00023037

NOT T BE ISSUED OUT
WITHO T PERMISSION.

BOMBAY BRANCH

OF THE

ROYAL ASIATIC SOCIETY.

TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

Format grand in-18.

CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE SOUS L'EMPIRE, nouvelle édition, augmentée de notes de l'auteur	2 vol.
ÉTUDE SUR VIRGILE, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne, nouvelle édition	1 —
LETTRES A LA PRINCESSE, troisième édition	1 —
LE GÉNÉRAL JOMINI, deuxième édition	1 —
MADAME DESBORDES-VALMORE	1 —
MONSIEUR DE TALLEYRAND, deuxième édition	1 —
NOUVEAUX LUNDIS, deuxième édition	13 —
PORTRAITS CONTEMPORAINS, nouvelle édition, revue et très-augmentée	5 —
PREMIERS LUNDIS	3 —
P.-J. PROUDHON, SA VIE ET SA CORRESPONDANCE, cinquième édition	1 —
SOUVENIRS ET INDISCRÉTIONS. — Le dîner du vendredi saint, deuxième édition	1 —
A PROPOS DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES	Broch.
DE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	—
DE LA LOI SUR LA PRESSE	—

POÉSIES COMPLÈTES

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET TRÈS-AUGMENTÉE

Deux beaux volumes in-8°.

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

(1822 — 1865)

I

XX p 29
C · L
23037

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1877
Droits de reproduction et de traduction réservés

92?.4 G7
Sai/Sai/cor
23037

00023037

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

(1804-1869)

I.

À M. ADAM [1].

Ce dimanche 6 mai 1822.

Mon cher Adam,

J'ai reçu hier ta lettre, et, sans que tu me le disses, je me proposais bien d'aller aujourd'hui chez toi pour te voir d'abord, et puis pour te débarrasser du paquet dont tu as bien voulu te charger. Mais je te dirai que, si je ne suis pas consigné comme toi, je suis aussi retenu à la maison;

1. Sainte-Beuve, alors âgé d'environ dix-huit ans, était encore élève de la pension Landry (rue Blanche), d'où il suivait les classes du collége Bourbon, quand il écrivait cette lettre à son ami et compatriote M. Adam, qui devint plus tard maire de Boulogne-sur-Mer. M. Adam la lui renvoya en 1845, pour lui rappeler, par un rapprochement piquant, son jugement d'écolier sur Casimir Delavigne, auquel l'éminent critique venait de succéder à l'Académie française.

car, hier matin, jouant avec Charles Neate, qui avait un canif à la main, j'en ai reçu un petit coup dans le gras de la jambe : ce qui, quoique fort peu de chose, suffit pour m'empêcher de marcher, surtout de marcher assez loin pour aller chez toi. J'espère jeudi n'être plus invalide et pouvoir t'aller visiter. Je te porterai une pièce de vers français que j'ai lue hier à M. Landry, car c'était sa fête. On lui a acheté quelques pièces d'argent, moutardier, salières, machine à découper le poisson, pour compléter le porte-huilier qu'on avait donné à madame Landry, il y a deux mois. Il n'y aura pas de bal. Jeudi auront lieu le dîner et la grande promenade. Ma grande promenade à moi, ce sera d'aller rue Notre-Dame-des-Champs [1].

Je te plains d'être aussi mal entouré; une seule chose doit te consoler : le peu de temps que tu as encore à souffrir. Et puis, sorti de cachot, la liberté te semblera mille fois plus douce. Je félicite, sans le connaître, ton ami d'être parent de notre poëte naissant, et surtout de lui ressembler par l'opinion et le talent. Pour moi, je suis fou de Delavigne, et je crois que, quoiqu'on dise que l'envie s'attache toujours au mérite, il fera exception à la règle et ne sera pas moins aimé qu'admiré de ses contemporains.

Adieu, mon bon ami, songe à moi en attendant que nous nous voyions librement ces vacances, en dépit des consignes et des verrous.

1. M. Adam était en pension rue Notre-Dame-des-Champs.

II.

A M. SELLÈQUE[1].

Ce 14 septembre 1822.

Mon cher Aimé,

Neate[2], à son arrivée, n'a pas manqué de me remettre tes dépêches, et, moi, je veux aussi t'envoyer les miennes, pour te montrer que je n'ai pas oublié non plus Aimé Sellèque, ou Sénèque, ou Seleucus, ou père Jean; car il m'est permis de décliner ainsi tous tes noms comme tu as fait des miens, qui sont, je l'avoue, bien moins illustres. Eh bien, te voilà donc retenu au bureau d'économe pour toutes tes vacances, à ce que m'a dit Neate; c'est-à-dire te voilà condamné à plus d'un mois d'ennui, quand les autres s'amusent. Te voilà noyé dans les quittances, les mémoires et toutes ces vilaines choses qui ne sont bonnes que quand on les fait à son profit. Si cependant tu pouvais, pour quelque quinze jours seulement, tromper la vigilance du Plutus de la maison Landry, le laisser dormir sous tes

1. M. Sellèque, ancien directeur du *Glaneur d'Eure-et-Loir*, journal républicain supprimé par le coup d'État en 1851, avait été condisciple de Sainte-Beuve à la pension Landry. Il sera de nouveau question de lui dans une lettre du 12 décembre 1868 à M. A.-S. Morin, compatriote de M. Sellèque.

2. Neate, un autre condisciple de Sainte-Beuve à la pension Landry. Il est devenu membre de l'Université d'Oxford, et il a représenté cette ville à la Chambre des communes.

tiroirs fermés à clef; ou dans tes sacs d'argent bien scellés, et venir voir Boulogne, la mer et tes bons amis! Je crains bien que tu ne m'assignes aujourd'hui les mêmes raisons que tu employais à Paris pour nous fermer la bouche, au bon Charles et à moi. Que puis-je te dire encore? Ce qu'alors je te disais : Fais seulement le voyage, le reste nous regarde, nous tes amis et, je voudrais pouvoir dire, tes hôtes.

Pour moi, quoique j'aie l'air de bien m'amuser, je ne mourrai pas ici d'excès de plaisir, et j'aurais bien besoin que tu vinsses mêler tes saillies de gaieté à ma froide langueur. Je sors très-peu. La matinée, je la passe au cabinet avec mes livres, et, franchement, c'est mon temps le plus agréable. J'apprends l'anglais par forme de désœuvrement; et, à mon retour, sinon à ton arrivée, nous pourrons jargonner ensemble. L'après-dîner, je sors quelquefois les jours où je ne prends pas ma leçon. Une ou deux fois par semaine, je vais voir Neate, et m'assurer si le dos de Charles n'est pas brouillé avec mon poing. C'est dans l'un de ces pèlerinages à Audisque (où est leur maison de campagne) que je me suis acquitté de ta commission épineuse sur l'épine de son dos, et que trois coups de poing ont été octroyés au susdit Charles au nom du révérend Aimé Sellèque.

Je reçois à l'instant une lettre de M. Landry qui m'annonce et le surcroît de retard arrivé à l'expédition de mes livres, et le surcroît de travail de mon ami l'économe, et aussi le surcroît de paresse de Fortuné[1]. Pour mes livres, je te recommande et de soigner ceux que tu as entre les mains et de tâcher de te procurer les autres. Quant au travail

1. Frère de M. Landry.

qui t'est survenu, j'en serais content, si ce n'était un nouvel empêchement à nos projets; car il paraît que la récolte scolastique promet beaucoup, et, si M. Landry trouve à moissonner abondamment cette année, il permettra à l'économe de glaner aussi dans son champ. Ainsi la partie ne serait que différée aux vacances prochaines. Mais Fortuné, il est sans excuse et impardonnable. Je te charge, mon cher ami, de l'ébranler à force d'arguments. Mets-toi en avant comme un bataillon de tirailleurs, tandis que nous autres préparerons de loin toutes nos forces, tout notre corps d'armée pour emporter d'assaut cette place imprenable. Dis-lui qu'il s'attende à voir tomber sur lui, comme autant de bombes, invitations sur invitations, lettres sur lettres, jusqu'à ce qu'il crie merci, et qu'il amène pavillon à Boulogne.

Franchement, mon cher Aimé, je pense à toi plus souvent que tu ne crois et, je te le répète encore, tu nous rendrais service, à moi surtout, si un de ces matins tu débarquais sur le territoire de notre ville. De toute manière nous ne tarderons pas à nous revoir. Un mois est passé depuis mon départ de Paris, et il n'en reste plus qu'un bien court jusqu'à ce que je revoie les colons de la rue Blanche.

Adieu, mon cher Aimé; viens nous consoler ou console-toi là-bas de la manière dont tu l'entends. En un mot, sois fidèle à toutes les personnes qui t'aiment.

Crois que je suis du nombre.

III.

AU MÊME.

Paris, ce 10 octobre 1826.

Mon cher Sellèque,

Il est bien vrai que j'ai été fâché contre toi lorsque tu vins à Paris et que je ne te vis pas : non pas que j'eusse voulu du tout que tu me vinsses voir, étant mal portant et pour si peu de jours ici ; mais tu aurais dû sans façon m'écrire un petit mot pour que j'allasse te voir rue Blanche. Ç'a été ton tort, et, à l'avenir, ne le renouvelle pas. Je pense à toi plus souvent que tu ne crois. Moi-même, je n'ai pas un assez grand fonds de gaieté pour vivre sur le présent, et, comme je n'ai pas d'ailleurs une assez forte dose d'espérance pour me transporter dans l'avenir, c'est sur le passé, de préférence, que je me rejette. Il y a là dedans quelque habitude prématurée de vieillesse, j'en conviens, mais qu'y faire? Nous autres, qui avons plus d'idées que d'autres choses confortables en ce monde, nous vieillissons de bonne heure; le regret nous vient avec la plainte, et c'est toujours dans le temps passé que nous voyons le bonheur. Mon grand faible à moi, c'est de croire, en mes instants de rêverie, que jamais je n'eus et n'aurai d'année plus heureuse que celle que je passai rue Blanche, en redoublant ma rhétorique. Dans ce temps-là, qui aurait dit que la

chose me paraîtrait telle un jour? Il est vrai que nous avions bien alors quelque jouissance. Tu te souviens, sans doute, de ces grands entretiens philosophiques que nous avions, en tiers, avec Charles (Neate), soit dans le bois du jardin, soit plutôt dans ta chambre, après le dîner. Nous allions vite en besogne, mon cher ami, comme il arrive toujours quand on est d'accord et que le ventre est plein. Le tonnerre de Dieu ne nous eût pas ébranlés, nous sur nos chaises, et toi dans ton grand fauteuil jaune. Il n'eût pas tenu à nous que le monde ne fût une chose raisonnable et la vie une chose tolérable. En vérité, quand j'y pense, tout cela me paraît fort beau et bien digne de regrets, et je suis sûr que tu es dans ce moment de mon avis. Si toutefois nous y regardons de près, tu te rappelleras que tu avais aussi de longs instants de tristesse, et que tu nous entretenais souvent de tes ennuis. Moi, je me souviens bien que j'avais alors, comme aujourd'hui, de terribles accès de mélancolie et de dégoût de tout. Quant à Charles, il n'était probablement pas plus heureux qu'il ne l'est à présent. Qu'a donc ce temps de si digne de nos regrets, mon cher Sellèque? D'abord il a l'avantage d'être passé. Les ombres se perdent dans l'éloignement, et il n'en reste que deux ou trois traits assez brillants et agréables, mais que, dans le moment, nous ne remarquions peut-être pas. Ensuite, c'est que, si nous avions alors quelque ennui, mélancolie ou fadaise de cette espèce, nous avions l'avantage de nous le dire tout au long : ce qui n'est pas un petit soulagement. En appliquant cela au présent, nous trouvons qu'il est presque aussi beau. Pendant que nous y pensons, le voilà qui est déjà passé. Restent les épanchements d'amitié,

et si, vu l'éloignement, ils ne peuvent être aussi fréquents qu'autrefois, nous n'en sentirons que mieux le prix. Voilà ce que je me dis à moi-même, mon cher Sellèque, quand je souffre d'esprit (car ce mal m'arrive souvent), et, quoique cela ne me convainque pas toujours, cela me soulage quelquefois.

En vérité, ce sont les seules médecines qu'il nous faut. Quant à toi, en particulier, un bon régime, le plus de promenades au matin et au soir que ton état te le permettra; quelques visites, s'il en est qui peuvent t'être agréables, sinon reste avec ta femme et ton enfant; je crois que c'est le parti le plus sage jusqu'à nouvel ordre. Du reste, dis-moi en détail ce que tu éprouves, et, quoique je ne sois ni ne doive être jamais un malin Esculape[1], je t'indiquerai en ami ce que je te conseille.

Quoique je ne fasse pas grand'chose, je suis fort occupé et sédentaire. Je vais chez M. Landry bien plus rarement que je ne voudrais, et, à vrai dire, je ne vais nulle part depuis que j'ai quitté la pension; je ne me suis pas fait un nouvel ami, et j'ai eu le chagrin de perdre de vue, sinon de pensée, la plupart de ceux que j'avais, toi et les Neate en particulier. J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre d'Arthur et une autre de Charles. Ils sont vraiment bien heureux et par leur caractère et par leur position. On a beau dire que l'étoffe avec laquelle on fait le bonheur est au dedans de nous : cela est juste si l'on ajoute que ce qui met l'étoffe en œuvre est au dehors. Pour moi, je ne connais

1. Sainte-Beuve était encore étudiant en médecine, bien qu'il écrivît dans *le Globe* depuis 1824.

que le tailleur du bon roi Midas qui puisse m'habiller à ma taille.

Adieu, mon cher Sellèque, écris-moi et console-moi.

P.-S. — Maman te remercie de ton bon souvenir. — Présente mes respects à ta femme.

IV.

A M. LOUDIERRE[1].

Ce 6 décembre 1828.

Mon cher Loudierre,

Je suis charmé de te savoir rétabli de ta désagréable chute et installé tellement quellement dans ta nouvelle résidence. L'ennui ne doit pas t'étonner : on l'éprouve à chaque changement de lieu et d'habitudes; et tu y avais compté. L'étude comblera ces vides, et, entre deux lectures, tu penseras un moment à nous qui nous ennuyons ici autant que toi. Je ne sais plus que faire de mes samedis, et, quoiqu'ils ne fussent pas tous employés à te voir, je m'aperçois bien qu'ils t'appartenaient et qu'ils sont maintenant désœuvrés comme un

1. Ancien professeur de rhétorique, ami et condisciple de Sainte-Beuve au collége Charlemagne. Sainte-Beuve est resté lié toute sa vie avec M. Loudierre. (Voir ce qu'on a dit de leur amitié dans le volume intitulé *Souvenirs et Indiscrétions*, au chapitre *Sainte-Beuve chez lui*, p. 137 et 156.) — En 1828, M. Loudierre était régent de rhétorique à Évreux : il fut plus tard appelé au lycée Saint-Louis à Paris. Sainte-Beuve faisait le plus grand cas de sa méthode naturelle d'enseignement, comme professeur de rhétorique. Il vit aujourd'hui dans la retraite, aimé et estimé de ses anciens élèves et des maîtres de l'Université, qui ont été ses collègues.

valet sans condition qui cherche maître. Il n'y a rien de nouveau ici, excepté mille riens qui peuvent se dire, mais dont on ne se souvient plus dès qu'il s'agit de les écrire. En politique, cela ne va pas trop mal, et, avec quelques années de cet *andante* et de ce *piano*, nous sommes à bon port. En littérature, il y a beaucoup de mouvement toujours. Les cours de la Faculté sont rouverts. Villemain fait foule : je ne l'ai pas encore entendu ; il ne sort pas du XVIIIe siècle, et devra un peu se répéter ; ce sera probablement sa dernière année. Cousin a grand succès, quoique contesté comme tous les succès durables, aux époques de crise et de fondation. Il aborde encore la philosophie du XVIIIe siècle, et non la grecque, ionienne et dorienne, comme il l'avait annoncé l'année dernière. Il a pensé, et avec raison, qu'à un moment où les vieilles écoles se remuent et se raniment pour pousser un dernier cri, il ne fallait pas quitter le terrain, et il accepte une dernière fois la lutte, en face de Broussais, Daunou et de cette coriace et vivace philosophie dite sensualiste[1].

1. L'opinion de Sainte-Beuve s'était bien modifiée par la suite, sur l'école dite *sensualiste*. Il est curieux de rapprocher de cette lettre de sa jeunesse la page suivante qu'il écrivait peu de mois avant sa mort :

« Une petite iniquité philosophique s'est introduite et s'est consacrée depuis 1817 et dans les années suivantes. M. Cousin, pour désigner l'École adverse du XVIIIe siècle qui rattachait les idées aux sensations, l'a dénommée l'École *sensualiste*. Pour être exact, il eût fallu dire *sensationniste*. Le mot de *sensualiste* appelle naturellement l'idée d'un matérialisme pratique qui sacrifie aux jouissances des sens ; et, si cela avait pu être vrai de quelques philosophes du XVIIIe siècle, de La Mettrie ou d'Helvétius par exemple, rien ne s'appliquait moins à Condillac et à tous les honorables disciples sortis de son école, les idéologues d'Auteuil et leurs adhérents, les Thurot, les Daunou, la sobriété même. Mais il est toujours bon de flétrir en passant son adver-

Ce dernier coup sera décisif, et je me promets bien d'applaudir au résultat; car, en vérité, ces vieilles gens sont incorrigibles et harcelants, et, par la physiologie et la médecine, ils pourraient gagner nos jeunes et spirituels philosophes des amphithéâtres, qui ne conçoivent pas que la question de l'immortalité de l'âme soit postérieure à la psychologie, et que, de quelque façon qu'on la tranche, la science n'en est pas moins posée auparavant.

Guizot a commencé; il traite de la civilisation en France; il avait traité, l'année dernière, de la civilisation en Europe.

En littérature, on imprime à force pour cet hiver. *Les Orientales* de Victor Hugo vont paraître, et bientôt après un petit roman de lui en un volume, *le Dernier Jour d'un condamné;* tu peux concevoir ce que ce sera. De Vigny a fait aussi un roman qui, je crois, est vendu et par conséquent paraîtra bientôt; mais il ne dit pas ce que c'est. On imprime une espèce d'Histoire de la Russie avant Pierre le Grand du général de Ségur; mais c'est plutôt un tableau qu'une Histoire détaillée. Le *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry a eu grand succès; c'est admirable à tout moment dans le détail; mais cela manque de composition et de haute philosophie, comme il en faut en poésie. Le *pittoresque* y est généralement très-beau, et différent du *descriptif* de Delille, dont pourtant ils ne se sont pas assez gardés toujours. La deuxième édition de Damiron [1] vient

saire; il lui en reste quelque chose. C'est ce qui est arrivé ici. Une probité philosophique plus scrupuleuse que celle de M. Cousin se fût privée d'un tel moyen; mais, en pareil cas, l'audacieux personnage n'y regardait pas de si près. » (*Causeries du Lundi*, tome XI, 3e édition, 1868. Pensée CXVI, p. 488.)

1. *Histoire de la philosophie en France au* XIXe *siècle.*

de paraître en deux volumes, fort augmentée par conséquent, comme tu auras pu voir dans *le Globe*, que tu reçois, j'espère, là-bas. Mais j'ai peur de tomber dans la bibliographie. Il sera plus simple, mon cher ami, qu'en m'écrivant tu me dises sur quoi tu veux que portent le peu de renseignements que je pourrais te donner et qui te seraient agréables. J'ajouterai seulement que j'ai vendu la première édition de mes Poésies quatre cents francs, à mille exemplaires, à Delangle et qu'on commencera à m'imprimer à la fin de janvier. Jusqu'à ce temps, je travaillerai peu à autre chose; j'aime mieux perfectionner ma petite œuvre, ajouter quelques pièces que le froid ne gèle pas en chemin, et jouir de ce doux rien-faire auquel je sens avec effroi que je suis plus enclin que jamais. L'ennui que tu éprouves et cette vie de province que tu me remets sous les yeux m'effrayent, quand je pense que peut-être je serai heureux d'accepter pareille destinée à Besançon; car le bon Jouffroy s'occupe toujours de mon affaire, comme si cela pouvait me faire plaisir.

Aussi dans le cas où ses démarches réussiraient, je crois que j'accepterais, ne serait-ce que pour ne pas le désobliger.

Mes rapports avec Dubois[1] sont toujours les mêmes; très-

1. M. Dubois, l'un des fondateurs du *Globe*, ancien professeur de rhétorique au collége Charlemagne, où il avait eu Sainte-Beuve et M. Loudierre pour élèves en 1820. C'est lui qui appela Sainte-Beuve au *Globe* en 1824: Malgré cela, leurs rapports restèrent toujours froids, et se terminèrent par un duel en 1830, peu après la révolution de Juillet. M. Dubois est mort en 1874: il avait gardé jusqu'à la fin des relations amicales avec M. Loudierre, et le nom de Sainte-Beuve revenait souvent dans leurs conversations. On trouvera dans la suite de cette Correspondance, à la date du 15 février 1867, une lettre de Sainte-Beuve à M. Jules Claretie, relative à son duel avec M. Dubois et contenant une appréciation littéraire sur ce dernier.

polis, amicaux au fond, et expressifs en apparence; mais sans retour d'intimité possible. Hugo a reçu dernièrement une pièce de vers de Lamartine en réponse à la pièce des *Rêves*, que tu auras lue dans *le Globe*. Lamartine a trouvé cela si beau et si à son gré, qu'il n'a pu s'empêcher de chanter à l'unisson. J'ai profité de la réponse de Hugo pour envoyer à Lamartine une pièce de vers que je lui adresse et que j'avais depuis bien longtemps sur le cœur. Thuriot a été sensible à ton souvenir.

Écris-moi quelquefois, mon cher Loudierre; dis-moi tout ce qui t'arrive en événements et en idées et en sensations; cela me consolera autant que toi, pour le moins. Vois un peu le monde là-bas; si tu trouvais une seule maison agréable, cela te ferait plaisir et profit de la fréquenter. Je ne désespère pas du tout d'aller te dire bonjour un dimanche en mars, quand j'aurai reçu le billet qui échoit à cette époque, et que vingt-quatre francs de plus ou de moins ne seront rien dans mon gousset.

Maman se rappelle à ton souvenir.

Tout à toi.

V.

AU MÊME.

Ce lundi 22 décembre 1828.

Mon cher Loudierre,

Je t'écris avant ta réponse, pour te demander quelques renseignements que toi seul peux bien me donner. Il faut que, d'ici à un mois, je me fasse recevoir licencié ès lettres

pour notre chaire en expectative; et, afin que l'obstacle ne vienne pas de moi, toi qui es licencié, dis-moi avec précision les exercices qu'on t'a fait faire. Je sais qu'on a maintenant un thème grec au lieu d'une version. Mais les autres exercices sont les mêmes. Y a-t-il interrogation de vive voix ou seulement composition à loisir? Réponds-moi tout de suite, si tu peux. Dis-moi aussi sans flatterie ce que tu crois que j'ai à faire, surtout pour le grec. . . .

J'ai vu hier Dubois, qui a reçu ta lettre, mais n'a pu encore te répondre; il n'est pas très-bien portant, quoiqu'il ne travaille pas beaucoup. Jouffroy est nommé suppléant de M. Milon, à la place de Maugras, à la Faculté des lettres. Il commence le 15 janvier. Cousin fait toujours admirablement, et, malgré toutes les attaques de la philosophie sensualiste coalisée avec le catholicisme et les moqueurs sceptiques, il vient à bout de remuer ses deux mille auditeurs, et de faire casser les portes de la grande salle, tant elle est pleine. Les trois cours font merveille surtout pour l'esprit qu'ils propagent et le mouvement qu'ils impriment.

Amédée Thierry a commencé à Besançon, comme tu as pu voir dans *le Globe;* il y est très-bien accueilli, et me désire pour collègue. Je serai bien appuyé près M. de Vatimesnil. Villemain s'est offert à Jouffroy au premier mot, et, depuis quelque temps, Villemain a conquis un grand ascendant sur le jeune ministre. Je ferai aussi parler Caïx au moment.

Et toi, que fais-tu? L'ennui est-il décidément usé? Et le travail te console-t-il de l'absence de tes amis de Paris, des spectacles, des journaux et de tant d'autres petites commodités

de la vie intellectuelle qu'on n'apprécie que lorsqu'on ne les a plus? Vois-tu du monde? quelque honnête famille bourgeoise, où il y a une jeune dame mariée d'il y a dix-huit mois, qui ne demanderait pas mieux (à voir ses jolis yeux en coulisse et sa bouche entr'ouverte pour sourire) que d'avoir de l'esprit comme on en a à Paris? Ta robe t'aurait-elle rendu inexorable? M. le régent *de rhétorique* n'aimerait-il plus les jolies dames?...

Pardon de toutes ces folies, dont tu es peut-être bien loin en ce moment. Ne travaille pourtant pas trop et ménage ta santé.

Tout à toi.

P.-S. — J'ai fait dans ces temps-ci beaucoup de vers, mais cela ne s'imprime pas tout de suite. Encore un mois!

VI.

AU MÊME.

Ce jeudi 23 avril 1829.

Je suis très-sensible à tes peines, mon cher Loudierre, et je crois les comprendre parfaitement. Je crois seulement que, toi, tu n'as pas été assez libre d'esprit pour comprendre la réponse que je t'ai faite et qui allait au fond de ta peine. Au reste, je ne veux pas réveiller toutes tes douloureuses sensations; je t'engage seulement à prendre sur toi de quoi te soutenir jusqu'en août, et alors de reve-

nir te consoler, ou, si tu l'aimes mieux, te désoler avec nous.

Je suis toujours dans le même état et le même esprit que tu me connais. La publication de mon *Joseph Delorme* m'a un peu sorti de ma solitude de cœur, et j'ai grande hâte d'y rentrer. Ce malheureux livre a eu tout le succès que je pouvais espérer; il a fait crier et irrité d'honnêtes gens beaucoup plus qu'il ne m'eût paru croyable; madame de Broglie a daigné trouver que c'était *immoral;* M. Guizot, que c'était du *Werther jacobin et carabin.* — Il y a eu là-dessus scission et débats au *Globe*: Leroux, Jouffroy, Damiron, Lerminier, Magnin d'une part, et, de l'autre, MM. Vitet, Desclozeaux, Duvergier, Duchatel, Rémusat, etc. N'est-ce pas glorieux et amusant? J'ai vu Cousin, qui a été très-bien pour moi et de très-bon conseil pour ma destinée et mes travaux à venir. J'ai vu aussi M. Dubois depuis son retour, nous avons causé de toi; il t'aime et t'estime beaucoup; il m'a paru, vis-à-vis de moi, un peu sur la réserve, quoique cordial, et peut-être au fond légèrement fâché, bien plus de ce qui n'est pas dans mon livre que de ce qui y est. Villemain doit être assez bien, à ce qui m'est revenu; car je ne l'ai pas vu depuis quelque temps. Mais c'est assez t'ennuyer de mes affaires, que je prends au reste bien plus philosophiquement que tu ne pourrais t'imaginer.

Il n'y a guère de publication nouvelle bien importante, sinon l'*Henri III* de Vitet, dont on fait par avance grands éloges. — Mérimée, auteur de *Clara Gazul* et qui est fort de mes amis, a publié un charmant livre, mi-roman, mi-chronique, sur la Cour de Charles IX en 1572. — L'*Henri III*,

drame de Dumas, a eu grand succès, comme tu as su; mais cela, quoique amusant, ne tranche pas la question dramatique; c'est en prose assez lâche, et non du temps; la partie historique est plaquée et superficielle; la partie dramatique, qui se réduit à deux actes ou plutôt à deux scènes, est belle, touchante et a décidé le succès. — Ce ne sera pas non plus, je pense, le *Marino* de Delavigne qui tranchera cette question; ce pauvre diable, qui a vidé son sac et qui ne fait plus que de l'eau claire, cherche de tous côtés à se ravitailler. Comme la ballade *fleurit* maintenant, il a laissé les *Messéniennes*, et le voilà qui fait des *ballades* sur l'Italie; c'est ainsi qu'en tête de sa *tragédie* de *Marino*, il va inscrire en grosses lettres *mélodrame*; tout cela, romantisme à l'écorce, absence de conviction poétique.

J'écris à la *Revue de Paris*; c'est un recueil un peu hétérogène, on signe ses articles en toutes lettres, et par conséquent on ne répond que de ce qu'on a signé. C'est bien payé, *deux cents francs la feuille*; c'est, entre nous, ce qui m'a décidé. J'y compte faire du XVIIe siècle.

Je serais assez homme à t'aller voir, un de ces dimanches, si cela te plaisait. Dis-le-moi franchement, et en même temps donne-moi la marche à suivre pour les départs.

Soigne-toi; passe le moins de temps possible à regretter; résigne-toi à n'avoir eu ni jeunesse, ni passé, ni avenir; je ne te dis pas de ne pas en souffrir, de ne pas en mourir même à la longue; mais je te dis de ne pas en enrager ni en piétiner. En un mot, mon bon ami, sois homme quoique aussi malheureux que possible. Écris-moi.

Ton tout dévoué ami.

VII.

A M. ÉDOUARD TURQUETY[1].

9 novembre 1829.

Monsieur,

Je reviens d'un petit voyage en Allemagne et je lis seulement votre lettre. Je me chargerai avec bien du plaisir de remettre à Guttinguer votre charmant volume, qui le comblera, lui, amateur de poésie pure et rêveuse[2]. Je ne connais pas personnellement M. Guiraud, qui ne demeure pas habituellement à Paris, mais à Limoux. J'ai remis dans le temps votre volume à M. Dubois, que vous connaissiez déjà et qui m'a promis un mot d'article; mais les journalistes sont oublieux et affairés : je le lui rappellerai[3].

Vous travaillez sans doute beaucoup, monsieur, et vous réalisez en œuvre vos rêveries dans votre heureux loisir de province; je vous envie bien ; je cours vraiment pour trouver du repos et du calme, et ce maudit bruit de Paris vient toujours nous traverser et nous distraire.

Continuez, monsieur, et revenez bientôt nous apporter un

1. Le poëte Édouard Turquety, né à Rennes le 21 mai 1807, mort à Passy (Paris), le 18 novembre 1867. — Les lettres de Sainte-Beuve à Édouard Turquety nous ont été communiquées par M. Saulnier, président du tribunal civil à Dieppe.

2. *Esquisses poétiques*. Paris, Delangle, 1829, in-18.

3. M. Dubois, directeur du *Globe*, fit rendre compte des *Esquisses poétiques* par M. Géruzez (n° du 20 janvier 1830).

autre volume, aussi plein de charme et de sensibilité que le premier.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

P.-S.— Vous ne me donnez pas votre adresse et je vous réponds tout simplement à Rennes, certain qu'on vous y connaît et qu'on doit vous y connaître si l'on sait ce que c'est que Poésie.

VIII.

A ALEXANDRE DUMAS.

11 décembre [1830?].

Mon cher Dumas, j'aurais besoin de votre obligeance auprès de votre ami qui est aux passe-ports, afin d'en obtenir un pour la Belgique dont peut-être je ne ferai pas usage : mais enfin je voudrais l'avoir pour faire un petit tour à Bruxelles, ce dont l'envie me vient par moments. Pourriez-vous m'envoyer sous pli une lettre pour M. [1]... (j'oublie le nom)? Je vous serais bien obligé, mais je ne partirai jamais avant d'avoir vu *Napoléon Bonaparte*.

Adieu, de cœur.

1. C'était M. de Mareste, chef du bureau des passe-ports.

IX.

A BÉRANGER.

Octobre 1832.

J'ai bien du regret de ne pas vous trouver, mais je n'osais trop l'espérer, ne sachant si vous étiez ici ou à la campagne. Je vous rends le cahier de vers de M. N... (Napoléon Peyrat). Il m'a fait tout le plaisir que vous avez éprouvé vous-même. C'est d'une poésie fraîche, riche, variée, vive, adolescente en un mot, en entendant par là toutes les couleurs et les grâces du printemps. Plus tard, le poëte, en se repliant davantage sur lui-même, gardera le vif éclat de sa forme, plus intime encore et parfois plus sobre d'ornements. Pour me servir d'une expression rajeunie par le poëte, il y a dans ce charmant bocage de poésie où il nous égare quelque chose de *verdelet*, et un gazouillement qui charme, mais qui laissera bientôt place à des chants plus distincts, plus rares, plus pénétrants encore. Toutes les pièces qui vous sont adressées respirent une sensibilité qui touche. Vous avez bien inspiré M. N... Je vous remercie fort, et vous prie de le remercier du plaisir sincère que m'a causé cette lecture.

Tout à vous de cœur et à bientôt.

X.

A LA RÉDACTION DU *SEMEUR* POUR M. ALEXANDRE VINET.

1832.

J'ai à remercier profondément l'auteur des articles sur *Volupté*, et pour la grande indulgence et bienveillance lit-

téraire dont il a usé à mon égard, et pour les conseils chrétiens et le point de vue moral qui dominent son jugement. Si ma prétention d'écrivain a été plus que satisfaite en lisant ces articles, j'y ai trouvé à réfléchir fructueusement et à m'examiner sur d'autres points bien plus essentiels. J'ai senti combien il me reste à faire dans l'avenir pour n'être pas indigne de tels jugements qui honorent encore moins qu'ils ne touchent en secret et qu'ils ne provoquent aux pensées sérieuses.

XI.

A M. LERMINIER, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE[1].

7 avril 1833.

J'ai bien réfléchi depuis avant-hier à l'objet de votre amicale proposition. J'ai bien pressé jusqu'au pied du mur toutes les idées que je laisse si volontiers s'épandre et vaguer en moi, tant qu'il n'y a pas nécessité du contraire : j'ai rangé et rallié mes diverses séries d'objections, et il est résulté de tous ces examens partiels un *non* trop décidé, trop unanime en moi pour que je ne vous le dise pas dès aujourd'hui.

Littérairement et sous le rapport de l'application de l'intelligence à des travaux d'esprit, dans le sens du siècle, j'ai apprécié vivement les idées que vous m'avez développées

1. Cette lettre est extraite des *Lettres rurales*, publiées par M. le marquis de Chennevières, en 1871.

l'autre jour; s'il n'y avait que ce côté de la question, je n'aurais peut-être pas la force de résister à des sollicitations si franches et si encourageantes, venues de vous : il y aurait pourtant au fond de moi un coin récalcitrant, une petite Vendée et un pays de Galles avec ses bruyères et sa sauvagerie native; quelque chose de capricieux et de poëte rêveur (*per avia solus*), qui ne peut rien être de grand par soi-même, mais qui peut chagriner et harceler le reste. S'il n'y avait pourtant que cela, la raison virile l'eût probablement emporté, et je me serais risqué à suivre une route un peu large, et à vouloir y guider les autres.

Mais il y a d'autres raisons chez moi plus profondes et qui sont le vif de mon âme; pour ambitionner des fonctions aussi en vue et aussi importantes, il faut se dire qu'une fois obtenues, elles seront le principal de la vie et le soin dominant de l'activité. Eh bien, non : pour moi, ce principal, ce tout réel des forces actives, est ailleurs dans un ordre bien différent : j'y rallie le mieux que je puis mon goût de poëte et ce que j'ai de faculté d'artiste, afin de ne pas me trouver trop oisif et trop nul en cette vie. Mais il n'y aurait aucune conciliation entre un enseignement grave, continu, studieux, et une telle préoccupation toute contraire, absolue et souveraine, trop chère pour lui vouloir jamais rien retrancher.

Politiquement enfin, il m'en coûterait, je vous l'avoue, de remettre mon nom sous les yeux de certains hommes, autre part que dans des rangs irrévocablement ennemis. C'est là plutôt un instinct de poëte et d'homme passionné qu'une détermination stoïque : je m'en blâme de sang-froid plutôt que je ne m'en targue avec moi-même. La paresse

et souvent l'amour-propre trouvent leur compte à ces sortes d'abnégations. Mais enfin, si j'étais capable d'action, d'action suivie, publique et influente, ce serait surtout, ce me semble, dans un sentiment de guerre ouverte, dans une pensée révolutionnaire, impatiente souvent, allant et venant à travers et se produisant en dehors de l'enceinte. Bien des mots que j'ai écrits, et qui me reviennent en y pensant, m'en feraient un devoir.

En somme, mon cher ami, être et rester *en dehors de tout*, c'est là, je crois, mon vœu et ma destinée. De temps à autre, dans un moment de crise et de presse, je me porterai à l'endroit décisif et, à votre suite, à vos côtés, je vous aiderai d'un coup de main; et puis je m'en retournerai à mes sentiers. Une de mes plus chères consolations, lorsque je souffrirai de ne rien être (car on en souffre toujours par instants), ce sera de me dire que des hommes comme vous avaient jugé dans leur amitié qu'il n'aurait tenu qu'à moi de marcher dans les mêmes voies qu'eux et de n'y pas broncher.

Je ne vous dis pas quel sentiment profond et vif tout ceci laisse en moi par rapport à vous : j'irai au premier matin vous voir.

Tout à vous de cœur.

XII.

A JEAN-JACQUES AMPÈRE.

Paris, 5 septembre 1834.

Cher Ampère,

Tout est bien ici, hors que vous n'y êtes pas. Votre père

est arrivé; M. Ballanche est allé hier dîner avec lui. Madame Récamier n'est pas retournée à Clamart. M. Lenormant est brouillé avec Coste, qui lui a ôté vilainement le Théâtre-Italien durant son absence; il va écrire aux *Débats* et reprendre la *Revue française* tant méditée. M. de Chateaubriand, que j'ai vu aujourd'hui même, est inconcevable de jeunesse et pas trop sombre. M. Paul n'a pas eu d'accident. D'Ault, en passant ici, n'a trouvé personne auprès de qui s'orienter pour son catholicisme, et ce qu'il avait à penser de tout ce débat; il est allé, en désespoir de cause, questionner M. Mohl, qui lui a donné le conseil philosophique de se tenir *coi*. Mohl est très-drôle, racontant la consultation de d'Ault au sujet des choses catholiques. Quant à notre affaire de l'École (normale), elle s'est compliquée; voici : j'ai vu M. Guizot, auprès de qui madame Lenormant a tenté *molles aditus*. Il ne veut pas de moi pour l'École; mais pour toute autre chose, chaire de Faculté, etc., il veut bien. C'est ainsi qu'il s'est exprimé d'abord avec Cousin, Villemain, Vitet et madame Lenormant elle-même. Avec moi, il a été plus accommodant, très-poli et obligeant. Son plus grand désir est que vous restiez encore un an; on vous allégerait d'une conférence, on vous donnerait une prolongation de vacances, enfin tous les accommodements. « Dans cette année, dit-il, si je faisais un livre qui fût un témoignage pour lui et une pièce justificative devant son public universitaire, il verrait à me nommer peut-être, sans doute... » D'ailleurs, on ne nommera personne d'autre définitivement et tout est ajourné jusqu'à la huitaine après la rentrée. Dans le désir qu'il a que vous restiez encore, il entre ceci que son fils aîné devant suivre le cours de

l'École cette année, il ne lui est pas indifférent de procurer à ce fils votre enseignement littéraire. Ne vous inquiétez pas de cette complication, mon cher Ampère, ne prenez aucune détermination actuelle. Jouissez de Florence, de Pistoie et des découvertes que vous allez y faire. Mohl gardera ou déchirera son papier, et une demi-journée de délibération, à votre retour, en finira assez tôt, sans qu'il faille en charger votre insouciance de voyageur. Je suis toujours assez heureux (*assai*), et il me semble que vous n'écrivez guère, eu égard à la quantité d'enveloppes que vous avez emportées.

Bonjour, bien du bonheur et un peu de souvenir pour nous qui vous suivons de pensées très-tendres.

XIII.

AU MÊME.

Précy-sur-Oise, 8 octobre 1834.

Mon cher Ampère,

Je vous écris des champs, d'un joli petit pays, peu comparable à votre pays casentin et morantin, mais où il y a des coteaux, une rivière, des bois qu'on appelle les bois du Lys qui rejoignent ceux de Chantilly. J'y suis depuis huit jours et pour huit jours encore. Votre lettre et l'itinéraire que vous me tracez me tentent bien, mais c'est impossible; finances, travail et le reste ne m'accordent rien au delà de huit jours encore. Après quoi, le collier sera repris, le collier de Buloz d'abord, et puis cet autre collier dont il

est question dans *Hernani* : « les deux bras, etc. » Je ne serais même pas venu du tout ici sans une affaire qui s'annonçait d'abord comme plus grave qu'elle n'est devenue. Je vivais de cette vie que vous me savez à Paris, plus seul que jamais, par l'absence de tous mes amis; je projetais d'aller faire une visite à Clamart que je retardais toujours. En un mot, je séchais dans cette poussière de notre aride automne, quand l'article enfin écrit sur le bon M. Ballanche a déchaîné contre moi un orage difficile à prévoir et trop long à raconter. Le numéro de la *Revue* du 1er septembre chez Vieusseux pourra vous indiquer le point de départ de la querelle, qui n'est que trop grotesque. Mais la politique de nos énergiques amis de l'opinion républicaine s'en est mêlée, et j'ai été jugé suspect d'une véhémente ardeur de Restauration. Bref, j'ai reçu une lettre que je garde précieusement, signée Raspail et Bastide, écrite de la main de ce dernier, à la sollicitation de M. de Beauterne (je vous parle comme à un homme qui a lu la *Revue*), qui était passablement provoquante[1]. Mais je deviens sage et je n'ai pas un seul instant hésité. De plus, j'étais menacé, à ce qu'on me disait, d'un autre cartel de N..., qui prenait fait et cause pour les régicides (fils pieux!) que j'avais effleurés, sans m'en douter, à propos de *l'Homme sans nom*. Je n'ai pas voulu me prêter à cette manière de me faire passer par les armes comme un déserteur; et j'ai quitté Paris un beau matin, la veille même du jour où l'on représentait *Moïse* à Versailles. Mon absence, le bon sens qui revint après la première folie, les

1. L'article sur Ballanche fait partie des *Portraits contemporains*, t. II, édition de 1869; Sainte-Beuve y a joint des commentaires relatifs à l'affaire à laquelle il fait allusion dans cette lettre.

observations de nos anciens amis du *National*, ont apaisé et, je le crois, terminé l'affaire. Mais l'impression en reste toujours; en somme, j'ai payé à ce sujet l'arriéré de *Volupté*, et la peine de mon rapprochement avec les doctrinaires, car c'est ainsi que mes meilleurs amis politiques, Leroux, etc., appellent mon désir d'être à l'École normale. Mon impression, à moi, que je garde, est le désir d'être de plus en plus retiré du monde et dans un cloître d'études et d'oubli. Que vous êtes bon, mon cher Ampère, de m'en donner, autant qu'il est en vous, le moyen, et de compromettre encore une fois votre repos de cette année par dévouement à mon projet! Mon cœur vous en remercie en ce moment plus encore qu'à tout autre, et de tout ce qu'il a souffert dans cette dernière épreuve. Je ne sais de détails sur *Moïse* que par les *Débats*. J'ignore si madame Récamier est de retour à Paris; un mot de M. Ballanche m'a fait savoir tout son aimable intérêt; quant à lui, il a d'abord été consterné autant que vous pouvez le croire de cette bataille de Lapithes qui a failli se livrer autour et au sujet de son temple de Delphes. Mademoiselle Clarke ne revient guère et n'écrit pas davantage; mais les méchants prétendent que Mohl reçoit maintes lettres qu'il ne dit pas. *O paupertina philosophia!*

J'écris à Buloz ce que vous me dites : vous verrez que Fauriel a enfin passé. Adieu, cher ami, pèlerin dantesque, à qui les Béatrix ne manquent pas, et qui avez de plus des amis que vous ne mettez dans aucun enfer.

A vous de tout cœur.

P.-S. — Carrel est revenu d'Angleterre et s'est constitué prisonnier.

XIV.

AU MÊME.

Paris, 18 décembre 1834.

Mon cher Ampère,

Nous recevons vos lettres au moment où un nouveau revirement ici a replacé le ministère et ses hommes au même point que devant; mais vous deviez ne rien prévoir de la comédie de cette *semaine des dupes*, et vous avez bien fait de retourner à cette Rome éternelle et à vos études impartiales et durables, sauf qu'ici nous vous regrettons beaucoup, et qu'il semble que vous vous habituez bien à l'absence.

Après tout, ce qui s'est passé en politique n'a pas la signification que de loin cela doit paraître avoir : ce n'a été qu'une intrigue, un conflit de personnalités, un effet sans cause ou du moins sans cause dans les idées. Le public a été fort long avant d'y rien comprendre; le calme plat de la masse et l'atonie de l'opinion durent toujours. Le pire effet de tout cela a été de montrer combien on était continuellement, sans s'en douter, à la merci de *l'imprévu*, du moindre accident, et que ces hautes habiletés auxquelles on commençait à croire couvraient d'étranges absences et des manques de discernement peu propres à rassurer ceux qui se fondent sur cet ordre-là. Notre ami Carrel est en prison; je ne l'ai pas vu, mais je sais de ses nouvelles; il réécrit au journal, malgré le serment de n'y plus rien insérer.

Les grands caractères, en ce temps-ci, sont portés sans cesse à faire le contraire de ce qu'ils ont juré, sous peine de ne rien faire du tout. D'ailleurs, je vous le répète, tous ces mouvements de loin grossis, et ces *armada* dans la tempête, sont un peu de près les bâtons flottants, et, si la Bibliothèque du Vatican était ici, on ne serait guère distrait en y travaillant à loisir.

L'Abbaye-aux-Bois va à merveille. Madame Lenormant a repris ses soirées du vendredi. M. Ballanche postule à l'Académie; mais Scribe lui sera préféré, bien que sa candidature doive être, j'espère, assez soutenue. M. Fauriel est revenu du Midi et a la goutte. Magnin commence le cours sous peu. Mohl dévide son *Sha-Hamed*. Bref, cher ami, tout va son train, et les plus grands orages que je sache sont les ruptures de Lélia et de Rolla, qui ont passé tout ce dernier mois à se maudire, à se retrouver, à se déchirer, à souffrir. Liszt, qui était allé chez l'abbé de Lamennais accompagner de son piano les méditations philosophiques du prêtre poëte, en est revenu avec des lettres aimables pour nous tous, et l'a laissé assez bien, calme et travaillant à force. Quant à d'Ault, pas de nouvelles, non plus que de Barchou. Cazalès est revenu d'Allemagne, gros, parlant beaucoup et assez germanisé. Pour moi, cher ami, j'ai tout à fait embrassé l'étude et les saints solitaires de Port-Royal. C'est une Rome à ma portée, et je l'aime déjà autant que vous votre Vatican. On va nommer à l'École aujourd'hui ou demain, et je crains presque, si je suis choisi, d'être détourné de cette cellule que je me creusais pour l'année. Le reste de ma vie, bien que assez mal en accord avec une vraie cellule, ne dépare pas trop celle (un peu libre) que je me fais par l'étude et

la rêverie. Je suis heureux avec sobriété, dans l'absence souvent, par la pensée qui donne encore le plus grand bonheur, ou du moins qui conserve la plus grande délicatesse pour le sentir. J'ai dîné il y a quelque temps avec votre père, mais j'ai eu le tort de n'y être pas retourné et de n'avoir pas parlé, comme il m'en avait prié, de son livre : les heures manquent aux actions et aux devoirs. Il était assez inquiet de vous, mais vos dernières nouvelles le rassureront. Je vais à l'Abbaye deux ou trois fois par semaine.

Adieu, cher ami; revenez-nous bientôt, riche de toute cette science si bien analysée, que vous nous distribuerez à nous tranquillement assis, et qui n'aurons qu'à entr'ouvrir la bouche pour nous en nourrir. Adieu; aimez-moi toujours et croyez à mon fidèle attachement.

XV.

A M. DUVERGIER, IMPRIMEUR.

14 juillet 1835.

Apportant moi-même un soin très-minutieux, et que je ne crois pas superflu, aux détails de style et aux épreuves, je ne puis qu'être charmé de rencontrer le même soin analogue chez monsieur Duvergier et je l'en remercie beaucoup. Je n'ai rien à objecter aux corrections légères qu'il propose, *grâce, franc parler, satisfaisant.*

Quant aux guillemets, ils doivent se trouver dans Grimarest même; car ce discours est donné comme étant celui de Molière, sauf le tour indirect, et les guillemets indiquent cela.

Quant au signe —, je ne voudrais pas choquer les habitudes typographiques; mais voici mes raisons : ce signe —, qui est d'introduction assez récente, ne me semble pas devoir être uniquement affecté aux dialogues. En anglais, où il est fréquent, il intervient dans les longues phrases pour aider à s'y retrouver. Je lui attribue une signification de pause légère à faire, d'inflexion dans le tour de la pensée qui, sans l'avertissement de ce signe, serait brusque pour le lecteur. C'est dans cette intention précise que je l'ai employé deux ou trois fois. Au milieu de tant d'autres innovations, c'en est une très-légère et qui me paraît avoir son utilité, à l'employer sobrement. Que monsieur Duvergier fasse là-dessus, au reste, selon sa volonté, car ceci est sur les limites de la typographie et du style, et le typographe a le droit de revendiquer ce détail : ma pensée pourtant est que, dans notre style à la moderne, ce signe est quelquefois un appendice utile à la ponctuation; dans les vers, par exemple, je le crois en certains cas indispensable.

XVI.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES [1].

Lyon, le 26.

Madame,

En regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vous rencontrer à Genève dans le peu de jours que j'y suis resté,

1. La fille de Fontanes. Les originaux de ces lettres, adressées à madame la comtesse Christine de Fontanes, appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque de Genève.

je ne pensais pas avoir si tôt ce que j'ose croire une occasion de vous parler de nouveau des œuvres de monsieur votre père. Mais, en passant à Lyon, un de mes amis, M. Collombet, m'offre le petit écrit dont je vous adresse un exemplaire et qui, en vous apprenant ce que M. de Chateaubriand a déjà écrit sur M. de Fontanes, vous prouvera aussi le juste intérêt qui s'attache toujours à ces productions si senties et si pures. Vous voyez que, si on juge à propos de faire à Lyon un recueil incomplet, il ne saurait être indifférent d'en faire un complet, avoué, définitif, avec des portions inédites. Ce morceau de M. de Chateaubriand (qu'il augmenterait peut-être), le discours d'Académie de M. Villemain lorsqu'il succéda à monsieur votre père, une autre notice plus détaillée et plus minutieuse, formeraient un préambule naturel à ces deux volumes choisis. Mille pardons, madame, de prendre la liberté de revenir de loin sur un sujet qui d'ailleurs m'excusera près de vous. J'ai voulu vous réitérer aussi (ce que je n'ai pu de vive voix) l'assurance que j'étais tout à vos ordres pour ce que vous décideriez plus tard et à quoi je pourrais aider.

Veuillez, madame, recevoir l'expression de mon respectueux hommage.

N.-B. — J'ose vous prier aussi de vouloir bien offrir mes humbles respects à mademoiselle votre amie et mes souvenirs reconnaissants à M. Hentsch, lorsque vous le rencontrerez.

Mon adresse à Paris, rue du Mont-Parnasse, 1 *ter*.

XVII.

A M. AUGUSTE SAUVAGE[1].

15 août 1837.

Monsieur,

Je ne reçois qu'à Genève votre obligeante communication : je m'empresse de vous assurer que je serais très-reconnaissant de tout ce qu'il vous plairait, monsieur, de me dire ou de me confier sur l'intéressant sujet pour lequel ma curiosité et mon besoin de vérité ne sont pas épuisés. Je n'ai, quoique vous le disiez, écrit sous *la dictée* de personne, mais j'ai consulté des personnes qui me semblaient devoir être bien informées et n'avoir pas d'intérêt à m'induire en erreur. Tout ce que vous voudriez réformer, monsieur, de mes jugements serait bien accueilli.

Si vous me le permettiez, j'aurais l'honneur dans quelques semaines, dès mon retour à Paris, de vous écrire si vous m'en donniez les moyens, ou mieux de vous voir (car pourquoi ne vous verrais-je plutôt pas?). Si je trouvais, à

1. Sainte-Beuve répondait, dans cette lettre, à la personne qui lui avait adressé des observations relatives à son article sur Delille, que la *Revue des Deux Mondes* venait de publier (dans son n° du 1er août 1837). Il a tenu compte, dans un appendice, des communications qui lui furent faites à ce sujet, en reproduisant son article dans les *Portraits littéraires* (t. II).

mon retour à Paris, une lettre de vous, monsieur, avec votre adresse, je me hâterais d'en profiter.

Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de mes sentiments reconnaissants.

XVIII.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

Paris, ce 7 septembre 1837.

Madame,

Je réponds, pour vous obéir, à la question confiante que vous voulez bien m'adresser, même sans pouvoir vous répondre suffisamment sur les autres points encore. Je ne crois pas du tout qu'il soit urgent que vous veniez cet hiver à Paris : il ne saurait y avoir urgence à cela. Une fois votre détermination prise de publier les œuvres de monsieur votre père, ce n'est plus quelques mois qui peuvent faire ; l'essentiel, ce me semble, c'est que ce ne soit plus qu'une affaire de mois et non d'années. J'ai vu M. de Chateaubriand, mais non chez lui ; je lui ai pourtant parlé, et de vous, madame, dont il m'a demandé avec un intérêt marqué des nouvelles ainsi que de mademoiselle Led'huy, et du projet de publication sur lequel il m'a d'abord exprimé tout son désir, et son conseil surtout de restreindre à deux volumes (l'un de prose, l'autre de vers) le choix des morceaux recueillis. Indépendamment du morceau que vous avez lu (dans la notice de M. Collombet), extrait des Mémoires, sur M. de Fontanes,

M. de Chateaubriand a encore écrit dans ces mêmes Mémoires, à un autre endroit, une ou deux pages sur monsieur votre père, que je me rappelle fort bien; c'est pour vous dire que le morceau qu'on citerait de lui, en tête des volumes, s'étendrait aisément, sans compter ce qu'il y ajouterait d'approprié. Je pense qu'une lettre de vous, précisant bien votre désir, indiquant que le soin de recueillir et de classer ne retomberait pas sur lui, ou n'y retomberait que comme consultation remise à son goût, je pense qu'une telle lettre, toute simple, déciderait la chose sans aucun besoin de négociation. — Une négociation bien différente, entreprise pour moi-même, me ramènera probablement cet hiver en Suisse; j'aurai l'honneur, madame, de vous y voir en passant, du moins au retour. Je serai à Paris à la fin du printemps ou à l'été; si vous y étiez à cette époque, il serait facile (le libraire choisi) de préparer doucement l'édition, qui paraîtrait pour l'hiver. Quelques conversations avec M. Villemain, avec M. Roger, fourniraient toutes les anecdotes qu'on jugerait à propos de recueillir sur la vie littéraire de M. de Fontanes. Je causerai, avant la fin de ce mois, avec une personne qui a été fort l'amie de monsieur votre père, et que j'ai l'honneur moi-même de connaître, madame Duvivier. Enfin on arriverait, j'espère, à élever ce monument tel que son goût si pur ne le désavouerait pas s'il le jugeait. Je n'aurai, madame, qu'à me féliciter si j'y puis porter la main utilement et y entrer comme aide; ce sera un honneur que de contribuer à une telle mémoire, et un double honneur que ce soit par votre choix.

Veuillez, madame, offrir mes respectueux hommages à

mademoiselle Led'huy, et recevoir l'assurance très-humble de mon entier dévouement.

P.-S. — Je serai, dans tous les cas, à Paris encore jusqu'au 10 du mois prochain (octobre). Si je retourne en Suisse, comme cela devient probable, vous ne laisseriez pas, madame, d'en être informée; et, de là, nous pourrions ensuite tout concerter pour la *campagne* d'été.

Oserai-je toujours vous prier de nommer mon nom avec souvenirs près de M. Hentsch, à qui je dois, parmi tant d'autres choses, l'honneur de vous connaître?

XIX.

A LA MÊME.

Paris, le 24 septembre 1837.

Madame,

Je m'empresse de vous répondre pour dissiper toute inquiétude: je n'ai aucunement changé d'avis, et n'en changerai pas; soyez-en assurée. La lettre et la proposition de M. Collombet n'ont été suggérées que par le désir de l'imprimeur dont il parle et par le propre intérêt qu'il attache aux œuvres de M. de Fontanes. En passant à Lyon, nous avons parlé vaguement de l'importance qu'il y aurait à ce qu'une édition complète existât; mais ce qui s'est dit entre vous, madame, et moi, est la chose précise. — Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai eu celui de voir madame Duvivier, qui m'a parlé durant deux heures, avec âme, de M. de Fontanes, qui m'a récité de mémoire son

ode au duc d'Enghien, des morceaux du poëme de *la Grèce sauvée*, de charmantes odes dignes d'Horace, *le Voyage à Fontainebleau*, etc.; mon admiration a été vive, et, malgré la haute estime que je faisais du talent poétique de M. de Fontanes, il me semblait y découvrir soudainement quelque chose de tout nouveau. Il n'est pas apprécié comme il mérite de l'être. — J'ai vu en outre M. Roger, qui avait reçu votre lettre; il a achevé sa notice, qui paraîtra d'ici à deux mois au plus tard. Il l'a été lire à M. de Chateaubriand, qui, après l'avoir entendue, l'a embrassé en lui disant : « Vous avez payé notre dette : c'était un remords que j'avais. » M. de Chateaubriand lui-même, je n'en fais nul doute, achèvera de la payer. Quelques pages nouvelles compléteront celles qui sont écrites déjà. Ces pages, les discours académiques de MM. Villemain et Roger, la notice de ce dernier, voilà d'excellentes Introductions. Je ferai moi-même un grand morceau sur M. de Fontanes. Entrer dans l'édition même serait un grand honneur, serait trop d'honneur; nous verrons pourtant alors, et c'est l'impression de M. de Chateaubriand qui devra aussi être consultée sur ce point. Quand il est l'introducteur, il ne convient peut-être guère qu'un autre le soit. Au reste, nous verrons alors. Et, dans tous les cas, ma notice, insérée dans la *Revue des Deux Mondes*, aiderait l'édition. Pour les détails de l'édition, je serai tout à vos ordres, madame; n'en doutez plus, je vous prie. Il me semble que la réponse à faire au libraire de Lyon est un ajournement de toute détermination pour l'instant. Je compte passer l'hiver à Lausanne. Je reviendrai à Paris au commencement de juin. Vous y serez peut-être déjà. Tout en préparant l'édition et en annonçant qu'on la

prépare, on verrait venir les libraires; on comparerait leurs propositions, et l'on choisirait. Tout cela, en s'en occupant avec suite, demanderait peu de temps. Une fois l'impression commencée, vous pourriez, madame, ne plus rester à Paris si vous aimiez mieux repartir : je la reverrais en détail; il suffirait d'avoir réglé d'avance ce qui y devrait entrer. Tout en corrigeant les épreuves, j'écrirais mon Portrait littéraire. S'il paraissait convenable à vous, madame, à M. de Chateaubriand, à M. Roger, qu'il entrât à la suite de leurs notices, on l'y mettrait : ce qui n'empêcherait pas qu'il ne parût en même temps dans la *Revue des Deux Mondes* pour faire annonce. — M. Roger, en reparlant à M. de Chateaubriand de l'édition des œuvres de M. de Fontanes, l'a encore mieux préparé que je n'avais fait à ce que vous devez lui en dire. Mais une seule lettre suffira, je pense : il promettra ; et on le lui rappellera seulement au dernier moment et à la veille de l'édition même. Deux matinées lui suffiront.

Veuillez, madame, en recevant mon respectueux hommage, vouloir bien compter sur mon entier dévouement.

XX.

A M. WILLIAM ESPÉRANDIEU[1].

Paris, ce 12 octobre 1837.

Monsieur,

A la veille de partir pour Lausanne, je veux du moins vous faire arriver auparavant quelques-uns des remercîments

1. M. William Espérandieu, ancien juge au tribunal d'appel du canton de Vaud et l'un des fondateurs du *Nouvelliste vaudois*,

que je vous dois pour la conduite de cette affaire qui m'intéressait si vivement et dans laquelle, sans me connaître, vous m'avez tant aidé. J'ai su par votre ami M. Olivier tout ce que vous avez fait pour la réussite, et je vous en garde, monsieur, une vive et sérieuse reconnaissance. Ce que je vais tenter à Lausanne m'effraye un peu, au moment de l'entreprendre. Je n'ai jamais parlé en public, je n'ai jamais enseigné; j'ai écrit à mon loisir et à mon caprice. Il faut qu'aujourd'hui il en soit tout autrement. De plus, le sujet que je vais traiter[1], bien qu'il m'ait depuis longtemps occupé, ne sera véritablement étudié, approfondi par moi, qu'à mesure que je le déroulerai devant tous. Tout cela fait donc de mon entreprise chez vous une affaire très-grosse pour moi[2] et comme un *recommencement* entier de manière et d'habitude. Mais tant d'autres raisons particulières et intérieures, qui tiennent aux difficultés ou aux distractions de la vie d'ici, m'ont dit tout bas la nécessité de recommencer en effet et d'oser, que je me suis mis au-dessus des chances. Vous jugez, monsieur, dans cette situation combien la première bienveillance que j'ai tout d'abord rencontrée chez vous m'est précieuse et même nécessaire, et combien j'ai besoin qu'elle se prolonge encore et qu'elle

mort à Montreux en 1876. « Grand ami de Vinet, de Monnard et surtout de Juste Olivier, il avait puissamment contribué, comme membre du Conseil de l'instruction publique, à l'appel de Sainte-Beuve à Lausanne; aussi celui-ci lui en avait-il conservé le plus reconnaissant souvenir. » (Note de M. Louis Ruffet dans *le Journal de Genève* du 1er décembre 1876.)

1. *Port-Royal.*

2. En 1854, Sainte-Beuve écrivait à M. Espérandieu : « Sans mon cours à Lausanne, je ne serais pas aujourd'hui professeur au Collége de France. »

m'accompagne longtemps. Je vous prie, monsieur, de le dire aux personnes que votre zèle a, dès le principe, associées et intéressées à mon affaire, à M. Monnard, qui m'est bien connu par des amis communs. Je serai à Lausanne vers le 20, et, si votre ami M. Olivier est encore absent, comme me le fait craindre l'état de la santé de madame Olivier, je recourrai tout aussitôt à vos indications pour mes premiers pas et les règlements de détail.

A bientôt donc, monsieur, et croyez d'avance à tous mes sentiments particuliers de considération et de bienveillance.

XXI.

A M. XAVIER MARMIER, A LA LÉGATION DE FRANCE, A COPENHAGUE.

Lausanne, ce 29 décembre 1837.

Cher Marmier,

Où cette lettre vous atteindra-elle? êtes-vous retourné en Suède? êtes-vous encore à Copenhague? la vôtre m'est arrivée, par suite de ricochets, plus d'un mois après sa date; mais, en me donnant des détails de vous, elle m'a procuré du bonheur. J'en voudrais encore. Si vous passez l'hiver là-bas, je vois que nous serons de retour à Paris ensemble vers les premiers jours de juin. Quelle joie de se revoir et de dîner, en riant aux éclats, dans le petit cabinet de Pinson[1]!

1. Le restaurateur Pinson, dans la rue de l'Ancienne-Comédie.

Combien vous me raconterez de choses et d'hommes, cher ami, depuis les poëtes Oehlenschlager et Tegner, que vous nous faites déjà connaître, jusqu'à ces beautés du Nord qui ne nous apparaissent dans vos lettres qu'à travers un tendre nuage. Tâchez, s'il n'y a pas de cœurs à briser, de rester libre et de nous revenir léger. J'aurai, moi, bien moins à vous raconter : mon *cours*, toujours mon *cours!* c'est ma pensée unique et mon poids constant dans ces sept mois. En voilà déjà deux de passés. C'était le plus dur : les autres suivront plus aisément. Vous aurez vu dans la *Revue des Deux Mondes* mon discours d'ouverture. Tristesse à part, je suis content. Je le serai surtout quand nous nous reverrons, et, là, dans ces moments, la tristesse même du fond, et la plus durable, sera noyée. Aurez-vous lu là-bas mes *Pensées*[1] que le souffle hostile de Paris vous aura fait arriver tout échevelées, les pauvrettes! Pour être si battues, je ne les aime pas moins que les autres, tant les poëtes sont opiniâtres. Je les aime aussi parce que votre nom y est, et non peut-être à la moins bonne page. — Je me suis réconcilié avec la *Revue* après l'avoir boudée un peu; mais, au fond, cette bouderie n'était que pour la *forme*, et je tenais seulement à paraître un peu digne et à avoir l'air de *quelqu'un*, tandis que Planche, vers la fin, m'avait un peu troussé sans façon. Après tout, cher Marmier, je n'ai jamais été plus consolé par l'étude, par la solitude animée qu'elle me fait durant tant d'heures chaque jour. L'amour est ajourné; le reprendrai-je jamais? *ai-je passé le temps d'aimer?* — Attendons, oublions surtout, oublions ce que

1. *Pensées d'août*

nous avons cru éternel. Voyez-vous, c'est à jamais fini *de ce côté* que vous savez; je ne reverrai ni n'écrirai jamais; j'ai été si blessé d'une telle indifférence! mais *blessé*, cela veut dire que j'en souffre encore.

Je suis ici chez de bons amis, M. et madame Olivier, nobles cœurs, natures simples et profondes, poëtes des anciens jours et des délicatesses d'aujourd'hui. Vôtre nom revient souvent dans le dénombrement que nous faisons des amis absents, dans ce petit nombre de *purs* et de *bons* qui consolent des corrompus et des méchants. Vous passerez ici un jour, et vous y parlerez de moi avec nos amis, comme je parle avec eux de vous: car j'y aurai fait une longue et profonde trace en ces beaux lieux que je désespérais de jamais visiter. Adieu. Écrivez-moi, aimez-moi.

Tous mes vœux du cœur pour cette année.

XXII.

A MADAME VERTEL.

Lausanne, 31 décembre 1837.

Je ne veux pas ici plus qu'à Paris laisser passer, chère madame et amie, le jour de l'an sans vous offrir tous mes vœux habituels et sans vous rappeler qu'ils ne cessent de se former pour vous. Comment êtes-vous? que faites-vous de votre santé? Vos enfants sont chez vous en vacances. J'aurais baisé au front mademoiselle Clotilde et sur les joues mademoiselle Noëma si j'avais été à Paris. Veuillez le leur dire. Je suis ici un peu en vacances moi-même pour quel-

ques jours, mais bien entièrement occupé et absorbé d'habitude. Je fais trois leçons par semaine, d'une longue heure chacune; il y vient des dames en assez grand nombre, mais je leur souris peu et ne suis qu'à mon grave sujet. Dans cinq mois, je retournerai vous voir. Quel bonheur, quand je monterai votre escalier et que je ressaisirai le passé interrompu! Adieu; ce n'est que pour vous saluer, car qu'aurait-on à se dire plus au long sinon des souffrances? Écrivez-moi un mot.

Je vous embrasse respectueusement.

P.-S. — Mes amitiés à votre frère.

XXIII.

A M. ALEXANDRE VINET.

Lausanne, ce 1er janvier 1838.

Je suis, monsieur, plus touché que je ne puis vous dire de votre démarche[1] si superflue d'ailleurs, mais dans laquelle

1. M. Vinet avait communiqué à Sainte-Beuve, avant de la publier, la partie la plus sévère d'un jugement écrit par lui, sur la nouvelle intitulée *Madame de Pontivy*, qui venait de paraître, quelques mois auparavant, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1837, et qui fait aujourd'hui partie des *Portraits de femmes* (chez les éditeurs Garnier frères). — C'est à la communication de M. Vinet que Sainte-Beuve répondait dans cette lettre. — On peut consulter, sur les relations de Sainte-Beuve avec M. Vinet, le livre intéressant et détaillé de M. E. Rambert, *Alexandre Vinet, Histoire de sa vie et de ses ouvrages* (2 vol., Lausanne, 1876). Sainte-Beuve a consacré lui-même plusieurs articles à M. Vinet. (Voir ce nom dans la Table générale qui termine les *Premiers Lundis*, t. III (chez Michel Lévy frères), et dans la Table de *Port-Royal*, publiée en 1871 (à la librairie Hachette).

je suis heureux de saisir une preuve affectueuse de plus. Tout ce que vous direz et écrirez sera bien reçu. Je sais quel embarras, lorsqu'une fois on se connaît, il y a à écrire l'un sur l'autre. L'éloge me paraît alors au moins aussi embarrassant que la critique, et c'est l'éloge surtout qui m'embarrassera venant de vous. Vous avez été trop indulgent, et d'avance je reconnais très-fondée l'objection qu'on a tirée de *Madame de Pontivy*. Je me souviens que, la première fois que je revis madame de Broglie, bien des mois après, elle commença, dès que nous fûmes seuls, à me reprendre là-dessus, et je n'eus guère rien à répondre. Le malheur des natures qui n'ont que des inspirations et des inclinations sans la foi est d'être à la merci d'un souffle et d'une vicissitude. Quand j'écris, quand je parle, je me sens presque involontairement amené à suivre un certain ordre de vérités et je ne trouve que là les réflexions dont mon esprit et ma plume ont besoin. Mais si, par malheur, d'autres inspirations se présentent quelquefois, si d'autres souffles me rapportent durant quelque loisir des parfums oubliés, je m'y laisse reprendre, et ma plume alors et mon esprit se livrent à cet ancien et nouvel attrait. Quant à *Madame de Pontivy*, je sais mieux que personne la cause; celle que vous rapportez à mon goût de psychologie fine est même plus spécieuse que vraie. Et cette nouvelle n'a été écrite qu'en vue d'une seule personne et pour la lui faire lire et pour lui en faire agréer et partager le sentiment. En ce faisant, je n'étais pas même fidèle à ce rôle devant les hommes qu'il faut au moins soutenir avec conséquence et bonne grâce, quand une fois on l'a pris en main, et je ne m'étonne pas que des personnes sérieuses et qui veulent

bien être attentives à mon égard aient démêlé à cet endroit le faible et le faux.

Voilà, monsieur, ma confession là-dessus, et vous voyez combien vous êtes loin d'avoir pu dire ce que je me dis.

Mais laissez-moi vous remercier de votre attention si délicate, si affectueuse. Je sens, croyez-le, tout le prix de cette affection en laquelle j'ai confiance plus encore que je ne le témoigne et que je ne la cultive. La meilleure façon de répondre à ces sortes d'affections serait, je me le dis, d'entrer dans les sentiments tout sérieux qu'elles vous souhaitent pour votre bonheur; et, tant qu'on n'est pas fixé dans ces sentiments, tant qu'on en est bien plus loin qu'on n'ose l'avouer, il semble alors qu'on doive mettre, par respect même, une discrétion extrême à ces amitiés qui seraient si précieuses, et qui le sont puisqu'on croit déjà les posséder. Mais, je vous le répète, le respect même du fond fait qu'on est plus discret dans les témoignages.

J'offre tous mes hommages et mes vœux à madame Vinet.

XXIV.

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Lausanne, ce 2 janvier 1838.

Il faut que je vous remercie d'abord bien vivement pour le bonheur si vrai que m'a fait votre lettre. Si je pouvais douter combien je vous suis ami, la joie que j'ai eue en voyant de votre écriture, et en lisant et vos détails et vos vers si pleins de larmes, me l'aurait appris. J'espère,

madame, que ce mot vous trouvera mieux portante, et remise au moins de corps, M. Valmore aussi. Pour moi, je vais, mais assez juste et ayant besoin, pour ne pas faire naufrage de santé, de bien des précautions. Grâce à Dieu, voilà deux mois finis sans encombre, et je n'en ai plus que *cinq*[1]. Après quoi, vous me verrez vous arriver. Je ne fais qu'une seule et unique chose en tout ce temps, mon cours, toujours mon cours. Les pauvres vers et le loisir qui les berce sont ajournés. Pourtant, en venant ici, dans la route, il y a plus de deux mois, j'ai fait ce sonnet que je veux vous dire, comme une pauvre petite fleur à offrir de loin à mademoiselle Ondine[2] : je voudrais y joindre un petit bonbon pour votre autre charmante enfant. — C'est en traversant le Jura :

Sur ce large versant, au dernier ciel d'automne,
Les arbres étagés mêlent à mes regards
Les couleurs du déclin dans leurs mille hasards,
Chacun différemment effeuillant sa couronne.

L'un, pâle et jaunissant, amplement s'abandonne;
L'autre, au bois nu mais vert, semble au matin de mars;
D'autres, près de mourir, dorent leurs fronts épars
D'un rouge glorieux dont tout ce deuil s'étonne.

Les sapins cependant, les mélèzes, les pins,
D'un vert sombre, et groupés par places aux gradins,
Regardent fixement ces défaillants ombrages,

Ces pâleurs, ces rougeurs avant de se quitter,...
Et semblent des vieillards, qui, sachant les orages
Et voyant tout finir, sont tristes de rester.

1. C'était l'année où Sainte-Beuve faisait son cours sur Port-Royal, à Lausanne.

2. Une des filles de madame Desbordes-Valmore.

Quand je dis que la poésie est loin, j'entends du milieu de mes journées; car, le soir, avec les amis chez qui je suis, M. et madame Olivier, tous deux poëtes et vrais poëtes, nous en parlons; ils m'en disent, ils me chantent de leurs chants ou des vôtres. Ceci n'est que vrai. L'autre soir, un de nos étudiants d'ici, M. Durand, jeune *troubadour* qui fait des chansons et les chante sur la guitare, nous a, entre autres choses et sans qu'on le lui demandât, chanté *le Rêve du jeune mousse*. Jugez de ma joie émue. Je me rappelais cette soirée chez madame de Simonis, et sa voix me revenait sous celle de notre jeune chanteur. Ainsi nous faisons. J'ai lu à mes amis ces vers à *Pauline* : comme ils ont compris! remerciez-la de ses douleurs qui inspirent de telles plaintes et qui sont nées elles-mêmes d'une âme brisée dans ses chants. On est poëte ici, on y est peu *artiste;* mais la poésie du fond y fleurit comme une fleur naïve. On y chante beaucoup. Les étudiants ont une société dite la société de *Zofingue* (c'est une sorte d'union entre tous les étudiants de la Suisse, qui s'assemblent une fois l'an à la ville centrale de Zofingue) : ils s'assemblent ici à Lausanne une fois par semaine, ils y lisent des morceaux de leur composition, et y chantent en chœur des couplets qu'ils font pour les solennités de l'histoire suisse. Ainsi, le jour de l'anniversaire du serment des trois Suisses au Rutli, j'assistai à cette réunion des étudiants et j'entendis chanter ces deux couplets que l'un d'eux venait de faire. Je vous les mets, pour montrer le sentiment profond, quoique les vers soient peu de chose; mais, dit en chœur par ces mâles et pures voix, c'était émouvant jusqu'aux larmes :

Souvenir immortel,
Notre cœur est l'autel
Où rayonne ta gloire.
Soupirant dans les fleurs,
Au lac mêlez nos pleurs,
Fontaines de l'histoire!

D'eux nous n'avons plus rien.
L'étincelle du bien
N'échauffe plus leur cendre.
Mais l'âme, elle, est aux cieux;
La force des aïeux
Peut encore en descendre!

Les étudiants, quand je suis arrivé ici, m'ont donné une belle sérénade à dix heures du soir, sous une lune argentée, moins argentée que leurs voix. Il y avait des vers de ce jeune M. Durand à mon intention. Je vous les donnerai un jour avec ma réponse, que je viens seulement de leur achever, ayant profité pour cela de cette vacance du jour de l'an[1]. — Je suis un peu comme ce pauvre jeune homme qui faisait des tragédies *le dimanche.*

Il y avait ici un *vrai* et qui pouvait devenir *grand* poëte : il vient de mourir à vingt-quatre ans durant un séjour en Allemagne. Il avait du *génie.* Je vous donnerai de ses vers, dont on m'a promis copie.

C'est avec tout cela et avec force étude que je me donne le change loin de vous.

Offrez tous mes hommages et mes vœux à votre belle amie, à qui j'écris en vous écrivant à vous-même. Recevez

1. Cette réponse se trouve dans les *Notes et Sonnets* (p. 289), qui terminent les Poésies de Sainte-Beuve, seconde partie (chez Michel Lévy frères).

toutes mes pensées reconnaissantes et dévouées. Offrez mes amitiés à M. Valmore, qui n'a pas eu besoin de plus de temps pour me laisser voir en lui un ami. Je baise le front de votre chère petite, et la main de mademoiselle Ondine.

Vous m'écrirez au moins bientôt, encore.

XXV.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

Lausanne, ce mardi 27 mars 1838.

Madame,

Depuis bien longtemps je voulais avoir l'honneur de vous prévenir et de vous écrire pour vous demander quels étaient vos prochains projets pour Paris. Il a fallu toute une occupation continuelle pour me faire ajourner jusqu'à ce moment et me laisser l'apparence d'une négligence dans une affaire que j'ai à cœur autant que jamais. Vous comptez, me dites-vous, partir pour Paris dans les premiers jours de mai au plus tard. Je n'y pourrai être tout à fait aussi tôt. Mon cours ne finit ici que le 31 mai : c'est le terme pour les cours de l'Académie.

Je ne serai donc à Paris que dans les premiers jours de juin; mais, à coup sûr, à cette date, j'y volerai bien vite, et je serai alors tout à vos ordres.

Je ne désespère pas, sur les lieux, et quand l'édition sera toute prête, de voir M. de Chateaubriand se décider à

ajouter quelques pages à celles qu'il a déjà écrites sur M. de Fontanes. Mais j'attendrai ce moment pour lui en parler.

Je puis dès à présent écrire à un de mes amis très-particuliers de Paris et qui connaît assez de libraires; vous pourrez alors en entendre quelques-uns lors de votre arrivée, même sans vous décider aussitôt. Mais il n'est pas mauvais qu'il y en ait plusieurs qui se présentent et qu'on sache que vous préparez, madame, cette publication des Œuvres de monsieur votre père.

Mon cours m'occupe si absolument *trois fois* par semaine (et même tout le reste du temps pour le préparer), que je ne vois guère jour à aller à Genève. Il n'y a pas de vacances de Pâques ici, et on n'a que le dimanche pour toute fête. Ainsi, de ce moment à la fin de mai, nous n'aurons pas un seul congé, et j'ai encore vingt-six leçons tant à débiter qu'à composer.

Si donc je ne pouvais aller à Genève pour avoir l'honneur de vous y entretenir, nous remettrions le premier rendez-vous à Paris. En y arrivant au commencement de mai, vous auriez déjà eu le temps d'y être comme établie. Dès le lendemain de mon arrivée, j'aurais l'honneur de vous y voir, et nous nous occuperions, si vous le permettiez, tout aussitôt, de ce qui concernerait l'édition.

Mon dessein a toujours été d'écrire une notice détaillée et une espèce de portrait, autant que je le pourrais, de monsieur votre père. Je n'osais aspirer à l'honneur de figurer dans l'édition même : si cela vous agréait, je ne pourrais qu'en être profondément reconnaissant. Mon désir serait qu'il y eût quelque chose et de M. de Chateaubriand, et de M. Roger et de M. Villemain, en un mot des prin-

cipaux amis littéraires de M. de Fontanes; et, sur les lieux, cela, j'imagine, pourrait très-bien s'arranger.

Soyez assez bonne, madame, pour me vouloir bien donner de vos nouvelles, me tenir au courant de votre départ, et me dire si mes dispositions, telles que je viens de vous les soumettre, ne contrarient pas trop les vôtres.

Croyez que je n'éprouverai jamais de plus vrai plaisir que quand je tiendrai dans mes mains les volumes publiés de M. de Fontanes.

Recevez, madame, l'expression de mon plus respectueux hommage.

XXVI.

A M. WILLIAM ESPÉRANDIEU.

Lausanne, 14 avril 1838.

Je suis bien sensible, cher monsieur, à votre appel amical et réitéré. J'ai en effet donné congé pour le vendredi saint; mais cela ne m'a avancé que juste, car j'étais à bout de mes munitions et je n'avais pas ma suivante leçon prête. Il me faut donc, ces jours-ci, reprendre de l'avance et il me serait impossible de porter à Vevey autre chose qu'un esprit préoccupé et embrouillé de son sujet. J'aurais eu plaisir sans cet embarras à vous aller joindre, à saluer messieurs vos parents, à tenir envers l'aimable madame B... une promesse déjà ancienne. Tout cela est ajourné. Je

médite bien plutôt de tâcher de finir vers le 15 mai, et d'avoir ainsi les dernières semaines libres et légères, pour jouir un peu des amis que j'ai ici, parmi lesquels je ne compte aucun plus que vous. Croyez-moi bien le vôtre.

P.-S. — Olivier, qui vous dit beaucoup d'amitiés, est dans mon cas. Il pousse très-vivement son Histoire [1], et compte avoir terminé vers juillet.

XXVII.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

Jeudi, midi.

Madame,

Je viens de voir M. de Chateaubriand, et ces trois quarts d'heure de conversation ont éclairé bien des choses. J'ai son avis sur les deux ou trois points qui nous importent le plus. J'aurai l'honneur d'aller vous en rendre compte demain vers midi. Nous sommes tombés aisément d'accord sur l'*Épître à Boisjolin*. Quant à la proposition des libraires, M. de Chateaubriand juge celle de M. Hachette la plus acceptable convenablement; la proposition de l'autre libraire, en effet, reste subordonnée à une négociation trop officielle, dont je vous conterai le détail.

1. *Études d'histoire nationale : le major Davel (1725), Voltaire à Lausanne (1756-1758), la Révolution helvétique (1780-1830)*. Ce volume, auquel M. Juste Olivier travaillait alors, ne parut qu'en 1842 à Lausanne.

Enfin, madame, j'irai demain vous expliquer tous ces points.

Recevez mon respectueux hommage et veuillez l'offrir à mademoiselle Leq'huy.

XXVIII.

A LA MÊME.

Ce mercredi.

Madame,

J'aurais eu l'honneur de vous aller saluer aujourd'hui, si je n'avais été repris de mon mal de *voix :* j'ai pourtant passé chez le libraire deux fois sans trouver personne autre que sa femme, laquelle n'a pu me donner le dernier mot, tout en m'en donnant un *avant-dernier* très-favorable Je lui ai lu le passage de votre lettre, madame, qui concerne l'extrême bonne volonté de M: de Salvandy. Le libraire doit m'écrire demain. Je n'ai pas encore reçu de réponse de Lyon. Je compte aussi écrire à M. Hachette, pour avoir son mot *en tout cas;* il aura ma lettre demain. Je suis, croyez-le bien, aussi impatient que vous, madame, d'une conclusion à laquelle nous touchons, je l'espère. — Voici le morceau sur madame de La Fayette : beaucoup d'autres articles de moi ont été recueillis dans un second et un troisième volume de *Critiques et Portraits* qui se trouvent dans les cabinets de lecture, très-aisément; je regrette bien de n'en pas avoir à ma disposition un seul exemplaire. Il

reste un certain nombre d'articles non recueillis; mais vraiment je crois, comme M. de Laborie, que celui que voici est le meilleur[1].

J'ai l'honneur, madame, de vous offrir mon respectueux hommage.

XXIX.

A LA MÊME.

Ce vendredi matin.

Madame,

Je viens de voir M. Hachette et de lui poser la difficulté. Il n'a pas paru convaincu et tient toujours à ce point, mais sans imaginer toutefois que ce puisse être une cause de ne pas définitivement s'entendre. Lorsque je lui ai témoigné le désir de le mener chez vous, il a désiré lui-même que le point en litige fût préalablement aplani; il voit M. Rousselle ce matin et le priera de vous expliquer, de vous justifier ce qui lui paraît convenable à lui éditeur, et ce qui resterait tout à fait en dehors de votre participation. Il priera M. Rousselle de s'en expliquer également avec M. Roger. M. Hachette est, au reste, si porté à croire que ce ne peut être une difficulté essentielle, que je l'ai déjà trouvé occupé des arrangements pour imprimer. M. Rous-

1. Cet article sur madame de La Fayette avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1836. Il fait aujourd'hui partie des *Portraits de Femmes*.

selle vous verra probablement ou demain ou dimanche, madame; il est à regretter que M. Roger parte et que M. Rousselle ne puisse peut-être lui expliquer auparavant en quel sens il conçoit la chose.

Pour moi, voici encore ce qu'il me semble et que, pressé par le temps, je vous ai si mal expliqué hier :

Il faudrait vous effacer dans la publication (au cas où cet avis de l'éditeur et signé de lui y entrerait), et ne pas mettre en tête du titre :

Publiées par madame sa fille;

mais seulement :

Publiées d'après les manuscrits, etc.;

Vous rappeler, madame, qu'il ne vous reviendra aucun avantage matériel de cette publication (car les malheureux mille francs ne comptent pas), et que votre délicatesse, par conséquent, ne peut être sérieusement compromise dans l'achat universitaire plus ou moins considérable et plus ou moins avoué;

Vous rappeler enfin, madame, que c'est uniquement le *nom* de monsieur votre père que vous mettez à même, en livrant les manuscrits, de faire naturellement et tout seul son chemin dans cette publication.

Mille pardons de tant d'insistance, madame; mais il me semble que, tout en voyant de la sorte les choses en dehors et comme les verra le gros du public, je les vois en même temps assez en dedans aussi, du moins pour l'intérêt que j'y sens. Que les œuvres de M. de Fontanes paraissent, qu'elles soient publiées le plus complétement et le plus correctement qu'on le pourra, que cet anneau classique

se fixe dans la chaîne de notre littérature au rang qui lui est dû, et où on le cherche en ne trouvant jusqu'ici que son nom, — voilà ce qui importe, voilà la considération essentielle. S'il y a à vous quelque sacrifice, madame, à ne pas tenir compte d'autres considérations personnelles, ce sera un dévouement de plus; vous y êtes accoutumée.

Au pis, voilà l'état des choses : on ne peut imprimer ni recueillir les œuvres de M. de Fontanes qu'avec votre autorisation : il y a *veto* de votre part; vous levez ce *veto*, vous livrez et laissez aller les manuscrits. Le nom de M. de Fontanes trouve un éditeur qui fait les frais sans qu'il vous revienne rien (car encore un coup ces mille francs ne sont rien et rentrent dans les frais). Cette édition se fait le mieux possible, il n'y entre rien que de *convenable* par rapport au nom de Fontanes (et quoi de plus *convenable* à ce nom que cette note même de l'éditeur?). Je vous demande en quoi vous pourriez, madame, vous croire le moins du monde coupable, et ce que votre exquise délicatesse pourrait avoir à se reprocher.

Je voudrais bien que mademoiselle Led'huy fût moins de votre avis qu'hier; offrez-lui tous mes hommages et croyez, madame, à mes respects dévoués.

P.-S. — Je saurai par vous, madame, s'il vous plaît, et aussi par M. Hachette, qui doit m'écrire, le résultat de votre entretien avec M. Rousselle.

XXX.

A LA MÊME.

Madame,

J'étais venu pour vous soumettre deux petites corrections qui sont *pressées*.

Dans le poëme sur l'*Astronomie*, dans ce vers :

> Si pourtant, loin *de* nous, *de* ce vaste empyrée,
> Un autre genre humain peuple une autre contrée,

pour éviter ces deux *de*, je mettrais :

> Si pourtant, loin de nous, *en* ce vaste empyrée.

L'autre correction est dans *le Jour des morts*. Au lieu de :

> Là, d'un fils qui mourut en suçant la mamelle,
> Une mère *au Destin reprochait* le trépas
> Et sur la pierre étroite elle attachait ses bras...

(c'est ainsi que sont les vers partout imprimés, mais c'est trop païen), je lis dans la copie de madame Duvivier :

> Là d'un fils qui mourut en suçant la mamelle,
> *Quelque Rachel* ENCOR déplorait le trépas...

Mais *encor* se trouve répété trois fois en dix vers et je proposerais :

> Quelque Rachel en deuil ne se consolait pas...

Si vous vouliez, madame, m'écrire là-dessus un petit mot ce soir, je le recevrais demain matin assez à temps pour pouvoir donner la correction. Pour que ce mot m'arrive plus vite, voudriez-vous l'adresser *n°* 2, *cour du Commerce-Saint-André-des-Arcs* [1] ?

Mille excuses de ce griffonnage, madame, et mille hommages, ainsi qu'à mademoiselle Led'huy.

XXXI.

A LA MÊME.

Ce lundi matin.

Madame,

Voici une variante que je propose pour le vers mis en question hier :

De Roméo la jeune amante
Rougissait d'un éclat moins doux.

Veuillez relire les strophes qui précèdent; il est question de la rougeur de la jeune Anglaise :

Que j'aime ta rougeur naïve!...

et cette idée de rougeur et de trouble qui *embellit* se lie avec la strophe qui suit :

1. C'est là que demeurait Sainte-Beuve, à l'hôtel de *Rouen*, qu'il a toujours appelé *Rohan*, ce qui était probablement le nom primitif de cet hôtel, car la cour de Rohan est derrière. De même il était fidèle à la tradition historique, en écrivant rue Saint-André des *Arcs* (et non pas des *Arts*), à cause d'une ancienne église qui a donné son nom à la rue et qui avait, en effet, des arceaux.

Ton sein bat, mon âme est émue...

Je me permets de vous presser pour ce détail, parce que je vais donner la pièce à l'impression demain; un petit mot de réponse, s'il vous plaît.

Mille hommages respectueux, et à mademoiselle Led'huy: je ne saurais vous dire combien je suis heureux de tout ce que vous m'avez confié de trésors biographiques.

XXXII.

A LA MÊME.

Jeudi.

Madame,

En y repensant encore, je ne puis m'empêcher de regretter les deux dernières strophes de l'ode sur la statue de Henri IV. Voici encore mes raisons : c'est par cette pièce que se terminent les *Poésies* de M. de Fontanes, à proprement parler. Vient ensuite *la Maison rustique;* ainsi l'attention se porte sur cette fin : or, les deux strophes expriment une idée générale, familière à M. de Fontanes et qui correspond bien à l'ensemble de ses poésies. Si c'est la même idée que dans l'ode sur *les Embellissements de Paris*, ce ne sont pas du tout les mêmes expressions, ce n'est pas une répétition par stérilité, c'est une répétition par conviction et par intention, à tel point qu'il conviendrait de la faire ressortir dans la notice. Sous Napoléon, il regrette qu'il n'y ait que des *Chériles* comme sous *Alexandre;* sous les descendants de Henri IV

il regrette qu'il n'y ait plus de *Malherbe*. Cette idée, qui se retrouve encore dans l'ode sur *la Littérature de 1812*, où il ne voit plus de *Virgile*, hélas ! mais seulement lui un *Silius*, c'est-à-dire un adorateur à distance de Virgile, cette idée achèverait bien cette série de poésies. Elle honore d'ailleurs son goût, plus qu'elle ne condamne sa sagacité ; les Malherbes *de depuis* (si Malherbes il y a) étaient fort imberbes alors ; et cette sévérité qui récidive sur la littérature dite de l'Empire ne fait que l'en séparer mieux. Veuillez y songer encore, madame, et, au cas où vous consentiriez, m'envoyer sous un pli la feuille de ces deux dernières strophes coupée de la copie de madame Duvivier.

J'ai vu une fois déjà M. Rousselle et je dois le revoir au premier jour.

Veuillez recevoir tous mes hommages respectueux, madame, ainsi que mademoiselle Led'huy.

P.-S. — Cette idée si familière à M. de Fontanes, et à plusieurs reprises et *finalement* dans cette ode exprimée par lui, est très-fondamentale, elle explique même jusqu'à un certain point comment il a si peu fait : de l'école de Racine, il sentait que les grandes places dans cette ligne étaient prises depuis plus d'un siècle ; il se voyait dans un siècle de décadence et ne pouvait s'empêcher de regretter ces âges de la grande gloire desquels il était parent ; ce regret lui échappe *une dernière fois dans la dernière ode*. La notice le dirait ainsi. Ces deux strophes enfin sont, sinon bien belles, du moins assez caractéristiques.

N.-B. — Dans l'ode des *Embellissements de Paris*, veuillez voir la strophe ?

A sa voix marchent vers nos rives
Nos invincibles légions,
Traînant les dépouilles captives
Et l'or de trente nations.
On porte *devant l'immortelle*
Ces dieux, enfants de Praxitèle...

Devant l'immortelle, ce me semble, ne se comprend pas bien : est-ce *la légion immortelle?* est-ce *la nation immortelle?* On est arrêté; je proposerais :

Il t'apporte, France immortelle,
Ces dieux.....

Veuillez relire l'ensemble des strophes : je crois que cela marcherait sans difficulté. Comme je n'ai de cette ode qu'une copie faite par M. Dourdain [1], soyez assez bonne pour consulter la copie de madame Duvivier.

Dans l'ode sur *le Château de Colombes*, à la quatrième strophe :

Sage Rollin! dans ces prairies,
Sur ces bords que tu vins fouler,
Jusqu'à moi de tes mœurs chéries
Le *charme* semble s'exhaler.

Je proposerais « le *parfum* » parce que la troisième strophe finit par *charmés*. Comme d'ailleurs je n'ai encore de cette ode que la copie faite par M. Dourdain, il faudrait vérifier sur celle de madame Duvivier s'il y a bien *charme*.

1. Voir sur M. Dourdain l'article intitulé *Mes secrétaires*, *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 457.

XXXIII.

A LA MÊME.

Samedi.

Madame,

Selon votre désir, j'ai essayé de mieux marquer, par quatre vers ajoutés, la *Vénus-Uranie* qu'adore la fille d'Aristide et qui vous avait paru trop pareille à l'autre; cette Vénus (*Uranie* dans les cieux) m'a paru dans les champs être une espèce de *Vénus-Cérès*, et dans les cités une espèce de *Vénus-Minerve*; en un mot, l'ordre, le travail en même temps que la grâce et le plaisir, et ces derniers subordonnés. Voici mes quatre vers sur la feuille ci-jointe[1]; veuillez, madame, les juger en place, et me *renvoyer* la feuille avec votre avis.

On m'a donné des remords sur l'omission que je voulais faire du morceau de Juvénal traduit par M. de Fontanes. Il tenait beaucoup, il paraît, à ce morceau; il avait gagé avec Suard, Morellet, etc., qu'on pouvait traduire ce morceau (horrible en latin) et le faire supporter en français par le sérieux et l'énergie même. Il croyait avoir réussi.

Voici le morceau en question; si vous me le renvoyez, j'en conclurai, madame, que je puis l'insérer en son lieu, moyennant une petite note explicative.

1. Cette feuille manque. Les vers de Fontanes auxquels Sainte-Beuve fait ici allusion se trouvent dans les fragments de *la Grèce sauvée*, pages 365 et 366 du tome Ier des *Œuvres* de M. de Fontanes, Paris, 1839.

J'aurais mieux aimé vous aller dire moi-même tout cela, madame; mais je n'aurais pu aujourd'hui et c'est un peu pressé pour l'impression.

Mille hommages respectueux, ainsi qu'à mademoiselle Led'huy.

XXXIV.

A LA MÊME.

Jeudi.

Madame,

Voici le vers trouvé :

La gloire *au cœur lui-même* indique un noble choix,
Et les longues amours payaient les grands exploits.

Je m'aperçois que j'ai oublié de vous faire remarquer encore deux petites corrections dans *le Vieux Château*. A un endroit, il y avait en quatre vers : *l'homme obscur* et *les obscurs destins*, j'ai mis *les destins cachés*. De plus, à un autre endroit, au lieu de : *le joyeux troubadour*, j'ai mis *le troubadour plaintif*, qui va au sens et m'a semblé moins usé.

Maintenant, en revenant sur *les Pyrénées* avec plus de soin, je remarque deux ou trois points : je joins ici la feuille de madame Duvivier qui se rapporte au passage, c'est après le vers

Les fiers Aragonais, les riches Catalans;

dans une variante que propose M. de Fontanes, on supprimerait les quatre vers

Paré de ses malheurs et de ses cheveux blancs

jusqu'à *Catalans*, et il ajoute pour raison que la Catalogne n'est pas *de ce côté*. Mais les quatre vers sont beaux, sonores et je les regretterais. Rien n'est aisé comme d'arranger les *Catalans*, venus d'un peu plus loin, en ajoutant ce vers :

Pèlerins accourus pour la fête bénie.

Et l'on continue :

Et l'air retentissait d'une sainte harmonie.

L'harmonie même, en ce genre de rimes redoublées, y gagne.

Un autre endroit est à la fin de la pièce :

Mais, au sein de Paris, quand je vois mes journées,
Couler *dans de* vains jeux, *le* tumulte et l'ennui.

Pour la correction, il faudrait répéter *dans le* tumulte. Je proposerais :

Couler dans de vains jeux, dans la pompe et l'ennui.

Si rien ne vous paraît faire pli en ceci, madame, ne prenez pas la peine de répondre; votre silence vaudra continuation. Sinon, vous seriez assez bonne pour le faire le plus tôt possible.

Mille hommages respectueux, madame, et aussi à mademoiselle Led'huy.

XXXV.

A LA MÊME.

Mardi.

Madame,

J'aurai l'honneur de vous aller saluer demain avant le dîner; ce ne sera pourtant pas une *séance*, s'il vous plaît, mais une visite où je vous ferai seulement quelques questions. Elles ne seront pas si pressées que celles que je vous ai adressées coup sur coup la dernière fois où j'ai eu l'honneur de vous voir.

J'écris la notice et j'avance lentement. On imprime aussi un peu plus lentement selon votre désir : j'ai pris sur moi quelques petits amendements dans *le Vieux Château* que j'ai trouvé d'une extrême faiblesse et plein de répétitions qui prouvaient qu'il n'avait jamais été relu avec soin et qui exigeaient modification; je vous les soumettrai demain, madame, un peu après coup, bien que ce ne doive pas être trop tard, s'il y avait à rétracter.

Mille hommages respectueux, madame, ainsi qu'à mademoiselle Led'huy, s'il vous plaît.

XXXVI.

A LA MÊME.

Ce mercredi.

Madame,

Veuillez ne pas vous trop étonner de ma longue absence et de mon silence. Je n'ai pas encore tout à fait copié, bien

que très-avancé. Nous imprimons la fin du premier volume et j'en suis à corriger les épreuves du dernier chant de *la Grèce sauvée*. Il n'y a eu (quant au texte) que de petites corrections à la fois indispensables et insignifiantes. Je vous les dirai en bloc la prochaine fois. Ce sera bientôt. Sans mes palpitations qui me reviennent très-fréquemment, j'aurais eu l'honneur de vous aller voïr pour causer, pour vous porter l'article de M. Roger, sur lequel j'ai marqué les points à rectifier. Je presse le plus possible nos imprimeurs, mais leur fougue première ne revient pas. Au premier moment, madame, je tenterai l'avantage de vous rencontrer; mais je n'ai pas voulu avoir l'air d'être soudainement tombé en négligence; c'est que ce second article est beaucoup plus long que le premier et qu'il y avait, chemin faisant, à retoucher davantage. Croyez que je serai bien fier quand je vous le porterai, madame, écrit *de mon mieux*.

Veuillez recevoir, ainsi que mademoiselle Led'huy, l'expression de tous mes hommages dévoués.

XXXVII.

A LA MÊME.

Ce dimanche soir.

Madame,

J'ai un grand désir de vous entendre; et aussi j'ai besoin de concerter avec vous la note sur madame de Staël, qui devra être envoyée à l'impression avec l'article au pre-

mier moment. Je ne puis demain soir avoir l'honneur de vous voir : s'il y avait moyen, malgré votre sortie du milieu du jour, de vous atteindre un moment, ne fût-ce que vers cinq heures et demie, cela suffirait pour la note, et peut-être aussi pour que vous me dissiez les points en question dans l'article. Si, sans rien contrarier de vos projets et de vos affaires, vous croyez que je pourrais vous rencontrer un moment après cinq heures, je le tenterais. Sinon, ce serait à mardi vers deux heures. Votre silence voudra dire que je puis tenter demain. Votre réponse par la poste, s'il y en a une, voudrait bien venir *cour du Commerce*, s'il vous plaît. Je l'aurais à temps.

Veuillez recevoir, madame, l'expression de mon respectueux hommage.

XXXVIII.

A LA MÊME.

Madame,

Je me reproche bien de ne vous avoir pas écrit, ni vue toute cette semaine; il n'y a pas eu autant de ma faute qu'il a pu vous sembler. J'ai eu quelques distractions forcées, un ami arrivé d'Angleterre; puis j'ai fini ma notice seulement mardi matin. J'avais promis à madame Récamier de lui en lire, ce jour-là même, ainsi qu'à M. de Chateaubriand, une partie, une moitié; je l'ai fait, mais cela m'a mis tellement la poitrine hors de combat, que je n'ai pu encore

leur faire entendre la fin. Ce sera demain que j'achèverai de la leur lire; j'aurai ainsi, avant d'avoir l'honneur de vous voir, l'avis de M. de Chateaubriand, et, comme je n'avais jamais causé avec lui de la biographie de M. de Fontanes, cela lui donne occasion de m'indiquer quelques faits au passage. Il a paru très-content; et, en entendant l'usage assez abondant que j'ai fait en un endroit de ses lettres et de ses propres paroles, il a bien voulu se reconnaître sans s'inquiéter de la source. Il n'y avait, outre madame Récamier et lui, que M. Ballanche, madame Lenormant et un ami à moi, M. Magnin, qui se trouvait prévenu par madame Lenormant. Je serai donc à même de vous communiquer, madame, mon travail désormais tout au complet; et ce n'est plus pour moi qu'une question de voix : il faut que je sois *relevé* un peu de ma première lecture. Si je copie pour que vous puissiez lire, ce sera un peu de temps encore qu'il faudra. — Notre impression a marché assez lentement; on en est à la fin de *la Maison rustique*. J'ai eu peu de petites retouches pour toute cette partie, et si petites qu'il m'a paru suffire de vous les dire à loisir. — Nous ferions lundi, si vous le vouliez, notre séance de prose, vers trois heures. Si vous vouliez bien faire demander à M. Rousselle son exemplaire de l'*Essai sur l'homme*, nous ne tarderons pas à en avoir besoin. J'espère vous aller saluer un moment, toutefois, avant lundi; mais je n'ose vous dire le jour et je laisse le soin de la rencontre à ma bonne fortune.

Veuillez recevoir, madame, ainsi que mademoiselle Le-d'hoy, l'expression de mes hommages et de mes sentiments respectueux.

XXXIX.

A LA MÊME.

Samedi.

Madame,

Ce sera donc mardi, puisque ce jour vous convient, que nous réglerons la prose. J'ai pu hier achever ma lecture de la notice à M. de Chateaubriand et à madame Récamier : il n'y avait que les mêmes personnes, moins madame Lenormant, dont l'enfant était malade, et plus M. de Cazalès intervenu et de mes amis. M. de Chateaubriand a continué d'être content et m'a fait deux ou trois remarques et rectifications. Maintenant, j'ai à vous dire que je serais désolé que cette lecture faite à d'autres avant vous, madame, vous parût un tort de ma part. Je vous avouerai que je n'étais pas fâché d'avoir d'avance l'avis de M. de Chateaubriand, pour répondre d'emblée à d'autres avis qui pourraient être élevés vous savez d'où. Pour les points littéraires, je tenais à son opinion et à son approbation, qui m'est une garantie. Vous me parlez, madame, avec une franchise qui sollicite la mienne. En touchant d'avance cette *difficulté* en général, j'espère qu'il en sera comme d'autres difficultés que, dans cette affaire, nous nous sommes créées à l'avance, et qui se sont résolues tout naturellement par le fait. Dans le principe, lorsque vous m'avez vu si préoccupé d'avoir des notices de tout le monde, tant de M. de Chateaubriand que de M. Villemain et de M. Roger, c'est que je ne comptais

pas que la mienne pût à coup sûr trouver place dans l'édition : je sentais qu'il y avait là des conditions particulières de convenance, et, ne vous connaissant qu'à peine encore, je n'osais me flatter de les remplir à vos yeux. Mon idée était donc de prendre soin de l'édition et de l'aider collatéralement par un article *libre* à la *Revue des Deux Mondes*. Depuis, madame, en ayant l'honneur de vous mieux connaître, j'ai pensé qu'il ne m'était pas impossible de vous satisfaire dans ma propre mesure ; et c'est à quoi j'ai visé constamment dans toute ma notice. Après cela, je vous avouerai que je répugne absolument à recevoir (en la communiquant à l'avance) d'autre impression que la vôtre, et que je décline tout à fait le jugement d'autres personnes que je n'ai pas besoin de nommer. Veuillez penser que, depuis que j'écris, c'est *la première fois* que je lis d'avance ce que je fais et que je le soumets : ceci doit vous paraître beaucoup moins de l'orgueil que l'habitude et l'excès, si vous le voulez, d'un esprit libre, qui a perpétuellement sacrifié toute espèce d'avantages à cette liberté. Je vous lirai donc, ainsi qu'à mademoiselle Mathilde, ma notice ; vous voudrez bien, en restant à votre place, entrer par instants et vous mettre un peu à la mienne, penser, s'il vous plaît, qu'une notice écrite et signée par moi ne peut être dans aucun cas considérée comme une notice écrite et signée par vous ; que l'adoption que vous en ferez pour l'édition n'implique pas que chaque ligne de la notice eût pu être écrite par vous, mais seulement que rien ne vous y choque particulièrement et que l'esprit de l'ensemble vous agrée ou vous suffit. Dans tout ce que je ne tiens que de vous et de votre confiance, il est trop simple que l'usage que j'en fais soit

tout à fait subordonné à votre volonté et à votre direction; dans le reste, je me retrouve naturellement plus libre. Je pose là, encore un coup, à l'avance des difficultés que je ne prévois pas dans l'application; mais votre lettre m'a semblé les prévoir et les craindre. Au pire, si nous ne pouvions tomber d'accord sur quelques-uns des points que je considère comme *libres*, le biais à prendre est tout trouvé. Dans ma notice de la *Revue des Deux Mondes*, je me trouverais un peu plus complet que dans ma notice de l'édition; je le regretterais pour toute sorte de raisons, et l'édition a déjà souffert un peu de toutes ces considérations intérieures dans lesquelles le public n'entre pas du tout. Pardon, madame, de toutes ces explications préalables auxquelles je me flatte que nous n'aurons bientôt plus à songer. En écrivant sur M. de Fontanes, je n'ai pas même eu besoin de songer à vous pour que ma plume s'intéressât vivement et prît parti pour son objet : plus je l'ai regardé de près, plus il m'a charmé, et c'est, je crois, ce sentiment qui fait la valeur générale de mon Portrait.

A mardi donc, et veuillez recevoir, madame, ainsi que mademoiselle Mathilde, mes hommages respectueux.

XL.

A LA MÊME.

Madame,

Je reçois votre mot aimable, et je ne saurais dire combien j'en suis comblé. Ce que j'ai le plus désiré, c'est

remplir au gré des amis de M. de Fontanes et de vous, par-dessus tous, cette mission honorable de parler de lui, presque en leur nom et au vôtre. Quant à la suite, je vous demanderai quelques jours avant de vous la pouvoir donner. Il est inutile de recourir à M. de Langeac pour le discours : je sais que c'est bien le nôtre. Hier matin, j'ai vu M. Molé qui m'a donné deux détails, dont un surtout est précieux parce qu'il complète *essentiellement* la conduite de M. de Fontanes envers le consul au sujet du duc d'Enghien. J'ai aussitôt recherché dans *le Moniteur*, et j'ai tout vérifié. De plus, j'ai pu, étant le matin dans le quartier, revoir M. de Langeac lui-même. Quoique je le susse bien vieux[1], j'ai été un peu renversé quand, repassant ses souvenirs de poëte et me parlant de ses prix d'Académie, il me dit qu'il en avait remporté un autrefois. « En quelle année? — En 1768 : j'avais La Harpe pour concurrent. »

Si vous vouliez, madame, j'aurais l'honneur de vous voir mercredi matin vers trois heures : votre silence voudra dire oui. Offrez, s'il vous plaît, mes hommages respectueux à mademoiselle Led'huy.

1. Le chevalier de Langeac pouvait avoir dans les quatre-vingt-dix ans, quand Sainte-Beuve allait le consulter sur Fontanes, dont il avait été l'ami et auquel il avait longtemps servi de secrétaire intime. C'était un poëte agréable, très-connu pour ses opinions royalistes; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir occupé des fonctions universitaires sous l'Empire, grâce à sa liaison avec l'illustre grand maître de l'Université. La Restauration, en lui maintenant ces fonctions, l'avait créé chevalier de la Légion d'honneur et un peu plus tard chevalier de Saint-Louis.

XLI.

A LA MÊME.

Ce mercredi matin.

Madame,

J'ai beaucoup réfléchi depuis hier à notre différend. Je viens d'y resonger avec la clarté d'idées du matin. J'ai le regret de vous dire que je n'ai pu un seul instant changer mon impression première. Du moment que l'idée de devoir intervient dans votre pensée au degré où je l'ai vu se prononcer hier, il est tout à fait impossible que la notice entre dans l'édition, car de mon côté il y a, malgré moi, obstacle invincible. Sur tout au monde je céderais, — pas sur les choses de plume quand une fois je crois avoir *dit*. C'est mon faible; me le voudrez-vous pardonner?

J'ai écrit une notice sur madame de Duras : j'avais eu de la confiance de madame de Rauzan des pièces, des documents; elle n'a lu la notice qu'au moment où elle paraissait, déjà imprimée, la veille au soir. L'impression générale lui a suffi; elle aurait pu sur tel ou tel point désirer autre chose sans doute; mais, au total, elle a été contente, et le public n'a pas pensé qu'il y eût rien qui allât contre la mémoire de madame de Duras.

J'ai écrit une notice sur M. Ampère le père, avec des documents tout intimes venus du fils, mon ami : je ne lui ai pas lu la notice. Il ne l'a vue que imprimée; il a été

content, sauf d'un mot que j'avais glissé sur ce que je croyais tenir à une faiblesse de caractère de M. Ampère à l'égard des puissants. Il m'a dit : « J'ai été heureux de tout, sauf de ce mot que je vous aurais prié de retrancher si je l'avais vu d'avance. » C'est pour cela même que je ne le lui avais pas soumis. Si je n'avais été libre d'écrire ce mot, je n'aurais pas écrit la notice; dans la réimpression, le mot sera maintenu. Le public n'a vu dans l'article qu'un hommage à M. Ampère.

Quand j'ai écrit sur madame de Staël, madame de Broglie m'a fait venir, et, avec toute l'autorité de grâce et de vertu dont elle pouvait disposer m'a prescrit certaines limites; elle désirait que je communiquasse l'article; je ne l'ai pas voulu. Elle a été contente en le lisant, sauf d'une page que, pour rien au monde, je n'aurais retranchée; car c'étaient mes réserves et mes insinuations (sur la vie *romanesque* de Coppet).

Je vous ennuierais longuement, madame, de ces précédents : vous m'opposerez qu'ici ma fonction est officielle et que la notice se fait sous vos yeux, au sein même de l'édition. C'est là qu'est notre différence de vue : je ne voudrais pas que la condition fût autre pour moi que si j'écrivais en toute indépendance, d'autant plus que j'ai moi-même, en écrivant, tenu compte, autant qu'il m'a été possible, de la convenance et du lieu.

L'affaire est manquée : du moment que la notice n'est plus qu'un désagrément plus ou moins mitigé, mon but n'a pas été atteint, et je n'ai pas su passer dans le défilé. Cela est si vrai, que toutes vos remarques que je relis portent sur des points auxquels je tiens pour des raisons

diverses et auxquels une intention de ma part est attachée.

Sur les points littéraires, c'est ma nuance même, et voulue, et amenée au degré où je la souhaitais en finissant, qui vous a paru trop faible.

Sur les points politiques, ma manière de voir M. de Fontanes est encore très-intime chez moi; j'avais tâché de tenir compte de vos désirs en éteignant plutôt mon impression. Mais je puis vous assurer, madame, que, même quand vous ne m'eussiez pas parlé avec autant de confiance de ses dispositions intérieures et de ses regrets mêlés à sa joie (en 1814); que, même quand madame Duvivier ne m'eût point parlé comme elle l'a fait, j'avais, au moins de trois autres côtés et par des mots très-précis, de quoi me former sur M. de Fontanes cette idée que je garde plus vive que je ne l'ai exprimée.

De tout ceci je conclus qu'il est impossible que la notice entre dans l'édition; de votre côté, un devoir, du mien un sentiment que je ne sais comment appeler, mais qui est ma nature même.

Il ne reste plus qu'à savoir si elle pourrait paraître à côté. Mais, du moment qu'elle n'est plus pour vous, madame, qu'un désagrément plus ou moins dépaysé, mon sentiment est de la laisser dormir. Une notice qui resterait ce que vous l'avez lue, sauf les changements de *fait* qui porteraient sur les petites inexactitudes matérielles, pourrait encore aider collatéralement l'édition sans doute; mais ce qu'elle contiendrait de désagréable pour vous, madame (moi le sachant), m'en semblerait empoisonner l'effet.

Ajoutez-y le public, qui, en lisant, ne comprendrait

rien à cette dissidence; je parle du public le plus rapproché.

Nous allons continuer et presser la publication du second volume; je ferai entrer dans les extraits du *Mémorial* la lettre au général Bonaparte que je voulais insérer dans la notice. Rien ne sera changé au deuxième volume, d'ailleurs. Je me charge d'arranger avec M. de Chateaubriand l'affaire de sa préface : ce ne sera qu'une demi-page à changer.

Tout cela, madame, me coûte si péniblement, que je voudrais qu'il n'en fût plus question entre nous quand je vous reverrai : j'aurai cet honneur bientôt, en vous reportant toutes les lettres et pièces que j'ai dues à votre obligeance. Je vous porterai en même temps le premier volume en entier, sauf les préfaces.

Veuillez offrir à mademoiselle Led'huy et recevoir mes regrets confus et mes respectueux hommages.

XLII.

A LA MÊME.

Jeudi matin.

Madame,

Si vous avez vu hier soir madame Récamier selon votre projet, elle vous aura pu dire que nous avions, le matin, causé du conflit et pris l'avis de M. de Chateaubriand. Sa pensée a été que je fusse libre dans la *Revue*, et que je cédasse à vos convenances dans l'édition. Enfin, le premier

biais que je vous avais posé, dans le principe, comme pis aller. Ce serait toujours le mien, et j'y serais entré dans notre dernière conversation, si, au premier mot sur ce point, vous n'aviez paru frappée, madame, de l'inconvénient qu'aurait la différence des deux versions de la notice, et si je n'avais cru voir là un rejet du biais.

Cet inconvénient n'a pas paru fort grand à M. de Chateaubriand; en me plaçant à votre point de vue, madame, je ne crois pas non plus que cela puisse faire tort à rien. D'abord, très-peu de gens et même de lecteurs remarqueront la différence (vous voyez que je reviens toujours à mon respect pour les majorités); ceux qui auront lu d'un côté ne reliront pas de l'autre, ne compareront pas. Ceux qui remarqueront, comprendront à l'instant qu'il y a eu là quelque considération particulière à observer. Comme l'édition paraîtra après la *Revue*, on pourra même croire que, sur l'effet de la première version, je me suis amendé. Il n'y aura que pour les critiques attentifs (présents ou futurs) que mon dessein se démêlera et que ma version préférée sera bien distincte.

Si cela vous agréait, ce serait arrangé. La suppression d'une dernière demi-page [1] (ce qui se peut sans aucun inconvénient de sens général ni d'effet) enlèverait du coup le *petit parfum*, le *demi-jour*, et ne *maintiendrait* rien, pas même le *marbre du tombeau*.

En politique, sans rien ajouter, des suppressions par-ci

1. Dans la notice en tête de l'édition des *Œuvres*, la dernière demi-page du *Portrait* de Fontanes par Sainte-Beuve a été en effet supprimée. La notice n'est au complet que dans les *Portraits littéraires* (t. II, chez Garnier frères).

par-là arriveraient aussi, ce me semble, à atteindre l'effet que vous désirez ou du moins à n'en pas produire un autre. Je ne puis pas tout à fait oublier ma signature quand j'écris des Bourbons et du royalisme, et je suis (toute proportion gardée) comme M. de Condorcet, qui, dans ses *Éloges*, dit des académiciens bons chrétiens : « Nous devons convenir que M... avait des sentiments religieux. » On sait, dans sa bouche, ce que cela veut dire. Il faut lui passer sa légère grimace.

Il me semble en lui voir le diable
Que Dieu force à louer les saints.

Quant à ce qui n'a pas été rangé dans les *sine qua non*, je vous demanderais grâce pour Millevoye, dussiez-vous comme pièce justificative être condamnée à lire ce que j'en ai écrit : on ôterait le *Lamartine*.

En un mot (ma pensée une fois garantie quelque part dans son intégrité), vous ne trouveriez plus, madame, qu'un désir de vous complaire et de réparer ce que je tiens pourtant à faire : c'est absolument comme pour le mal, on veut avoir le bénéfice des deux.

Je serais heureux si ceci offrait une solution, et, si je le savais, je ne tarderais pas à envoyer à l'impression la première moitié de la notice.

Veuillez recevoir, madame, avec mes profonds regrets de toute cette chicane, l'expression de mes hommages respectueux et les partager avec mademoiselle Led'huy.

XLIII.

A LA MÊME.

Samedi soir.

Madame,

Mille pardons de ne vous avoir pas aussitôt confirmé ce que votre lettre terminait en effet. J'ai vu hier madame Récamier et M. de Chateaubriand à quatre heures : je leur ai dit le *biais* et ils n'ont rien vu de mieux puisque vous en étiez satisfaite. J'ai donc envoyé à l'impression pour la *Revue* la première partie, qui passera le 1er décembre (1838). J'ai de plus accéléré, par une double lettre à M. Hachette et à l'imprimeur, notre second volume. J'attends les dernières feuilles du premier pour vous le montrer complet (sauf les préfaces).

Je vous prie de recevoir mes remercîments sincères pour l'amabilité dont vous voulez bien couvrir toute ma mauvaise grâce, et je vous offre, ainsi qu'à mademoiselle Mathilde, tous mes respectueux hommages.

XLIV.

A LA MÊME.

Ce mardi.

Madame,

J'ai en effet reçu une lettre de M. Roger que je joins ici, parce que vous vous expliquerez peut-être par là son inten-

tion, qui reste pour moi un peu obscure. Dans la conversation que j'avais eue avec lui et où j'avais touché un mot de la possibilité de mettre les discours académiques, il m'avait paru plutôt éloigné de cette idée. Après notre conversation, madame, et vous-même ne cédant qu'à une sorte de nécessité ou de convenance matérielle pour le volume, j'avais tâché qu'on s'en passât. J'avais vu Hachette, qui est tombé d'accord. Ainsi plus de discours académiques, aucune demande de moi à M. Roger, lorsque j'ai reçu cette lettre obligeante qui est pourtant un vrai *raprès-coup*. J'aurais dû la recevoir dimanche si j'avais été chez ma mère; mais, par contre-temps, je ne l'ai eue que lundi matin. J'ai répondu aussitôt que j'avais pris l'autre parti, qu'il était trop tard. Et, en effet, quoique la dernière feuille ne soit pas tirée, elle est composée avec la note finale, que j'ai mise afin d'indiquer du moins les éloges académiques qu'on n'insère pas, et avec la table des matières. La lettre et l'envoi de M. Roger à vous, madame, me font entrevoir qu'il tient plus à cette insertion qu'il n'avait paru d'abord. Mais il me semble véritablement qu'il est trop tard. Déjà la nécessité d'envoyer les épreuves de la préface et de la notice à M. de Chateaubriand et à lui nous rejetait à une semaine plus tard pour la publication. Car on ne peut imprimer ma notice, ou du moins me l'envoyer à corriger définitivement, que quand ces messieurs auront fini de leur côté. Voilà l'état des choses. J'ai l'agrément de M. de Chateaubriand pour le titre. Vous aurez les bonnes feuilles de sa préface à l'avance pour les *Débats*. A moins d'un contre-ordre absolu de votre part et qui arrive promptement, je laisserai passer outre pour le tirage de la dernière feuille,

telle qu'elle avait été arrêtée, c'est-à-dire sans les éloges académiques.

Pardon, madame, de tous ces détails techniques, auxquels vous comprendrez toujours assez pour vous ennuyer. Mille remercîments sensibles pour la lettre confiée. J'aurai l'honneur de vous en aller remercier au premier jour, mais sans pouvoir vous en assigner un. Au reste, nos *séances* sont finies, et ce n'est plus que des *visites* que j'aurai l'honneur et le plaisir de vous faire.

Veuillez recevoir, ainsi que mademoiselle Mathilde, l'expression de mes hommages respectueux et dévoués.

P.-S. — J'aurai grand soin du volume de M. Roger et le lirai avec intérêt, *discours* et autres pièces. Je vous le reporterai, madame, la prochaine fois.

XLV.

A LA MÊME.

Ce vendredi.

Madame,

En attendant que j'aie l'honneur de vous aller saluer, je veux tout de suite vous rassurer un peu sur le matériel du volume. Cet exemplaire, encore une fois, n'est que ce qu'on appelle des *bonnes feuilles :* non satiné, non broché, car c'est moi-même qui l'ai fait *brocher* à la hâte pour que les feuilles se tiennent; mais, quand on broche *sérieusement*, on met le volume sous presse, et il est bien plus mince.

De plus, cette couverture est tout bonnement le premier papier venu et n'a aucun rapport avec la couverture imprimée qui sera mise à l'édition. Après cela, je partage votre avis sur les caractères : je ne suis pas content de l'imprimeur; mais qu'y faire? Nous subissons là les inconvénients d'une librairie classique, plus marchande qu'élégante.

J'ai l'honneur de dîner avec vous, madame, chez M. Rousselle, mardi.

D'ici là, j'aurai sans doute un moment pour vous aller saluer et vous dire les sentiments assez peu vifs, mais bien estimables, que m'a laissés *la Popularité*. C'est la plus belle comédie *juste milieu* qui se puisse faire; il y a de bien bons vers et de l'esprit de détail : c'est le fond qui manque. Mais je suis sorti, fort pénétré de contentement : il est vrai que tout dépend du point de départ où l'on est avec M. Delavigne.

Veuillez recevoir, madame, avec mademoiselle Mathilde, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

XLVI.

A LA MÊME.

Ce lundi.

Madame,

Voilà encore bien des retards : ce seront les derniers. M. de C...[1] n'a donné son bon à tirer qu'avant-hier, et il m'a fallu tout revoir. Il le fallait d'autant plus que bien

1. Chateaubriand.

des fautes typographiques avaient échappé à ses yeux moins occupés que moi du détail de la matière. J'ai vu avant-hier matin M. Roger pour m'entendre avec lui sur des *raccords* indispensables et qui n'avaient pas été faits : il s'y est prêté avec toute sorte de bonne grâce. Mais cela a pris du temps. On ne tirera la feuille première où est la lettre de M. de C... qu'après le jour de l'an. Aussitôt que j'aurai la bonne feuille, vous la recevrez : je ne vois pas qu'il y ait rien eu de changé à la copie que vous avez entre les mains : au moins presque rien, puisque je ne m'en suis pas aperçu. Au reste, vous verrez.

J'aurai l'honneur, madame, de vous reporter au premier moment le volume de M. Roger et autres livres que j'ai encore. J'ai été et je suis toujours souffrant : c'est décidément une habitude.

Notre second volume n'est pas si mince que vous le craigniez : il a vingt-six feuilles à peu près, comme le premier, qui vous paraissait trop gros.

J'avais été quinze jours sans voir M. de Chateaubriand : je ne l'ai vu qu'un moment hier. J'aurai son agrément pour l'insertion aux *Débats* puisque vous le désirez ; mais il va sans dire qu'il nous laisse carte blanche là-dessus. Je le préviendrai seulement à la prochaine rencontre.

Le titre est celui-ci :

ŒUVRES DE M. DE FONTANES

RECUEILLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS

ET COMPLÉTÉES D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

PRÉCÉDÉES D'UNE LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND

AVEC UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR M. ROGER, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

ET UNE AUTRE PAR M. SAINTE-BEUVE,

J'aurais été heureux, madame, de pouvoir vous porter pour cette fin de l'an les deux volumes complets; mais ils suivront de près.

Veuillez recevoir tous mes hommages respectueux et mes vœux bien sincères.

XLVII.

A LA MÊME

Ce mardi matin.

Madame,

Voudrez-vous bien pardonner à mon long silence, pourtant occupé? J'aurai l'honneur, demain mercredi, si vous y êtes, de vous remettre une copie de la lettre de M. de Chateaubriand. Je dis *copie*, parce que j'en envoie un double à l'imprimerie pour qu'on l'imprime toujours, car il en demande des épreuves pour modifier et corriger, selon son habitude, sur l'imprimé même. Je prendrai en même temps de vous l'article de M. Roger. Nous réglerons aussi sur la *Revue* les suppressions définitives et modifications du deuxième article, selon que vous me les désignerez.

Veuillez recevoir, madame, tous mes hommages respectueux et dévoués.

P.-S. — Je rouvre ma lettre, madame, pour répondre à la vôtre, et je la laisse pour vous montrer que je n'étais qu'en retard et non en distraction de pensée.

Ce ne sera donc que vendredi que j'aurai l'honneur de vous voir chez vous.

J'irai certainement chez M. Rousselle, à l'amabilité de qui je ne puis rien refuser. Je serai charmé d'entendre madame Guinard, plutôt que je ne pourrai beaucoup lui parler, étant véritablement souffrant, surtout vers ces heures du soir. Mais les beaux vers sont toujours un délassement.

Veuillez recevoir encore, madame, tous mes respects avec mes excuses pour cette lettre si surchargée.

XLVIII.

A M. EUGÈNE TOURNEUX, ARTISTE PEINTRE[1].

7 novembre 1838.

Monsieur,

Je suis bien reconnaissant de votre aimable présent. Ces *Chants*, que je n'avais qu'à peine feuilletés l'autre jour sur la table du salon vert[2], sont pleins de choses senties et élevées : ce sont de vrais Chants. Remerciez-en pour moi votre ami et recevez pour vous-même l'expression de mes sentiments très-vrais et du plaisir que j'ai à vous connaître.

1. Lettre écrite au sujet de l'envoi des *Chants et Prières*, par Charles de Maricourt et Eugène Tourneux, *Paris, Dessessart*, 1838, in-12.

2. Sainte-Beuve et M. Eugène Tourneux se rencontraient souvent dans le salon du général Pelletier.

XLIX.

A M. ADAM MIÇKIEWICZ.

Jeudi, 28 novembre 1838.

Monsieur,

Je reçois une lettre de mes amis Olivier. L'Académie de Lausanne vient de prendre une décision à votre sujet : elle a décidé, à l'unanimité et avec acclamation, de demander au Conseil d'État de vous appeler à un cours provisoire aux meilleures conditions et avec le maximun d'appointements. Vous voyez, monsieur, que, si le rayon de poésie perce un peu tard, il perce pourtant... Acceptez, je vous y engage. Lausanne est un pays excellent, vous y trouverez (oserai-je dire?) une patrie!... comme tant d'exilés.

Une jeunesse morale, dévouée, patriotique, vous y entourera de liens affectueux. Entre tous, je vous recommande comme un trésor de poésie, d'affection, de toutes les vertus aimables, le foyer de nos chers amis Olivier. Nulle part vous ne pourriez vous appuyer plus fortement; si madame Miçkiewicz vous accompagnait, vous trouveriez de ce côté tout ce qui pourrait aider, alléger. Enfin, monsieur, je désirerais bien vivement pour vous, pour Lausanne, que vous y élussiez séjour. Répondez donc, répondez vite : soit à M. Monnard, recteur de l'Académie, soit à Olivier, qui demeure rue Marteray (vous le savez).

Croyez à tous mes sentiments de respect et d'affection.

L.

AU MÊME.

21 décembre 1838.

Monsieur,

Je reçois une lettre de M. Olivier qui m'apprend que la lettre officielle de Lausanne a dû vous être adressée ; mais il craint qu'elle ne vous parvienne pas, car vous avez négligé, à ce qu'il paraît, d'indiquer une adresse précise. Il semble convaincu de la nécessité d'une réponse prompte de votre part avec l'envoi du programme. M. Monnard m'envoie un mot également pour m'informer que le conseil de l'instruction publique attend avec impatience acceptation et programme de vous. L'ouverture de l'Académie a lieu le 8 janvier ; et tous vos amis de là-bas (et vous en avez beaucoup) paraissent souhaiter vivement que vous y soyez pour cette solennité d'installation.

En vous informant à la hâte de cet état de choses, je n'ai que le temps, monsieur, d'y joindre l'expression de mes vœux pour la santé de madame Mickiewicz et de mes sentiments bien profonds envers vous.

LI.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

6 janvier 1839.

Madame,

Voici la bonne feuille de la lettre de M. de Chateaubriand. J'y joins quelques pièces de vers qu'on pourrait

citer également dans les *Débats*: *Mon Anniversaire*, les *Stances à une jeune Anglaise*, et quelques autres petites odes. J'ai eu soin de les choisir autres que celles qué j'avais citées dans la *Revue des Deux Mondes*. J'ai encore trois *bons à tirer* à donner, je pense que ce sera fait jeudi au plus tard. Ainsi on pourra être en vente sans faute de lundi en huit. Si donc ces pièces pouvaient passer aux *Débats* vers la fin de la semaine, samedi ou dimanche, ce serait à merveille.

Il est *très-important* de ne pas oublier d'indiquer dans l'annonce le *nom* et l'*adresse* du libraire. Aussi je les joins aux feuilles; mais veuillez recommander ce petit détail à M. de Laborie.

J'aurai l'honneur, madame, de passer chez vous à l'une de ces premières après-midi qui suivront lundi.

J'offre à vous et à mademoiselle Mathilde l'expression de tous mes hommages, redoublée de celle de tous mes vœux.

LII.

A LA MÊME.

Madame,

Dussé-je vous lasser de mes lettres récidivées que j'aimerais bien mieux changer en visites, je me hâte de répondre à votre lettre reçue de tout à l'heure et qu'une de moi a croisée.

Je vérifie dans *la Divine Comédie*: c'est bien *disio* qu'il y a.

Quant au papier, toujours même réponse : la préparation

qu'on lui fait subir ne se fait que quand tout est terminé et sur la totalité des feuilles. J'en ai parlé à Hachette : la préparation sera, non pas le *satinage*, mais le *battage* ; il m'a expliqué cela, mais je ne vous en pourrais parler pertinemment. Il m'a tout à fait rassuré sur l'effet à l'œil. Je crois que ce sera suffisamment bien. Attendez, je vous en prie, les volumes pour vous former une impression.

Si l'on insère quelque chose au *Journal des Débats*, il n'en coûtera pas plus de citer quelques vers en sus. La lettre est si courte, et je vous réponds qu'on l'abrégera encore. Pour ces détails, fiez-vous, je vous prie, à M. de Laborie, qui en fera passer le plus possible : en lui remettant toutes les feuilles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer avec mes petites indications, vous n'avez plus à vous inquiéter.

A bientôt, madame. J'aurai l'honneur de vous voir avant, ou avec, ou bien peu après les volumes.

LIII.

A LA MÊME.

Ce mercredi.

Madame,

J'aurais voulu courir ce matin chez vous pour vous rassurer sur tous ces détails derniers, auxquels, je crois, vous attachez plus d'importance qu'ils n'en ont. Mais je suis retenu par un article qui doit être dans la *Revue* du 15 (sur Malebranche, rien que cela), et, quoique mon travail

soit déjà presque fait dans mon *Port-Royal*, d'où je le tire, je n'ai pas trop de ces cinq ou six derniers jours qui me restent pour le mettre au net et le faire imprimer; me voilà donc comme absorbé et confisqué : c'est un peu mon lot de quinzaine en quinzaine. Mais tranquillisez-vous, je vous en prie, sur ces détails de mise en vente : je vais écrire à Hachette pour la retarder. Il m'est impossible de ne pas regretter que vous ayez parlé à M. de Chateaubriand, comme d'une affaire expresse, de ce qui n'était qu'un incident qui ne faisait pas un pli, selon moi. C'était l'avis de madame Récamier, à qui j'avais demandé si elle voyait à cette insertion aucun inconvénient. En posant la question de vous à M. de Chateaubriand, il fait de la modestie, il ne veut pas; un peu d'ennui et de respect humain à l'égard des *Débats* s'y mêle; il consent bien à y être loué et cité, mais il ne se soucie pas d'en être trop directement prévenu. Il faut savoir faire aux gens quelque plaisir, même malgré eux. Et ici il n'y avait pas de *malgré*, je persiste à le croire : je me chargerais même de faire revenir M. de Chateaubriand, si tout cela, encore une fois, ne devenait pas une affaire, n'ayant jamais dû en être une. Et notez bien, madame, qu'il n'est au pouvoir de personne d'empêcher le *Journal des Débats*, ou tout autre journal, d'insérer, le jour où le volume leur tombera entre les mains, tout ce qu'ils voudront dépecer de la préface et du reste. Je pense que le *Journal des Débats* alors le fera : il s'agissait qu'il le fît seulement deux jours d'avance; ce qui était plus commode et la meilleure annonce pour l'édition. Je vous avoue que, si le *Journal des Débats* ne fait pas une annonce de cette sorte lorsqu'il en aura le droit, c'est-à-dire le jour

où il aura le livre, le plus grand appui manque à la mise en vente; car aucun autre journal n'a crédit pour cela. Dans tout ceci, je regrette que vous n'ayez pas laissé faire aux gens du métier et intéressés au succès, et à l'amour-propre de tous en cette publication. C'est un peu comme pour un vaisseau qu'on lance : au moment de la manœuvre, il ne faut pas qu'une ficelle (fût-elle en soie) vienne en travers. Au reste, il n'y a pas grand mal jusqu'ici ; j'écris à Hachette pour retarder un peu une mise en vente qui aurait toujours été très-incognito sans la publicité d'une annonce au *Journal des Débats*. Vous recevrez pourtant les volumes cette semaine, j'espère : l'éditeur a, de plus, trop d'intérêt, dans cette crise politique, à les produire à M. de Salvandy avant sa sortie très-possible du ministère, pour ne pas les faire paraître : il doit tâcher d'obtenir définitivement, s'il se peut, les souscriptions restées en *promesse* jusqu'ici. J'ajouterai, dans ma lettre à Hachette, qu'il serait bon qu'il eût l'honneur de vous voir pour satisfaire à vos questions sur ces détails auxquels il est autant intéressé que personne et sur lesquels il ne m'a paru avoir aucune incertitude : il n'est nullement embarrassé de l'écoulement de ces volumes, m'a-t-il répété plus d'une fois. Quant à l'effet de la *mise en vente*, à cette vogue prompte, à ce coup de main instantané, il faut, je crois, peu s'y attendre : le *Journal des Débats* seul pouvait, en s'y prêtant, produire quelque chose de tel et ouvrir l'écluse; à son défaut, il y aura, selon l'expression d'Hachette, *écoulement* plutôt que rien de soudain et de vif. Je ne sais même s'il est à désirer que le livre arrive (sans que le libraire prenne d'avance ses précautions) à ces journaux rudes et grossiers que je connais

de reste pour les avoir pratiqués : *le National*, *le Siècle*, *le Courrier* et *tutti quanti*. M. Granier, dans *la Presse*, pourrait bien le manger, comme il fait Racine, si on n'y prend garde. Le libraire, au reste, entend ces choses, et vous devez, madame, les ignorer, pour l'honneur de la littérature et de la liberté de la presse.

Mille pardons de ces longs détails, que la conversation allégerait un peu, et dans l'intervalle desquels je ne me lasserais de vous répéter : *Laissez faire*, *pas d'inquiétude*, *tout cela est médiocrement important*. L'essentiel, en effet, est que le livre existe, qu'il demeure, et, cette semaine, vos yeux vous en assureront.

Adieu, madame; à bientôt, si Malebranche me laisse une trêve.

LIV.

A LA MÊME.

Ce mercredi soir.

Madame,

Encore une lettre! celle-ci du moins va tout éclaircir. Je suis passé chez madame Récamier à cinq heures; son premier mot a été pour me dire qu'elle eût pu remplir ma commission près de M. de Chateaubriand, celui-ci vous avait vue.

M. de Chateaubriand alors m'a dit (ceci bien entre nous) qu'il avait dit *non* à l'insertion, parce que le *canal* par où elle se serait faite lui paraissait avoir quelques inconvé-

nients de M. Bertin à lui. Il m'a dit de lui faire envoyer des exemplaires dès que j'en aurai, et que lui-même les enverrait avec un mot à M. Bertin. Vous voyez que tout est pour le mieux sur ce point. Je vais écrire à Hachette pour qu'il envoie à M. de Chateaubriand en même temps qu'à vous les premiers exemplaires.

Recevez, madame, tous mes respectueux hommages.

LV.

A LA MÊME.

Ce samedi.

Madame,

J'ai vu hier Hachette, qui est tombé d'accord sur tous les points avec ce que je lui ai dit de vos désirs. Il aura l'honneur de vous voir un de ces matins et m'a paru si décidé à vous complaire dans ce détail de la publication, que j'espère que tout ira selon votre souhait. Il fait *satiner* les volumes; s'il avait mieux aimé d'abord les faire *battre* seulement, c'est que le satinage, plus flatteur à l'œil, a l'inconvénient de briser un peu les caractères *neufs* comme le sont ceux qu'on a employés. En effet, ces caractères ne sont pas du tout mal, typographiquement parlant, et la personne qui s'est *extasiée* (me disiez-vous) sur leur beauté, pourrait bien avoir raison à demi.

En envoyant quelques exemplaires à M. de Chateaubriand, Hachette y joindra un mot pour lui soumettre le moment le plus opportun de l'envoi aux *Débats*.

Nous avons, de plus, arrangé ensemble à l'avance l'envoi et la *manière* d'envoi aux divers journaux, afin d'être sûrs que le livre ne tombe pas en toutes mains, mais arrive surtout en des mains amies.

Parmi les journaux, il en est quelques-uns seulement pour lesquels vous aurez, madame, à faire agir vos relations : ce sont *la Quotidienne* et en général tous les journaux royalistes, excepté la *Gazette*, avec laquelle Hachette a directement accointance.

Encore aurait-il *la Quotidienne* si M. Poujoulat était ici ; mais je le crois en Italie avec M. Michaud.

Ainsi, madame, vous n'aurez à vous inquiéter, s'il vous plaît, que de prier vos amis, M. Roger et M. de Laborie, de parler aux journaux royalistes avec lesquels ils auraient relation, y compris *la Quotidienne* et excepté la *Gazette*.

Je suis un peu soulagé de ma presse extrême, car heureusement mon *Malebranche* retarde de quinze jours faute de place[1]. Aussi profiterai-je de ma liberté, en ayant l'honneur de vous aller saluer.

Recevez, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

LVI.

A LA MÊME.

Ce samedi.

Madame,

Pour répondre tout de suite au point d'*affaire*, je vous

1. Les Tables de la *Revue des Deux Mondes* ne signalent aucun article de Sainte-Beuve sur Malebranche. Cet article, extrait de *Port-Royal*, comme on l'a vu plus haut, fut donc probablement retiré.

dirai qu'il est tout simple que tous les exemplaires à donner aux journaux viennent d'Hachette; aussi, ou ne donnez aucun des vôtres et faites-lui savoir seulement l'adresse des personnes auxquelles il en devra envoyer, ou, si vous donnez des vôtres, dites le nombre pour qu'il vous soit rendu. Et même croyez-le bien, Hachette ne sera pas si strict avec vous, madame, que de ne pas ajouter avec plaisir quelques exemplaires à votre nombre, si vous en avez besoin.

J'ai le regret de ne pouvoir absolument ce soir me rendre à votre aimable invitation et à l'obligeant désir de M. Joubert. Lundi soir vous irait-il, madame, ainsi qu'à lui? Ou encore, lundi vers quatre heures? Un mot de vous me dira si l'une ou l'autre de ces heures vous agrée.

Recevez l'expression de tous mes hommages dévoués et respectueux.

LVII.

A M. ÉDOUARD TURQUETY.

Ce 8 janvier 1839.

Cher monsieur,

J'aurais dû aller vous voir déjà et vous serrer la main; j'avais espéré vous rencontrer un soir chez Marmier : vous nous avez fait faute. J'ai reçu avec reconnaissance votre don poétique[1]. J'y ai trouvé des notes qui m'ont été au cœur,

1. *Hymnes sacrées*, Paris-Rennes, 1839, in-8°. — La *Revue des Deux Mondes* rendit compte de ce volume dans une de ses Chroniques littéraires, qui étaient rédigées en collaboration par Sainte-Beuve et son ami Charles Labitte. La part qui revient à l'un et à l'autre était difficile à démêler, et l'on a pu s'y tromper, parti-

comme *Dans sa cellule* ; d'autres, je l'avoue, sont trop précises et trop austères pour moi ; mais vous permettez ces dissidences en faveur de ce que je ressens comme vous. J'aimerais à m'expliquer là-dessus, surtout pour les points d'unisson. Je crains de ne pouvoir le faire avec le développement convenable. Je tâcherai, du moins, surchargé que je suis, que l'indispensable soit fait. On nous alarme sur la santé de Boulay-Paty Où donc est-il, et est-ce si grave?

Adieu, cher monsieur, et croyez à toutes mes amitiés dévouées.

LVIII.

A M. J.-L. TREMBLAI [1].

Paris, 1er juin 183..

Monsieur,

J'ai été extrêmement touché de la lettre et des vers que vous m'avez envoyés, et, en même temps, je suis embarrassé

culièrement en ce qui concerne le poëte Édouard Turquety, dans les *Premiers Lundis*, t. II : l'article attribué à Sainte-Beuve était de Charles Labitte. La Table de la *Revue des Deux Mondes*, publiée en 1875, ne laisse aucun doute à ce sujet : elle donne, il est vrai, comme de Sainte-Beuve, et d'une façon générale, la Chronique du 15 février 1839, qui renferme l'article en question; mais elle énumère, au nom de Charles Labitte, les articles qui sont de ce dernier, et c'est cette ligne de démarcation bien établie qui a éclairé trop tard l'éditeur des *Premiers Lundis*. Il en fait ici son *mea culpa*. — Il aurait dû être averti par le dernier mot d'une lettre de Sainte-Beuve à Charles Asselineau sur Turquety, écrite après la mort du poëte (1867). Nous avons le devoir de la signaler : elle fait partie des *Notes et Pensées* qui ont remplacé, du vivant de l'auteur, l'ancienne Table des *Causeries du Lundi* (tome XI, p. 517).

1. Auteur de *Maladie et Guérison. Retour d'un enfant du siècle au catholicisme.*

pour répondre dignement à tant de confiance. Vous avez la bonté de juger de moi par mes vers, et de m'attribuer, comme disposition habituelle, ce qui n'est qu'éclair passager dans ma vie. Vous êtes malheureux, et vous me demandez des consolations; je voudrais bien en posséder le secret, monsieur, et avoir en moi la source d'eau vive; je n'en serais point avare, assurément. Mais ce n'est point en nous autres qu'il la faut chercher. Quand on a la foi et l'appui d'une religion positive, la source de toute consolation est presque trouvée; quand on n'a pas le bonheur de croire, le mal est presque irrémédiable; on ne peut l'assoupir que par des conseils humains fort imparfaits; l'amour, quand il n'est pas contraire à l'ordre, est ce que la terre a de mieux à offrir aux âmes qui y sont exilées; l'amitié peut beaucoup, mais j'ai le malheur de ne pas trop compter sur son efficacité souveraine...

Pardon, monsieur, de si mal répondre à vos questions, si pleines de candeur et de confiance. Mais, moi-même, si je croyais qu'il y eût au monde quelque poëte qui eût le secret que vous cherchez, je lui demanderais à lui-même ce que vous me demandez à moi; car, comme vous, j'ai besoin de ce qui console; mais je me fais moins d'illusions peut-être, et je ne cherche plus, par désespoir de trouver, et par l'idée où je suis que la religion seule donne ce calme qui n'est pas le bonheur peut-être, mais qui suffit après la première jeunesse.

LIX.

A M. VILLEMAIN.

Ce 10 septembre 1839.

Monsieur,

Je trouve votre lettre en arrivant du Perche, ce matin même. Je crains de ne pouvoir me méprendre à vos remercîments, non plus que vous-même ne vous êtes mépris à mes louanges : beaucoup sont sincères, quelques-unes sont réservées. C'est vous dire que je crois être rentré à votre égard dans les termes d'une indépendance respectueuse, équitable, non plus amicale. Je crois que vous-même, monsieur, m'avez délié le premier. En effet, depuis plus de six mois que je n'ai eu l'honneur de vous rencontrer, il m'est revenu de plusieurs côtés des plaintes de vous sur moi : mon travail sur M. de Fontanes en était l'objet. On n'est pas toujours heureux en louant, surtout quand on a le malheur de prétendre choisir entre les louanges. Pourtant j'ai été étonné que de telles plaintes s'élevassent tout haut devant des personnes plus ou moins indifférentes, dans des comités aussi officiels que l'est celui, par exemple, du *Journal des Savants*, et que vous n'hésitassiez pas à vous déclarer offensé par moi. Je mets en fait que mon travail sur M. de Fontanes, lu par un jury composé d'amis communs, n'eût paru à aucun receler rien d'offensant pour vous. Je dis plus : en considérant l'ensemble des deux volumes, la place que

vous y tenez à bon droit, les notes que j'ai cru de mon devoir d'éditeur d'y joindre, et où votre nom revient comme il le mérite; en voulant bien, de plus, tenir compte de certaines difficultés intérieures, non pas de l'opposition certes, mais de l'indifférence au moins que je trouvais non loin de moi à ce que ce nom revînt si souvent, on pourrait croire qu'il y avait là de quoi valoir peut-être le plus simple des remercîments. Que si ensuite, vous trouviez, monsieur, tel ou tel commentaire de ma part moins juste, moins flatteur que je n'eusse désiré, pourquoi ne pas m'adresser, au lieu de ce remercîment, une plainte? Je l'eusse aimée (bien mieux) et j'y eusse répondu avec franchise. Au lieu de cela, rien, et des plaintes au dehors qu'il m'a été impossible de ne pas entendre. J'ai cherché en quoi je les pouvais mériter.

On m'a fait remarquer un passage qui avait pu causer cette offense. J'y semblais croire, en effet, que le plus d'esprit, et du plus fin, du plus poli, en ce temps-ci, ne suffisait pas toujours à lutter contre du plus gros ; mais, plus j'y ai songé, plus il m'a semblé impossible que l'offense tombât sur un autre personnage que ce *temps-ci* lui-même! que Bédoch s'appelle Bédoch ou Cunin-Gridaine, oui, je le crois le plus fort en définitive, toutes choses égales ou inégales d'ailleurs. Voilà mon crime peut-être : aux yeux d'un homme d'esprit, en est-ce un? Au pire, n'est-ce pas au siècle que je fais l'injure?

Enfin, je m'arrête ; ce n'est pas ma justification que j'entreprends, j'essaye seulement de vous exprimer ma perplexité, lorsqu'on m'apprit cette grave offense dont je m'étais rendu coupable. Quoi qu'elle fût, au reste, elle n'était pas telle qu'elle dût mériter un silence direct, assez claire-

ment interprété par des plaintes formelles au dehors. Si j'avais failli, c'était en ami encore; je ne suis pas digne de dénouer les cordons d'Horace; mais, comme lui, je pense que la louange est flatterie si elle ne joue souvent à la limite ; ce qu'on a dit de lui serait ma gloire :

.....Et admissus circum præcordia ludit.

Mais j'ai été un lourdaud, je le vois bien. Et puis, à parler franc, je crois que nos grands hommes sont tous un peu gâtés là-dessus. La grosse louange ne les dégoûte pas assez, même les plus fins : chaque thèse, chaque discours de gens qui dépendent de vous, blase à la longue et accoutume aussi. Je me suis redit bien souvent l'épigramme (bien libertine, mille pardons!) de Chamfort aux coquettes de son temps :

Vous rougirez, mais vous prendrez Alcide!

Je me suis donc considéré comme rentré à votre égard, monsieur, dans ma parfaite et plus que première indépendance ; mon procédé envers vous depuis plus de douze ans que j'ai l'honneur de vous connaître a été tel, que je ne veux certes pas le démentir désormais : je le continuerai, mais sans l'astreindre; l'humeur de l'âge (Alceste avait trente-six ans, je me figure) s'y mêlera parfois, le moins que je le pourrai; l'esprit charmant, l'écrivain accompli y recevront toujours mes hommages. Les années plus encore que les voyages m'apprennent à me passer d'autrui, même quand cet *autrui* est fertile en grâces; à croire moins que jamais aux amitiés effectives, aux choses désintéressées; à voir que tout ceci n'est qu'un grand jeu dont la plupart s'ac-

commodent sérieusement, mais dont je m'impatiente souvent plus qu'il ne faudrait. L'amitié, à travers tout cela, est certainement douce et elle seule console; mais il faut qu'elle soit sûre, qu'elle ne se complique pas de tous les chatouillements de la bonne et de la mauvaise louange : et vous m'avez montré qu'à votre égard, par ma faute sans doute, elle se compliquait.

J'abuse de vos moments et je termine avec le regret de ne pouvoir me permettre de nommer une personne à qui d'ordinaire arrivaient par vous mes hommages.

Veuillez croire, monsieur, à mes sentiments très-respectueux.

LX.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

Ce 26 septembre 1839.

Madame,

Le plus vif regret a été pour moi, croyez-le bien. J'ai été malheureux aussi en ne vous trouvant pas avant mon départ; je compte bien pourtant en finir avec le guignon cette fois-ci. Vous nous restez cet hiver; c'est à nous d'en profiter. J'aurai grand plaisir à vous entendre parler de l'Italie : je n'ai fait que la voir, en apprendre le chemin, mais c'est assez pour prendre intérêt à tout. Si je n'étais pas si excentrique et si occupé déjà, j'oserais vous indiquer quelque jour où j'aborderais vos quartiers : mais je m'en

23037

remettrai encore à la fortune, et elle se retrouvera. Remerciez bien, je vous en prie, mademoiselle Mathilde de sa bonne idée, et offrez-lui tous mes hommages en les recevant aussi, madame, avec mes sentiments les plus dévoués et les plus obligés.

LXI.

A LA MÊME.

25 octobre.

Madame,

Mille remercîments de cette aimable attention; je lirai avec toute sorte d'intérêt l'article de M. Roger sur un sujet qui m'est vraiment si cher. J'avais lu l'article du *Courrier*, dont la courtoisie a été telle, que je n'ose soupçonner la plume qui pourrait bien remonter à l'Université même. Ce *silence* allégué de M. Villemain m'a presque eu l'air d'une signature. Au fait, il n'y a rien à répondre; vous n'avez pas eu l'air, madame, de prendre fait et cause pour M. de Salvandy; votre position a été à merveille tracée par les termes si précis de votre lettre. Vous avez tous les honneurs de la guerre, et j'espère qu'elle est bien éteinte désormais. Je me réserve le plaisir de vous reporter *le Courrier* et vous prie, madame, de recevoir l'expression de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

LXII.

A LA MÊME.

Vendredi

Madame,

Vous savez certainement déjà par madame Récamier que notre lecture continue demain samedi à trois heures; ceci n'est donc que pour vous témoigner le regret de n'avoir pu vous le dire moi-même et pour vous remercier de l'intérêt que vous voulez bien mettre à un travail que le lecteur devra beaucoup aider. C'est pour moi un aiguillon bien vif que d'être entendu comme je l'ai été l'autre jour. Mademoiselle Mathilde ne sera-t-elle pas de la réunion de demain?

Offrez-lui et recevez, madame, mes plus humbles hommages.

LXIII.

A LA MÊME.

Ce samedi soir.

Quel fâcheux contre-temps, madame, et quel malentendu! Je n'avais vu, depuis l'autre samedi, madame Récamier que mardi dernier; c'est alors que nous prîmes jour pour le samedi d'aujourd'hui. Je me chargeai bien de vous

prévenir; mais, étant retourné hier chez madame Récamier sans la trouver, je ne sus pas bien à quel degré j'en étais chargé, et ma lettre ne vous alla que comme un avis inutile qui avait déjà dû être précédé d'un autre. Combien je regrette de ne pas m'être mieux expliqué! Madame Récamier vous a regrettée aussi; enfin, vous nous manquiez. Heureusement c'est réparable, et mon gros livre[1] tardera tant à paraître, qu'il y aura encore lieu à des lectures, et mademoiselle Mathilde en sera.

Veuillez recevoir, madame, tous mes respects et mes hommages dévoués.

LXIV.

A M. LE PASTEUR CHAVANNES[2].

Paris, jeudi (1840).

Je vous écris un tout petit mot, monsieur, pour vous dire combien la lecture que je viens de faire de votre article à mon sujet dans la *Revue suisse* m'a touché. J'en accepte surtout et seulement les sentiments de bienveillance et de sympathie qui vous ont conduit à tant d'éloges trop flatteurs. Votre remarque sur l'omission que j'ai faite de la querelle d'Arnauld et de Jurieu m'arrive très à temps pour que je puisse, j'espère bien, en tenir compte. Je suis mal-

1. *Port-Royal*, dont le premier volume parut en 1840.

2. M. le pasteur Chavannes (de Lausanne) avait écrit, dans la *Revue suisse*, un article sur le tome Ier de *Port-Royal*.

heureusement encore fort loin de cette partie superfinale de ma révision.

Croyez, monsieur, que rien ne peut m'être plus doux que l'accueil bienveillant fait à mon livre au sein d'un pays auquel je tiens désormais par tant de liens intimes; agréez ma profonde reconnaissance pour avoir bien voulu être, monsieur, l'organe presque officiel de cet accueil d'amis à l'égard de celui qui demeure particulièrement

Votre bien dévoué serviteur.

LXV.

A M. ALEXANDRE VINET.

Mardi (1840).

C'était bien à moi à vous écrire depuis très-longtemps, cher monsieur, si j'avais consulté mon seul désir. Mais je ne doutais pas de votre souvenir affectueux et je me disais de ne pas rompre sans motif des heures et des pensées si véritablement remplies. Les nôtres, ici, ne sont qu'envahies et dissipées, surtout irrégulières; on en sauve ce qu'on peut. Le gros volume[1] auquel vous vous montrez si indulgent a été ainsi repêché à grand'peine de cette espèce de naufrage quotidien. Mais combien il a fallu de temps pour cela et d'efforts et de reprises à la Sisyphe! Me voilà au suivant et déjà essoufflé et désirant quelque trêve avant

1. Le tome Ier de *Port-Royal*.

de poursuivre. J'aurais bien envie de me l'aller procurer à Lausanne et de m'y faire quelque répit qui serait une émulation encore. Je crains de ne pas pouvoir; mais je ne me le dis pas tout à fait. *Le Courrier suisse* m'a prouvé combien votre amitié se multipliait pour moi au moment où vous m'écriviez. On a été ici très-bienveillant, presque autant que chez vous; bien des personnes du monde, et des plus éloignées du cloître, ont lu jusqu'au bout ce premier volume et parlent maintenant des graves personnages très-familièrement. Au reste, je vous dirai comme nouvelle toute récente, que *Polyeucte*, repris l'autre jour au Théâtre-Français, a eu un succès d'ensemble, un succès tel, que je crois qu'il n'en eut jamais un si grand du vivant même de Corneille. N'allez pas conclure pourtant de ces symptômes que nous devenons un peuple tout sérieux. M. Thiers, qui nous gouverne si bien, sait à quoi s'en tenir, et ces os de Napoléon qu'on nous rend (*grandiaque effossis...*) ne sont qu'une manière d'osselets. Mais tout cela se mêle, et le spectacle, à qui n'est qu'observateur, ne laisse pas d'être très-divertissant. Je m'imagine que c'est un des plus grands attraits de Paris, et le seul même qui vaille la peine d'y vivre : être à une bonne place pour juger la comédie. Mais l'inconvénient, c'est cette comédie même, c'est de tout y voir, c'est de n'agir pas et de prendre ce bas monde pour un spectacle, non point pour une arène, pour un sillon de labour. Voilà ce qu'à Lausanne on sait si bien; voilà ce que j'enviais dans certaine visite à l'ombre de la cathédrale[1], quand je voyais toute une destinée d'étude, de sacri-

1. M. Vinet demeurait près de la cathédrale de Lausanne.

fice et d'humble et constante action. Je ne veux pas dire tout ce que j'en pense, de peur de vous lâcher et de vous détourner de m'écrire encore. — Offrez, s'il vous plaît, tous mes respects à madame Vinet, priez-la de me rappeler au souvenir bienveillant de madame Forel. Ma mère est bien sensible à ce que vous dites pour elle : sa santé, grâce à Dieu, est bonne, et elle n'a rien encore de la grande vieillesse.

Adieu, cher monsieur, croyez à tous mes sentiments de reconnaissance et d'amitié.

P.-S. — M. Vuillemin me disait que vous aviez l'idée d'une histoire de *saint François de Sales* : oh! songez-y, je vous en prie! Quel sujet entre vos mains, et quelle preuve de charitable union!

LXVI.

A M. AUGUSTE SAUVAGE.

Lundi, 9 mars 1840.

Monsieur,

Une personne que j'ai eu hier l'honneur de rencontrer, madame de Castellane, sachant par M. Molé que j'avais eu quelques relations avec la sœur de l'abbé Delille, m'a parlé d'elle avec un intérêt et une vivacité de souvenir qui m'engagent à vous en informer. Madame de Castellane, jeune enfant, a beaucoup rencontré mademoiselle de Vaude-

champ; elle désirerait la revoir, m'a-t-elle dit. Seriez-vous assez bon pour me dire si mademoiselle de Vaudechamp demeure toujours place Royale, et m'indiquer le numéro, que j'ai oublié?

Veuillez recevoir, monsieur, l'expression de ma considération très-distinguée.

LXVII.

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Ce 23 (1840 ou 1841).

Je vous lis beaucoup depuis deux jours, cela me rend encore plus confiant. Voici deux petits bouquets fanés, *pour vous seule.* S'ils ont un reste de parfum, vous les jetterez dans la flamme après l'avoir respiré.

Votre nom est à l'une de ces chansons : c'est pourquoi je vous la devais.

A vous de cœur et aux vôtres.

LXVIII.

A LA MÊME.

21 mars (1840).

Charpentier fait imprimer dans son format tous mes vers : j'y glisse vers la fin le sonnet suivant, faible écho lui-même de *l'Horloge abandonnée*

SONNET

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Puisqu'aussi bien tout passe et que l'amour a lui;
Puisqu'après le flambeau ce n'est plus que la cendre,
Que le rayon pâli n'est plus même à descendre;
Puisqu'en mon cœur désert habite un morne ennui,

Si le loisir du chant me revient aujourd'hui,
Qu'en faire, Muse aimée? et nous faut-il attendre
L'écho qu'hier encore il était doux d'entendre,
Dernier soupir du nom qui pour toujours m'a fui?

Oh! sortons de moi-même! et de mon âme errante
Suspendons loin de moi la corde murmurante!
Ailleurs, je sais ailleurs des endroits consacrés :

Et, comme un timbre d'or qui parfois chante ou pleure,
Mon vers harmonieux sonnerait les quarts d'heure
Heureux ou douloureux des amis préférés.

LXIX.

A LA MÊME.

Je voudrais bien être pour quelque chose dans cette idée; mais il est de stricte justice d'en laisser tout l'honneur, toute la bonne grâce à M. Villemain, que je n'ai pas vu une seule fois dans son ministère, avec qui je suis resté brouillé (à la lettre), mais qui mérite bien qu'on se raccommode avec lui, ne fût-ce que pour cela.

Votre humilité vous dérobe que chacun vous connaît et

que votre nom est une fleur durable où l'on aimerait à lire, au fond du calice, quelques lettres de son nom.

Je suis accablé de travail. A bientôt pourtant, j'espère bien.

A vous toutes et à votre fils.

LXX.

A M. LE VICOMTE JULES DE GÈRES.

3 mai 1840.

Je reçois, monsieur, l'aimable livre de Poésies que vous voulez bien m'adresser. Vos *Premières Fleurs* sont pleines d'un parfum de sensibilité et de grâce que tous les avril n'ont pas. Recevez tous mes remercîments pour vous être souvenu de moi, et avoir mêlé mon nom à de si flatteuses prémices.

Mille compliments distingués.

LXXI.

A M. LE GÉNÉRAL.***.

Octobre 1840.

Général,

Sachant votre retour, et depuis plusieurs jours déjà, j'ai à m'excuser près de vous de n'avoir pas encore eu l'honneur

de vous aller saluer. J'ai aussi, pour une dernière fois, à vous rendre compte d'une situation que ma démarche, lors de votre retour précédent, a si soudainement changée, et sur laquelle, avant d'entrer dans le long silence, je vous dois et me dois à moi-même de donner une explication finale. J'ai essayé, depuis votre départ, de cultiver, comme par le passé, des relations bien précieuses, mais auxquelles le plus grand charme du passé était ravi. J'ai cru un moment y avoir réussi, avoir triomphé assez de moi, ou plutôt m'être assez complétement remis à mon penchant, pour ne ralentir qu'à peine une assiduité aussi désirée que combattue. Mais, vous l'avouerai-je? si je dissimulais au dehors, je le payais trop au dedans. Vous le comprendrez sans que je l'étale ici. D'une part, être reçu avec toute la bonne grâce du monde et même de ce qu'on appelle amitié; de l'autre, étouffer et irriter en soi un sentiment désavoué, une souffrance qui tout bas s'ulcère, et remporter un long trouble qui se prolonge bien avant à travers les seuls remèdes possibles de l'étude et de l'isolement : je n'ai pu y suffire, et, à partir d'un certain jour, je me suis dit, avec la seule force que je retrouvais en moi, de m'abstenir désormais et de fuir dans mon ombre. L'irrégularité apparente de cette conduite, aux yeux de ceux qui auraient le loisir de la remarquer, ne peut, je me le suis dit, compromettre que moi, que mes prétentions soupçonnées et déçues, que mon amour-propre enfin. S'il en eût été autrement, j'eusse trouvé le courage dans une obligation sérieuse. Devant désormais avoir très-peu l'honneur de vous voir ou même de vous rencontrer, souffrez, général, que je vous assure ici des sentiments de respect et d'inviolable souvenir qui

de ma part, ne cesseront de s'attacher à vous et à ce qui vous entoure.

LXXII.

A M. ÉDOUARD TURQUETY.

5 décembre 1840.

Je reçois, mon cher Turquety, presque en même temps que votre visite le volume que vous vouliez bien me promettre. Je vous remercie cordialement de votre amical souvenir. Je relis dans *Primavera* de douces choses et j'en trouve de nouvelles, pleines d'une grâce plaintive et pure.

Mes amitiés sincères.

LXXIII.

A M. AUGUSTE SAUVAGE.

6 janvier 1841.

Monsieur,

Je vous suis très-reconnaissant de l'honorable communication que vous voulez bien me faire. C'est bien sur mon indication que mon ami M. Géruzez vous a adressé sa demande. Il est très-digne que vous fassiez pour lui tout ce que vous avez bien voulu faire pour moi. L'appréciation

qu'il fera de Delille se ressentira nécessairement de la lecture que vous lui aurez procurée, et vous aurez, il me semble, servi par là, monsieur, la mémoire du poëte.

Recevez l'assurance, monsieur, de mes sentiments obligés et dévoués.

P.-S. — Je lui fais parvenir votre lettre.

LXXIV.

A M. ÉDOUARD TURQUETY.

Paris, ce 22 septembre 1841.

Je reçois, mon cher ami, avec beaucoup de reconnaissance vos beaux vers et votre cher aveu [1]; je n'y réponds plus en vers, car le rapide rayon a disparu; mais je vous dis en simple prose que je demeure très-touché. Continuez de chanter et de souffrir: c'est le plus noble état d'un cœur mortel.

Souffrir sans chanter est trop triste.

Chanter sans souffrir, c'est affaire de gosier.

Ne souffrir ni chanter, mais être heureux maussadement, c'est le lot de plusieurs à qui est échue la *graisse de la terre.*

1. Nous n'avons pu découvrir à quelle pièce de vers de Turquety il est fait allusion dans cette lettre. Aucun des recueils du poëte breton ne se rapporte à cette date. *(Note de M. Saulnier.)*

Je vous écris ceci de ma Bibliothèque[1] où ce lot n'est pas le mien, non plus qu'aucun autre, mais où je suis tiraillé et tracassé à chaque instant par les chalands : je suis là comme un épicier en détail à son comptoir. Voilà pourtant mes *invalides* de poëte et je dois écrire à ma porte : *Deus otia fecit.*

Cultivez bien votre solitude et couvez vos rêves.

Bien à vous.

LXXV.

A MARIE-LAURE[2].

1er avril 1842.

Mademoiselle,

Je suis fort touché de tout ce que vous voulez bien me dire d'infiniment obligeant et flatteur; je voudrais pouvoir

1. La Bibliothèque Mazarine, où Sainte-Beuve était alors conservateur. C'est à cette période de sa vie que se rattache le billet suivant, adressé à l'un de ses meilleurs collègues, M. Baudement, l'excellent latiniste, ami de M. Désiré Nisard, et regretté de tous ceux qui l'ont connu (il était depuis longues années, quand il est mort, conservateur à la Bibliothèque nationale). — Sainte-Beuve lui écrivait un jour, du temps qu'ils étaient tous deux conservateurs à la Bibliothèque Mazarine : « (Ce 3 août, lundi.) Cher monsieur, je viens recourir à vous pour vous prier de vouloir bien nous concerter ensemble au sujet de nos séances. Je ne puis ni ne dois plus avoir affaire à M. T... pour cette petite obligation. Je voudrais bien en causer avec vous. Nous trouverions peut-être moyen d'arranger cela sans trop nous gêner. Ce qui m'est souvent impossible, c'est de faire la séance entière. Les demi-séances me sont possibles et faciles. — Quand voulez-vous que nous en parlions? je suis de service mercredi. — Tout à vous. »

2. Cette lettre et deux autres, adressées à la même personne, ont été écrites à l'auteur d'un recueil de Poésies intitulé *Essais de Marie-Laure* (un vol. in-12, 1844).

répondre à votre honorable confiance. Les difficultés d'un début littéraire à Paris sont plus grandes que vous ne pouvez croire; et, nous qui de loin semblons peut-être quelque chose, de près nous y pouvons très-peu.

Dans tous les cas, mademoiselle, veuillez croire à la sincérité de mes vœux et à l'expression de ma considération la plus distinguée.

P.-S. — J'ai lu avec intérêt les vers que vous avez bien voulu joindre à votre lettre, et je vous en remercie beaucoup.

LXXVI.

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT.

Ce 3 décembre 1842.

Monsieur,

C'est avec bien du plaisir que j'ai reçu de vous un souvenir de cette espèce [1], qui me montre toute la vie et l'application sérieuse d'un talent et d'une imagination dont j'avais apprécié les prémices. Vous nous rendez des luttes et des figures pleines d'animation et de grandeur, et vous le faites avec un feu qui semble allumé au leur. Je m'instruis beaucoup aux *Pasteurs du désert*. Les jansénistes, qui étaient leurs cousins germains sans s'en douter, ont été bien sévères pour eux; je ne le leur mâcherai pas à l'occa-

1. Le livre de M. Napoléon Peyrat sur les prophètes des Cévennes.

sion. Il m'eût été bien agréable, en d'autres temps, de pouvoir étudier de plus près avec vous votre sujet en rendant compte quelque part de votre ouvrage. Mais je suis venu à n'avoir plus d'organe habituel de publicité. Le monde de Paris se renouvelle vite, et l'on est éliminé avant le temps par les nouvelles mœurs de la nouvelle presse qu'on n'accepte pas. Croyez du moins, monsieur, à mes sympathies pour votre œuvre et à mes sentiments de reconnaissance et de souvenir pour vous.

LXXVII.

A M. VICTOR-COUSIN.

Ce mercredi 12 juillet 1843.

Je reçois le volume de *Mélanges* que vous voulez bien m'envoyer, et je voudrais pouvoir vous en remercier complétement. J'y trouve les lettres de madame de Longueville que vous n'avez pu résister à publier; il n'est pas tout à fait exact, comme vous le dites à la première page, qu'on *ignorât jusqu'ici ce qu'était devenue la correspondance* de cette princesse. Je crois que c'est de ma main que vous avez reçu le manuscrit où vous les avez lues pour la première fois, et la copie en est dans mes tiroirs, ainsi que celle des *Pensées* de Domat. Et permettez-moi ici de rompre un silence que j'ai trop gardé sur des procédés que les obligations que je vous ai ne peuvent m'empêcher de trouver peu aimables, peu convenables, et que vous ne vous

seriez pas permis à l'égard de vos vrais et égaux confrères.

C'est la troisième fois depuis un an que vous étendez la main pour prendre devant moi directement le plat dont j'allais me servir, et que je me croyais réservé par une sorte de droit des gens et de civilité qui, en effet, n'existe plus.

Il m'est évident, et il doit l'être à tous ceux qui ont lu mon deuxième volume de *Port-Royal*, que, si vous m'aviez laissé continuer l'examen de Pascal, j'aurais dit sur les *Pensées* plus d'une des choses que vous avez prélevées si impétueusement : je les aurais dites avec moins d'éclat assurément, mais, je crois pouvoir l'assurer, avec plus de mesure.

Mais enfin le nom de Pascal est si grand, la nouveauté de vos résultats vous a paru si incontestable, que je conçois que ce gros morceau vous ait tenté (*quia nominor leo*) et que vous l'ayez cru trop fort pour moi.

Mais Domat! — je n'eusse en effet jamais songé à en faire l'éclat que vous en avez tiré : toutes ces pièces, pourtant, je les ai; ce sont les documents *nécessaires*, *inévitables*, du livre que j'achève et où je retrouve Domat, lors de la publication de son grand ouvrage.

Aujourd'hui, c'est madame de Longueville. Le portrait que j'en ai donné par avance ne saurait être aussi complet, eu égard à sa *pénitence*, que ce qui doit entrer dans *Port-Royal* même. Cependant vous n'hésitez pas à étendre encore une fois la main et à vous servir à votre convenance, quoique cet hiver, si je ne me trompe, vous ayez dit tout haut en fort bon lieu que vous vous feriez scrupule de me causer ainsi préjudice au cœur de mon sujet.

Vous m'allez dire que le préjudice n'est pas grand, que ce ne sont que des paperasses que vous publiez, que cela aide à grossir un volume, pas à autre chose. — Je méprise tellement tout ce qui est publicité, tapage, apparence, que je suis assez de cet avis; mais le procédé n'en subsiste pas moins, et c'est trop.

Si vous demandiez à M. Mignet tel manuscrit de la Bibliothèque royale qu'il peut avoir sur Calvin et dont il a fait prendre copie pour sa prochaine Histoire, iriez-vous demain publier *ex abrupto* la matière de ce manuscrit, que vous savez être d'ailleurs en si bonnes mains? — Vous ne le feriez pas.

Si je vous demandais communication d'un manuscrit sur Descartes, et si j'y trouvais des lettres qui devraient entrer comme documents dans un travail de vous sur le cartésianisme, irais-je me jeter dessus, crier à la découverte, occuper le *Journal des Savants*, deux Académies, toute la presse? — Non, quand je le pourrais, je ne le ferais pas.

Voyez-vous, quand je dis que l'homme n'est pas libre et que je ne crois pas à la liberté, c'est que je sais bien que vous n'êtes pas libre de ne pas faire ces choses et de résister à l'entraînement de votre appétit.

Quoi qu'il en soit, de ce que j'ai consenti à être votre obligé dans une circonstance importante, durable par ses conséquences et qu'il m'est impossible d'oublier [1], il n'est

1. La nomination de Sainte-Beuve à la Bibliothèque Mazarine. — Dans les *Causeries du Lundi*, tome XI (*Notes et Pensées*, p. 472), Sainte-Beuve, parlant de la *passion* de Cousin, a dit encore : « ... J'ai tenu à expliquer une bonne fois comment il s'est pu faire que je me sois trouvé légitimement délié envers lui des sentiments d'amitié respectueuse qui auraient gêné ma parole et

pas dit que je doive supporter ce manque d'égards, de procédés qui, dans votre entrain, ne s'arrêtera sans doute pas là; je veux au moins, de moi à vous, m'en plaindre et vous dire que je le ressens.

Toutes ces pièces sont à tout le monde, et chacun est libre de les publier; mais les circonstances où vous l'avez fait par rapport à moi sont telles, que, si vous aviez eu à tâche de décourager un travail pour lequel je n'ai jamais demandé encouragement à personne, vous ne vous y seriez pas pris autrement. C'est ce que pourtant je voulais vous exprimer, réservant d'ailleurs tout entiers les sentiments de respect, d'admiration et de reconnaissance que je vous dois.

LXXVIII.

A MARIE-LAURE.

1er février 1843.

Mademoiselle,

Votre adresse, que j'avais égarée et que je retrouve seulement en cet instant, m'a empêché d'avoir l'honneur de répondre en temps utile à votre lettre de décembre. Je n'eusse, au reste, pu vous dire qu'une chose : c'est que mes relations amicales avec les Revues étant déliées, je ne pouvais vous être serviable en rien auprès d'elles. Je tenais pourtant, puisque j'en retrouve le moyen, à ne pas laisser sans réponse votre billet, et je vous prie, mademoiselle, de recevoir l'assurance de mon profond respect.

retenu ma plume. Son procédé, à la longue, m'a rendu ma pleine liberté... »

LXXIX.

A LA MÊME.

Ce mercredi.

Mademoiselle,

Je reçois avec reconnaissance la pièce de vers que vous me faites l'honneur de m'adresser, et qui exprime des sentiments touchants. Je voudrais sincèrement pouvoir vous être utile en quelque point..

Vous paraissez désirer un accès à la *Revue de Paris*, et une introduction auprès de M. Buloz. Cela est plus difficile que vous ne pensez, surtout pour les vers, qui n'ont pas grande faveur dans ce recueil, ni auprès du directeur.

C'est plutôt par de la prose, et par de la critique en particulier, qu'il y a chance d'être admis en commençant. Je dirai au besoin un mot, sans que cela fasse beaucoup; ce genre de recommandations est dès longtemps usé par le fréquent emploi que j'en ai dû faire, et c'est d'après la lecture du travail qu'on se décide uniquement.

Veuillez croire, mademoiselle, aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur.

LXXX.

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Ce dimanche soir (1843).

Merci, merci du fond du cœur!

Vous avez bien fait de mettre *Bouquets* [1], car il y a encore bien des fleurs. Mais quelle adorable et charmante, non pas préface, mais *hymne* vous avez mise là en commençant [2]! Je vais goûter à ravir cette poésie et je vous en parlerai. Je voudrais avoir les mêmes lieux qu'autrefois pour en écrire à tous.

A vous et aux vôtres. Non, je n'oublie pas mademoiselle Ondine.

LXXXI.

A M. ÉDOUARD TURQUETY.

Ce 22 mars 1844.

Mon cher Turquety,

Je prends bien vivement part à votre douleur : ce sont les vraies pertes, celles que ne peuvent désormais compenser

1. C'est le titre d'un recueil de Poésies de madame Desbordes-Valmore : *Bouquets et Prières* (Paris, 1843).

2. *Une Plume de femme*, morceau en prose.

nulles joies. Quand on disait à ma mère : « Il sera de l'Académie, cette fois ou l'autre ! » elle répondait : « Mais, moi, je ne puis attendre. » — Ainsi, cher ami, nos joies sont si courtes, que celle de l'un ne peut même arriver avant que celle de l'autre ait cessé, et la félicitation se mêle aux plaintes [1].

Croyez à la vivacité des miennes, mon cher Turquety, et gardez-moi un fidèle souvenir.

P.-S. — Labitte, souffrant, a dû aller passer un mois à Abbeville : il se tue de travail.

LXXXII.

A M. ALEXANDRE VINET.

20 avril 1844.

Vous avez été bien bon, monsieur, comme vous l'êtes toujours ! j'ai reçu le *Bonstetten* avec un mot de vous; j'ai reçu du Châtelard votre obligeant éclaircissement sur la lettre de Benjamin Constant à douze ans [2]. Ce qui m'est plus précieux que tous ces détails, c'est l'assurance de votre

1. Cette lettre fait allusion à deux événements tout récents : Sainte-Beuve venait d'être élu à l'Académie française le 14 mars 1844 et Turquety avait perdu sa mère, le 22 février de la même année. (*Note de M. Saulnier.*)

2. Lettre publiée sous le nom de Benjamin Constant, et qui n'était qu'un très-habile pastiche de M. N. Châtelain. (*Note de M. Charles Berthoud, de Gingins.*)

amical souvenir. Quand me sera-t-il donné de le rafraîchir, sans qu'il en soit besoin, de le renouveler de près, de vous revoir enfin?

J'aurais bien besoin d'une nouvelle saison à Lausanne, je vous assure, pour m'y retremper moi-même, pour y achever ce que je n'ai pu commencer que là. La vie d'ici est toute dissipante; on y fait mille choses, et jamais l'importante et l'unique.

Vous ne la perdez point de vue, quoi que vous fassiez, monsieur; je viens de lire, dans la *Revue suisse*, votre discours sur l'histoire littéraire de la Restauration : j'oublie que vous m'y traitez trop bien, que vous m'y accordez trop d'attention; mais le but élevé, final, ne manque jamais, et l'on achève la dernière page en regardant là-haut. Nous avons eu une grande douleur commune, la mort de ce pauvre et excellent Lèbre[1] : votre nom, votre pensée étaient présents à tous à cette cérémonie funèbre, et vous y étiez dans toutes nos douleurs.

Adieu, monsieur et cher ami; croyez à mes sentiments les plus profonds et les plus reconnaissants.

P.-S. — J'offre à madame Vinet mes humbles et affectueux hommages.

1. Adolphe Lèbre, un des collaborateurs de Vinet au *Semeur*, et collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*. Il est question de lui dans les *Chroniques parisiennes* que Sainte-Beuve adressait à la *Revue suisse* et qui ont été publiées depuis en volume (chez Calmann Lévy, 1876). Sainte-Beuve lui fait parvenir les conseils les plus amicaux par Juste Olivier (page 83).

LXXXIII.

A M. VILLEMAIN.

Ce 29 avril 1844.

Mon cher monsieur Villemain,

Vous connaissez le ministre; s'il est homme à vouloir user de son droit jusqu'au bout et à se croire obligé de mettre une personne délicate dans la nécessité de se contredire publiquement [1], veuillez lui faire tenir à temps la démission ci-jointe, par laquelle il apprendra que le fonctionnaire en question n'en est plus un.

Mille respectueuses amitiés.

LXXXIV.

AU MÊME.

Ce 30.

J'ai donné à ma réflexion tout l'espace voulu par le sage. Il m'est impossible de voir l'affaire sous une autre forme

1. Dans cette lettre, Sainte-Beuve répondait à celle-ci de M. Villemain :

« Mon cher confrère, vous savez la réponse que vous me fîtes il y a trois ans, au sujet d'une distinction qui vous était offerte. Aujourd'hui, je ne concevrais pas votre hésitation. Il n'y aurait que vous à l'Académie de non décoré; et les personnes qui assisteront à votre Discours de réception s'en étonneraient. Veuillez, mon cher confrère, me donner vos pouvoirs le plus tôt possible

» Tout à vous,

» VILLEMAIN.

» Ce 29 avril. »

que celle-ci : *Se donner à soi-même un démenti public, et se le donner parce qu'on y est contraint.* J'ai beau me tâter, il m'est impossible, mon cher monsieur, d'accepter, quoi qu'il arrive, une telle situation. J'ai vécu avec des hommes[1] qui ont tout sacrifié pour ne pas signer je ne sais quel *formulaire* : cela paraissait une puérilité, mais ils y mettaient une idée. Je comprends très-bien ces hommes. — Il eût été plus du fait d'une personne bienveillante comme vous l'êtes à mon égard, de moins prévoir ce que bien peu auraient remarqué, et de ne pas élever une question qui semble n'être à vos yeux qu'une question d'étiquette quand elle en est une pour moi d'une nature bien plus délicate.

Mais à la garde de Dieu!

LXXXV.

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de la place de conservateur de la Bibliothèque Mazarine.

Je suis, monsieur le ministre, votre très-humble et respectueux serviteur[2].

Paris, ce 30 avril 1844.

1. Les hommes de Port-Royal.

2. La démission ne fut pas acceptée, et Sainte-Beuve garda son poste, sans être décoré, jusqu'en 1848, époque où il le quitta pour d'autres raisons. Il fut plus tard créé officier et commandeur de la Légion d'honneur : mais on n'a pas à discuter ici les raisons qui lui firent accepter d'un régime ce qu'il avait refusé d'un autre.

LXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE GAILLON.

Ce 13 février 1845.

Monsieur,

Il est bien triste, en recevant une aussi aimable lettre que celle que vous me faites l'honneur de m'écrire, d'être obligé d'y répondre maussadement par un *non* tout court. Je me rappelle en effet, monsieur, le souvenir poétique que vous invoquez, et il me semble que c'était à M. de Gars que je devais cette marque de confiance de votre part. Je voudrais sincèrement avoir pour auditeurs à ma réception des *amis* comme vous; mais je ne suis pas le distributeur des billets : le secrétaire perpétuel m'en accorde trente-deux, et vous pouvez juger si, avec un tel chiffre, je puis suffire même au strict nécessaire parmi mes relations les plus proches. Soyez donc assez bon pour entrer dans la réalité de mon excuse et pour agréer l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus distingués.

LXXXVII.

A M. E. DE MONTLAUR [1].

Ce 15 (1844).

Monsieur,

Je suis bien en retard pour vous remercier de votre très-aimable envoi : il m'est arrivé dans un moment où un tra-

1. M. de Montlaur avait adressé à Sainte-Beuve son premier volume, intitulé *Essais littéraires*, dont la deuxième partie, *Italia;*

vail commencé m'interdisait toute distraction. Je puis lire enfin, et vous me pardonnerez d'aller tout droit aux vers; les vôtres, monsieur, me rappellent vivement un beau pays que j'ai trop peu vu, et ils en ont gardé le parfum; *le Rayon*, *la Fleur cachée* sont de doux souvenirs, même pour d'autres que vous : on a senti cela et l'on est heureux de le trouver exprimé.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LXXXVIII.

A M. DÉSIRÉ LAVERDANT, RÉDACTEUR DE *LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE*[1].

Ce 5 mars 1845.

Cher monsieur,

Je serais très-sensible à votre reproche amical si je le méritais: Mais j'avais laissé, en effet, cinq ou six exem-

sé compose de poëmes rappelant la plupart des scènes italiennes. Sainte-Beuve a cité un vers de ce recueil tout en tête de son article sur *Leopardi*, (1844, *Portraits contemporains*, tome IV de l'édition Lévy) : « ... Quelques-uns de nos poëtes qui ont voyagé en Italie ont rapporté comme un vague écho de sa célébrité (la célébrité de Leopardi) :

Leopardi dont l'âme est comme un encensoir,

lisions-nous l'autre jour, dans l'album poétique d'un spirituel voyageur. » — Il s'agissait, comme on vient de l'indiquer, de M. de Montlaur. On peut voir aussi un passage très délicat sur M. de Montlaur dans les *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 127-128 (article *de la Poésie en 1865*).

1. Cette lettre nous a été communiquée par M. Maurice Tourneux, auteur d'un travail très-consciencieux sur les *Portraits de*

plaires de mon discours au Secrétariat pour les journaux qui le viendraient prendre, et, de plus, j'en ai laissé à ma domestique un pareil nombre au cas qu'on vînt. Dans ce *brouhaha* de la sortie, il m'a été impossible, non pas de me souvenir, mais de rien envoyer. Veuillez donc ne pas m'attribuer ce qui n'a été qu'un malentendu.

Quant à l'autre regret tout littéraire que vous m'exprimez, cher monsieur, il faudrait causer pour s'expliquer. Je n'ai *jamais* aimé le drame moderne tel que l'ont fait Hugo et Dumas, et je n'y ai jamais reconnu le moins du monde l'idéal que je conçois à cet égard. — Et puis je crois que chacun doit rester dans sa nature : Delavigne, en devenant vraiment classique dans le vrai sens, dans celui de Sophocle et des vrais maîtres, aurait conquis, à une certaine heure, la position d'Ingres en peinture. Au lieu de cela, il a fait non pas *transition* (car rien n'est venu), mais transaction, ce qui n'est jamais bon en art ni en critique. C'est vous dire que je ne crois pas en faire. Je ne saurais exprimer ce que je ressens contre les énormités qui ont en partie démenti nos espérances; mais il est des points sur lesquels je tiens bon, et me flatte de n'avoir en rien déserté mes convictions premières. Il m'est très-égal que madame de Girardin vienne me dire que je fais de la réaction pure et simple, et je ne me donne pas même la peine d'y songer; mais, si vous me le dites, je me permets de vous dire *non*, et que vous vous méprenez complétement; ce qui tient peut-être à ce que vous n'attachez pas la même

Sainte-Beuve dans *l'Amateur d'autographes* (juin-juillet 1874), et qui achève en ce moment l'édition-*Diderot*, commencée par le regrettable Jules Assézat (chez Garnier frères).

importance que moi aux points purement littéraires sur lesquels je suis resté à très-peu près le même.

Merci d'ailleurs, cher monsieur, de votre amicale attention et à vous d'estime et de cœur.

LXXXIX.

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Ce 7 mars 1845.

Chère madame,

J'ai été bien occupé : de là mon absence. Comment êtes-vous tous et toutes? et la chère malade[1]? J'écris en ce moment un article sur *Louise Labé* : il me semble que vous l'avez chantée. Pourriez-vous m'indiquer l'endroit ou me prêter la pièce? Je serais si heureux de mêler une fleur de vous à ma prose.

A vous et aux vôtres, chère madame.

XC.

A M. ALEXANDRE VINET.

7 octobre 1845.

Cher monsieur,

Vous avez été si bon pour moi, et par votre lettre et par l'envoi de votre volume sténographié[2], qu'en ne répondant

1. Inès, une des filles de madame Desbordes-Valmore.
2. Le cours de Vinet sur *Chateaubriand et madame de Staël.*

pas un mot, j'ai l'air d'un ingrat : je ne le suis pas, je vous assure. Votre lettre m'a touché, honoré ; mais je me trouve toujours sans paroles devant vos éloges, m'en sentant si peu digne, passé que je suis à l'état de pure intelligence critique et assistant avec un œil .contristé à la mort de mon cœur. Je me juge et je reste calme, froid, indifférent ; je suis le mort et je me regarde mort sans que cela m'émeuve et me trouble autrement. D'où cet étrange état ? Hélas! il y a des causes anciennes et profondes. Voilà que je vous parle tout d'un coup comme à un confesseur ; mais je vous sais si ami, si *charitable*, et c'est ceci, ce dernier point qui est tout, et que le monde appelle vulgairement le cœur, qui est mort en moi. L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte.

J'ai reçu et lu avec intérêt votre volume, et j'en profiterai pour mes réimpressions de critique, heureux de m'appuyer le plus souvent à vos paroles.

Mille respectueuses amitiés, et j'offre aussi mes hommages à madame Vinet.

XCI.

A M. ÉDOUARD TURQUETY.

23 décembre 1845.

Mon cher ami,

Je suis passé l'un des derniers jours de la semaine dernière à l'hôtel du *Rhône*, et j'ai eu le regret de vous savoir parti de la veille. Je voulais vous remercier de votre beau

volume[1] où je retrouve tant de belles et douces poésies qui sont déjà pour moi des souvenirs et qui en valent par là encore mieux pour le cœur, car c'est de souvenirs que j'ai surtout à le nourrir. J'ai vu la note obligeante que vous avez bien voulu mettre à l'une de vos préfaces[2]; vous avez été trop bon de vous souvenir de je ne sais quelle petite chicane que j'avais si parfaitement oubliée, ainsi que tout le monde. Continuez, mon cher ami, de cultiver cette Muse élevée et pure : vous méritez qu'elle vous reste fidèle, tandis qu'elle nous a fuis au milieu de cette vie sans cesse excitée et troublée. — Que d'amis ont manqué à votre appel à ce dernier voyage! cet excellent Labitte[3] qui me parlait toujours de vous; le bon Ernest Fouinet, digne de vous connaître et comme compatriote et comme cœur poétique et simple[4].

1. La 4e édition des *Poésies* d'Édouard Turquety, publiée à la fin de 1845 et portant la date de 1846. (Paris, Bray, 1846, in-18 anglais.)

2. Voir la préface de *Poésie catholique* dans l'édition mentionnée ci-dessus, p. 172, à l'occasion d'un article de Sainte-Beuve sur *Amour et Foi*, l'un des premiers recueils poétiques de Turquety dans le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1833, page 594. Sainte-Beuve reprochait principalement au poète breton d'avoir empiété sur le terrain des sermonnaires. — Cet article n'a pas été reproduit dans les *Premiers Lundis*, parce qu'on ignorait qu'il fût de Sainte-Beuve, et on ne l'apprend que par cette lettre et le commentaire qu'a bien voulu y joindre M. Saulnier (de Dieppe), l'ami dévoué de Turquety. (On l'a seulement signalé, comme non signé, dans une note, au bas de l'article sur Achille du Clesieux, *Premiers Lundis*, t. II, p. 260.)

3. Charles Labitte était mort le 19 septembre 1845. (Voir l'article que Sainte-Beuve lui a consacré dans les *Portraits littéraires*, t. III.)

4. Ernest Fouinet, poète et romancier, né à Nantes en 1799, mort à Paris en 1845 : son œuvre la plus connue est un roman publié en 1834, *le Village sous les sables*.

Je suis à vous, mon cher Turquety, à travers tout, n'en doutez jamais.

XCII.

AU MÊME.

Ce 18.. [1845 ou 1846].

Mon cher ami,

Il m'est très-doux de recevoir de vous cette marque de souvenir; hélas! moi, aussi, je ne vis que par le passé, moins heureux que vous qui y mêlez les seules aurores d'avenir qui ne trompent pas et qui éclairent vos ombres. La mort de notre pauvre ami Labitte a été, pour moi, comme le déchirement dernier du lien qui m'attachait encore aux jeunes générations; je communiquais avec elles par lui. — Il m'était dit que ce serait lui qui me rendrait les devoirs littéraires suprêmes que je lui ai payés contre toute attente. Il avait beaucoup d'amitié pour vous et il m'a souvent parlé de vous, de votre talent élevé et chaste, en homme qui sentait votre grâce de poëte et vos trésors de cœur. — M. Vinet dont vous me parlez et dont j'ai reçu une lettre, il y a peu de jours, est à Lausanne. Il suffit de lui adresser là avec cette suscription : *à M. Alexandre Vinet, professeur à l'Académie de Lausanne.* Voilà un homme encore digne d'être aimé, à travers toutes les dissidences de communion; il est de cette religion que vous définissez : *Religio Christi caritas.* Il voulait écrire une vie de saint François de Sales,

tant il est peu exclusif. Écrivez-lui, mettez-vous en rapport avec lui; vous lui ferez un vrai plaisir, j'en réponds.

Je suis tout à vous, mon cher Turquety, à travers les distances et les absences.

XCIII.

A M. DE SALVANDY[1].

Ce 21 février 1846.

Monsieur le ministre,

J'éprouve un petit regret de n'avoir pu avoir l'honneur de vous parler un moment à part, et sur un terrain autre que l'officiel, de l'affaire à laquelle je n'ai été mêlé qu'indirectement, mais dans laquelle j'ai pourtant assez trempé pour tenir à ce que le vrai caractère n'en soit pas dénaturé. Il serait, je le crois, entièrement inexact et il ne serait vraiment pas juste à l'égard de ceux qui ont touché du doigt et de la plume à ce projet de publication du mémoire sur Louis XV, de n'y voir de leur part qu'une affaire de scandale et de laisser peut-être entrevoir cette idée devant les membres de la famille La Rochefoucauld, qui n'a qu'à s'honorer, je le pense, de l'aïeul dont émane cet écrit. Le ministre a entendu ses devoirs d'une manière prompte et précise :

1. Au sujet du récit de la mort de Louis XV qu'il avait empêché la *Revue des Deux Mondes* de publier, et que Sainte-Beuve a imprimé tout au long dans les *Portraits littéraires*, t. III.

l'écrivain qui s'était chargé (les autres difficultés, dans lesquelles il n'entrait pas, étant d'ailleurs supposées aplanies), — qui s'était, dis-je, chargé de la présentation au public, croit pourtant n'avoir pas eu l'idée un seul instant de manquer à ses propres devoirs ni à ses errements habituels. L'histoire a aussi ses droits; je regrette que le temps ait manqué pour qu'elle pût être admise ici à les faire valoir. Ce qui est propriété de l'État est sacré sans doute comme toute propriété, et, en ma qualité de bibliothécaire (je prie le ministre d'en être bien assuré), je saurais au besoin m'en montrer le gardien jaloux; mais, à moins de mettre un manuscrit de vingt pages sous le scellé et d'en interdire la communication, il est impossible (s'il offre de l'intérêt) qu'il ne soit pas bientôt connu, analysé, extrait. D'une telle divulgation à la publication, la limite est délicate; il ne s'agit plus d'ailleurs de la franchir, le ministre l'a posée et elle subsiste, bien que l'interdiction ne soit pas irrévocable.

Ce ne peut être, en effet, qu'une question de temps. Il avait semblé ici que les délais d'usage étaient probablement révolus. 1774-1846, c'est-à-dire soixante-douze années entières avec 89 et 1830 dans l'intervalle, n'était-ce pas un laps suffisant? Si l'on s'est trompé dans l'appréciation du terme convenable, ce ne saurait être que de bien peu.

Dans l'ancien régime, on était moins scrupuleux; les Mémoires de M. de La Rochefoucauld (et que n'y lisait-on pas?) paraissaient de son vivant [1]. La duchesse du Maine était à peine morte, que Voltaire écrivait à madame du Deffand :

1. Absolument comme de nos jours ceux du vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, où se lisent aussi bien des choses et où il joue par trop le rôle du duc d'Aumont. (*Note de S.-B.*)

« On peut songer maintenant à publier les Mémoires de madame de Staal. »

Je suis loin d'ailleurs de ne pas reconnaître et comprendre les honorables scrupules du ministre; mais il me pardonnera d'avoir aussi les miens. Je tiens fort à son estime, et c'est pourquoi je tiens fort aussi à ce que, dès à présent, la pensée sérieuse dans laquelle on concevait cette publication lui soit connue. J'ai l'honneur, à cet effet, de lui adresser un exemplaire de l'épreuve; de telles pièces, une fois signalées, ne sauraient s'abolir, et celle-ci, en particulier, sera désormais une des pièces justificatives essentielles de toute histoire de Louis XV.

J'offre à M. le ministre, avec mes excuses pour la longueur de ces explications dont j'avais besoin, l'expression de mes humbles respects et celle de mes sentiments tout particuliers pour lui.

XCIV.

A M. LE PASTEUR CHAVANNES.

Le 22 juin 1846.

Monsieur,

Toute sorte de motifs de retards, d'ennuis et de petites maladies m'ont privé d'avoir l'honneur de répondre aussi vite que je l'aurais voulu à votre aimable et poétique envoi; j'en ai pourtant joui en silence[1]. Il y a, en effet, dans votre

1. M. le pasteur Chavannes avait envoyé à Sainte-Beuve un poëme intitulé *le Pasteur de campagne*, dont voici le sujet : « A

poëme beaucoup de douceur, de charme, et il y circule un air comme salutaire, tel que je l'ai respiré quelquefois dans votre cher canton, au seuil de ces cures si fraîches, si riantes, et déjà désertes, hélas! C'est bien là le pasteur vaudois tel que j'en ai connu avant ces derniers orages et tel qu'on en a vu s'asseoir sur la petite terrasse de Montreux[1]. Vous avez fait preuve d'un art véritable dans le maniement de l'octave; pourtant (et je crois que M. Vinet a fait cette remarque déjà), il arrive que la pensée est quelquefois gênée dans son développement par cette sorte d'*arrêt rond et court* (comme dit Montaigne), qui revient à chaque instant. C'est un peu l'inconvénient du couplet. Béranger l'a senti, et, dans son recueil inédit de chansons (qui ne paraîtront qu'après lui, mais dont plusieurs amis ont entendu la lecture), il a cherché à se dégager de l'entrave du couplet sans la rompre entièrement; et pour cela il a choisi précisément l'*octave*. Mais ce qui est pour lui un relâchement et un élargissement *relatif* ne laisse pas de demeurer une gêne si on le compare au récit qui se déroule moyennant des alexandrins. — Vous avez rachêté et comme recouvert, monsieur, cette sorte de liens avec beaucoup de grâce et on l'oublie volontiers en vous suivant.

Il y aurait eu un temps où j'aurais aimé à discuter ces

la suite de la révolution qui avait eu lieu à Lausanne en février 1845, un grand nombre de pasteurs de l'Église nationale du canton de Vaud avaient donné leur démission, devant les empiétements du pouvoir civil. Ils avaient abandonné leurs cures et se trouvaient, pour la plupart, dispersés au loin. » (*Note de M. le pasteur Chavannes*).

1. Allusion à M. le doyen Bridel, mort pasteur à Montreux, peu de temps auparavant.

questions dans quelque article de la *Revue*, et à suivre à cette occasion l'histoire de la poésie religieuse et domestique en Angleterre et en Allemagne. Mais je me trouve en ce moment éloigné pour longtemps de toute distraction pareille et obligé de mettre enfin la dernière main à un gros livre commencé chez vous, monsieur, et qui courrait risque de ne pas s'achever (grâce à la vie disséminée d'ici), si je ne prenais un violent parti. Je m'y suis donc remis avec le vœu de ne plus écrire ailleurs jusqu'à entier achèvement[1]. Excusez-moi donc : recevez mes remercîments sincères et l'expression de mes sentiments les plus distingués et obligés.

XCV.

A M. GERDÈS,

GÉRANT DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Ce 15 juillet (1846).

Cher monsieur Gerdès,

Nous voilà libres du numéro. Tirons-nous un peu sur *Mademoiselle Aïssé*[2]? Tout ce que je voudrais, c'est de nous voir en train. Vous ne tirerez pas la première feuille, n'est-ce

1. La dernière édition complète et définitive de *Port-Royal* n'a paru qu'en 1867.

2. La notice sur *Mademoiselle Aïssé*, qui fait aujourd'hui partie des *Portraits littéraires*, t. III, avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1846. Il s'agissait ici d'une réimpression de cette notice en tête d'une édition des *Lettres de mademoiselle Aïssé*, qui a été publiée la même année.

pas? sans avoir l'obligeance de m'avertir pour que je jette les yeux sur la tierce.

Quant à ce qui reste à composer de la notice, ce que je désire, c'est de ne pas laisser plus longtemps cette partie, que j'ai refaite et qui me coûterait beaucoup de peine si elle était perdue, entre les mains des ouvriers, qui peuvent très-bien en égarer quelque feuillet. Ainsi je voudrais que vous m'en fissiez envoyer ou l'épreuve, ou au moins la copie.

Je voudrais bien apprendre que votre affaire arrive à une solution satisfaisante et que vous êtes hors de ces tracas.

Mille amitiés.

XCVI.

AU MÊME.

Ce samedi.

Cher monsieur Gerdès,

Je reçois à l'instant le plus charmant portrait du chevalier d'Aydie[1]. Le dessin est dans le genre de l'autre, un peu moins grand. Le chevalier a trente ans, et est un très-joli héros de roman.

Je crois qu'on en pourrait faire une lithographie soignée. Faites-moi le plaisir de venir le voir. Nous le mettrions en tête des lettres du chevalier, après celles d'Aïssé, et j'ajou-

1. L'amant de mademoiselle Aïssé. (Voir la lettre précédente.)

terais un petit mot pour remercier le monsieur qui l'a fait si obligeamment à notre intention. Ne serait-il pas bon de voir un peu chez le graveur qui a le portrait d'Aïssé, s'il avance et s'il soigne son ouvrage?

Tout à vous.

XCVII.

A M. E.-H. GAULLIEUR [1].

Paris, ce 11 août 1846.

Je remets, monsieur, à M. Fancy, quatre lettres originales (une de Brossette et trois de J.-B. Rousseau, dont une à Grousaz et les deux autres à M. du Lignon). — Je tiendrai prête pour le 15 octobre la petite somme que je vous dois. — Il ne me reste qu'à vous remercier beaucoup, comme vous m'y avez accoutumé.

Je remarque combien la Suisse française nous envoie de visiteurs et presque de nouveaux habitants depuis ces derniers événements [2]. L'autre jour, chez Olivier, nous étions six ou sept, tous Vaudois ou Neuchatelois comme jadis, car je m'y comprenais.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments très-dévoués.

1. M. Gaullieur, bibliophile suisse, mort en 1859, a été nommé par Sainte-Beuve dans son article sur *les Cinq derniers Mois de la vie de Racine*. (*Nouveaux Lundis*, t. X, et *Port-Royal*, t. VI.)

2. La révolution de Lausanne, arrivée en 1845.

XCVIII.

A MADAME BASCANS [1].

Ce 25 décembre 1846.

Chère madame,

Je suis dans une grande contrariété depuis quelque temps, et j'ai besoin de m'en ouvrir à vous. Il m'est survenu toutes sortes de mécomptes dans mes affaires privées, et je me trouve hors d'état de suffire, pour le moment, à l'engagement que j'ai pris de concert avec vous. Je suis brouillé avec la *Revue des Deux-Mondes*, par suite de mauvais procédés qui ne me laissent aucune voie honorable de raccommodement. Une action, que j'y avais prise, et qui devait m'être remboursée, si on m'avait tenu parole, est *retenue* par le directeur de cette Revue; j'en avais payé la moitié, et, loin de rentrer dans ces fonds, je me vois à la veille d'être obligé de payer le restant qui n'est pas de moins de trois mille francs.

Tout cela m'a donné bien de l'ennui et du travail de tête; mais la partie la plus sensible pour moi, est l'impossibilité où cela me réduit, pour le moment, de faire face à une dette, la plus sacrée pour moi et la plus douce.

Je voulais vous dire ces choses verbalement, mais je ne

1. Madame Bascans, maîtresse de pension à Chaillot. — Dans les articles de Sainte-Beuve sur *Madame Desbordes-Valmore*, il est question du pensionnat de madame Bascans. (*Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 169.)

vous ai pas vue seule, les dernières fois que je suis allé chez vous, et j'ai été trop souffrant pour y retourner depuis quinze jours. Je n'ai pourtant pas voulu tarder plus longtemps à confier à votre amitié mon grave sujet d'ennui. J'irai vers vous, chère madame, le premier jour que je me trouverai de loisir et en bon état.

Agréez mes respectueuses amitiés, et offrez-en une part, s'il vous plaît, à monsieur... [son mari].

XCIX.

A LA MÊME.

Janvier 1847.

... Non, non, mille fois non, et, quoique vous vouliez bien me la conseiller, je ne ferai pas cette démarche. Ce n'est pas moi qui dois aller à la *Revue*, c'est elle qui doit venir à moi. La rupture n'est point, à le bien prendre, de mon fait : elle tient à une autre cause que je vous ai déjà expliquée et sur laquelle je préfère ne plus revenir. Il y a là une question d'honneur et de dignité qui doit passer avant la question vitale... *vitale !* le mot est dit. Oui, cette rupture gêne ma vie, quant aux ressources habituelles et à peu près régulières qu'elle me supprime. Mais je prendrai le dessus, croyez-le bien. J'ai déjà en vue des arrangements nouveaux qui me permettront peut-être de renoncer à tout jamais à un rapatriement quelconque avec l'ingrate...

C.

A M. WILLIAM ESPÉRANDIEU.

Paris, 9 mai 1847.

Cher monsieur,

Vous avez bien pensé de moi et de mes sentiments en cette triste mort (de Vinet) [1]; je dis avec vous et avec ce cher canton dont je suis, moi aussi, un des exilés [2] : « La couronne de notre tête est tombée. » J'avais reçu jeudi une lettre de M. Chavannes qui me disait qu'on n'avait plus d'espérance, et Olivier m'avait donné le lendemain la fatale nouvelle. Votre lettre m'a donc trouvé dans un sentiment d'entière sympathie avec vous. Ce que vous me dites, je me le disais, et il m'a été doux que votre amitié ait songé d'abord à moi dans mon affliction. C'est à vous que j'ai dû tout d'abord de franchir le pas difficile lorsqu'il s'agissait d'être admis à cette chaire dans le canton alors si heureux et florissant. Depuis lors, j'y habitais en idée, j'y retournais en espérance, j'y plaçais en rêve mon avenir. Lorsque tout est tombé, j'ai été frappé avec vous, et, si quelqu'un voyait ma vie telle qu'elle est faite depuis des années, il jugerait bien que je ne me suis rattaché à rien, et que je suis véritablement sans patrie — sans patrie du cœur et de l'intelligence.

1. M. Vinet mourut le 4 mai 1847 à Clarens. Sainte-Beuve écrivit un article sur sa mort. (*Portraits littéraires*, t. III.)

2. M. Espérandieu avait dû quitter le canton de Vaud après la révolution de 1845.

J'ai écrit quelques lignes sur M. Vinet pour être insérées aux *Débats;* elles paraîtront un de ces matins, bien faible et incomplet hommage! Mais, cher monsieur, si vous saviez ce que coûte de pénible au cœur cette insertion, comme il faut expliquer à ces indifférents et à ces *étrangers* ce que c'est que l'homme éminent qu'on pleure, comme il faut leur *épeler* le nom si connu, essuyer le sourire du dédain et n'accepter que de la *complaisance* ce qui semblerait devoir être pour tous un devoir et une satisfaction dernière — une piété! Quoi! tous ensemble, unis de cœur et d'esprit, capables de sacrifices, ne pourrons-nous faire une feuille à nous, un journal qui soit notre organe? Allez, soyez sûr de ceci : il n'y a pas jour à l'expression d'une pensée vraie et sincère en France dans l'état actuel de la presse.

La mort de M. Vinet m'a confirmé douloureusement dans cette pensée; et, si j'avais été un peu plus fier, j'aurais retiré ce que j'avais écrit sur lui et j'aurais gardé le silence.

Cela est triste et c'est une mort aussi. — Tout ceci entre nous.

Merci encore et à vous de cœur.

CI.

A M. LE PASTEUR CHAVANNES.

Ce 19 mai 1847.

Monsieur,

Je n'avais eu garde de laisser passer dans la *Revue suisse* les intéressants articles que vous avez consacrés à notre

ancienne poésie[1]; les témoignages si bienveillants que j'y recevais de vous au passage m'avaient vivement touché, en même temps que je m'instruisais d'une quantité de détails et de rapprochements que votre érudition a recueillis. Il m'est très-doux aujourd'hui de vous devoir directement un exemplaire de ce travail; les paroles que vous y ajoutez y donnent un nouveau prix. Il en a été pour moi de mon livre sur la poésie du XVIe siècle comme il en est en général des premiers ouvrages pour ceux qui les entreprennent : je n'étais bien réellement en état de commencer mon travail que lorsque je le terminais. Par malheur, on sent cela et pourtant on ne recommence pas ce qui est une fois écrit. Je me suis borné depuis lors à tâcher de compléter les lacunes par des articles subsidiaires. Si jamais je refais une édition nouvelle, j'aurai encore à ajouter beaucoup, et votre Essai, monsieur, me fournira plus d'une indication utile.

Le malheur[2], que votre lettre me faisait pressentir, monsieur, a suivi de bien près. Voilà une perte qui ne se réparera pas. Je l'ai positivement sentie, comme étant l'un des vôtres et comme lié à l'homme si rare que vous pleurez par les sentiments de la plus respectueuse et de la plus tendre vénération.

Agréez, monsieur, les expressions de mes remercîments et de mon dévouement.

P.-S. — Dans le prochain numéro du *Journal des Savants*, je

1. M. le pasteur Chavannes avait publié dans la *Revue suisse* un *Essai sur l'histoire de la versification française au* XVIe *siècle.*

2. La mort de M. Vinet.

dois publier un article sur les *Poésies de François Ier*, et toucher à quelques questions qui nous concernent, nous autres amateurs de ces reliques.

CII.

A M. LE MARQUIS DE GAILLON.

Ce 13 juillet 1847

Monsieur,

Je suis fort reconnaissant de votre gracieux souvenir et de tout ce que vous y mêlez d'obligeant et de flatteur pour moi. Je suis en ce moment à la campagne et je prendrai votre volume à mon prochain retour à Paris. Vous me demandez, monsieur, de faire l'arbitre entre les deux voix qui parlent en vous; c'est un rôle que je n'assumerai certainement pas, malgré votre aimable instance. Non, le temps est passé où je tranchais ainsi de l'aristarque. Vos vers, quand ils ne seraient que gracieux, naturels, sentis, mériteraient encore de trouver indulgence auprès de vous et ne devraient pas être condamnés de ce juge intérieur plus exigeant et plus sévère. Ces qualités-là (bien que l'éloge en ait été souvent prodigué) ne sont pas déjà si vulgaires, et, si elles ne suffisent pas à remuer le public, elles font leur chemin auprès des lecteurs de goût. Ma pensée, monsieur, c'est qu'en ce moment, au point où en sont venues les dispositions du public et les diverses expériences tentées par les poëtes, il n'y a qu'une très-grande originalité qui puisse couper court à une fin d'école qui décidément est à bout et se traîne; il faudrait quelque chose d'aussi neuf que l'a été en son

temps l'apparition des *Méditations* et dans un tout autre genre, — de l'imprévu enfin. La veine poétique ouverte par Lamartine, Hugo et leurs successeurs est arrivée à sa dernière période d'épuisement ou de raffinement. On en est à imiter Musset et Théophile Gautier, à remettre en couleur le XVIIIe siècle. De charmants et spirituels rimeurs ne font pas autre chose que broder là-dessus. Revenir, comme vous me semblez l'avoir dû faire, monsieur, à des sources de poésie plus naturelles et plus courantes, c'est faire preuve de goût, c'est rompre un moment par de la fraîcheur de sentiment toute cette monotonie des nouveaux Watteau et des Boucher; mais, je le crois, pour enlever le public, pour marquer et fixer du premier coup son rang, il faudrait je ne sais quoi d'un ordre qui ne s'est pas encore présenté et qui pourra se faire longtemps attendre. Il est bien possible que je me trompe, monsieur, et que mon impatience et mon ennui de ce qui est s'exagèrent la nature et la portée de ce qui doit être. Je vous lirai du moins, comme on lit aux champs, pour mon seul plaisir et sans aucune théorie.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments aussi distingués que dévoués.

CIII.

AU MÊME.

Ce 7 novembre 1847.

Mon cher monsieur,

Vous me rappelez ma faute, que je suis loin de m'être pardonnée. La vérité est que je n'ai pas du tout oublié

de vous écrire, mais qu'il m'a été impossible de savoir un peu à l'avance ce que je ferais de mon temps; j'ai moi-même fait de nouveau un petit voyage à la campagne, et, au milieu de ces retards, vous avez dû croire à une négligence qui n'était pas dans mon intention. — Vous avez parfaitement raison, monsieur, sur ce que vous sentez de la poésie en général et de la vôtre en particulier. Les pièces que vous m'indiquez et dont j'avais relu quelques-unes, ont un caractère qui n'est pas ordinaire aux poésies de ce temps-ci, et en d'autres moments il y aurait eu pour elles chance d'être remarquées. Si, il y a dix-sept ou vingt ans, ces poésies avaient paru, elles auraient attiré l'attention des amis du vrai par leur nuance. Vous me direz : « Mais, aujourd'hui qu'on s'est écarté de ce ton, elles n'en sont que plus à remarquer. » — Oui, monsieur, en ce sens qu'elles honorent davantage votre esprit et votre cœur; mais le public ne revient pas ainsi en arrière, même quand il a fait fausse route. Pour l'en tirer, il faut quelque chose de puissant, de neuf, d'original, même en son naturel et en sa douceur. Vous rentrez dans des nuances de poésie qui succédaient naturellement aux *Méditations* et à d'autres recueils de ce temps-là; mais les *Méditations* elles-mêmes, un tome second des *Méditations* paraissant aujourd'hui, ne produiraient plus guère d'effet. Cet effet est produit, il en faut un autre. Lequel? je l'ignore. C'est au poëte futur à trouver sa veine. Les critiques ne peuvent ici (tout en réservant la part d'estime due à l'auteur) que faire un peu comme le public, et, sans toutefois sanctionner ses écarts, reconnaître qu'on ne peut revenir que moyennant quelque grand coup. Vous allez me trouver, monsieur, bien fataliste

mais, que voulez-vous! chaque école poétique a ses phases, son cours, sa croissance, sa décadence. A part quelques notes immortelles qui survivent et qui sont jeunes toujours, les œuvres subissent cette loi du temps. Il y a beau jour que l'école de 1819 ou de 1828 (à quelque date que vous la vouliez commencer) a eu son printemps. Ses *feuilles d'automne* même sont déjà tombées depuis bien des soirs. Vous revenez, vous, poëte des *Oiseaux* et des *Fleurs*[1], nous rendre quelques sons et quelques couleurs du printemps. Mais est-ce un nouveau printemps que vous apportez? nouveau du moins à quelques égards? Non pas, c'est une reprise de la couleur et du ton de l'ancien printemps, de la manière qui a eu sa floraison et qui n'est plus assez neuve pour réveiller. Je ne sais si dans la nature les oiseaux redisent tous les ans les mêmes chansons, mais dans l'art il faut absolument changer d'air.

Voilà mon jugement sur l'ensemble et sur la portée. Maintenant, encore une fois, le poëte qui a su se préserver à ce degré de la contagion, et n'écouter que la voix pure et innocente de la nature champêtre, mérite sympathie et amitié.

Excusez, mon cher monsieur, tout ce discours où vous m'avez induit, et croyez à mes sentiments très-distingués et dévoués.

1. M. le marquis de Gaillon avait publié un volume de Poésies intitulé *Oiseaux et Fleurs* (Paris, Garnier, au Palais-Royal, 1847).

CIV.

A M.*** [1].

Ce jeudi, six heures du soir (1847).

Monsieur,

Votre résistance à l'œuvre que je croyais si possible et qui a paru telle à presque tous nos confrères à qui j'en ai parlé en particulier, me pousse vraiment à bout; vous êtes toujours le même, monsieur; vous affectez en vain une bienveillance personnelle que vous n'avez jamais eue. Lisez la lettre ci-jointe, que j'ai en mains depuis deux mois. Voyez-y votre résistance *ancienne* à la bonne œuvre à laquelle j'aurais voulu vous ramener aujourd'hui. Lisez et appréciez; puis détruisez cette lettre et répétez-moi encore que vous désirez personnellement tout le bien que vous repoussez et que vous déjouez...

Pour moi, je renonce à vous convaincre et à vous convertir, et je vais m'adresser directement au ministre.

1. On a vu, par une lettre du 15 août 1837, quel intérêt M. Auguste Sauvage portait à tout ce qui tenait au nom de Delille. Mademoiselle Vaudechamp, déjà nommée dans une lettre du 9 mars 1840, était la belle-sœur du poète des *Jardins* : « Elle lui avait consacré ses vingt plus belles années (de seize à trente-six ans)... A la mort de madame Delille (6 novembre 1831), toute sa préoccupation fut le paiement des dettes de cet honorable héritage; les charges acquittées, il ne lui resta rien. » Elle était septuagénaire en 1847. Tous les efforts de M. Sauvage tendaient à lui faire avoir une petite pension. C'est à quoi travaillait aussi Sainte-Beuve; mais il y rencontrait bien des obstacles. Cette note était nécessaire pour expliquer la lettre ci-dessus.

CV.

A M. AUGUSTE SAUVAGE.

Ce 4 février 1848.

Monsieur,

J'ai fait du moins quelque chose. M. de Salvandy, à ma demande, a bien voulu, non pas accorder une pension (il n'y a pas moyen en ce moment), mais inscrire *en tête* de la liste des personnes qui attendent une extinction, mademoiselle Vaudechamp. Elle est tout à fait *en tête* de la liste, et les extinctions sont fréquentes par ce temps-ci. M. de Salvandy a pris lui-même, il y a quelque temps, cette disposition réglementaire de n'accorder de pension nouvelle qu'en remplacement d'une autre. Quant à l'Académie, j'ai trouvé chez M. Villemain toute la malveillance imaginable, et je lui ai dit son fait. Je ne désespère pourtant pas de faire glisser le nom de mademoiselle Vaudechamp à la fin du prix de vertu Montyon, mais il me faut pour cela de la *conduite* et attendre le moment.

M. de Salvandy est encore votre ressource la plus sûre, et je ne négligerai pas de lui rappeler l'effet de sa généreuse promesse.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués et dévoués.

P.-S. — Je vous tiendrai au courant dès qu'il y aura un résultat.

CVI.

A M. JEAN REYNAUD.

Ce 30 mars 1848.

Mon cher Reynaud,

J'ai tout pesé : il est des circonstances où il ne faut prendre conseil que de ce qu'on sent. Vous lirez une lettre de moi dans les journaux. J'envoie en même temps au ministre ma démission de conservateur de la Mazarine.

Si le gouvernement croit me devoir une réparation, il mettra une note au *Moniteur*.

Il m'est impossible de conserver le plus léger lien d'obligation immédiate envers un gouvernement dont un seul membre garderait à mon égard l'ombre et le nuage d'un soupçon. Si le gouvernement, qui fait tant de choses grandes et petites, croit qu'il y a lieu de s'occuper un seul instant de l'honneur d'un homme de lettres qui ne fait lui-même qu'honorer, à ce qu'il pense, la littérature de son pays, il pourra faire insérer une note au *Moniteur*. Ce sera une espèce de réparation due à la justice.

Pour vous, mon cher Reynaud, soyez remercié bien sincèrement pour l'avis que vous m'avez donné et qui était si urgent.

A vous de cœur.

P.-S. — Je joins ici une note plus détaillée; vous me devez, malgré vos occupations, de la lire jusqu'au bout.

J'y joins une note confidentielle.

CVII.

NOTE AU MINISTRE POUR QU'IL Y DONNE SUITE AUPRÈS DE SON COLLÈGUE DE LA JUSTICE.

Ce 31 mars 1848.

L'honneur d'un homme de lettres connu pouvant être considéré comme intéressant la littérature elle-même, et par conséquent comme n'étant pas indifférent au gouvernement d'un pays libre, M. Sainte-Beuve, membre de l'Institut, se croit en droit de réclamer de l'autorité compétente une enquête ou instruction qui éclaircisse l'odieux mystère où son nom se trouve compromis.

Sans prétendre tracer à l'autorité supérieure éclairée les voies et moyens d'atteindre le plus sûrement et le plus promptement à la vérité, M. Sainte-Beuve est persuadé, d'après ses *propres éléments moraux de conviction*, que, si l'on adoptait la marche suivante, on obtiendrait une solution prompte et une lumière :

— Interroger M. de Montalivet, intendant général de l'ancienne liste civile;

— Interroger aussi (ceci, je crois, est important) M. Edmond Blanc, agent et entremetteur habituel :

« Connaissez-vous M. Sainte-Beuve?

» A-t-il jamais été mis en rapport direct et personnel avec vous?

» Vous ne pouvez ignorer comment et à quelle époque

a eu lieu l'introduction de son nom sur la liste? — Par qui a-t-elle été négociée? sous quel prétexte? etc. »

Comme contre-partie immédiate, vouloir bien interroger le commis et caissier de la *Revue des Deux Mondes* (rue Saint-Benoît, 18), M. Gerdès, très-honnête homme, qui depuis plus de seize ans tient les registres et les comptes de ladite *Revue* (seul recueil où M. Sainte-Beuve ait écrit, et qui puisse rattacher son nom à quelque prétendu *service* rendu), et vouloir bien poser à M. Gerdès quelques questions dans ce sens :

« Depuis quand connaissez-vous M. Sainte-Beuve?

» Quelles ont été constamment, à votre connaissance, ses relations financières avec la *Revue?*

» A-t-il jamais élevé des prétentions exorbitantes ou irrégulières?

» Avez-vous inscrit sur vos registres tous les articles qu'il a écrits?

» A-t-il jamais écrit, depuis seize ans, de ces articles politiques anonymes intitulés *chronique politique?*

» Quand il a écrit quelques articles non signés, n'était-ce pas des articles purement littéraires?

» Dans le cas où il y aurait dans les comptes et finances de la *Revue* une partie secrète, à vous inconnue et qui ne figurerait pas sur vos registres, y a-t-il dans les articles inscrits par vous au nom de M. Sainte-Beuve rien qui puisse raisonnablement les rattacher à cette partie?... »

Et, au besoin, se faire produire les registres.

— M. Sainte-Beuve est persuadé que, si l'on réalisait ce triple interrogatoire, on aurait déjà acquis une lumière suffisante et qu'on toucherait le nœud de l'intrigue.

CVIII.

NOTE CONFIDENTIELLE ENVOYÉE A M. JEAN REYNAUD.

Ce 31 mars 1848.

Voici une note qui précise encore mieux certains faits dont il a été question dans notre conversation d'hier.

" Je vous l'ai dit tout d'abord, mon cher Reynaud, l'explication officieuse et tout amicale que vous avez essayée dès le début, et à laquelle j'ai coupé court en vous en remerciant, était déjà injurieuse au prix de l'exacte vérité.

Depuis quinze ans, j'ai eu des liens de société et même d'amitié avec bien des ministres et personnages considérables du dernier régime; ils savent tous quelle a été à leur égard mon attitude constante de délicatesse et de discrétion, et si j'ai *jamais rien demandé* à aucun d'eux.

De 1830 à 1840, j'ai vécu dans une chambre d'étudiant (cour du Commerce, n° 2), au quatrième étage et au prix de *vingt-trois francs* par mois, y compris les déjeuners[1].

Durant ces dix années (1830-1840), il ne m'est survenu qu'un incident qui, vers 1835 environ, et pour un an à peu près, m'a rapproché du ministre de l'instruction publique d'alors (M. Guizot). Ampère laissait vacante la place de maître de conférences à l'École normale; il me proposa pour le

1. Il me vient pourtant un petit doute, et il se pourrait bien que ce fût *vingt-trois francs* sans les déjeuners, et *vingt-sept francs* en les comptant. (*Note de S.-B.*)

remplacer. Le ministre ne voulut pas; mais, pour me dédommager, disait-il, il me nomma secrétaire (ou quelque chose d'approchant) d'un comité historique qu'il instituait. A ce titre, je fis quelques travaux, notamment une grande circulaire qui servit comme de programme aux travaux que dirigeait le comité[1]. Au bout d'un an environ, voyant que la place tournait à la sinécure, je donnai respectueusement ma démission, malgré les instances de M. Guizot, et depuis je l'ai graduellement perdu de vue.

En 1837, sous le ministère de M. Molé et de M. de Salvandy, dès lors très-bienveillants pour moi par suite de rapports de société, je refusai la croix, et j'allai vivre un an en Suisse, faisant le métier, très-rude pour moi, de professeur.

En 1840 seulement, sous le ministère de MM. Thiers, Rémusat et Cousin, j'acceptai la place de conservateur à la Mazarine, et je quittai ma chambre d'étudiant (cour du Commerce) pour venir loger à l'Institut.

Dès lors, je me trouvai riche ou très à l'aise pour la première fois de ma vie. Je me remis à l'étude, je rappris le grec; mes travaux se sont ressentis de ce loisir et du choix que j'y pouvais mettre.

L'Académie s'y joignit vers 1843; je devins membre de la Commission du Dictionnaire, et vraiment j'eus peine à dépenser mon revenu. Il me fallut pour cela acheter des livres rares dont le goût m'est venu peu à peu.

Vers 1843, M. Villemain, ministre, voulut, à cause de ma

1. Cette circulaire a été recueillie dans les *Premiers Lundis*, t. III, sous ce titre : *Instruction sur les recherches littéraires concernant le moyen âge.*

réception à l'Académie, me forcer à recevoir et à porter la croix. Je refusai et lui envoyai ma démission de fonctionnaire, qu'il n'accepta point. Personne n'a jamais rien su de ce second refus, dans lequel je ne voulais pas démentir le premier.

Maintenant, quelques raisons générales *d'impossibilité* à ce que cet odieux soupçon ait l'ombre de bon sens.

Depuis que j'ai quitté *le National* vers 1833 ou 1834, je n'ai *jamais* écrit nulle part une ligne de *politique*.

Je n'ai *jamais* trempé dans ces *chroniques politiques* finales de la *Revue des Deux Mondes*, en aucun temps, depuis 1834, c'est-à-dire depuis qu'elle a pu commencer à avoir des relations avec le pouvoir et avec la liste civile.

Les registres de la *Revue*, très-bien tenus par le commis très-honnête homme, Gerdès, peuvent en faire foi. — Tous les articles qui sont de moi, et qui entraient en compte, y sont notés.

Jamais je n'ai, de loin ni de près, fait dans mes écrits l'éloge le plus léger ni de ce régime, ni du roi, princes ou princesses.

Jamais je n'ai vu de mes yeux ni visité aucun d'eux, sauf une seule fois le roi, lorsque, après ma réception à l'Académie, je fus, selon l'usage, présenté par M. Villemain, secrétaire perpétuel, et par le directeur (Hugo). Louis-Philippe ne m'adressa pas la parole, et, moi, je ne desserrai pas les dents. J'en fus quitte pour des saluts.

Jamais je n'ai mis les pieds aux Tuileries, chez le roi, hors cette fois unique, et, lorsqu'il m'arriva en deux ou trois circonstances de ces invitations de concerts ou de spectacle (comme on en adresse aux membres de l'Institut), je m'abstins rigoureusement.

Jamais je n'ai eu aucun rapport avec M. de Montalivet, directeur de la liste civile, ni ne l'ai visité.

Jamais je n'ai eu dans ma vie aucune dette : ce qui est bien à considérer moralement.

Mon cher Reynaud, on m'attaque là par mon côté fort. — J'ai mes faiblesses, je vous l'ai dit : ce sont celles qui donnèrent au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de sentir quelquefois que j'y éteignais ma flamme, mais jamais je n'y ai perverti mon cœur.

Après cela, que des courtiers d'intrigues se soient donné auprès des gens crédules pour *distributeurs* de fonds dont ils voulaient être les *détenteurs* : je m'arrête au seuil de ces ténèbres, et je laisse à ceux qui doutent le soin d'expliquer.

Non, je ne suis pas (comme vous me le disiez d'abord) tombé dans quelque guet-apens. Un homme assis et qui se tient immobile, à l'écart, n'y tombe pas. J'ose dire que ce sont les membres du gouvernement qui y tomberaient en ajoutant foi à une chose absurde.

CIX.

A M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS LE TRIBUNAL DE LA SEINE.

Paris, ce 31 mars 1848.

Monsieur,

Je suis officieusement informé par un de mes amis qui est dans les conseils du gouvernement provisoire, que sur une certaine liste trouvée aux Tuileries, on aurait lu

un nom semblable au mien. Je n'ai pas besoin de dire quelle a été ma stupéfaction, il est des révoltes de cœur qui ne s'expriment pas. On ne sait en vérité quelle sorte de dénégation assez formelle opposer, quand on est mis en demeure de s'expliquer sur de certains soupçons et sur de certaines injures. La vie seule d'un honnête homme peut répondre pour lui. Je n'essaierai pas d'autre réponse que celle-là; elle suffira certainement auprès de tous ceux qui me connaissent; et même, pour ceux qui ne me connaissent pas, je rougirais d'ajouter un mot de plus.

Agréez, monsieur, etc., etc.

CX.

A M. JEAN REYNAUD.

Ce 2 avril 1848.

Cher Reynaud,

J'ai hier causé avec un ancien ministre de l'intérieur de cette fâcheuse affaire, et cet homme de sens et d'esprit m'a dit :

« Il est impossible que cette liste trouvée soit une liste de pensions ou gratifications que le roi Louis-Philippe faisait sur la liste civile. Il n'en faisait pas.

» Ce ne peut être que la liste des fonds secrets de l'intérieur que M. Duchâtel, au moment de partir, aura remise au roi pour être signée et régularisée selon l'usage. Ces espèces de listes, dans le court intervalle où le roi les gar

dait, se mettaient en effet dans le portefeuille *noir* en cuir. »

Ainsi ce serait du côté du ministre de l'intérieur que la recherche devrait se diriger. On pourrait interroger le caissier et payeur général des fonds secrets, M. Gerin, et savoir à qui il a payé cette somme en mon nom, — et tout franchement s'il ne l'a pas payée à M. X...

... M. Vitet ne saurait ignorer entièrement cette affaire, si elle s'est passée de la sorte, et je lui en parlerai à la première rencontre.

Le même ancien ministre me disait qu'une foule de noms inscrits sur ces sortes de listes sont de *faux noms* sous lesquels on touchait les fonds alloués. Ainsi il est naturel que ce soient des noms inconnus, comme vous me le disiez dans notre conversation.

Mille et mille pardons, cher Reynaud, de tout cet ennui, mais vous sentez combien il serait bon d'arriver à une entière lumière, et il me semble que tout ceci en approche.

P.-S. — Il faut que X... choisisse entre avoir fait une *infamie* et avoir fait une *vilenie*.

CXI.

A M. CRÉMIEUX, MINISTRE DE LA JUSTICE.

Paris, ce 6 avril 1848.

Monsieur le ministre,

Permettez-moi de m'adresser directement à vous pour obtenir une réparation à laquelle j'ai droit et qui concerne mon honneur.

On m'a appris, à mon profond étonnement, que mon nom se trouvait sur une liste de *fonds secrets* trouvée aux Tuileries et qu'il s'y trouvait *deux* fois, l'une sur une liste de *fonds secrets* provenant de l'intérieur, et l'autre sur une liste de *fonds secrets* provenant des affaires étrangères; lesquelles listes ont passé sous les yeux des membres du gouvernement.

J'ai exprimé, dans une lettre au *Journal des Débats* et au *Constitutionnel* du 31 mars [1], le sentiment d'indignation que j'ai dû éprouver au premier mot de cette nouvelle.

Aujourd'hui que ces listes vont être livrées à l'impression, monsieur le ministre, je demande de votre justice qu'on veuille bien m'aider à obtenir un éclaircissement sur cet odieux mystère.

Il y a eu évidemment un courtier d'intrigues qui a *abusé de mon nom* pour se faire allouer des sommes puisées à une source impure.

Je demande qu'on veuille bien interroger à ce sujet M. Gerin, payeur général des fonds secrets. *A qui a-t-il payé ces sommes notées à mon nom?*

On m'engage à m'adresser pour cette réparation à M. de Lamartine, que j'ai autrefois connu. J'aime mieux, monsieur le ministre, m'adresser directement à vous, le chef de la justice, et de qui, en d'autres temps, j'ai reçu des marques d'attention et de bienveillance.

Veuillez me fournir les moyens d'arriver à expliquer

1. C'est la lettre reproduite ci-dessus et adressée à M. le commissaire du gouvernement, près le tribunal de la Seine. Elle fut aussi insérée dans *le Moniteur* par M. Jean Reynaud, dont elle « soulagea le cœur. » (Préface de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire.*)

complétement et à dévoiler l'infamie dont je me trouve atteint, — moi qui ai toujours vécu à l'écart, ne demandant rien au pouvoir, tout entier à l'étude et aux lettres que j'ose croire intéressées ici en ma personne.

Veuillez recevoir, monsieur le ministre, l'expression de mon respect.

CXII.

NOTE A M. CHARLES CLÉMENT[1].

Paris, ce 17 avril 1848.

Dans une liste de fonds secrets, intitulée *Ministère de l'intérieur, gestion de M. Duchâtel, du 1er janvier 1844 au 15 mai 1845*, liste trouvée par suite des événements du 24 février et à laquelle il va être donné de la publicité, le nom de M. Sainte-Beuve se trouve porté entre les noms d'Eugène Veuillot et de Charles Maurice.

Cette découverte a été annoncée comme *grave* à M. Sainte-Beuve par ses amis du ministère de l'instruction publique.

Quoiqu'en effet toutes les personnes qui le connaissent sachent bien à quoi s'en tenir à ce sujet, on a affaire en ce temps-ci à bien des gens qui ne vous connaissent pas et qui ne demandent pas mieux que de croire tout ce qui peut nuire.

1. M. Charles Clément a eu l'obligeance de nous communiquer cette note, qui lui fut adressée par Sainte-Beuve à Londres, où il voyait l'ancien ministre de l'intérieur M. Duchâtel.

M. Sainte-Beuve, n'ayant jamais donné, non-seulement la moindre occasion, mais le plus léger prétexte, à ce que son nom pût être porté sur une telle liste, — n'ayant jamais eu l'honneur de rencontrer M. Duchâtel durant ces huit années, qu'une ou deux fois chez madame de Bergue, — ose prier que la seule personne au fait de ce détail lui veuille venir en aide pour une explication.

Ces fonds, a-t-il été répondu quand il s'est adressé à quelques personnes de l'ancienne administration, ces fonds étaient à la disposition du *ministre seul.*

C'est à lui donc, c'est à son ancienne bienveillance, à sa justice et à sa délicatesse que M. Sainte-Beuve se permet de faire appel aujourd'hui, dans une affaire qui n'intéresse pas seulement sa propre position très-modeste et qu'il a déjà sacrifiée en idée[1], mais qui touche sa délicatesse même et jusqu'à un certain point son honneur.

Sous quel prétexte, par quelle *substitution mnémotechnique* le nom de M. Sainte-Beuve a-t-il pu se glisser là, et quelle a pu être la personne qui a trouvé plus commode d'être désignée sous ce nom?

En osant interroger M. Duchâtel sur ce point délicat, M. Sainte-Beuve promet de ne faire usage de la réponse qu'avec *discrétion*, n'ayant certainement envie de faire aucun éclat, mais désirant simplement être sur la voie d'une explication qui ne le mène à soupçonner injustement personne[2].

1. Sa place de conservateur à la Bibliothèque Mazarine.

2. Sainte-Beuve ne put jamais découvrir, quoi qu'il fît, l'origine de cette calomnie. Il s'en tint, à la fin, à l'explication qu'il a donnée dans la préface de *Chateaubriand et son groupe littéraire*

CXIII.

A M. HACHETTE.

Liége, ce 11 février 1849.

Cher monsieur,

Je voudrais, avant de vous voir à Pâques, vous demander une première réponse sur quelques points qui m'intéressent fort. Je n'ai d'autre désir que de mettre la main à mon quatrième volume de *Port-Royal*, que je terminerai en une année de liberté; mais je ne puis m'en occuper tant que dureront mes cours.

Ces cours finiront vers le 15 juillet.

Je voudrais me ménager pour cette date quelques res-

raire sous l'Empire (1861). Les chiffres portés à son nom sur les listes de fonds secrets, quand elles parurent dans la *Revue rétrospective* de M. Taschereau, s'élevaient à la somme de *cent francs*. Sainte-Beuve se souvint alors qu'on avait dû, à un certain moment, dépenser cette somme pour le raccommodage d'une cheminée qui fumait dans son logement à la Bibliothèque Mazarine. « La note obligeante, dit-il, que M. Taschereau a cru devoir y joindre, et qui suppose une fraude commise en mon nom par un *officieux*, n'a plus même d'objet. Je n'en étais pas à demander cent francs à M. Duchâtel, pas plus, j'ose le dire, que lui à me les demander: l'impossibilité *morale* était la même. Et personne n'eût osé se permettre une telle demande auprès de lui en mon nom: il n'y aurait pas cru. En voyant ce chiffre de cent francs, un éclair a traversé ma mémoire; j'ai pensé à ma cheminée et au *tuyau* d'octobre 1847, qui avait dû coûter, somme ronde, à peu près cela. La dépense, ordonnancée par le ministère, s'était faite trop tard pour être portée au budget de 1847. Telle est mon explication. Qu'en disent mes anciens amis du ministère Carnot? »

sources, sans manger alors d'avance le prix de ce quatrième volume. Voici ce qui serait mon meilleur désir :

J'ai un volume presque fait (du travail de mon cours) qui serait le premier de l'*Histoire littéraire des cinquante premières années de ce siècle*, et qui contiendrait Chateaubriand, Fontanes, Joubert, Chênedollé, c'est-à-dire ce groupe d'écrivains traités par moi de nouveau. Pour en relever l'intérêt, j'ai à y insérer nombre de *lettres confidentielles* et *inédites* de Chateaubriand, provenant des papiers de Chênedollé. Si vous vouliez me prendre ce volume (qui fera un bon volume), je me mettrais dès à présent à en préparer la copie au net pour l'impression, qui pourrait se faire cet automne, dès mon retour à Paris.

Secondement, j'ai un volume tout prêt de *Portraits littéraires* à recueillir. Il existe déjà, de ces *Portraits*, six volumes publiés chez Didier, qui se sont très-bien vendus. Géruzez doit les avoir et pourrait vous édifier là-dessus. Le nouveau volume que j'ai tout prêt à imprimer serait en outre augmenté de pensées tout à fait inédites sur des auteurs ou sur des points de critique. (Didier n'est pas en mesure de s'en charger en ce moment.)

Ce volume d'une part, — de l'autre, celui sur Chateaubriand seraient donc tout prêts à mettre sous presse dès le *lendemain* de mon retour à Paris.

Avec ce qui m'en reviendrait, j'aurais moyen de couvrir mes dépenses et de me mettre immédiatement alors et sans plus de distraction à la confection de mon quatrième volume de *Port-Royal*.

Je puis vous assurer (sans me faire illusion, hélas! je ne m'en fais plus) que ces deux volumes seraient d'un

intérêt littéraire réel. Vous régleriez vous-même d'ailleurs ce qu'il vous paraîtrait convenable de me payer. Aujourd'hui, je ne vous demande qu'une première réponse, sur quoi je puisse me mettre en mesure pour que tout soit prêt.

En un mot, mon plus grand désir serait que vous fussiez mon *libraire éditeur* en tout, comme vous l'êtes pour Géruzez. Je sens tout le prix d'être en bonnes mains et de ne plus changer.

A vous d'amitié.

P.-S. — Bien des compliments, s'il vous plaît, à M. Bréton.

CXIV.

A M. LE PASTEUR CHAVANNES [1].

Liége, le 19 mai 1849.

Monsieur,

Il y a longtemps que j'aurais écrit pour vous remercier de votre excellent et précieux souvenir que m'a transmis la *Revue suisse*, mais j'ai été en voyage; j'étais à Paris à Pâques, et ici j'ai trouvé à mon retour bien du travail : tout cela m'a retardé. Rien n'est plus doux pour moi, monsieur, au milieu de cet exil où je vis, que de sentir que, de loin, tous les liens ne sont pas rompus avec le passé; que j'ai des amis fidèles de ma pensée, et que je leur dois de ne pas

1. M. Chavannes était alors pasteur de l'Église wallonne à Amsterdam. Il venait de publier dans la *Revue suisse* un article sur le troisième volume de *Port-Royal*.

me laisser ralentir dans ce que je poursuis en silence et à travers les complications de la vie. Votre appréciation critique m'est également chère, monsieur, par les objections qu'elle soulève et dont je ne suis pas le dernier à sentir la justesse. Ce à quoi j'ai surtout tenu en avançant dans l'ouvrage, c'est à ne rien dire de plus que ce que je pensais, à rester plutôt en deçà de ce que je croyais à certains moments, afin que ma parole même, toujours respectueuse, eût plus d'autorité comme témoignage historique. Tant de gens affichent *littérairement* une certaine croyance, que cela m'a dégoûté et m'a fait me montrer plus dépouillé qu'il n'eût convenu peut-être même à la rigoureuse vérité. Je voudrais pouvoir vous dire que je vais bientôt vous soumettre le quatrième volume, mais les déplacements m'ont fort retardé. J'ai ici la paix, mais je n'ai pas le loisir. Je veux de plus profiter du voisinage de la Hollande pour aller à Utrecht étudier ce qui reste du jansénisme vivant : je ne pourrai faire ce petit voyage que dans deux ou trois mois. C'est alors seulement que je compte me mettre sans désemparer à cette rédaction définitive du dernier volume. Mon seul vœu d'ambition ici-bas est de le terminer dignement ; après quoi, j'aurai fini ce que je puis faire, et je n'aurai plus qu'à laisser tomber ma plume.

Agréez, monsieur, mes sentiments les plus reconnaissants et les plus unis aux vôtres dans cet ancien souvenir de Lausanne qui reste pour moi ineffaçable et qui est aussi comme une vraie patrie.

CXV.

AU MÊME.

Utrecht, le 23 juillet 1849.

Cher monsieur,

Permettez-moi d'employer cette expression qui répond mieux à mes sentiments, à *nos* sentiments. Me voici depuis hier à Utrecht. J'ai visité ce matin les archives jansénistes, qui me retiendront quelques jours; je vais demain à Amersfoort voir M. Karsten[1]. Je ne resterai d'ailleurs à Utrecht que le temps indispensable; je n'ai fait que traverser Amsterdam en venant dimanche. Quand j'y repasserai vendredi prochain, ou samedi, où pourrai-je vous saluer et vous serrer la main? Je ne voudrais guère y rester que vingt-quatre heures.

Veuillez, par un petit mot à *Utrecht*, *poste restante*, me dire votre adresse précise et les chances que j'aurais de vous rencontrer.

Tout à vous.

CXVI.

AU MÊME.

Utrecht, ce jeudi [26 juillet 1849].

Cher monsieur,

Je reçois à la fois vos deux aimables mots. Je ne saurais vous dire ma reconnaissance pour tant de bons soins et de

1. Professeur et directeur du séminaire catholique d'Amersfoort. (Voir ce nom dans la table de *Port-Royal*, publiée en 1871.)

prévenances d'ami. Voici ce que je voudrais que vous me permissiez de faire. Laissez-moi tout bonnement descendre à l'hôtel, où je vis depuis des années en tout pays. Je suis fatigué, avec mille petites infirmités que je cache de mon mieux. Cela ne m'empêchera pas d'être votre *hôte* dans le vrai sens : tous mes instants seront à vous, et je ne perdrai rien de votre aimable compagnie. Je compte arriver demain dans la journée; si rien ne s'y oppose, après m'être un peu refait et reposé, ce dont j'ai besoin pour les plus petits voyages, j'irai vous chercher dans la soirée à l'heure où vous pourrez être rentré. Dans tous les cas, j'aurai l'honneur de saluer madame Chavannes; ainsi ne vous souciez de rien; et à bientôt.

Tout à vous.

CXVII.

A M. ÉDOUARD TURQUETY [1].

Ce 7 septembre 1850.

Mon cher ami,

Vous êtes mille fois bon de vous souvenir de moi avec tant de grâce et d'attention aimable. Vous me prenez par mon faible en me parlant du XVIe *siècle;* ce livre-là est

1. Édouard Turquety, ayant découvert, dans une bibliothèque mise en vente à Rennes, des éditions originales de l'*Illustration* et de l'*Olive* de Du Bellay, crut être agréable à Sainte-Beuve en lui faisant cadeau de ces deux plaquettes. La lettre ci-dessus est en remercîment de cette pensée. (*Note de M. Saulnier.*)

mon premier-né et le fruit de mes amours d'étudiant : il s'en ressent à bien des égards et pourtant je l'aime à cause même de ses espièglerie et de ses jeunes licences. Tout janséniste que je suis et critique à triple sourcil, je n'en puis vouloir aux folles gaietés de mon cher Olivier de Magny et de Tahureau.

Vous avez bien fait d'embrasser cette histoire de la poésie moderne : il y a là toute une floraison. Ce que j'ai écrit ne peut servir que de mémoires et d'impressions à consulter. Vous aurez été gêné pas une seule chose dans cette histoire, c'est que, pour qu'elle fût complète, vous auriez dû vous y placer vous-même.

Je suis si occupé, mon cher ami, que je ne puis que vous remercier en courant et me dire

Tout à vous.

CXVIII.

AU MÊME [1].

Ce 11 novembre (1850).

Mon cher ami,

J'ai reçu le précieux volume, précieux et par le fond et par les circonstances, *aureus liber;* mais pourquoi cette

1. Cette lettre fait suite à celle du 7 septembre 1850. Turquety, qui avait trouvé parmi les livres de M. Baron du Taya, alors en vente, une édition de l'*Illustration de la langue française* de Du Bellay, 1550, eut l'idée de la faire relier élégamment et d'en faire hommage à Sainte-Beuve. En septembre, ce dernier remerciait de l'aimable intention ; en novembre, il accuse réception du livre qui lui est parvenu. (*Note de M. Saulnier.*)

dorure dont il pouvait si bien se passer? J'attends maintenant votre *Illustration de la poésie, 1850*, trois siècles juste après celui de Du Bellay, 1550. Voilà des anniversaires.

Je suis si occupé à ma tâche, que je n'ai que le temps de vous réitérer ma reconnaissance et de vous serrer la main.

Tout à vous

CXIX.

A M. FRÉDÉRIC SAULNIER, A RENNES [1].

16 novembre (1850).

Monsieur,

Je ne suis pas ingrat, mais je suis surchargé, obéré de travail. Votre touchante *Yvonne* m'est venue au cœur et je ne vous ai pas encore remercié. Vous aimez, monsieur, dans la poésie la réalité et le sentiment : je suis de cette même école. Avez-vous lu le grand Crabbe, notre maître un peu sévère?

Agréez, monsieur, mille sentiments reconnaissants et distingués.

1. M. Saulnier, étudiant en droit à Rennes, encouragé par son ami Turquety, avait adressé et dédié à Sainte-Beuve une pièce de vers, *Yvonne, essai de poésie lakiste.* Cette pièce se trouve dans un recueil non mis en vente, imprimé à Rennes en 1852, in 8°, sous le titre de : *les Branches de lilas.*

CXX.

A M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce 24 décembre 1850.

Mon cher Charton,

On me dit que, dans un des derniers numéros du *Magasin pittoresque*, il y a eu un mot de vous et un jugement sur Florian, à propos d'une bibliothèque dont vous donniez le plan. J'écris sur Florian cette semaine, et j'aimerais à avoir devant moi ce jugement de vous sur lui. Seriez-vous assez bon pour me prêter ce numéro, si vous l'avez sous la main?

A vous d'amitié.

CXXI.

A M. TH. LACORDAIRE [1].

Paris, le 28 février [1851].

Mon cher ami,

Je reçois votre très-belle lettre doublée du billet. Je vais croire que Liége, au lieu de mines de charbon, a des mines d'or et que c'est ma Californie. Je suis comme vous dans mon coup de feu, qui d'ailleurs est perpétuel [2]. Enfin, je com-

1. Frère du père Lacordaire et savant naturaliste, professeur à l'Université de Liége.

2. Sainte-Beuve avait commencé ses *Causeries du Lundi* au *Constitutionnel* le 1er octobre 1849.

mence mon cinquième mois et je compte comme une femme enceinte : seulement, le terme que je m'assigne est de douze mois, l'année complète. Après quoi, je verrai à relâcher un peu le ressort, s'il y a moyen. J'ai été très-heureux d'avoir réussi dans ce délicat portrait de votre frère[1] : il a été plein de bonté et je l'ai vu arriver un matin à huit heures dans ma petite chambre. La robe blanche lui a ouvert tous les accès défendus. Je ne le crois pas à Paris en ce moment : sans quoi, je serais allé le visiter. — J'ai pris part à la mésaventure de ce pauvre M. W... Je suis payé pour lui croire quelque bon sens et je suis bien sûr d'ailleurs de sa bonté morale. Voilà donc la pâte dont on fait les martyrs. — Je reçois une lettre de faire part de M. Travinster. Faites-lui mes compliments sur son mariage. — Je tiens à rester un peu Liégeois. — Amitiés à M. Bosquet, à M. Spring, aux Van Hulst,... à tous ceux qui se souviennent de moi. J'embrasse les enfants et je salue respectueusement madame Lacordaire.

P.-S. — Il n'y a rien de nouveau ici. La rente monte intrépidement, grand symptôme! Je crois par moments que nous irons sans secousse bien plus loin qu'on ne suppose. Nous pourrions bien rester en république un bon bout de temps, malgré toutes les velléités et les désirs. Il n'y a plus trace de rien à la surface et Paris ressemble au Paris qu'il a toujours été, à très-peu près.

Ma mère et le docteur vont bien, et, sachant que je vous écris, vont me dire de les nommer à vous.

1. *Causeries du Lundi* t. I

CXXII.

A M. FRÉDÉRIC SAULNIER [1].

17 novembre 1851.

Monsieur,

Je suis au regret de n'avoir pu, dans mon surcroît de corvée, me donner l'honneur de vous voir.

C'est en causant que la question que vous voulez bien me faire pourrait surtout s'éclaircir. Il y a, en effet, beaucoup à dire sur Chapelain. Il a été un moment le centre et l'organe de la littérature officielle, le premier commis de la littérature sous Colbert. Mais, quoique ce fût après tout un homme d'esprit, comme dit le cardinal de Retz, je ne crois pas qu'il y ait moyen de le ressusciter. Il manquait essentiellement de génie, d'étincelle, et il n'était judicieux que dans les matières solides. L'histoire de son époque, rattachée à son nom, ne serait que celle de la littérature qu'a eu raison de chasser et de déblayer devant lui Boileau, le vrai romantique d'alors, par rapport à Chapelain et à toutes

1. En 1851, M. Saulnier, à l'occasion d'un travail sur les poëmes épiques inspirés par Jeanne d'Arc, avait cherché à appeler de nouveau l'attention sur *la Pucelle* de Chapelain et sur Chapelain lui-même. Il n'avait voulu rien tenter de sérieux, avant d'avoir eu l'avis de l'homme qu'il jugeait être le plus compétent, — de Sainte-Beuve, qui voulut bien, avec une grâce charmante, répondre à toutes les questions de son jeune correspondant. Le conseil de l'éminent critique a été suivi et la résurrection de Chapelain est restée en projet. (*Note de M. Saulnier.*)

ces perruques solennelles. Pour parler de Chapelain, avez-vous, monsieur, tous les documents? Et je parle des plus essentiels; par exemple, le recueil manuscrit de ses lettres, dont Camusat n'a donné qu'un infiniment petit extrait? Ces lettres ne formaient pas moins de six volumes in-quarto. Le hasard fait que j'en possède cinq volumes manuscrits sur six [1] : le plus intéressant ou le moins ennuyeux des volumes, celui qui se rapportait à l'époque de la publication de *la Pucelle* est perdu. Après avoir pris connaissance de ces volumes, dans l'intérêt de mon travail sur *Port-Royal*, je puis vous assurer qu'il n'y a rien de moins gai. Pourtant c'est très-curieux pour les gens du métier, car les lettres à Balzac y sont. Je crains qu'un travail, comme celui que vous voulez entreprendre, ne puisse se bien faire qu'à Paris, en usant des riches dépôts qu'on ne trouve pas ailleurs.

Quant à Chapelain lui-même, je vous le répète, c'est le moins intéressant des hommes, à mon gré, pédant, compassé, cérémonieux, judicieux jusqu'à un certain point dans les choses connues et établies de son temps et dans sa jeunesse, mais sans ombre de fraîcheur, de nouveauté ni d'invention. Voilà un bien long bavardage; excusez-moi, monsieur, puisque je ne fais que vous répondre. Agréez mes remercîments pour votre aimable bienveillance, pour vos gracieux vers, dont Chapelain dirait que c'est une belle de nuit et dont je dirai simplement que c'est un accent du cœur [2].

1. Cette Correspondance manuscrite de Chapelain a été donnée, après la mort de Sainte-Beuve, par son légataire universel, à la Bibliothèque nationale.

2. M. Saulnier avait adressé en même temps à Sainte-Beuve une bluette intitulée *une Fleur au bal.*

Offrez mes amitiés à Turquety et croyez-moi, monsieur,
Tout à vous.

P.-S. — Un de mes amis que je consulte au sujet de Chapelain me dit que tous les efforts de la critique et de l'érudition ne feront pas que Chapelain ressuscite avant le Jugement dernier.

CXXIII.

A M. DIDIER, ÉDITEUR.

Ce 23 novembre 1851.

Monsieur,

Le prix que j'attache à avoir toujours des éditions correctes fait que, malgré l'aide que je me suis donné, j'ai à relire moi-même une fois chaque épreuve; sans quoi, je me suis aperçu, par mes premières feuilles, qu'il pourrait s'y glisser quelque grosse inadvertance. Ayant donc, à l'heure qu'il est, deux ouvrages en train chez M. Gratiot (sans compter l'ouvrage en train pour M. Garnier), il m'est impossible de suffire à la demande un peu prompte d'épreuves qui me vient à la fois de chez M. Ducessois. Il m'importe que de ce côté on aille très-lentement. Vous-même m'avez dit que c'était sur le volume intitulé *Derniers Portraits*[1] que nous devions donner d'abord pour le mettre en état de paraître.

1. Ce volume est aujourd'hui le troisième des *Portraits littéraires* (chez Garnier frères).

Je vous supplie de faire en sorte que toutes les épreuves ne m'arrivent pas à la fois. Je vous le répète, j'ai reconnu qu'il est urgent, pour ne pas avoir des fautes de sens dans nos éditions, que, malgré tous les soins qu'y met mon auxiliaire, je relise une fois chaque épreuve. Or, je n'ai pas deux jours par semaine à y consacrer avec le travail que je fais au *Constitutionnel*. Je vous prie donc de régler raisonnablement ce train de choses avec l'obligeance que vous avez toujours mise dans nos relations.

Agréez, monsieur, mille compliments distingués.

CXXIV.

A M. ALCIATOR [1].

Monsieur,

Je tiens à ne pas laisser sans réponse votre lettre, dont le ton et le sentiment vous honorent. Si j'ai pu vous paraître un peu rude dans la mienne et si je me suis mépris sur quelques points, veuillez en agréer mes sincères excuses. — Ce que je vous ai dit des libraires et du peu d'influence que je puis avoir sur ceux que je connais (en bien petit nombre), n'est que trop réel. Cela étant, il m'était impossible de concevoir un moyen de vous servir en ce que vous désiriez. — Je ne me suis pas permis d'exprimer un jugement sur l'ouvrage [2] que vous m'avez fait remet-

1. Auteur de *l'Art dans la poésie* (un vol., chez Didier, 1852). Sainte-Beuve avait d'abord écrit à l'auteur une lettre un peu froide.

2. *Daïla*, poëme.

tre, non point par dédain ou par fin de non-recevoir, croyez-le bien, mais parce qu'il m'était impossible de le lire tout d'abord avec le soin qu'il réclamait. — Je tiens du moins, monsieur, à ce que vous sachiez que la manière dont vous avez bien voulu recevoir ma lettre et y répondre me touche infiniment, et je vous prie ici d'en agréer l'expression avec celle de ma considération la plus distinguée.

CXXV.

A M. CHARLES DEULIN.

Paris, 1er mars 1852.

Monsieur,

J'ai été bien sensible à l'attention aimable que vous avez donnée à mon article sur les poëtes. J'ai reçu votre *Ange tentateur*. C'est, en effet, une histoire naïve et touchante et je crois que de ce côté il y a une voie. M. de Lamartine l'a ouverte largement dans *Jocelyn*, trop largement même, car il ne s'y est pas assez tenu à cette réalité de laquelle jaillit la source la plus naturelle de poésie. Votre vieux prêtre s'y tient davantage; mais, si vous me permettez de le dire, il la suit un peu trop sur les traces de Jocelyn. Arrivez dans vos conceptions, monsieur, à cette particularité et à cette précision qui fait que les êtres de notre pensée deviennent tout à fait nôtres et sont reconnus de tous. Votre pays de Flandre, si fécond en peintres originaux de paysage et d'intérieur, y prête par ses couleurs distinctes. Tâchez aussi que votre vers dans le détail, tout en restant naturel, n'ait en rien un air de prose et qu'il

acquière ce relief modéré qui est le style du genre. Vous voyez, monsieur, combien je prends au sérieux le rôle que votre indulgence veut bien me faire.

Agréez, je vous prie, mille sentiments obligés et distingués.

CXXVI.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 3 octobre 1852.

Mon cher ami,

J'arrivais chez M. Véron, comme vous veniez vous-même de lui remettre le manuscrit, et Roqueplan y était aussi. Nous avons dit ce qu'il fallait, et j'espère que l'affaire ne souffrira point de difficultés. Croyez bien que je désirerais sincèrement vous voir arrivé là où votre distinction d'esprit doit vous placer. Ne perdez pas courage; je crois que ce régime, en durant, permettra à la littérature d'être plus remarquée.

Tout à vous.

P.-S. — Je ne vois pas du tout Chasles.

CXXVII.

A M. SIMÉON PÉCONTAL.

Paris, 8 novembre 1852.

Mon cher ami,

J'ai reçu avec plaisir votre *Avénement* et j'y applaudis; mais, mes articles à part, je suis bien moins souvent au

Constitutionnel que vous ne le croyez. Je ne puis convenablement parler des choses que dans mes propres articles; car les journaux, vous devez le savoir, ne sont plus, comme autrefois, des réunions d'amis s'entendant plus ou moins en commun; ce sont de grandes entreprises industrielles où les lignes se comptent. Je reste donc dans les limites, déjà bien larges, de mes seuls articles, et il faudrait que je revinsse un jour sur la Poésie et les Poëtes pour dire sur votre compte ce que j'aimerai toujours à en dire et ce que j'en pense.

CXXVIII.

A M. PAUL CHÉRON [1].

2 janvier 1853.

Cher monsieur,

Bonjour et bon an. Je donne aujourd'hui sur *Grimm*. C'est

1. M. Paul Chéron, de la Bibliothèque nationale, possède un dossier très-considérable de lettres ou plutôt de billets de Sainte-Beuve, dans lesquels il a bien voulu nous permettre de puiser. La plupart consistent en des demandes de livres, pour lesquels Sainte-Beuve avait, comme on dit, le prêt à la Bibliothèque, c'est-à-dire qu'on lui laissait emporter tous les volumes qu'il désirait; il les rendait du reste très-exactement, ainsi que le constate le registre de M. Klein, préposé à ce service. Quand Sainte-Beuve avait besoin d'un ou de plusieurs ouvrages pour la préparation de ses articles, il s'adressait à M. Paul Chéron, qui mettait la plus parfaite obligeance à rassembler ce qu'il appelait le dossier de Sainte-Beuve. Ces demandes se renouvelaient toutes les semaines. Il en est résulté la quantité innombrable de billets dans lesquels on n'a prélevé, pour cette correspondance, que ceux qui ont paru offrir quelque intérêt biographique ou bibliographique en dehors de leur objet habituel. Ce qui les a fait surtout admettre ici, c'est qu'ils ajoutent à la physionomie de Sainte-Beuve un trait essentiel sur sa façon de travailler et de remonter aux sources.

un peu sec; mais après saint François de Sales[1], on a besoin de se reposer des roses. J'ai de Grimm l'édition de sa *Correspondance* par M. Taschereau. J'ai aussi les *Mémoires* de madame d'Épinay, où il y a beaucoup de lettres de lui. Mais il se peut qu'il y ait des *notices* sur lui qui soient indiquées dans le livre de bibliographie de cet Allemand dont j'ai oublié le nom. J'aimerais aussi à avoir, de sa Correspondance, les *premières éditions* qui ont été publiées par parties successives. Enfin, je m'en remets sur cela à vous comme sur tout le reste.

Agréez mes remercîments et amitiés.

CXXIX.

AU MÊME.

Dimanche, 16 janvier 1853.

Mon cher monsieur,

Je donne cette semaine sur M. *Necker*. J'ai ses œuvres publiées par sa famille, en quinze volumes. Voilà une avance. J'ai aussi ce qui est dit de lui dans les *Œuvres* de madame de Staël et dans les *Mélanges* de madame Necker. Pourtant il peut y avoir bien des choses sur lui, *réponses*, *brochures*, *notices*; vous seriez bien bon de ramasser ce qui s'offrirait sans trop de peine. Ayant dessein, à son occasion, de parler du style doctrinaire, je voudrais bien avoir

1. Sainte-Beuve venait d'achever un article sur saint François de Sales, recueilli depuis dans les *Causeries du Lundi*, t. VII.

un certain nombre des *Discours de M. Royer-Collard* qui n'ont jamais été recueillis, mais qui ont été imprimés à part. Je ne sais si la Bibliothèque en a fait collection. — Étant un peu malade de la jambe, je crois que je ne sortirai pas demain lundi; ce ne serait donc que mardi matin que j'irais pour profiter de vos obligeances.

Tout à vous.

CXXX.

AU MÊME.

19 février 1853.

Mon cher monsieur,

Je suis un peu souffrant de la cuisse et ne pourrai sortir aujourd'hui. J'envoie mon ami M. Octave Lacroix vous demander si vous avez pour moi le volume de Musset que M. Richard [1] m'avait promis de faire rentrer.

1. Un des conservateurs de la Bibliothèque nationale, qu'estimait beaucoup Sainte-Beuve: M. Richard, l'homme *à la barbe blanche*, comme on le désignait dans le public, était un chercheur et un savant. Les gens de lettres le consultaient avec fruit : il avait fourni notamment à Eugène Sue la plupart des matériaux qui composent son *Histoire de la marine*, un travail de compilation, si l'on veut, mais dans lequel il entre beaucoup de documents essentiels et positifs. — M. Richard fut tué, à l'âge de quatre vingts ans, comme il sortait un matin de chez lui, en mai 1871, pour se rendre à la Bibliothèque. Il avait voulu demeurer à son poste, malgré les événements, et il est mort (on peut le dire) à son devoir. Il était chevalier de la Légion d'honneur. L'un de ses fils, M. Georges Richard, est connu à la fois comme artiste et comme auteur dramatique : on a de lui une comédie, *les Enfants*, qui a été très-remarquée, à son moment, au Théâtre-Français.

J'ai fait aussi demander à M. Ravenel un volume dont je voudrais bien tirer une anecdote sur Volney, les *Mémoires* du baron ou du comte de Moré, publiés il y a une dizaine ou une douzaine d'années. M. Maury, de l'Institut, m'a indiqué ce volume, que je n'ai pu trouver nulle part.

Je fais pour cette semaine *Marguerite de Navarre*, l'auteur de *l'Heptaméron* : je voudrais bien l'édition qu'en a donnée le bibliophile Jacob. — J'espère être en état lundi d'aller à la Bibliothèque : ce que vous pourriez réunir sur cette gracieuse femme me serait bien précieux.

Avec mille remercîments, mon cher monsieur, et tout à vous.

CXXXI.

A MADAME DESBORDES-VALMORE.

Ce 19 février 1853.

Vous dites bien vrai, chère dame et amie, et mère si éprouvée : j'ai ressenti toute votre douleur [1]. Depuis longtemps et de loin, je suivais l'affaiblissement de cette jeune santé déclinante, et je tremblais en silence d'une fin trop prévue. Vous êtes véritablement une mère de douleur ; ici du moins, il y a tout ce qui peut adoucir, élever et consoler le souvenir : cette pureté d'ange dont vous parlez, cette perfection morale dès l'âge le plus tendre, cette poésie discrète dont elle vous devait le parfum et dont elle animait modestement toute une vie de règle et de devoir, cette gra-

1. Madame Valmore venait de perdre, le 12 février 1853, sa fille Ondine, mariée depuis peu.

vité à la fois enfantine et céleste par laquelle elle avertissait tout ce qui l'entourait du but sérieux et supérieur de la vie. Dans les années heureuses où je la voyais assez souvent, et avant que toute mon existence fût retournée, en 1848, combien n'ai-je point passé auprès d'elle de doux et salutaires moments ! C'étaient mes bonnes journées que celles où je m'acheminais vers Chaillot à trois heures et où je la trouvais souriante, studieuse, prudente et gracieusement confiante. Nous prenions quelque livre latin, qu'elle devinait encore mieux qu'elle ne le comprenait, et elle arrivait comme l'abeille à saisir aussitôt le miel dans le buisson. Elle me rendait cela par quelque poésie anglaise, par quelque pièce légèrement puritaine de William Cowper qu'elle me traduisait, ou mieux par quelque pièce d'elle-même et de son pieux album qu'elle me permettait de lire :

Vous qui ne pleurez plus, vous souvient-il de nous [1] ?

C'est à vous, poëte et mère, qu'il appartient de recueillir et de rassembler toutes ces chères reliques, toutes ces reli-

1. L'impression du souvenir que lui avait laissé Ondine Valmore ne s'était jamais effacée de l'esprit de Sainte-Beuve. On la retrouve, avec plus de développement encore, mais en termes presque identiques, dans les articles qu'il écrivait, dans les derniers mois de sa vie, sur l'inconsolée poëte, mère d'Ondine : « Ondine, y est-il dit, étudiait beaucoup. Elle passa plusieurs années comme sous-maîtresse et plutôt encore comme amie dans le pensionnat de madame Bascans, à Chaillot. J'allais quelquefois l'y visiter. Elle s'était mise au latin et était arrivée à entendre les odes d'Horace; elle lisait l'anglais et avait traduit en vers quelques pièces de William Cowper, notamment celle des *Olney Hymns*, qui commence ainsi : *God moves in...*; une poésie qui rappelait les Cantiques de Racine et toute selon saint Paul. Elle lisait aussi Pascal... » (Articles sur *Madame Desbordes-Valmore*, *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 169.)

ques virginales, car je ne puis m'accoutumer à l'idée qu'elle ait cessé d'être ce qu'il semblait qu'un Dieu clément et sévère lui avait commandé de rester toujours. Rassemblez toutes ces traces de poésie, toutes ces gouttes de parfum qu'elle a laissé tomber dans son passage : un jour, quand le temps aura coulé sur cette plaie trop saignante et quand nos cheveux auront encore plus blanchi, nous les parcourrons ensemble avec une bienfaisante tristesse. — Ma vie, depuis quatre ans, est tellement une corvée continue et assujettie, une vie de prolétaire littéraire qui fait son temps, que je n'ai pas couru à vous et que je laisse cette lettre vous arriver sans moi. Mon cœur, croyez-le bien, reste fidèle au passé, et inviolable dans ses souvenirs. Serrez pour moi la main au brave et douloureux M. Valmore, à votre excellent Hippolyte, et croyez-moi, chère amie, tout à vous et présent à vos pensées.

CXXXII.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Paris, 1er juin.

Monsieur,

L'extrême surcharge d'occupations où je suis m'a empêché de répondre plus tôt à votre aimable et honorable consultation. C'est en effet à votre ou plutôt à *notre* mairie[1]

1. M. René Biémont, auteur de deux volumes de vers et de prose, *le Petit-Fils d'Oberman* et *Flors de lys*, était sous-chef à la mairie du VIe arrondissement de Paris. Il y a laissé le souvenir d'un homme de bien et d'un très-délicat ami. Il vit aujourd'hui dans une studieuse et poétique retraite.

que j'ai vu plus d'une fois Fontaney. La poésie lui a été à la fois bonne et fatale. Si c'est elle qui lui a fait quitter son modeste emploi[1] pour les chances de la vie littéraire, elle l'a déçu, puisqu'il est mort à la peine, sans atteindre même à ce peu qu'on appelle la renommée. La poésie, telle que je la conçois dans certaines positions et dans une certaine mesure, c'est, monsieur, un accompagnement du travail, une consolatrice au logis, une récréation aux heures de relâche. C'est une musique de l'esprit qui en entretient la douceur et la délicatesse, et qu'on cultive en vue d'elle-même et de soi-même. Je ne conseillerais donc à personne de se priver de l'usage de cet aimable talent quand il est naturel, facile et qu'il se confond avec la sensibilité. De même je ne conseillerais à personne de s'y confier assez pour y mettre toutes ses espérances et pour vouloir faire par là son chemin... .

CXXXIII.

A M. PAUL CHÉRON.

20 avril 1853 (mercredi).

Mon cher monsieur,

Vous m'avez bien manqué hier quand je suis allé pour compléter mon bagage sur Guy Patin. Mon ami M. Lacroix, porteur de ce billet, vous remettra l'édition du *Médecin charitable* que j'ai emportée l'autre jour, l'édition de 1634,

1. Le poëte Fontaney était employé au bureau des mariages de la même mairie.

et dans laquelle ne se trouve pas le traité composé par Guy Patin. Ce petit traité intitulé : *Traité de la Conservation de la Santé par un bon régime et le légitime usage des choses requises pour bien et sainement vivre,* a été joint au *Médecin charitable* de Guybert, mais seulement dans une édition subséquente qu'il s'agit de trouver. Si vous pouvez mettre la main dessus, vous m'obligerez. J'espère que vous êtes mieux.

Tout à vous

CXXXIV.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 15 mai 1853.

Mon cher monsieur,

Je vous remercie bien de votre aimable attention et de votre poétique cadeau. Je n'ai pas oublié vos douces romances; vous continuez d'aimer la poésie, celle des humbles et des âmes naturelles. Jeanne d'Arc, cette vierge héroïque, en était; elle vous a inspiré des accents après ceux de Casimir Delavigne. Continuez, mon cher monsieur, de respirer ainsi ce parfum des fleurs intérieures et d'en orner votre fenêtre les jours de fête et de dimanche. Si je n'étais pas si absorbé et obéré de travail, j'irais vous serrer la main.

Croyez-moi tout à vous.

CXXXV.

A MADAME LOUISE COLET.

Ce 7 juin 1853.

Madame,

Vous penserez de moi tout ce qu'il vous plaira de penser, et, qui plus est, vous direz et imprimerez tout ce que vous jugerez bon de dire et d'imprimer. Je n'ai qu'une remarque à vous soumettre. Depuis le premier jour, il y a déjà bien longtemps, où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer chez le docteur Alibert, et où vous m'avez demandé une *Préface*, jusqu'à la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, où vous m'avez demandé un *article*, ces questions d'*article* et de *critique littéraire* ont toujours été les premières entre nous. Je ne vous demande qu'une seule chose, de vous admirer en silence, sans être obligé d'expliquer au public le point juste où je cesse de vous admirer. — Cette demande est modeste, madame, et je ne puis croire que vous insistiez pour m'en faire départir. Ce serait d'ailleurs, inutilement, car je suis sans loisir, et déterminé à choisir de moi-même mes sujets d'étude. Quant à mon ami Lacroix[1], si vous persistiez à le mêler plus qu'il ne convient dans une affaire où il n'est intervenu qu'avec bon cœur et comme ami de tous deux, je serais obligé de l'avouer en tout; mais je vous supplie encore une fois, madame, de m'accorder la

1. M. Octave Lacroix, qui était alors secrétaire de Sainte-Beuve.

paix que je n'ai jamais violée à votre égard et de me permettre d'être un critique silencieux et un admirateur de société pour vos œuvres.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes respects.

CXXXVI.

A M. JULES LEVALLOIS.

Paris, 18 juillet 1853.

Mon cher monsieur,

J'ai parlé pour vous à M. Turgan, directeur du *Moniteur*. Il est tout disposé à vous occuper. Je ne lui ai rien désigné de précis, mais je lui ai dit que vous étiez propre à bien des choses et que vous pourriez là vous étendre au fur et à mesure. Allez voir un jour M. Turgan *à midi*, avec le petit mot que je joins ici. S'il n'y était pas, attendez-le. Expliquez-lui bien ce que vous pourriez faire, non-seulement en articles, mais en notes, en extraits, pour les parties sérieuses, historiques encore plus que littéraires; enfin, mettez-le à même de vous bien essayer. Arrangez-vous pourtant de manière à ne pas quitter le certain pour l'incertain, et ne levez un pied du radeau où vous êtes que quand vous en aurez un bien posé sur le vaisseau.

Tout à vous.

CXXXVII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce vendredi 29 juillet 1853.

Mon cher monsieur,

Je me jette décidément sur *la belle Gabrielle* sans trop savoir si je m'en tirerai à mon honneur; mais vous savez le précepte de Stendhal, aller d'abord à l'abordage. Il est vrai qu'il ne donne ce conseil qu'avant trente ans.

Tout à vous.

CXXXVIII.

AU MÊME.

Novembre 1853.

Cher monsieur,

Je crois, après bien des hésitations, que je me lance sur un petit portrait de société appelé *le marquis de Lassay*. Je voudrais avoir une édition de son *Recueil de différentes choses* par le marquis de Lassay. Sa grande aventure fut d'épouser en premières noces mademoiselle Marie-Anne Pajot, fille d'un apothicaire de cour, et qui avait été fiancée au duc de Lorraine. Le contrat de mariage de cette Marie-Anne et du duc de Lorraine existe imprimé dans

plusieurs recueils. Il est daté du 18 avril 1662. Il serait curieux de le retrouver. C'est tout un petit roman. M. Paulin Paris a publié dans quelque Revue en 1848, du temps de Marrast, un article sur M. de Lassay dont l'hôtel était celui de la Présidence. La grande Mademoiselle dans ses Mémoires parle beaucoup de Marie-Anne Pajot. Je voudrais bien, des Mémoires de Mademoiselle, une bonne édition avec une table. Et puis j'irai aux Manuscrits consulter le recueil Maurepas, et puis aux Estampes si j'en ai le temps, les fêtes gravées de Chantilly. Mais je voudrais encore, outre ces Mémoires de Mademoiselle, une bonne petite édition complète de Chaulieu avec lettres en prose et en vers, etc., car il y est question de Lassay. Au reste, M. Lacroix ne me devance que de peu de temps.

Mille amitiés et tout à vous.

P.-S. — Si vous aviez à me proposer un meilleur sujet tout prêt pour cette semaine, je le prendrais *dare dare*.

CXXXIX.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Paris, 20 mars 1854.

Mon cher ami,

Je ne vous ai pas répondu plus tôt par pure impossibilité. Votre lettre me rend une petite scène de comédie que plus d'un autre m'a déjà racontée, moins bien, il est vrai,

que vous. Je vous dirai que je ne crois pas avoir vu une seule fois moi-même M. Turgan, depuis le jour où je vous ai rencontré. Je n'ai de relations au *Moniteur* que par l'imprimerie, et je ne connais pas du tout M. Dalloz, qu'on dit, en effet, gracieux et aimable, mais qui ne peut rien que dans une certaine mesure. Cet état de choses, qui était déjà un peu vrai lorsque je vous ai vu, n'a fait que se prononcer et se régulariser définitivement depuis. J'ai donc renoncé à toute action ou intervention autre que ce qui concerne directement mon travail. — Je compte y mettre un terme dans le courant de cette année, et alors seulement j'aurai quelques instants de liberté. Jusque-là, je suis un homme enterré et *écroué*, et qui a besoin de toute l'indulgence intelligente de ses amis.

Soyez-le toujours, et tout à vous.

CXL.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 13 avril 1854.

Mon cher monsieur,

Je suis bien dans l'embarras cette semaine. J'ai envie, ayant reçu de M. Feuillet de Conches les manuscrits et la Correspondance de Léopold Robert, de faire un article biographique qui s'en réfère à celui de Théophile Gautier pour la peinture. Je sais qu'il y a eu dans des revues suisses depuis deux ans, soit dans la *Revue suisse* proprement dite

soit dans *la Bibliothèque universelle de Genève* des articles de M. Gaullieur sur la vie privée et intime de Léopold Robert. Ce sont ces seuls derniers documents qui me manqueraient. J'aimerais aussi avoir le volume de la Correspondance du Poussin. J'irai demain sans faute un moment vous voir vers deux heures.

Agréez, cher monsieur, mes remercîments et mes amitiés.

CXLI.

A M. SELLÈQUE.

Paris, 19 juillet 1854.

Mon cher Sellèque,

Je reçois avec peine la nouvelle de la mort de mon ancien condisciple Ledreux, que j'avais retrouvé ensuite premier clerc chez M. Bonnaire. Je prends part à la douleur qu'en doit éprouver toute sa famille et madame Sellèque en particulier. Quoique séparés depuis tant d'années par les circonstances et par la nature de mon travail, qui m'a toujours attaché si impérieusement, je n'ai rien oublié des bonnes journées du passé, où l'on avait la vie devant soi, et où l'esprit et l'amitié se donnaient carrière. Je me rappelle notamment une journée de Montmorency, une course à ânes bien joyeuse, où madame Sellèque et Ledreux, alors enfant, et Doussay et nous tous, nous nous en donnions à cœur joie. Tu étais le plus raisonnable. Garde-moi un bon souvenir et offre mes hommages à madame Sellèque.

CXLII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 22 août 1854.

Mon cher monsieur,

Vous voyez que je séjourne et bivaque en plein *Léopold* [1]. Je crois bien qu'après cela j'aborderai Ramond, le physicien-peintre, romantique dans sa jeunesse, auteur des *Aventures du jeune d'Olban*, réimprimées, je crois, sous les auspices de Charles Nodier. Si vous étiez assez bon pour me préparer un petit tas et un *amas*, comme on disait au XVIe siècle, sur ce sujet plus fécond qu'il ne semble, vous seriez toujours le même. Il y a un éloge de Ramond dans les notices historiques de Cuvier. Je vais aujourd'hui chez son fils visiter les papiers.

Mille amitiés.

CXLIII.

A M. JUSTE OLIVIER.

Ce 19 novembre 1854.

Je vous remercie de votre lettre et de l'intention qui l'a dictée. Je n'entre dans aucune explication; car, si détaillées

1. Léopold Robert, auquel Sainte-Beuve consacra deux articles, recueillis dans les *Causeries du Lundi*, t. X. — Le même tome X renferme trois articles sur le peintre Ramond, dont il est question dans cette lettre.

que soient celles que vous prenez la peine de me donner, je ne les crois pas encore complètes. Un seul point importe à mes yeux : lié comme je l'étais avec vous, et sans que je pusse avoir d'autre tort que celui d'être depuis cinq ou six ans sous le fardeau d'un travail incessant et qui n'est pas devenu plus facile en se continuant, travail qui m'a interdit tout entretien de relations mondaines ou amicales, et m'a forcé de laisser croître l'herbe dans le chemin de l'amitié, — je me suis un jour aperçu tout d'un coup, et sans m'y tromper, que les ronces avaient poussé entre nous et qu'il n'y avait plus de sentier. Je ne suis pas de ceux qui disent *tout ou rien* en fait d'amitié : aussi eussé-je accepté et agréé avec reconnaissance tout ce qui m'aurait prouvé que le passé tenait entre nous. Mais évidemment vous aviez accueilli cette idée que notre amitié pouvait entièrement cesser, et les choses, en tant qu'elles dépendaient de vous, se sont passées en conséquence. Là est pour moi la blessure. Car j'aurais admis tout le reste, diminution, ajournement, tristesse et voile à demi sombre sur le passé. Mais ce qui domine désormais mes souvenirs en ce qui vous concerne, c'est cette abdication et cette résignation volontaire et continue que vous avez faite de notre passé. Une lettre telle que celle que je reçois aujourd'hui, venue plus tôt et à temps, m'aurait certes suffi et m'aurait touché; mais, après des années révolues, comment renouer la chaîne? Est-ce ma faute si j'avais cru que, malgré tout et à travers les absences et les nécessités de la vie imposées à chacun de nous, il y avait quelque chose de sûr et d'essentiel, j'oserai dire d'insoluble dans notre amitié, et si je ne puis plus le croire? Au moins qu'il reste de vous à moi une disposition

égale et tristement bienveillante; c'est celle que votre lettre me paraît assez bien exprimer et qu'elle a aussi produite en moi, une estime durable d'homme à homme.

Recevez-en ici l'assurance[1].

CXLIV.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL[2].

Ce 18 décembre 1854.

Monsieur,

Je reçois déjà du même lieu[3] une lettre bien aimable et dans le même sens que la vôtre : je suis touché de tout ce

1. Cette lettre ne fut pas le dernier mot de Sainte-Beuve à M. Juste Olivier. Les deux anciens amis se revirent, dînèrent de nouveau ensemble, soit chez Sainte-Beuve, soit au fameux dîner Magny, où M. Olivier fut introduit par le docteur Veyne sur le désir même de Sainte-Beuve. Enfin le passage des *Nouveaux Lundis* qu'on a reproduit dans l'introduction des *Chroniques parisiennes*, et qui est de 1864, prouve bien qu'il y avait, de la part de Sainte-Beuve, oubli complet de quelques nuages passagers dans une longue amitié, à laquelle il devait en partie d'avoir autrefois professé son cours sur *Port-Royal* à Lausanne. Dans l'appendice du tome Ier de la dernière édition de cet ouvrage, publiée en 1866, Sainte-Beuve est revenu encore une fois sur ses relations avec cet *autre lui-même*, comme il l'avait appelé en 1864, et lui a rendu pleine justice et un parfait hommage. On peut même s'étonner que M. Olivier ait cru devoir rappeler de légères brouilles qui ne tinrent pas à la première rencontre, en donnant lui-même la lettre ci-dessus dans un écrit posthume sur Sainte-Beuve, publié par la *Revue suisse* (mai, juin, juillet, août 1876).

2. Auteur d'un volume de Poésies, intitulé *Fleurs des Vosges* (chez Didier, 1876).

3. M. l'abbé Roussel était alors élève au collége de Rambervillers.

que vous me dites d'honorablement flatteur et je n'en accepte que ce que je dois. Rien n'est plus doux que de penser qu'on se fait des amis par ses écrits. Je crains en effet de ne pouvoir concilier deux choses aussi éloignées et aussi remplies d'occupations qu'une chaire latine et un cours libre de littérature française[1] tel que j'ai essayé de le faire au *Moniteur*. Veuillez du moins, monsieur, me garder un bon souvenir et croire à l'expression sincère de ma reconnaissance et de mes sentiments distingués.

CXLV.

A M. GABRIEL DE CHÉNIER.

Ce 14 février 1855.

C'est à nous, monsieur, à vous remercier de rétablir et de maintenir devant le public ce point si essentiel et si contesté déjà de notre histoire littéraire. Les hommes les plus distingués ont leur faible. Béranger qui a dit :

J'ai sur l'Hymette éveillé les abeilles,

était un peu piqué de voir que André Chénier les avait éveillées auparavant.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments de respect et de considération, et de dévouement.

1. Sainte-Beuve venait d'être nommé professeur au Collége de France. On verra tout à l'heure les raisons, déduites par lui-même, qui l'empêchèrent de faire son cours.

CXLVI.

A M. RE . BIÉMONT.

Ce 25 février 1855.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre bon souvenir et à votre envoi poétique. Vous faites bien d'écouter au dedans de vous, et de noter ce que vous dicte dans les intervalles de vos travaux, votre talent pur comme vos sentiments; c'est une manière de charmer et d'orner l'ennui de la route. Pour moi qui ne chante plus, j'en suis souvent bien accablé, et je me dis que je suis arrivé (comme Tirésias le dit à Ulysse chez Homère) dans la contrée *qui ne connaît pas la joie*. Mais vous avez raison, monsieur, de penser que j'aime toujours la poésie chez les autres, et que le souvenir bienveillant des âmes vraies en appelle toujours un en moi, bien sincère et très-reconnaissant.

CXLVII.

A M. JEAN-BAPTISTE SOULAS [1].

Paris, le 27 février 1855.

Monsieur,

Je reçois et je lis avec beaucoup d'intérêt, comme vous devez bien le penser, et avec reconnaissance, les articles

1. Auteur d'articles sur Sainte-Beuve, dans le journal *le Furet* de Montpellier.

que vous m'avez fait l'honneur de me consacrer. Il ne m'appartient pas de les juger et d'avoir un avis sur moi-même; mais ce que je sais bien, c'est que la bienveillance que vous m'y montrez est extrême et faite pour me toucher; car, en étant de ceux qui la ressentent le plus vivement, je n'ai jamais été au-devant plus qu'il ne convenait, et je n'ai pas toujours été *gâté* sur ce point-là. Vous-même avez rappelé des jugements plus que sévères et que j'ai droit d'appeler injustes[1]. Il m'est donc doublement agréable de voir mes efforts appréciés et de recevoir ces marques de sympathie de la part de lecteurs éclairés et de bons juges. Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

CXLVIII.

A M. DE SACY, RÉDACTEUR EN CHEF DU *JOURNAL DES DÉBATS*[2].

Ce 13 mars 1855.

Mon cher monsieur de Sacy,

C'est à vous seul que je veux m'adresser pour vous dire mon sentiment. A M. Rigault je n'aurais que des remercîments à faire pour ses compliments tout littéraires.

1. Il s'agissait des articles de Balzac sur Sainte-Beuve.

2. Sainte-Beuve répond, dans cette lettre, à une appréciation d'Hippolyte Rigault, dans le *Journal des Débats*, sur les troubles qui avaient empêché, tout récemment (le 9 mars), la première leçon de poésie latine d'avoir lieu au Collége de France.

Mais il m'est bien évident que l'auteur de l'article n'assistait pas à cette leçon. J'avais espéré que les journaux se tairaient jusqu'à une leçon nouvelle ; puisque le *Journal des Débats* parlait, il le devait faire avec sérieux et sur un autre ton.

Quoi ! je suis personnellement insulté, apostrophé ; on jette des sous (comme dans les cours de Lerminier) ; — je me trompe, on lance un seul sou, il est vrai (peut-être n'est-ce pas assez ?), lequel est allé tomber sur une dame ! et l'on vient dire que je me suis mépris et regretter presque l'énergie que j'ai déployée ! — J'ai parodié le *Quos ego !* — Ces mêmes hommes qui veulent des cours à la Michelet, ce sont, dit-on, des *abeilles !* Le joli badinage en effet !

Mon cher monsieur, je vous dirais, si je me laissais aller, des choses qui pourraient vous déplaire. Il peut convenir à la tactique que suivent vos amis, et dont l'Académie me permet de suivre de plus près que je ne voudrais les ressorts et le jeu, de ne pas voir le danger de notre société là où il est toujours. Sous la Restauration (mais on avait alors pour excuse l'inexpérience), on ne faisait pas autrement. Comment, quand on est honnêtes gens, approuver le désordre flagrant ? comment ne pas le blâmer ? Mais il y avait un moyen plus commode, on le révoquait en doute, on ne le voyait pas. Je mets en fait que, si quelqu'un d'entre vous avait été dans l'auditoire et avait reçu l'impression vraie, il aurait vu ce qui a été, — ce qui n'a été en effet que dans les extrémités de la salle et sur quelques points ; mais est-ce qu'on fait la part au feu, aux interrupteurs ?

En un mot, j'avais espéré du *Journal des Débats*, non pas des éloges, je ne lui en ai jamais demandé, mais du silence,

— ou bien d'attendre, et d'avoir au moins sous les yeux le discours, pour en parler avec une entière précision.

Tout cela, mon cher monsieur, ne saurait altérer l'estime personnelle que j'ai pour vous et que je vous ai toujours témoignée ; j'ajouterai cependant que tout ceci me laisse de plus en plus libre de penser bien haut que qui dit un parti dit sacrifice, à quelque degré, de la vérité et de la justesse de jugement, comme aussi de la parfaite équité.

Dans ces termes, croyez-moi tout à vous.

P.-S. — J'oubliais, tant je deviens ingrat, de vous remercier d'une très-belle édition de saint François de Sales que je reçois de votre part : celui-là, tout doux qu'il était d'apparence, savait le mal et le voyait où il était.

CXLIX.

A M. FORTOUL, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce 20 mars 1835.

Mon cher ministre,

Quoique j'eusse beaucoup réfléchi déjà (hier, quand je vous ai vu) à l'affaire en question, j'ai voulu, après vous avoir entendu et avoir recueilli vos paroles, qui étaient bien en effet celles d'un ministre et d'un ami, remettre tout dans la balance et me former derechef un jugement.

Le soir, j'ai vu deux de mes amis intimes, présents aux deux séances et assez jeunes pour être informés de l'esprit

de la jeunesse et de celui des écoles. Je les ai interrogés dans tous les sens. Ils sont d'accord pour me dire que l'irritation en ce qui me concerne personnellement n'a pas diminué, et qu'elle s'est plutôt accrue par suite de l'attitude que j'ai prise dans la seconde leçon. Il paraît qu'il est d'usage, en pareil cas, quand on est en face de l'outrage, de répondre peu, avec mollesse ou avec gaieté si l'on peut. C'est là ce qui apaise quelquefois l'auditoire et qui le ramène quand il voit un acteur devant lui et non un professeur.

En résumé, il y a ici deux questions, deux inimitiés : l'inimitié contre la critique littéraire, et celle qui s'adresse à l'homme nommé par le gouvernement.

La première de ces inimitiés aggrave et envenime singulièrement l'autre.

Il n'y a pas de meilleure solution que de les diviser et de les dédoubler.

A vous, si lettré, je parlerai vivement, à la faveur de deux exemples et de deux noms connus: La Harpe et M. Étienne.

En 1778, après la mort de Voltaire son grand patron et son soutien, La Harpe, qui, par sa critique active et courageuse, avait irrité tous les amours-propres des petits poëtes et auteurs de son temps, fut l'objet, et, un moment, la victime d'une espèce de sédition littéraire; il dut y céder. La calomnie s'en mêla; on l'accusa d'être ingrat envers Voltaire depuis sa mort, et de bien d'autres choses. Bref, La Harpe fut forcé de se retirer du *Mercure*, où il était rédacteur en chef, et de se tenir à l'écart quelque temps, quelques années.

En 1811, M. Étienne connu par son attachement au gou-

vernement impérial et fonctionnaire lettré de ce gouvernement, fut en butte, à l'occasion de sa comédie *les Deux Gendres*, à une sédition qui est inimaginable quand on n'en a pas eu les preuves et les pièces sous les yeux [1], et qui se traduisit par des centaines de brochures, de caricatures, de parodies. Rien, pas même le pouvoir tout-puissant d'alors, ne put l'en garantir. Ce fut une fronde politique à son sujet, une revanche qu'on voulut prendre sur lui de ce que l'on ne pouvait se permettre ailleurs.

« Il y aurait pour moi danger de cumuler et de réunir plus longtemps le double rôle de La Harpe et de M. Étienne. Ma constitution n'est pas assez forte pour tenir contre ce choc combiné. Encore une fois, dédoublons à temps les inimitiés; il n'y a pas de meilleure solution, de plus douce ni même de plus digne, les choses étant ce qu'elles sont.

Demain, tout autre professeur ou chargé de cours, nommé au Collége de France pour la poésie latine, sera accueilli sans qu'on y fasse attention, et rien ne s'opposera à son succès, s'il a du talent.

Mon cher ministre, agréez donc bien décidément ma démission : elle n'étonnera personne parmi ceux qui me connaissent. Veuillez seulement, dans votre amitié, faire en sorte, s'il se peut, qu'elle coïncide par la date avec la fin du présent mois. Je rentre dans ma chambre, dans ma vie d'études, avec le printemps. Ma santé, peu faite pour les luttes qui durent, a besoin de calme. Je ne réponds à rien du dehors, bien entendu; je laisse dire; je laisse passer

1. On peut lire à ce sujet l'article même de Sainte-Beuve, intitulé *M. Étienne ou une Emeute littéraire sous l'Empire* (*Causeries du Lundi*, t. VI).

cet orage encore plus ridicule qu'odieux, et mon prochain volume intitulé *Virgile*, paraissant le 1er octobre prochain, sera ma meilleure justification, j'espère, et aussi, permettez-moi de le dire, la vôtre pour avoir auguré favorablement de ce que j'aurais pu, si l'on m'avait accueilli.

Je vous prie d'offrir à l'empereur l'expression de mon respectueux regret et de ma reconnaissance pour l'attention qu'il a bien voulu donner à ce qui me concerne dans cette affaire. Symptôme toujours assez grave, elle est plus simple en elle-même désormais.

Et vous, mon cher ministre, recevez l'assurance de ma gratitude et de mon amitié redoublée pour tout ce que vous m'avez donné de bons et de solides témoignages à tous les degrés de cet essai infructueux et à tous les instants.

CL.

AU MÊME.

Ce 23 mars 1855.

Mon cher ministre,

Le retard que j'ai mis à vous répondre vous est une preuve de l'effort que j'ai continué de faire sur moi-même et de tout ce qu'il y a de pénible pour moi à ne pouvoir entrer dans votre dernier sentiment.

Certes, une lettre comme la vôtre, avec des encouragements venus de si haut, eût été faite pour me décider à obéir, mais à une seule condition : c'est que je le pourrais.

Or, de quoi s'agit-il ici? d'être encore, comme je l'ai été,

de ma personne, directement exposé à l'injure, à la molestation, ce qui est le plus intolérable à certaines natures, — ou de n'en être protégé que par une force qui ne serait latente pour personne : — et cela pour un cours dont l'objet est tout de bonne grâce, de culture délicate et de goût.

Cette détermination à poursuivre dans de pareils termes réclamerait de moi des qualités que je n'ai jamais pensé à posséder et dont je suis incapable par nature; — je veux dire les ressources que trouve en elle-même une organisation trempée pour la vie militante.

Pour une organisation comme la mienne, au contraire, le charme que promettait cet enseignement et que l'on aurait pu en tirer est à l'avance flétri. Les gracieuses leçons de modération, de justice, de douceur, toutes ces sources, les seules faites pour fertiliser un sujet si vieux et le rajeunir [1] — en présence de tels êtres — sont stérilisées.

C'est donc devant ces conditions extraordinaires, toutes nouvelles et peu prévues, que je me sens obligé de décliner le fardeau et de m'effacer!

Je n'ignore pas ce qui va en résulter pour moi-même et pour mon propre rôle tout littéraire de moins simple et d'assez difficile à l'avenir : ce sera à moi, en me repliant sur moi-même, de retrouver des forces et des ressources là où, déjà dans les difficultés de la vie et les échecs, j'en ai su trouver.

Voilà, mon cher ministre, ce que j'abrége parce que, vous qui me connaissez, vous le comprenez très-bien; mais rien

1. Sainte-Beuve avait choisi Virgile pour sujet de cours.

n'égale l'impression pénible sous laquelle je suis en sentant que je puis différer ici avec vous sur ce qui est fondamental.

Encore une fois, daignez agréer et faire agréer ma démission.

Et aussi, recevez l'assurance de mes sentiments inviolables.

CLI.

AFFAIRE DU COLLÉGE DE FRANCE [1].

La meilleure appréciation des troubles que suscita mon cours au Collége de France se lit dans la *Revue suisse*, 18e année, numéro d'avril 1853; elle est due à mon ami Juste Olivier :

« M. Sainte-Beuve, qui a clos ses *Causeries du Lundi*, a été nommé professeur au Collége de France pour la chaire de poésie latine occupée autrefois par Delille et en dernier lieu par M. Tissot. Sa première leçon a été troublée par des cris, du tumulte et tout l'attirail de moyens d'interruption usités en pareille circonstance; sa seconde leçon, de même empêchée par le renouvellement et l'aggravation de ces scènes de désordre, où ceux qui s'y livrent se manquent surtout de respect à eux-mêmes. Le prétexte était d'abord l'insuffisance de l'amphithéâtre pour la foule

1. La note suivante, qu'on reproduit ici textuellement, et qui résume le mieux l'opinion de Sainte-Beuve sur toute cette affaire, a été trouvée dans ses manuscrits.

des auditeurs; mais, ne l'eût-on pas su d'ailleurs, c'était évidemment un coup monté, pour lequel on avait recruté les étudiants. « Je vais au Collége de France pour faire du tapage au cours de Sainte-Beuve, » disait tel d'entre eux qui, auparavant, n'y avait jamais mis les pieds. On avait fait accroire à ces jeunes gens qu'ils avaient affaire à une sorte de renégat politique, tandis que M. Sainte-Beuve, qui n'a rien voulu accepter de la monarchie de Juillet, pas même la croix, ni rien de la République, sous laquelle il a donné sa démission de la Bibliothèque Mazarine, n'est et n'a jamais été qu'un homme complétement et exclusivement littéraire, demandant seulement qu'on le laisse travailler et écrire en paix. Avec cette manière de sentir et de voir qui est dans sa nature et dans son caractère, il y a au fond, chez lui, plus d'indépendance que chez ceux qui n'ont fait étalage de la leur que depuis qu'ils sont tombés; mais, soit en se taisant sur les uns, soit en parlant trop librement sur d'autres, M. Sainte-Beuve s'est créé une foule d'ennemis dans les hautes et basses régions littéraires. Ils ne lui pardonnent pas, ces derniers sa franchise, ceux-là son silence, et ils ont saisi la première bonne occasion de le lui montrer. Parmi eux, il y en a d'un nom bien connu dans les Lettres, mais qui, dans cette circonstance, ne fût-ce qu'en s'en réjouissant, ont prouvé une fois de plus comme cela se voit trop souvent entre écrivains, savants ou artistes, qu'on pouvait avoir beaucoup d'esprit, un grand esprit même, et ne l'avoir cependant pas bien placé. »

CLII.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 12 juin 1855.

Monsieur,

Je reçois et lis avec plaisir votre Étude très-sensée, et touchante dans sa modestie. Ah! que je conçois bien vos sentiments! Ce n'est point seulement par la clarté que pèchent ces pièces que vous citez et celles que vous ne citez pas! Il y a bien d'autres choses à en dire. En France, nous avons encore une mesure de goût en prose; nous n'en avons pas pour les ouvrages en vers. Cette grave Revue, en se permettant cette incartade dont elle n'a pas senti la portée, l'a bien prouvé. — Quant à la pièce de Théophile Gautier, elle ne me paraît point absolument mauvaise; son défaut est plutôt de ressembler, avec manière, à quantité d'autres madrigaux du même genre. — Si j'avais un journal ou une Revue, monsieur, votre lettre ou une partie de votre lettre trouverait place dans la Correspondance imprimée, et vous auriez rendu une impression qui a été certainement celle de beaucoup d'esprits et de cœurs qui sentent juste.

Agréez, mon cher monsieur, l'expression de mes remercîments et de mes sentiments bien distingués.

CLIII.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL.

Paris, 28 juillet 1855.

Combien, monsieur, j'ai à vous remercier du fond du cœur de votre gracieuse et mille fois trop indulgente lettre ! ceux qui sont capables de sentir si vivement ajoutent nécessairement du leur aux choses mêmes qu'ils accueillent et qu'ils aiment. En ne recevant donc ce que vous me dites d'aimable que comme un parfum et une fleur de votre âme, je vous dirai pourtant que ces sortes d'approbations expansives sont pour nous autres écrivains; pour moi en particulier, la meilleure des récompenses. Nous ne sommes pas toujours gâtés à Paris; il arrive bien souvent que ces pensées intimes (ce que vous appelez les papiers du *fond de la malle*, et qui n'est que la conversation du cœur avec des lecteurs supposés amis) tournent contre nous et deviennent des armes perfides dans des mains malveillantes. Il est très-doux d'être consolé et rassuré à cet égard par des amis inconnus, et de voir que plusieurs de ces choses, *plus que littéraires*, sont allées à leur véritable adresse et qu'elles nous concilient de jeunes et belles âmes.

Croyez-moi donc, mon cher monsieur, votre bien obligé et reconnaissant.

CLIV.

AU MÊME.

Paris, 17 décembre 1855.

Monsieur,

Je suis bien en retard pour vous répondre et pour satisfaire à vos gracieuses demandes. Je crois qu'en effet la Vie de Grosley par lui-même est fort rare et ne se rencontre que par hasard. Vous en trouverez certainement un exemplaire à la Bibliothèque de la ville à Troyes, si vous y passez quelque jour. Ce sera l'affaire d'une matinée de lecture : il n'a pas eu le temps d'achever cette Vie, et il ne faut pas trop vous en exagérer l'intérêt.

Ronsard n'a jamais été complétement réimprimé de nos jours. J'en ai donné un choix dans ma jeunesse. Depuis, d'autres ont fait de même, et le bibliophile Jacob a donné une petite édition *choisie* qui est très-suffisante. Si jamais vous venez à Paris, monsieur, veuillez, quand vous y serez, m'écrire un mot et je me ferai un plaisir de causer avec vous, quoique je doive vous dire que, dans votre aimable bienveillance de jeune homme, il entre à mon égard un peu d'illusion, mais je ne vous en suis pas moins reconnaissant.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments.

CLV.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 24 mars 1856.

Mon cher ami,

Je suis tout disposé : je dois bien cela à Poe et à vous, à votre vieille amitié pour moi. Je ferai, si on le veut, pour *l'Athenæum* quelque chose d'assez court, mais dont j'ai l'idée; ce ne peut être une étude sur Poe, mais quelques considérations à propos de votre traduction. Vous êtes un fin traducteur, et votre style, dans certains passages que j'ai lus déjà, est d'une rare curiosité. Je voudrais bien lire de Poe la nouvelle où l'homme de la dernière heure raconte ses sensations aux *approches de la fin du monde;* est-ce bien cela? on m'en a parlé. Il me semble que ce n'est pas dans votre volume. Indiquez-moi par un mot où je pourrais la lire...

Tout à vous.

P.-S. — Vous m'accorderez bien un peu de temps pour cet article, car j'ai d'autres choses à faire passer auparavant; mais je l'ai dans la tête[1].

1. Cet article n'a jamais été fait.

CLVI.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 15 mai 1850.

Monsieur,

Ne croyez pas que votre aimable épitre m'ait laissé insensible. J'ai lu avec plaisir cet essai d'un ton tout à fait proportionné à l'écrivain; la fable est jolie, et je suis moins sévère que vous pour les deux endroits que vous notez. Je ne connaissais Richer que de nom. Je voudrais pouvoir vous indiquer quelque source; il doit y en avoir, mais il faut pour ces recherches un temps que je n'ai pas, — que je n'ai plus. Je voudrais au moins trouver celui de vous aller saluer un jour en passant à la place Saint-Sulpice[1] : je le ferai, dès que je serai quitte de mon article hebdomadaire. Il est bien doux de sentir qu'on a un ami que les années et les rares occasions de se voir laissent le même, et dont l'esprit fidèle veut bien nous suivre avec indulgence.

Agréez l'expression de mes sentiments reconnaissants et dévoués.

1. La mairie du VIe arrondissement, où était employé M. Biémont, est sur la place Saint-Sulpice.

CLVII.

RÉPONSE A QUELQU'UN QUI M'ÉCRIVAIT QU'ON ATTRIBUAIT A LA CRAINTE DE DÉPLAIRE AUX TUILERIES MON SILENCE SUR LES *Contemplations* DE VICTOR HUGO.

Ce 17 mai 1856.

Monsieur,

Puisque vous voulez bien prendre intérêt à ce qu'on dit de moi (ce que depuis déjà longtemps je ne fais guère pour mon compte), voici ce que vous pouvez répondre à ceux qui attribuent mon silence sur M. Victor Hugo à quelque motif plus digne d'eux que de moi.

J'ai été *aussi lié avec M. Victor Hugo qu'on peut l'être*, ainsi que l'attestent mes Poésies. Cette liaison a cessé il y a plus de vingt ans, par des raisons qui sont restées entre nous. Je n'ai donc pas à écrire sur lui depuis ce temps-là, et je ne saurais le faire comme il convient à un critique indépendant, sans paraître méconnaître et violer une ancienne amitié, ou sans avoir l'air d'y vouloir remonter et de m'y reprendre.

Depuis son exil, il est devenu encore un sujet d'examen *plus impossible* pour moi. Non pas que je sois embarrassé pour le fond même de la politique. J'ai connu M. Victor Hugo en 1827, encore royaliste d'un royalisme très-pur; puis libéral, comme il convenait à un homme de sa génération. En 1848, il est devenu républicain, mais modéré, ambitieux cependant. En 1849, il était bien avec le président Louis

Napoléon. A l'Assemblée seulement, il s'est fait *rouge*. Au 2 décembre et depuis, il a jugé à propos de se signaler de plus en plus de ce côté, mais avec une violence qui lui a rendu sa rentrée en France plus difficile qu'à un autre. Depuis ce temps-là, je le considère moins comme un exilé que comme un combattant, et je ne crois pas que cette attitude lui déplaise. Il fait la guerre dans son île, et à sa manière. Vous avez pu lire les poésies politiques qu'il a lancées à plus d'une reprise.

Maintenant, il lui plaît de se présenter par un côté tout serein et contemplatif, comme un pur poëte; mais ce sont là des divisions qu'on ne peut accepter dans un examen véritable où l'on embrasserait tout le talent. Il faudrait donc en revenir aux parties où la critique ne doit pas toucher. C'est là un inconvénient.

Si on veut le louer, sans doute on le peut faire, et beaucoup de gens le font et le feront. Je me garderai de rien dire qui y soit contraire. Pour moi, je ne le ferai pas, parce que ma louange serait accompagnée de trop de restrictions qui paraîtraient des offenses à un homme de grand talent dans le malheur, — où parce que, en supprimant toutes les critiques sérieuses, je serais réduit à faire, ce que vous paraissez désirer, acte de générosité.

Or, je n'ai pas à prendre ce rôle, — je ne tiens qu'à être équitable; — quant à l'idée des Tuileries et autres pareilles, veuillez savoir, monsieur, ce qui vous étonnera peut-être, que je n'y suis jamais allé sous aucun régime, et pas plus sous celui-ci que sous un autre; qu'à l'heure qu'il est je n'ai jamais vu le chef de l'État et n'ai *jamais eu l'honneur de lui parler*.

Cela répond à tout. Ce qui ne m'empêche pas de penser (et j'en ai le droit à cause même de mon indépendance) qu'il est peu convenable à un homme qui, comme moi, approuve fort l'ordre actuel, le régime actuel, et qui estime que la société en a grandement besoin, de venir exalter sans nécessité un poëte de grand talent sans doute, mais qui a fait en sorte que son nom fût désormais un nom de guerre. — Vous voyez que j'ai plus d'une raison à l'appui de mon silence.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

CLVIII.

A MADAME BLANCHECOTTE.

Ce 21 mai 1856.

Chère madame,

Ce qui m'ennuie, c'est qu'on ne puisse savoir contents ceux qu'on aime, qu'on ne puisse les avoir près de soi ou être près d'eux; c'est que la vie, à partir d'un certain moment, ne soit qu'une déroute ou un refroidissement graduel, comme on nous le raconte des astres que la vie abandonne et qui vont se modifiant. Je suis un peu effrayé de vous savoir à Lyon sans personne; je croyais qu'en vous attachant au caprice, vous le fixeriez; mais le mariage, je le vois, n'est pas encore fait, et il se pourrait qu'on vous fît attendre plus qu'il ne faut.

Il y a là, à Lyon, un poëte bien distingué, M. Victor de Laprade, professeur à la Faculté des Lettres; c'est un ami tout naturel que vous avez là; vous devriez profiter du temps de loisir et d'intérim où vous êtes pour le voir, pour le connaître. Son père est médecin, tout le monde vous donnerait son adresse.

Lyon est une ville où je suis allé souvent : les deux dernières fois que j'y suis allé, à peu de mois de distance, c'était pour y voir madame ***, malade de la maladie dont elle devait mourir, et ma meilleure amie alors, mais une amie qui n'a pas su l'être, hélas! comme il le faut au cœur pour qu'il soit entièrement rempli et satisfait, — heureux d'un plein bonheur, — puis uniquement désolé. J'avais déjà passé l'âge de ces bonheurs qu'on ne mérite jamais, mais qu'on obtient sous le rayon de la jeunesse. Que sera-ce depuis?

Soignez-vous, c'est mon refrain; revenez-nous saine et sauve, et avec une force de plus; enfin, ayez votre avenir tout entier, — trop heureux si nous en recueillons de loin une parcelle. — Vous savez tous mes vœux et mes sentiments dévoués.

P.-S. — J'ai la goutte au doigt avec lequel on écrit, et mon bras prend vite la crampe.

Tenez-moi bien au courant de vos vicissitudes.

CLIX.

A LA MÊME

Ce mercredi 28 mai 1856.

Chère madame,

Vous m'écrivez une fort jolie lettre; je la reçois seulement ce matin, ce qui m'indique la distance. Je vois que le voyage, au milieu des inévitables ennuis, aura pour vous ample récolte de sensations, d'images, de vie enfin. J'y prends part de loin, mais un peu comme un impotent dans son fauteuil qui voit des jeux d'enfants sur le rivage. Ne cherchez pas à travailler avec vos bouquins latins et les choses qui se font dans le cabinet, les persiennes baissées; buvez l'air et la lumière et vivez par tous les pores. Profitez de cette veine active qui vous est offerte; faites comme si vous étiez née dans ce monde-là, trouvez-vous-y à l'aise comme cela vous est si naturel, devenez (car l'esprit peut tout, et il peut surtout quand il désennuie les autres); devenez aussi amie qu'on peut l'être des personnes qui, après tout, apprécient l'esprit, en ayant elles-mêmes: prenez votre rang, prenez votre essor, revenez-nous avec des provisions inépuisables et avec un *teint* acquis que vous ne perdiez plus. — Nous sommes toujours assez sûrs de retrouver votre bon cœur, et il ne faut pas être d'ailleurs trop égoïste avec les gens qu'on aime.

Il fut un temps où, pour les suivre, je me serais fait servant à la suite, où j'aurais ambitionné d'être moi-même du cortége, et où un quart d'heure d'émotion divine en redes-

cendant des Charmettes m'aurait payé de tout. Mais il faut subir la loi des choses, et faire de la prose en dévorant tout seul son ennui. — Rompons là-dessus.

Vous savez que M. Amédée Renée est devenu directeur du *Constitutionnel* et du *Pays*. Un de ses premiers actes de gracieuse souveraineté a été de faire parler des *Rêves et Réalités*[1] par M. Paulin Limayrac, et de faire répéter, dans les journaux de province, la lettre, à vous adressée, de M. Mocquard.

Il est arrivé à M. Villemain un accident qui aurait pu être des plus graves : il a été renversé près du Palais-Royal par un cabriolet qui lui a passé sur l'épaule. Il n'a rien de cassé, mais il est sur son canapé, fort souffrant depuis ce jour-là, vous pouvez l'imaginer; mais on espère qu'il n'y aura aucune suite.

Bonsoir, chère madame; tenez-moi au courant de ce que vous sentez de nouveau et d'agréable.

Agréez mes sentiments d'attachement respectueux.

CLX.

A M. L'ABBÉ LÉONCE COUTURE[2].

Paris 27 octobre 1856.

Monsieur,

Que je suis confus d'avoir tant tardé à répondre à votre aimable et docte communication[3] ! Mille affaires me sont

1. Un recueil de Poésies, par madame Blanchecotte.
2. Professeur à l'institution libre de Lectoure (Gers).
3. Il s'agissait de documents relatifs au cardinal d'Ossat, l'une des gloires de la Gascogne.

survenues, et j'ai dû vous paraître bien ingrat ou bien impoli. Le cardinal d'Ossat est un bien beau sujet; mais, si je m'enhardissais jamais à l'aborder, ce seraient vos indications utiles qui m'y encourageraient surtout. Je crois qu'un de nos critiques les plus distingués, M. Nisard, s'en occupe pour le moment ; je lui parlerai des notions que je vous dois. Je dois surtout bien de la reconnaissance, monsieur, à ceux de mes lecteurs qui veulent bien avoir pour moi de ces sentiments d'amitié et s'intéresser à la suite de mes travaux.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

CLXI.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 3 novembre 1856.

Mon cher monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre écrit. Vous avez bien raison de penser que je ne devais point trop épouser une cause que vous avez faite tellement mienne. Permettez-moi, en vous remerciant cordialement, de vous prier avec instance de modifier quelques endroits au moins. Je ne saurais admettre qu'on dise que je suis le *premier* en quoi que ce soit, et à titre d'écrivain surtout : ce n'est pas une chose qui puisse s'admettre, et ces façons de classer les gens choquent. Vous ne faites pas à M. Villemain la part qui lui

est dûe : il a des facultés personnelles merveilleuses, phénoménales. Plume en main, il vaut un peu moins que par la parole ; mais l'ensemble est le plus riche et le plus brillant qu'on puisse imaginer dans un écrivain critique. Modifiez en ce sens, — je crois que c'est justice.

Merci encore une fois, cher monsieur, de votre confiance et de votre amitié ; gardez-moi ces bons sentiments, et comptez sur les miens.

CLXII.

A M. CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 20.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre beau volume, et j'ai à vous remercier d'abord des mots aimables dont vous l'avez accompagné ; vous m'avez depuis longtemps accoutumé à vos bons et fidèles sentiments à mon égard. — Je connaissais quelques-uns de vos vers pour les avoir lus dans divers recueils ; réunis, ils font un tout autre effet. Vous dire que cet effet général est triste ne saurait vous étonner ; c'est ce que vous avez voulu. Vous dire que vous n'avez reculé, en rassemblant vos *Fleurs*, devant aucune sorte d'image et de couleur, si effrayante et affligeante qu'elle fût, vous le savez mieux que moi ; c'est ce que vous avez voulu encore. Vous êtes bien un poëte de l'école de l'*art*, et il y aurait, à l'occasion de ce livre, si l'on parlait entre soi, beaucoup de remarques à faire. Vous êtes, vous aussi, de ceux qui

cherchent de la poésie partout; et, comme, avant vous, d'autres l'avaient cherchée dans des régions tout ouvertes et toutes différentes; comme on vous avait laissé peu d'espace; comme les champs terrestres et célestes étaient à peu près tous moissonnés, et que, depuis trente ans et plus, les lyriques, sous toutes les formes, sont à l'œuvre, — venu si tard et le dernier, vous vous êtes dit, j'imagine : *Eh bien, j'en trouverai encore, de la poésie, et j'en trouverai là où nul ne s'était avisé de la cueillir et de l'exprimer.* Et vous avez pris l'enfer, vous vous êtes fait diable. Vous avez voulu arracher leurs secrets aux démons de la nuit. En faisant cela avec subtilité, avec raffinement, avec un talent curieux et un abandon quasi *précieux* d'expression, en *perlant* le détail, en *pétrarquisant* sur l'horrible, vous avez l'air de vous être joué; vous avez pourtant souffert, vous vous êtes rongé à promener et à caresser vos ennuis, vos cauchemars, vos tortures morales; vous avez dû beaucoup souffrir, mon cher enfant. Cette tristesse particulière qui ressort de vos pages et où je reconnais le dernier symptôme d'une génération malade, dont les aînés nous sont très-connus, est aussi ce qui vous sera compté.

Vous dites quelque part, en marquant le réveil spirituel qui se fait le matin après les nuits mal passées, que, lorsque *l'aube blanche et vermeille*, se montrant tout à coup, apparaît en compagnie de *l'Idéal rongeur*, à ce moment, par une sorte d'expiation vengeresse,

Dans la brute assoupie un ange se réveille!

C'est cet ange que j'invoque en vous et qu'il faut cultiver. Que si vous l'eussiez fait intervenir un peu plus souvent,

en deux ou trois endroits bien distincts, cela eût suffi pour que votre pensée se dégageât, pour que tous ces rêves du mal, toutes ces formes obscures et tous ces bizarres entrelacements où s'est lassée votre fantaisie, parussent dans leur vrai jour, c'est-à-dire à demi dispersés déjà et prêts à s'enfuir devant la lumière. Votre livre alors eût offert comme une *Tentation de saint Antoine*, au moment où l'aube approche et où l'on sent qu'elle va cesser.

C'est ainsi que je me le figure et que je le comprends. Il faut, le moins qu'on peut, se citer en exemple. Mais nous aussi, il y a trente ans, nous avons cherché de la poésie là où nous avons pu. Bien des champs aussi étaient déjà moissonnés, et les plus beaux lauriers étaient coupés. Je me rappelle dans quelle situation douloureuse d'esprit et d'âme, j'ai fait *Joseph Delorme;* et, quand il m'arrive (ce qui m'arrive rarement!) de rouvrir ce petit volume, je suis tout étonné de ce que j'ai osé y dire, y exprimer. Mais, en obéissant à l'impulsion et au progrès naturel de mes sentiments, j'ai écrit, l'année suivante, un recueil bien imparfait encore, mais animé d'une inspiration douce et plus pure, *les Consolations*, et, grâce à ce simple développement en mieux, on m'a à peu près pardonné. Laissez-moi vous donner un conseil qui surprendrait ceux qui ne vous connaissent pas. Vous vous défiez trop de la passion, c'est chez vous une théorie, vous accordez trop à l'esprit, à la combinaison. Laissez-vous faire, ne craignez pas tant de sentir comme les autres, n'ayez jamais peur d'être trop commun; vous aurez toujours assez, dans votre finesse d'expression, de quoi vous distinguer.

Je ne veux pas non plus paraître plus prude à vos

yeux que je ne suis. J'aime plus d'une pièce de vôtre volume, ces *Tristesses de la lune*, par exemple, délicieux sonnet qui semble de quelque poëte anglais contemporain de la jeunesse de Shakspeare. Il n'est pas jusqu'à ces stances, *A celle qui est trop gaie*, qui ne me semblent exquises d'exécution; Pourquoi cette pièce n'est-elle pas en latin, ou plutôt en grec, et comprise dans la section des *Erotica* de l'*Anthologie*? Le savant Brunck l'aurait recueillie dans les *Analecta veterum poetarum;* le président Bouhier et La Monnoye, c'est-à-dire des hommes d'autorité et de mœurs graves, *castissimæ vitæ morumque integerrimorum*, l'auraient commentée sans honte, et nous y mettrions le signet pour les amateurs. *Tange Chloen semel arrogantem...*

Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de cela ni de compliments. J'ai plutôt envie de gronder, et, si je me promenais avec vous au bord de la mer, le long d'une falaise, sans prétendre à faire le mentor, je tâcherais de vous donner un croc-en-jambe, mon cher ami, et de vous jeter brusquement à l'eau, pour que, vous qui savez nager, vous alliez désormais sous le soleil et en plein courant.

Tout à vous.

CLXIII.

AU MÊME.

Ce 11 mars 1857.

Mon cher ami,

Je me souviens!... J'ai lu déjà du nouveau volume *le Chat noir* et *le Charmion*. Voici ce que je voudrais : c'est

qu'on parlât toujours de votre volume et que Édouard Thierry en dît ce qu'il doit dire. Ce que je voudrais dire moi-même, à propos d'Edgar Poe, est un point de vue, une idée ou *aperçu* que je vous ai en partie exposé et que j'ai besoin de m'éclaircir et de me composer à moi-même. Cela ne vient que lentement et goutte à goutte, surtout avec mes saignées hebdomadaires fréquentes dont j'ai encore une couple de palettes commandées. Ainsi pas de retard dans l'annonce de votre nouveau volume, et ma petite idée viendra toujours à temps quand elle sera mûre et cuite.

Tout à vous.

CLXIV.

A M. ÉDOUARD TURQUETY [1].

Ce 15 mars 1857.

Mon cher ami,

J'ai bien à vous remercier et des précieux volumes et de votre lettre si confiante, si indulgente. J'ai fort regretté de ne pas vous voir quand vous avez pris la peine de venir

1. En 1857, Turquety était marié et fixé à Passy depuis cinq ans. A cette époque, il souffrait de maux d'yeux provenant d'un état d'anémie et peut-être de l'abus de la morphine. Les deux volumes dont parle cette lettre sont la cinquième édition des *Poésies* d'Édouard Turquety, Paris, Bray, 1857, in-18 anglais, et un livre ayant appartenu à l'abbé Carron. J'ignore quel est ce livre. L'abbé Carron a été le maître et l'ami de l'abbé Félicité de Lamennais : Sainte-Beuve fait allusion aux premiers articles qu'il a écrits sur ce dernier. *(Note de M. Saulnier.)*

de si loin. Quand je ne suis pas prévenu, c'est un malheur qui m'arrive souvent avec mes meilleurs amis, car je suis envahi par les occupations et les engagements de travail à échéance fixe. Vous-même, vous ne m'indiquez pas d'adresse précise et je ne sais si cette lettre (à Passy, tout court) vous parviendra. Vous me dites de votre santé des choses qui m'affligent; à votre âge, avec du régime et cet air pur, cette vie morale, saine, il me paraît difficile que vous ne vous rétablissiez pas. J'ai eu autrefois de grands maux d'yeux et je m'en suis tiré avec moins de soins que vous ne pouvez vous en accorder. Je relirai vos beaux vers dans le sentiment qu'ils inspirent : vous avez peu à retrancher, ayant toujours obéi en chantant à une inspiration sincère, élevée. Vous me rappelez des temps qui sont bien loin de nous. Je tâche de les tenir ensevelis et que le souvenir ne s'en remue pas trop au dedans de moi. Merci du livre qui a appartenu au digne abbé Carron : il me semble que, dans ces années où je m'occupais de lui, je vivais dans l'âge d'or des Catacombes. Le couvent des Feuillantines était mon doux idéal. C'était le temps où Lamennais était encore chrétien.

Mais, mon cher ami, je griffonne, je vous fatigue les yeux, et je ne veux que vous assurer de ma reconnaissance et vous présenter mes amitiés en même temps que mes respects auprès de vous.

CLXV.

A MADAME BLANCHECOTTE.

Ce dimanche soir, 1er mai 1857.

Chère madame,

Comment êtes-vous? En quel état je vous ai laissée! par pitié, ayez un peu pitié de vous, ne donnez pas à ceux qui vous aiment l'idée qu'on ne peut rien pour vous et que vous défaites, par un dévouement obstiné à des choses qui n'existent si fort que parce que vous le voulez, tous les arrangements que l'amitié ferait mieux que rêver et qu'elle finirait par rendre possibles, si vous vous y prêtiez un peu plus.

Votre santé, votre organisation, c'est l'espérance, c'est l'avenir, ne le brisez pas. N'ajoutez pas aux fatigues nécessaires d'autres fatigues de surcroît et par scrupule. Voilà ce dont je vous conjure.

Je suis, demain lundi, pris dès dix heures du matin par l'enterrement de ce pauvre et toujours cher poëte Alfred de Musset. J'ai, à trois heures, au ministère, une commission où je suis tenu d'aller. J'ai le soir, peut-être, ou encore avant le dîner, un livre à porter chez madame ***, qui ne part que mardi. Je ne sais donc si je pourrai vous atteindre et si vous serez vous-même à atteindre à aucun moment. Mais j'ai besoin de savoir comment vous êtes : jetez un mot, un simple mot à la poste; ce qui ne m'empêchera pas de tenter de vous trouver à un moment quelconque.

A vous, chère madame, de cœur et de respect.

CLXVI.

A M. ROULAND, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce 16 juillet 1837.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer ma démission de professeur de poésie latine au Collége de France, et de faire que mon nom disparaisse de l'affiche au prochain renouvellement des cours.

J'avais laissé mon nom par un simple sentiment de convenance et sans aucune arrière-pensée pour l'avenir. Je crois qu'il est temps pour moi-même que cette légère attache soit dénouée.

Dans un sentiment d'entière franchise et que l'honorable confiance que vous m'avez témoignée en un ou deux cas autorise peut-être, je joins ici le *duplicata* d'une note que j'ai fait remettre il y a six semaines environ à M. Fould.

L'attaque de M. Caro, que votre journal officiel de l'instruction publique enregistre ce matin, le silence systématique qui a été observé dans ce journal sur mon livre sur Virgile, qui était tellement de son ressort, tout m'avertit du faux de ma situation de ce côté, et je n'aime pas les situations fausses.

Je crois qu'on se trompe, monsieur le ministre; mais je n'ai nulle envie de le dire ni de le montrer, ayant toujours peu aimé à me mettre en avant et sentant que je ne suis

jamais plus à l'aise que dans ma chambre et devant mon papier.

Veuillez m'excuser, monsieur le ministre; agréez mes remercîments pour l'obligeant procédé que j'ai trouvé en vous quand j'ai eu l'honneur de vous voir, et recevez l'expression de mes sentiments très-respectueux.

CLXVII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 23 avril 1858.

Certainement, mon cher ami, mon caprice subsiste pour cette vénérable donzelle[1] qui a vécu quatre-vingt-quatorze ans : elle est dure et coriace et ne vaut pas Ninon; mais elle a du bon, et, puisque vous l'avez su repêcher dans cet océan de la Bibliothèque où elle s'était perdue, je tiens à la toucher de mes mains et à lui faire la politesse.

CLXVIII.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 30 septembre 1858.

Monsieur,

Je n'ai qu'à vous remercier de votre aimable confiance[2]. Je trouve votre idée d'un *Choix de Du Bellay* avec commen-

1. Mademoiselle de Scudéry.

2. M. Reinhold Dezeimeris avait envoyé à Sainte-Beuve un plan d'édition des œuvres choisies de Du Bellay, avec un spécimen du

taires et notes fort heureuse et très-appropriée au goût du moment. On refait une liquidation générale du passé. Les *Œuvres choisies de Joachim Du Bellay*, publiées par M. Victor Pavie, ont paru à Angers en 1841; mais elles n'ont été tirées qu'à un assez petit nombre, et n'ont eu qu'une publicité très-restreinte. Il n'y a d'ailleurs aucune note. En vous adressant directement à M. Victor Pavie, aujourd'hui rentier, amateur et excellent homme, qui vit à Angers, vous sauriez s'il reste encore quelque chose de cette édition, et où. Mais, je vous le répète, le choix est peu considérable et ne contient qu'un texte sans notes. On y a joint ma notice et un portrait du poëte par David (d'Angers). Vous obtiendriez, je n'en doute pas, l'autorisation de joindre la *Vie de Colletet* à votre travail.

Vous avez la tradition et le goût de l'érudition; vous avez, d'héritage, le culte des muses grecques, et je vois que vous savez ces sentiers de l'*Anthologie*, si connus de nos vieux *poetæ minores*, et si peu explorés depuis. Il y a là bien des

Commentaire sur la pièce du *Poëte courtisan*. — Et puisque l'occasion se présente, signalons et réparons un oubli, que l'éditeur posthume de Sainte-Beuve a commis dans le tome XIII des *Nouveaux Lundis*, en réimprimant une étude sur *Joachim Du Bellay*, qui avait paru dans le *Journal des savants* en 1867. Sainte-Beuve n'eût pas manqué d'indiquer dans son volume, comme il le fait dans son article sur l'*Anthologie grecque* (*Nouveaux Lundis*, tome VII, page 7), la part précieuse qui revenait pour certains renseignements à l'un de ses correspondants les plus lettrés, M. Reinhold Dezeimeris, de Bordeaux. Il lui devait les comparaisons de Joachim Du Bellay avec Lamartine, Horace et André Chénier, qui remplissent, dans la réimpression des articles *Du Bellay*, les deux pages 326 et 327 du tome XIII des *Nouveaux Lundis*. Elles sont contenues presque textuellement dans une lettre de M. Reinhold Dezeimeris que nous avons retrouvée depuis et qui ne nous a point étonné, car Sainte-Beuve avait coutume de le consulter pour toutes ces questions d'érudition et de poésie.

douceurs et des gouttes de miel. Les poëtes du XVIe siècle sont tout propres à vous donner occasion et prétexte de nous en distiller quelques-unes.

Les poésies latines de Du Bellay ont été recueillies dans la collection *Barbou*.

Suivez donc, monsieur, vos bonnes et doctes inspirations, et continuez, en le variant, l'honneur du nom paternel.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments tout acquis et les plus distingués.

CLXIX.

A M. L'ABBÉ LÉON D'AUREVILLY.

Ce 30 septembre 1858.

Monsieur l'abbé,

Si je vous disais que rien ne m'a été plus flatteur que le billet qui m'est venu sous l'aile de vos *Hirondelles*, je rendrais mal l'impression que j'ai reçue [1]. Je connaissais cette charmante pièce, je savais que la poésie est chez vous un don de famille et que vous êtes deux à qui l'Harmonie a souri à leur naissance; mais je n'eusse osé croire, malgré le mot de mademoiselle de Guérin, et ce que m'avait dit en passant monsieur votre frère, à la part que vous faites à cet

1. Pour bien comprendre cette lettre, il faut lire la dédicace manuscrite que portait en tête *le Livre des Hirondelles*, envoyé à Sainte-Beuve :

A MONSIEUR SAINTE-BEUVE.

« Le poëte reconnaissant à l'auteur des *Consolations* et de

ancien livre et à ce que vous daignez me répéter. J'en suis bien touché et, croyez-le, monsieur l'abbé, bien plus confus que fier. Que dire, en effet, si l'on a, dans la route, indiqué vaguement du doigt le chemin des terres heureuses à qui a su bientôt trouver et tenir jusqu'au bout, tandis qu'on est allé de plus en plus soi-même à travers champs, à travers sables? Il m'est très-doux pourtant, dans cette sécheresse habituelle où l'on vit et qui est le lot de plus en plus certain et amer de ceux qui s'en tiennent à la seule expérience humaine positive, d'entendre un de ces aveux, de recevoir une de ces paroles et, comme vous le dites, de ces bénédictions qui viennent du cœur et qui révèlent une source plus profonde encore que celle de la poésie, puisque trop souvent l'une s'appauvrit et tarit avec les années et que l'autre, au contraire, s'augmente.

Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'expression de ma gratitude et de mon respect.

Volupté, à qui son âme doit les premiers rayons de son christianisme et de son bonheur.

A vous Penseur, à vous Poëte,
A vous auteur de *Volupté*,
Cet opuscule où se reflète
Un ciel d'une tendre clarté!
Mon horizon était de glace,
Dieu ne m'avait point fait la grâce
De me montrer encor sa face,
Mes jours étaient sombres et lourds :
Vous fûtes la bleue hirondelle,
Seul être aux ruines fidèle,
Qui vint m'apporter sur son aile
L'espérance des plus beaux jours!

» (Écrit par G. S. Trébutien pour son excellent frère l'abbé d'Aurevilly). » — M. Trébutien était, comme on sait, le savant bibliothécaire de Caen, éditeur des œuvres de Maurice et Eugénie de Guérin.

CLXX.

A M. G. S. TRÉBUTIEN.

Ce 12 octobre 1858.

Je ne me suis acquitté qu'à demi, monsieur, en remerciant M. l'abbé d'Aurevilly de son gracieux envoi. Je vous dois, à vous, l'aimable *clerc* et secrétaire, des remercîments pour des attentions si délicates et qui, en s'adressant au cœur de l'ancien poëte, que je croyais mort en moi, l'ont chatouillé si agréablement et réveillé à demi. Je vous envie d'avoir su, en ce siècle si agité et si tourbillonnant, vous créer et vous conserver un coin si inviolable d'amitié, d'étude, de poésie, et où toutes les bonnes religions ont leur chapelle et leur oratoire. Vous êtes là quelques-uns qui vivez de la vraie vie et laissez s'agiter au loin les hommes du torrent. — Pour moi qui cherche depuis des années à sauver par-ci par-là du naufrage quelques lambeaux de ma vie, j'ai longtemps aspiré à la cellule, j'ai fini par désespérer. Je vais comme je puis, arrachant des heures, mais n'y trouvant pas le charme qu'elles tirent du calme parfait et de la première innocence. Me voilà depuis quelques mois occupé de faire un cours à l'École normale et obligé de m'appliquer aux origines de notre langue et de notre littérature; je vous y retrouve. Vous avez été un des vaillants déchiffreurs de notre moyen âge. Dans les publications que vous avez faites chez l'estimable M. Silvestre, il en est une qui m'a paru particulièrement piquante, parce qu'on y voit

poindre un esprit qui se développera plus tard et s'épanouira chez l'Arioste et chez Cervantes: c'est le *Dit d'Aventures*. Y aurait-il moyen de s'en procurer un exemplaire? Celui que j'ai entre les mains ne m'appartient pas et c'est une de ces pièces qui ont leur prix parce qu'elles donnent l'aperçu d'un genre, *la parodie*. C'en est un des premiers signes dans notre littérature. Dites-moi si je me trompe.— Mais, même en m'occupant de ces vieux âges, je n'y puis élire domicile; je ne puis, comme vous, y choisir mon coin et dire: « Je suis là chez moi. » Il me faut passer outre, ne pas séjourner, mais traverser et *brûler* le pays. *Ailleurs! toujours ailleurs!* Oh! mon Dieu! quand donc nous reposerons-nous?

Je me surprends, monsieur, à causer comme si j'étais à côté de votre fauteuil de bibliothécaire.

Agréez, vous et vos amis (Alphonse Le Flaguais), l'expression sincère de mes amitiés.

CLXXI.

A MADAME DEZEIMERIS.

13 octobre 1858.

Madame,

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire est une douce récompense plus que proportionnée au peu que j'ai pu faire pour votre aimable fils; mais le cœur des mères est riche et généreux : il ne compte pas et est accoutumé à rendre plus qu'on ne lui donne.

Je n'ai eu qu'à me souvenir de la juste réputation dont jouissait M. Dezeimeris, de l'amitié qu'avait pour lui notre excellent ami commun Paulin; je n'ai eu qu'à jeter les yeux sur ce premier travail de monsieur votre fils, et qu'à l'entendre lui-même, pour éprouver cet intérêt naturel qu'inspire une jeunesse déjà touchée par le malheur, vouée aux affections pures et tournée aux études sérieuses.

Il me serait bien doux, madame, d'avoir à vous visiter un jour, au sein de votre genre d'existence si salubre et si maternel dont vous daignez me parler. Je suis, par malheur, bien casanier, par goût, par paresse et découragement. Je suis aussi retenu par des devoirs et par un cours à faire — qui ne me laisse que des vacances d'écolier. L'idée pourtant d'avoir l'honneur de vous connaître un jour sera une de mes souriantes et rares perspectives.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mon dévouement respectueux.

CLXXII.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 19.

Mon cher ami,

Une grande incertitude sur ce que je devenais les soirs, une grande déroute où m'ont mis les vacances (en franc écolier) m'a fait tarder à répondre à votre aimable lettre. J'ai vécu tout à fait au hasard depuis bien des jours. Malgré cela, ce n'est pas de calmant que j'ai besoin, c'est bien

d'excitant. Vous me remonterez. Voulez-vous que j'y sois lundi soir, comme à tant d'autres bons lundis dont je me souviens? Vous vous fâcherez, nous enragerons, nous rirons. Hélas! je suis arrivé à cette période finale où l'on n'a plus le droit de se fâcher, ni d'en vouloir, ni d'avoir de ces belles colères, de ces splendides mélancolies. Daniel! Daniel! où est le bon temps où j'étais si malheureux... ingrat! vous y êtes encore. Bénissez le sort d'en être encore à le maudire.

A vous de cœur.

CLXXIII.

AU MÊME.

Ce 20 octobre.

Mon cher ami,

Lorsque, lundi dernier, dans la soirée, je vous espérais pour une de ces bonnes causeries que vous m'accordez quelquefois, je ne pensais pas que vous étiez à assister à une cruelle agonie. Dans de pareils malheurs, on n'a à offrir qu'un serrement de main muet. C'est le temps, c'est le travail pour ceux qui en ont la faculté (et vous l'avez à un plus haut degré que personne) qui peuvent seuls arracher l'âme à une obsédante pensée. L'amitié vient elle-même à son tour : vous qui savez virilement la sentir, vous m'avez donné rang parmi ceux que vous estimez à ce titre. Ne l'oubliez pas dès que vous pourrez y songer.

A vous de tout cœur.

CLXXIV.

AU MÊME.

Ce 2 novembre 1858.

Mon cher ami,

Voilà que j'ai aussi mon incident : je suis engagé à un dîner de *Revue contemporaine* qui, remis et retardé, tombe juste mercredi. Je viens vous demander de nous accorder un autre jour. Lequel? Jeudi, si vous le vouliez. J'ai la sœur de madame E..., il est vrai, à dîner; mais, en ne commençant qu'à sept heures et demie, nous serions en mesure, et bien avides d'écouter. Je ne suis pas libre vendredi. Voilà bien des détroits. A partir de vendredi, tout autre jour, à votre choix.

Votre œuvre marche et marche bien. Vous aurez un succès si cela se soutient aussi bien jusqu'à la fin. J'en serai heureux autant que vous; courage et en avant! La *Revue des Deux Mondes* vient de vous canonner avec tous les honneurs du plus gros calibre. Avez-vous senti quelque avarie dans la voilure? J'en doute. *Fanny* est un fin *brick* qui se rit d'eux, — et vous et moi aussi.

CLXXV.

AU MÊME.

Ce lundi 19 décembre.

Mon cher ami,

Je suis depuis deux jours si atteint par cet hiver et si travaillé surtout par cette neige, que je désespère de moi

pour ce soir. Mon cours[1], qui est déjà un effort, va me coucher par terre. Ainsi, je vous prie de remettre mon plaisir à huitaine, j'en serai plus digne.

J'ai beaucoup ruminé la dernière lecture[2] : votre enlèvement, la scène de transplantation soudaine dans ce château luxueux, etc., tout cela est de main de maître. Continuez, mais ce n'est pas à vous qu'il faut le dire. — Il ne suffit pas que la petite ait appris à monter à cheval. Pour la vraisemblance de l'enlèvement, il faut que le comte sache qu'elle sait galoper; mais, cette précaution, vous l'aurez peut-être déjà prise : marquez quelque part qu'il sait qu'elle peut supporter ce mode d'évasion et se tenir en selle.

A lundi prochain, n'est-ce pas? Et tout à vous, mon cher ami.

CLXXVI.

A MADEMOISELLE EUPHÉMIE VAUTHIER (DEPUIS MADAME EUGÈNE GARCIN).

Ce 29 janvier 1859.

Mademoiselle,

Il est bien vrai que j'ai toujours pris plaisir à étudier dans la littérature, souvent involontaire, des femmes, les qualités qu'elles ont plus que nous. Mais combien ne dois-je pas apprécier davantage l'élévation et la générosité de sentiments qui ont inspiré des pages telles que celles que

1. Le cours à l'École normale (1857-1861).
2. *Catherine d'Overmeire.*

je vous dois d'avoir lues, mademoiselle ! Les qualités les plus délicates de la femme, ainsi réunies en faisceau, deviennent une force et sont l'instrument d'une mission. C'est comme une suite de prônes charmants que je viens de lire : un accent bien ferme sans doute les anime; mais on y sent, sous la fermeté du ton, ces autres dons du sexe, grâce et bonté. Il n'est donné qu'à une rare élite de rassembler des mérites si différents.

Veuillez agréer, mademoiselle, avec mes remercîments les mieux sentis, mes respectueux hommages.

CLXXVII.

A M. ERNEST-FEYDEAU.

Ce 4 février.

Mon cher ami,

Je suis pour la suppression de la phrase, surtout dans une Revue. Trois points après : *C'était moi-même... Pour en finir*, etc. — Le lecteur ne s'apercevra d'aucune suppression, et les malveillants n'auront pas à mordre.

J'ai peu entendu parler de *Daniel*, vivant loin du monde littéraire actif. M. Levallois, qui me servait un peu d'éclaireur, m'a quitté[1]. Je ne vais qu'à l'Académie, où l'on habite le passé et où les vivants ne sont pas cités au Dictionnaire.

Vous ne pouvez vous étonner d'être balancé et discuté. Chacun vous attendait au défilé et tient à tirer son coup de

1. En 1859.

feu. Beaucoup de bien et beaucoup de mal, un combat acharné, c'est là le succès, et je vous le souhaite. A lundi, j'espère.

CLXXVIII.

A M. LE VICOMTE JULES DE GÈRES.

Ce 12 février 1859.

Oui, monsieur et cher poëte, je me souviens de ces relations déjà si anciennes. Un charmant volume de vous, *Rose des Alpes*, les avait rafraîchies en ma mémoire, et je m'étais reproché de ne vous en avoir pas écrit. Vous étiez, me disais-je, de ceux qui avaient reçu l'initiation à ce bel art des vers dans le bon temps, et qui étaient faits pour y porter une distinction et une sensibilité toutes particulières.

Je parlais au passé, et non sans quelque sentiment de regret. Maintenant, je n'ai plus de regret; je retrouve, en vous lisant, non le *vieil* homme, mais le jeune homme dans sa fraîcheur et sa délicatesse, et je vous remercie en vous félicitant.

CLXXIX.

A M. SIBIRE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÉGE BONAPARTE.

27 février 1859.

Monsieur,

J'ai à vous offrir avant tous mes remercîments bien sincères pour une prévenance qui m'honore infiniment au-

dessus de mes mérites et qui me prouve, de votre part et de celle de vos amis, un si grand fonds de bienveillance. Je crois, en effet, que, dans une société où il y a si peu de liens, des réunions du genre de celle que vous venez de former peuvent être utiles, qu'elles sont surtout agréables, et j'envie ceux qui savent en partager la joie et les douceurs.

Maintenant, en ce qui me concerne personnellement, daignez entrer, monsieur, dans les raisons et les motifs d'excuse que j'ai à vous présenter.

Des cinq années d'études que j'ai faites à Paris, de 1818 à 1823, j'en ai passé trois à Charlemagne et deux au collége Bourbon. Depuis, je n'ai jamais cultivé des liens de camaraderie et de collége. Ayant dû, dans ma carrière littéraire déjà bien ancienne, me livrer de bonne heure à la critique, j'ai senti que l'indépendance ne s'obtenait qu'au prix de relations restreintes, et, avec les années, ces relations de plus en plus bornées et presque exclusives sont devenues une espèce de retraite et de solitude dont il m'est toujours difficile de m'arracher.

S'il faut vous l'avouer, je crains les nouveaux visages, je ne cherche même pas tous ceux que j'ai connus. Je n'ai pas toujours rencontré dans le monde et dans le public l'indulgence pour mes opinions et pour ma personne; — cette indulgence qui vous paraît si naturelle et qui devrait subsister, malgré tout, entre honnêtes gens, entre tous ceux qui ont lu et goûté Horace.

Enfin (car il faut abréger), j'ai éprouvé par mon expérience que le plus sûr moyen pour moi de conserver l'équilibre intérieur et les sentiments bienveillants qu'il est doux

de porter aux autres, c'était de ne pas trop me mêler à eux.

Voilà le vrai, monsieur; ce sont ces motifs qui depuis longtemps m'ont engagé à restreindre ma vie, à fuir les assemblées nombreuses, à craindre d'y figurer surtout. Je ne me permets de toucher ici à ces détails que pour vous montrer que je puis, en étant vivement touché de l'honneur qui m'est fait, me sentir en même temps incapable de prendre sur moi de m'y soumettre. Veuillez donc, monsieur et cher camarade, m'excuser, et soyez de plus assez bon pour garder pour vous seul, ou pour un petit nombre, le secret de ces excuses, que comprendraient d'ailleurs tous ceux qui me connaissent un peu.

Agréez, je vous prie, tous mes sentiments de gratitude et de respectueuse considération.

CLXXX.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 1er avril 1859.

Mon cher ami,

Il me semble que nos communications sont bien interrompues : je ne m'en accommode qu'à regret. — Vous aurez peut-être su que M. Levallois m'a quitté. La personne qui vous remettra ce billet est M. Pons, qui l'a remplacé auprès de moi. M. Pons est un jeune professeur d'histoire, fort instruit, ami de votre ami M. Zeller. Si j'ai quelque chose à vous demander, ce sera par lui dorénavant. Veuillez lui

transmettre votre bienveillance. — Je suis absorbé par mon cours et par l'impression de *Port-Royal* : je ne suis plus guère bon à autre chose.

Tout à vous.

P.-S. — Ceci n'est pourtant pas un poisson d'avril. (*La lettre est datée du 1er de ce mois.*)

CLXXXI.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS, A PARIS.

Ce 10 avril 1859.

J'ai à vous rendre, monsieur, ce curieux manuscrit et ce texte si doctement et ingénieusement annoté[1]. Voulez-vous que je vous l'envoie, que je vous le reporte moi-même (mais alors je ne le pourrai avant mercredi prochain vers cinq heures)? Il doit vous faire faute. J'ai bien des remercîments et des compliments à vous faire. Je vous envie de pouvoir vous livrer à ce dilettantisme de l'érudition, et de le faire, en ce siècle, comme La Monnoie et ces friands d'un autre âge. Les dieux vous ont donné le loisir, *artemque fruendi*.

Croyez-moi, monsieur, bien à vous.

P.-S. — J'offre mes respectueux hommages à madame votre mère.

1. Il s'agissait des œuvres inédites de Pierre de Brach.

CLXXXII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 20 juin 1859.

Mon cher ami,

. . . . . Vous m'avez fourni sur Turenne de quoi féconder et rafraîchir le Fléchier: j'ai pu, grâce à vous, faire merveille sur cela; mais nous ne faisons plus merveille qu'à huis clos. C'est prudent... passé cinquante-cinq ans.

Aujourd'hui, pourriez-vous me déterrer un volume d'un neveu de Fontenelle: *Essai sur les Principes du Droit et de la Morale*, Paris, 1743, in-4°, par M. Richer d'Aube?

Je vous serais bien obligé.

Mille amitiés..

CLXXXIII.

A THÉOPHILE GAUTIER [1].

Ce 20 juillet 1859.

Je découpe un paragraphe de mon *Moniteur*; je le mets en tête de mon *Joseph Delorme*; il s'y adapte juste. Voilà

1. En remercîment du passage suivant, dans le feuilleton du 20 juillet 1859 (*Moniteur*), à propos de l'Exposition de peinture:

« Sous certains aspects, M. Amand Gautier se rattache aux réalistes, mais il s'en éloigne par un sentiment tout particulier : sentiment mélancolique, austère, presque janséniste, si un pareil

le portrait du pauvre défunt tout fait, et la description de sa manière, tracée d'une plume définitive.

Bien des fois j'avais cherché parmi nos peintres de ce temps-là un pendant, un parent de ce pauvre Joseph; je ne parvenais point à trouver un nom qui s'appareillât au sien. J'essayais de me nommer Potterley mort jeune; mais il avait un éclair de la flamme de Bonington. Cela n'allait pas au pauvre paysagiste qui aimait le léger nuage et fuyait le rayon, qui longeait de préférence le sentier le plus voilé :

Limes erat tenuis, longa sub nubibus umbra.

Enfin voilà le nom trouvé, c'est un *Gautier :* et ce nom-là m'est indiqué par le Gautier ami du soleil, à la palette

mot peut s'appliquer à la peinture. Sa *Promenade des Frères ignorantins*, ses *Folles de la Salpêtrière*, exposées aux Salons précédents, et à celui-ci, *les Sœurs de Charité*, témoignent d'un goût instinctif pour les sujets tristes, pauvres, grisâtres, où la pensée domine. *Les Sœurs de Charité*, qui forment sans doute pendant à la *Promenade des Frères ignorantins*, sortent de leur couvent, maussade bâtisse signée d'une croix noire au-dessus de la porte; de longs murs gris, un pavé entre les joints duquel pousse l'herbe, quelques arbres aux rameaux grêles, un ciel plombé, tel est le site; le pieux troupeau, les mains dans les manches, la tête penchée sous la coiffe rabattue, s'est mis en marche de ce pas monastique qui semble toujours glisser sur une dalle funèbre. Les sœurs s'en vont deux à deux par la ruelle étroite, et la supérieure se retourne pour quelque recommandation vers la sœur tourière restée sur le seuil. Malgré l'uniformité que donnent le costume, la discipline et le renoncement au monde, dans ces figures toutes pareilles en apparence, M. Amand Gautier a su exprimer d'une façon visible le caractère particulier de chaque sœur; on devine la résignée et la fervente, l'ascétique et la pratique; on pourrait presque dire les motifs qui ont déterminé leur vocation. Mais ce que l'artiste rend surtout d'une manière admirable, c'est l'ennui froid du cloître, tel qu'il est aujourd'hui, au fond de quelque impasse déserte, dans un quar-

rayonnante, mais qui sait comprendre, pénétrer et montrer toute manière. — Je remercie son amitié de s'être souvenue de l'un des morts de notre jeunesse, et de l'avoir encadré dans une de ses pages vivantes.

CLXXXIV.

A M. PIERRE LAFFITTE.

Ce 7 août 1859.

J'ai l'honneur de vous remercier, monsieur, de m'avoir donné l'occasion de lire ce discours d'ouverture dans lequel vous résumez les doctrines d'une École [1] qu'on doit respecter et connaître, qui possède assurément bien des vérités; et qui peut-être en effet (c'est dans ce *peut-être* qu'est ma plus forte réserve) a plus que tout autre la clef de l'avenir. *Peut-être*, et *qui sait?* J'en suis là encore.

Agréez, monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

P.-S. — Doctrine et non religion. Ayons l'opinion des sages : laissons au peuple le calendrier.

tier perdu, avec la plate monotonie moderne, sans la beauté et le grandiose des couvents d'Italie ou d'Espagne. M. Amand Gautier peint comme Joseph Delorme versifiait. »

1. L'École positiviste d'Auguste Comte, dont M. Pierre Laffitte est l'un des maîtres.

CLXXXV.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 20 août 1859.

Vous êtes mille fois aimable, cher monsieur, et vos vers latins sont fort jolis. Je les agrée avec joie, et il me semble que, si je puis être quelque part commandeur en toute convenance, c'est dans l'ordre de la Pléiade[1] : voilà mon grade et mon rang. Travaillez-vous? avancez-vous? — Aurez-vous une belle vendange? Je sais combien vos coteaux sont faits pour sourire; je serais heureux si, un jour, il m'était donné de les visiter. — Offrez à madame votre mère mes remercîments et mes respects, et croyez-moi, cher monsieur, votre tout dévoué.

CLXXXVI.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 1er décembre 1859.

Mon cher ami,

Il n'y a qu'un moyen de me dédommager et de dégui-gnonner le sort.

1. Sainte-Beuve venait d'être fait commandeur de la Légion d'honneur.

Donnez-moi un jour pour dîner, un jour de la semaine prochaine — ou mardi ou mercredi ; — ma petite table est devenue bien bourgeoise, mais vous serez indulgent.

Faites cela, je vous en prie ; je n'avais pas prévu cette soirée, en vous écrivant, et j'étais préoccupé de l'idée que vous viendriez au sortir de la Bibliothèque.

A vous de tout cœur.

CLXXXVII.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 7 décembre 1859.

J'ai été à la fois reconnaissant et désolé de recevoir votre carte ; Marie a été grondée de ne vous avoir pas fait entrer, même un peu malgré vous : *coge intrare.*

Permettez-moi de croire que ceci équivaut à un serrement de main cordial. Laissons du passé ce qui est pénible ; j'apprécie votre esprit comme je le dois : je m'étais cru évidemment sur vous par le passé plus de droits que je n'en avais : l'intention du moins n'était pas mauvaise. Que ce qui s'est mêlé d'étranger entre nous n'empêche point le sentiment durable d'estime de persister sans aigreur et même avec un degré d'affection qui, de ma part, n'a nul effort à faire pour renaître et continuer.

CLXXXVIII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 23 décembre 1859.

Mon cher ami,

. . . . . .

. . . . . Le Falloux anobli est piquant : j'ai si bien mis de côté la lettre où vous me donnez le passage du *Moniteur* que je ne puis remettre la main dessus. Vous serez bien bon de me donner de nouveau l'indication du *Moniteur*. Cela peut servir; c'est à joindre au *baron* Jérôme *Pichon*, fils du *dernier* des *barons* de la *Restauration*, de *par* Polignac peu de jours avant la *chute* : faites-la rechercher, je vous prie; c'est drôle, à voir la prétention du fils!

Vous êtes un paresseux; je m'en plains. Une bonne conversation comme celle de l'autre soirée, me redonne du ton et je me replonge dans la *vie vivante*. Ne me la refusez pas.

Mille amitiés.

CLXXXIX.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 10 janvier 1860.

Mon cher ami,

. . . . . .

. . . . . L'article est excellent[1]; le titre met tout d'abord en lumière le vrai point de la question; il élève le débat, ce qui est justice avec Renan, qui élève tous les sujets qu'il traite. Tout le passage où vous le montrez fils trop dédaigneux de ces pères et aïeux auxquels il ne veut pas ressembler, mais qui ont servi à le former, à le préparer, et qui l'ont nourri même avant qu'il fût né, est excellent et digne de l'adversaire. L'apologue final, emprunté au plus charmant poëte du cru gaulois, est du plus heureux à-propos. En tout, cet article sur une question brûlante doit, ce me semble, vous faire bien de l'honneur et vous poser.

Tout à vous.

P.-S. — Pour la critique, — il y a un peu d'obscurité dans les *Éliacin* de la critique, — les *Néarque* et les *Polyeucte*, etc., ne craignez pas de simplifier et d'ouvrir davantage votre expression.

1. M. Jules Levallois avait publié, dans *l'Opinion nationale*, un article intitulé : *M. Renan et le Génie gaulois*, en réponse à un article de M. Ernest Renan, dans *le Journal des Débats*, intitulé *le Béranger des familles*.

CXC.

A M. CHAMPFLEURY.

Ce 28 février 1860.

Mon cher monsieur,

Je me trouve très-honoré de me voir inscrit par vous sur la liste de nos romanciers, moi qui ne l'ai été qu'une seule fois, et comme par accident.

J'ai été d'autant plus sensible aux témoignages déjà anciens que vous m'avez donnés de votre approbation. Vous avez bien voulu reconnaître dans cet unique roman de ma façon un caractère de réalité et de vérité. C'est un suffrage que j'ai apprécié, surtout venant d'un observateur exact et consciencieux comme vous.

Aujourd'hui, vous désirez savoir mon avis sur votre entreprise[1]; j'ai peu d'idées à ce sujet, et vous me prenez au dépourvu.

Le roman, en effet, a eu jusqu'ici cet inconvénient, qui est aussi un avantage, de n'être point compté et rangé régulièrement dans les genres consacrés : il est resté libre, en dehors des classifications de rhétorique et de poétique. Aristote n'en a pas connu, ni Horace, ni Boileau, ni aucun des *législateurs du Parnasse*.

1. M. Champfleury avait envoyé à Sainte-Beuve le prospectus d'un *Bulletin du romancier*, qu'il voulait faire paraître périodiquement.

Tant mieux pour lui! les chefs-d'œuvre, certes, ne lui ont pas fait défaut pour cela, ni ne lui manqueront, mais des chefs-d'œuvre toujours imprévus. Le roman est un vaste champ d'essai qui s'ouvre à toutes les formes de génie, à toutes les manières. C'est l'épopée future, la seule probablement que les mœurs modernes comporteront désormais.

Ne le resserrons pas; n'en faisons pas trop la théorie; ne l'organisons pas. Que chaque romancier expose à l'occasion ses idées, à la bonne heure! Mais que les expositions et les apologies ne nous coûtent pas un seul bon roman que l'auteur pourrait composer pendant ce temps-là. La meilleure explication à donner pour l'artiste, c'est de produire toujours, d'aller en avant et de marcher.

A cela près, et cette réserve posée, je ne puis qu'applaudir, mon cher monsieur, à vos efforts pour servir et étendre ce genre si moderne auquel vous vous êtes consacré.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments dévoués.

CXCI.

A M. JOSEPH DELAROA.

Ce 10 avril 1860.

Monsieur,

Je vous remercie du précieux envoi de vos *Patenôtres d'un surnuméraire*. Vous êtes de ceux, je le vois, qui savent renfermer des essences et, au besoin, des poisons dans un

chaton de bague. Il y a de l'un et de l'autre dans votre volume si mince et si plein. Si votre jeunesse se décèle en un point, c'est dans une âpreté d'idées que l'âge devra adoucir un peu. C'est espérer encore, c'est du moins être voisin de l'espérance que de désespérer ainsi. Ce qui est certain, c'est la distinction et le talent qui sont le cachet de vos *Pensées*.

Agréez, monsieur, avec mon bien sincère compliment, l'expression de mes meilleurs sentiments.

CXCII.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 5 mai 1860.

Cher ami,

J'ai à vous faire un double compliment.

Dans l'un, je suis trop intéressé pour avoir le droit d'y insister; mais, en vous lisant, j'ai été frappé des parties fortes et de cette profonde concentration, par endroits éloquente, le plus digne hommage à ces *stoïques* chrétiens[1]!

La *lettre de Béranger* est du meilleur esprit et du meilleur *sens*. Je ne serais même pas étonné qu'elle n'avertît les badauds de ne pas se laisser aller au torrent des violents et de revenir à penser et à juger par eux-mêmes. Ce serait un beau triomphe. Mais, même quand vous ne cor-

1. M. Jules Levallois venait de publier, dans la *Revue contemporaine*, une étude sur *Port-Royal*.

rigeriez personne, cette charmante lettre, qui rejoint l'article sur Renan, vous fait le plus grand honneur, et il me semble que, si on la met en regard de votre *Essai* sur Port-Royal, si différent de manière, on vous reconnaîtra cet *entre-deux* de Pascal qui est la base des vrais talents et des esprits solides.

Continuez, mon cher ami, et ménagez-vous; c'est le seul conseil à vous donner. Croyez à mes sentiments de reconnaissance et de haute estime.

CXCIII.

A M. PELLETIER[1].

Ce 9 mai 1860.

Cher monsieur,

Je voudrais pouvoir répondre oui; mais j'ai une difficulté insurmontable sur cet auteur : il me paraît compromettre tout ce qu'il touche; il est violent et n'a pas la tradition des choses dont il parle. Ainsi l'article sur Condorcet, que *le Moniteur* a inséré, est odieux et faux; on peut être sévère pour Condorcet, mais ce n'est pas sur ce ton ni dans cette gamme. Je n'ai pas lu le reste de l'ouvrage, mais ce ne peut être bon, bien qu'il y ait des recherches. L'esprit n'en saurait être plus juste que celui de tous ses autres écrits. Car lui, il n'est pas un esprit *éclairé* ; ce qui n'em-

1. Qui demandait à Sainte-Beuve s'il ne voudrait pas écrire un article au *Moniteur* sur *les Girondins* de Granier de Cassagnac.

pêche pas qu'il n'ait une plume avec laquelle, à un moment donné, il joue merveilleusement du bâton. Je l'ai vu, comme journaliste, dirigé sur une position à enlever, et faire prouesse, s'en tirer à merveille. Mais, de lui-même, c'est un gladiateur et un casse-cou. Enfin, cher monsieur, vous saurez que de l'avoir nommé une fois dans je ne sais quel article et avec assez de politesse est un des petits remords de ma vie littéraire. — Je n'ai, d'ailleurs, jamais eu à me plaindre de lui, mais c'est répulsion de nature, et que je vois très-partagée. — Il a compromis le romantisme de Hugo, il a compromis le doctrinarisme de Guizot; il compromettrait ce qu'il sert aujourd'hui, si ce régime n'était pas en dehors et au-dessus des coups de plume pour ou contre.

Voilà une confession : vous voyez comme je me livre.

Tout à vous.

CXCIV.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Co 13 mai.

Cher ami,

Fatigue, besogne, lenteur invincible, *démon de la procrastination*, comme disait Benjamin Constant, tout m'a empêché (moi, me le promettant toujours) et de vous aller voir, et de vous remercier plus tôt du joli volume des *Saisons*. Je suis mort tant de fois déjà avec l'hiver, que j'ai une

peine infinie à renaître tant soit peu avec le printemps. Je lirai et me rendrai compte de l'impression nouvelle que je recevrai de cette version, qui, à livre ouvert, me paraît en effet allégée et plus courante. Je voulais aussi remercier de sa visite l'aimable dame qui a daigné éclairer de sa douce lumière mon obscur salon. Quoique je sois bien sûr de garder toujours un tel souvenir, je serais bien heureux qu'il se renouvelât. Vous serez vous-même bien gentil de me dire quand *Sylvie* sera digne à vos yeux de faire ses débuts dans mon faubourg; elle y sera reçue tout yeux, tout oreilles.

Je ne vous dis aujourd'hui que ce petit bonjour chargé d'excuses.

CXCV.

A MADAME BLANCHECOTTE.

Ce 13 juin 1860.

Chère madame et amie,

Je suis si souffrant du bras droit, qu'il faut que vous me permettiez de dicter pour ne pas être illisible. Je vous remercie de votre bonne et cordiale lettre et des beaux vers qu'elle renferme. Je connais votre *note*, celle du cœur, et rien ne saurait me la faire oublier. Je la retrouve dans tout ce que vous chantez et *pleurez*. — J'ai été profondément touché de cette lettre de M. de Lamartine et de ce réveil d'anciens et si chers souvenirs. Il me met une couronne sur la tête et je ne me considère sacré comme poëte que depuis

ce moment-là. C'était la plus ancienne et la plus douce de mes chimères, et, puisque M. de Lamartine ne trouve pas que c'est une chimère, ce sera désormais ma gloire. Je suis allé l'autre jour pour le remercier, mais il était au lit et ne recevait pas.

Agréez, chère madame, l'expression de mes tendres amitiés.

CXCVI.

A M. CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 3 juillet, mardi, 1860.

Mon cher ami,

Vous dire que, depuis que j'ai reçu votre aimable petit mot, je n'ai pas eu un moment pour vous répondre que de ce matin, c'est vous exposer mon triste état d'écrivain : je n'écris plus en effet, je professe. J'avais une leçon samedi, une autre lundi : votre billet est venu entre les deux. — M. Dalloz sait bien qu'il y a au moins quatre ou cinq articles promis, projetés, médités, dont je n'ai pas trouvé depuis des mois le moment d'écrire un seul. — J'ai encore tout un mois de cette charge, mais je me relèverai pour m'acquitter d'un arriéré accumulé depuis longtemps. — Si vous êtes alors à Paris, j'aimerai à causer avec vous, une bonne fois, — comme autrefois : je vous parlerai de ce livre très-spirituel, très-ingénieux, très-raffiné. Je vous dirai aussi que si, dans une autre circonstance, je vous ai nommé trop brièvement, trop incomplétement, je réparerai cela

dans une note à la réimpression. — J'ai goûté le pain d'épice à l'angélique : — j'y ai reconnu votre bonne grâce et votre *gâterie* habituelle ; vous êtes un friand, et vous m'avez traité comme tel : hélas ! je suis peut-être un peu plus gloutон que vous ne me croyez.

Enfin, je ne puis causer par lettre ; mais je vous ajourne à un mois, et je penserai certes à vous le rappeler.

Tout à vous.

CXCVII.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 31 juillet 1860.

Mon cher ami,

J'attendais avec impatience de vos nouvelles, et j'ai bien du plaisir à les savoir bonnes et telles qu'elles doivent être pour la santé et pour le moral. Je voudrais vous en dire quelques-unes d'ici ; mais, autant que je le peux soupçonner du fond de mon faubourg, tout est d'un calme plat, excepté le ciel qui tonne, grêle et pleut à torrents. Turgan est dans son mois de congé ; j'irai dire vos amitiés à Pelletier, dès qu'une sciatique qui m'a pris et retenu dans la chambre se sera adoucie. — Ayant pensé beaucoup à vous depuis votre départ, je veux vous faire part ici de quelques réflexions et sermons, selon mon usage et mon droit de professeur paterne.

Mais, pour commencer par l'Algérie, ne voyez-vous pas

d'inconvénient à éclater si brusquement par des impressions publiées *pendant* votre voyage même et avant votre retour? Je n'ai encore causé avec personne, mais j'aimerais mieux que vous attendissiez un peu. Amassez, voyez, faites vos cartons : le tableau viendra après; mais ne vous pressez pas. Quelques mois sont bientôt passés. Ainsi votre livre sera mieux concerté.

Autre *point* du sermon. J'ai beaucoup pensé à *Sylvie*.. Votre esprit en est bien loin pour le moment. Aussi ne lisez ce paragraphe que lorsque vous serez en parfait loisir. Je n'ai jamais d'idée que le lendemain; et, sous le coup d'une lecture, je reste songeur et coi. Voici donc mes idées du lendemain.

N'achevez *Sylvie* qu'après que le torrent algérien se sera écoulé; ne vous en embarrassez pas. Puisqu'elle n'a pas été achevée tout entière à son heure, c'est-à-dire *avant*, remettez-la pour *après*. Ne compliquez pas; que votre esprit soit tout entier à la chose qui l'occupe. Je m'aperçois que cela prend insensiblement la forme de *paradoxes* ou d'*apophthegmes;* c'est égal, je continuerai. — *Sylvie* donc m'a suggéré des réflexions; il ne vous est pas permis de traiter légèrement ce livre. Si court qu'il soit, il est d'une grande importance pour vous; après ces combats, on vous y attend; il convient donc qu'il soit tout ce qu'il doit être. Dans votre première idée, c'était une légère critique de certains travers que bien nous connaissons. Excellente idée! mais que l'idée soit claire pour le lecteur; qu'il ne puisse s'y méprendre; qu'il n'aille pas croire que, dans votre pensée, c'est tout autre chose. Ainsi, tout le chapitre qui tend à faire croire que l'original *Chinois* est vous en partie, va dérouter le lecteur;

car, du moment qu'on fait en partie son portrait, on ne raille guère. — J'abrége; je voudrais absolument que votre héros n'eût rien de vous, rien qui pût faire dire : « C'est encore *son portrait.* » Tant pis pour ceux de vos amis qui se reconnaîtront et qui auraient désiré que vous partageassiez leurs légers travers; que la générosité ne vous touche pas! Vous faites une légère satire, une critique; — et ce n'est pas la vôtre, c'est la leur. Qu'il n'y ait rien qui déroute dès l'entrée le lecteur et qui lui fasse croire à une autre intention. Je voudrais que, pour quelqu'un qui ne saurait pas que le livre est de vous, il n'y eût pas un mot qui vous décelât, hors le talent total.

C'est là le résumé de ma poétique au sujet de *Sylvie*, et le reste ne serait que de menu détail. — Mais ne vous pressez nullement, et n'achevez le joli volume, pour le parfaire, qu'après que votre esprit aura recouvré sa liberté, sa netteté de coup d'œil du côté de la rue de l'*Ouest*.

Il est difficile à un homme qui fait deux leçons par semaine et qui ne s'en repose que pour écrire des articles de critique, mon cher ami, de ne pas tourner aux préceptes. Excusez-moi donc et secouez-moi tout cela dans une bonne cavalcade avec le général Iousouf. Je vous envie de *savoir voir* tant de choses, de les dévorer, d'en désirer d'autres encore, et, avec cela, de vivre de la vie complète qui fait que l'artiste et l'homme de lettres est un homme par-dessus le marché. Sachez apprécier ces bienfaits de la nature, ces dons d'une organisation forte et bien munie de tous ces instruments; si vous n'en louez pas la Providence, vous y gagnerez du moins un sentiment intérieur de satisfaction qui aide à mieux comprendre cette harmonie du monde,

harmonie *relative*, que nous traversons, que nous manquons souvent, mais qu'il est bon de rencontrer et avec laquelle on ne saurait trop tâcher de correspondre. Le point de vue de l'artiste y gagne en élévation. — Mais, pour le coup, cher ami, nous ne sortirons pas du sermon. Je vais en vacance, et, si vous n'y prenez garde, vous allez devenir mon *objectif* unique, en fait d'enseignement. Sachez-moi du moins votre bien dévoué et vous souhaitant honneur et bonheur.

P.-S. — Je ne saurais trop approuver votre dessein d'un travail complet et approfondi sur l'Algérie, montrée et vue comme il vous est donné de la voir et de l'exprimer.

CXCVIII.

AU MÊME.

Ce 25 août 1860.

Mon cher ami,

J'aurais voulu ne vous répondre qu'après avoir moi-même des réponses précises sur les divers points qui vous intéressent, mais ce n'est pas si aisé qu'il semble.

Je ne doute pas que Dentu ne consente de grand cœur à attendre votre convenance, qui tournera à l'avantage du livre et de l'éditeur; mais il est absent. J'ai prié un de mes amis qui le voit quelquefois de lui dire, quand il sera ici, que je voudrais bien causer avec lui. J'attends encore.

Ce n'est pas L... que j'ai chargé de ce message; il a été assez gravement malade, et, dans une quinzaine d'absence, a passé un article (qu'il n'eût pu, je le crois, empêcher, mais qu'il n'a pas du moins inséré lui-même), article tel que l'a pu faire contre vous un *spiritualiste* ennemi et qui a voulu se signaler[1].

Il n'est pas à croire que *le Moniteur* ait son voyageur et rédacteur africain. A en juger par ce qui se passe pour le voyage de Suisse[2], les nouvelles arriveront par le canal d'un ministère. Il reste la réponse pour l'insertion du voyage, — du vôtre, pendant son cours même et séance tenante. Turgan ne rentre en règne que le mois prochain. Voyez, réfléchissez encore; ne livrez pas vos paysages en carton; donnez-vous le loisir de les regarder à distance et dans la perspective. Veuillez penser que la réputation des artistes, poëtes, dépend en grande partie d'une dizaine de gens d'esprit (quelques-uns assez bêtes, et plusieurs de francs drôles) qui occupent les postes, les positions importantes de la critique et bident le pays. S'ils s'entendent une fois pour faire à un artiste, à un poëte, une certaine réputation, il est très-difficile que le public n'en passe pas par là (car il est de sa nature badaud et inattentif), et les plus généreux, les plus vigoureux efforts, s'ils ne sont accompagnés de quelque politique et de quelque précaution, restent vains. Si Hugo n'avait mis tant d'adresse au service de sa force, où en serait-il? — Ma conclusion, c'est qu'il ne s'agit pas

1. Il s'agissait probablement d'un article dans la *Revue européenne*, et M. L... doit être M. Auguste Lacaussade, directeur de cette *Revue*, et auteur de Poésies, qui avaient paru chez Dentu.

2. Le voyage de Napoléon III en Suisse.

d'*étonner* le public, mais de gagner en partie, de concilier ceux des critiques qui ont quelque valeur, quelque conscience et de les forcer à nous rendre, sinon justice entière, au moins justice partielle.

Je me permettrai un exemple personnel. Je n'ai pas à me plaindre de la critique en général, mais je n'ai pas non plus à espérer beaucoup de bienveillance de ces messieurs. Eh bien, j'ai pu, il y a *douze ans*, publier de mon *Port-Royal* un troisième volume important, et, depuis *plus d'un an*, deux volumes énormes qui terminent l'ouvrage[1], sans qu'il en ait encore été dit *un mot* dans aucun recueil ou journal en crédit. Et cela, parce que MM. les critiques en exercice m'aiment peu. Que serait-ce s'ils étaient ligués et piqués au jeu?

Encore une fois, rappelez-vous l'exemple de Hugo et sa conduite. Soyez au moins de retour ici pour diriger avec précision vos batteries et vos impressions.

Flaubert est ici; je l'ai vu une fois; il n'y est que pour quelques jours. Il y a d'ailleurs calme plat, silence, morte saison, excepté pour Garibaldi, la Syrie, la Savoie, la politique.

J'espère que vous êtes bien, — bien portant d'abord, — étincelant et fécond sous le soleil. — Ménagez-vous dans vos fatigues et revenez-nous avec des richesses de palette et un monde de faits.

Je suis las et ne vous en dis pas plus.

Tout à vous.

1. Les tomes IV et V de la première édition de *Port-Royal* parurent, en effet, en 1859.

CXCIX.

AU MÊME.

Ce 21 septembre.

Mon cher ami,

Voilà ce que je craignais : trop d'ardeur, trop de fatigue, un besoin de tout voir et en peu de temps et en méprisant bien des précautions. Soignez-vous bien, ne laissez pas cette fièvre s'habituer, ne compliquez point votre convalescence de trop de travail. Tout arrivera à temps. Je n'ai pas vu Dentu, qui est insaisissable; ce qui prouve qu'il n'est pas pressé. Vous aurez pu savoir par Turgan même (s'il vous a écrit comme il se le proposait) ce que je vous avais dit déjà : il n'y a pas d'historiographe du voyage. C'est mieux, et vous-même vous avez mieux à faire. Recueillez-vous; repassez à la réflexion et dans une vue d'ensemble, avec un peu de recul, ce que vous savez, avec un admirable organe, arracher de vive force du premier coup; n'éteignez pas, mais fondez un peu. Que vos tableaux, en restant francs, perdent un peu de ce qui heurte. L'idéal varie selon les organisations; je m'imagine que le vôtre peut être tel que je le dis là.

Nous aurons tout le temps de causer de la situation littéraire; je n'ai en ce moment qu'un vœu et qu'un cri : guérissez-vous, ménagez-vous et revenez nous maigri, bronzé mais non pâli.

Tout à vous.

CC.

A MADAME LA COMTESSE CHRISTINE DE FONTANES.

Ce 19 novembre 1860.

Madame,

Je commencerai moi-même par vous remercier de votre lettre, dans laquelle j'aime à retrouver les sentiments bienveillants et le cœur de la personne que j'ai eu l'honneur de connaître autrefois.

Vous me permettrez maintenant, madame, de rétablir ma situation personnelle à votre égard, telle du moins que j'avais lieu de croire que vous l'aviez faite.

Lorsque, dans le cours rapide de ces articles du *lundi*, je me trouvai amené, vers un jour de Pâques, s'il m'en souvient, à parler du *Génie du Christianisme* et à citer la lettre qui me paraissait nécessaire à la justification de M. de Chateaubriand, vous n'étiez pas à Paris; je m'informai à ce sujet auprès d'un de vos amis, M. Viennet, qui me dit que vous n'étiez pas en France. Je ne pouvais donc vous demander une autorisation que je me flatte que vous ne m'auriez pas refusée.

Quelques jours après la publication de l'article, je reçus de madame Lenormant, qui se disait votre fondée de pouvoirs, une lettre qui était dans des termes que je m'abstiendrai de qualifier; madame Lenormant est aujourd'hui dans une situation trop digne d'intérêt et de respect pour

que je revienne là-dessus et pour que je vous envoie copie de sa lettre blessante, et copie de celle, de bonne encre, je vous assure, que je lui ai répondue.

Quant aux lettres mêmes que vous avez pu écrire, soit au *Moniteur*, soit à d'autres journaux, je ne les ai *jamais vues ni lues;* on m'en a parlé seulement; mais il m'a semblé que, si vous aviez à écrire à quelqu'un à ce sujet, même pour vous plaindre, ce devait être à moi tout le premier.

J'en étais donc resté, madame, sur ce que j'avais le droit d'appeler un mauvais procédé, et je ne croyais l'avoir en rien mérité. Si j'ai cessé de vous voir habituellement, après que nos rapports *littéraires* ont pris fin, c'est que je vis fort occupé, fort retiré; mais je ne suis pas de ceux dont les sentiments s'altèrent dans l'absence et le silence, et j'estime volontiers qu'il en est des autres comme de moi. Je conserve d'excellents amis que je ne vois jamais.

J'ai mis, je vous l'avoue, sur le compte de l'esprit de parti cette altération à mon égard; j'ai cru que la fille de M. de Fontanes s'était indignée de voir son nom écrit par moi dans *le Moniteur;* et permettez-moi de le dire, malgré tous les royalismes du monde, ce scrupule m'avait paru singulier et piquant. Je suis si peu homme de parti, que j'aime avant tout ce qui est raisonnable. Or, le serait-il que la fille du comte de Fontanes, grand'maître de l'Université impériale, eût rougi de voir son nom poliment cité dans le journal actuel de l'Empire?

En ce qui est des paroles un peu lestes de M. de Fontanes que je me suis permis de rappeler, j'en aurais pu citer de plus vives encore. Les femmes ne savent pas ces choses-là, encore moins les filles des hommes distingués. Tout ce qui

se dit, sans doute, n'est pas bon à écrire et à imprimer; mais encore faut-il que la note réelle, la note vraie soit indiquée. Tranquillisez-vous, madame, ces notes-là ne compromettent pas le goût de M. de Fontanes, et bien des gens que je connais, qui ont l'esprit viril et naturel, l'en estimeront mieux après.

Maintenant que j'ai tout dit, et avec une entière franchise, laissez-moi, madame, finir comme j'ai commencé, en vous remerciant de votre indulgence, et en vous assurant des sentiments obligés et respectueux avec lesquels je demeure votre obéissant serviteur.

CCI.

A M. JULES LEVALLOIS.

25 novembre 1860.

Cher ami,

Je suis bien sensible à l'approbation de l'École de Sèvres sur le *Béranger*. Elle compte beaucoup pour moi. Cœur et esprit, l'École de Sèvres!

J'ai lu le *Montausier* [1]. C'est bien là ce rabroueur de gens, ce duc et pair qui avait du Scaliger. Vous avez rassemblé à merveille tous ces traits qui n'en feront jamais un de ces misanthropes qu'on aime. Il a décidément perdu son

1. Un article de M. Jules Levallois sur Montausier.

procès. Je ne lui connais de bon que l'amitié de Fléchier : c'est sa circonstance *atténuante*.

Je fais comme vous, cher ami, je pioche.

Tout à vous et à Chesneau.

CCII.

AU MÊME.

Ce 16 décembre 1860.

Enfin, cher ami, je l'ai, cet article tant désiré[1], moins encore comme faveur que comme expression d'une pensée à laquelle j'attache tant de prix et j'accorde tant de valeur. J'espère, avant tout, que votre santé n'aura pas trop souffert de cette reprise de travail ; car, quand vous vous y mettez, c'est d'une façon si sincère et si intense, que la machine physique doit s'en ressentir, et que la lame fait trembler le fourreau. Je vous remercie d'avoir *maintenu* Chateaubriand, que je n'ai jamais voulu diminuer, encore moins dégrader. Le vrai est que ce cours était devenu un peu vieux ; j'ai tâché de le rajeunir et de le fortifier, de le *radouber* par toute sorte de documents et de curiosités authentiques. Mais les conséquences que j'en ai vu tirer, je ne les tire pas, et même en vingt endroits je dis le contraire. Vous dites des choses excellentes sur la statue qui, en définitive, continuera de montrer le front inspiré, le reste

1. Un article de M. Jules Levallois sur l'ouvrage de Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire.*

se dérobant sous le nuage. Mais, nous qui sommes dans les coulisses, nous étions derrière le nuage, qui continuera de se reformer pour d'autres. Il n'y a que ceux qui le voudront qui viendront nous y chercher. — Je vous trouve seulement trop sévère pour les pages de la fin, qui n'ont point paru manquer si fort à la convenance, l'homme étant ce qu'il était; et le monde, si sévère d'ordinaire pour les confidences de ce genre, a paru goûter et accepter celles-là. Mais vous êtes, me direz-vous, plus sérieux que ce monde frivole; sur ce point, j'ai retrouvé un *croyant!* C'est un privilége de la jeunesse et de la vie austère que vous menez. — L'âge vous en ôtera assez. Cet âge (le vôtre) est *sans pitié!*

Je vous serre bien cordialement la main, en attendant que j'aie le plaisir de vous voir.

Merci encore et tout à vous.

CCIII.

A M. LE COMTE A. DE CIRCOURT.

Ce 24 décembre 1860.

Je suis bien touché, monsieur, de vos attentions, ainsi que de celles de madame de Circourt, et je ne vous en remercie plus. Votre jugement m'est précieux : en en rabattant ce qui tient à votre extrême indulgence, je vois que je ne vous parais pas avoir dépassé la mesure. J'ai voulu plusieurs choses dans ce livre sur Chateaubriand, ou plutôt je n'en ai voulu qu'une : *être vrai* et rendre le vrai. Les

lecteurs français sont si pressés et si inattentifs, qu'ils n'admettent guère qu'une idée à la fois : l'un suppose que j'ai voulu, à toute force, montrer Chateaubriand antichrétien ; et que je me suis réjoui de le trouver tel par moments ; l'autre suppose que j'ai voulu rabaisser son génie littéraire ; un troisième fait une autre supposition également exclusive. Au fond, j'ai tenu à mesurer exactement l'écrivain et à le maintenir plus grand qu'aucun de notre âge. Quant à l'homme, je lui ai tiré le masque avec quelque plaisir, je l'avoue, et j'ai déjoué ses poses solennelles, mais pour le montrer d'autant plus aimable et séduisant quand il consentait ou qu'il s'oubliait à être naturel. — Mais j'abuse, monsieur, en vous renvoyant ainsi vos propres paroles si flatteuses pour moi. — Soignez-vous, soignez madame de Circourt ; offrez-lui mes respectueux hommages et agréez pour vous l'expression de ma gratitude et de mon dévouement, en retour de tant de bontés *intellectuelles* que vous me prodiguez et que j'estime à leur prix.

CCIV.

A M. LÉO JOUBERT.

Ce 15 février 1861.

Je lis avec bien de l'intérêt et de la reconnaissance, monsieur, le beau travail que vous avez fait à l'occasion de mon livre sur Chateaubriand[1]. Je suis sensible au delà de tout à vos éloges, et je ne reconnais pas moins la justesse des critiques que vous avez eu l'indulgence de ne pas trop

1. Dans la *Revue européenne* du 15 février 1861.

pousser et enfoncer. Je vous remercie surtout de ne m'avoir pas fait (ce que je ne suis pas) un ennemi de la mémoire de Chateaubriand. Les lecteurs français ne savent pas comprendre une pensée double ou, pour mieux dire, deux pensées à la fois; ils sont si faits pour la partialité, qu'ils ne prennent dans un livre complexe que ce qui leur convient, ce qui les arrange ou ce qui les choque (selon la veine du moment), et qu'ils vous en louent ou vous en blâment à tue-tête, suivant leur parti pris. Il n'y en a pas eu chez moi, monsieur, et vous avez bien voulu le marquer et le reconnaître. Il y a si longtemps que je vous lis et que je vous goûte sur toute sorte de sujets de littérature ancienne ou étrangère, qu'il m'est particulièrement doux et agréable de vous avoir une obligation toute personnelle dans une occasion où je suis si fort controversé.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments de gratitude et de haute estime.

CCV.

A M. ALEXANDRE PIEDAGNEL.

20 février 1861.

Ils sont heureusement nés, ces vers [1], et bien naturels; ils sont dignes de celui que vous regrettez, monsieur, — que

1. M. Alexandre Piedagnel avait composé au lendemain de la mort d'Henry Murger la jolie pièce de vers qui suit :

HENRY MURGER.

Laissant pour la douce paresse
Sa porte ouverte à deux battants,

nous regrettons tous; et, quoique je ne l'eusse jamais connu personnellement ni rencontré, j'aimais à me le représenter comme vous le faites; je me suis fait bien souvent chanter son joli chant de *la Tonnelle*. — Hélas! de loin, nous ne voyons que le riant de cette vie, et des amis qui l'ont partagée m'en ont dit souvent aussi les côtés tristes et amers.

Il aimait surtout la jeunesse,
Et les effluves du printemps.
Sa gaîté rêveuse, attendrie,
Nous racontait bien des douleurs...
Car il égrena de la vie
Non les sourires, mais les pleurs!

Il gardait mainte épave chère :
Reliques disant du passé
L'illusion trop éphémère,
L'amour — éternel — effacé.
Puis, quand ces débris pleins de charme
Évoquaient un songe enivrant,
Sur sa main tombait une larme
Qu'il essuyait en soupirant.

Le soir, dans l'ombre vaporeuse,
Il croyait entendre la voix
D'une belle et folle amoureuse
L'appelant, tout comme autrefois.
Son cœur alors battait plus vite :
Musette écoutait sa chanson
Que commentaient la marguerite
Et le rossignol du buisson.

Mimi penchait sur son épaule
Son doux visage rose et blond;
Ou bien, assise au pied d'un saule,
Sur ses genoux posait son front.
Oubliant les longs jours d'orage,
Les froids hivers — où l'on eut faim!
Il retrouvait dans un mirage
Ses vingt ans, perdus en chemin.

Vingt ans! — Jusqu'à la dernière heure,
Son cœur eut cet âge béni!
Sous l'humble toit de sa demeure
L'hirondelle avait fait son nid...
Mais pourquoi pleurer le poëte,
Puisque son nom toujours vivra?
Dès avril, à Rose, à Ninette,
L'écho des bois le redira.

Mais le souvenir arrange tout cela; on regrette Musette quand on ne l'a plus :

L'amour — éternel — effacé !

est un charmant vers.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments très-reconnaissants et très-distingués.

CCVI.

A M. LE DOCTEUR GABRIEL TOURDES, DE STRASBOURG[1].

Ce 18 mars 1861.

Mon cher Gabriel,

Si j'étais en veine critique, comme autrefois, je pourrais m'occuper du livre de M. Dubois; mais je n'écris que rarement au *Moniteur*, et je ne puis engager une polémique que je n'aurais pas le temps de soutenir. Je dis une *polémique*, car le livre de M. Dubois en a déjà soulevé une. Dans tous les cas, j'y regarderais à deux fois; car remarquez que cet estimable et savant ouvrage plaide pour une cause, pour un régime qu'il y a huit ou neuf ans on pouvait croire *nôtre*, et qu'il est évident, aujourd'hui, que ce n'était qu'un régime *provisoire* et une *transition* à un retour parlementaire. Je ne juge pas, je ne blâme pas, mais il serait ridicule, à nous qui sommes en dehors, de venir plaider

1. Au sujet du livre sur Tacite de M. Dubois-Guchan.

avec vivacité pour un ordre de choses que César lui-même paraît abandonner. Il ne faut pas être plus impérialiste que César. Je conçois la plaidoirie de M. Dubois ; le régime des empereurs a été trop dénigré, par les chrétiens d'abord et aussi par les pompéiens de collége : et nous sommes tous, si nous n'y prenons garde, plus ou moins chrétiens ou pompéiens : c'est l'effet de l'éducation. Pour réagir contre, il faudrait puissance, habileté, accord, suite, et il n'y en a pas eu. L'Empire n'a pas eu son théoricien, son doctrinaire, ou il n'a eu que M. Troplong, homme de mérite et de savoir, mais de *peu de tact*, et trop *orfévre* pour ne pas être suspect. *L'Ère des Césars* me paraît donc assez entamée. Ce qui serait à dire là-dessus de juste, de piquant, d'impartial, ne saurait se dire dans *le Moniteur*, c'est-à-dire dans le vestibule du palais de César. On n'y est pas à l'aise pour jouer avec ces grosses questions. La France est un pays ou un salon, où les Prevost-Paradol auront toujours raison, par l'ironie et un mélange adroit de générosité, des thèses un peu tardives en faveur du pouvoir, où il n'y a pas le plus petit mot pour rire. Le mérite de l'ouvrage de M. Dubois est incontestable ; il soulève quantité de questions ; j'en dirais bien mon avis dans quelque page de mes livres ; mais dans un journal, mais entre deux piliers du *Moniteur*, mais en plein vent, — non. Voilà, cher Gabriel, mon excuse. Son heure est passée ; et, comme on dit vulgairement, c'est *de la moutarde après dîner*.

CCVII.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL.

Ce 26 mars 1861.

J'ai reçu, monsieur l'abbé, votre aimable et poétique confidence, ce petit cahier où vous avez exprimé la fleur de votre âme et de vos sentiments. Je ne saurais vous dire combien j'en ai été charmé, touché, et, aussi, heureux d'avoir servi à faire jaillir cette étincelle. Vous avez bien le ton et l'esprit du sonnet, de cette forme, hélas! qui se rapporte à une époque littéraire très-ancienne; nous autres, rénovateurs, nous n'avons réussi et pu réussir qu'auprès de quelques-uns, du bien petit nombre. Le siècle est ailleurs. Je conçois que, dans la paix de votre vie pastorale, vous ayez bien des loisirs et un superflu de *sensibilité* que vous cherchez à placer délicatement dans l'étude, dans le rêve poétique. Si vous saviez l'anglais, vous auriez des trésors où vous pourriez puiser. Ils ont une littérature poétique bien supérieure à la nôtre, et surtout plus saine, plus pleine. Wordsworth n'est pas traduit; on ne traduit pas ces choses; on va les respirer à la source. Laissez-moi vous donner ce conseil: apprenez l'anglais, vous le pouvez presque seul; il suffirait, au début, de quelque assistance. La syntaxe n'est rien, la lecture et la pratique sont tout. En un an ou deux, vous en seriez maître, et vous auriez un trésor poétique, intime, à votre usage. Je n'ai été,

poëte, qu'un ruisselet de ces beaux lacs poétiques, mélancoliques et doux.

Merci encore de vos touchantes inspirations qui me rappellent les sonnets de Bowles.

Agréez, monsieur, l'expression de mes respects et de mon dévouement.

CCVIII.

A M***.

Ce 1er mai 1861.

Monsieur,

J'ai à vous remercier de votre honorable confiance, si flatteuse pour moi. Je vous parlerai avec franchise : ces Essais que vous voulez bien m'envoyer et qui prouvent un emploi si élevé de vos loisirs, ne se rencontrent pas, ce me semble, avec le courant d'idées et de préoccupations qui entraîne aujourd'hui les esprits, — et même le petit nombre d'esprits qui cultivent encore la poésie. La question du *merveilleux divin* n'est plus à l'ordre du jour; elle y était du temps de Boileau, elle y était à peine du temps où M. de Chateaubriand écrivait *les Martyrs*, lesquels (ne l'oubliez pas) n'eurent presque aucun succès. Que dirais-je aujourd'hui des tentatives telles que celles que vous combinez dans votre solitude? Excusez cette franchise; j'aurais besoin d'appuyer sur bien des raisons, le temps me manque. Agréez, monsieur, avec mes remercîments, l'expression de ma considération la plus distinguée.

P.-S. — Vous pouvez faire prendre chez moi le manuscrit à votre adresse.

CCIX.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 29 mai 1861.

Cher ami,

J'ai reçu de vous les articles sur les critiques et celui sur madame Sand[1], très-remarquables, et ce dernier de la plus pressante et victorieuse polémique. Michel Lévy vous parlera sans doute d'un travail à faire sur une édition qu'il projette de lettres, en grande partie inédites, des *amis de Rousseau*; c'est le dépôt des *papiers Moultou*. D'Alembert, Duclos, Diderot, madame d'Épinay, etc., y défilent et y figurent[2]. J'ai cela chez moi jusqu'à samedi. Michel Lévy y viendra vers une heure. On me dit que vous avez la bonne pensée de venir ce jour-là. Je dois dîner en ville et sortir vers cinq heures. J'aurais trop de regret de vous manquer encore! Vous avez dû avoir bien de l'écho sur l'article George Sand, même des beaux arbres de Saint-Cloud.

Tout à vous.

1. Il s'agissait du grand prix que devait décerner l'Académie française et qui fut accordé à M. Thiers. M. Jules Levallois avait pris en main et chaudement la cause de madame Sand.

2. M. Jules Levallois avait été en effet chargé de préparer ce travail, qui, retardé pour diverses causes, ne parut qu'en 1865 sous ce titre: *Jean-Jacques Rousseau, ses Amis et ses Ennemis.*

CCX.

A M. CHARLES ASSELINEAU[1].

Ce 9 juin 1861.

Cher monsieur, ou tout simplement ami, car il faut l'être beaucoup pour avoir ainsi parlé de moi et de toutes ces œuvres si diverses; pour avoir bien voulu vous en occuper si attentivement, si profondément; pour en avoir recherché, avec cette persistance ingénieuse et si flatteuse, l'unité qui, à moi-même, m'échappe par moments; pour me l'avoir apprise ou rappelée, et m'avoir ainsi réconforté dans mes défaillances et mes dégoûts, plus fréquents que vous ne le supposez. Votre article est désormais un de mes titres; je m'en appuierais auprès des générations survenantes si je vivais assez pour cela; comme je l'ai fait, après des années, de ceux de Magnin et de mes amis de ce temps-là. Il y a une grande confusion dans les jugements que l'on fait des poëtes, et il me semble que cette confusion augmente depuis quelques années; ce peuple-ci ne procède que par engouements et entraînements; je vous avoue donc que, même quand j'aurai beaucoup rabattu des éloges que vous me donnez dans cet article, j'en accepte avec reconnaissance et une sorte de confiance la partie principale, qui porte sur l'intimité et le caractère vivace du poëte, et qui atteint,

1. Pour le remercier d'un article sur l'édition de *Joseph Delorme* de 1861.

pour ainsi dire, la molécule intégrante au fond de l'homme littéraire. Vous avez touché là à ma fibre la plus secrète et j'ose dire la plus chère. J'ai cru si souvent m'être trompé ou avoir échoué (dans cette ambition secrète), depuis les vingt dernières années, qu'il est doux et réconfortant de sentir l'appui et d'entendre le témoignage d'un critique de conscience et de talent qui me vient en aide, et me remet sur pied aux yeux des autres et de moi-même. Merci donc, et mille fois merci. J'irai vous le dire en vous serrant la main, mais je n'ai pas voulu retarder d'un jour à vous l'écrire.

Tout à vous.

CCXI.

A M. SAULNIER, A PONT-L'ÉVÊQUE.

Ce 20 août 1861.

Je vous remercie, monsieur, de vos bienveillantes attentions; j'aurais dû déjà y répondre. J'ai fait ce livre sur *Chateaubriand* en conscience et sans parti pris; chaque jour, durant des années, y a apporté son tribut, sa note, sa remarque. Je laisse le lecteur tirer ses conclusions. — Quant aux pages de la fin, elles sont vraies : l'auteur (madame Allart) n'est point coupable de les avoir publiées, c'est moi seul qui l'ai pris sur moi. Ce sont des choses très-vraies, auxquelles j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres : il est bon de connaître un peu les hommes comme ils sont, comme

ils étaient, surtout quand ils se sont faits les champions et les apologistes officiels des grandes causes. Je conçois, au reste, toutes les différences d'impression à ce sujet.

Agréez, monsieur, l'expression de ma gratitude et de ma considération respectueuse.

CCXII.

A M. PIERRE LAFFITTE.

Ce 4 novembre 1861.

Je suis un ingrat, mon cher monsieur, de ne vous avoir pas encore remercié de votre intéressant travail sur la Chine. Je voudrais être plus compétent sur ce sujet pour avoir le droit de vous dire combien votre théorie m'a paru ingénieuse et en même temps probable. — Aujourd'hui, j'ai à vous prier de remercier l'homme remarquable dont vous m'aviez parlé, M. Magnin, pour la Lettre[1] si élevée de sentiments et de vues par lui adressée à M. Congreve, que je viens de recevoir et de lire avec une vraie *édification*. Croyez, mon cher monsieur, à mon admiration pour vos efforts, à mes vœux pour votre réussite, au moins partielle : je voudrais avoir plus d'autorité pour vous le dire.

Bien à vous.

1. *Lettre sur la grève des ouvriers du bâtiment à Londres*, adressée au docteur Richard Congreve, par M. Fabien Magnin, ouvrier menuisier. Brochure in-8°, Paris, 1861.

CCXIII.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 14 décembre 1861.

Cher ami,

Vous aurez compris que, si je n'ai pas répondu, ç'a été à cause de ma surcharge de travail.

J'ai tout reçu de *l'Opinion* et tout lu avec intérêt, depuis la *Sœur Philomène* jusqu'à l'article Meissonier [1].

Je voudrais pouvoir faire ce que vous désirez. Voici mes difficultés : je hais de *solliciter*. Si l'on sollicite vaguement, mollement, on n'obtient pas : il n'y a qu'une manière, c'est de demander *comme pour soi*. Or, cela engage beaucoup. Je prends ces personnages par leurs surfaces polies, je réserve mon indépendance ; n'ayant jamais rien à leur rendre, je m'abstiens d'être leur obligé ! Combien il faut estimer l'intérieur des gens pour supporter d'être leur obligé !

Cela ne veut pas dire que je ne tenterai rien ; mais ce m'est une difficulté morale...

Excusez-moi de n'en pas dire plus en écrivant : je rebute sur l'écriture, tant j'ai à en faire.

Mille bonnes amitiés à vous et à Chesneau.

1. Par M. Ernest Chesneau.

CCXIV.

AU MÊME.

Ce 8 janvier 1862.

Eh bien, non, cher ami, le mal est irréparable : il n'y en a plus, Chesneau a eu le dernier.

Il n'y en a plus, et pourtant il y en a encore.

Si ce n'est qu'impossible, cela se fera.

Voici l'histoire : je n'ai eu primitivement qu'un seul de ces marmousets, fait en Savoie par M. de Solms [1]; mais Mathieu-Meusnier [2], le voyant un jour chez moi, a demandé à faire photographier l'unique exemplaire, et cette photographie de seconde main que ces dames ont accaparée et distribuée, il n'en restait plus qu'une épreuve l'autre jour.

Oui, mais on a la plaque, et on en fera faire une pour

1. Il s'agissait d'une photographie de Sainte-Beuve, faite au chalet de Solms à Aix-les-Bains, et dont M. Jules Levallois a dit très-justement : « Je n'en connais pas qui rende plus exactement la physionomie de Sainte-Beuve... Lorsque je la regarde, il me semble que je vois revivre mon vieux maître. C'est bien lui, saisi dans un de ses meilleurs moments, dans une de ses heures trop rares de douce sérénité; quand, par exemple, il descendait au jardin, vers quatre heures de l'après-midi, après avoir lu un chant d'Homère... etc. » — Cette photographie, justement, a été prise dans un jardin. — Le jugement de M. Jules Levallois, qu'on vient de lire, est extrait de son livre sur *Sainte-Beuve*, page 189 et 190.

2. Le statuaire Mathieu-Meusnier, auteur d'un buste en marbre de Sainte-Beuve, œuvre très-distinguée, qui fait pendant au buste de Daunou, à la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, et dont il existe des réductions, distribuées par l'auteur aux amis de Sainte-Beuve.

vous, tout exprès. N'est-ce pas mieux ? Je n'ai attaché à cela aucune importance et n'y en ai donné aucune.

Ainsi me voilà excusé, n'est-ce pas ? — Je n'ai à vous souhaiter, cher ami, que de mener votre campagne aussi vaillamment que vous faites. dès l'entrée: votre *Proudhon* est des plus fermes et, ce me semble, des plus sensés: je ne possède pas à fond sa théorie; je lui accorderais seulement un peu plus d'éloges littéraires: *Solatia victo.*

De la santé, cher ami, c'est la seule chose que vos amis doivent vous souhaiter, puisque, avec elle, vous avez d'ailleurs en vous toutes les vertus intérieures qui font, soutiennent, animent et passionnent le talent.

Tout à vous.

P.-S. — Et amitiés à Chesneau.

CCXV.

A M. ALPHONSE FEILLET.

Ce 25 janvier 1862.

Monsieur,

Je viens de lire avec grand intérêt votre savant, édifiant et effrayant ouvrage[1] sur toutes ces misères et ces charités. Je vous remercie du bienveillant appel qui me concerne[2], j'y songerai.

1. *La Misère au temps de la Fronde.*

2. M. Feillet engageait Sainte-Beuve dans son ouvrage, à la page 244, à traiter la charité de Port-Royal pendant la Fronde.

Nous rencontrerons, je crois, votre livre dans nos concours à l'Académie, il y trouvera des défenseurs [1].

CCXVI.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 26 janvier [1862].

Mon cher enfant,

Je suis charmé de votre remercîment ; j'en étais même un peu inquiet, je vous l'avoue, car, en chatouillant, on n'est jamais sûr de ne pas trop gratter. — Je ne vous conseille pas de poser par une lettre cette *antithèse Lacordaire.* Je crois qu'il vaudrait mieux laisser les choses comme elles sont, sans plus écrire. Mais ce choix exprès du Lacordaire, le *catholique-romantique*, paraîtrait excessif et choquant, ce que votre bon goût de candidat [2] ne veut pas faire.

Mais pourquoi en voudrais-je donc à cet aimable et bon M. Poulet-Malassis? il ne m'a fait que du bien, et je crains de ne le lui avoir pas assez rendu.

CCXVII.

AU MÊME.

Ce 9 février 1862.

Cher ami,

Je suis bien muet avec vous, c'est que je suis bien bavard avec le public.

1. L'ouvrage de M. Feillet a été en effet couronné par l'Institut.
2. Baudelaire posait sa candidature à l'Académie française.

Je vous ai dit, raisonnablement, qu'il n'y avait rien à faire selon moi. Votre candidature n'a pas été mal prise par le public; on a été assez bien — et même fort bien — dans la presse.

Laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge au sujet d'un mort comme Lacordaire. Vous êtes un homme de mesure, et vous devez sentir cela.

Je n'ai jamais de jour de *congé*. Le lundi vers midi, je relève la tête et respire pendant une heure environ; après quoi, le guichet se referme, et je suis en cellule pour sept jours.

Vous êtes sévère pour Pontmartin et indulgent pour sa cause. Si les causes sont *nobles*, il ne fait pas mal de les défendre, et il s'en tire avec assez d'élégance; mais, si les causes sont *fausses*, il faut établir sa batterie autrement. — Et puis on ne fait pas un article dans un bon mot, comme un homme d'esprit fait en causant.

Tout à vous.

CCXVIII.

A M. NEFFTZER.

Ce 12 février 1862.

Monsieur,

J'ai à vous remercier de l'attention que vous avez accordée à cet article sur l'Académie [1]. Un de mes buts est déjà

1. L'article intitulé *Des prochaines élections de l'Académie* (20 janvier 1862), et recueilli depuis dans les *Nouveaux Lundis*, t. 1er.

atteint, puisque j'ai provoqué dans la presse les réflexions sérieuses et les conseils désintéressés d'écrivains tels que vous. J'aurais bien des choses de détail à dire en réponse à quelques-unes de vos observations. Je n'ai jamais songé à présenter dans cet article un plan de réforme complet pour l'Académie. J'ai désiré et je désire encore la discussion intérieure des titres des candidats. Mais, quand on parle de cela à quelques académiciens et qu'on leur propose l'exemple des autres classes de l'Institut, ils vous objectent que ces autres classes ont des sections et que l'Académie française n'en a pas. De là la presque nécessité de leur montrer qu'on peut, à la rigueur, concevoir des sections à l'Académie française. C'est ainsi que j'ai été amené à présenter cette division en sections, laquelle, je le crois, pourrait se défendre contre vos objections à vous-même. M. Biot, par exemple, n'est entré à l'Académie française que parce qu'il savait pratiquer l'*art d'écrire* dans son application aux sciences; ce qui le rangerait dans la sixième section. — En proposant cette idée, est-il besoin de vous déclarer que je n'ai été inspiré ni soufflé par personne, et que je n'ai prétendu non plus inspirer personne? J'ai voulu *saisir* le public et l'opinion de la question ; voilà tout. — Mon désir serait qu'au sein de l'Académie, et sans qu'il y ait division officielle par sections, on observât une certaine convenance et analogie dans la plupart des choix, et qu'on fît, en un mot, comme à l'Académie des inscriptions, où il y a discussion de titres sans qu'il y ait sections. Mais cette dernière Académie suppose mentalement qu'elle pourrait en avoir, et elle agit et procède en conséquence.

Croyez bien, monsieur, que, depuis dix-huit ans déjà que

je fais partie de l'Académie, je n'en suis pas à me dire que l'Académie est ou doit être un salon, et le *salon français* (comme vous le dites très-bien) par excellence. Mais ce n'est pas ma faute si, depuis dix ans à peu près, elle a cessé d'être un salon et si elle l'est moins que jamais aujourd'hui. Un vrai salon n'a pas besoin de règlement; il a pour sauvegarde suffisante la politesse et le tact. J'aurais trop de choses précises à alléguer sur ces deux points pour pouvoir les énumérer par lettre. Ce qui est certain, c'est que l'Académie est en voie plus que jamais de ne procéder dans ses choix ni comme une compagnie ni comme une assemblée délibérante, mais comme un conclave, c'est-à-dire avec des tours de main et des dessous de cartes perpétuels; et elle n'a pas comme le conclave l'inspiration assurée du Saint-Esprit.

Agréez, monsieur, avec mes remercîments, l'expression de ma considération la plus distinguée.

P.-S. — Il va sans dire que cette lettre n'est que pour vous, pour M. Nefftzer *seul*, et non pour le rédacteur en chef du *Temps*. Veuillez la faire lire seulement à notre ami, M. Scherer, si vous y pensez.

CCXIX.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 15 février 1862.

Mon cher ami,

Votre lettre a été lue avant-hier; votre désistement n'a pas déplu; mais, quand on a lu votre dernière phrase de

remercîment, conçue en termes si modestes et si polis, on a dit tout haut : *Très-bien!* Ainsi vous avez laissé de vous une bonne impression : n'est-ce donc rien?

Tout à vous.

CCXX.

A MADAME MILLIÈRE[1].

Ce 15 mars 1862.

Madame,

Je regrette de vous avoir causé une impression pénible. Je n'ai songé dans ces articles[2] qu'à être exact et fidèle. Je n'ai pas cru manquer à la convenance, et personne ici ne paraît croire que j'y ai manqué. La convenance, en effet, est chose relative, et tout va très-vite de nos jours.

J'ai fait en sorte de me renseigner auprès des personnes qui, à l'Institut, avaient le mieux connu monsieur votre père et avaient le plus causé avec lui. J'avais moi-même mes impressions personnelles, et nullement amères, je vous assure. J'ai reçu, depuis la publication des articles, quantité de témoignages et de suffrages, qui me confirment dans l'idée que je ne me suis guère trompé.

Mais pourquoi voir dans ces articles, madame, ce qui n'y est pas? Je n'y ai cherché, encore une fois, que la ressemblance. Des amis de M. Biot eux-mêmes m'en ont

1. Fille de M. Biot.
2. Articles de 1862 sur M. Biot (*Nouveaux Lundis*, t. II).

fait des remercîments. Je conçois, d'ailleurs, qu'une fille puisse être plus difficile et veuille *indulgence* au lieu d'impartialité.

Vous me permettrez, madame, de ne pas toucher au point délicat que vous soulevez. Je n'ai fait que constater un certain changement dans la manière de voir de M. Biot sur ces questions spéculatives. Je ne l'aurais même pas fait si je n'avais trouvé la trace de cette influence dans ses écrits. Ce que j'ai retiré d'ailleurs d'éloges à sa vieillesse, je l'ai rendu amplement à sa jeunesse.

Vous m'avez signifié, madame, votre mécontentement d'une manière très-sèche et où il ne tient qu'à moi de reconnaître l'Église.

J'ai l'honneur de vous assurer, madame, de mon profond respect.

CCXXI.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL[1].

12 avril 1862.

Agréez mille remercîments, cher monsieur, et mes compliments bien sincères. Si *le Constitutionnel* arrive à Dom-

1. M. l'abbé Roussel, un poëte très-délicat, de l'école anglaise des lakistes, avait adressé à Sainte-Beuve trois sonnets, traduits de Wordsworth. Le critique des *Lundis* répond qu'il va les faire entrer dans un prochain *convoi de poëtes*, selon une de ses expressions familières : on peut voir, en effet, dans les *Nouveaux Lundis*, t. II, la place importante qu'occupe M. l'abbé Roussel dans un de ces articles, consacrés à la poésie contemporaine, et qui ont pour titre *le Poëme des Champs*, par M. Calemard de Lafayette.

paire[1], veuillez parcourir le numéro de *lundi* ou de *mardi* prochain, vous y verrez une petite indiscrétion, mais vous n'êtes pas nommé et ne le serez que plus tard dans le volume quand je réimprimerai ces choses.

Croyez-moi bien, monsieur et cher poëte,

Tout à vous.

CCXXII.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 22 avril 1862[2].

Cher monsieur,

Je ne veux pourtant pas attendre votre second article pour vous dire combien je me trouve déjà comblé et récompensé par le premier. Il m'était impossible de désirer quelque chose de plus agréable et de plus consolant pour l'ancien poëte qui vit, à demi enseveli, tout au fond de moi. Vous avez su toucher tous les points les plus délicats et les plus décisifs, ceux que bien peu de critiques avaient daigné discerner jusqu'ici. En désignant ces points et ces endroits à l'attention, tant dans mes poésies que dans mon roman et dans *Port-Royal*, vous m'aurez élevé d'un degré dans

1. M. l'abbé Roussel était alors vicaire de Dompaire-Laviéville, dans les Vosges, auxquelles il a emprunté plus tard le titre de son recueil de poésies, *Fleurs des Vosges*.

2. Sainte-Beuve répond, dans cette lettre et dans celle du 6 mai 1862, à deux articles sur lui qui venaient de paraître dans *le Temps*; M. Edmond Scherer les a reproduits depuis dans ses *Études sur la littérature contemporaine*, t. Ier, 1863.

l'opinion de plusieurs, et j'aurai du moins le mérite désormais de m'être posé les grandes questions et d'en avoir senti le poids. Le plus noble de mon ambition est satisfait. Je fais la part de toutes les indulgences. Mais vous êtes un critique sévère, et votre indulgence même est un honneur qui compte à jamais pour moi.

Croyez-moi bien, cher monsieur, tout à vous.

CCXXIII.

A M. CHARLES DUVEYRIER.

Ce 27 avril 1862.

Cher ami,

Je vous remercie de l'envoi, et je ferai utilement la distribution. Comme je ne suis bon pour longtemps qu'à vous informer et à être un indicateur, voici une indication que vous prendrez pour ce qu'elle vaut. Je causais l'autre jour avec Courbet; ce peintre vigoureux et solide a de plus des idées, et il me semble qu'il en a une grande : c'est d'inaugurer une peinture monumentale qui soit en accord avec la société nouvelle. La peinture des églises est à bout de voie; des peintres incrédules ressassent avec plus ou moins de talent de vieux sujets. Hors de là, il n'y a guère que de la peinture de chevalet et de genre pour des salons et des galeries d'amateurs; le grand effet de la peinture sur place et appropriée aux monuments est à retrouver. Courbet a l'idée de faire, des vastes gares des chemins de fer, des églises nouvelles pour la peinture, de couvrir ces

grandes parois de mille sujets d'une parfaite convenance, — les vues mêmes anticipées des grands sites qu'on va parcourir; les portraits des grands hommes dont le nom se rattache aux cités du parcours; des sujets pittoresques, moraux, industriels, métallurgiques; en un mot, les saints et les miracles de la société moderne.

N'est-ce pas là une idée encyclopédique et qui mérite faveur? A Courbet, cependant, il faut des gares plus que des mains de papier. Mais MM. Pereire ont, ce me semble, des unes autant que des autres, et il serait digne de vous de voir ce qu'on pourrait faire de tout cela, quant à la pratique. Vous qui êtes un accoucheur d'hommes et d'esprits, voyez donc Courbet, si le cœur vous en dit, et forcez sa timidité fine et son orgueil naïf et puissant de s'expliquer, de se développer. Aidez-le en un mot et qu'il vous aide.

Tout à vous.

P.-S. — Courbet demeure rue Hautefeuille, au coin de la rue de l'École-de-Médecine.

CCXXIV.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL.

Ce 30 avril [1862].

Mon cher monsieur,

Vous n'avez à avoir aucune inquiétude; je ne mettrai que les initiales et ne dirai pas le nom du modeste poëte[1]. Je

1. M. l'abbé Roussel se défendait d'être nommé en toutes lettres, même dans le volume où serait recueilli l'article du *Constitutionnel*.

dois pourtant vous dire que l'échantillon que j'ai donné a fait généralement plaisir et a provoqué plus d'une question. C'est donc moi qui reste votre obligé, mon cher monsieur, par votre aimable présent.

Agréez l'expression de mes sentiments de respect et de dévouement.

CCXXV.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 6 mai 1862.

Cher monsieur,

Je serais bien difficile et bien déraisonnable si je n'étais encore plus content et flatté de ce second article que du premier. Il ne m'appartient pas d'exprimer une louange à cause du sujet; mais le sujet a tressailli en se sentant touché à tous les endroits essentiels et qui, pour les médecins qui l'avaient traité jusqu'ici, étaient restés à peu près cachés. C'est vous qui m'aurez *philosophisé;* j'ai maintenant mon brevet, et mieux qu'en poche; je puis passer tête levée devant ceux qui me jugeraient simplement léger. Vous avez dit de bien belles choses sur la sincérité critique; vous en avez dit de justes sur d'autres points, un surtout où j'ai cédé au plaisir de l'ironie; je n'ai pas su résister à la démangeaison de tirer mon coup de fusil, un jour que j'étais en sentinelle et que les gens qui passaient sous le rempart me paraissaient trop bruyants et ridicules : de là un acte plus

sérieux en fait qu'il ne l'était dans ma pensée [1]. Mon changement d'idée sur l'humanité, et particulièrement sur l'humanité *française*, date de bien avant 1848; je crois l'avoir consigné dans certain article *La Rochefoucauld*, antérieur. Je comptais que vous m'auriez tancé plus rudement sur mon illusion finale et infinie : je vous ai trouvé bien indulgent, et je rêve sur cette fin de votre article, en y cherchant la direction de vos propres pensées dont je suis très-curieux.

Parler de nos mœurs littéraires me paraît bien difficile; si l'on espérait d'y corriger quelque chose, à la bonne heure! mais la probité est rare, et c'est ce vice capital qu'il est interdit de dénoncer : cela touche de trop près à la peau.

Vivons donc en ce monde mêlé, en choisissant de notre mieux nos amis : il me sera à jamais précieux et honorable, cher monsieur, d'avoir rencontré en vous un critique à qui je ne puis, sans ingratitude, donner d'autre nom dorénavant que celui d'ami.

Tout à vous.

CCXXVI.

A M. ULRIC GUTTINGUER.

Ce 14 mai 1862.

Cher Ulric,

Vous êtes donc incurable ! vous êtes resté l'homme de nos belles et jeunes années, de nos ardeurs qui ne vivent

1. Sainte-Beuve répond ici à une critique assez sévère que M. Edmond Scherer avait faite de son fameux article des *Regrets*, qui lui a été si souvent reproché par tous les partis, bien qu'il s'adressât surtout aux doctrinaires.

plus qu'en vous et en un autre ami que peut-être vous avez oublié, Victor Pavie, d'Angers; celui-là encore un fidèle, un chapelain resté pieux de notre chapelle ardente! Nous, nous avons trop vécu de la vie assujettie et productive, de la vie prosaïque et mercenaire, et la Poésie, cette maîtresse jalouse, s'en est enfuie. Vous nous avez vu dans ces deux ou trois années de véritable ivresse; vous m'avez vu dans ces six mois célestes de ma vie qui m'ont fait faire les *Consolations;* vous avez contribué à m'y inspirer par ce mélange de sentiments tendres, fragiles et chrétiens que vous agitez en vous et qui sont un charme. Merci donc pour ce cri d'autrefois, dussé-je vous trouver injuste pour le critique trois fois indulgent, dont la sévérité habituelle a fléchi à mon égard [1]. Mais vous, vous n'êtes pas un critique, vous êtes le *frère* aîné de cette *jeune école* à laquelle vous survivez...

Nos cœurs du moins s'entendent toujours, et le mien vous remercie.

CCXXVII.

A M. AIMÉ CAMP, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Paris, 2 juin 1862.

Monsieur,

J'aurais déjà dû depuis longtemps répondre à la consultation si honorable et si flatteuse qui m'est arrivée par

1. Il s'agissait de M. Edmond Scherer qui avait écrit dans le journal *le Temps* deux articles auxquels Sainte-Beuve avait ré-

M. Flourens. Je vous ferai ma confession sur Pindare : il m'a toujours dépassé par la difficulté de le bien entendre et d'en jouir. Pendant les longues et heureuses années que j'ai pu m'occuper de lectures grecques en compagnie d'un grec savant et passionné de mes amis[1], combien de fois n'a-t-il pas voulu m'entraîner vers Pindare! Je le suivais tant qu'il parlait, tant qu'il me traduisait; je me rendais compte de la beauté et de l'élévation particulière, de l'éclat merveilleux de ce génie; mais, de moi-même, je ne me sentais pas de force à recommencer le voyage, et je revins vite me reposer avec le grand et bon Homère dans les plaines d'Ionie. Votre appréciation de Pindare me paraît la plus vraie que j'aie lue, et, quand votre effort sur ce Pindare, plus admiré que fréquenté, et le commerce étroit que vous avez entretenu avec lui ne vous auraient conduit qu'à cette justesse et à cette supériorité de critique, vous n'auriez pas perdu votre peine. Après cela, est-il possible de faire passer la poésie de Pindare dans la nôtre avec intérêt et charme, ce que doit toujours chercher la poésie? est-il possible, en le traduisant avec fidélité et élégance, ce qui est un tour de force et ce que pourtant vous avez fait, d'y conserver cet agrément, cette lumière qui brille partout, cette grâce qui *fleurit la vie*? Je ne le pense pas. Ce qui était clair pour les Grecs est pour nous tout rempli d'énigmes; il faudrait une note et un éclaircissement presque à chaque mot. De plus, le tissu même de

pondu comme on vient de le voir. Ulric Guttinguer en avait pris occasion, pour faire à son tour un article, dans le recueil intitulé *la Mode nouvelle* (n° du 12 mai 1862).

1. M. Pantasidès.

notre langue poétique n'est pas assez ferme dans les tons élevés pour le revêtir tout entier... Ne luttez pas contre l'impossible, monsieur; mais qu'il sorte de vos veilles une étude sur Pindare où vos essais de traduction viendraient comme échantillons et à l'appui de vos vues, de vos admirations de critique qui sent si bien son modèle.

Pour Synésius, c'est autre chose; vous me paraissez y avoir fort bien réussi. Les tons de Lamartine, les accents nouveaux que ce poëte néo-platonicien et à demi chrétien nous a appris, suffisent à interpréter le vieil évêque et je crois qu'il ne perd pas à passer par les cordes de cette harpe éolienne que vous savez très-bien toucher.

CCXXVIII.

AU MÊME.

J'ai été un peu confus de me voir cité par vous comme poëte [1]. Ce m'est toujours un étonnement et une confusion de voir mes vers détachés et cités en public et au grand jour. Ils ne sont pas faits pour cela, ce me semble. Ils sont boiteux, pressés, enfermant moins de mots que de sens. Ce sont des vers de chambre faits pour l'ombre et non pour le soleil. Oh! que Pindare est différent! Achevez de nous le donner... Vous avez là, pour le fond de votre vie, une occupation immortelle.

1. M. Camp avait cité des vers des *Pensées d'août* dans un discours de distribution de prix.

CCXXIX.

A M. ÉTIENNE-JEAN DELÉCLUZE.

Ce 15 juin 1862.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier d'avoir pensé à moi pour le volume de vos *Souvenirs*[1]. Ces souvenirs, en effet, dans une bonne partie, sont aussi les nôtres; vous avez rendu à merveille le mouvement d'idées de 1819 à 1825, par des récits et par des tableaux ou des portraits familiers et fidèles. Je dirais volontiers mon avis au public, si je me sentais libre sur tous les points. Ma prétention, en effet, est que cet *Étienne* qui fait le sévère sur ce qu'il appelle la *bourrasque* romantique, y a lui-même aidé à son point de vue et du fond de ce qu'il appelle sa modeste *encoignure*. Oui, *Étienne* qui a fait *Mademoiselle de Liron* et qui a osé nous la montrer *un peu grasse*, quoique sensible; Étienne qui nous a rendu certain conteur italien dans sa bonhomie naïve et fine; celui même qui a montré au naturel, dans deux dessins fort curieux, les costumes de 1814; qui a toujours préféré sous sa plume le naturel direct et le vrai à la noblesse et à la fausse élégance, ou même à l'élégance telle que les derniers classiques l'entendaient; qui, dans ses portraits d'hommes qu'il a connus, ne craint pas de

1. Les *Nouveaux Lundis*, t. III, renferment deux articles piquants sur ces *Souvenirs de soixante années*, par Étienne-Jean Delécluze.

nous faire voir le visage de Ballanche, non par le beau côté du profil, mais par le côté *concassé*, celui-là n'est pas un classique, — en pratique du moins; et, si j'osais, je le revendiquerais comme nôtre, fût-ce malgré lui.

Agréez, mon cher monsieur, et avec moins de cérémonie que vous n'en mettez envers une ancienne connaissance, l'expression de mes sentiments respectueux et très-distingués.

CCXXX.

A M. JULES TROUBAT.

Ce 23 juin 1862.

Cher ami,

Nous attendions de vos nouvelles. Je vois avec plaisir que le voyage s'est passé à souhait. Vous avez fait et vu bien des choses, tandis qu'ici nous avons été monotones et stagnants. Je ne vous rendrai donc aucunes nouvelles en retour des vôtres. Le mariage de ... s'est célébré assez tristement, m'a dit l'un des assistants et témoins : on craignait un esclandre de la *défunte* maîtresse jusqu'au pied de l'autel : de là l'heure de minuit choisie, car, à cette heure, n'entre pas à l'église qui veut. — J'ai eu tout le détail du procédé de madame de S... envers madame A...; il est bon que le *baron*[1] sache cela, car c'est un de ses torts. Je dois dîner un jour avec cette dame A...

1. En ce temps-là paraissait au *Constitutionnel* un courrier de Paris hebdomadaire et fort cancanier, signé « baron Stock », qui souleva bien des réclamations auxquelles était chargé de répondre

Je travaille à bâtons rompus et ne ferai rien qui vaille jusqu'à votre retour. J'aurais bien voulu être assez alerte et fringant pour vous accompagner et jouir de l'hospitalité aimable de votre famille. Je vous prie de présenter à vos parents mes remercîments et mes respects : c'est eux qu'il faudra décider à faire le *petit* voyage de Paris. Jouissez, cher ami, de ces bonnes journées, et croyez à tous mes sentiments d'amitié et de dévouement.

CCXXXI.

A M. DE FRARIÈRE [1].

Co 25 juin 1862.

Monsieur,

Il n'est pas besoin de tant de recommandations auprès de moi ; je ne suis pas si grand seigneur, je ne suis que très-occupé et, par conséquent, de nul loisir. — Je viens pourtant de prendre connaissance de vos idées. L'idée essentielle me paraît juste, incontestable, l'influence de la mère et de ses dispositions sur l'enfant pendant la gestation. Mais, monsieur, vous compliquez cette idée de quan-

M. Jules Troubat. C'était convenu entre M. Boniface et Sainte-Beuve, pour cacher le véritable nom de l'auteur; mais ce fut bientôt le secret de Polichinelle. On peut livrer aujourd'hui à la postérité, sans indiscrétion, les noms des principaux écrivains et gens d'esprit qui collaborèrent à cette œuvre du baron Stock : c'étaient madame de Solms, le comte Alexis de Pomereu, le prince de Polignac, M. Tony Révillon, etc.

1. Auteur du livre intitulé : *Éducation antérieure. — Influences maternelles pendant la gestation*, etc.

tité d'hypothèses, de questions, selon moi, superflues et des plus obscures, l'âme, le moment où comme un oiseau elle vient se loger dans le corps, le libre arbitre, etc. J'aurais aimé vous voir traiter cette question physiologique en homme de science ; vous avez des faits, des observations, multipliez-les; tâchez de les avoir le plus authentiques que vous pourrez.

J'ai moi-même un fait à vous produire à l'appui de cette influence. — Ma mère a perdu mon père la première année de son mariage, elle était enceinte de moi, elle m'a donc porté dans le deuil et la tristesse; j'ai été abreuvé et baigné de tristesse dans les eaux mêmes de l'amnios; eh bien, j'ai souvent attribué à ce deuil maternel la mélancolie de mes jeunes années, et ma disposition à l'ennui.

Mais tout cela est bien vague, difficile à déterminer dans la juste mesure: je voudrais voir chez vous des faits, encore des faits et toujours des faits soigneusement recueillis, vérifiés. Au lieu de cette méthode, vous vous jetez dans toute sorte de questions les plus vastes, les plus vagues et presque insolubles ou, pour mieux dire, qui le sont tout à fait.

Pour moi, je n'aime à parler que de ce que je sais bien: pour traiter la question des influences maternelles dans le fœtus et sur le fœtus, il faut être physiologiste; pour en parler pertinemment dans un journal en critique compétent, il faut être physiologiste aussi. Je n'ai que l'aperçu de ce qu'il faudrait, et je ne me sens pas de force à discuter un problème de cette nature, ni à y porter lumière ni jugement.

Vous m'excuserez donc, et daignerez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CCXXXII.

A M. LE VICOMTE JULES DE GÉRES.

Paris ce 14 juillet 1862.

Le *vieil* homme a raison de ne pas mourir en nous, monsieur, quand ce *vieil* homme est, comme chez vous, l'homme jeune, sensible, poétique, qui sait les choses du cœur, et qui a le secret d'en bien parler.

Il n'y a pas de prescription contre les Muses, elles reviennent quand elles veulent, et on ne peut que les recevoir avec gratitude. Ainsi vous les recevez, et ainsi je les reçois de vous.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CCXXXIII.

A MADAME VERTEL.

Ce 22 août 1862.

Chère madame et amie,

J'ai reçu le double portrait; ni l'un ni l'autre ne quittera la cheminée; j'en ai un autre dans ma mémoire du cœur, qui ne me quittera pas non plus.

Je suis fâché de vous avoir fait quelque peine sur l'ar-

ticle de ce digne homme[1]. Il a été vraiment un adversaire assez maussade à notre égard. Je lui ai rendu d'ailleurs justice, ce me semble, sur bien des points. Je vous assure que ce portrait d'Étienne a paru très-ressemblant à ceux qui le connaissent de près.

Je ne me sens aucune supériorité. *Condamné* par les circonstances à écrire sur tous sujets, je ne choisis pas, je traite les sujets qui s'offrent d'eux-mêmes à ma rencontre, tâchant de faire honnêtement et en conscience mon métier, voilà tout.

Je suis toujours heureux d'avoir des marques d'attention de vous. Je présente mes hommages et compliments à mademoiselle Noëma, et mes amitiés à votre fils.

A vous, chère madame, de tout cœur et de tout respect.

CCXXXIV.

A M. L'ABBÉ MARGAINE,
CURÉ DE DOMPAIRE-LAVIÉVILLE (VOSGES).

Ce 2 octobre 1862.

Monsieur l'abbé,

J'ai bien à vous remercier du témoignage aimable de confiance que vous me donnez. J'avais trouvé en effet la modestie de notre vicaire poëte des Vosges[2] bien grande et

1. M. Delécluze, à qui Sainte-Beuve venait de consacrer deux articles, dans *le Constitutionnel*.

2. M. l'abbé Roussel, qui ne voulait pas que Sainte-Beuve le nommât, en reproduisant dans les *Nouveaux Lundis*, son article sur les sonnets traduits de Wordsworth. (Voir ci-dessus les lettres du 12 et du 30 avril 1862.)

même excessive, mais je craignais aussi que quelque convenance ecclésiastique ne fût engagée dans la question de publicité. Je vois avec plaisir qu'il n'en est rien, et votre lettre, monsieur le curé, me fait entrevoir un coin de paysage des Vosges où l'on est heureux, où l'on s'aime et l'on s'apprécie, et où il doit être très-doux de vivre.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération respectueuse et offrir mes amitiés à M. l'abbé Roussel.

CCXXXV.

A M. PAULIN PARIS.

Ce 3 novembre 1862.

Il n'y a pas de coup de griffe, quoi que vous en disiez : il y a une contradiction bien nette et bien franche sur un terrain où vous-même l'avez instituée. Il vous a plu, dans vos leçons imprimées, de me prendre à partie sur mes opinions de 1828; pour être juste, vous auriez pu tenir compte d'une note relative au livre même de votre frère (page 458 de mon *Tableau de la poésie au* XVIe *siècle*, édition de 1843). Bref, vous avez institué une discussion en règle. J'ai mis du temps à y répondre; ce que j'avais dit dans des leçons à l'École normale avait chance de ne jamais sortir : il a fallu une occasion naturelle et nécessaire[1]. Je n'ai jamais le pre-

1. Voir, dans les *Nouveaux Lundis*, t. III, le deuxième article, intitulé *le Mystère du siége d'Orléans ou Jeanne d'Arc, et, à ce propos, de l'ancien Théâtre Français*. Sainte-Beuve y parle, dans les premières pages, d'une discussion survenue entre les deux frères, M. Paulin Paris et M. Louis Paris, à propos d'un point très-obscur d'érudition.

mier rompu une trêve, et je ne commence *jamais* le premier.

Vous avez rendu de grands services aux études littéraires du moyen âge; je l'ai dit incidemment en bien des endroits. Mais nous-même nous avons marché depuis 1828, vous semblez l'ignorer : vous ignorez vos conquêtes.

Je ne fais pas la guerre au moyen âge, je l'étudie. Ce que j'ai imprimé depuis quinze ans est plein de ces témoignages d'attention. J'ai parlé du *Roman de Renart*, de Villehardouin, de Joinville, de *la Mort de Bégon;* et, si vous jetiez les yeux sur l'*Introduction* que j'ai mise aux *Poëtes français* de Crépet, vous verriez que je tâche de me mettre au pas et de me tenir au courant.

Je laisse de côté mainte épigramme dont vous croyez aiguiser votre lettre. Votre premier mouvement n'est pas toujours le meilleur; vous vous y êtes livré trop souvent.

CCXXXVI.

A M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES.

Novembre 1862.

Général,

Ce n'est que parce qu'on m'a assuré que vous ne trouveriez pas trop extraordinaire de recevoir une lettre d'une personne qui n'a pas l'honneur d'être personnellement connue de vous, que je me permets une démarche en faveur d'un des candidats à la place en ce moment vacante à l'École polytechnique.

Je dois dire en mon âme et conscience que, si quelqu'un me paraît propre à enseigner à des élèves des hautes sciences, la littérature française, à leur en inspirer le respect, à leur en montrer non pas seulement les parties agréables et ornées, qui pourraient bien ne les toucher que médiocrement; mais les parties sérieuses, historiques, faisant loi elles-mêmes, et se rattachant à d'autres lois déjà connues; si quelqu'un est propre à cette tâche difficile, sévère et toute neuve par le genre de considérations et de connaissances variées qu'elle exige, c'est M. Taine.

Il est savant au vrai sens du mot; il sait de ces choses que les élèves des sciences apprécient le plus, et en même temps il est littérateur profond, original, sachant les langues étrangères, en même temps que les sources antiques, ayant à sa portée tous les termes de comparaisons, ne se contentant jamais d'aperçus légers, soi-disant élégants et superficiels. Il me semble, en un mot, tout fait pour exercer une influence utile dans une école savante et pour avoir prise sur des esprits qu'un enseignement plus léger ne parviendrait pas à captiver et à intéresser.

C'est un simple témoignage que je me plais à rendre à l'un des esprits éminents de notre temps [1].

Veuillez agréer, monsieur le général, l'expression de ma considération très-respectueuse.

1. La place fut donnée à M. de Loménie.

CCXXXVII.

A M. PARENT DU ROSAN.

Ce 8 décembre 1862.

Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de votre offre obligeante, et la meilleure manière de vous remercier est d'en profiter. Voici de quoi il s'agit : la comtesse de Boufflers, l'amie intime du prince de Conti, l'amie de Rousseau, de David Hume, a vécu après 89; mais où a-t-elle fini? quand est-elle morte? où se sont passées ses dernières années? Les témoignages là-dessus ne sont que bien vagues ou même absents et nuls. La personne dont votre lettre me parle, la comtesse *Amélie* de Boufflers, qui était célèbre par son talent sur la harpe, était, je crois, la belle-fille de celle qui m'occupe[1]; mais les renseignements sur l'une doivent conduire et permettre de remonter à l'autre. Aussi, monsieur, serai-je très-heureux et très-reconnaissant de tout ce que vous voudrez bien me dire. Si, *de lundi prochain en huit*, je pouvais avoir l'honneur de vous voir et de vous entendre, je vous en serais fort obligé. Comme nous demeurons à de grandes distances l'un de l'autre, voulez-vous que j'aie l'honneur de vous rencontrer à la Bibliothèque impériale,

1. Dans les *Nouveaux Lundis*, t. IV, articles sur la comtesse de Boufflers.

par exemple, vers trois heures, devant le bureau de M. Rathery?

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma gratitude et de ma considération distinguée.

CCXXXVIII.

A MADAME LA PRINCESSE MATHILDE[1].

Ce 14 décembre 1862.

Princesse,

J'achève la lecture du rapport Beulé et de la réfutation. C'est péremptoire. Je savais à M. Reiset bien du savoir, de la conscience, bien des qualités; mais je vais le respecter à un nouveau titre, comme écrivain. C'est serré, net, d'une exactitude rigoureuse, élégante. Quel joli et judicieux passage sur ce que vingt pièces d'un franc ne sont pas une pièce d'or en matière d'art, sur ces balances *fées* dans lesquelles se pèsent les œuvres d'art, — balances du *savoir* et du *goût!* C'est excellent et dit d'une manière définitive. Cela aura peine à ne pas être imprimé, ne fût-ce qu'à un petit nombre d'exemplaires.

Je vous remercie, princesse, de m'avoir ainsi initié au fin fond de la question, et j'irai bientôt entendre de votre bouche la petite anecdote complémentaire que vous me promettez.

Daignez agréer, princesse, l'expression de mon respectueux dévouement.

1. Lettre retrouvée depuis la publication des *Lettres à la Princesse*.

CCXXXIX.

A M. LE COMTE COLONNA WALEWSKI.

12 janvier 1863.

Monsieur le ministre,

Ce n'est pas sans avoir hésité que je viens porter à la connaissance de Votre Excellence et soumettre à son appréciation un fait, bien petit, qui me concerne, mais je me reprocherais de ne pas vous en informer.

L'administration du *Moniteur* a cru devoir, dès les premiers jours de cette année, me supprimer l'envoi de ce journal, qui n'est le sien qu'à demi.

Venant de la partie financière et mercantile du journal, cette manière d'agir n'a rien qui puisse me surprendre. J'y écrivais, je n'y écris plus; je n'y ai pas inséré d'article pendant une année révolue; elle fait ses économies comme elle l'entend.

Mais ce n'est point en traitant avec cette partie marchande du *Moniteur* que j'y suis entré il y a dix ans : c'est par les seuls représentants du gouvernement que j'ai eu l'honneur d'y être introduit. C'est à eux, c'est au ministère d'État que j'ai eu constamment affaire dans le cours de ma longue rédaction : si j'ai rendu quelque service d'un ordre élevé au journal, c'est à eux, avec tout le public, de l'apprécier.

Votre Excellence peut se rappeler dans quelles circonstances et en quels termes je me suis éloigné du *Moniteur*. Je ne passais pas à l'ennemi. J'étais détaché (au moins, j'ai-

mais à l'entendre de la sorte, et le silence de Votre Excellence ne m'a pas démenti) pour porter ailleurs une autorité littéraire également mise au service d'un gouvernement dont j'ai été le partisan dès le premier jour, dès la veille même, et auquel je suis dévoué par bon sens encore plus que par enthousiasme.

N'attendant, ne désirant, ne voulant, pour mon compte, de ce gouvernement rien autre chose que ce que toute la France lui doit, la sécurité et l'honneur, je suis peut-être plus sensible que d'autres à des procédés et à des égards, les seules faveurs particulières qui puissent m'atteindre et pour lesquelles j'aie du goût.

La suppression du *Moniteur* m'avertit que mon compte, en ce lieu-là, est réglé, qu'on y tient mes services passés pour liquidés, mes services futurs pour inutiles, et que la porte par laquelle je suis sorti et que je me croyais toujours ouverte est fermée.

J'ai peine cependant à en rester sur cette dernière conclusion avant de vous en avoir informé, monsieur le comte.

Vous ne vous étonnerez pas que j'aie pris assez de confiance en votre esprit de haute impartialité et de bienveillance pour vous entretenir d'un fait si peu important pour tout autre que moi.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mon respect.

CCXL.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 19 janvier 1863.

Mon cher ami,

M. Champfleury me demande un mot d'introduction auprès de vous pour vous entretenir d'un projet qui me paraît fort exécutable et assez littéraire ou artistique (pardon du vilain mot). Vous connaissez l'auteur de ce projet aussi bien que moi ; c'est un galant homme et qui a des idées, jointes à des intentions droites et honnêtes. Je crois qu'on n'aura jamais à se repentir de l'avoir servi [1].

Je profite de cette occasion, mon cher ami, pour vous offrir et mes souhaits et mes compliments bien affectueux.

CCXLI.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 3 avril 1863.

Cher monsieur,

Recevez tous mes remercîments pour vos gracieux envois. Vos poésies ont des accents touchants. Je lirai ce *Petit-Fils*

1. M. Champfleury désirait obtenir le privilége du théâtre des Funambules, qui lui fut accordé en effet, mais à la veille du décret sur la liberté des théâtres, qui dispensait de tout privilége.

d'Oberman. J'ai lu vos appréciations de la critique moderne, et je vous dois pour ma part de grands tributs de gratitude pour les éloges que vous me donnez. J'aurais eu à vous faire plus d'une objection sur vos classements et vos degrés. La critique est un métier à part qui demande bien des précautions et des préparations. Chantez, chantez, et laissez-nous cette ennuyeuse corvée de juger.

Tout à vous.

CCXLII.

AU MÊME.

Ce 17 avril.

Mon cher monsieur,

Je dicte, étant un peu indisposé. Vous n'avez à vous soucier en rien de mes dispositions à votre égard, qui sont toujours les mêmes et des plus reconnaissantes. Vos divers Essais imprimés ne peuvent qu'inspirer de l'intérêt pour la personne qui, occupée d'autres travaux administratifs, trouve le loisir de se distraire de cette manière délicate. Mon observation n'a porté que sur votre tentative d'histoire critique. En pareille matière, rien ne supplée à l'habitude, à la connaissance des détails. — Par exemple, vous parlez de M. de Barante comme d'un employé du ministère, — d'un petit commis. — Vous classez M. Nisard à une date antérieure et qui n'est pas la sienne. — Moi-même que vous connaissez pourtant, vous me faites sortir de la *Société des gens de lettres*, à laquelle je n'ai de ma vie appartenu. Tout

cela n'est pas bien grave; mais il vaut mieux, quand on peut faire de jolis vers et exprimer des sentiments touchants, ne pas s'aller jeter sans nécessité dans ces ronces et ces broussailles de la critique et de l'histoire littéraire.

J'irai vous voir un jour que je passerai devant notre ancienne mairie, en allant ou n'allant pas à l'Académie.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

CCXLIII.

A M. OCTAVE FEUILLET.

Ce 17 avril 1863.

Cher confrère,

Pour un homme qui écrit tant, je suis le pire des correspondants, car j'ai mal très-souvent au bras droit, et, quand je ne dicte pas, je griffonne, je me sens illisible, et je ne développe pas ce que je veux dire.

Je voudrais pouvoir vous expliquer comment, envers vous si aimable, si ingénieux écrivain, si indulgent confrère, je me suis trouvé conduit, presque malgré moi, à être si sévère et si revêche à propos de *Sibylle* [1]. Je me trouve, malgré la légère confusion que j'en éprouve vis-à-vis de vous, à peu près absous à mes yeux par les lettres que j'ai reçues à ce sujet de lectrices anonymes, mais d'une orthodoxie austère, — selon moi plus austère que bien entendue, — qui ont pris fait et cause contre moi pour votre

1. Dans les *Nouveaux Lundis*, t. V, articles sur M. Octave Feuillet.

héroïne. Ce n'est plus à un public d'art qu'on a affaire, c'est à un public d'Église, à l'Église même. Et c'est en cela que vous avez fait dans ce roman plus peut-être que vous ne pensiez faire. Une dissidence littéraire telle que celle que j'ai exprimée devient un cas de conscience pour lequel il faudrait appeler, à titre d'arbitre, un confesseur ou un directeur éclairé.

Je persiste (même sur ce terrain) à penser qu'un directeur éclairé ne prescrirait pas à Sibylle de rompre net avec Raoul, mais qu'il l'engagerait, tout en se surveillant avec prudence, à essayer auprès de lui quelque raisonnement et les voies de persuasion.

Mais, quand le roman mène à une telle question, ne sort-il pas des limites de l'art et de l'observation morale proprement dite, surtout quand l'auteur n'indique en rien qu'il présente un simple tableau, mais semble partager le point de vue de l'héroïne et l'approuver?

Excusez encore une fois, cher et aimable confrère, ces chicanes d'un esprit critique qui vous apprécie cependant pour tant de charmants mérites, et croyez à ma haute estime.

CCXLIV.

A M. BULOZ.

Ce 28 avril 1863.

Mon cher Buloz,

J'ai remis à de Mars l'article *Magnin* pour *la Revue;* il l'a donné à l'imprimerie. J'ai tâché, avant tout, que

l'article fût bon et intéressant : ce n'était pas absolument aisé, ayant affaire à une physionomie un peu effacée. J'y ai mis le plus de vivacité que j'ai pu. J'ai lu à de Mars les principaux endroits. Il n'y a pas trace de politique. Il y a une assez grande liberté de jugement littéraire. J'ai vu de Mars un peu effrayé à un endroit où j'ai prononcé le nom de Taine; j'ai besoin de ce nom pour contraste. J'ai appris que Taine n'était pas, pour le quart d'heure, des mieux à la *Revue*. Il me semblait le contraire, de loin. Mais peu importe. Ce que je désire, mon cher Buloz, c'est, en revenant parmi vous et vos amis (ce qui m'est un plaisir et un honneur), d'y rentrer sur le même pied qu'autrefois. Je suis, depuis quinze ans, habitué à une parfaite liberté dans les journaux qui passent pour non indépendants; vous ne voudrez pas que je sois moins libre en écrivant à la *Revue*. J'ai assez de bon sens pour observer les convenances du lieu où je suis. Je ne me refuserai jamais à écouter un conseil d'homme judicieux, et je l'en remercierai, au contraire. Mais, une fois l'article imprimé et corrigé, il doit rester ce qu'il est. Je ne vous écrirais pas sur ces vétilles, si je croyais que vous fussiez revenu pour le 15 mai, époque où l'article paraîtra; mais on me dit que la beauté du lieu vous retient, et vous voilà pour la propriété ce que vous avez été pour la *Revue*, la voulant faire la plus belle possible. Vous avez de l'idéal dans le positif. Vous êtes tout entier là où vous êtes. — J'envie votre beau séjour, et je suis tout à vous.

CCXLV.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce dimanche 8.

Mon cher ami,

Si vous êtes libre mardi, vous seriez bien aimable de nous dédommager et de venir dîner sans aucune façon. — Vous savez nous faire plaisir.

Mon prochain sujet est assez compliqué : Troubat vous l'expliquera. Je voudrais la *Vie* du cardinal Fesch, publiée à Lyon, il y a quelques années;

Et ce que vous auriez, qui m'apprendrait des détails précis sur le règne de la *Congrégation* en France de 1821 à 1827, — cette forme de tartufferie politique.

Tout à vous.

P.-S. — Voici mon prochain sujet. C'est à propos de Lacordaire et de sa célébration. Je reviens à peine sur lui que je ne veux pas maltraiter, ayant été de ses amis. Mais je prends les quatre moments religieux en France depuis 1800 :

1° Le Concordat, Chateaubriand, Fontanes, etc., connu. C'est pour cela que je voudrais le Fesch;

2° Le moment de tartufferie religieuse sous la Restauration. C'est là où j'ai besoin de choses précises sur la *Congrégation ;*

3° Le moment Lamennais, Lacordaire, etc., 1831, 1835, connu;

4° Le moment clérical actuel, très-connu [1].

CCXLVI.

A M. ERNEST BERSOT [2].

Ce 9 mai 1863.

Cher monsieur,

Enfin je puis vous remercier pour ces charmants, fins et délicats articles! J'attendais le second. Vous dites des choses fort justes et fort dignes d'être prises en considération. L'art, — et surtout l'art moral, — est difficile à manier, et il ne vaut que ce que vaut l'artiste. Après cela, n'est-il pas nécessaire de rompre avec ce faux convenu, avec ce *cant* qui fait qu'on juge un écrivain, non-seulement sur ses intentions, mais sur ses prétentions? Il était temps que cela finît. Je prends des critiques pour exemples: Quoi! je ne verrai de M. de Fontanes que le grand maître poli, noble, élégant, fourré, religieux, non l'homme vif, impétueux, brusque et sensuel qu'il était? Quoi! La Harpe ne sera qu'un homme de goût, éloquent dans sa chaire

1. Les articles sur *le Père Lacordaire*, intitulés *Quatre moments religieux au* XIXe *siècle* (mars 1863), font partie des *Nouveaux Lundis*, t. IV.

2. Pour le remercier de ses articles du *Journal des Débats*, des 7 et 9 mai 1863, sur les *Nouveaux Lundis*.

d'Athénée, et je ne verrai pas celui dont Voltaire disait : *Le petit se fâche!* Et pour le présent, voyons, — je parle avec vous sans détour, — je n'ai aucune animosité au cœur, et j'apprécie ceux qui ont été, à quelque degré, mes maîtres; mais voilà trente-cinq ans et plus que je vis devant Villemain, si grand talent, si bel esprit, si déployé et pavoisé en sentiments généreux, libéraux, philanthropiques, chrétiens, civilisateurs, etc.; et l'âme la plus sordide, le plus méchant singe qui existe! Que faut-il faire en définitive? comment conclure à son égard? faut-il louer à perpétuité ses sentiments nobles, élevés, comme on le fait invariablement autour de lui, et, comme c'est le rebours du vrai, faut-il être dupe et duper les autres? — Les gens de lettres, les historiens et prêcheurs moralistes ne sont-ils donc que des comédiens qu'on n'a pas le droit de prendre en dehors du rôle qu'ils se sont arrangé et défini? faut-il ne les voir que sur la scène et tant qu'ils y sont? ou bien est-il permis, le sujet bien connu, de venir hardiment, bien que discrètement, glisser le scalpel et indiquer le défaut de la cuirasse? de montrer les points de suture entre le talent et l'âme? de louer l'un, mais de marquer aussi le défaut de l'autre, qui se ressent jusque dans le talent même et dans l'effet qu'il produit à la longue? La littérature y perdra-t-elle? c'est possible : la science morale y gagnera. Nous allons là fatalement. Il n'y a plus guère de question de goût isolée. Quand je connais l'homme, alors seulement je m'explique le rhéteur, et cette espèce de rhéteur la plus habile de toutes, qui se pique de n'avoir plus rien du rhéteur.

Et les grands hommes, et le respect qu'on leur doit, et

la réputation qu'il faut payer si cher! Sans doute, tout homme qui concourt pour la louange et la célébrité est voué à toutes les infamies, par là même. C'est la loi. Molière est insulté par Bossuet, Gœthe par le premier polisson; hier encore, Renan ou Littré par Dupanloup, — et insulté dans son caractère, dans sa moralité! Qu'y faire? Ce n'est pas en se dorlotant qu'on y échappera. Qu'on soit quelqu'un et quelque chose, alors on résiste, on a son armée, on compte malgré ses détracteurs. Dès qu'on pénètre un peu sous le voile de la société, comme dans la nature, ce ne sont que guerres, luttes, destructions et recompositions. Cette vue lucrécienne de la critique n'est pas gaie; mais, une fois qu'on y atteint, elle semble préférable, même avec sa haute tristesse, au culte des idoles.

Je discute; vous me mettez en train, en même temps que vous me comblez par un examen si flatteur et dont je sens doublement le prix (les circonstances des *Débats* étant données).

Agréez, cher monsieur, ma reconnaissance et mes amitiés.

CCXLVII.

A M. JULES GOURDAULT [1].

Ce 16 mai 1863.

Monsieur,

Laissez-moi vous remercier d'abord pour l'article si flatteur, à l'occasion de mes *Nouveaux Lundis*, que je lis dans

1. Pour son article dans la *Revue de l'instruction publique* du 14 mai 1863, sur le tome I des *Nouveaux Lundis*.

la *Revue de l'Instruction publique*, et où la louange est assaisonnée d'une manière très-spirituelle.

Permettez-moi encore de vous adresser quelques remarques comme à un jeune homme, car je vous crois jeune et c'est à mes yeux une précieuse qualité.

Si j'ai changé complétement de manière, comme vous le croyez et comme on me l'a dit, veuillez penser que ce changement date de l'année 1849, et par conséquent il y a déjà bien près de *quinze ans* que je fournis cette nouvelle carrière. Elle est représentée aux yeux du public par *quinze* volumes des *Causeries du Lundi*, par une étude sur *Virgile*, sur *Chateaubriand* : dix-huit volumes en tout. Je ne puis donc être considéré, même dans cette manière des *Nouveaux Lundis*, comme un débutant, arrivé à la onzième heure.

Je ne puis m'empêcher aussi de sourire en remarquant qu'on raie d'un trait de plume toute ma première carrière de critique, comprenant au moins vingt années entières, depuis 1828, date à laquelle j'ai publié le *Tableau de la Poésie au* XVIe *siècle*, où, je vous assure, le style est aussi net que je puis l'avoir aujourd'hui. L'année suivante, je débutais dans la carrière des Portraits par un article sur *Boileau*, et je n'ai cessé de chercher depuis, pendant près de vingt ans, à développer et à perfectionner cette première manière, jusqu'à ce que je sois arrivé, dans de grands portraits comme ceux de *Daunou* et de *Fauriel*, à faire ce que des hommes tels que M. Renan m'assurent être tout à fait à leur gré. Votre voisin, M. Hachette, qui imprimait en 1831 mon Portrait de *Georges Farcy*, sait parfaitement si j'étais alors aussi enchevêtré qu'on veut bien le dire.

Excusez, monsieur, ces remarques; je ne me permets de vous les faire que parce que j'ai senti une bienveillance réelle dans votre article. Mais la louange, de quelque façon qu'elle vienne, est si entrante et si agréable, il est si doux de s'entendre dire qu'on fait mieux et qu'on touche plus juste, vieux, que quand on était jeune, et vous avez su me le dire avec tant d'assaisonnement, vous-même, et d'esprit, que je demeure avant tout très-flatté et reconnaissant.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

P.-S. — Cette lettre (bien entendu) est pour vous seul.

CCXLVIII.

A M. J. DELAROA.

Ce 18 mai (1863).

Monsieur,

Votre aimable communication m'embarrasse vraiment. L'Académie est une chose si particulière et si peu soumise aux règles de la logique, qu'à moins d'en être, on ne se rend pas bien compte des mille raisons qui la rendent si irrégulière et qui ne sont pas toutes absurdes.

Je ne me propose nullement, d'ailleurs, de traiter la même question, et tout au plus, à l'occasion de M. Littré, dirai-je un mot du procédé de M. Dupanloup. Ainsi n'ayez aucun scrupule.

Agréez, monsieur, l'expression de mes remercîments et de mes sentiments les plus distingués.

CCXLIX.

A M. CHARLES MONSELET.

Ce 3 juin 1863.

Hélas ! je crains bien que la clef de mes rancunes ne soit au fond de mon odorat.

Vous avez beau dire, je ne croirai jamais qu'un homme aussi malpropre ait été un homme de goût[1]. Le goût, après tout, n'est que le plus subtil des sens.

Excusez ma frivolité et mon excès de délicatesse.

CCL.

A M. RENÉ BIÉMONT.

Ce 22 juin [1863].

Cher monsieur,

J'ai mille excuses à vous faire; je ne savais pas que vous m'eussiez cherché au sujet de cette recommandation. Je suis obligé de vivre fort reclus; sans quoi, je n'aurais pas une minute assurée pour le travail. Je n'ai aucune espèce de

1. Il s'agissait de Gustave Planche, sur lequel Sainte-Beuve venait de porter un jugement définitif dans ses articles sur Horace Vernet (*Nouveaux Lundis*, t. V, p. 67 et suiv.). M. Monselet avait vu de la rancune dans cette critique sincère et l'avait écrit dans *le Figaro*.

crédit suffisant pour faire nommer personne dans une Bibliothèque; je ne suis qu'un journaliste très-occupé et ne vois jamais les ministres. Il n'existe de crédit que celui qu'on cultive très-assidûment.

Je suis charmé que vous m'ayez fait lire la copie de la lettre de madame Sand. Cette lettre est très-flatteuse et contient des choses d'une justesse délicate.

Vous avez été très-obligeant comme toujours, pour ces cartes d'électeur qui sont venues me trouver d'elles-mêmes.

Agréez, cher monsieur, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

CCLI.

A M. RÉGIS DE CHANTELAUZE.

Ce 24 juin 1863.

Oui, monsieur, j'ai appris votre découverte[1] par un article de M. Nefftzer, et je suis à l'affût depuis ce temps-là. Cette correspondance publiée sera un événement littéraire et historique. Vous aurez rendu un vrai service aux curieux, et aussi à la langue; car Retz en déshabillé doit être fort intéressant à surprendre. Je vous suis infiniment obligé et reconnaissant d'une offre si aimable[2] : croiriez-vous qu'avec la vie assujettie que je mène et la charge de ma corvée heb-

1. La correspondance chiffrée du cardinal de Retz avec l'abbé Charrier.

2. M. de Chantelauze avait offert à Sainte-Beuve de lui lire la correspondance secrète du cardinal de Retz.

domadaire, il m'est impossible de profiter d'une si parfaite obligeance avant *lundi prochain?* Si, ce jour-là, vous étiez libre vers deux heures et demie, je serais flatté et honoré de vous recevoir et de vous entendre. Dans tous les cas, monsieur, veuillez me faire part du volume dès qu'il sera prêt, et je mettrai à votre disposition et à celle de votre héros ma petite trompette.

Agréez, monsieur, l'expression de ma gratitude et de mon respect.

CCLII.

A MADAME HORTENSE ALLART DE MÉRITENS.

Ce 12 juillet 1863.

Il se prépare une grande bataille. Les esprits philosophiques s'y reconnaîtront à de vraies marques. J'en suis, après tout. J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps; elle s'est évaporée. C'était pour moi comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. Je suis vieux, et j'ai chassé tous les nuages. Je me mortifie moins, et je vois plus juste. Il est dommage que tout cela ne puisse durer, et que le moment où l'on est le plus maître de soi et de sa pensée soit celui où elle est le plus près de faiblir et de finir...

Bonjour, femme *à la Staël!*

CCLIII.

A M. DURUY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce 13 juillet 1863.

Monsieur le ministre,

Permettez-moi de faire avec Votre Excellence comme j'ai eu l'honneur de faire avec votre prédécesseur, c'est-à-dire de bien fixer ma situation relativement à la chaire du Collége de France, dont je suis encore titulaire nominativement, quoique de fait je me considère comme n'appartenant plus ni au Collége de France ni à l'instruction publique.

Je résumerai les faits qui ont donné lieu à cette situation singulière, aussi brièvement que possible.

Nommé en 1854 professeur de poésie latine au Collége de France, après avoir été présenté en première ligne par ce Collége et par l'Académie des inscriptions pour remplacer M. Tissot, j'ai commencé ce cours quelques semaines avant les vacances de Pâques 1855.

La première leçon, qui consistait en un discours ou introduction lue par le professeur, s'est assez bien passée; du moins, après un premier essai de tumulte, force est restée aux auditeurs bienveillants et au professeur.

On croyait la tentative de tumulte apaisée et vaincue. M. Fortoul le croyait du moins. Je n'étais pas de cet avis. En effet, dans l'intervalle de la première à la seconde leçon, il s'organisa toute une manœuvre; de petits journaux clan-

destinement imprimés, dont il m'arrivait des exemplaires, me signalaient à l'animadversion des écoles. Au moment où j'arrivai pour faire ma seconde leçon, je vis que les mesures de l'autorité avaient été mal prises; je fis cette seconde leçon; mais, interrompu dès mes premières paroles improvisées, et sentant que j'étais en présence de groupes malveillants disséminés dans l'auditoire, je me rabattis à la lecture d'une leçon sur Virgile que j'avais compté bien plutôt improviser, et dont cependant j'avais préparé à tout hasard la rédaction écrite.

La leçon avait été faite jusqu'au bout; mais la situation n'était pas tenable. Un rapport doit exister dans les cartons du ministère sur cette seconde leçon et les circonstances qui l'ont accompagnée. Ce rapport très-exact est de M. Danton, alors inspecteur d'Académie; et, une heure après la leçon, le ministre, M. Fortoul, l'avait entre les mains.

Le cours fut alors suspendu. Comme on était assez près des vacances de Pâques, on eut quelque répit pour aviser. Je supprime les détails intermédiaires. Il fut arrêté enfin et décidé que, pour maintenir les droits de l'autorité et l'honneur du professorat, je ferais le second semestre, une douzaine de leçons, soit improvisées, soit lues, s'il y avait trop d'interruptions, et que force resterait au droit. J'avais demandé que avant de m'engager dans cette épreuve qui était un véritable combat, je pusse avoir une audience de l'empereur, puisque c'était à cause du dévouement qu'on me savait pour son gouvernement que j'étais personnellement insulté et mis en cause. Cette audience me fut promise, mais l'empereur partait alors pour Londres (1855); le préfet de police l'accompagnait. Au retour, une difficulté, puis une

autre fit remettre l'ouverture du cours de semaine en semaine. On ouvrait alors l'Exposition universelle, et ce n'était pas le moment de risquer la moindre petite émotion, même dans un quartier éloigné. Bref, je ne reçus pas ordre de recommencer mon cours. Un jour, comme je pressais à ce sujet l'autorité, M. Collet-Meygret, directeur alors de la sûreté publique, me dit ces paroles : « Mon avis est que vous ne recommenciez pas en ce moment, on vous ferait payer pour tout le monde. »

Le semestre d'été s'étant écoulé dans cette attente, je donnai, avant la réouverture de l'année scolaire, ma démission de la chaire, démission qui ne fut pas acceptée; mais je renonçai dès ce moment à tous émoluments, et il fut convenu que cette démission pourrait être ultérieurement agréée sans me désobliger en rien et à la simple convenance du ministre de l'instruction publique.

Lorsque M. Rouland eut succédé à M. Fortoul, je réitérai l'acte de cette démission, et c'est alors que M. Rouland voulut bien me proposer comme dédommagement la création d'une conférence particulière à l'École normale. Je restai à l'École quatre ans, y faisant une conférence ou plutôt un cours. C'est de là que les instances de M. de Persigny me tirèrent pour me faire rentrer au *Constitutionnel* et dans la presse active. Je n'eus donc plus de lien qui me rattachât à l'instruction publique que ce titre nominal de professeur au Collége de France, auquel j'ai dès longtemps perdu tout droit et toute prétention. M. Martha, chargé du cours, est des plus capables et réunit en lui tous les titres voulus. Il est dès longtemps convenu et entendu, de lui à moi, que sa nomination définitive ne saurait m'être qu'agréable.

Tel est le véritable état des choses que j'ai cru devoir vous exposer, monsieur le ministre, avec quelque détail; car ce n'est qu'un point minime entre tant d'affaires importantes et courantes qui sollicitent votre attention.

Toute idée de rentrer sous une forme ou sous une autre dans l'instruction publique, qui n'est pas ma première profession, et pour laquelle je ne me sens ni une vocation ni une aptitude toutes particulières, est dorénavant bien loin de mon esprit, et, j'ai l'honneur de vous le répéter, je n'y tiens plus que par un fil qui n'est pas entre mes mains, qui me fait fonctionnaire sans que je le sois, qui me donne un air d'attache sans raison et sans motif; sincèrement, j'aimerais mieux voir couper le plus tôt possible ce fil léger, irrégulier, et, à l'égard de M. Martha, ce ne serait que justice.

Je confie tout ceci à votre bienveillance, je remets le tout entre vos mains, sans plus m'en occuper, et me contentant de vous avoir informé.

Cette question, ajouterai-je, est pour moi pénible; elle a été dès longtemps épuisée dans des conversations avec les ministres prédécesseurs de Votre Excellence; tout a été dit pour, sur et contre; et rien ne me sera plus agréable que de n'avoir plus jamais occasion d'y revenir ni en paroles ni par écrit. Il ne s'agit que de faire cesser une fiction.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mon respect, et aussi de mes sentiments particuliers pour votre personne.

Excusez-moi si un mal au bras m'a forcé de dicter cette longue lettre.

CCLIV.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 11 août 1863.

Bon gré, mal gré, vous serez remercié tout de même. Eh bien, j'ai vu, grâce à vous, cette pièce que je remettais toujours d'aller voir [1]. Il n'y a que des scènes. Il y en a une charmante, celle où la femme du joueur se jette aux pieds de son père en lui disant : *Battez-moi!* J'étais tout plein de Térence et je comparais cette scène à celles du comique latin si sympathique. D'autres scènes sont bien, mais il n'y a pas de lien. Il n'y a aucune raison pour que le joueur se guérisse. Il paraît que le nœud d'une action est refusé à Barrière, qui a des parties si excellentes. Et puis ils veulent faire cinq actes là où trois suffiraient.

Je vous devais des comptes, les voilà.

Remerci, et agréez mille et *deux* amitiés.

CCLV.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 3 octobre 1863.

Cher monsieur et ami,

Vous me confondez par une lettre si aimable, moi le négligent et le grossier, qui ne vous ai pas même remercié de

1. *Le Démon du jeu,* de Théodore Barrière et Crisafulli.

ces deux beaux et excellents volumes qui sont un joyau de bibliothèque [1]. Il est difficile et même impossible d'en faire un sujet spécial d'article ; mais, si l'occasion de dire ce que je pense se présente, croyez que je ne la manquerai pas [2]. — Je suis véritablement obéré sous ce travail hebdomadaire et ne puis faire autre chose.

Vous m'en écrivez de bien bonnes sur cette édition de C... : Ce qui manque à ces deux gros volumes, c'est le goût même de B... Tout y est fait dans un esprit opposé au sien, avec enflure de ton, surabondance et négligence dans le détail. Ils m'ont obligé à prendre un air sévère et de faire à tout moment des réserves, quand je n'aurais voulu que louer.

Je suis un peu de votre sentiment sur cette divulgation de nos sentiers préférés [3] et de nos mystères. Hélas ! il en va ainsi de tout désormais :

Heu ! liquidis demens immisi fontibus aprum.

Nous vivons dans un siècle où il nous faut faire, nous, les discrets et les délicats, contre fortune bon cœur. Il y a du bon, pourtant, témoin ce que vient de faire l'Académie de Bordeaux à votre égard. Votre discours est charmant, mais par trop modeste : il y en a peu qui savent ce que vous savez aussi bien que vous.

1. Allusion aux deux volumes des *Œuvres poétiques* de P. de Brach.

2. Voy. *Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 271.

3. Allusion à une lettre de M. Reinhold Dezeimeris, relative à la traduction de l'*Anthologie grecque* par M. Dehèque, lettre dont on trouvera des extraits dans le tome VII des *Nouveaux Lundis*, p. 6 et suiv.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

P.-S. — Je présente mes humbles respects à madame votre mère.

CCLVI.

A M. TAMISEY DE LARROQUE.

Ce 24 octobre 1863.

Non, monsieur, vous ne m'avez nullement fâché, et je n'ai qu'à vous remercier de ces nouvelles marques de bienveillante attention. Permettez-moi de vous faire observer seulement que je ne crois pas avoir plaidé dans *Port-Royal* pour l'*exactitude* des *Mémoires de Pontis*. Pour la véracité et la bonne foi, c'est autre chose. Je me figure tout à fait un vieillard, un vieil officier racontant ses aventures de guerre et d'antichambre, un jeune homme qui l'écoute et à qui l'on dit : *Vous devriez bien écrire tout cela.* Il écrit donc, et, aux légères confusions du vieillard, il mêle les siennes propres. Il a le tort de n'avoir pas sous les yeux un bon abrégé chronologique pour le guider et le rectifier. Nos rédacteurs de mémoires politiques feraient eux-mêmes bien des bévues et commettraient d'apparentes impossibilités, s'ils n'avaient pas sous les yeux *le Moniteur*.

Vous serez peut-être cause que, si je suis encore là, quand on réimprimera *Port-Royal*, je ferai une petite dissertation

sur ce point. Vous aurez satisfaction sur les faits, sans que Du Fossé soit un menteur ni un faussaire.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CCLVII.

A M. LOUIS-XAVIER DE RICARD.

Ce 6 novembre 1863.

Monsieur,

Je suis sensible à la peine que vous avez prise et à votre poétique envoi. Je vous ai suivi plus que vous ne pensez peut-être : je remarque tout d'abord dans votre volume des tons généreux et fiers qui annoncent l'élévation de pensées et de sentiments. Je ne veux aujourd'hui que vous remercier et vous assurer des sentiments d'estime et (même au milieu de dissidences) de la sympathie que votre talent mérite d'inspirer.

CCLVIII.

A M. TROUBAT PÈRE, A MONTPELLIER.

Paris, ce 10 novembre 1863,

Monsieur,

J'ai reçu la marque précieuse de votre bonne affection. J'ai voulu attendre, pour vous remercier, d'avoir goûté, avec monsieur votre fils, de ce vin généreux et doux qui nous

rend toutes les chaleurs de votre soleil. Je suis sensible, au delà de ce que je puis dire, et au cadeau lui-même et aux sentiments qui vous en ont donné la pensée. Je puis dire que je ne suis en rien étranger à vous et à votre famille par le lien étroit qui m'attache à monsieur votre fils. Laissez-moi ajouter, monsieur, que vous avez en lui un bon, charmant et excellent sujet, d'un naturel affectueux qui prévient en sa faveur aussitôt tous ceux qui le connaissent, d'une bonté rare et qui s'est conservée dans son jet naïf au milieu des épreuves d'une vie déjà traversée par plus d'un accident. Son esprit est très-vif, ses goûts sont droits et purs : tout en l'occupant beaucoup et en profitant de ses services et des idées que lui suggèrent nos lectures en commun, je sens très-bien que ce n'est pas là pour lui une carrière, et j'ai plus d'une fois touché avec lui cette corde de l'avenir. S'il peut vous sembler trop lent à se décider, monsieur, croyez bien que cela ne tient à aucun défaut de conduite, mais plutôt à une certaine philosophie naturelle et à une modération d'idées qui lui a fait préférer jusqu'ici l'étude libre et les pures occupations de l'esprit à des soins plus réguliers et plus positifs. Il me parle souvent de vous, de son enfance, de ce pays du Midi qu'il connaît si bien et dont il serait capable un jour de faire quelque description intéressante dans des branches d'histoire locale et de poésie populaire. Il espère que vous-même, monsieur, vous voudrez bien vous détacher quelques semaines des soins qui vous retiennent pour revoir Paris, si changé dans ces derniers temps. Que je serais heureux, monsieur, de vous y voir et d'y achever une connaissance personnelle qui est précédée de sentiments si affectueux et si sincères!

Veuillez agréer, monsieur, et présenter aussi à madame Troubat l'expression de ma gratitude et de ma considération très-distinguée.

CCLIX.

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT.

Ce 23 novembre 1863.

Mon cher monsieur,

Je suis envers vous bien en retard de remercîments. J'ai reçu votre *Romancero*, et j'ai retrouvé avec bonheur l'ancien poëte, le poëte jeune dont j'avais pu apprécier les premiers chants. J'ai vu mon nom mêlé à ces souvenirs d'autrefois, et je me suis senti reporté à des temps qu'il m'est plus difficile qu'à vous de ne pas regretter. J'ai envers vous une dette à payer; j'essayerai de le faire quelque jour, mon cher monsieur, en embrassant la totalité de votre œuvre. Mais j'aurai absolument besoin d'y joindre un entretien avec l'homme, avec l'ami. Vous me donnez le droit de vous donner ce nom.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments d'affection et de respect.

CCLX.

A M. JULES TROUBAT.

Compiègne, ce mardi (8 décembre 1863).

Cher ami,

Me voilà installé. Dans huit jours, je serai à la veille de vous revoir. Mon effort d'imaginative et tout mon labeur

consistent ici à glaner çà et là une remarque de Vaugelas et à y rêver. — On rêve à quoi l'on peut.

Je me lève, je me lave, je me promène, je cause, je déjeune, je me repose, je me promène, je recause, je dîne, je cause, je vois danser. De belles futaies, des coteaux boisés sont sous mes yeux. Mon cerveau vous reviendra reposé, repu de loisir, féroce, affamé. Ayez, s'il vous plaît, le *Quinte-Curce* de Vaugelas et ce qui s'ensuit, tout prêt sur ma table. Ce grammairien va essuyer ma première bordée.

Je plaisante, mais je vous regrette.

Tout à vous, mon bon et cher ami.

P.-S. — Amitiés à madame Dufour, à Marie.

CCLXI.

A M. PAULIN LIMAYRAC, DIRECTEUR DU *CONSTITUTIONNEL*.

Ce 13 janvier 1864.

Mon cher ami,

On ne parle pas impunément de M. Bernard Jullien[1]; il faut en retour subir de sa prose. Il nous requiert de l'insérer. Subissons-la donc, puisque les journaux où il écrit et où il est agressif ne lui suffisent pas. Je ne discuterai point avec lui; ce que veulent avant tout certains auteurs, c'est qu'on leur réponde, afin de se donner ensuite le plaisir de

1. Sainte-Beuve avait soulevé une discussion sur Méléagre avec M. Bernard Jullien, dans ses articles sur l'*Anthologie grecque* (*Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 31 et suiv.).

s'étendre et d'être écoutés tout au long de par la loi. J'ai dit, en somme, ma pensée la plus sincère à son égard et je la répéterai en peu de mots : c'est qu'à part les questions de pure grammaire, qu'il entend assez bien, M. Bernard Jullien est, en ce qui relève de la littérature proprement dite, d'une demi-science que le talent de la forme ne rehausse pas, et que son cachet, s'il en avait un comme écrivain, serait le manque absolu de distinction, la vulgarité, le terre-à-terre et une prolixité fastidieuse.

Ce n'est que d'après les fruits que je me suis permis de juger l'arbre. Aux lecteurs, s'il en a, de me redresser si je me trompe.

Agréez, mon cher ami, mes excuses pour cet ennui que je vous donne, et l'expression de mon dévouement.

CCLXII.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 16 janvier 1864.

Cher monsieur,

Nous avons au même moment, et par un mouvement sympathique, échangé nos cartes [1]. Je suis bien reconnaissant pour le Ronsard ; je vous ai trouvé un peu sévère pour Boileau, sur lequel, vous le savez, je suis un peu revenu à résipiscence.

1. Allusion à la publication simultanée de deux articles, l'un de Sainte-Beuve sur Montaigne, *Nouveaux Lundis*, t. II, où il était question de M. Dezeimeris, l'autre de M. Dezeimeris, sur Ronsard, où il était question de Sainte-Beuve.

Je voudrais savoir si, dans mon programme improvisé sur Paul le Silentiaire, je n'ai pas un peu prêté à la fantaisie. Était-il avocat? il était légiste du moins, n'est-ce pas? Vous me le direz [1].

Tout à vous, et offrez, cher monsieur, mes respectueux hommages à madame Dezeimeris.

CCLXIII.

A M. DE CALONNE, DIRECTEUR DE LA *REVUE CONTEMPORAINE*.

Ce 11 avril 1864.

Cher monsieur,

Permettez-moi, étant malade des yeux, de me servir d'une plume plus lisible que la mienne.

Je vous remercie encore de votre aimable insistance et j'en sens le prix. Je vous ai dit que je n'avais d'engagement avec aucune Revue, mais que je m'étais rapproché d'un ancien Recueil auquel j'avais beaucoup collaboré autrefois. C'est par suite de ce rapprochement que j'y ai donné, il y a un an, un article, et que, ces jours derniers, j'ai dû en donner un second qui était promis depuis longtemps. Vous savez comme moi la situation qui a été faite aux écrivains amis du gouvernement et leur isolement de plus en plus sensible dans la presse. Cette partie si essentielle a été si mal dirigée, avec si peu de suite et d'entente, qu'à l'heure qu'il est, je ne vois de journalistes défendant direc-

1. Voyez *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 29, en note.

tement le gouvernement dans sa politique que vous et notre ami Limayrac. Lorsqu'un jeune homme qui se sent une plume politique a envie de s'essayer (et j'en sais des exemples), il ne trouve aucun lieu d'essai où il puisse faire ses premières armes, et le plus souvent il n'a d'autre ressource que d'entrer dans les cadres de l'opposition. Il en est résulté à l'intérieur et dans la direction de l'opinion publique le revirement total dont nous sommes témoins. Pour moi, qui me suis autant avancé et engagé et qui ne m'en repens pas, j'ai dû pourtant songer à me ménager des *réduits* et un port en cas de tourmente. Et voilà comment, quoique aussi ami du gouvernement ou du moins du chef de ce gouvernement que jamais, je me trouve amené à figurer chez ceux et avec ceux qui le sont moins que moi. Tout cela m'a fait faire plus de réflexions que je ne puis vous en écrire ici. Si je puis, au mois de septembre, alléger un peu mes charges hebdomadaires et me mettre au-dessus de mon travail, il y a certainement des sujets que je ne pourrais traiter avec étendue et en toute liberté que dans un Recueil comme le vôtre. Je me ferai un plaisir d'en reparler avec vous d'ici là. Je suis toujours chez moi le lundi matin vers midi, et il suffirait de dire votre nom pour que la consigne se levât. Je vous ai parlé ici, cher monsieur, en toute confiance. Vous qui voyez de près des hommes du gouvernement et qui avez l'oreille de quelques-uns des plus sages, dites bien que les choses de l'esprit sont très-mal menées, qu'elles ne sont pas menées du tout, ou le sont de travers et au rebours du sens où elles devraient l'être. Il est bien tard déjà, après tant d'incurie et de mésintelligence, pour réparer tout cela. J'en suis quelquefois

à me demander si nous vivons encore sous l'Empire et si quelque coup de baguette d'un méchant sorcier ou d'une mauvaise fée ne nous a pas escamoté le régime que nous avions salué de tous nos vœux et de tout notre bon sens, pour y substituer je ne sais quel régime incertain, bâtard et sans nom. Il faut, pour me tirer de cette pénible pensée, la vue d'une France si grande à l'extérieur, si respectée et si redoutée en Europe, et aussi la beauté matérielle et toute moderne de nos grands boulevards et de nos *squares* de Paris. Mais ceci n'est que pour l'agrément et la commodité réelle ; l'opinion n'en continue pas moins de se gâter de jour en jour : elle est toute désorientée, et l'esprit public, comme je vous le disais l'autre jour devant un auguste témoin, l'esprit public s'en va de tous côtés *à tous les diables*.

Agréez, cher monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

CCLXIV.

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT.

Ce 20 avril 1864.

J'aurais dû, monsieur, vous répondre bien des fois, si je l'avais fait aussi souvent que j'en ai eu l'idée. J'ai lu avec un vrai plaisir vos vers naturels et qui sentent un parfum de campagne dont je suis trop sevré. Vous avez gardé votre jeune muse et vous avez bien fait. J'ai dû subir les conditions de la vie critique, de la vie du monde, et dans cette littérature active, suractive, la poésie, hélas!

s'est envolée; elle s'est réfugiée du moins tout au fond de moi, et si au fond qu'elle pourrait bien y paraître ensevelie.

J'ai noté dans votre ouvrage [1] les passages qui confinent à Port-Royal, et je le relirai en écrivant le mien. Je suis bien en retard; car le monde, les candidatures académiques, ne sont pas moins contraires au cloître qu'à la poésie. Enfin j'y reviendrai, et avec l'ardeur d'une passion longtemps privée de son objet. — Si je ne puis avoir ici les deux traités de Claude [2] dont vous me parlez, je recourrai à vous.

Merci, cher monsieur, de votre aimable et fidèle souvenir.

Tout à vous.

CCLXV.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 24 mai.

Cher confrère,

Merci. Eh bien, cette *Belle Hélène* m'a médiocrement plu. Je ne me suis pas bien rendu compte du succès.

Maintenant le rapporteur des deux pétitions au Sénat aura à vous consulter comme le haut fonctionnaire le plus au fait de la question, sur de prétendus abus signalés par des directeurs de théâtre de province. Je recourrai à vos lumières.

J'espérais hier vous rencontrer à dîner chez M. Fould, où était M...

Tout à vous.

1. *Les Pasteurs du désert.*
2. Claude, ministre de Charenton.

CCLXVI.

A M. AMÉDÉE THIERRY[1].

Ce 6 juin 1864.

Monsieur et illustre confrère,

Je vous remercie de votre beau présent : il m'est précieux comme souvenir et aussi comme occasion d'une nouvelle lecture. Si à Augustin Thierry appartient l'honneur d'avoir le premier, connu, senti et fait comprendre le Barbare, vous, vous aurez celui d'avoir donné du Romain, et de tout ce qui à quelque degré est devenu plus ou moins romain, l'idée la plus compréhensive et la plus étendue. C'est un beau partage.

Veuillez agréez, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

CCLXVII.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 21 juin 1864.

Mon cher ami,

J'apprends avec bien de la peine l'inquiétude que vous ressentez, ainsi que madame Chéron, et les transes pater-

1. Qui avait envoyé à Sainte-Beuve son *Tableau de l'Empire romain*.

nelles qui vous retiennent avec elle auprès d'un enfant si cher. Ce sont là des peines que, nous autres célibataires, nous pouvons du moins nous représenter quand elles atteignent surtout des amis comme vous d'un cœur si chaud et d'une si franche nature. Je voudrais bien, mon cher ami, apprendre que vous êtes mieux et que cette santé, qui fait partie de la vôtre, à madame Chéron et à vous, vous donne moins de soucis et d'inquiétudes.

Tout à vous de cœur.

P.-S. — Troubat se joint à moi dans l'expression de nos sympathies.

CCLXVIII.

A M. LAMBERT, CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE RENNES.

7 août 1864.

Monsieur,

Je n'ai pu vous répondre qu'aujourd'hui; mais, dès le premier instant, votre lettre a réveillé en moi des souvenirs bien vifs, de tendres et vieilles sympathies. Boulay-Paty était un de mes plus anciens et fidèles amis : je l'avais vu arriver de Rennes à Paris vers 1830 avec son compatriote et camarade Hippolyte Lucas, et je me rappelle encore la visite que je leur fis à tous deux dans l'hôtel où ils avaient débarqué, à un coin de la rue Saint-Honoré. — Depuis lors, je n'avais cessé d'être avec lui en de bons et excellents

rapports plus fréquents pendant notre jeunesse, mais que le temps, en les rendant plus rares, n'avait ni rompus, ni même relâchés.

Aujourd'hui, je comprends bien ce que vous voulez appeler la responsabilité délicate qui vous est échue. Il s'agit de choisir, d'élaguer, de remplir le vœu dernier d'un poëte en n'admettant rien qui soit de nature à nuire à sa mémoire, ou à affaiblir l'idée qu'on veut donner de son talent.

Boulay-Paty était un vrai poëte, c'est-à-dire qu'il était cela et pas autre chose; il avait le feu sacré, la religion des maîtres, le culte de la forme; il a fait de charmants sonnets dont je comparais quelques-uns à des salières ciselées, d'un art précieux; mais les salières n'étaient pas toujours remplies : il avait plus de sentiment que d'idées; il appartenait, par bien des côtés, à l'ancienne école poétique, en même temps qu'il avait un pied dans la nouvelle: ce n'est pas pour rien qu'il s'appelait Évariste : il tenait de Parny, son parrain poétique, plus que d'Alfred de Musset.

Je m'estimerais heureux, monsieur, de pouvoir aider en quelque chose à cette courte survivance de mémoire que, tous, nous ambitionnons; — nous sommes (je me le suis dit souvent) comme des nageurs destinés tous à nous noyer un peu plus tôt, un peu plus tard; mais celui qui a un peu plus de force ou de bonheur soutient l'autre quelque temps sur l'eau, jusqu'à ce que lui-même coule... C'est là l'histoire de notre immortalité. — Il y a quelques années, j'eusse été bien plus en état que maintenant d'être associé par vous à une part de ce travail poétique et pieux qui concerne notre ami. Je suis las, sans aucun loisir (à la lettre), sans un moment à moi dans la semaine, écrasé sous une

tâche hebdomadaire que je sens de plus en plus pesante, et qu'il ne me sera peut-être pas donné d'alléger.

Quoi qu'il en soit, nous tâcherons de faire ce qu'il faut et je m'estimerai très-heureux et très-honoré, monsieur, si je puis répondre à quelque degré à votre confiance, et remplir une partie des devoirs de survivant envers un brave et digne poëte qui a eu le rêve et la chimère de la postérité [1].

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et les plus distingués.

CCLXIX.

A UN PRÊTRE.

Ce 8 août 1864.

Monsieur,

Je ne saurais vous dire combien votre confidence me préoccupe, me touche et m'embarrasse. Pour commencer par la fin, je conçois vos délicatesses en ce qui est de livrer votre nom et de proclamer un changement de foi et de doctrine. Je me suis quelquefois posé le cas d'un prêtre cessant de croire, et je n'ai pas même eu à me le poser, puisque j'ai eu l'exemple vivant de Lamennais sous les yeux. Je puis dire que j'ai assisté à sa métamorphose, et j'ai toujours été étonné qu'un homme qui, la veille ou l'avant-veille,

1. Une partie de cette lettre a été reproduite dans un article sur Boulay-Paty. (Articles sur *la Poésie en 1865*, *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 177 et suiv.)

me prêchait, moi et les autres, dans un sens (car un prêtre prêche), vînt me prêcher, le jour ou le lendemain, dans un sens tout contraire. J'aurais voulu que, pour prix de cette première erreur; il s'imposât du moins un long silence, une quarantaine austère, afin d'être à peu près sûr qu'il ne se trompait pas une seconde fois. Je comprends très-bien, cependant, ce besoin d'un compte rendu à soi-même, et cette espèce d'apologie philosophique qu'on se doit pour expliquer à soi et aux autres et justifier le changement opéré. Mais il n'y a pas de milieu, ce me semble; votre livre tiendra en grande partie son intérêt de la position de celui qui l'aura écrit et de ses antécédents. Il y a, à l'heure qu'il est, plusieurs de ces livres faits par des prêtres de la veille : même en ce qu'ils ont de vrai, ils offrent, je vous l'avoue, quelque chose de répugnant. Rien de pareil ne s'attacherait sans doute à une explication toute élevée, philosophique, mais la coïncidence sera fâcheuse et inévitable.

Permettez-moi de vous parler de la seule chose que je sache mieux que vous, le monde d'ici. Vous ne le connaissez que de loin et par les livres. La philosophie proprement dite n'y est nullement en faveur. Sans nom d'auteur ou même avec votre nom, il sera difficile de trouver un éditeur qui fasse les frais du volume; et, si vous-même vous faites ces frais, il est douteux qu'il s'en vende plus d'une centaine d'exemplaires, en comprenant tous ceux que vous donnerez. Le succès de Renan ne prouve rien, et c'est une exception dont vous vous rendez parfaitement compte. On achète le *Dictionnaire* de Littré, mais ses livres philosophiques se débitent peu, même avec le cachet d'une école. Un livre isolé, une explication philosophique, une vue de l'uni-

vers, intéressera dix ou douze lecteurs, et ce sera tout. Ce que j'oserais vous conseiller, ce serait, en vous séparant de vos fonctions, de vous ménager un métier, un gagne-pain, une occupation honorable; vous savez quantité de choses que vous pouvez enseigner, les langues anciennes, l'allemand, etc. Si vous pouviez mettre un intervalle assez long entre vos déterminations, venir ici voir les hommes (ce qui est aisé à Paris, cela ne coûte pas), causer avec eux, en très-peu de temps vous en sauriez plus que je ne pourrais vous en dire; vous tâteriez le terrain, et vous vous détermineriez alors en toute connaissance de cause. Vous y gagneriez de plus de vous sécullariser peu à peu et de délier en quelque sorte vos liens de sacerdoce sans les rompre ni les briser d'un coup.

Je ne saurais répondre à l'offre si confiante et si honorable que vous me faites de vous lire avant tous, par un refus; mais sachez bien que, dans l'état actuel de ma vie, s'il n'y survient pas de changement, je suis un homme de corvée, faisant un métier hebdomadaire, y appliquant forcément toutes mes lectures et ne pouvant que jeter un coup d'œil rapide sur ce qui n'y rentre pas. L'idée la meilleure que je pourrais prendre de votre explication philosophique et de votre vue de l'univers réel ne saurait modifier ce que je vous ai exprimé d'abord et qui tient aux conditions extérieures, à votre cas particulier et à l'état du monde d'ici. Kant, Schelling, Hegel, Malebranche, tous réunis, ne changeraient rien à la question. Vous allez me trouver bien pessimiste; mais je crois qu'en partant de là, on est sujet à moins de mécomptes et qu'il vaut mieux *caver* d'abord au plus bas.

Je ne vois guère auquel de mes amis je pourrais communiquer l'intérêt de ma lecture; M. Renan est bien engagé et il serait sans doute tout d'abord d'avis qu'on brûlât ses vaisseaux. M. Littré, absorbé par son *Dictionnaire*, n'a pas un instant. L'aimable et savant M. Taine aurait certainement un avis de fond, car lui-même il médite une philosophie pareille ou parallèle; mais il ne saurait être un conseil pour ce qui est opportunité et à-propos. Il ne voit que les choses mêmes. Hors de là, et ces messieurs à part, je ne vois guère que les spiritualistes purs comme MM. Janet, Lévêque; mais, outre que je les connais peu, leur avis est tout formé d'avance. Je garderai donc pour moi seul votre bonne confidence, et je vous prie de ne voir dans tout ce que je vous ai dit précédemment d'un peu triste et fâcheux, que la preuve de mon estime et de ma reconnaissante amitié.

P.-S. — Tous les moyens pour envoyer un manuscrit me sont indifférents; il faut prendre le plus sûr. Mon adresse est rue du Mont-Parnasse, n° 11.

CCLXX.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 14 août 1864.

Monsieur,

Je vous donnerai volontiers une lettre pour le docteur Roulin, bibliothécaire de l'Institut; mais je doute fort que cette Bibliothèque ait le volume des *Reliquiæ*. Moi-même, je

ne l'ai pas, et peut-être le plus simple serait de demander à M. Hachette ou encore mieux à M. Géruzez, ami intime de Farcy, et légataire de ses papiers, de vous le prêter. M. Géruzez demeure rue d'Assas, 8 ou 16, et vous auriez d'ailleurs son adresse exacte à la Sorbonne. Vous pourriez tout simplement lui dire que c'est moi qui vous ai adressé à lui. Vous y gagneriez d'avoir une conversation qui vous placerait au vrai point de vue pour juger un homme mort très-jeune sans doute, mais déjà fait et complet, du moins pour l'esprit. Je ferai, au reste, demander si on a les *Reliquiæ* à la Bibliothèque de l'Institut.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

CCLXXI.

A M. JULES TROUBAT.

Ce 16 septembre 1864.

Cher ami,

J'allais vous répondre et vous remercier de votre bonne lettre et des détails qu'elle contient, lorsque je reçois la terrible dépêche. Il n'y a rien à dire pour de tels coups, et la nature ne veut ni consolations ni allégement. Le partage de la douleur est le seul adoucissement; revenu, comme vous l'êtes, au sein de votre famille, vous avez cette satisfaction dernière, et je désire apprendre de vous qu'un moment de suprême connaissance, comme en ont

les mourants, aura averti votre mère de votre présence si désirée. Jouissez tristement, cher ami, de ces jours de deuil et de loisir. — Nous avons tous, ici, été bien touchés de votre départ dans ces circonstances; chaque matin, j'avais besoin de m'avertir pour ne pas demander : « Troubat est-il arrivé? » et je vous cherchais en entrant dans ma chambre d'en haut.

Je vous écris peu, ne le pouvant. Madame Dufour a suffi à la tâche; l'article est à l'imprimerie. Je vous prie de présenter mes respects et sympathies douloureuses à monsieur votre père.

Je vous serre cordialement la main.

CCLXXII.

AU MÊME.

Ce 22, jeudi [1864].

Mon cher ami,

Je reçois votre aimable causerie; il me semble être avec vous et voir de vos yeux, entendre de vos oreilles. Je voudrais un jour être assez libre d'esprit pour pouvoir en aller rejouir avec vous et en connaissant directement et le *mazet* [1] et ses habitants. Je suis moins délivré de souci que jamais; rien n'avance. Je sens déjà l'ennui du *rien* faire ou du *moins* faire qui engendre les inquiétudes. Quand on est surchargé, on ne s'inquiète pas, on tâche de subvenir à sa

1. Petite maison de campagne.

charge, voilà tout. Nous avons vu Champfleury lundi. Tout est assez bien ici, et madame Dufour fait des merveilles, s'efforçant de vous suivre... de loin. — On ne parle à Paris que du traité italien; il y a de quoi commenter. Présentez, cher ami, mes compliments à M. Camboulin [1], mes respects à votre père, et agréez mes meilleures amitiés.

CCLXXIII.

A M. SELLÈQUE.

Ce 20 octobre 1864.

Mon cher Sellèque,

Je te remercie de ton bon souvenir : le mien est resté très-fidèle au passé. Je suis, malgré les apparences, moins en crédit que tu ne le crois. Entre nous (je ne le dis pas pour me plaindre, car j'ai plutôt à me féliciter après tout de mon partage), entre nous donc, je suis un écrivain fort assujetti et qui, sans fortune personnelle, continue de gratter du papier, plus qu'il ne faudrait. Je n'ai, à cet égard, ni paix ni trêve. Mes relations universitaires sont assez bornées, et la mort les a fort diminuées. Je n'ai fait que traverser l'Université pendant quatre années de professorat à l'École normale. Aussi je ne connais aucun proviseur des lycées de Paris; mais, par un de mes amis, M. l'inspecteur

1. Littérateur distingué, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Montpellier, mort en 1870, dans sa cinquantième année.

général Giraud, de l'Institut, nous arriverons peut-être. Prie ton petit-fils de me venir voir à midi, dimanche prochain, et nous essayerons de lui trouver ce proviseur bienveillant. Si j'échoue, ce ne sera pas ma faute.

Sais-tu qu'il y a diantrement d'années que nous nous connaissons et que nous disputions ensemble? Nous étions dans tout le feu des hardiesses et des convictions. Nous nous sommes formé l'esprit et le raisonnement à cette escrime. Je regrette souvent que cet assujettissement de ma vie (dont je ne vois pas le terme) m'empêche de m'asseoir un peu pour regarder en arrière, et pour aller aussi renouer l'entretien avec ces amis du bon temps, comme toi, envers qui mes sentiments sont demeurés pleins de constance et de confiance.

Je te serre la main avec bien de l'amitié.

P.-S. — Puisses-tu me lire! J'aurais pu dicter, mais je ne l'ai pas voulu.

CCLXXIV.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce 21 octobre 1864.

Mon cher ami,

Je suis prochainement sujet à écrire sur un poëte chinois traduit par le marquis Hervé de Saint-Denys. — A cette occasion, je voudrais bien les *Mélanges asiatiques* complets d'Abel Rémusat. Si vous savez quelque autre chose sur la

Chine, d'un peu sûr, j'en serai reconnaissant. — Je recommence une nouvelle campagne, fort sombre, mais fort résolu à m'en tirer seul[1] et sans autre appui que mes amis, — dont vous êtes; continuez de m'aider!

Tout à vous.

CCLXXV.

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. OCTAVE LACROIX, ALORS RÉDACTEUR DE *L'EUROPE*.

Ce 30 octobre 1864.

..... — Maintenant, puisqu'il est question de cette affaire[2] sur laquelle j'hésite par convenance à m'expliquer, je désire bien cependant qu'on sache que je n'ai jamais rien sollicité ni demandé de ce gouvernement; qu'à plus forte raison il en est ainsi d'un pareil honneur qui est hors de proportion avec les travaux et les mérites purement littéraires; que, s'il a été tant question de moi, et il y a trois ans, et tout récemment encore, c'est que l'opinion a jugé à propos de devancer le gouvernement; que l'opinion n'a sans doute agi de la sorte que parce qu'elle voyait en moi un représentant de la littérature, de cette littérature si peu favorisée et si peu gâtée jusqu'ici. J'avoue qu'il y aurait

1. C'est-à-dire sans aucune des espérances qu'on avait fait briller à ses yeux, et qui ne devaient se réaliser que quelques mois après par sa nomination de sénateur (le 28 avril 1865).

2. L'affaire du Sénat, dont on parlait prématurément.

eu une chose qui m'aurait flatté : c'eût été que, sous ce régime de suffrage universel, on eût demandé à l'armée entière des gens de lettres d'élire un certain nombre de noms et de dresser sa liste de candidats. Je suis peut-être bien peu modeste, mais je me figure que, sur une liste de dix noms, s'il y avait eu certainement de grands noms qui auraient passé avant le mien, j'eusse obtenu à mon rang une place, et cela même du gré et de l'assentiment des adversaires. C'est ainsi que j'avais compris en dernier lieu l'opinion des journaux qui étaient généralement favorables à la nomination et qui mettaient à la prédire une obstination véritable. En ce qui est de moi, j'y ai très-peu cru, et mes amis savent comment je répondais aux félicitations anticipées. Je n'ai aucune ambition que celle que j'avais du temps où vous étiez près de moi, celle de faire de bons articles et des travaux littéraires le moins défectueux possible.

CCLXXVI.

A M. HIPPOLYTE VALMORE.

Ce 5 novembre 1864.

Mon cher ami,

Il me revient un mot par Veyne[1] sur une situation délicate et douloureuse à toucher, la tombe d'un poëte qui nous est cher. Je crois que le mieux serait d'exposer le cas à

1. Le docteur Veyne, ami et médecin de Sainte-Beuve, mort le 21 août 1875, dans sa soixante-deuxième année.

M. Merruau pour qu'il en veuille parler à M. Haussmann. Au besoin, je crois qu'il serait possible que l'Académie fît une démarche auprès du préfet; mais il me semble que l'intervention de M. Merruau suffirait. Puisqu'on honore une rue du nom de votre mère si illustre et si modeste, il est impossible que la ville n'achève pas et qu'elle ne se démente.

Tout à vous, et à votre cher père.

CCLXXVII.

A MADEMOISELLE ERNESTINE DROUET (DEPUIS MADAME MITCHELL).

Ce 6 novembre 1864.

Chère mademoiselle, chère madame,

J'aurais dû déjà vous répondre, si je n'étais le plus écrasé des hommes. Cet article [1] dont vous me parlez est réimprimé depuis fort longtemps, et il a fallu ma lenteur et le peu de temps dont je dispose pour que le volume n'ait point encore paru. Je commencerai par vous dire que je comprends parfaitement votre bon sentiment en ceci comme en tout; vous avez été femme de cœur, vous avez été reconnaissante pour un bon procédé qui ne s'adressait pas seulement à vous; vous vous êtes liée avec un homme d'esprit, d'un commerce fort agréable [2]. Je serais tenté de vous en féliciter. En ce qui me concerne, il me serait

1. Article sur *les Jeudis de madame Charbonneau, Nouveaux Lundis*, t. III.

2. M. de Pontmartin.

trop long de vous expliquer par lettre l'origine, les détails et la suite de tout ce démêlé. Je le ferai de vive voix à la prochaine occasion. Je puis vous assurer que je n'ai jamais été que sur la stricte défensive. Plus je vais, plus je deviens indifférent; seulement, les jugements se forment en moi et, une fois établis, après deux ou trois secousses ou épreuves, ils sont affermis et ne délogent plus. Je crois, d'ailleurs, n'avoir aucune animosité. Remarquez que je n'ai pas assez de temps pour cela; les animosités elles-mêmes demandent à être cultivées. Obligé si souvent de déplacer mon esprit et mon intérêt, de l'attacher et de l'enfoncer en des écrits et des auteurs si différents, y cherchant chaque fois le plus de vérité possible, je me blase assez vite sur les irritations et les piqûres, et, au bout de quelque temps, je ne sais presque plus de quoi il s'agit. Mais, je vous le répète, chère madame, c'est le malheur et un peu l'honneur de l'esprit critique, mes jugements demeurent en moi. S'ils sont faux et s'ils doivent le paraître quand je les exprime, ils n'auront nulle influence au dehors. — Ne craignez donc de ma part, au sein de votre bonne et chaleureuse amitié, aucun conflit ni aucune incompatibilité. Je ne puis vous promettre que tous vos amis soient ou puissent devenir les miens; mais il y a la *trêve de Dieu* dès qu'ils sont chez vous et tant qu'ils y sont.

Agréez mes respectueux et tendres hommages.

CCLXXVIII.

A M. LAMBERT, CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE RENNES.

Ce 17 novembre 1864.

Monsieur,

Je vois avec plaisir que vous avez avancé dans l'exécution de ce vœu dernier du poëte notre ami; il restera pourtant une difficulté pour la publication : je doute fort que Michel Lévy, ni même aucun autre éditeur achète et paye le volume. — Vous ne pouvez vous faire idée de l'état *matériel* de la librairie en ce qui concerne surtout la poésie : presque tous les volumes qu'on publie se font aux frais des auteurs, ou tout au plus le libraire consent-il à faire les frais d'impression. — Il n'y a pas de nom d'éditeur ni de *préfacier* qui tienne. Voilà le vrai! Votre présence sera nécessaire daus tous les cas pour cette petite négociation.

Après les premiers jours de janvier, je compte être plus libre de relâcher un peu ma chaîne (j'appelle ainsi ma corvée hebdomadaire). Jusque-là, je n'ai que de misérables quarts d'heure vers la fin de la matinée, — vers quatre heures et demie; — mais, si vous veniez ici, ayez l'obligeance de jeter un mot à la poste avec votre adresse, et je vous répondrais aussitôt en vous indiquant le plus prochain jour possible.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

CCLXXIX.

A M. E. GALLIEN, AVOCAT.

Ce 23 novembre 1864.

J'ai reçu certainement, monsieur, les deux numéros de *l'Intermédiaire*, et j'y ai vu avec plaisir le problème du joli conte de Denon résolu par vous. Il n'y avait pas de doute, du moment que vous donniez la clef des initiales.— J'avais lu dans le temps la petite édition de Strasbourg, mais je n'ai trop rien compris aux chicanes de la préface. Savez-vous de qui elle était? Il va sans dire que vous êtes maître de disposer de l'agréable document que vous m'avez communiqué et dont je n'ai pas fait usage; il n'y a que votre délicatesse qui pourrait en douter.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments les plus distingués.

CCLXXX.

A M. ANDRÉ LEMOYNE.

Ce 15 janvier 1865.

Cher poëte,

J'ai laissé couler le torrent, avant de vous remercier de vos charmantes étrennes et de ce volume où votre talent

se présente sous des formes si variées. Vous n'y versez chaque fois qu'une goutte, mais cette goutte est du pur nectar de poésie. Je vais de l'une à l'autre, en vous lisant, mais je reviens plus délicieusement à cette pièce qui m'est dédiée et qui est toute une élégie dramatique. Il me semble retrouver une de ces formes imprévues et gracieuses du poëte Uhland. Toutes ces pièces ajoutées qui composent le second livre ont, au reste, leur originalité de ton ou de pensée. Vous êtes du petit nombre de ceux qui ne chantent que quand ils ont à dire un de ces mots que leur souffle la muse.

Recevez, cher et aimable poëte, l'expression de mes sentiments de gratitude et de parfaite sympathie.

CCLXXXI.

A M. ALFRED DARIMON, DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF.

Ce 26 février 1865.

Cher monsieur,

M. de Calonne me dit toutes vos aimables et obligeantes dispositions sur lesquelles j'osais compter à l'avance : je vous en remercie bien vivement. Vous me mettrez à même de parler en toute connaissance de cause d'un penseur puissant[1] envers qui je tiens à payer une dette de respect et d'estime. Voulez-vous que j'aille demain lundi vous trouver à quatre heures et quart? Silence voudra dire oui.

1. Proudhon.

Agréez l'expression de mes sentiments les plus obligés et dévoués.

CCLXXXII.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS, A BORDEAUX.

Ce 9 mars 1865.

Cher monsieur et ami,

Je reçois votre lettre et je prends part à cette perte irréparable[1]. Avec votre cœur sensible et votre vie d'étude, c'est, je le sens, presque une moitié de vous-même qui s'en va avec ce digne ami. Étienne de La Boëtie est mort et rien ne pourrait le remplacer.

Je tire de votre notice quelques phrases que je demande au *Constitutionnel* d'insérer. J'espère que cela ne trouvera pas de difficulté[2].

J'aurais dû vous remercier plus d'une fois pour de doctes envois et des marques de souvenir que je vous ai dus. Vous m'aurez excusé sur notre vie surchargée d'ici, et aussi, je puis le dire, sur une grande fatigue intérieure qui m'ôte souvent l'envie et le courage d'entretenir ce qu'il y aurait de plus doux.

Veuillez présenter mes respects à madame votre mère, et me croire, cher monsieur et ami, tout à vous.

1. Il s'agit de la mort de M. Jean Lespine, savant bordelais du plus grand mérite, « helléniste de la première distinction », comme dit Sainte-Beuve dans ses *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 7.

2. Cette courte notice nécrologique a paru en effet dans *le Constitutionnel*.

CCLXXXIII.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 19 mars 1865.

Mon cher ami,

Vous êtes bon et brave comme toujours; vous vous mettez en avant. Si j'avais la moindre ambition de ce côté, je vous gronderais d'avoir rappelé mon nom, car cela est fait pour irriter les dieux jaloux. Mais ma philosophie m'a mis au-dessus des craintes et des espérances, comme dit le sage Lucrèce. Je ne suis donc sensible qu'au témoignage de votre amitié et à la marque publique de votre estime.

Merci de cœur et tout à vous.

CCLXXXIV.

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT.

Ce 27 mars 1865.

Cher monsieur,

J'ai à vous remercier de votre souvenir et de votre renseignement. J'en profiterai en réimprimant, et peut-être que les descendants de madame de Verdelin[1], piqués d'hon-

1. Les *Nouveaux Lundis*, t. IX, contiennent un article sur *Madame de Verdelin*.

neur, se décideront à parler, et à dire ce qu'ils savent de leur aïeule.

J'aurais aimé à avoir votre avis sur Jean-Bon Saint-André. Vous en avez parlé dans vos *Pasteurs du Désert*, mais rien que incidemment, s'il m'en souvient. J'ai recueilli sur lui bien des documents complémentaires qui trouveront leur place quand je réimprimerai[1].

Vous avez bien raison de dire que la vie est dévorée, et qu'on est emporté chacun dans son courant. Qui le sent mieux que moi dans cette vie de nécessité et de travail commandé où je puis me retourner à peine et où chaque jour m'impose son sujet?

Agréez mon souvenir de vieille et sincère affection et mon respect.

CCLXXXV.

A M. CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 27 mars 1865.

Mon cher ami, mon cher enfant,

Je vous remercie de votre souvenir : j'ai pensé plus d'une fois à vous et j'ai parlé avec mon ami Troubat de ce que vous faisiez là-bas[2]. J'y ai vécu, je vous suis dans vos promenades au Parc. Les coteaux de Montmartre vous réclament. Mais vous êtes là avec un ami, Poulet-Malassis,

1. Voir *Nouveaux Lundis*, t. VIII, articles sur *Jean-Bon Saint-André*.

2. A Bruxelles.

et tous deux vous broyez ensemble de l'ennui, des rêves, de la poésie. Vous dites vrai : la mienne se rapprochait de la vôtre; j'avais goûté du même fruit amer, plein de cendre au fond. De là votre sympathie si aimable et si fidèle pour moi. — Je vous la rends, cher ami, et vous serre cordialement la main, ainsi qu'à votre compagnon en terre étrangère. — Je n'ai rien de plus gai à vous dire.

Tout à vous.

P.-S. — Offrez mes souvenirs reconnaissants à M. Muller.

CCLXXXVI.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 31 mars 1865.

Mon cher ami,

Je suis sensible à votre offre si amicale. Excusez-moi si je ne puis l'accepter. Je n'ai eu pendant des années qu'à me louer du journal où je suis et des procédés du rédacteur en chef et des administrateurs qui se sont succédé. Je suis au bout de mon traité que nous avons, d'un commun accord, laissé expirer à l'amiable; je ne pourrais, sans me donner un tort, répondre à toutes ces obligeances par un abandon. De plus, je suis moi-même bien fatigué en ce moment et je ne bats que d'une aile. Le temps de mon entrain est passé. — Pour toutes ces raisons, veuillez, mon cher ami, m'excuser et ne m'en croire pas moins

Tout vôtre et reconnaissant.

CCLXXXVII.

À M. HENRI DE RIANCEY.

Ce 7 avril 1865.

Monsieur,

J'aurais bien mauvaise grâce à ne pas venir vous remercier de l'aimable attention qui me fait lire, dans le numéro de *l'Union*, que l'on m'envoie, un article où je ne suis pas moins étonné d'être loué que n'a pu l'être, en me louant, l'auteur de l'article même. J'ai toujours regretté que les hommes ne se connussent pas davantage, avant d'écrire l'un sur l'autre : sans devenir pour cela d'accord, bien des préventions tomberaient. J'aurais pu avoir cet avantage, monsieur, il y a bien des années et vous rencontrer chez M. de Feletz[1], où il me semble que vous étiez assez souvent nommé dans la conversation. Il serait resté de cette rencontre, à une époque où on était jeune encore, des sentiments que je crois n'avoir jamais violés envers les hommes que j'ai connus dans ces conditions, bien qu'on se soit fort séparé depuis. Le hasard en a décidé autrement. Je dois dire que j'ai été plus d'une fois, dans *l'Union*, le sujet et l'objet d'articles (notamment de M. Laurentie) qui ont soulevé en moi, par les insinuations qui atteignaient mon caractère, toutes les fibres de l'honnête homme. Je me suis

1. L'abbé de Feletz, administrateur de la Bibliothèque Mazarine. Voir une anecdote sur lui dans les articles sur *le Comte de Clermont* (*Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 115, en note).

demandé comment des personnes qui sont sans doute des plus estimables dans la vie privée, qui ont des vertus de famille et de société, qui sont des chrétiens enfin, pour parler leur langage, pouvaient, dès qu'ils prenaient une plume pour s'adresser au public, ne pas hésiter non-seulement à réfuter (cela est de droit), mais à attaquer personnellement, à dénigrer, à essayer de flétrir des adversaires qui n'avaient jamais eu l'occasion de les nommer ni de les rencontrer. Pardonnez-moi, monsieur, si je ne puis retenir cette sorte de mouvement et si j'abuse de l'ouverture que votre indulgence d'aujourd'hui m'accorde. Vous vous êtes toujours distingué par des qualités moins offensives et moins amères; la nature vous a fait affectueux, et vous me le prouvez.

A l'égard du discours que vous voulez bien louer et accueillir dans son ensemble[1], je vous dirai que je n'ai pas eu tant d'effort à faire pour apprécier les vertus chrétiennes; bien des fois dans mon passé il m'est arrivé de penser et de sentir dans cet ordre et ce courant d'idées spirituelles. Il est vrai qu'étant sincère avant tout et n'ayant pas la *foi*, je ne puis écrire et me comporter comme si je l'avais. De ce seul point découlent toutes les divergences. Daignez vous mettre un peu à notre place et vous vous expliquerez aisément ce qui peut vous déplaire et vous choquer. J'ai toujours tâché de conserver le respect des grandes choses que je n'admirais qu'historiquement ou moralement. — Mais d'autre part, quand on laisse le champ ouvert à la liberté de penser, on n'en saurait restreindre les horizons. Et c'est là où on se sépare, où l'on se divise, où l'on se combat.

1. Discours sur les prix de vertu (*Nouveaux Lundis*, t. IX).

Je m'oublie, monsieur, à faire comme si je m'entretenais avec vous. Ne vous en prenez qu'à vous-même, à votre avance gracieuse, et veuillez accueillir, avec mon excuse, l'expression de mes sentiments reconnaissants et les plus distingués.

CCLXXXVIII.

A M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER [1].

Ce 13 avril 1865.

Mon cher monsieur,

Je suis désolé qu'une légère indiscrétion toute à bonne fin de mon ami Troubat nous oblige à cette petite explication qui, en soi, a si peu d'importance. Je me reprends, elle en a puisqu'elle touche à nos bonnes relations. Vos anciens et bons sentiments pour moi sont tout à fait hors de cause; mais il est des points où l'exactitude du critique passe avant tout.

Lorsque vous avez parlé de l'Académie de Lausanne au temps où M. Vinet y fut appelé, vous avez commis, sans le vouloir, plusieurs inexactitudes, et, permettez-moi de le dire, toutes dans le même sens. Mickiewicz n'est venu et n'a enseigné à Lausanne qu'*après* moi; il y enseignait le latin et non la littérature. — Charles Secretan était encore un élève et n'est devenu professeur que plus tard. — Chap-

1. A propos de son article de la *Revue des Deux Mondes* sur M. Vinet, intitulé *le Christianisme libéral*.

puis n'était pas encore professeur. — M. Vuillemin n'a jamais professé à l'Académie. — M. Olivier y professait l'histoire, non les lettres. — Moi-même, j'y fus appelé de Paris dans le *même temps* que M. Vinet y était appelé de Bâle, et nous y fûmes installés le *même jour*.

Quand il s'agit de *Port-Royal*, je suis jaloux et je tiens à la priorité. M. Cousin, par l'*improbité* littéraire et philosophique qu'il a déployée avec moi dans cette affaire, m'a obligé à être vigilant. Si vous prenez la peine de lire, dans le troisième volume des *Portraits littéraires*, récemment réédités par MM. Garnier, la lettre à moi adressée par M. Vinet dans l'été de 1837 et que j'y ai insérée à cause de votre article même, vous y verrez le principe de nos relations. Comme je crois que la générosité n'est qu'une justice en matière littéraire et que c'est là le vrai libéralisme, j'ai été le premier à parler de M. Vinet en France et même avant de l'avoir vu. Je ne retirerai jamais aucun des éloges que j'ai donnés à cette haute nature morale. Mais la vérité est que, pendant toute la durée du cours que j'ai fait à Lausanne sur *Port-Royal*, en 1837-1838, et dans lequel toute l'œuvre a été bâtie, M. Vinet, toutes les fois que sa santé le lui a permis, a assisté à mon cours; et, moi, je n'ai pu, cette année-là, assister à aucune de ses leçons, tant j'étais surchargé : ce n'est que l'année d'après que j'ai pu aller l'entendre. — Il ne s'agit pas de savoir si j'ai profité de sa connaissance particulière et de sa conversation, mais si j'ai été *initié* par lui et si j'ai allumé ma lampe de *Port-Royal* à ses *lumières*. Permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas mesuré sur ce point la portée de vos paroles, lesquelles, consciencieuses et bien

motivées qu'elles sont dans l'habitude, ont de l'autorité. Vous pouvez sans doute user et abuser contre moi des éloges que je me suis plu en toute occasion à donner à M. Vinet; mais, encore une fois, il s'agit de savoir si j'étais assez enfant alors sur Port-Royal pour avoir besoin d'être *prémuni* par lui contre les jugements versatiles de M. Cousin. Je suis persuadé, cher monsieur, que, si j'avais été Allemand ou Lausannais, vous m'auriez cru plus original et que vous n'auriez eu aucun effort pour m'accorder d'avoir institué chez nous cette étude de *Port-Royal* avant que personne autre y eût songé. J'ai le malheur d'avoir fait des vers et beaucoup d'autres choses, et d'être ce que vous appelez artiste ou demi-artiste; mais, si cela peut tromper les lecteurs ordinaires et mon public si mélangé du lundi, j'ai droit de demander à un critique aussi ami, aussi élevé, aussi savant que vous, entière justice et exactitude sur le point le plus délicat et le plus cher à tout homme de pensée et d'innovation, l'initiative et l'originalité en ce qui est de mon œuvre capitale.

Agréez mes bonnes amitiés.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE.

1822

Pages.

I. A M. Adam. . . . . *6 mai*, Paris. . . . 1
II. A M. Sellèque . . . . . *14 septembre*, Boulogne-sur-Mer. . 3

1826

III. A M. Sellèque. . . . . *10 octobre*, Paris. . . 6

1828

IV. A M. Loudierre. . . . . *6 décembre*. 9
V. Au même. . . . . 22 — 13

1829

VI. A M. Loudierre. . . . . *23 avril*. 15
VII. A M. Édouard Turquety. . *9 novembre*. 18

1830

VIII. A Alexandre Dumas. . . . *11 décembre*. 19

1832

IX. A Béranger. . . . . *octobre*. 20
X. A la Rédaction du *Semeur*, pour M. Alexandre Vinet. 20

1833

Pages.

XI. A M. Lerminier. . . . . *7 avril.* 21

1834

XII. A Jean-Jacques Ampère. . *5 septembre*, Paris. . 23
XIII. Au même. . . . . *8 oct.*, Précy-sur-Oise. 25
XIV. Au même. . . . . *18 décembre*, Paris . . 28

1835

XV A M. Duvergier . . . . . *14 juillet* 30
XVI. A madame la comtesse Christine de Fontanes. . . . . Lyon. . 31

1837

XVII. A M. Auguste Sauvage . . *15 août*. 33
XVIII. A madame la comtesse Christine de Fontanes. . *7 septembre*, Paris . 34
XIX. A la même. . . . . *24* — — . 36
XX. A M. William Espérandieu. *12 octobre*, — . 38
XXI. A M. Xavier Marmier. . . *29 décem.*, Lausanne. 40
XXII. A madame Vertel. . . . . *31* — — . 42

1838

XXIII. A M. Alexandre Vinet . . *1er janv.*, Lausanne. 43
XXIV. A madame Desbordes-Valmore. . . . . *2* — — . 45
XXV. A madame la comtesse Christine de Fontanes. . *27 mars*. . — . 49
XXVI. A M. William Espérandieu. *14 avril*. . — . 51
XXVII. A madame la comtesse Christine de Fontanes. 52
XXVIII. A la même 53
XXIX. A la même 54
XXX. A la même 57

			Pages.
XXXI.	A madame la comtesse Christine de Fontanes		58
XXXII.	A la même		59
XXXIII.	A la même		62
XXXIV.	A la même		63
XXXV.	A la même		65
XXXVI.	A la même		65
XXXVII.	A la même		66
XXXVIII.	A la même		67
XXXIX.	A la même		69
XL.	A la même		71
XLI.	A la même		73
XLII.	A la même		76
XLIII.	A la même		79
XLIV.	A la même		79
XLV.	A la même		81
XLVI.	A la même		82
XLVII.	A la même		84
XLVIII.	A M. Eugène Tourneux.	*7 novembre*	85
XLIX.	A M. Adam Mickiewicz.	*28 —*	86
L.	Au même	*21 décembre*	87

1839

L.	A madame la comtesse Christine de Fontanes.	*6 janvier*	87
LII.	A la même		88
LIII.	A la même		89
LIV.	A la même		92
LV.	A la même		93
LVI.	A la même		94
LVII.	A M. Édouard Turquety.	*9 janvier*	95
LVIII.	A M. J.-L. Tremblai.	*1er juin*, Paris.	96
LIX.	A M. Villemain.	*10 septembre*	98
LX.	A madame la comtesse Christine de Fontanes.	*26 —*	101
LXI.	A la même	*23 octobre*	102
LXII.	A la même		103
LXIII.	A la même		103

1840

			Pages.
LXIV.	A M. le pasteur Chavannes.	Paris. . .	104
LXV.	A M. Alexandre Vinet.		105
LXVI.	A M. Auguste Sauvage . .	*9 mars*	107
LXVII.	A madame Desbordes-Valmore.		108
LXVIII.	A la même	*21 mars*	108
LXIX.	A la même		109
LXX.	A M. le vicomte Jules de Gères.	*3 mai.*	110
LXXI.	A M. le général ***. . . .	*octobre.*	110
LXXII.	A M. Édouard Turquety. .	*5 décembre.*	112

1841

LXXIII.	A M. Auguste Sauvage . .	*6 janvier*	112
LXXIV.	A M. Édouard Turquety. .	*22 septembre*, Paris.	113

1842

LXXV.	A Marie-Laure	*1er avril.*	114
LXXVI.	A M. le pasteur Napoléon Peyrat	*3 décembre*	115

1843

LXXVII.	A M. Victor Cousin. . . .	*12 juillet*	116
LXXVIII.	A Marie-Laure		119
LXXIX.	A la même.		120
LXXX.	A madame Desbordes-Valmore.		121

1844

LXXXI.	A M. Édouard Turquety. .	*22 mars*	121
LXXXII.	A M. Alexandre Vinet. . .	*20 avril.*	122
LXXXIII.	A M. Villemain.	*29* —	124

		Pages.
LXXXIV.	A M. Villemain. . . . . *30 avril*	124
LXXXV.	A M. le ministre de l'instruction publique . . . *30* — Paris . . .	125

1845

LXXXVI.	A M. le marquis de Gaillon. *13 février*.	126
LXXXVII.	A M. E. de Montlaur.	126
LXXXVIII.	A M. Désiré Laverdant . . *6 mars*	127
LXXXIX.	A madame Desbordes-Valmore. . . . . *7* —	129
XC.	A M. Alexandre Vinet. . . *7 octobre*.	129
XCI.	A M. Édouard Turquety. . *23 décembre*.	130
XCII.	Au même.	132

1846

XCIII.	A M. de Salvandy. . . . . *21 février*.	133
XCIV.	A M. le pasteur Chavannes. *22 juin*.	135
XCV.	A M. Gerdès . . . . . *15 juillet*.	137
XCVI.	Au même.	138
XCVII.	A M. E.-H. Gaullieur. . . *11 août*, Paris . . .	139
XCVIII.	A madame Bascans . . . . *25 décembre*.	140

1847

XCIX.	A madame Bascans . . . . *janvier*.	141
C.	A M. William Espérandieu. *9 mai*, Paris. . . .	142
CI.	A M. le pasteur Chavannes. *19* —	143
CII.	A M. le marquis de Gaillon. *13 juillet*.	145
CIII.	Au même. . . . . *7 novembre*.	146
CIV.	A M.***	149

1848

CV.	A M. Auguste Sauvage . . *4 février*.	150
CVI.	A M. Jean Reynaud. . . . *30 mars*	151
CVII.	Note au ministre . . . . . *31* —	152
CVIII.	Note confidentielle à M. Jean Reynaud . . . . . *31* —	154

		Pages.
CIX.	A M. le commissaire du gouvernement près le tribunal de la Seine. . . . *31 mars* Paris. . . .	157
CX.	A M. Jean Reynaud. . . . *2 avril*.	158
CXI.	A M. Crémieux. . . . . *6* — Paris. . . .	159
CXII.	Note à M. Charles Clément. *17* — — . . .	161
	1849	
CXIII.	A M. Hachette . . . . . *11 février*, Liége . .	163
CXIV.	A M. le pasteur Chavannes. *19 mai*, — . .	165
CXV.	Au même. . . . . *23 juillet*, Utrecht. .	167
CXVI.	Au même. . . . . *26* — — . .	167
	1850	
CXVII.	A M. Édouard Turquety. . *7 septembre*	168
CXVIII.	Au même. . . . . *11 novembre*.	169
CXIX.	A M. Frédéric Saulnier. . *16* —	170
CXX.	A M. Édouard Charton . . *24 décembre*.	171
	1851	
CXXI.	A M. Th. Lacordaire . . . *28 février*, Paris . .	171
CXXII.	A M. Frédéric Saulnier. . *17 novembre*.	173
CXXIII.	A M. Didier . . . . . *25* —	175
CXXIV.	A M. Alciator.	176
	1852	
CXXV.	A M. Charles Deulin . . . *1er mars*, Paris. . .	177
CXXVI.	A M. Charles Baudelaire . *3 octobre*.	178
CXXVII.	A M. Siméon Pécontal. . . *8 novembre*, Paris .	178
	1853	
CXXVIII.	A M. Paul Chéron . . . . *2 janvier*.	179
CXXIX.	Au même. . . . . *16* —	180
CXXX.	Au même. . . . . *19 février*.	181

		Pages.
CXXXI.	A madame Desbordes-Valmore. *19 février.*	182
CXXXII.	A M. René Biémont	184
CXXXIII.	A M. Paul Chéron . . . . *20 avril.*	185
CXXXIV.	A M. René Biémont . . . *15 mai.*	186
CXXXV.	A madame Louise Colet . *7 juin.*	187
CXXXVI.	A M. Jules Levallois . . . *18 juillet*, Paris . .	188
CXXXVII.	A M. Paul Chéron . . . . *29* —	189
CXXXVIII.	Au même . . . . . *novembre.*	189

1854

CXXXIX.	A Charles Baudelaire. . . *20 mars*, Paris. . .	190
CXL.	A M. Paul Chéron . . . . *13 avril*	191
CXLI.	A M. Sellèque . . . . . *19 juillet*, Paris. . .	192
CXLII.	A M. Paul Chéron . . . . *22 août.*	193
CXLIII.	A M. Juste Olivier, . . . *19 novembre.*	193
CXLIV.	A M. l'abbé Constantin Roussel . . . . . *18 décembre*, ...	195

1855

CXLV.	A M. Gabriel de Chénier . *14 février.*	196
CXLVI.	A M. René Biémont . . . *25* —	197
CXLVII.	A M. Jean-Baptiste Soulas. *27* — Paris . . .	197
CXLVIII.	A M. de Sacy . . . . . *13 mars.*	198
CXLIX.	A M. Fortoul. . . . . *20* —	200
CL.	Au même . . . . . *23* —	203
CLI.	Affaire du Collége de France.	205
CLII.	A M. René Biémont . . . *12 juin.*	207
CLIII.	A M. l'abbé Constantin Roussel . . . . . *28 juillet*, Paris. . .	208
CLIV.	Au même . . . . . *17 décem.*, — . . .	209

1856

CLV.	A Charles Baudelaire. . . *24 mars.*	210
CLVI.	A M. René Biémont . . . *15 mai.*	211
CLVII.	Réponse à quelqu'un qui, etc . . . . . *17* —	212

			Pages.
CLVIII.	A madame Blanchecotte. .	*21 mai.*	214
CLIX.	A la même.	*28* —	216
CLX.	A M. l'abbé Léonce Couture.	*27 octobre*, Paris . .	217
CLXI.	A M. René Biémont . . .	*3 novembre.*	218

1857

CLXII.	A M. Charles Baudelaire .	. . . . .	219
CLXIII.	Au même.	*11 mars.*	222
CLXIV.	A M. Édouard Turquety .	*15* —	223
CLXV.	A madame Blanchecotte. .	*1er mai*	225
CLXVI.	A M. Rouland	*16 juillet*	226

1858

CLXVII.	A M. Paul Chéron	*23 avril*	227
CLXVIII.	A M. Reinhold Dezeimeris.	*30 septembre*	227
CLXIX.	A M. l'abbé Léon d'Aurevilly	*30* —	229
CLXX.	A M. G.-S. Trébutien. . .	*12 octobre.*	231
CLXXI.	A madame Dezeimeris . .	*13 octobre*	232
CLXXII.	A M. Ernest Feydeau . . .	*19* —	233
CLXXIII.	Au même.	*20* —	234
CLXXIV.	Au même.	*2 novembre.*	235
CLXXV.	Au même.	*19 décembre.*	235

1859

CLXXVI.	A mademoiselle Euphémie Vauthier	*29 janvier.*	236
CLXXVII.	A M. Ernest Feydeau . . .	*4 février.*	237
CLXXVIII.	A M. le vicomte J. de Gères.	*12* —	238
CLXXIX.	A M. Sibire.	*27* —	238
CLXXX.	A M. Paul Chéron.	*1er avril*	240
CLXXXI.	A M. Reinhold Dezeimeris.	*10* —	241
CLXXXII.	A M. Paul Chéron	*20 juin.*	242
CLXXXIII.	A Théophile Gautier. . . .	*20 juillet.*	242
CLXXXIV.	A M. Pierre Laffitte. . . .	*7 août.*	244
CLXXXV.	A M. Reinhold Dezeimeris.	*20* —	245
CLXXXVI.	A M. Paul Chéron	*1er décembre.*	245
CLXXXVII.	A M. Jules Levallois . . .	*7* —	246
CLXXXVIII.	A M. Paul Chéron . . .	*23* —	247

1860

		Pages.
CLXXXIX.	A M. Jules Levallois . . . *10 janvier*.	248
CXC.	A M. Champfleury . . . . *28 février*.	249
CXCI.	A M. Joseph Delaroa . . . *10 avril*	250
CXCII.	A M. Jules Levallois . . . *5 mai*	251
CXCIII.	A M. Pelletier . . . . . *9* —	252
CXCIV.	A M. Ernest Feydeau . . . *13* —	253
CXCV.	A madame Blanchecotte . . *13 juin*	254
CXCVI.	A M. Charles Baudelaire . *3 juillet*.	255
CXCVII.	A M. Ernest Feydeau . . *31* —	256
CXCVIII.	Au même . . . . . *25 août*.	259
CXCIX.	Au même . . . . . *21 septembre*	262
CC.	A madame la comtesse Christine de Fontanes . *19 novembre*.	263
CCI.	A M. Jules Levallois. . . . *25* —	265
CCII.	Au même . . . . . *16 décembre*. . . .	266
CCIII.	A M. le comte A. de Circourt . . . . . *24* —	267

1861

CCIV.	A M. Léo Joubert. . . . . *15 février*.	268
CCV.	A M. Alexandre Piedagnel. *20* —	269
CCVI.	A M. le docteur Gabriel Tourdes. . . . . *18 mars*.	271
CCVII.	A M. l'abbé Constantin Roussel . . . . . *26* —	273
CCVIII.	A M.***. . . . . *1er mai*	274
CCIX.	A M. Jules Levallois. . . *29* —	275
CCX.	A M. Charles Asselineau . *9 juin*.	276
CCXI.	A M. Saulnier. . . . . *20 août*	277
CCXII.	A M. Pierre Laffitte . . . *4 novembre*.	278
CCXIII.	A M. Jules Levallois . . . *14 décembre*.	279

1862

CCXIV.	A M. Jules Levallois. . . . *8 janvier*	280
CCXV.	A M. Alphonse Feillet. . . *25* —	281
CCXVI.	A M. Charles Baudelaire. . *26* —	282

			Pages.
CCXVII.	Au même	*9 février*	282
CCXVIII.	A M. Nefftzer	*12* —	283
CCXIX.	A Charles Baudelaire. . .	*15* —	285
CCXX.	A madame Millière . . .	*15 mars*	286
CCXXI.	A M. l'abbé Constantin Roussel	*12 avril*	287
CCXXII.	A M. Edmond Scherer . .	*22* —	288
CCXXIII.	A M. Charles Duveyrier .	*27* —	289
CCXXIV.	A M. l'abbé Constantin Roussel	*30* —	290
CCXXV.	A M. Edmond Scherer . .	*6 mai*	291
CCXXVI.	A M. Ulric Guttinguer . .	*14* —	292
CCXXVII.	A M. Aimé Camp. . . .	*2 juin*, Paris	293
CCXXVIII.	Au même.		295
CCXXIX.	A M. Étienne-Jean Delécluze	*15 juin*.	296
CCXXX.	A M. Jules Troubat. . . .	*23* —	297
CCXXXI.	A M. de Frarière	*25* —	298
CCXXXII.	A M. le vicomte Jules de Gères.	*14 juillet*, Paris. . .	300
CCXXXIII	A madame Vertel.	*22 août*.	300
CCXXXIV.	A M. l'abbé Margaine. . .	*2 octobre*.	301
CCXXXV.	A M. Paulin Paris	*3 novembre*	302
CCXXXVI.	A M. le général Coffinières	—	303
CCXXXVII.	A M. Parent du Rosan . .	*8 décembre*.	305
CCXXXVIII	A madame la princesse Mathilde.	*14* —	306

1863

CCXXXIX.	A M. le comte Colonna Walewski.	*12 janvier*.	307
CCXL.	A M. Camille Doucet . . .	*19* —	309
CCXLI.	A M. René Biémont. . . .	*3 avril*	309
CCXLII.	Au même.	*17* —	310
CCXLIII.	A M. Octave Feuillet . . .	*17* —	311
CCXLIV.	A M. Buloz.	*28* —	312
CCXLV.	A M. Paul Chéron.	*8 mars*	314
CCXLVI.	A M. Ernest Bersot. . . .	*9 mai*.	315
CCXLVII.	A M. Jules Gourdault. . .	*16* —	317

		Pages.
CCXLVIII.	A M. J. Delaroa. . . . . *18 mai*	319
CCXLIX.	A M. Charles Monselet . . *3 juin.*	320
CCL.	A M. René Biémont. . . . *22* —	320
CCLI.	A M. Régis de Chantelauze *24* —	321
CCLII.	A madame Hortense Allart de Méritens. . . . . *12 juillet.*	322
CCLIII.	A M. Duruy . . . . . *13* —	323
CCLIV.	A M. Camille Doucet . . . *11 avril.*	327
CCLV.	A M. Reinhold Dezeimeris. *3 octobre*	327
CCLVI.	A M. Tamisey de Larroque. *24* —	329
CCLVII.	A M. Louis-Xavier de Ricard *6 novembre.*	330
CCLVIII.	A M. Troubat père . . . . *10* — Paris.	330
CCLIX.	A M. le pasteur Napoléon Peyrat . . . . . *23* —	332
CCLX.	A M. Jules Troubat. . . . *8 décembre.*	332

1864

CCLXI.	A M. Paulin Limayrac . . *13 janvier.*	333
CCLXII.	A M. Reinhold Dezeimeris. *16* —	334
CCLXIII.	A M. de Calonne . . . . . *11 avril.*	335
CCLXIV.	A M. le pasteur Napoléon Peyrat . . . . . *20* —.	337
CCLXV.	A M. Camille Doucet . . . *24 mai*	338
CCLXVI.	A M. Amédée Thierry. . . *6 juin*	339
CCLXVII.	A M. Paul Chéron . . . . *21* —.	339
CCLXVIII.	A M. Lambert . . . . . *7 août.*	340
CCLXIX.	A un prêtre . . . . . *8* —.	342
CCLXX.	A M. Jules Claretie. . . . *14 août.*	345
CCLXXI.	A M. Jules Troubat. . . . *16 septembre*	346
CCLXXII.	Au même . . . . . *22* —	347
CCLXXIII.	A M. Sellèque . . . . . *20 octobre.*	348
CCLXXIV.	A M. Paul Chéron . . . . *21* —	349
CCLXXV.	Fragment d'une lettre à M. Octave Lacroix. . . . *30* —	350
CCLXXVI.	A M. Hippolyte Valmore . *5 novembre.*	351
CCLXXVII.	A mademoiselle Ernestine Drouet. . . . . *6* —	352
CCLXXVIII.	A M. Lambert. . . . . *17* —	354
CCLXXIX.	A M. E. Gallien. . . . . *23* —	355

1865

		Pages.
CCLXXX.	A M. André Lemoyne . . *15 janvier*	355
CCLXXXI.	A M. Alfred Darimon . . *26 février*	356
CCLXXXII.	A M. Reinhold Dezeimeris *9 mars*	357
CCLXXXIII.	A M. Ernest Feydeau . . *19* —	358
CCLXXXIV.	A M. le pasteur Napoléon Peyrat . . . . . *27* —	358
CCLXXXV.	A Baudelaire. . . . . *27* —	359
CCLXXXVI.	A M. Ernest Feydeau . . *31* —	360
CCLXXXVII	A M. H. de Riancey . . *7 avril*.	361
CCLXXXVIII	A M. Saint-René Taillandier *13* —	363

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie,
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1860-7.

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

II

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

Format grand in-18.

CHATEAUBRIAND ET SON GROUPE LITTÉRAIRE SOUS L'EMPIRE, nouvelle édition, augmentée de notes de l'auteur	2 vol.
ÉTUDE SUR VIRGILE, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne, nouvelle édition	1 —
PREMIERS LUNDIS	3 —
LETTRES A LA PRINCESSE, troisième édition	1 —
LE GÉNÉRAL JOMINI, deuxième édition	1 —
MADAME DESBORDES-VALMORE	1 —
MONSIEUR DE TALLEYRAND, deuxième édition	1 —
NOUVEAUX LUNDIS, deuxième édition	13 —
PORTRAITS CONTEMPORAINS, nouvelle édition, revue et très-augmentée	5 —
P.-J. PROUDHON, SA VIE ET SA CORRESPONDANCE, cinquième édition	1 —
SOUVENIRS ET INDISCRÉTIONS. — Le dîner du vendredi saint, deuxième édition	1 —
A PROPOS DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES	Broch.
DE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	—
DE LA LOI SUR LA PRESSE	—

POÉSIES COMPLÈTES

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET TRÈS-AUGMENTÉE

Deux beaux volumes in-8°.

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

(1822 — 1865)

II

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3; ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1878

Droits de reproduction et de traduction réservés.

CORRESPONDANCE

DE

C.-A. SAINTE-BEUVE

CCLXXXIX.

A DE JEUNES ÉTUDIANTS BOULONNAIS[1].

Mai 1865.

Messieurs,

Laissez-moi vous remercier encore, et avec plus de précision que je n'ai pu le faire de vive voix, de l'aimable et gracieuse démarche qui me met en rapport avec vous. Rien n'est plus flatteur et plus doux (vous le saurez plus tard à votre tour), lorsqu'on est arrivé à mon âge, que d'être accueilli et agréé de la jeunesse, à plus forte raison de la jeunesse du pays natal, de celle qui transmettra un jour de plus près votre souvenir. Je retrouve parmi vous des noms qui me sont familiers et chers, qui me rappellent vos

1. Qui étaient venus féliciter Sainte-Beuve au sujet de sa récente nomination de sénateur.

pères ou vos grands parents, ceux mêmes qui souriaient à mon enfance. Soutenez, messieurs, étendez dans les diverses carrières savantes, industrielles et libérales que vous suivez avec émulation, l'honneur du nom boulonnais, inséparable du grand nom de France.

Agréez, messieurs, l'expression de ma gratitude et de mon dévouement.

CCXC.

A M. LE MAIRE DE BOULOGNE.

Ce 4 mai 1865.

Monsieur le maire et cher compatriote,

Aucune des félicitations qu'on me fait l'amitié de m'adresser ne pouvait m'être plus chère ni plus honorable que celle que je reçois, par votre organe, de ma ville natale, de cette patrie boulonnaise à laquelle mon cœur est resté si fidèlement attaché même durant des années d'absence. Déjà la ville de Boulogne avait fait preuve envers moi d'une grande indulgence en daignant, par un privilége tout particulier, admettre mon buste[1] dans sa Bibliothèque, à côté de celui de l'illustre Daunou. Aujourd'hui, en voulant bien prendre part à la haute faveur dont vient de me

1. Ce buste de Sainte-Beuve qui fait pendant à celui de Daunou, à la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, est l'œuvre du statuaire Mathieu-Meusnier. Il a été exécuté en 1859.

combler la bonté de l'empereur, elle acquiert des droits nouveaux à une reconnaissance qui ne finira qu'avec ma vie.

Veuillez agréer, monsieur le maire, et transmettre à ceux de mes compatriotes qui sont auprès de vous et qui vous secondent dans cette grande et laborieuse administration à laquelle vous présidez, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

CCXCI.

A M. ÉMILE DÉLEROT[1].

Ce 5 mai [1865].

Mon cher ami,

Je suis bien sensible à vos félicitations[2] et à leur forme ingénieuse autant que cordiale. C'est dans ces moments décisifs de la vie qu'on sent bien sa faiblesse et son infériorité. Vous parlez du grand Gœthe : il avait le calme, il habitait naturellement les sommets. J'étais l'homme des vallées; je me sens un peu étonné et, dans les premiers moments, débordé. Je chercherai à reprendre le plus tôt possible le fil des choses habituelles.

Je vous serre la main et je fais des vœux sincères pour votre charmant bonheur.

1. M. Émile Délerot, traducteur des *Conversations de Gœthe, recueillies par Eckermann* (2 vol. chez Charpentier). Sainte-Beuve a consacré à cet ouvrage trois articles dans les *Nouveaux Lundis* (t. III, 1862).

2. A propos de l'entrée de Sainte-Beuve au Sénat.

CCXCII.

A M. LE PASTEUR NAPOLÉON PEYRAT.

Ce 5 mai 1865.

Merci, cher monsieur, de vos bonnes félicitations. Je tâcherai de ne pas être tout à fait absorbé. Il sera difficile de faire tout à fait comme auparavant. Je tâcherai, s'il me reste la force de faire un livre, d'y mettre ce que les articles détachés ne comporteront plus. La vie est une étrange chose; c'est comme un jeu bizarre. Vous avez le bonheur d'y voir une science et une direction profonde.

Tout à vous.

CCXCIII.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 15 mai 1865.

Mon cher ami,

J'en ai voulu au sommeil qui m'a privé de vous voir. J'étais en effet épuisé. J'ai reconnu aussitôt l'écriture de madame Colet et j'ai été bien sensible à son attention. Être connu de Manzoni, être goûté de lui est un honneur exquis comme le serait le suffrage d'un Racine. Manzoni est le Racine des romantiques [1].

1. Voir, à propos de Manzoni, une autre lettre de félicitation, adressée, à la même date, par madame Colet à Sainte-Beuve (*Lettres à la princesse*, p. 153).

Vous êtes toujours mille fois bon, mais vous allez partir. Ne vous souciez pas de ce soin dominical, si aimable, mais qui peut devenir à la longue un peu assujettissant. Nous recourrons, à votre retour, à votre bonne grâce qui nous est assurée et dont on est bien reconnaissant[1].

Tout à vous.

CCXCIV.

AU MÊME.

Mon cher ami,

Que j'ai eu du regret de vous manquer! Que n'avez-vous pu attendre un moment! Vous avez été présent ici d'esprit et de cœur! On a même suppléé une dernière fois à votre présence avec une grâce où je vous ai reconnu[2]. Vous avez bien des choses à me dire d'un beau voyage. Je n'ai pas bougé d'ici et j'ai eu mon petit naufrage en rade, en vue du port. Mon deuil en est fait. Vous me donnerez, n'est-ce pas? quelques moments quand vous serez un peu moins occupé que vous ne devez l'être en arrivant.

Tout à vous.

1. M. Camille Doucet, alors directeur des théâtres au ministère d'État, envoyait tous les dimanches à Sainte-Beuve un coupon de loge de spectacle.

2. C'est-à-dire que l'envoi d'une loge de spectacle avait continué même en l'absence et par les soins de M. Camille Doucet.

CCXCV.

A M. L'ABBÉ CONSTANTIN ROUSSEL.

21 mai 1865.

Cher monsieur,

J'ai reçu avec bien de l'intérêt vos félicjtations amicales et le charmant bouquet poétique qui les accompagnait. Il me semble que vous voilà maintenant maître dans cette poésie anglaise des *Lacs* dont vous possédez toutes les sources. Il faudra un jour faire de tout cela un choix, un Recueil; vous y joindriez quelques notices biographiques, discrètes et simples, également prises aux sources. Connaissez-vous les Mémoires de mistress Felicia Hemans écrits par sa sœur? Je suis heureux d'avoir été pour vous un indicateur vers ces douces et pures régions où je ne suis pas entré moi-même. Je n'ai vu que de loin la terre de Chanaan [1].

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments reconnaissants et tout affectueux.

1. M. l'abbé Roussel a suivi le conseil de Sainte-Beuve, en publiant un volume de poésies, les *Fleurs des Vosges*, qui renferme deux très-intéressantes notices sur Wordsworth et Felicia Hemans. (Chez Didier, 1875.)

CCXCVI.

AU GÉNÉRAL JOMINI.

Co 26 mai 1865.

Général,

Je vous remercie de l'intéressant volume que vous m'avez permis de lire. J'y apprends bien des particularités curieuses et ces particularités, par cela même qu'elles vous concernent, touchent aux plus grands événements et aux crises militaires décisives des dix mémorables années.

J'aurai à vous demander, lorsque j'aurai l'honneur de vous aller voir, quelques noms propres qui ne sont désignés que par des initiales. La postérité, qui a déjà commencé pour vous, a fait et fera justice des misérables tracasseries qui ont traversé une carrière supérieure, par son objet, aux accidents et aux circonstances de second ordre. La science, quand on est de ceux qui la découvrent ou qui la fixent, a toujours raison. Entre Berthier et vous, la démarcation désormais est faite, et chacun est classé à son rang.

Laissez-moi me féliciter, général, de la bienveillance que je trouve en vous et agréez l'expression de mon profond respect.

CCXCVII.

A M.. FERNAND TROUBAT, A MONTPELLIER.

Ce 21 juin 1865.

Votre lettre, monsieur, m'a fait un vif plaisir, en me montrant et la bonté de votre cœur et qu'en même temps j'avais atteint mon but dans le peu que j'ai dit sur votre excellent frère[1]. Je suis heureux aussi de l'approbation de monsieur votre père, et je vous prie de lui exprimer mes remercîments avec mes respects. J'espère que j'aurai quelque jour, à l'occasion de vacances, le plaisir de vous voir ici; on voyage si aisément! Moi-même, tout paresseux que je suis, il me prend parfois des envies de visiter votre beau Midi dans les parties que je ne connais pas. Ce serait pour moi une fête, si j'exécutais jamais ce projet, de me reposer un instant sous ce beau ciel de Montpellier en compagnie d'amis.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

CCXCVIII.

A M. FERNAND DESNOYERS[2].

Ce 11 juillet 1865.

Monsieur et cher poëte,

Je vous remercie infiniment de l'envoi de votre recueil. J'y retrouve avec plaisir cette *Madame Fontaine*, que je me

1. Dans l'article, intitulé *Mes Secrétaires*, à la fin du tome IV des *Nouveaux Lundis*.

2. Le poëte Fernand Desnoyers, frère de M. de Biéville, du

suis fait tant de fois chanter et où brille une vraie gaieté canotière. J'y trouve d'autres jolies chansons que je ne connaissais pas. Que je voudrais donc pouvoir oser faire un jour pour les chansonniers ce que j'ai fait tant de fois pour les poëtes, une revue avec quelque chose qui sente le bal et la ronde! mais je ne suis plus guère léger, et même je ne l'ai jamais trop été pour cela [1].

Agréez, je vous prie, avec mes remercîments, l'expression de mes sentiments sympathiques et dévoués.

Siècle, est mort très-jeune; il a laissé, parmi ceux qui se souviennent encore de lui, une réputation trop justifiée d'excentricité, mais aussi d'humeur pétillante et gaie : son talent s'est malheureusement plus dissipé en fumée que condensé dans des œuvres. La chanson de *Madame Fontaine* aurait suffi, disait Sainte-Beuve, à immortaliser un de ces innombrables *poetæ minores* de l'antiquité, que nous a conservés l'*Anthologie*. A part le recueil dont il est question dans cette lettre, on a de Fernand Desnoyers une pantomime, *le Bras noir*, dont ses amis et lui-même étaient très-fiers et que l'on cita longtemps comme l'un des chefs-d'œuvre de feu le boulevard du Temple. Madame Sand se fit répéter un soir, plusieurs fois, chez Sainte-Beuve, certains vers véritablement amusants de ce singulier poëte sur la statue de Casimir Delavigne au Havre. Le secrétaire de Sainte-Beuve avait initié son maître à cette littérature qui se piquait avant tout d'être originale, bien qu'elle découlât directement de Musset et de Murger. Elle méritait d'être remarquée à titre de phénomène de ce temps-là.

1. Il n'est resté de ce projet d'écrire un article sur la chanson, que cette note déjà imprimée dans *les Cahiers de Sainte-Beuve:* « La chanson depuis Béranger. — Elle n'est pas morte. Henrion (*les Fleurs fanées*), Festeau, Bérat, Nadaud, Pierre Dupont, Gustave Mathieu, Mahiet de la Chesneraye, Fernand Desnoyers, Dupré (l'anatomiste), Colmance (l'auteur de *Ohé ! les petits agneaux* et des *Bottes à Bastien*), Darcier, Alexandre Dumas (*En me promenant un soir au rivage*), etc.— Un jour que je serai de bonne humeur, je ferai un article sur la chanson. »

CCXCIX.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 12 juillet 1865.

Mon cher ami,

J'espère que vous êtes bien, que madame Camille Doucet se trouve bien des eaux, que vous jouissez d'un doux rien-faire et que le *Vichy* ne se prend qu'à petites doses.

Je ne fais rien de mon côté qu'à petites doses aussi; je distille mes prix de vertu[1]; je ne vois guère qu'un ou deux actes des pièces amusantes où mon monde assiste le dimanche: un peu de *Mandrin*, un peu de *Pays latin*; de l'Académie le jeudi; plus, du Sénat; — et, malgré tout, toujours un peu de migraine. Mais tout ceci n'est que pour en venir à une sollicitation qu'on me prie de faire auprès de vous.

M. Raymond Deslandes, l'auteur dramatique bien connu, aspire au ruban rouge si bien porté par plus d'un de ses confrères. Vous savez ses mérites, il me paraît gentil garçon; voyez, jugez, faites!

Vous aurez lu le rapport de Mérimée sur les serinettes, orgues de barbarie et pianos... Voilà un événement; une proposition carrée et nette de rejet de loi. Le *Journal des*

1. L'Académie venait de nommer Sainte-Beuve directeur, et, en cette qualité, il eut à prononcer, cette année, le discours sur les prix de vertu. Il y travaillait en ce moment-là.

Débats a dit que c'était la plus grosse chose qui fût arrivée au Sénat depuis dix ans. Je ne puis m'empêcher de rester un peu froid, ayant un faible pour les joueurs d'orgue, et ne trouvant pas absolument mauvais que le pauvre monde glane après la moisson.

Je vous serre cordialement la main, cher et aimable confrère.

P.-S. — Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à madame Camille Doucet et aussi à mademoiselle.

CCC.

A M. SIMÉON PÉCONTAL.

15 juillet 1865.

Cher poëte,

J'aurais dû déjà vous remercier de m'avoir rappelé votre gracieuse *Aniel*. D'autres personnes, qui la savent par cœur, me l'avaient déjà rappelée, à votre défaut.

Mais, maintenant, il faut que vous ayez la bonté de me dire avec précision où vous avez pris l'idée de cette légende. On me dit que c'est dans les *Chants du Nord*, de Marmier. Il paraît que c'est là également que Luzel a puisé. Le mérite du poëte est dans l'exécution. Vous n'avez pas à craindre d'indiquer vos sources. Ici, il est évident qu'il y a eu une source commune, M. Luzel ne vous ayant pas lu.

Tout à vous.

CCCI.

A M. LE MINISTRE D'ÉTAT.

Ce 15 juillet 1865.

Monsieur le ministre,

Je sais que M. le président Troplong et M. Boinvilliers ont entretenu Votre Excellence au sujet de la *Revue contemporaine*, et je viens moi-même ajouter quelques paroles un peu superflues aux leurs. Vous voudrez bien m'excuser en raison de l'intérêt que je porte à ce recueil, auquel j'ai plusieurs fois collaboré et où je dois écrire encore. Et puis, si vous voulez bien vous rappeler que j'ai eu l'honneur d'être auprès de Votre Excellence l'intermédiaire pour une certaine communication avec la *Revue des Deux Mondes*, il ne vous paraîtra que juste que je vienne plaider plus directement pour une Revue toute dévouée au gouvernement de l'empereur.

Il importe en effet qu'il existe une telle Revue et qu'on y tienne la main. Autrement, il y aurait véritablement monopole au profit de la Revue opposée, d'une Revue adverse chez laquelle il est bon d'avoir un pied si l'on peut, mais où l'on n'aura jamais les deux.

Je suppose que quelque écrivain ami du gouvernement veuille écrire un de ces articles développés qui ne peuvent trouver place dans les colonnes du *Constitutionnel* ou du *Pays:* où l'insérera-t-il? quel recueil lui ouvrira ses pages? Il n'a, la *Revue contemporaine* manquant, à attendre d'hospitalité nulle part, et, s'il prend sur lui de s'adresser à la

Revue des Deux Mondes, il est absolument à la merci d'un directeur homme de sens, mais d'un sens rude et despotique, que bien nous connaissons.

Une telle idée n'est pas supportable. Dans l'ordre des revues et recueils périodiques, elle est absolument la même que le serait, dans l'ordre des journaux quotidiens, la destruction et suppression du *Constitutionnel* au profit des *Débats*.

Cette affaire de Revue gouvernementale a été menée dès l'origine avec une inintelligence et un décousu qui frise vraiment le ridicule. Après avoir adopté la *Revue contemporaine*, l'avoir patronnée et préconisée par toutes les voix et les organes du ministère, on lui a subitement suscité une rivale, une cadette, qui devait la tuer et l'enterrer, *la Revue européenne*. Cette dernière Revue, improvisée à grands frais et qui réunissait un groupe d'écrivains distingués, la plupart appartenant à l'Université, s'est vue elle-même détruite un beau jour et confisquée, — réunie, si l'on aime mieux, à l'ancienne et toujours subsistante *Revue contemporaine*, qui, de la sorte, a repris le dessus et a regagné tout le terrain — je me trompe — non pas tout le terrain perdu, mais une partie seulement. Car, dans l'intervalle et pendant la crise, beaucoup d'écrivains, rédacteurs de la *Revue européenne*, ont senti le plancher se dérober sous leurs pas, et ont glissé à la mer, c'est-à-dire ont cessé d'écrire, ou bien ils ont passé dans les rangs et les cadres de l'opposition. — Cependant la *Revue contemporaine*, ainsi adoptée, décréditée, puis recréditée par le ministère, a continué, tant bien que mal, de vivre, d'insérer des articles souvent fort bien faits, d'entretenir des rédacteurs restés fidèles au gouvernement.

Je n'ai pas à m'inquiéter de ce qu'elle a coûté; mais je doute qu'on se soit servi d'elle comme on aurait pu le faire, si une pensée commune et centrale avait présidé à ce département de l'esprit public et des lettres si essentiel dans tout gouvernement. Ce *sensorium commune*, comme disent les philosophes, qui a trop manqué jusqu'ici dans le ministère, Votre Excellence me pardonnera, si je pense qu'il est créé depuis quelque temps : c'est du moins tout mon désir.

Aujourd'hui donc, cette même Revue, telle quelle, escortée et doublée d'une autre petite Revue plus populaire que le directeur a eu l'idée d'y adjoindre, croit devoir faire appel à Votre Excellence ainsi qu'à M. le ministre de l'intérieur; et je me permets ici de vous dire à vous-même, monsieur le ministre d'État, ce que je dirais également à M. le ministre de l'intérieur, si j'avais l'honneur de le rencontrer.

Je n'ai ni le droit ni le désir de me mêler en rien des voies et moyens qui sont choses de gouvernement; mais je suis assuré que tout le monde y gagnerait, si les personnes de haute intelligence auxquelles on s'adresse voulaient bien accorder quelques minutes tous les quinze jours à cette Revue, faciliter les communications, enfin s'en occuper et de vive voix donner des idées d'articles, avoir l'œil aux chroniques politiques... Le public s'en apercevrait vite, et le personnel de ces Revues, l'équipage qui se sent négligé prendrait courage et trouverait du zèle, sentant que l'attention d'en haut est sur lui.

Encore une fois, veuillez m'excuser, monsieur le ministre; de mon intervention un peu verbeuse, et agréez l'assurance de mes sentiments de respect et de dévouement.

CCCII.

A M. LE MARQUIS DE CHENNEVIÈRES [1].

Ce 13 août 1865.

Cher ami,

Je lis votre charmant petit livre : il réunit toutes vos jolies qualités et cette bonté fine comme l'or et pur comme lui. C'est à joindre au Joinville et vous avez retrouvé là un des chapitres de l'enfance de saint Louis. Que de choses il fallait pour cette restitution, où l'antiquaire, le poëte et le père se confondent et se dérobent dans un récit qui demandait encore le cœur d'un chrétien, d'un Français et d'un Bellesmois.

A vous d'amitié.

P.-S. — A demain, j'espère.

CCCIII.

A M. BERGMANN [2].

Ce 26 août 1865.

Cher monsieur,

J'ai reçu le précieux paquet qu'a remis chez moi M. Fustel de Coulanges. Je me mets à le parcourir à l'instant.

1. En le remerciant de son livre sur saint Louis.

2. Doyen de la faculté des lettres de Strasbourg, et l'un des plus anciens amis de Proudhon. M. Bergmann a fourni à Sainte-Beuve la plupart des lettres qui sont entrées dans son livre sur le célèbre polémiste.

La série de ces lettres donne le véritable commentaire et le fil conducteur de toute l'œuvre de Proudhon. Quand cela sera un jour imprimé en totalité (car il faudra en venir là), toute la philosophie de l'homme sera connue. Vous le serez aussi, mon cher monsieur; et, pour mon compte, je ne saurais assez vous remercier de m'avoir permis, par cette lecture intime, de connaître si à fond deux hommes. C'est un grand profit pour moi. Ce grand article d'exposition que Proudhon ambitionnait de faire sur vous et sur vos travaux, il l'aura fait, sans y songer, dans la continuité même de ses lettres. Il l'aura fait très-complétement, au moins au moral et pour ce qui est de la philosophie de votre esprit. Combien il a raison dans ce qu'il dit des *encadreurs* et de la nécessité, ici, de plaire pour réussir! Vous connaissez Edélestand du Méril, lequel pourtant n'a cessé de vivre à Paris. Eh bien, cet homme, cet érudit du premier ordre, au moins pour l'étendue des lectures et pour l'immensité des analyses, ils ne l'ont jamais voulu admettre ni reconnaître, faute d'un certain ragoût!...

CCCIV.

A M. DÜBNER[1].

1er septembre 1865.

Cher monsieur,

Je suis bien hardi; mais, critique, je viens me plaindre un peu au critique qui, selon moi, a faibli. Oui, cher

1. Le savant helléniste Dübner, figure originale et sympathique. Sainte-Beuve a publié de lui dans *Port-Royal* (t. III) une lettre

maître, vous le plus exact et le plus autorisé des savants, vous avez faibli et reculé devant un demi-savant qui, au fond, n'est pas même un homme d'esprit. Ayant à rendre compte des *Thèses* de M. Bernard Jullien, vous avez enveloppé ce que vous pensez; vous avez cédé aux mêmes obsessions auxquelles, en d'autres temps, j'ai résisté; car cet homme en définitive ne demande qu'une chose, c'est qu'on s'occupe de lui et de tenir le tapis.

Au nombre de ces thèses, vous en avez rencontré une où je suis pris à partie; c'est au sujet de l'*Anthologie*. Nulle part M. B. Jullien n'a plus déraisonné, je l'ose dire, et n'a mieux trahi sa demi-ignorance. S'attaquant à un travail que j'avais fait sur Méléagre, il a parlé de l'*Anthologie* sans la connaître, sans avoir eu entre les mains cette édition de Jacobs que vous lui conseillez. Il ne sait pas l'*a b c* de la question. J'avais traduit ou paraphrasé, pour en donner l'idée et le sentiment à nos lecteurs français, la préface que Méléagre avait mise à sa *Couronne :* M. Jullien a raisonné comme s'il s'agissait non de la *Couronne* de Méléagre, mais de l'*Anthologie* telle que nous l'avons d'après Constantin Céphalas, et il a dit : « Il n'y a rien d'Archiloque qui soit *piquant* dans cette *Anthologie*. » Dans la traduction du mot *acanthe*, il ne s'est pas moins trompé, très-probablement, et il n'a pas eu le vrai texte sous les

très-spirituelle sur les *Racines grecques* et sur les défauts de l'enseignement moderne du grec. C'était un excellent homme, qui demeurait à Montreuil, d'où il apportait à Sainte-Beuve des paniers de pêches cultivées par lui-même, et tatouées du chiffre S.-B. Sa veuve lui a fait élever, dans le cimetière de Montreuil, un tombeau dû au ciseau du sculpteur Mathieu-Meusnier, et à l'inauguration duquel fut lu, en 1868, un discours de Sainte-Beuve, inséré depuis dans les *Nouveaux Lundis*, t. XI.

yeux. Il va jusqu'à prétendre que, loin d'aller en perdant sans cesse et en laissant tomber chemin faisant quelques-unes de leurs plus belles fleurs, les Anthologies ont dû se perfectionner à chaque recueil nouveau. Vous le savez bien, vous, qui sentez les vraies fleurs et qui faites la moue aux *assa fœtida*, vous savez s'il y a eu progrès ou déchet dans ce genre de recueils. M. Jullien, comme vous l'avez remarqué, a pris le mot d'*épigramme* dans le sens le moins antique et le plus faux. Son idéal en ce genre, ce sont les plus petits vers pointus ou musqués de notre XVIIIe siècle. Chacun prend ses modèles à sa hauteur; ceux qui se sont donné la peine de lire les *Histoires littéraires* de M. Jullien savent quelles sont ses prédilections; et ses propres vers à lui, ses épigrammes ou bouquets à Chloris, je vois bien que vous ne les avez jamais lus! Vous lui faites une manière d'éloge du soin qu'il a, en toute question, de bien définir les termes. Il est vrai que, quand il a à dire une bêtise, M. Jullien a grand soin de la mettre dans tout son jour.

Je vous demande pardon, cher et savant maître, de cette boutade qui m'est échappée. Mais à qui demanderait-on justice dans un litige sur Méléagre, sinon à vous, *arbiter et judex et rex!*

CCCV.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 2 septembre 1863.

Mon cher ami,

J'apprends trop tard que j'ai à vous remercier beaucoup pour ce que vous avez dit dans *le Temps* sur ce discours

d'Académie [1]; excusez-moi de l'avoir ignoré, et de ne vous lire le plus habituellement qu'en recueil. En revanche, j'ai sur ma table vos *Études de Littérature contemporaine* où vos fortes et nettes qualités me sont sans cesse présentes. Vos paroles comptent, car vous ne les prodiguez pas et la pensée est toujours dessous. Il y a bien longtemps que nous ne vous avons vu à nos lundis [2]. Je vous aurais dit combien vos articles réunis me plaisent : votre *Madame Roland* est un travail complet qui entraîne la conviction de tout lecteur sensé. Le jour où vous voudriez sacrifier un peu à ce goût français que vous connaissez si bien, à notre besoin d'*encadrement* et de bordure, vous auriez le prix de toutes vos essentielles qualités. Vous savez autant que personne nos légers travers; vous y souriez, mais vous n'y cédez pas. C'est vous qui avez de la vertu, de refuser ainsi à votre talent par d'adroites coupures tout le succès actuel et journalier qu'il pourrait avoir. Vous y arrivez, au reste, par le fond et par la raison. Votre article sur les *Lettres de Marie-Antoinette* est un fait auquel il va falloir répondre. Il n'y a plus à biaiser. Je sais qu'on en est ému.

Agréez, mon cher ami, avec mes remercîments pour une appréciation si flatteuse sous votre plume, l'expression de mes sentiments dévoués.

1. Il s'agissait du rapport sur les prix de vertu, lu à l'Académie le 3 août 1865.

2. Les lundis du dîner Magny, qui avait lieu tous les quinze jours.

CCCVI.

A M. FEUILLET DE CONCHES.

Ce 2 septembre 1865.

Cher monsieur,

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Reumont; je n'ai certainement rien écrit et je ne me rappelle avoir rien dit qui puisse motiver cette conclusion. Je vous avouerai, cependant, que votre réponse n'est pas celle qui convient. Vous la mêlez à des remercîments pour les uns, à des compliments pour les autres: ceci est un procès, et il faut traiter les affaires en affaires. Il ne s'agit pas de *querelle d'Allemand :* dans les trois quarts des questions de textes ou de critique proprement dite, les Allemands ont raison contre nous. Cela est perpétuellement vrai pour tout ce qui est de littérature ancienne. Il faut faire de cela, ce me semble, une question de fait et pas autre chose. Vous ne pouvez absolument séparer votre cause de celle du comte d'Hunolstein, et je crois qu'il serait bon là-dessus, votre intérêt étant le même, de vous entendre : M. d'Hunolstein m'a, deux ou trois fois, proposé de voir ses originaux. La rencontre a manqué, un peu de ma faute. Je suis paresseux de corps, et, d'ailleurs, je ne me sens pas très-compétent en ces sortes de questions. Les lettres de Marie-Antoinette ont pu paraître un peu suspectes, par cela même qu'elles étaient trop ce qu'on pouvait désirer. Ces objections vagues s'évanouiraient devant des preuves de fait. N'arguez

pas de votre habileté ni de votre tact, nous le connaissons tous; vous êtes le plus entendu des curieux; mais les curieux sont aussi des amoureux, et les amoureux peuvent avoir leurs illusions. Enfin le vrai, c'est que provisoirement je n'ai pas d'avis arrêté, je suspends mon jugement.

L'autre soir, à Saint-Gratien, j'ai prié M. de Lescure de plaider l'authenticité, et il l'a fait à merveille. C'est un très-bon avocat. Je sais que M. Geffroy prépare un travail. On me dit qu'il conclut à l'authenticité, mais à des interpolations. La manière dont M. Reclus et M. Scherer ont introduit l'affaire devant notre public, exige une discussion méthodique et toute positive. Je ne doute pas que vous ne soyez en mesure de gagner la bataille; mais permettez-moi de vous répéter que le ton que vous employez à l'égard des adversaires est plutôt de nature à affaiblir votre défense qu'à la fortifier. Il faut les confondre et leur fermer la bouche: et cela ne se peut qu'en leur mettant les lettres mêmes devant les yeux et plein les dents. A votre place, je déposerais les originaux ou autographes, ne fût-ce que sous verre, à la Bibliothèque impériale par exemple. Que le comte d'Hunolstein fasse de même, et le procès est jugé. Il resterait toujours à savoir comment il a eu ces lettres, et comment elles vous sont venues. — Mais vous êtes trop curieux, me dira-t-on. — Il n'y a pas de limite assignable à la curiosité dans tout ce qui touche à l'histoire.

Agréez mille amitiés.

P.-S. — Je vous écris comme je causerais.

CCCVII.

A M. LE DOCTEUR DONNÉ, RECTEUR DE L'ACADÉMIE. A MONTPELLIER.

Ce 4 septembre 1805.

Monsieur et savant docteur,

J'ai gardé du temps où j'étais élève en médecine la bonne habitude qu'on ne devrait jamais perdre de lire les articles de médecine qui me tombent sous les mains; jugez si j'omets ceux que m'apporte le *Journal des Débats*, et, de plus, s'ils sont signés de vous, je sais à qui j'ai affaire. J'allais donc tranquillement dans ma lecture sur l'hydrothérapie et sur les eaux de Divonne, instruit comme toujours et intéressé, comme on l'est avec vous, par la clarté, par la juste élégance que comportent ces matières, lorsque, arrivé à un certain endroit, j'ai dit : « Mais qu'est-ce donc? » Et j'ai été aussi agréablement surpris que touché de rencontrer mon nom sous la plume d'une femme spirituelle qui est restée dans mon souvenir sous la noble image de la Beauté. Je sens bien que la bonté des Sacy à mon égard a passé par là, n'importe! je n'en dois être que plus reconnaissant, et je viens vous prier, cher monsieur et savant docteur, de vouloir bien transmettre ma gratitude et mon hommage avec mes vœux à la malade dont l'esprit et la plume se jouent si agréablement et d'une manière si flatteuse pour nous.

Veuillez bien agréer vous-même l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

CCCVIII.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 4 septembre 1865.

Cher ami,

Vous *serez répondu* tout de suite. Une seule fois, M. Hippolyte Garnier m'a parlé à votre sujet et de l'ouverture Lemer. J'ai dit ce qu'il fallait sur votre talent et votre distinction. Mais ces messieurs ne se décident ordinairement que par des motifs de vente. L'idée d'*œuvres complètes* les a peut-être effrayés. Ce sont de grands sceptiques quand ils ne voient pas d'avance un produit net. Ils n'auront probablement dit ni oui ni non. C'est remis pour le retour de M. Hippolyte.

Je pense à vous souvent et j'en parle avec Troubat (qui tient la plume). Je suis bien surmené de grosses besognes. Les honorables corvées sont le lot des existences récompensées comme la mienne; on ne saurait s'y dérober. On regrette tout bas le temps où l'on était pauvre, jeune, pâle, à sec d'un côté, mais en fonds de verve et de caprice.

Je n'ai jamais beaucoup lu Custine et j'ai eu tort. C'était un homme d'infiniment d'esprit, de beaucoup de finesse, et que son vice avait cuit et recuit de bonne heure.

Il n'est jamais si désagréable à un auteur qu'on lui parle de lui et de ses livres. Aussi êtes-vous tout pardonné pour votre digression à mon sujet.

Faites-nous là-bas de vos jolis petits poëmes en prose ou

quelques sonnets qui nous allèchent. Si vous rencontrez quelqu'un de mes anciens amis de Liége, faites-lui mes amitiés.

Je vous serre la main, mon cher *enfant (sic)* [1].

CCCIX.

A M. G. PAUTHIER[2].

Ce 12 septembre 1865.

Mon cher Pauthier,

Je vous remercie bien de votre excellente réponse et particulièrement de la copie de la lettre de Proudhon. Le passage sur Weiss[3] est essentiel et je le citerai en son lieu. Ce que Proudhon vous a dit en 1848 est aussi caractéristique. — J'ai sur tous les débuts de Proudhon des notes et des suites de correspondances qui m'ont permis de ne rien ignorer sur sa vie intime d'alors. Après Fallot, ses amis particuliers étaient Ackermann, Dessirier (mais celui-

1. La lettre se termine textuellement ainsi : « mon cher enfant (*sic*) ». Baudelaire avait probablement rappelé à Sainte-Beuve qu'autrefois il l'avait appelé « mon cher Enfant », et c'est une façon de Sainte-Beuve de le lui confirmer, en insistant sur le mot. Sainte-Beuve a blâmé ailleurs l'abus que les érudits font de ce mot *sic* : mais dans une lettre qui commence, comme celle-ci, par « vous *serez répondu* », il n'a pas voulu être en reste et a continué la familiarité de ton jusqu'au bout.

2. Le célèbre sinologue.

3. Le savant bibliothécaire de Besançon, dont il est beaucoup parlé au commencement du livre de Sainte-Beuve sur Proudhon (page 18).

ci meilleur cœur que forte tête), Bergmann, Haag, etc. Votre nom revient souvent sous sa plume, et toujours avec une estime marquée. Quant aux initiales sur lesquelles je vous interrogeais, ce ne sont pas des initiales de noms propres. Les frères p. d. p.[1] doivent être quelque chose comme les frères du grand Orient ou quelque signe abrégé plus ou moins maçonnique. Je laisserai la chose dans le doute. — J'avais pensé dans le temps à vous questionner sur celui que vous appelez votre *ancien capitaine*[2]. Il me semble que vous étiez avec lui sur la frontière d'Espagne en garnison. Si vous aviez sur lui quelque souvenir qui vous parût curieux et qui vous tînt au cœur, je pourrais le joindre à l'article que j'ai fait sur lui, lorsque je le réimprimerai. Merci encore[3]. Je vous serre cordialement la main.

1. C'étaient les frères *philadelphes*.—Voir le livre de Sainte-Beuve sur Proudhon (p. 34). « Charles Nodier, y est-il dit en note, a fort parlé des *Philadelphes*, société secrète dont le chef était le brave colonel Oudet, qui fut fait général de brigade à la veille de Wagram et qui périt après la bataille. Il y eut des doutes sur la vraie cause et sur les circonstances de sa mort. Il n'est pas étonnant que le souvenir et peut-être la tradition de cette association première ait laissé des traces parmi la jeunesse de Franche-Comté. » — Cette note vient à propos d'une lettre de Proudhon de 1838, dans laquelle il est question des frères p. d. p.

2. Alfred de Vigny.

3. M. Pauthier répondit à cet appel par une lettre que Sainte-Beuve a insérée en appendice dans le tome VI des *Nouveaux Lundis* (p. 465), à la suite de l'article sur Alfred de Vigny, dont il est ici question.

CCCX.

A M. DUCHATEL.

17 septembre 1865.

..... A la date de janvier 1842, Proudhon, beaucoup plus révolutionnaire en théorie qu'en pratique et tenant même à dégager, s'il se pouvait, la question économique de la question politique proprement dite, avait adressé une lettre au ministre de l'intérieur, c'est-à-dire à M. le comte Duchâtel lui-même, — une longue lettre, à la date du 20 janvier, contenant sa profession de foi sur l'avenir : « J'espère, écrivait-il alors confidemment à un ami, que le ministre accueillera favorablement mes idées, d'autant plus que je lui montre, et tu le comprends de reste, comment on pourrait tourner au profit du gouvernement les théories les plus radicales. » — Avez-vous gardé souvenir de tout cela? Avez-vous jugé à propos de répondre? Quand je vois quelle estime faisait Proudhon de l'économiste Blanqui, et quelle reconnaissance il lui conserva toujours de l'avoir en partie défendu et compris (tout en le combattant et en faisant ses réserves), je me prends à regretter qu'il ne lui ait pas été donné de connaître des hommes comme Rossi, comme vous-même, et de débattre avec eux sur le terrain purement scientifique certaines questions : il y aurait gagné,

et peut-être (quoique le caractère soit encore plus fort que les idées) aurait-on gagné un peu sur lui [1].

CCCXI.

A M. POULET-MALASSIS, A BRUXELLES.

Ce 1er octobre 1865.

Mon cher ami,

Je vous remercie bien, j'ai tout reçu. Il a fallu aller au Ministère, où l'on a ouvert le paquet, mais ma déclaration a suffi. Je me suis régalé des quatre volumes ré-

1. Voici quelle fut la réponse de M. Duchatel :

« Chantilly, 19 septembre 1865.

» Mon cher confrère et ancien ami,

» Je sais très-bon gré à la mémoire de Proudhon de me fournir une occasion de me rappeler à votre souvenir. Je n'ai pas oublié mes anciennes relations, et la pensée en est pour moi d'un grand prix. Je voudrais que ma mémoire fût aussi fidèle pour la lettre sur laquelle vous désirez des renseignements. Mais je n'en ai conservé aucun souvenir. Je ne sais même pas si elle a passé sous mes yeux. En 1842, Proudhon n'avait pas la célébrité qui commande l'attention. Plus les lettres des faiseurs de systèmes étaient longues, moins on était porté à les lire. Quand l'économie politique n'est pas quelque chose de très-simple, l'application des principes de liberté, de travail et de propriété, elle dégénère bien vite en absurdes chimères. Je n'avais pas le temps, pendant que j'étais au ministère, de m'occuper du chimérique ; le réel suffisait, et au delà. C'est ainsi que je m'explique mon défaut complet de souvenir.

» Je tiens à vous répéter, mon cher confrère et ancien ami, que je saisis avec grand plaisir cette occasion de vous offrir l'expression de tous mes anciens et sincères sentiments. »

imprimés[1]; je n'avais à moi, d'une ancienne édition, que *le Cabinet*. J'ai retrouvé là tout ce monde de Ronsard et de Regnier et de Théophile, tout un monde de poésie et de vie salée entre bons compagnons. Avec tous les vices de ce vieux temps, il y avait alors des libertés, des licences, des plaisirs qui sont interdits aux nôtres. Je ne sais si la poésie, l'esprit poétique et aussi le métier ont fait des progrès depuis. Vous avez, mon cher ami, le *bannissement* de Théophile. Baudelaire a eu aussi son éclaboussure. Vous ressemblez aux vieux maîtres par d'autres côtés encore et par le culte de ce qui vous semble les bons mystères. Troubat a rencontré Glatigny, qui lui a récité quelques vers de la bonne sorte. Je suis un Bertaut pour la sagesse auprès de vous tous; je ne suis pas du moins un Caton.

J'avance dans le Proudhon, mais avec lenteur. Les commencements seront très-bien exposés. J'aurai des difficultés presque insurmontables à partir de 1848. Je m'en tirerai avec un peu de décision et de la rapidité. Je garderai soigneusement vos lettres et vous les renverrai au premier appel. Je vous remercie encore une fois de vos dons, de vos bons souvenirs, et je vous envoie en retour mes meilleurs sentiments.

1. Voici les titres des quatre volumes auxquels Sainte-Beuve faisait allusion : *Le Cabinet satyrique ou recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps, tiré des secrets cabinets des sieurs de Sygognes, Regnier, Motin Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poëtes de ce siècle. Nouvelle édition complète s. n. de lieu (Bruxelles), 1864, 2 vol. in-18; — Le Parnasse satyrique du sieur Théophile, suivi du nouveau Parnasse satyrique, s. l. (Bruxelles), 1864, 2 vol. in-18.*

CCCXII.

A M. ALFRED DARIMON[1].

Ce 24 octobre 1865.

Cher monsieur,

J'ai beaucoup travaillé à Proudhon et je suis en train de terminer la première partie, qui ne fera pas moins de quatre articles de la *Revue*[2], et qui va jusqu'en 48. J'ai besoin de préciser un petit détail. Lorsque vous allâtes le voir le lendemain de la révolution de Février et que vous le trouvâtes dans cette mansarde avec sa malle et deux chaises, Blanqui et Flotte présents, était-ce bien rue *Dauphine*, hôtel de *Dijon?* On me dit qu'il n'y a pas d'hôtel de *Dijon*, rue Dauphine, ou qu'il n'y en a plus. Pourriez-vous préciser là-dessus vos souvenirs? Il n'y a pas, vous le savez, pour un biographe deux manières d'être exact.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et dévoués.

P.-S. — Il y a bien, rue *Mazarine*, un hôtel de la *Côte-d'Or;* ne serait-ce point là plutôt que vous avez vu Proudhon, qui, dans ses séjours à Paris, demeurait le plus habituellement rue Mazarine?

1. Député au Corps législatif.
2. La *Revue contemporaine.*

CCCXIII.

A M. TILLOY[1].

Ce 30 octobre 1865.

Monsieur,

J'ai à vous remercier infiniment de votre obligeant et très-utile envoi. Mon siége est loin d'être fait; je n'ai terminé en ce moment que la première partie de la vie de Proudhon jusqu'en février 1848. Vous pourrez voir par *le Constitutionnel* de ce matin, et surtout par la *Revue contemporaine* de demain, les bases et l'esprit de ce travail. Si je le continuais comme je l'ai mené jusqu'à cette date, cela deviendrait tout un volume, et je ne dis pas que je ne le ferai pas. J'estimerais à honneur de l'exécuter à la satisfaction des amis de Proudhon, j'entends de ses amis philosophiques comme M. Clerc[2], dont vous me parlez, et comme vous-même. J'aurais besoin pour cela de quelques documents encore qui ne peuvent manquer de m'arriver. Dans le cas où je ferais cette seconde partie, je désirerais avoir sous les yeux non pas seulement des phrases détachées, mais les lettres mêmes, — copie *entière* des lettres avec toute l'argumentation, qui est chose essentielle et qui constitue véritablement un Proudhon raconté, jugé et commenté par

1. M. Tilloy, alors journaliste à Péronne, est le père de ce jeune médecin si distingué, mort à vingt-cinq ans et dont on a publié une si belle lettre sur les funérailles de Sainte-Beuve dans les *Souvenirs et Indiscrétions*.

2. M. Clerc, chef d'escadron d'artillerie, aujourd'hui en retraite. — Voir, dans la *Correspondance* de Proudhon et dans le livre de Sainte-Beuve (p. 276), les lettres qui lui sont adressées.

lui-même. A vous dire le vrai, je suis persuadé que, dans l'avenir, la Correspondance de Proudhon sera son œuvre capitale et que ses livres ne seront plus que l'accessoire[1].

Agréez, monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CCCXIV.

A M. ALBERT LACROIX, ÉDITEUR.

Ce 5 novembre 1865.

Cher monsieur,

La conversation si longue et si amicalement littéraire que nous avons eue hier m'a fait beaucoup songer et ressonger. Sur le point commercial qui a été abordé par vous avec tant de netteté et de largeur à mon égard, il faut absolument que vous me permettiez une retouche. En rouvrant mes dossiers, en me rappelant à qui je dois la plupart des lettres des derniers temps et même quelques-unes de celles qui paraîtront dans la première partie, je trouve que c'est à MM. Garnier que je les dois. Comme l'idée de *brochure* n'était nullement dans ma pensée une chose commerciale, mais un simple recueil vendu pour la souscription, il n'y

1. Dans le même temps, Sainte-Beuve écrivait à M. Bergmann (1865) : « ... Je dirai hardiment que la manière dont il vous commente et vous explique ses ouvrages vaut mieux bien souvent que les ouvrages mêmes, ou du moins donne de lui une meilleure idée; on l'y voit dans toute sa sincérité, dans tout son feu, se confessant d'intelligence à intelligence; on s'explique que, moins provoqué, moins poussé à bout par l'opinion et par la société à ses débuts, il eût pu devenir autre, et, en accordant moins à son tempérament, se placer plus haut en philosophie politique. »

a jamais eu de conversation formelle à ce sujet entre ces messieurs et moi; il est vrai qu'il y en aurait eu une ces jours derniers, si M. Hippolyte (celui des deux qui décide) avait été à Paris. En y réfléchissant, il me semble que les laisser en dehors de cette publication de brochure (si nous adoptons d'abord cette forme) leur serait pénible, non-seulement par un amour-propre tout naturel, mais par un sentiment plus respectable encore, l'affection qu'ils ont gardée à la mémoire de Proudhon. Je vous demande donc, cher monsieur, d'entrer sur ce point dans mon scrupule tout moral, et je vous prie d'en causer avec M. Hippolyte, lorsqu'il sera de retour. Quant au *volume*, c'est autre chose. La convenance de le rattacher jusqu'à un certain point à la publication des œuvres complètes de Proudhon et d'en faire, comme vous le disiez, une sorte d'appendice ou de corollaire, domine tout, et jamais avec ces messieurs il n'a été question de volume. Ce sera vous, d'ailleurs, qui probablement m'y aurez déterminé, le jour où vous me direz, les quatre articles terminés et supputés : « Il me faut tant de pages. » Ce sera le coup d'éperon.

CCCXV.

A M. LE MAIRE DE MOREUIL (EN PICARDIE) [1].

Paris, ce 9 novembre 1865.

Monsieur le maire,

Je me permets de venir vous demander un service.

C'est de vouloir bien faire rechercher l'acte de naissance de mon père *Charles-François de Sainte-Beuve*, né à Moreuil

1. Vers la fin de l'année 1865, Sainte-Beuve terminait la révi-

de *Jean-François* de Sainte-Beuve, en son vivant contrôleur des actes à Moreuil, et de Marie Donzelle. Mon père, mort à Boulogne-sur-Mer en 1804, était âgé de cinquante-deux ans ou peut-être de cinquante-quatre. Sa naissance doit donc se rapporter aux années 1750-1752. Les prénoms que je donne ici exactement le feraient aisément distinguer de ses frères, s'il en était né vers le même temps.

Si l'un de messieurs les employés de la mairie voulait faire cette petite recherche, je lui en saurais gré et lui en tiendrais compte.

Vous voudrez bien m'excuser, monsieur le maire, si n'ayant point conservé de relations dans le lieu de mon origine paternelle, je prends la liberté de m'adresser directement à vous pour obtenir un extrait de cet acte de naissance en bonne forme, et bien vérifié quant à l'exactitude des noms.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération respectueuse.

sion du quatrième volume de son Histoire de *Port-Royal*. Parmi les personnages qui de près ou de loin se rattachaient à cette histoire, se trouvait *Jacques de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne*. Attaqué, pour le jugement qu'il en avait porté, par un magistrat de Paris qui, dans une brochure anonyme, crut devoir prendre la défense de celui qu'il regardait comme un de ses ascendants, Sainte-Beuve, qui en toutes choses cherchait l'exacte vérité, fut amené à s'enquérir de ses origines de famille, et ce fut alors qu'il écrivit à M. le maire de Moreuil la lettre suivante qu'on a eu l'obligeance de nous communiquer aujourd'hui. (*Note de M. Tilloy.*)

CCCXVI.

AU MÊME [1].

Ce 13 novembre 1865.

Monsieur le maire,

Je reçois avec bien de la reconnaissance l'extrait et les notices que vous avez pris la peine de relever à mon usage.

1. M. le maire de Moreuil avait répondu avec empressement à la lettre précédente : « Monsieur, trop heureux de pouvoir vous être utile, je n'ai voulu laisser à personne autre que moi le soin des recherches à faire. Je m'empresse de vous adresser l'acte de naissance de monsieur votre père, qui est né à Moreuil et dont, si j'ose vous le dire, je suis fier du fils pour mon pays. Comme il pourrait vous être agréable de connaître les actes de naissance de vos oncles et tantes, je me permets de vous en adresser les extraits. Si, à ma grande satisfaction, vous désiriez revoir le pays de vos ancêtres, je serais très-honoré et très-heureux de vous recevoir, ce qui me procurerait l'avantage de faire votre connaissance. » — Muni de ces renseignements exacts, Sainte-Beuve put rédiger la note suivante qui se lit à la page 564 du quatrième volume de *Port-Royal* (édition de 1867) : « On m'a souvent demandé à moi-même si j'étais parent, à quelque degré, du docteur de Sainte-Beuve. Je l'ignore. Ma généalogie est courte et des plus simples. Né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804, l'année même du mariage et de la mort de mon père, je n'ai pu recevoir de lui les traditions de famille du côté paternel : je naissais orphelin. Mon père, dont le nom était *Charles-François de Sainte-Beuve*, était né au bourg de Moreuil en Picardie, le 6 novembre 1752, d'un père qui y était contrôleur des actes. Tous ses frères et sœurs, mes oncles et tantes de ce côté, qui étaient nombreux, y naquirent également. Le nom est donc identiquement le même que celui du docteur et de ses parents de Normandie. Je n'en sais pas plus long, n'ayant jamais songé à faire des recherches sur ce point.

» Si, pour mon compte, je n'ai pas pris ni revendiqué la particule, quoiqu'elle appartienne à mon nom de famille, c'est

Me voilà plus fort que je ne l'ai jamais été sur ma généalogie paternelle. Je vous en ai un gré particulier. Je voudrais bien espérer qu'un jour je pourrai visiter un pays et des lieux qui me sont très-familiers par les récits dont a été nourrie mon enfance; je suis devenu bien casanier pour cela; il m'est toutefois agréable de penser que, indépendamment des cousins plus ou moins éloignés que j'y ai encore, je trouverai en vous, monsieur, une personne amie à qui je suis obligé déjà.

Veuillez agréer, je vous prie, avec tous mes r ments, l'assurance de ma considération respectueuse.

CCCXVII.

A M. PASTEUR, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Ce lundi (20 novembre 1865).

Cher monsieur,

Me permettrez-vous d'être indiscret et de venir vous solliciter en faveur de M. Robin, dont je sais que vous appréciez les travaux?

Peut-être M. Robin n'est-il pas de la même école philosophique que vous; mais il me semble — autant que je puis juger de ces choses étrangères — qu'il est de la même école scientifique, expérimentale.

qu'elle a été omise par la négligence des témoins sur mon acte de naissance et que, n'étant pas noble, j'ai tenu à éviter jusqu'à l'apparence de vouloir me donner pour ce que je n'étais pas. »

S'il différait essentiellement par un autre côté, — un côté métaphysique ou non métaphysique, — ne serait-il pas bien et beau à un vrai savant de ne tenir compte que des travaux positifs ? — Rien de plus, rien de moins.

Pardonnez-moi : j'ai tant souffert de l'injustice où j'ai vu certains organes de la presse à votre égard, que je me suis demandé quelquefois s'il n'y avait pas un moyen tout simple de réfuter ces sottises, de faire tomber dans l'eau tous ces sots et méchants propos. Vous êtes seul juge; mais, si M. Robin mérite d'être de l'Académie des sciences, pourquoi n'en serait-il point par vous? — C'est comme quand Littré s'est présenté à l'Académie française, ceux qui l'en ont cru digne ont eu tort, je le crois, de ne pas lui donner la main. Les sciences ont droit, ce me semble, d'être en de tels cas encore plus indépendantes que les lettres. La science ne voit que la science. — Mon sentiment de gratitude envers vous, pour ces bonnes quatre années, où vous m'avez fait l'honneur de me donner un auditeur tel que vous [1], mon sentiment d'amitié, j'ose dire, m'emporte un peu loin!

Je voulais, l'autre jour, vous dire quelque chose de cela chez la princesse : elle m'y avait presque autorisé et engagé. Je suis plus hardi aujourd'hui la plume à la main.

Encore une fois, cher monsieur, que je m'enorgueillis de pouvoir appeler savant confrère, excusez-moi et croyez à tous mes sentiments de la plus haute estime et de dévouement.

1. A l'École normale, dont M. Pasteur était l'un des directeurs pendant que Sainte-Beuve y était maître de conférences.

CCCXVIII.

A M. BERGMANN.

Ce 21 novembre 1865.

Cher monsieur,

J'ai reçu vôtre *photographie*, qui semble me rappeler une physionomie qui ne m'était pas inconnue. Je voudrais vous rendre la mienne en retour, mais on la *fait*, et je ne l'ai pas encore. Vous aurez reçu le second article; le troisième s'imprime, et le quatrième, après lequel je ferai une pause, est terminé. Voilà bien des querelles qui s'élèvent et une sorte de guerre civile et fraternelle sur le tombeau et autour des reliques de Proudhon. J'ai vu, séparément, la plupart des amis qui sont en contestation; il y a du vrai chez tous. M. Langlois m'a bien mis au fait de l'état des notes et de ce qu'elles ont d'impossible, de ce qu'elles exigent de souffle pour être mises debout. D'un autre côté, il y a l'exactitude, et la ligne si difficile à tracer entre la lettre et l'esprit. Il serait bien bon que quelqu'un de sage et d'une intelligence élevée comme vous, fût ici pour calmer à temps ce qui menace de s'aigrir et ce que l'immixtion du public ne peut que gâter. L'intention de chacun étant bonne, il serait fâcheux que la brouille éclatât là où il ne doit dominer qu'une pensée pieuse.

Je vous envoie, cher monsieur, tous mes sentiments bien distingués et dévoués.

P.-S. — Vous m'avez fait lire les *Aventures de Thôr*, et

pénétrer dans ces merveilles scandinaves : il ne se vit jamais de défaite plus triomphante que celle de ce dieu *Thôr !*

CCCXIX.

A TIMOTHÉE TRIMM.

Ce 3 décembre 1865.

Cher Timothée,

Qu'avez-vous dit hier à mon sujet? Vous êtes lu partout, et vos paroles ont force de loi. Non, je n'ai point d'*armoire de fer*. Qu'en ferais-je, bon Dieu? Je n'ai pas *vingt* volumes inédits: Il y a longtemps, s'ils étaient faits, qu'ils seraient envolés. Je subis la condition de tous les écrivains de mon temps; j'écris sous l'aiguillon et l'excitation de chaque jour. C'était bon aux auteurs du siècle de Virgile et d'Horace de garder leur vie sous clef pendant neuf ans : je fais comme tout le monde, j'ai déjà vendu la vendange de l'année prochaine.

Veuillez agréer, cher Timothée, l'expression de mes sentiments dévoués.

CCCXX.

A MADAME T*** [1].

Ce 8 décembre 1865.

Madame,

Je ne puis avoir l'honneur aujourd'hui que de faire une courte réponse à votre lettre. — Vous savez mieux que

1. Veuve d'un magistrat dont Proudhon avait été le secrétaire.

moi le mode de publication de la petite *Revue*[1], que je ne vois pas, que je ne reçois pas et qui, si je ne me trompe, emploie la même *composition* (terme d'imprimerie) que la grande *Revue*. Il en résulte qu'il ne s'y fait aucun changement ni remaniement. J'écrirai, au reste, au directeur d'enlever le T... initial du nom, s'il est temps encore.

Quant au fond de votre lettre, permettez-moi, madame, de vous dire qu'il n'y a eu rien de moi ou presque rien dans les deux ou trois lignes d'appréciation. Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai voulu relire les passages mêmes des lettres[2] : je les tiens à votre disposition. Si vous voulez vous donner la peine, madame, d'en venir prendre connaissance, *lundi* par exemple, vers une heure *un quart*, vous en jugerez.

Les mots de *servitude* et d'*oppression* ne se rapportent nullement à la position de Proudhon chez M. T..., mais à sa position dans la société. Le mot *exploité* est, comme vous pourrez le voir, dans une lettre de Proudhon même : « A mon *maître*, mon *propriétaire*, mon *exploiteur*... » — C'est bien de l'homme qui a dit : « Travailler, c'est mourir ; travailler pour un autre, c'est mourir pour un autre. »

La *malice* n'est pas de moi : elle est dans la nature même des choses et dans l'ironie des contrastes. M. Dupin, dans un passage que je n'ai point cité et qui fait partie d'une correspondance qu'on m'a communiquée depuis, est asso-

1. Annexe de la *Revue contemporaine*, où paraissait l'étude sur Proudhon.

2. Lettres de Proudhon, où il était question de M. T.

cié à M. T... et enveloppé dans le même jugement où l'*esprit* est opposé à l'*intelligence*[1].

Comme, en tout cela, je ne cherche que la vérité et que j'ai la manie de la pousser même, au besoin, jusqu'à la réalité, je ne verrais, pour mon compte, aucun inconvénient à publier textuellement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Si la direction de la *Revue* s'y prête, je ne m'y oppose en rien. Et, là où je serai maître, c'est-à-dire lorsqu'on réimprimera mon travail, soit en brochure, soit en volume, je joindrai, si vous le voulez, dans une note finale, votre lettre qui est celle d'un si bon avocat, et je n'y opposerai tout au plus qu'une ou deux lignes de réplique.

Daignez agréer, madame, l'expression de mon respect.

CCCXXI.

A M. DURUY.

Ce 9 décembre 1865.

Monsieur et cher ministre,

Permettez-moi, pourtant, de vous dire que, depuis le jour où vous m'avez fait l'honneur de me parler de ce rapport sur l'état de la littérature depuis quinze ans[2], la chose a presque totalement changé de point de vue et de face.

1. Proudhon avait dit qu'on pouvait avoir de l'esprit sans avoir de l'intelligence.

2. M. Duruy avait proposé à Sainte-Beuve de rédiger un rapport, pour lequel il s'adjoindrait des collaborateurs, sur l'état des lettres depuis quinze ans. Ce rapport devait être prêt pour l'Exposition universelle de 1867.

La première idée que vous m'aviez présentée s'était imposée à moi par son étendue, par sa grandeur et, je dirai, son originalité. Mon esprit y est entré à l'instant, vous avez pu le voir, avec plaisir et même avec zèle.

Depuis ce temps, à chaque exposé nouveau qui a été fait en public de l'idée modifiée, il m'a été difficile et finalement impossible de la reconnaître, non-seulement dans la forme, mais encore pour l'esprit.

Le *beau*, le *bien*, le *vrai*, est une belle devise et surtout spécieuse. C'est celle de l'Enseignement, celle de M. Cousin dans son fameux livre: ce n'est pas la mienne, oserai-je l'avouer? Si j'avais une devise, ce serait le *vrai*, le *vrai* seul. — Et que le beau et le bien s'en tirent ensuite comme ils pourront!

Prétendre étudier la littérature actuelle au point de vue de la *tradition*, c'est l'éliminer presque tout entière. C'est en retrancher l'élément le plus actuel, le plus vital, celui qui lui fera peut-être le plus d'honneur dans l'avenir.

Si j'avais un rapport à faire, il me serait impossible, sans me mentir à moi-même, de ne pas contredire une telle idée, que j'ai toujours soit directement, soit indirectement combattue.

Les *doctrines philosophiques* dont le rapport doit accompagner celui des lettres seront évidemment traitées dans le sens spiritualiste pur, qui est le plus opposé à mes tendances. Il n'y a plus, dans la combinaison actuelle, le contre-poids de certains noms très-significatifs que j'aurais désirés et que Votre Excellence elle-même avait paru accueillir.

Je ne puis vraiment espérer d'enflammer, au nom de

l'idée ainsi totalement modifiée, des hommes du courant, comme Champfleury, Monselet, etc.

Tout a donc changé d'aspect; et je ne vois dans la situation que trois hommes très-capables de faire tout à fait bien et en toute conscience un tel rapport. Ce sont — ou M. Nisard, — ou M. Caro, — ou M. Paul Janet.

Les auxiliaires, dans cette supposition, pourraient être ou Merlet, ou M. de Mouy, ou M. Claveau, ou Saint-René Taillandier plus considérable. Et ce n'est point par dédain que j'indique ces noms, mais c'est par leur analogie avec l'idée et avec la doctrine qui doit dominer.

Quand il n'y avait que des sénateurs rapporteurs, la tâche m'incombait presque inévitablement. Je ne pouvais, en quelque sorte, m'y dérober. Aujourd'hui, en acceptant un travail dont l'esprit m'est presque contraire et dont les éléments, comme je l'entendais, me manqueraient, je semblerais aller au-devant d'une palinodie et d'une contradiction avec moi-même, — aller, sans y être obligé, au-devant d'un écueil.

Excusez-moi donc, monsieur et cher ministre, si je résigne l'honneur que vous vouliez me faire; mais plus j'y ai réfléchi, plus l'impossibilité m'est apparue.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

CCCXXII.

A M. BOITTELLE, PRÉFET DE POLICE.

Ce dimanche, 17 décembre 1865.

Monsieur et cher préfet,

Ce que je vais avoir l'honneur de vous dire sera très-probablement inutile, mais j'ai mes raisons pour prendre mes précautions en ce moment, où il règne évidemment un esprit de désordre, et où il y a une organisation dans le désordre.

Voici le fait:

Tous les *quinze* jours, le *lundi*, quelques amis et moi (Renan, Flaubert, Théophile Gautier, les Goncourt, Saint-Victor, Taine, etc.), nous nous réunissons pour dîner à sept heures au restaurant *Magny*, rue *Contrescarpe-Dauphine*, n° 3. Ce dîner, tout littéraire et tout intime, a pourtant été plus d'une fois signalé par des journaux qui auraient bien voulu écouter aux portes; il a même été dénoncé par les puritains de la république des lettres.

Ce dîner a lieu demain: il est en plein quartier de ceux qui sont allés faire tapage à la pièce de MM. de Goncourt; ces deux messieurs y seront, et, si on le sait, je crois assez à toute absurdité possible, à toute folie, et à toute violence de la part même de ceux qui s'appellent des libéraux, pour concevoir quelque crainte. Je ne suis pas le président du dîner, mais j'en remplis un peu le rôle dans l'absence prolongée de Gavarni, qui en a été le fondateur. Je vous

écris, monsieur et cher préfet, *à l'insu de tous nos convives*, mais dans une pensée de prudence que vous apprécierez, laissant le tout à votre tact parfait et à votre bienveillance.

Veuillez agréer, monsieur et cher préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

CCCXXIII.

A M. GEORGE FRANCIS ARMSTRONG [1].

Paris, 17 décembre 1865.

Monsieur,

J'ai été sensible comme je l'ai dû à l'envoi poétique dont vous m'avez honoré. J'ai pris un douloureux plaisir à voir vivre devant moi cette jeune figure de poëte si délicate, si distinguée, si précocement douée en toute chose. Bien des poëtes charmants ou supérieurs sont morts jeunes : votre frère se distingue entre tous par une physionomie particulière, par un composé d'élévation, de pureté et de tendresse. Il aura sa place à part, ce me semble, dans ce groupe immortel et touchant des Kirke White, des Keats,... et son jeune astre continuera de briller aux yeux de quiconque étudiera la poésie anglaise, cette poésie (autant que je puis en juger) la plus riche de l'Europe moderne.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma gratitude et de ma considération respectueuse.

1. En recevant un exemplaire des Poésies anglaises d'Edmond J. Armstrong, publiées par son frère.

CCCXXIV.

A M. TILLOY.

Ce 21 décembre 1865.

Cher monsieur,

Je n'ai pu répondre encore à votre excellente lettre, et je ne vous ai pas remercié de l'envoi du journal. Vous m'excuserez sur ma surcharge de travail. J'ai évité, dans ces articles sur Proudhon, d'intervenir trop visiblement, de m'interposer trop souvent entre le lecteur et lui. Ce rôle de contradicteur m'aurait mené trop loin. Dans le cas particulier, j'aurais eu surtout à dire, comme Cicéron, que « c'est une mauvaise et málséante habitude, de mal parler des dieux »; ou encore, comme Rivarol, que « l'impiété est la plus grande des indiscrétions ». Mais je ne puis croire qu'il ait été un grand déiste, et le passage de la lettre à vous adressée m'a paru suffisant pour maintenir la ligne philosophique honorable. M. Clerc vous aura dit peut-être que j'avais eu le plaisir de le voir et de causer assez longuement avec lui. Ce sera mon profit, en étudiant Proudhon, d'avoir connu plus d'un homme d'intelligence et de cœur, et vous, monsieur, tout le premier.

Agréez l'expression de mes sentiments sincères.

CCCXXV.

A M. LE DOCTEUR GÉRARD PIOGEY.

Ce jeudi 28 décembre 1865.

Cher docteur,

Nous commençons : je me flattais de n'avoir pas besoin de médecin, et voilà que j'ai peut-être besoin non-seulement du médecin, mais aussi du chirurgien. Ce n'est qu'une bagatelle, je le crois; mais enfin, si vous pouviez venir me voir, je vous serais obligé. J'y serai ce soir à partir de sept heures, et demain vendredi toute la journée, et samedi dans la matinée seulement.

Agréez, cher docteur, mes amitiés.

CCCXXVI.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 31 décembre 1865.

Cher et aimable peintre,

Décidément je suis gâté, vous me faites tel que je voudrais être, non tel que je suis; vous ajoutez dans le sens des qualités et vous les perfectionnez en les définissant; les défauts s'effacent, et me voilà comme j'aime à être montré aux amis et aux ennemis. Que dis-je, enne-

mis ? on n'en a plus quand on est présenté de la sorte. Je suis touché de vous voir mettre ainsi votre talent au service de votre bienveillance, et je suis singulièrement flatté d'une bonne grâce qui fait commencer l'année à *l'Illustration* par une image si agréable de moi. C'est ainsi qu'on devient un saint du 1er janvier. Et de son vivant! c'est trop.

Je vous serre cordialement la main.

CCCXXVII.

A CHARLES BAUDELAIRE, A BRUXELLES [1].

Ce 5 janvier 1866.

Cher ami,

Vous me permettrez de dicter pour être lisible, et aussi pour moins brusquer ma lettre. — J'ai eu un vrai plaisir à recevoir de vos nouvelles. Je me demande quelquefois pourquoi diable vous ne nous revenez pas. Vous finiriez mieux, ce me semble, vos affaires en quelques jours ici que pendant des années de là-bas. Nous sommes, au vrai, dans la plus grande anarchie et le plus parfait dispersement. Il se forme de temps en temps de petits groupes, mais qui n'ont eu jusqu'à présent ni consistance ni avenir. Le public sait ce dont il ne veut pas, mais il n'a pas encore dit ce qu'il veut. Il s'amuse de quantité de bagatelles

1. Trouvée, dans les papiers du poëte des *Fleurs du mal*, par M. Poulet-Malassis. — Cette lettre a été écrite à Baudelaire deux mois avant l'attaque d'aphasie à laquelle il a succombé.

plus ou moins spirituelles. Les vieux et les quasi-morts font parfois des retours qui ne sont que des demi-résurrections. La matière littéraire n'a pas cessé d'être riche, mais elle me semble complétement disséminée. Proudhon, duquel vous me parlez, devait être l'homme qui vous était le plus antipathique. Tous ces socialistes et philosophes politiques ne veulent de la littérature que comme d'une institution ou d'un instrument de moralisation pour le peuple. C'est le point de vue le plus opposé à nous autres, nés dans un intervalle d'heureuse et brillante fantaisie, d'imagination libre, et plus ou moins nourris dans les jardins d'Alcinoüs. Hugo, qui est quelquefois votre voisin, est devenu lui-même un prédicateur et un patriarche : l'humanitarisme se retrouve jusque dans ses goguettes. Vous êtes bien aimable de causer quelquefois de moi avec madame Hugo : c'est la seule amie constante que j'aie eue dans ce monde-là. Les autres ne m'ont jamais pardonné de m'être séparé à un certain moment. Les enfants ne doivent me connaître qu'à travers leurs préjugés. Les disciples de la dernière manière sont ce qui m'est le plus antipathique au monde, et je les crois nés pour décrier l'École finissante et lui imprimer un ridicule indélébile. Hugo plane sur tout cela, s'en inquiète assez peu (*alta sedet Æolus arce*), et je suis persuadé que, de lui à moi, si nous nous rencontrions directement, les vieux sentiments se réveilleraient dans leurs fibres secrètes : il ne m'est jamais arrivé de le revoir sans que nous nous entendissions au bout de quelques secondes, tout comme autrefois. — Vous avez été très-bien traité dans un journal nouvellement fondé, *l'Art*. Le groupe est parfaitement bien disposé

et très-littéraire pour le fond de nature ; mais que d'inexpérience! comme on croit le monde facile à conquérir, et combien je crains qu'on ne recommence cette éternelle ritournelle d'audace, d'outrecuidance, d'échecs et de découragement à laquelle nous avons assisté tant de fois depuis trente ans! Ce qui manque à tous ces nouveaux venus, c'est la tradition, une tradition *relative*, un corps d'armée, auquel ils se rejoignent, même en faisant leurs caravanes de jeunesse et leurs aventures. Si vous étiez ici, vous deviendriez, bon gré mal gré, une autorité, un oracle, un poëte consultant. — A propos, voudriez-vous, en faisant mes compliments à Poulet-Malassis, lui demander le titre de je ne sais quelle petite ordure de l'abbé de Voisenon [1], réimprimée là-bas et qui n'est pas dans ses œuvres? Dans quel petit recueil du XVIIIe siècle a-t-elle été d'abord imprimée? Vous voyez que je suis un curieux incurable. — Quant au beau sonnet de *l'Ombre* [2], je le sais, Saint-Victor le récite admirablement, mais j'en ignore l'auteur : un Théophile, un Maynard même, a bien pu faire cela dans un moment de chaleur.

Assez bavardé comme cela. Je vous serre la main, mon cher enfant, suivant que vous m'avez permis de vous appeler.

1. *Les Dévotions de M. Henri Roch.*

2. Le sonnet de *l'Ombre* est une pièce célèbre du Parnasse de Théophile, qui commence par ce vers :

« Je rêvais dans mon lit que Philis toute nue... »

CCCXXVIII.

A M. PIERRE DENIS.

Ce 8 janvier 1866.

Monsieur,

Je suis infiniment sensible à votre bonne lettre et au sentiment si cordial qui l'a dictée. J'ai reçu, à l'occasion de ces articles sur Proudhon, tous les témoignages qui pouvaient m'en récompenser le mieux, je veux dire ceux des personnes qui l'ont connu et qui étaient de ses amis. Votre suffrage s'y ajoute pour moi avec tout son prix. J'ai pu faire, à cette occasion, une remarque : c'est combien Proudhon, homme qui avait tant d'amis pourtant, n'était pas un homme de parti, et combien il avait contre lui les hommes de parti. Ceux-ci se sont bien gardés d'annoncer un travail qui le concernait; ils se sont même efforcés d'en ridiculiser l'auteur par je ne sais quelle invention charivaresque au sujet de Courbet, que je n'ai pas eu occasion de voir depuis deux ans; mais c'est égal, il faut bien un peu rire. L'homme dont vous me parlez, M. Pelletan, que je n'ai jamais eu l'honneur de rencontrer, s'est montré de tout temps mon ennemi personnel le plus acharné. Lorsqu'il m'a été impossible de faire au Collége de France, il y a une dizaine d'années, un cours sur Virgile, les insultes qui me venaient et qui m'étaient faites jusque dans ma maison, étaient faites au nom et *de la part* de M. Pelletan, qu'il le sût ou non. C'est vous dire que je ne pourrais être

étonné d'être compris par lui dans les attaques qu'il prépare, dit-on. Mais je serais fort étonné que ces attaques parussent dans la *Revue des Deux Mondes*, ainsi qu'on l'a annoncé : cette *Revue* estimable, en accueillant un article de M. Pelletan, manquerait à tous ses antécédents et à l'esprit de modération qu'elle s'est généralement imposé. Vous voyez, monsieur, que je ne vous écris pas, mais que je cause avec vous. — Votre article sur le dernier ouvrage d'un grand poëte et d'un de mes anciens amis renferme bien des choses justes. Si la solitude, à bien des égards, est bonne pour le poëte, l'isolement trop prolongé, l'exil sur un rocher (fût-ce un piédestal) a aussi ses inconvénients : le talent, si grand qu'il soit, n'est plus en rapport parfait avec le courant des générations. — Je pense que c'est de madame Blanchecotte que vous avez voulu me parler. C'est une excellente amie en effet, et dont je n'ai cessé d'apprécier les fortes qualités et les vertus. — A propos et comme rectification, je vous dirai que je *n'ai jamais fait partie* d'aucun conseil supérieur d'université ou d'académie, car c'est de l'Académie de Paris (Université) qu'il s'agissait dans l'affiche du Congrès et nullement de l'Académie française. J'ai, sur toute cette affaire de Liége, et sur la manière dont elle a été conduite, une opinion à moi toute formée. — Mais, je m'oublie à bavarder quand je ne voulais que vous remercier.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments bien distingués et dévoués.

CCCXXIX.

A M. LE DOCTEUR GÉRARD PIOGEY.

Ce 12 janvier 1866 (vendredi).

Cher docteur,

Je ne puis me le dissimuler, cela augmente. Je m'en suis aperçu dès dimanche dernier. Le soir, je me suis décidé à écrire à mon ami Ricord pour avoir son avis. Il est venu lundi matin, m'a fort examiné, a approuvé ce que vous m'aviez dit de faire et surtout de ne pas faire; il a paru cependant admettre le cas possible où il y aurait à agir. Je vous espérais un de ces matins, ce qui fait que je ne vous ai pas écrit. Je m'abstiens de tout, je sors peu, sinon en voiture, et je m'observe. J'ai toujours peine à croire que ce ne soit que de l'œdème et qu'il n'y ait pas là quelque petit principe actif[1]. Si cela augmentait pourtant, n'y aurait-il pas nécessité de faire ? faut-il uniquement patienter et laisser venir? vous plairait-il en conférer avec Ricord? — Remarquez bien que je ne vous presse en rien; mais, étant forcément mon propre observateur, il m'est impossible de ne pas vous faire remarquer le léger accroissement de la difformité. Je ne sens rien d'ailleurs : seulement, depuis que je suis averti, il me semble quelquefois avoir la sensation d'un léger chatouillement. Mais c'est peut-être une illusion. — Voilà ma confession de la semaine, cher docteur.

Agréez mes amitiés.

1. Sainte-Beuve avait raison : le mal dont il se plaignait était produit par la présence des calculs révélés à l'autopsie.

CCCXXX.

AU MÊME.

Ce 13 janvier 1866 (samedi).

Cher docteur,

Je reçois un mot de M. Ricord qui me dit qu'il sera chez moi lundi matin à neuf heures et demie, heureux de s'y rencontrer avec vous.

Tout à vous.

CCCXXXI.

A M. TROPLONG.

22 anvier 1866.

Monsieur le président,

Je tiens à vous offrir mes excuses, — à vous personnellement, — et à vous expliquer que, quoique l'état de ma santé soit meilleur, et suffise à ma vie à domicile, je ne suis point de force, quant à présent du moins, à suivre les séances et les travaux du Sénat. En effet, je ne puis *à aucun degré* supporter le mouvement de la voiture, et, bien que voisin du Luxembourg, ce trajet suivi de quantités d'autres petits trajets, avec le temps de la séance et la nécessité du retour, toujours à pied, dépasse mes forces

habituelles. Je désirais vous donner ces explications, monsieur le président, pour que, vous qui vous êtes montré si indulgent à mon égard, vous veuillez entrer dans les raisons trop réelles que j'ai pour mon peu d'assiduité.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mon respect.

CCCXXXII.

A M. ALPHONSE LEMERRE.

Ce 24 janvier 1866.

Je reçois votre obligeante lettre et votre prospectus. Voudriez-vous bien, monsieur, me permettre de vous demander une addition à votre Pléiade, mais une addition qui me paraît indispensable, si vous voulez à la fois satisfaire les amis de la vraie poésie du XVIe siècle et les fortunes modestes qui ne peuvent atteindre aux prix fous des ventes modernes? Je vous demande donc de vouloir bien adjoindre à vos sept poëtes un huitième, Olivier de Magny, un poëte dont les recueils, toujours très-rares, se vendent au poids de l'or et qui est un charmant esprit: — d'un côté, l'ami intime de Du Bellay, qu'il complète; de l'autre, l'amant favorisé de la Belle Cordière, dont il raille le crasseux mari. Il est du vrai groupe central de la Pléiade du XVIe siècle, et, comme mérite et talent, il y tiendrait bien le quatrième rang, sinon le troisième. Vous voyez, monsieur, comme je prends encore à cœur ces choses. Je présente ma requête

en toute révérence à M. Marty-Laveaux et à vous, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très-distingués.

P.-S. — N'oubliez pas de loin notre bon ami Baudelaire, un poëte de la Pléiade aussi.

CCCXXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE[1].

Ce 2 février 1866.

Monsieur,

J'écris un peu au hasard, n'ayant pas la certitude de votre adresse. Le motif de ma lettre en excusera l'indiscrétion, s'il y en a quelqu'une. Lorsqu'il y a dix-huit mois environ et peut-être plus, vous m'avez fait l'honneur de me communiquer quelques parties de la Correspondance du cardinal de Retz à son envoyé à Rome, vous m'avez mis en goût. J'ai souhaité la prochaine publication de cet intéressant volume, et je viens tout simplement vous demander où elle en est, et si nous pouvons l'espérer bientôt.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute considération.

1. M. R. Chantelauze, auteur d'un ouvrage sur *Marie Stuart* (couronné par l'Académie française en 1877), est surtout connu par ses travaux complets et définitifs sur le cardinal de Retz. Sainte-Beuve a inséré de lui, dans son *Port-Royal*, un très-remarquable Mémoire sur les relations du célèbre cardinal avec les jansénistes. Il va être beaucoup question de ce travail de M. Chantelauze dans la suite de cette Correspondance.

CCCXXXIV.

A CHARLES BAUDELAIRE.

Ce 15 février 1866.

Mon cher ami,

Votre lettre n'est pas du tout arrivée à contre-temps, au contraire : elle est arrivée dans un de ces moments qui sont entre la maladie et la convalescence et où l'on est encore plus sensible aux témoignages de l'amitié.

J'ai eu en effet à subir une petite opération, nullement grave, assez douloureuse. J'avais un engorgement qui ne cédait pas, qui menaçait de grossir et qui aspirait peu à peu à devenir solide. Il ne faut pas garder ces choses-là. Bien que les docteurs n'y vissent d'abord aucun inconvénient, j'ai pressé, j'ai insisté, et ils ont fini par me dire : *Fiat voluntas tua!* La chose a été très-bien faite un matin par le plus habile maître en ce genre; mais il est survenu (ce qui arrive presque toujours) quelque complication en dehors de l'opération même. De là bien des souffrances et des ennuis, sans qu'il y ait jamais eu aucune crainte ni aucun danger. Vous voyez, mon cher ami, que votre causerie est venue bien à propos. J'ai causé plus d'une fois de vous avec M. Piogey, qui est un véritable médecin d'homme de lettres. Il vous faut observer un régime assez exact : vous avez un fonds de forte nature, mais la nervure a été chez vous fort travaillée et fort aiguisée. Ne faites rien qui la surexcite. Je sais tout ce

que l'ennui a d'assommant. Il est pourtant nécessaire dans la vie et pour la vie de savoir s'ennuyer un peu. Je serais désolé que le petit mot que Troubat a écrit à Malassis et dans lequel il lui faisait en mon nom de petites recommandations de prudence eût chiffonné ce galant homme et cet excellent ami. Il y a répondu, d'ailleurs, de la manière la plus gracieuse en nous envoyant une drôlerie de Voisenon qui a charmé l'un de mes intervalles de souffrance et qui nous a déridés quelques instants. Je suis maintenant tout à fait bien et je reprends ma vie. Je vous remercie de votre bon intérêt, et je serai heureux quand je pourrai lire quelque chose de vous.

A vous de cœur.

CCCXXXV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 18 février 1866.

Monsieur,

J'ai à vous remercier infiniment de l'intéressante lettre qui m'a été remise de votre part, et aussi pour la personne que vous aviez chargée de me la remettre. J'ai trouvé en madame Roger des Genettes une de ces personnes d'esprit avec lesquelles on se sent tout d'abord à l'aise et comme en pleine connaissance. Tout ce que vous me dites de vos travaux est bien fait pour m'intéresser. Vous êtes du petit nombre de ceux qui travaillent non pour le bruit, mais

pour la science elle-même, pour cette belle science de l'histoire qui est une mer sans rivage et sans fond. Vous en ferez sortir quelques belles îles mieux connues. Je vois que ce sera toute une révolution d'opinion sur le cardinal de Retz. Il méritait d'être approfondi et de trouver son peintre définitif. Je ne pourrai, dans une Préface que je vais ajouter à une nouvelle édition de mon livre de *Port-Royal*, qu'indiquer votre future publication, avec le regret de ne pouvoir dès à présent en faire profiter ma narration, trop conjecturale sur le chapitre de Retz. Je ne puis que me féliciter, monsieur, d'une curiosité qui m'a valu une si obligeante réponse et qui me permet de vous exprimer les sentiments de haute estime que méritent votre personne et vos travaux.

CCCXXXVI.

AU MÊME.

Ce 23 février 1866.

Cher monsieur,

Je ne sais moi-même comment vous remercier de tant de bonté. Je la reconnaîtrai en me faisant un honneur d'en accepter l'effet. Il faut bien vous dire que je ne suis pas un historien, je ne suis qu'un littérateur, c'est-à-dire quelque chose de complexe, mais qui a besoin d'opérer sur des bases déjà assises et préparées. Dans mon livre sur *Port-Royal*, j'ai moins prétendu faire une histoire qu'un grand

portrait : portrait du monastère et de la société de ces messieurs, et, au dedans, quantité de portraits particuliers et de médaillons. J'ai tenu compte des faits extérieurs du jansénisme, mais sans m'y attacher expressément. J'ai pourtant rencontré devant moi un gros problème : Retz, coadjuteur ou archevêque, et les ennemis de Port-Royal accusant nos messieurs d'avoir été les âmes damnées de Retz. J'ai combattu cette idée, au moins pour quelques-uns des plus intérieurs de mes solitaires. Cependant, il est bien évident que le parti janséniste proprement dit était plutôt favorable à Retz. Je me suis tenu dans une plaidoirie et une apologie générales avec beaucoup de circonspection. Je vous demanderai la permission de vous adresser, dans le courant de la semaine prochaine, ces cinq gros volumes de *Port-Royal* de la dernière édition [1]. Vous y trouverez au tome III, pages 124 et suivantes, le résumé de ma pensée et de ma conjecture. C'est à cette occasion qu'il serait tout naturel d'indiquer en note un correctif qui est probablement nécessaire et de renvoyer à l'*Appendice* (il y a à la fin de chaque volume un *appendice* assez considérable). Or il serait d'un prix inestimable pour moi de pouvoir insérer dans cet *Appendice* un certain nombre de pages de M. Chantelauze où lui-même voudrait bien, dans la mesure où il le jugerait convenable, exprimer le véritable état de choses, résultant des pièces à lui connues. Déjà, dans le premier volume de *Port-Royal* de la seconde édition, un homme respectable qui avait de la bonté pour moi, le Père de Montezon, a bien voulu faire quelque chose de pareil pour les

1. Il s'agissait ici de l'édition qui a précédé celle de 1866-1867, à laquelle Sainte-Beuve travaillait alors.

relations de saint Vincent de Paul avec Port-Royal. Voilà donc, cher monsieur, quel serait mon vœu et mon ambition que votre offre aimable est venue éveiller. Je serai reconnaissant au delà de tout de pouvoir offrir à mes lecteurs de telles prémices, d'approcher sur ce point de l'entière vérité et de vous le devoir.

Votre dévoué.

CCCXXXVII.

AU MÊME.

Ce 1er mars 1866.

Cher monsieur,

Je vous remercie tout d'abord, j'ai reçu l'*Histoire de la détention du cardinal*, petit volume fort curieux en effet. — Veuillez ne pas vous faire une trop grosse idée de ce que j'ose réclamer de votre bonté. L'ouvrage que je dois réimprimer, mais avec lenteur, et que je mettrai bien deux années à reproduire, vous montrera bien le degré et la mesure où vous pouvez m'aider à ne pas faire un faux pas, à la veille de votre publication capitale. Il me suffira que je ne sois pas (grâce à vous) en contradiction avec elle. J'ai passé moi-même, au sujet de Retz, par tous les doutes; vous verrez l'expression sincère de mes conjectures. Les *Mémoires* récemment imprimés du Père Rapin me forcent à faire un pas de plus. Il y a quelque chose à discuter. Je me permets de vous recommander la conversation

de M. d'Aubigny, l'ami de Saint-Évremond, sur les jansénistes politiques : M. Du Gué de Bagnols, M. de Laigues, le président de Bellièvre, le curé de Saint-Merry du Hamel, d'autres encore étaient certainement dans des rapports actifs et sans doute d'intrigue avec le coadjuteur. Il eut toujours de grands égards pour Port-Royal. Mais les vrais solitaires n'étaient pas dupes de lui. Lorsqu'il fut question de sa prétendue pénitence et de son renvoi du chapeau à Rome, M. de Pontchâteau alla le trouver à Commercy, je crois, pour l'y engager. Mais, en arrivant, il vit que la velléité, si elle avait été sincère, était déjà évanouie. — Ainsi, cher monsieur, vous avez tout loisir. Ce ne serait guère, ce me semble, que dans l'appendice du tome III que pourrait venir la note essentielle que je vous devrai [1]. Elle sera pour moi une garantie et une heureuse nouveauté pour mes lecteurs.

Veuillez agréer, avec mes remercîments, l'expression de mes sentiments de haute et affectueuse estime.

CCCXXXVIII.

A M. CHÉRUEL, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG.

Ce 2 mars 1866.

Mon cher recteur,

Je vous écrivais hier pour vous remercier de votre amical adieu. Aujourd'hui, je vous écris pour une affaire sur

1. Le mémoire de M. Chantelauze sur le cardinal de Retz se trouve dans le tome V de l'édition définitive de *Port-Royal*.

laquelle votre autorité peut tout d'abord être consultée. M. Bergmann, l'homme si honorable et si distingué qui professe depuis des années les littératures étrangères à Strasbourg, a été mandé ici par le ministre comme compromis pour avoir, au dire des avocats, dans un récent procès, revu les épreuves des *Évangiles annotés par Proudhon*. Je sais bien que le ministre, ami avant tout de l'Université et peu favorable aux empiétements cléricaux, n'apporte en cette affaire que les dispositions d'un grand maître impartial et équitable. Mais ce qu'il ne sait sans doute pas assez, c'est le rôle de sagesse et de prudence que M. Bergmann n'a cessé de tenir, durant des années d'intimité, dans ses relations avec Proudhon. Les lettres nombreuses que j'ai imprimées (*Revue contemporaine*) de Proudhon à lui, attestent sa critique consciencieuse et sévère autant qu'amicale. Il a dû à ses sentiments de confident, en partie contradicteur, l'estime et, je dirai, l'admiration de Proudhon, qui lui a adressé en 1854 une des lettres les plus belles qui existent. Je l'ai citée, en terminant mon Étude, et j'aime à croire que tous ceux qui s'attaquent à Bergmann au sujet de Proudhon ne l'ont pas lue. Nommé par Proudhon l'un de ses exécuteurs testamentaires, M. Bergmann, qui, par son éloignement de Paris, est resté à peu près étranger aux autres publications, n'a été requis par ses collègues pour la révision des épreuves des *Évangiles* qu'en tant que *philologue* et parce qu'il y avait des textes *grecs* ou *hébreux* à bien fixer. Là s'est bornée sa part toute technique et positive. Le libraire a pu, pour se défendre et se couvrir, exagérer la part d'un membre de l'Université; mais prendre cette accusation au sérieux et

s'en faire une arme contre un homme de l'ordre et de la moralité de M. Bergmann, serait donner étrangement satisfaction aux ennemis de la science et de la raison. Dites bien cela, mon cher recteur, si vous êtes consulté, et veuillez agréer l'expression de mon affectueux dévouement.

CCCXXXIX.

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. BERGMANN.

3 mars 1866.

.... La position des philosophes est délicate. Si ma santé m'avait permis d'assister aux dernières séances du Sénat, il m'eût été difficile de me contenir et de ne pas éclater. Tout le monde fait semblant de *croire*, et la grande majorité du dehors avance pourtant (bien lentement, il est vrai) dans le sens commun. Mais il y a bien des contre-courants et des remous. Il faudra qu'on en vienne à accepter,—à faire accepter cet état de la plupart des esprits qui est la non-croyance et l'examen plus ou moins libre, plus ou moins approfondi, avec tous ses résultats et ses conséquences. C'est un état qui, je l'ose dire, est légal depuis 1789; il a droit à être reconnu, à être respecté. Mais il est d'habitude d'injurier cette disposition d'esprit dans toutes les assemblées publiques et de la dépeindre comme un malheur, comme une infériorité morale déplorable, tandis qu'à la bien prendre, c'est une supériorité, et, j'ajouterai, une tranquillité.

Quelle est la définition du sens commun?

Je le définirai dans sa plus grande généralité : le minimum, le moins de croyance au surnaturel, sa diminution croissante.

CCCXL.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 4 mars 1866.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre bonne défense; vous m'avez pourtant, je l'avoue, à première vue, un peu effarouché, à cause d'un collègue dont je n'ai jamais eu qu'à me louer directement. Je n'étais pas nommé, il n'a pas signé. Je ne voyais pas la nécessité de me reconnaître ni de le reconnaître. Mais vous, spectateur et polémiste, vous avez tous les droits : je vous remercie donc de ne les avoir exercés qu'à mon avantage. Il me sera, au reste, bien difficile d'entendre tout ce que ma maladie ne m'a permis que de lire, sans dire, un jour ou l'autre, quelque chose.

A vous de cœur.

CCCXLI.

A M. JULES CLARETIE[1].

Ce 5 mars 1866.

Cher monsieur, ou plutôt mon cher peintre (j'ai le droit dorénavant de vous appeler ainsi), je vous remercie de

1. A propos de son roman *Robert Burat*.

l'envoi de votre roman : je le lirai certainement; je vois que d'autres dont les yeux sont plus rapides l'ont déjà fait et s'en sont bien trouvés : vous avez fléchi le délicat mais sévère critique des *Samedis*, voilà une conquête. J'ai hâte de l'imiter. Je vous félicite d'avoir le courage et de trouver le temps de ces études de passion et d'art à travers les passes d'armes du journalisme quotidien. Gardez toujours ce coin réservé.

Tout à vous.

CCCXLII.

A M. RAVAISSON.

Ce 12 mars 1866.

Cher et savant confrère,

Je ne comptais pas sur une réponse. Puisque vous avez bien voulu m'en faire une, laissez-moi non plus parler au juge, mais exhaler, comme Job, mes pensées dans l'abondance de mon cœur.

On va faire une faute. On en a déjà fait une, selon moi, dans la manière dont l'affaire des étudiants[1] a été conduite. Ici l'affaire, quoique réduite à une seule personne et à un seul point, est plus grosse qu'elle ne paraît. Vous verrez les effets.

Personne, à l'heure qu'il est, excepté les intéressés, ne sait l'affaire de Bergmann. Sauf la sphère gouvernemen-

1. A propos du congrès de Liége.

tale où la question a été soulevée, *personne*, je le répète, ne prend intérêt à cette affaire. Excepté les érudits, personne ne sait le nom de Bergmann. Qu'on le frappe, même incomplétement, et, dans l'état actuel de l'opinion, on verra quelle impression défavorable, plus que défavorable, il en résultera. Je parle comme un ami sincère de l'Empire et à qui toutes les fautes qu'il fait depuis des années vont au cœur.

Ces considérations toutes politiques ne seraient sans doute que bien générales et tout extérieures si Bergmann était coupable. Il ne l'est pas. Non-seulement il est innocent, mais c'est *un innocent* dans toute la force du mot. Ce loyal et profond savant n'a corrigé les épreuves que sur le point spécial philologique. Le libraire a pu faire plaider le contraire : retiré aujourd'hui en Belgique, il a refusé de rendre ces épreuves qui ne lui avaient été communiquées que par un excès de confiance. Il a abusé. L'avocat a pu faire ce que font tous les avocats, il a menti en partie. Bergmann affirme : — qu'on lui demande de donner sa parole d'honneur; il me semble que le point sera vidé.

Il a été imprudent, pas autre chose; il a été naïf. Un conseil disciplinaire paternel est fait précisément pour apprécier ces choses. On croira être utile à l'Université en scindant l'injustice. Je ne sais comment cet honnête homme prendra cette part publique de dégradation, mais je sais bien que Strasbourg et l'Alsace tressailleront!

Il y a là une Faculté et des étudiants qui accueilleront un nouveau doyen comme un intrus profitant de la dépouille d'un juste. Vous rappelez-vous ce qui est arrivé à Montpellier en 1847, lorsqu'on a révoqué M. Bérard comme doyen

de la Faculté de médecine? Ces doyens destitués injustement finissent toujours, s'ils vivent assez, par être réintégrés plus tard. — Enfin, je résumerai tout d'un mot : on ne fera pas une iniquité entière, mais on fera, en le dégradant, une demi-iniquité. On la fera faire au gouvernement de l'empereur.

Si Bergmann est innocent au fond et si le conseil qui le juge est paternel, pourquoi diviser la justice? pourquoi couper le vivant en deux? Est-ce là le jugement de Salomon?

Oh! que je voudrais être ministre pour cinq minutes!

Pour moi, si Bergmann était complétement frappé, je me voilerais la face et je crierais ; s'il l'est à demi, je ne me couvrirai qu'une joue et je gémirai.

Je me dis tout cela à moi-même depuis des jours que je réfléchis à cette affaire. J'ai besoin de toute votre indulgence et des souvenirs de notre jeunesse et d'anciens amis pour croire que vous excuserez cette explosion intempérante de sentiments [1].

Tout à vous.

1. La même lettre fut envoyée à M. Charles Giraud, doyen de l'École de droit, et à presque tous les membres du Conseil supérieur de l'instruction publique, qui devaient *juger* M. Bergmann. M. Charles Giraud se montra tout à fait *voltairien* dans cette affaire; d'autres firent les prudes. Cependant M. Bergmann en fut quitte pour un voyage à Paris et la menace de révocation n'eut pas de suite, grâce aux efforts de Sainte-Beuve.

CCCXLIII.

NOTE SUR M. BERGMANN [1].

12 mars 1866.

Voici le fait: M. Bergmann, ami de jeunesse de Proudhon, resta constamment lié avec lui malgré leurs dissidences: il lui faisait des objections et lui donnait des conseils la plupart du temps inutiles; mais Proudhon l'estimait, l'aimait et, vers la fin, le révérait. J'ai publié, dans de longs articles de la *Revue contemporaine*, quantité d'extraits de leur correspondance, qui est à l'honneur de tous deux et qui est faite pour donner de Bergmann la plus haute idée morale. Proudhon, en mourant, l'a nommé, avec *cinq* autres amis, un de ses exécuteurs testamentaires pour l'édition de ses œuvres. Bergmann n'a accepté qu'en disant à ces autres messieurs qu'il ne pourrait leur être d'aucune utilité à cause de son éloignement et de son confinement dans la science. Mais, lorsque ces messieurs à Paris jugèrent à propos (à tort ou à raison) de publier la *Bible annotée* par Proudhon, ils lui écrivirent: « Vous pouvez nous être utile et vous nous êtes nécessaire pour revoir les textes hébreux ou grecs auxquels nous n'entendons rien. » Bergmann consentit à revoir ces textes.

Lorsque l'on commença par *les Évangiles annotés*, on lui envoya les épreuves; il revit les textes et renvoya les

1. Se rapporte à la lettre précédente.

épreuves avec un *bon à tirer* sur ce point spécial. Là-dessus, dans le procès qui fut intenté à l'imprimeur et au libraire au sujet des *Évangiles*, le libraire, M. Lacroix, argua de son ignorance et fit plaider par son avocat qu'il s'était cru couvert par les *bons à tirer* d'un savant, d'un membre de l'Université comme l'était M. Bergmann. Ces paroles ne tombèrent point dans l'eau. Des ennemis s'en emparèrent, un parti s'en [1]. . . . . .

CCCXLIV.

A M. LE DOCTEUR GÉRARD PIOGEY.

Ce 13 mars 1866.

Cher et aimable docteur,

Je vous devais des comptes de ma santé, à laquelle vous avez prodigué des soins si délicats, si affectueux. Je l'écrivais l'autre jour à Ricord : il ne me manque que la rectitude parfaite et mathématique; mais il me semble que je suis dans un à peu près normal suffisant. Nous tâcherons, avec le temps, d'approcher encore plus de la règle et nous nous consolerons si nous restons un peu en deçà.

Je tenais à vous dire, si je vous avais rencontré dimanche, combien j'ai de reconnaissance de tant d'attentions affectueuses que vous m'avez témoignées dans ma douloureuse indisposition : votre manière douce et légèrement optimiste me relevait de mes humeurs chagrines, et, indépendamment de tout remède, je me sentais mieux après vous avoir vu.

1. Cette note n'a pas été achevée.

Ce sont là de ces soins moraux dont on ne peut s'acquitter que par la gratitude du cœur : ce que je joins ici n'est que l'indispensable envers l'homme de l'art : l'ami reste en dehors et au-dessus.

Agréez, cher docteur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et les plus dévoués.

CCCXLV.

A M. SIMÉON PÉCONTAL.

Ce 30 mars 1866.

Mon cher Pécontal,

Je ne puis que vous promettre de venir à la charge dans la discussion. On ne gouverne pas les Commissions à son gré, surtout quand on n'en est pas. Ces jugements académiques, d'ailleurs, deviennent impossibles par la multitude des livres qui s'y présentent, par la disparate des genres et des mérites et, j'ajouterai presque, par l'*incohérence* des juges qui ont chacun leur point de vue différent. Cela devient une loterie. Enfin, nous ferons ce que nous pourrons et ce que nous devons. — Je suis moi-même accablé de travail arriéré, — pressé par des engagements non remplis et tout à fait absent, vous le voyez, du *Constitutionnel*. Ah ! je ne suis plus alerte ni prompt à la rescousse comme autrefois.

A vous de tout cœur.

CCCXLVI.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 11 avril 1866.

Mon cher peintre,

Vous êtes bien aimable de me redonner ainsi de petits coups de pinceau et des retouches flatteuses. Comment soutiendrai-je ce degré d'excellence où vous me mettez? Ne voyons qu'une sympathie vraie et laissez-vous à l'avenir toute la liberté des légères variations que la vérité et la conscience vous pourraient dicter. Vos preuves d'amitié sont faites. Le fond est sûr. J'ai fait connaissance, depuis ma dernière lettre, avec Robert Burat et madame de Gèvres — vous avez touché à des fibres vives et atteint à des sources vraies d'intérêt. La vie moderne est là; un peu trop de fatalité dans le sens de la prédestination! Le roman moderne, comme vous le concevez, devrait être sans superstition aucune, et ne prendre sa fatalité que dans les racines mêmes de notre organisation et dans nos passions. Jules Levallois vous a dit quelque chose en ce sens, mais courage et bravo pour ce volume!

Tout à vous.

CCCXLVII.

A M. BERGMANN.

Paris, 11 avril 1866.

Cher doyen,

Il y a longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, au moins directes; j'en ai eu pourtant par M. Langlois. J'espère

que vous êtes content et que l'étude vous a rendu toutes ses joies. Je ne perds pas de vue la suite de mon Étude (sur *Proudhon*); mais plus le moment est *chaud*, moins il me paraît bon. Ce n'est que dans les loisirs de cet été que je pourrai fixer le vrai cadre et trouver l'esprit qui doit régner dans cette seconde partie. Ce doit être un souffle philosophique plus que politique. Ce souffle politique me paraît en ce moment traverser l'Alsace. Les Éoles de Paris l'ont déchaîné. Me permettrez-vous de vous dire (ce qui est bien inutile sans doute) de rester prudent, tout en votant selon votre conscience? Vous excuserez ce reste de retour vers le passé et ce ressentiment d'une affaire qui est oubliée et que rien ne doit réveiller. J'ai à vous bien des lettres précieuses. Je pourrais dès à présent vous rendre les *vingt-huit* premières, jusques et y compris *celle de 1854* par laquelle j'ai couronné mon premier travail. Voulez-vous que je vous les renvoie, et par quelle voie? — Je ne désespère pas toujours de vous voir revenir à Paris pour y passer quelques journées agréables et paisibles, et c'est alors qu'il me serait bien doux de causer avec vous de tant de choses, sans cette incroyable brusquerie que nous avons mise dans les quelques heures que nous vous avons possédé.

Je suis tout à vous, cher doyen, de cœur et d'esprit.

P.-S. — On a annoncé de Besançon une riposte ecclésiastique [1], mais je n'ai encore rien vu.

1. A l'étude de Sainte-Beuve sur Proudhon.

CCCXLVIII.

A M. GUIZOT.

Ce 17 mai 1866.

Vous ne sauriez douter, monsieur et illustre confrère, que je ne me trouve honoré toutes les fois que vous voulez bien penser à moi. La religion sans doute est un sujet bien délicat à traiter; je n'y reviens jamais sans crainte : on n'a pas seulement à penser, en telle matière, à ce qui vous semble la vérité, on a à respecter tout ce qui est vérité pour les autres; on navigue, pour ainsi dire, entre les parties les plus sensibles et les plus vulnérables de l'âme humaine : on a moins de peur de se briser que d'offenser. Mais avec vous, monsieur, qui ne séparez jamais la religion de la constitution morale de la société, il y a moins de danger à se mêler à la discussion, et le terrain où vous vous placez rassure. La hauteur du bon sens sait choisir ses points de vue incontestables.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

CCCXLIX.

A M. BERGMANN.

Ce 25 mai 1866.

Mon cher doyen,

J'ai reçu votre bouquet philologique[1]; M. Bopp doit être content : voilà une flore comme il lui en faut. Mais, pour

1. Les travaux philologiques de M. Bergmann sont fort nom-

nous, ignorants, que ces questions sont en effet complexes et infinies! Comme une chose mène à l'autre! comme ce champ et cette prairie des langues fourmille et se varie à chaque pas, et combien l'on sent que cela a dû être ainsi dans un temps où rien ne s'écrivait et où l'humanité, comme un enfant de trois ans, aimait à gazouiller encore plus qu'aujourd'hui! J'admire ceux qui peuvent s'orienter dans cette variété infinie et qui le font avec méthode, sans pourtant rien retrancher à toutes les diversités de l'histoire naturelle.

Agréez mille amitiés et mes sincères compliments.

CCCL.

A M. BAROCHE, MINISTRE DE LA JUSTICE.

Ce 7 juin 1866.

Le journal *le Figaro* est menacé d'être poursuivi pour avoir publié, il y a peu de temps, quelques portraits politiques. Si la poursuite avait lieu, il pourrait être, par le fait de la loi interprétée littéralement, frappé d'une peine qui ne serait pas moindre que la suppression.

Si *le Figaro* a commis une imprudence en publiant ces portraits d'hommes politiques, il y a bien des motifs d'ex-

breux; on peut en voir l'énumération sur son *Cours de Linguistique*, publié en 1876 chez Sandoz. En 1866, il avait dédié à un illustre savant de Mayence, François Bopp, dont il est ici question, un mémoire, intitulé : *Origine et signification du nom de Franc.*

cuse à cette imprudence. Depuis des années, ce journal est placé en quelque sorte sous la main tolérante du gouvernement. On le prévenait à l'avance quand il y avait inconvénient et péril à suivre une voie. Lorsqu'il n'y avait pas d'inconvénient et qu'il y avait même quelque intérêt à faire le contraire, on lâchait le frein et on le laissait aller de l'avant. C'est ainsi que, pendant la guerre d'Italie, il a pu faire presque toujours de la politique. Cette fois-ci, il a pu se tromper en s'essayant dans ce sens. Mais il n'y a eu aucun parti pris, il a pu croire ne pas desservir. Il n'est nullement (cela va sans dire) un journal révolutionnaire. Un des portraits qui font le corps du délit, le portrait de M. Rouher, n'a nullement été désagréable à ce ministre. Enfin, on supplie M. le ministre de la justice de vouloir bien ne pas donner suite à une accusation qui entraînerait contre un journal spirituel, déjà ancien, relativement modéré, et qui peut avoir à certain jour son utilité, des conséquences pénales disproportionnées et pour lui si accablantes.

CCCLI.

A M. PENSA.

Ce 16 juin 1866.

Monsieur,

J'ai à vous remercier de nouveau de l'honneur de votre confiance. Votre deuil paternel nourrit une pensée pieuse: faire imprimer pour vous et pour quelques amis de votre

famille les Essais poétiques dont mademoiselle votre fille avait fait mystère à tous, c'est en quelque sorte vouloir enfermer dans une urne de marbre blanc ou d'albâtre ses plus chères reliques. Puisque vous me faites l'honneur de me consulter, je ne crois pas que la communication doive s'étendre au delà du cercle des amis. Le parfum de cette jeune fleur n'en sera que mieux senti. Mademoiselle votre fille avait pris pour premiers sujets de ses inspirations ce qui devait naturellement attirer une âme tendre, pure, généreuse, la Vierge d'abord, la Grèce, cette patrie de toute poésie, Jeanne d'Arc et la France. Elle a touché tous ces sujets avec sincérité, harmonie et candeur. Elle n'imitait personne; elle ne s'inspirait que de son culte secret et de ses propres sentiments. Elle volait de ses premières ailes; ce qu'elle a chanté si simplement sera reçu de même par les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître, comme l'expression ingénue d'une âme d'élite qui serait bien vite arrivée au talent. Aller au delà et prétendre jusqu'au public serait, ce me semble, offenser la délicatesse et la pudeur de cette destinée virginale. Ce serait déplacer aussi le point de vue en obligeant le lecteur plus ou moins indifférent à se rappeler que ces mêmes sujets ont été traités par les Byron, les Lamartine et même les Delavigne. On entrerait dès lors dans les rapprochements et les comparaisons; c'est-à-dire qu'on entrerait dans la littérature proprement dite, et l'on sortirait du foyer domestique, de l'enceinte de l'oratoire et de la chapelle funéraire où doit être placée, selon moi, cette urne blanche dont je parlais, toute remplie des plus suaves souvenirs et des plus heureuses promesses si amèrement ravies. Ainsi tout sera concilié; point de pro-

fanes, des amis seulement et qu'Elle puisse elle-même, cette jeune Ombre, cette jeune Ame, assister invisible à la lecture qu'on fera d'elle et aux larmes qui couleront.

Je me relis et je vois que je n'ai fait, monsieur, qu'abonder dans votre pensée première et que traduire votre vœu paternel.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

CCCLII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 25 juin 1866.

Cher monsieur,

J'aurais dû, il y a déjà longtemps, vous remercier pour un curieux chapitre de l'Histoire des ducs de Bourbon, *le Procès du duc de Nemours*, que j'ai pu lire dans *la Revue du Lyonnais*. Voilà de l'histoire solide, où le vrai est confirmé et où la part de légende qui tend à s'introduire avec le temps est réduite en fumée.

Je vaque le plus activement possible à ma réimpression de *Port-Royal*. Je revois de près les parties où revient le nom du coadjuteur. Les mémoires, récemment publiés, du père Rapin vous sont connus sans nul doute. Je trouve dans les quelques manuscrits et dans les correspondances que j'ai sous les yeux quelques détails plus curieux qu'importants.

Dans des journaux du docteur Des Lyons, il est assez piquant de trouver ce détail: « Le père des Mares m'a dit (à lui, Des Lyons, en visite à l'hôtel de Liancourt) que le cardinal de Retz n'a quitté son archevêché que par la seule nécessité de payer ses dettes, afin de ne pas ruiner plusieurs familles; il m'a nié qu'il eût jamais demandé le chapeau; qu'au contraire, il en avait écrit une lettre de mépris à Rome, mais si adroite qu'il leur faisait bien voir qu'en ne le faisant pas cardinal, ils n'y gagneraient pas. » On allait même jusqu'à montrer cette lettre, soi-disant écrite à l'abbé Charrier et qui commence ainsi: « J'ai été surpris, monsieur, à un point qui n'est pas imaginable, de la proposition que j'ai vue dans votre lettre, et j'avoue que, etc. » Je ne doute pas que vous n'ayez cette lettre dans votre recueil. Elle est donnée tout au long, quoique très-mal copiée, à la suite du Recueil des Journaux de Des Lyons. Retz s'y refusait à une déclaration qu'on lui demandait contre le jansénisme, et on n'était pas fâché de montrer cette lettre à Paris comme une preuve de la grandeur d'âme du cardinal. En un mot, elle était *pour la montre.*

Vous me permettrez de revenir à la charge et de vous demander s'il serait prématuré d'obtenir de vous une note de quelques pages précises, résumant les rapports de Retz avec le jansénisme, tels qu'ils ressortent de la correspondance avec l'abbé Charrier.

Il serait bien important que vous me permissiez de vous nommer et de reconnaître publiquement ce bon office.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

CCCLIII.

A M. ERNEST ALLARD.

Ce 29 juin 1866.

Monsieur,

Ma carte de remercîment a croisé votre lettre. J'ai remarqué dans votre volume, quantité de pensées vraies, senties, éprouvées. J'ai un avis moins formel sur les fragments de drame. Drame et représentation, c'est la même chose, et un drame qui reste à l'état de chose écrite fait toujours question pour moi [1].

Mais la distinction, la réalité, l'expression souvent pénétrante de votre personnalité n'est pas douteuse à mes yeux.

Je voudrais pouvoir vous offrir mieux qu'un retour de sympathie. Elle est du moins bien entière de ma part.

CCCLIV.

A M. DÉSIRÉ LAVERDANT.

Ce 9 juillet 1866.

Mon cher ami,

J'ai été bien longtemps à vouloir vous répondre et je ne l'ai pas fait, faute de votre adresse. Enfin, on me la donne.

1. Le drame de M. Ernest Allard, *Angela della Faggiula*, a eu depuis de nombreuses représentations à Lyon, sous ce titre, *Liberté*, (en 1877).

J'ai vu que beaucoup de feuilletonistes avaient parlé de *Don Juan* et que le vôtre n'avait pas été oublié. A vrai dire, je ne me sens aucun goût d'entrer dans ce sujet. Tout a été dit, redit, épuisé et au delà. Homme excellent, vous avez rêvé un don Juan à votre image; un don Juan qui a un fond d'amour, un don Juan qui se convertit. Il n'y a de vrai remède au libertinage (à l'âge où l'on devient, comme on dit, un homme sérieux) que par le travail et une occupation incessante, — en se proposant un but, un grand but, s'il se peut. Mais tel n'est pas le cas de don Juan, lequel n'est pas un libertin ordinaire. Celui-là, si je le comprends bien, est incurable et ne se convertit jamais. Il peut devenir hypocrite en vieillissant, il peut déguiser sa rouerie, mais il ne sera jamais un homme bon ni un honnête homme. Fût-il *retour d'Amérique* comme les vins, il ne se bonifiera point pour cela.

Telle est ma pensée sur ce personnage. Pour la dire tout entière, j'ajouterai même que je n'y comprends plus rien. Chacun a tellement fourré de soi sous ce nom-là, chacun s'est tellement peint en idéal sous ce type à la mode, qu'il a cessé d'être reconnaissable à mes yeux. Si ce n'était une profanation, je dirais qu'il en est du don Juan aujourd'hui comme de Jésus. Il y a un Jésus catholique-romain, un Jésus protestant, un Jésus-Strauss, un Jésus-Renan, un Jésus-Albert Réville, etc., etc. On ne sait plus auquel entendre.

De même, après le don Juan espagnol pur, on a le don Juan-Molière, le don Juan-Mozart, le don Juan-Byron, le don Juan-Mérimée, le don Juan-Musset. Vous, vous avez risqué le don Juan-Laverdant. Pour moi, j'aime mieux

Laverdant tout court, le créole aimable, charmant, amoureux, passionné dans sa jeunesse, aujourd'hui le chrétien resté affectueux, non intolérant et qui voudrait rendre à tous en charité ce qu'il a donné autrefois à plus d'une en amour.

Je lui serre cordialement la main.

CCCLV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 12 juillet 1866.

Cher monsieur,

J'ai mis un peu de temps à vous répondre, parce que je voulais avoir la *contre-partie* de la lettre de Retz, qui est textuellement la même que la vôtre, sauf trois ou quatre endroits. Les journaux de Des Lyons auxquels elle est jointe sont d'un seul et même copiste. Ce copiste est dénué de toute littérature et même de toute intelligence de ce qu'il copie: il coupe les mots en deux, il met de grandes lettres au milieu des mots, il ne ponctue pas; — ce qui fait peut-être qu'il mérite confiance en quelques-unes de ses variantes, ayant été incapable de vouloir rien corriger.

Je serais tout à fait d'avis que vous suivissiez le conseil que vous ont donné MM. Mignet et Cousin. Vous êtes désormais hors de toute concurrence, mais vous prendriez ainsi

hautement possession du sujet et vous feriez prendre patience aux autres, tout en redoublant la curiosité.

Pour mon compte, je sens toutes les difficultés de demander à un homme de votre exactitude et de votre science scrupuleuse un résumé anticipé. Le fait est que je me hâte dans cette réimpression, craignant toujours ce petit gravier et *grain de sable* qui empêche tant de choses, grandes ou petites, de s'achever. Mon premier volume est réimprimé presque en entier et je vais, dans une quinzaine, passer au second. Il y a, dans ma Préface ou Avant-Propos, une certaine petite phrase que je voudrais bien avoir le droit de fermer et de clore d'une manière précise: mais je vais chercher moyen de la tourner en un espoir presque assuré [1].

J'ai trouvé, par-ci par-là, dans mes correspondances, quelques détails sur le Retz de la fin. Je vous enverrai ces bribes. Il est bien probable que, soit variation, soit affaiblissement, il a eu des velléités sincères de conversion et de pénitence dans les tout derniers temps de sa vie. Mais bientôt la nature et l'habitude reprenaient le dessus. Qui peut se vanter de connaître un seul homme?

Si la chose était possible, ce serait vous, cher monsieur, après ce vaste travail d'assemblage, de comparaison et de pénétration.

Tout à vous.

1. Sainte-Beuve y annonçait le travail de M. Chantelauze sur le cardinal de Retz, comme devant paraître dans un des volumes suivants de *Port-Royal*.

CCCLVI.

A M. ALBERT GEFFROY, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA SORBONNE.

Ce 17 juillet 1866.

Cher monsieur,

J'ai lu cette longue controverse *circonlocutoire*. Il me semble que le plus simple eût été d'apporter aux bureaux de la *Revue* les copies ou minutes ou duplicata des premières lettres suspectées, et de dire : « Voyez et jugez. » C'était là la seule réponse directe : notamment ces deux ou trois premières lettres racontant l'arrivée en France et toutes les premières émotions de la dauphine. Elles avaient été données par M. Feuillet, il y a quelques années, dans le tome II de ses *Causeries d'un curieux*, comme l'échantillon le plus propre à allécher sur la Correspondance promise de Marie-Antoinette. Voyez cela au tome II, pages 282 et suivantes de ces *Causeries d'un curieux*. Vous remarquerez ces mots qui indiquent un lever de rideau : *le drame commence!* Ne se méfiant de rien alors, l'éditeur fait porter sur cette primeur de lettres ses plus charmantes espérances, et, les tenant pour ainsi dire entre ses doigts, il fait venir l'eau à la bouche à ses lecteurs. Toute cette partie essentielle de la discussion se dérobe aujourd'hui et se trouve noyée dans le grand mémoire. Il y aurait des choses assez piquantes à dire sur ces *secrétaires de la main* que M. Feuillet de Conches paraît connaître si bien que c'est à se demander

si lui-même il n'eût pas été de force à être un de ces secrétaires. Vous avez répondu avec bien de la modération et je crois qu'il en restera là. Mais je suis plus que jamais persuadé, après toutes ces explications *ambiantes*, que l'affaire reste jugée en ce qui est de toutes les lettres du Recueil de d'Hunolstein, communes aux deux recueils. Feuillet aura beau faire, il est dorénavant sujet à caution.

Tout à vous.

P.-S. — Il est à croire que ces échantillons de correspondance, donnés au tome II des *Causeries d'un curieux*, auront piqué M. d'Hunolstein, qui se flattait de tenir en mains les originaux et que cela aura décidé sa publication. D'où ce qui s'en est suivi.

CCCLVII.

A M. CHARLES DE MAZADE.

Ce 19 juillet 1866.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre aimable souvenir. Ces articles forment un tableau parfait dans leur contraste. Rien n'est oublié et vous avez bien fait de les recueillir. — Sur le point délicat que vous touchez, je crois, en effet, que nous avons été induits en erreur. Pourquoi ni vous ni moi, à l'heure qu'il est, n'avons-nous vu le texte de ces toutes premières lettres de la dauphine, et comment le texte de M. d'Hunolstein se trouvant faux au

point de vue des experts, M. Feuillet en aurait-il un plus vrai et de source authentique qu'il ne montre à personne, malgré toutes les exhortations qu'on a pu lui faire? Mais cela le regarde plus que nous. Il y a là-dessous une imposture, et jamais (malgré la théorie moderne) imposture ne va sans imposteur. Voilà où, bien malgré moi, de délai en délai et de chicane en chicane, j'ai été conduit. Mais encore un coup, et sauf trois ou quatre points, cela nous concerne peu. Le portrait que vous avez fait de Marie-Antoinette subsiste et les grandes parties en restent tout à fait indépendantes de la petite fraude d'un marchand de couleurs...

A vous de tout cœur.

CCCLVIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 5 août 1866

Cher monsieur,

Je vous remercie bien de vos bonnes nouvelles confirmatives. Vous voulez bien vous inquiéter de ma santé; elle n'est pas mauvaise, sauf de petites incommodités; pour ne pas dire infirmités, qu'il me faut conduire doucement et qui s'accommodent assez avec la vie chambrée de l'homme de lettres.

Sur le passage de Retz concernant M. d'Andilly, vous me mettez la puce à l'oreille, car j'en vais être à réimprimer cette page du tome II. Veuillez penser à ceci pour

résoudre un doute. J'ouvre l'édition de Retz, donnée par M. Champollion dans la collection *Michaud-Poujoulat*. C'est la plus complète et la meilleure. J'y trouve la phrase comme tirée du manuscrit autographe, sans parenthèses, et sous cette forme que je crois en effet plus exacte : «... de laquelle il estoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et *purement spirituellement*. » Comment concilier cette version ou leçon avec le fait d'une surcharge?

M. P. Faugère a dû, ce me semble, parler de cet exemplaire non cartonné des *Pensées* qui porte la date de 1669. — Je vous enverrai deux ou trois petits passages de l'évêque de Grenoble, M. Le Camus, sur le Retz converti. Ils vous laisseront, je le crois, dans quelque doute. — Je ne veux aujourd'hui que vous remercier en toute hâte et vous prier d'agréer, cher monsieur, mes sentiments de sympathique estime et de dévouement.

CCCLIX.

AU MÊME.

Ce 7 août 1866.

Cher monsieur,

J'ai entre les mains une correspondance, une suite de soixante-dix lettres et plus (manuscrites) dont je dois la communication à mes amis, les *anciens catholiques romains* (jansénistes) de Hollande. Ces lettres, qui vont de 1669 à 1680 environ, sont de l'abbé Le Camus, évêque de Grenoble depuis janvier 1671, à son ami intime l'abbé de Pontchâ-

eau, l'un des solitaires et des pénitents de Port-Royal. M. Le Camus était un pénitent lui-même, quoique évêque ; d'ailleurs, homme de beaucoup d'esprit. Voici deux ou trois endroits de ces lettres où il parle du cardinal de Retz.

M. Le Camus écrivait à M. de Pontchâteau, le 14 décembre 1676 :

« Je suis venu à temps pour voir ici (à Grenoble) M. le cardinal de Retz, dont je suis content au delà de ce que je vous puis écrire. Il a une grandeur d'âme extraordinaire, mais elle est accompagnée d'une humilité profonde à la vue de sa vie passée, d'une sincérité merveilleuse et d'un grand désir de faire pénitence et de se séparer du monde. Je ne parle point de son désintéressement : il l'a eu très-grand avant la foi. Je vous avoue, mon très-cher frère, que cet exemple me servira beaucoup pour me redresser. »

Et plus loin, dans la même lettre :

« M. le cardinal de Retz a fait encore instance pour quitter son chapeau. Le pape a rejeté cela comme une tentation et voulait l'engager à demeurer à Rome pour servir l'Église. Il n'a pas cru se pouvoir sauver en se mêlant d'affaires, et il retourne à Commerci avec dessein de ne plus paraître dans le monde. Il est bien heureux d'être libre. Nous avons fort philosophé, lui et moi. Je voulois qu'il me conseillât de me retirer [1]. Il faut qu'il me croie encore attaché au monde ou trop faible, puisqu'il n'a pas cru me devoir conseiller un état qui me convient si bien. »

1. Se retirer, c'est-à-dire quitter son évêché pour faire son salut dans l'exercice de la pénitence. (*Note de Sainte-Beuve.*)

Mais, dans la lettre suivante, du 18 janvier 1677, au même M. de Pontchâteau, je lis :

« M. le cardinal de Retz a besoin de quelqu'un qui le pousse et qui l'empêche de s'éparpiller dans le monde et dans les conversations séculières. Les voyages de Rome lui sont très-nuisibles. C'est un grand homme et à qui Dieu demande de grandes choses. »

Maintenant voici le passage exact, relevé à la Bibliothèque du Roi, concernant M. d'Andilly et la Princesse. La note de la copie n'est pas juste, et le passage est tout entier de la même main. Voici cette transcription exacte :

« Le Diable avoit apparu justement 15 jours devant ceste advanture a Mme la Princesse de Guemené, et il lui apparoissoit souvant, evoqué par les conjurations de M. Dandilli qui le forçoit je crois de faire peur à sa devote de laquelle il estoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. Jevoquai de mon costé un demon qui luy parut soubs une forme plus benigne et plus agreable. »

Il y a une rature qui ne commence qu'au mot *mon costé*, mais ce qui est écrit au-dessus de la rature n'est que la transcription du texte raturé. Et, dans tous les cas, la spiritualité de l'amour de M. d'Andilly est hors d'atteinte.

Mais, mon Dieu! que l'entière vérité est donc difficile à obtenir et à fixer! Vous vous y consacrez et vous vous y consumez, cher monsieur; pour moi, je m'y perds.

Je vérifierai l'édition Pascal-Salacroux.

Merci mille fois du passage du mémoire inédit que je reçois.

Salut cordial et empressé.

CCCLX.

A M. DANTON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce 19 août 1866

Cher monsieur,

Je me permets de venir m'adresser directement à vous, dont je me rappelle les bons offices anciens dans cette affaire du Collége de France, si heureusement d'ailleurs oubliée. Mais ma reconnaissance vous est demeurée acquise pour certain rapport, si fidèle, et bien fait alors pour consoler l'amour-propre du professeur.

Voici aujourd'hui de quoi il s'agit.

Je suis élève de l'institution Landry, où j'ai fait toutes mes études dès mon arrivée à Paris (1818 jusqu'en 1823). J'ai gardé des liens d'estime et d'amitié avec les fils et héritiers du digne et vénérable M. Landry d'alors. Vous-même n'êtes pas sans avoir apprécié ces braves, modestes et simples serviteurs de l'Université dans quelqu'une de vos inspections. Aujourd'hui, ils sont retirés aux Batignolles. L'un, Théophile Landry, paralysé depuis des années; l'autre, Fortuné Landry, savant géomètre, vivant avec son frère dans une grande médiocrité de fortune.

J'en viens à l'objet de ma sollicitation.

M. Henry, professeur de rhétorique à Rouen, est gendre de M. Théophile Landry, dont il a épousé la fille unique. Il n'a qu'un désir, être placé à Versailles, ce qui permettrait à cette honnête famille de s'y réunir tout entière

avec une douceur et une aisance qu'elle n'a pas en restant séparée. De Paris à Versailles, il n'y a pas loin, et la famille des Batignolles irait y rejoindre la fille et le gendre.

Ces considérations certes ne devraient pas déterminer le choix de M. Henry pour la rhétorique de Versailles, s'il ne réunissait d'ailleurs tous les titres pour mériter du ministre cette chaire qui est un avancement. Mais, si votre justice estime que M. Henry a des titres suffisants, la considération de l'intérêt qui s'attache à ces vieux serviteurs de l'Université, les Landry, peut venir se joindre en surcroît et faire peut-être pencher la balance en sa faveur.

J'ai tout dit, cher monsieur, et vous voudrez bien excuser cette longue lettre en pensant à tout ce que je dois à l'excellente maison où j'ai pu suivre et parfaire mes études.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

CCCLXI.

A M. HENRY HARISSE, AVOCAT A LA COUR SUPRÊME DE NEW-YORK.

Ce 29 août 1866.

Cher monsieur,

Je profite de votre obligeante ouverture au sujet du révérend docteur Williams.

Puisque c'est un ami et un si grand ami de Port-Royal, de ceux dont je me suis fait (quoique bien indignement)

l'avocat et le procureur, je serais curieux d'apprendre de lui comment il a été amené à les connaître, à les aimer. Sans doute, il suffit de la doctrine de la *Grâce* pour qu'il y ait un terrain commun essentiel entre nos hommes de Port-Royal et les chrétiens réformés. Cependant que d'autres points de séparation et presque de répulsion : l'Eucharistie, l'Ordre et la Prêtrise, etc.! Il me serait précieux de savoir si c'est seulement par la lecture des livres que le révérend docteur Williams a été conduit à cette sorte de fraternité, ou s'il a connu en Europe quelque débris vivant de la doctrine janséniste. Toute indication précise qui servira à établir un lien avec cet ami inconnu sera pour moi une agréable et utile révélation. Quant aux livres, nous les avons ici à peu près tous, et je doute que, quelque complète que soit à cet égard la bibliothèque du révérend, elle le soit plus que nos dépôts publics de Paris. Je dirai pourtant à tout hasard que, possédant à peu près tous les écrits de M. Hamon, il y a un tout petit écrit de lui, publié vers 1770 ou depuis, qui m'a toujours échappé. Je crois que ce petit écrit a pour titre *Lettre d'Arsène* ou *à Arsène*.

CCCLXII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 3 septembre 1866.

Cher monsieur et ami,

Je prends part à vos anxiétés. Veuillez n'y ajouter en rien, je vous en conjure, par un souci étranger. Je n'en

suis pas encore à mon troisième volume. Tout ce qui me viendra de vous, étant le résumé des recherches de l'homme qui en sait le plus long sur ce sujet, me sera toujours suffisant et donnera au lecteur la patience d'attendre en même temps que l'envie de connaître la totalité de votre travail. Mais, encore une fois, je vous en supplie, veuillez ne vous souvenir de moi, dans vos sollicitudes filiales, que pour vous dire à quel point j'y prends part.

Tout à vous.

CCCLXIII.

A M. LE BARON HAUSSMANN, PRÉFET DE LA SEINE[1].

Ce 7 septembre 1866.

Monsieur le préfet et très-honoré collègue,

J'ai reçu les deux précieux volumes et les cartes concernant l'Histoire du vieux Paris que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer.

Je lis, avec grande curiosité et instruction, cet ouvrage où la science, aidée d'une critique rigoureuse, nous reproduit l'état et l'image du passé.

Il appartenait à l'esprit élevé de l'illustre créateur du Paris moderne de rendre cet hommage à l'histoire et en même temps qu'il inaugurait le Paris de la civilisation présente et de l'avenir, de nous rendre avec une fidélité

1. A l'occasion de l'envoi des volumes et des cartes de l'Histoire du vieux Paris.

monumentale le Paris des anciens temps à toutes les époques.

Ainsi chacun y trouve son compte : les amateurs du passé et des antiquités seront mieux que consolés, ils auront une œuvre qui n'existait pas auparavant et où revivra la tradition dans tout ce qu'elle a d'exact; et, dans le même temps, le Paris moderne, sans se ralentir d'un seul jour, marchera et voguera à toutes voiles vers ses destinées.

Veuillez agréer, monsieur le préfet et très-honoré collègue, l'hommage de mon dévouement.

CCCLXIV.

A M. JOUVIN[1].

Ce 15 septembre 1866.

Cher monsieur et confrère,

Je reconnais à la fois l'ami et le critique. Ce dernier me plaît autant que l'autre. Vous avez mis le doigt en effet sur les deux points délicats. Au fond, je le sais bien, Musset a eu la *passion*, et Théo ne l'a pas : et l'on n'échauffe son monde qu'en ayant soi-même la flamme. — Et puis Balzac, je le sais aussi, avec des défauts que je sens trop (étant d'une tout autre famille) avait la *puissance*, et Gavarni n'a eu qu'infiniment d'esprit, d'élégance et d'observation. Mais

1. En remercîment pour son article du *Figaro* du 16 septembre 1866 (ce journal étant alors antidaté d'un jour, la lettre porte la date du jour réel où avait paru l'article).

Gavarni a eu du goût et le trait juste, ce à quoi je tiens beaucoup [1].

Cela dit, j'ai mon idée intérieure, non plus comme avocat, mais comme critique convaincu : c'est que, de nos jours, on porte trop l'eau à la rivière; on pousse trop à l'admiration quand même, on ne juge plus; une fois le mot de génie prononcé, tout est accepté, proclamé. Les plus mauvais vers de Musset sont cités comme des proverbes; on les admire de confiance. — Ainsi pour le grand romancier: il semble qu'il n'y ait eu que lui d'observateur, et qu'Eugène Sue, Frédéric Soulié, tous ces gros compères n'existent plus et soient absorbés par lui. Mais surtout, s'il s'agit des grands hommes du passé, je ne puis accepter le numéro de génie où on le place. Ceci est le fond de ma pensée et me juge sans doute moi-même; je suis plus sensible à certains gros défauts qu'à certain ordre de qualités. Ce que je vous dis là vous montre que j'aimerais quelquefois à causer et même à disputer avec vous. C'est un bon exercice pour l'esprit que ces sortes de contradictions entre gens faits pour se comprendre. Les préventions tombent, on y apprend à se mieux connaître, à se mieux estimer.

Mais je ne vous dirai jamais assez combien je vous sais gré de cette forme piquante d'approbation, et qui donne à celle-ci tout son prix.

Tout à vous.

1. L'article de M. Jouvin avait eu pour objet le tome VI des *Nouveaux Lundis*, qui renferme des études sur Théophile Gautier et sur Gavarni.

CCCLXV.

A M. PIERRE JANNET[1].

Ce 24 septembre 1866.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre agréable souvenir et me suis empressé de lire cette *seizième* et dernière *joie du mariage* à l'adresse des célibataires. C'est charmant d'esprit, d'observation et de naturel : c'est un fin railleur et gaulois du XVIe siècle qui est revenu tout exprès pour nous prêcher ce joli sermon. Est-il possible que ce soit le même qui habite, à ce qu'on m'assure, à la frontière de notre Paris fortifié[2]?

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCLXVI.

A M. LOUIS RATISBONNE[3].

Ce 27 septembre 1866.

Monsieur,

Je suis on ne saurait plus flatté et touché de ce que vous voulez bien dire dans les *Débats*, surtout après notre légère

1. Éditeur de la Bibliothèque elzévirienne, auteur de *la Seizième joie du mariage*.

2. M. Jannet, mort jeune encore pendant l'investissement de Paris en 1870, demeurait en effet à Montrouge, en face des fortifications (boulevard Jourdan, 30).

3. Exécuteur testamentaire d'Alfred de Vigny.

prise à partie. En vérité, si j'étais mort et si l'envie me venait (par impossible) d'avoir un exécuteur testamentaire indulgent et sympathique, il me semble, en sortant de vous lire, que je n'en prendrais pas d'autre que vous. Il est impossible d'entrer avec plus de spirituelle complaisance, de bonne et fine volonté dans la suite des variations et des métamorphoses d'un écrivain qui a si longtemps duré. En ce qui concerne l'illustre chantre d'*Éloa*, votre rôle, votre devoir, vos sentiments étaient tellement donnés et dessinés à l'avance, que je me fusse bien gardé d'y contredire, si je n'avais été directement mis en cause. Indépendamment de tout ce qu'il y a de personnel et de particulier dans une question qui n'en est pas une pour vous et qui n'est qu'un sujet de piété filiale et tendrement poétique, je sens bien qu'il y a deux théories en présence. J'ai passé par la vôtre; je la comprends, je l'admets et je dirai même que, si l'on pouvait arrêter le cours du temps, je la préfère. Mais enfin la triste vérité a aussi son jour; avec les années, on perd de son charme, et en même temps les autres perdent de leurs illusions et de leur enthousiasme; si tous ces mécomptes s'ajoutent les uns aux autres, on devient morose, on devient injuste envers ceux-mêmes qu'on a admirés. Je ne prétends point m'être toujours préservé de tous ces inconvénients, — trop d'enthousiasme d'abord, trop de restriction ensuite. Je suis persuadé que, sous le jour où je vous connais et où vos écrits seuls (car je n'ai pas l'honneur de vous connaître autrement) vous ont offert à moi, vous ne pouvez admettre et approuver, par exemple, le Chateaubriand final que j'ai risqué, bien que plus complet et plus vrai cependant que celui de nos premières admirations. En appliquant

à M. de Vigny votre mode de peinture et de sculpture idéale, vous ferez bien, et l'on aura une belle figure, une belle statue dans le genre de celles qu'il aimait. A chacun son rôle!

Mais, à mon tour, j'ai cédé, en traçant ce dernier portrait[1], au besoin de mettre de la vérité, le plus de vérité possible, dans ce qui sera un document pour l'avenir. Je puis vous assurer que je n'ai rien exagéré, bien que j'eusse pu assurément omettre et voiler. Veuillez vous-même toucher sur ce point et faire parler des académiciens d'opinions diverses : demandez à Legouvé comme à M. Viennet, comme au duc de Noailles, comme à M. de Sacy, et je me trompe fort s'ils ne vous répondent pas tous sur un même ton. J'ai regretté, dans votre dernier extrait de la *Revue moderne*, la page écrite par le poëte sur cette affaire académique de réception. Vous serez, j'espère, un jour à même d'en juger : il est contraire aux usages de l'Académie que le directeur communique son discours au récipiendaire. Il n'y a nulle parité ni égalité entre eux sur ce point jusqu'après ce moment de la réception. Le récipiendaire remet son discours, lorsqu'il l'a terminé, au directeur qui doit lui répondre : celui-ci garde le discours deux mois, six mois, un an même, s'il n'est pas prêt plus tôt. C'est entièrement à sa convenance, sauf à l'Académie à le presser doucement. Lorsqu'il est prêt et que son discours est terminé, une commission est nommée qui s'assemble d'ordinaire l'avant-veille du jour de la réception. C'est devant cette commission d'abord et *seulement* que le récipiendaire,

1. Alfred de Vigny, *Nouveaux Lundis*, t. VI.

après avoir lu son discours, connaît la réponse qui lui est faite; l'audition lui suffit pour s'en faire une idée, et il serait inouï que, quand les choses sont acceptées et ajustées, le directeur remît son discours au récipiendaire, qui s'arrangerait alors pour retoucher les endroits de son propre discours auquel il n'a pas été répondu exactement comme il lui plairait. Eh bien, ces faits si simples et d'usage, l'illustre poëte, étranger qu'il était à la réalité, ne les a jamais admis ni voulu reconnaître. Quant à voir dans M. Molé l'instrument d'une *vengeance politique*, je ne saurais vous dire à quel point cela me paraît chimérique. M. Molé ne tenait nullement (et pourquoi y aurait-il tenu?) à ce qu'il y eût dans le discours de M. de Vigny des compliments à l'adresse de Louis-Philippe : il se souciait bien de cela! Dussé-je vous déplaire, mais pour vider une bonne fois cette question, je dirai un dernier mot. Vous savez que, lorsque M. de Broglie défendit à la tribune les lois de septembre après l'attentat Fieschi, M. Royer-Collard se prit à dire après l'avoir entendu : « C'est l'erreur *d'un homme de bien irrité.* » Si nous retombons à une question bien moindre, je dirai qu'après cette séance académique, ceux qui y avaient assisté, eussent-ils trouvé que M. Molé avait eu tort, n'auraient pu dire qu'une chose : « C'est l'erreur, la vengeance trop cruelle d'un *homme de goût irrité.* »

L'extrait de lettre dont je n'ai pas nommé l'auteur n'est pas de M. de Lamartine, comme vous l'avez conjecturé, mais d'une personne plus voisine de Victor Hugo et douée par nature d'une douce impartialité qui n'exclut pas la justesse des jugements [1].

1. Il s'aigssait ici de l'extrait de lettre, cité dans l'appendice

J'ai à vous demander pardon, monsieur, de cette sorte de dissertation au lieu du remercîment pur et simple, mais très-sincère, que je vous devais.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CCCLXVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 10 octobre 1866.

Cher monsieur,

Je sais bien que vous ne m'avez pas oublié, et je ne viens me rappeler à vous que pour l'indispensable. Je livre à l'impression la copie du troisième volume[1], et arrivé à la page 131, je dois renvoyer à l'*Appendice* pour un *dernier mot* sur Retz. Pour avoir le droit d'annoncer ce *dernier mot*, il me suffirait d'une lettre de vous, dans laquelle vous me diriez *très-sommairement* votre jugement ou votre impression résultant de sa correspondance avec l'abbé Charrier, et aussi de vos autres lectures si abondantes sur le damoiseau. Il suffirait que, dans cette lettre, vous reportant à ce que j'ai écrit dans ce tome III, de la page 124 à la page 131, vous voulussiez bien marquer en quoi vous trouvez que j'ai dit juste ou que j'ai excédé, et indiquer, selon

sur Alfred de Vigny, *Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 467 : « J'ai lu et relu votre étude sur de Vigny C'est profond, délicat et vrai,... etc. »

1. De *Port-Royal*.

vous, le correctif à mon jugement. Deux ou trois indications seraient assez, et l'ensemble des preuves ne viendrait ensuite qu'avec votre ouvrage. Une telle lettre de sept ou huit pages et comme vous la pouvez écrire, ce me semble, au courant de la plume, remplirait tout mon objet, couvrirait ma conscience d'ami de la vérité, et ferait en même temps espérer et attendre votre grand ouvrage. Je vous en conjure, occupé et peut-être inquiet encore comme vous l'êtes, ne vous donnez pas un plus grand souci à mon endroit, et soyez persuadé que vous aurez fait pour moi tout ce que je pouvais ambitionner en m'envoyant ce sommaire de vos idées sur Retz, que vous pourrez même ne donner (car je sais tous vos scrupules d'historien) que comme probable dans l'état des choses, et non comme tout à fait définitif.

» Veuillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

CCCLXVIII.

A MADAME ROGER DES GENETTES.

Ce 15 octobre 1866.

Que me dites-vous, madame! J'avais, il y a cinq semaines environ, reçu une lettre de M. Chantelauze dans laquelle il me parlait de ses anxiétés pour la maladie de madame sa mère, mais comme s'il était presque dehors et comme si le fort du mal avait cessé. Le temps écoulé et le silence même

m'avaient fait espérer qu'il n'y avait plus lieu à cette affreuse inquiétude. Veuillez lui dire, madame, tout le regret que je ressens d'être intervenu de nouveau pour des soucis d'un ordre si inférieur et si étranger. Vous voudrez bien me permettre de savoir par vous, madame, des nouvelles de votre bon et savant ami, si cette cruelle situation ne s'améliore pas et si elle se prolonge. — Je vois que vous êtes encore à la campagne; mais, si vous reveniez à Paris, j'oserais vous demander la permission d'avoir l'honneur de vous saluer. On ne vous a pas vue une fois sans désirer reprendre la conversation sur bien des points.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mes sentiments respectueux.

CCCLXIX.

A M. R. CHANTELAUZE [1].

21 octobre 1866.

Il n'y a pas de paroles : un muet serrement de main!

CCCLXX.

A M. LE DOCTEUR VEYNE.

Ce 22 octobre 1866.

Cher Veyne,

Je vous remercie de m'avoir fait lire dans *le Monde* l'article de votre ami [2] sur mes derniers *Lundis*. Je devrais le

1. Carte à l'occasion de la mort de sa mère.
2. M. Philippe Serret.

remercier; car, dans un journal hostile et qui a un parti pris, j'ai été cette fois non injurié, mais plutôt traité agréablement au point de vue littéraire. Seulement je n'accepte pas du tout le *sous-jambe* de votre ami, qui, parce qu'il est croyant à sa manière, s'imagine que nous n'avons pas au fond des opinions très-fermes, dont nous nous appliquons, en écrivant, à varier un peu les surfaces. Hier, dans *le Soleil*, ce n'était pas un catholique, mais une espèce de philosophe républicain qui me faisait le même reproche de *manquer de croyance*, parce que je n'avais pas la sienne. Je renvoie ces messieurs dos à dos. Vous savez, mon cher ami, à quel fond de vérités je crois, autant qu'un tel mot est applicable au faible esprit de l'homme; les années m'affermissent dans cette manière de voir et d'envisager le monde, la nature et ses lois, et notre courte et passagère apparition sur une scène immense où les formes se succèdent au sein d'un grand tout dont nous saisissons à peine quelques aspects et dont l'incompréhensible secret nous échappe. Ce n'est ni triste ni gai, mais c'est grave; et, quand on en est là, on peut laisser avec leurs airs de dédain tous ces esprits disciples et superficiels qui se flattent de tenir la clef des choses, parce qu'ils ont dans la main quelques bibelots chrétiens, païens ou autres, qu'ils adorent. Au diable les fétiches, de quelque bois qu'on les fasse!

Tout à vous.

CCCLXXI.

A M. GABRIEL DE CHÉNIER.

Ce 15 novembre 1866.

Monsieur,

J'ai regret de n'avoir pu avoir l'honneur de vous voir. L'histoire de Davout m'a surtout intéressé dans votre ouvrage par la manière dont vous traitez son ministère de 1815. J'avoue que j'aurais désiré plus de détails, de notes, de témoignages variés pour certaines parties de sa vie militaire; mais la sévérité de l'histoire, telle que vous la concevez, y eût sans doute perdu.

Je suis pour le moment absolument retiré de la presse quotidienne, ce qui vous explique mon silence sur un livre qui, en d'autres temps, m'eût excité à écrire.

Ce serait à vous, avocat, que je serais plutôt tenté de demander l'interprétation de la loi pour des cas imprévus. Le Conseil d'État, peu favorable à la loi de propriété littéraire, et pour couper court, a fixé ce terme de cinquante ans qui est absolu et pour tous.

Mais il faudra bien qu'il s'établisse une jurisprudence au fur et à mesure pour des cas singuliers.

Ainsi André Chénier est mort depuis plus de cinquante ans, ses œuvres sont dans le domaine public; mais, si demain vous publiez de lui des œuvres posthumes, qu'arrivera-t-il? Il résulte de la loi que, sauf les notes et avant-propos que vous aurez pu y mettre, ces œuvres posthumes sont *ipso facto* à tout le monde.

Pour moi, rapporteur *in extremis* [1], j'ai eu surtout à m'éclairer auprès de M. Riché, conseiller d'État, et auprès de mon collègue M. Suin.

Mais je prévois, à la mine de certains éditeurs, qu'il y aura plus d'un procès au sujet de conventions antérieures à la loi, et les divers points ne se fixeront que par la pratique.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CCCLXXII.

A M. ERNEST ALLARD.

Ce 26 novembre 1866.

Monsieur,

Je n'ai pas répondu à votre lettre; car ce n'est qu'en causant que ces choses se peuvent développer. Votre entreprise appellerait plusieurs observations préalables : je ne crois pas, à vrai dire, que, pour répondre au titre de *Revue populaire*, il faille enfermer et condenser sa pensée et sa science sous forme d'*épopée*. Ces abstractions, même poétiques, vont peu au grand nombre, et l'on ne saurait demander tout d'abord à des lecteurs d'une Revue dite *populaire*, tant d'attention et d'art pour interprète. Mais je me ferais un scrupule de décourager un noble dessein

1. Voir dans les *Nouveaux Lundis*, t. IX, le Rapport de Sainte-Beuve sur la Propriété littéraire, lu au Sénat le 6 juillet 1866.

et probablement vos réponses m'enlèveraient quelques-uns de mes doutes.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

CCCLXXIII.

A MADAME LENORMANT.

Ce 4 décembre 1866.

Madame,

J'ai reçu, en effet, l'intéressante notice insérée dans *le Correspondant*, et, depuis, les deux volumes du roman. J'ai à vous remercier particulièrement d'une marque flatteuse de votre attention dans la notice. Je n'ai pas encore relu tout le roman[1]. A vous dire le vrai, lorsque je le lus pour la première fois, il y a plus de vingt ans, je n'aurais point donné le conseil de le publier, non qu'il ne me parût fort distingué, mais parce qu'il y avait des parties plus faibles et d'un intérêt peut-être un peu pâle pour la curiosité moderne. Qu'est-ce donc aujourd'hui que tout a haussé de ton! Peut-être que le contraste même n'en sera que plus piquant, mais il n'y a pas moins, dans le fait de la publication, une grande hardiesse. Le côté supérieur de madame de Boigne étant la politique, j'eusse préféré que ce fût la politique qui passât la première, et que les *Souvenirs* parussent avant les romans. Il y a probablement des obstacles

1. *Une Passion dans le grand monde*, roman posthume de madame de Boigne, publié par madame Lenormant.

pour que cela se fasse dans le temps présent. Parler uniquement du livre distingué, mais de forme déjà si ancienne, que Michel Lévy vient de publier, n'est pas chose facile, surtout à quelqu'un qui s'est à peu près retiré de la critique depuis près d'un an et qui est, depuis des années, en retard et presque en faute avec tous les romanciers modernes; car je suis tout plein de dettes criardes de ce côté. Certes la bonne volonté n'est pas ce qui me manque, ni le courage non plus ne me manquerait si j'étais convaincu. Je n'ose rien promettre, madame, bien certain, toutefois, que je ne résisterai pas au plaisir de parler de nouveau de madame de Boigne [1], si je vois moyen d'amener le public à penser d'elle à quelques égards comme nous en pensons.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de ma respectueuse considération.

CCCLXXIV.

A M. ERNEST BERSOT, MEMBRE DE L'INSTITUT [2].

Ce 4 décembre 1866.

Mon cher confrère,

Je vous lis ce matin dans les *Débats*, et, le croiriez-vous? moi qui vous lis toujours avec un entier plaisir, je viens

1. Voir dans les *Nouveaux Lundis*, t. X, l'article nécrologique sur madame de Boigne, qui avait paru dans *le Constitutionnel* du 18 mai 1866.

2. A l'occasion d'un article de lui sur la *Galerie des Académiciens*, de M. Vattier, dans le *Journal des Débats* du 4 décembre 1866.

vous faire une querelle. Vous vous êtes jeté bien vite sur une question générale et vous l'avez aussitôt posée ou, mieux encore, traitée avec le bon sens élevé qui est vôtre. Mais permettez-moi de vous le dire, il ne s'agissait pas tout à fait de cela. M. Vattier a fait des portraits, des portraits fort personnels; il a dit du bien des uns, du mal des autres; il a dit beaucoup de bien de notre cher Sacy, ce qui n'a jamais compromis personne (surtout lorsque Sacy était encore rédacteur en chef des *Débats*); il a même fait acte d'impartialité sur Viennet, ce qui n'est pas non plus merveille : celui-là, Viennet, il a porté la vanité (comme on l'a dit spirituellement) jusqu'au point où elle devient une vertu; mais, à l'égard de quelques autres, qu'a fait M. Vattier? qu'a-t-il été? — A mon égard, je le déclare, M. Vattier n'a été ni plus ni moins qu'un *libelliste*.

Trop bien traité peut-être, du côté de l'esprit, pour tous mes derniers ouvrages et mes *Causeries*, je suis perpétuellement dénigré et insulté par lui du côté moral et pour le caractère. De vous à moi, je vous le dis, c'est une infamie. J'ajouterais, si j'osais, c'est une absurdité, car il est impossible que l'homme qui mériterait une partie des éloges donnés par M. Vattier à une si longue série d'articles de critique littéraire pût être celui qu'il présente si odieux au moral, ou si ridicule pour toutes ses œuvres antérieures.

Il est évident que M. Vattier a une passion politique qui a fait tourner dans ses mains la balance. Et il me semble qu'un mot d'avertissement sur ses inégalités de poids e de mesure méritait d'être dit, même par un ami, quand il a votre autorité.

Je n'ai lu que depuis peu cet article de M. Vattier, e

c'est à l'occasion d'un travail sur l'Académie dont je me suis chargé pour le Guide Ulbach-Hugo [1]. J'avais pris, par la même occasion, les *Quarante Médaillons de l'Académie* de Barbey d'Aurevilly. Au lieu de documents, je me suis trouvé avoir deux libelles.

Il y a un endroit où M. Vattier, esquissant en deux mots une biographie perfide, dit que, porté sur les *fonds secrets* et mon nom y ayant été lu dans la publication de listes qui se fit en 1848, je donnai ma démission de bibliothécaire à la Mazarine. Il veut bien ajouter, comme par grâce, qu'il croit que c'est injustement que j'avais été soupçonné. En attendant, l'insinuation est lâchée; on la retire, il est vrai; mais il y a chance qu'il reste une vague impression de salissure. Tout cela est indigne. Quoi! lié dès 1824 au *Globe* avec tous les hommes devenus depuis ministres; vivant dès 1832 dans la familiarité, je puis dire, des Pasquier, des Molé, des Thiers; bibliothécaire de la Mazarine depuis 1840 seulement et parce qu'il était presque scandaleux que tant d'hommes puissants, mes amis, me laissassent logé au quatrième dans une chambre d'étudiant à l'hôtel garni; ne demandant qu'à obtenir de la considération et à garder de la dignité dans mes rapports de société où je vivais en égalité avec les meilleurs sur le pied de l'esprit; élu membre de l'Académie française en 1844 et dès lors confrère des principaux personnages politiques, j'aurais été acheté en définitive, en l'an de grâce 1847, pour la somme de *cent* francs; et ces *cent* francs seraient sur

1. L'article de Sainte-Beuve sur l'Académie française, extrait du *Paris-Guide* (1867), a été recueilli depuis dans les *Nouveaux Lundis*, t. XII.

les *fonds secrets!* Ma foi, c'est trop bête. Tout cela a d'ailleurs été expliqué de reste, et votre voisin, mon ami Charton, vous dira mieux que personne comment les choses en 1848 se sont passées. Ma démission de la Mazarine a été volontaire, — opiniâtrément volontaire; — j'ai refusé de MM. Carnot, Reynaud et Charton toutes les explications, incomplètes alors, et, à défaut d'explications qu'ils ne savaient comment donner, les réparations qu'ils avaient l'amitié de m'offrir (comme d'être, avec mon ami Ampère, inspecteur-examinateur dans les provinces pour l'École administrative du Collége de France); j'ai refusé d'eux toute marque publique de confiance, parce que ma délicatesse avait été blessée d'un seul instant de doute de la part de ce brave mais un peu étourdi Jean Reynaud. N'ayant pas le sou, j'ai été gagner honorablement mon pain en Belgique, tout comme Deschanel depuis, tout comme vous-même, très-noble monsieur, vous l'avez fait ailleurs en des temps différents, à l'époque de votre démission. Voilà ce que M. Vattier a tronqué et travesti avec un faux air de concéder la vérité.

Cet ex-collaborateur de M. Lalane et de M. Laurent-Pichat est si peu critique dans le vrai sens, si peu clairvoyant quand il s'agit de moi, qu'il va jusqu'à m'attribuer, du temps que j'étais poëte novateur, je ne sais quels sots couplets sur *les Environs de Paris*, et cela parce qu'il a lu cette attribution faite à un *Delorme* sur le catalogue d'un marchand d'autographes : comme si mes titres poétiques, tels quels, n'étaient pas imprimés et recueillis, marqués à leur cachet, bon ou mauvais, mais essentiellement distinct. Il y a un endroit où, à propos d'un livre sur Chateaubriand

que j'ai eu le courage de faire, M. Vattier exprime son dégoût. Ah! ce dégoût, je le rends bien à ceux qui ne peuvent supporter la vérité, et qui n'attribuent le zèle de la produire tôt ou tard qu'à des motifs bas et personnels. — Enfin, mon cher monsieur Bersot, tout ceci est pour vous dire que, puisque vous êtes un des organes de la vraie critique, de celle qui est probe, ingénieuse, élevée, il y avait pour vous, dans les éloges que vous donnez à un auteur qui est sans doute de vos amis, une légère ou plutôt une ferme réserve à faire, non pas en mon nom, mais au moins en général sur ce qu'il pouvait y avoir d'injuste et même d'outrageux dans quelques-unes de ses appréciations académiques. Car ce ne sont pas seulement ses *conclusions*, mais les éléments de ses conclusions qui offensent; et ce qui est faux, à ce degré blessant, mérite d'être noté. Il y a eu là, de sa part, je ne crains pas de le répéter, une véritable diffamation à mon endroit.

En un mot, si, dans un livre que j'aurais eu à juger, Bersot avait été traité avec l'indignité dont M. Vattier a usé à mon sujet, j'aurais cru devoir faire remarquer à l'auteur qu'il se trompait quelquefois *du tout au tout*.

Mais voilà que je cause déjà avec nous comme si j'étais votre voisin.

Tout à vous.

CCCLXXV.

A M. PAUL VERLAINE.

Ce 10 décembre 1866.

Monsieur et cher poëte,

J'ai voulu lire les *Poëmes saturniens* avant de vous remercier: le critique en moi et le poëte se combattent à votre sujet. Du talent, il y en a, et je le salue avant tout. Votre aspiration est élevée, vous ne vous contentez pas de l'inspiration, cette chose fugitive: vous l'avez dit dans votre Épilogue et en paroles qui ne s'oublient pas :

> Ce qu'il nous faut, à nous les suprêmes poëtes,
> Qui vénérons les dieux et qui n'y croyons pas, etc.

Vous avez, comme paysagiste, des croquis, des effets de nuit tout à fait piquants. Comme tous ceux qui sont dignes de mâcher le laurier, vous visez *à faire ce qui n'a pas été fait.* C'est bien. — Et maintenant je vous dirai, au risque de paraître inconséquent avec Joseph Delorme, un furieux oseur lui-même en son temps, que je ne puis admettre des coupes, des césures comme il y en a aux pages 18, 27, 100, 108 (vous les retrouverez bien): l'oreille la plus exercée à la poésie s'y déroute et ne peut s'y reconnaître. Il y a limite à tout. Je ne puis admettre ce mot *retrait* (page 93) qui décèle une mauvaise odeur. J'aime assez *le Dahlia;* j'aime surtout lorsque vous appliquez votre manière grave à des sujets qui l'appellent et qui la compor-

tent (le *César Borgia* et le *Philippe II*). Vous n'avez pas à craindre, par endroits, d'être plus harmonieux et un peu plus agréable, comme aussi un peu moins noir et moins dur, en fait d'émotions.

Ne prenons point ce brave et pauvre Baudelaire comme point de départ pour aller encore au delà. Et puis, le vers, le son, n'est pas exactement le marbre ni la pierre à graver: je le dirais à Gautier lui-même. J'aime comme emblème et image vos stances de *Çavitri* et le vers qui termine :

Mais comme elle dans l'âme ayons un haut dessein...

C'est le cas maintenant d'appliquer et de pratiquer ces nobles stances, puisqu'une guerre, me dit-on, est engagée.

Poursuivez, monsieur et cher poëte, sans vous détourner, en assouplissant votre manière sans l'amollir, en ne l'affectant pas en elle-même et pour elle-même, mais en l'étendant et en l'adaptant à de dignes sujets.

Agréez mes remercîments et mes sympathies.

CCCLXXVI.

A M. FRANÇOIS COPPÉE.

Ce 13 décembre 1866.

Monsieur,

J'ai tenu à finir *le Reliquaire*, avant d'en remercier l'auteur. Celui qui l'a fait et *ouvré* est certes un poëte, un vrai poëte. Permettez-moi de lui dire que, sauf une certaine

tension et accusation de force, qui est un simple défaut de jeunesse, il est déjà tout formé. Vous êtes de ceux qui ne se contentent pas de pousser quelques cris lyriques, d'évaporer leur âme vers le ciel, ou, comme disait le bon Ballanche, de répandre leurs entrailles sur la terre quand ils ont reçu une blessure: l'art, la composition, l'enveloppe, l'emblème qui consacre et qui dure, vous préoccupent, et vous excellez à les trouver. Nombre de vos pièces me paraissent parfaites: *l'Horoscope* entre autres; un de vos amis l'a traduite en allemand: elle pourrait être allemande à l'origine et signée du brave et noble poëte Uhland. *Une Sainte*, *les Aïeules* sont d'une belle simplicité qu'un burin savant relève et rehausse. Le besoin de fuir le commun, le banal et l'*usé* en fait de rimes, vous a jeté dans quelques duretés à dessein. Votre *Justicier* est beau, sauf un peu de parodie dans le genre austère. Je trouve aussi qu'en ce qui vous est personnel et ce que vous faites entrevoir de vos sentiments, de votre passé et de votre âme, il y a un peu trop de noir, — trop de *noirceur* dans les fonds: on n'est pas si meurtri ni si maudit que cela à votre âge. En un mot, monsieur et cher poëte, laissez-moi dire tout ce que je pense: quand ce qui est du *fait exprès* aura disparu de votre manière et se sera adouci, vous n'aurez rien à envier à personne, et vous n'avez dès à présent qu'à poursuivre votre voie originale et propre avec le talent supérieur que vous possédez.

Agréez l'expression de mes sincères sympathies.

CCCLXXVII.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 22 décembre 1866.

Cher ami,

Laissez-moi dicter pour être bien lisible. Me voilà pris sans grande douleur, mais assez sérieusement au fond. Je ne songe plus à produire, mais simplement à recueillir, à lier mes gerbes. J'y suffirai à peine. Je vous ai lu dans *la Libre Conscience*. Vous me donnez envie de connaître ce M. Péčaut...

Sur Gui Patin, voici ce que je sais. Taschereau avait préparé presque entièrement une édition d'après les manuscrits de l'Arsenal. Les éditeurs faisant défaut, il a dû s'arrêter. Il est à croire que, si préparée qu'elle soit, son édition était loin d'être achevée en manuscrit : de tels travaux ne se terminent qu'à l'impression. Mais je crois que le plus simple et le plus direct, pour ne pas recommencer ce qui est déjà fait, serait de s'adresser à lui. M. Taschereau est un parfait galant homme, un peu sec d'abord, mais accessible. Il sait mieux que personne tout ce qu'il y a de défectueux dans l'édition Réveillé-Parise, dont les faiblesses et le manque de goût sautent aux yeux. Je pourrai faire sonder M. Taschereau par mon ami Rochebilière. Je suis malheureusement peu en état pour le moment de me mêler directement d'aucune chose. Il faudrait m'excuser auprès de vos

amis[1]. Je ne ferais guère que leur dire plus au long ce que je vous résume ici.

Assez pour aujourd'hui, cher ami; continuez et suivez votre voie; elle est bien vôtre : elle a son caractère.

Tout à vous de cœur.

CCCLXXVIII.

A M. JOSEPH HORNUNG, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PÉNAL A L'ACADÉMIE (AUJOURD'HUI UNIVERSITÉ) DE GENÈVE[2].

Ce 28 décembre 1866.

Monsieur,

J'ai reçu la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser[3]. Elle m'a intéressé vivement et par son sujet même, et par les considérations générales auxquelles vous l'avez rattaché. Il me semble, je vous l'avoue (et quoique votre éloge semble me mettre de la partie), que vous avez bien raison. Les choses de la société ont tant de peine à se faire et à s'édifier que, lorsqu'il y a une institution subsistante, il faut bien y regarder à deux fois avant de songer à l'abolir. Sans doute la société, par son progrès

1. Le docteur Montanier et M. Henry Maret qui songeaient à donner au public une nouvelle édition de Gui Patin.

2. M. Joseph Hornung est le fils du peintre de ce nom, à qui Sainte-Beuve adressait en 1867 une lettre qu'on trouvera à sa date.

3. Il s'agissait d'une brochure intitulée *Genève et le Séparatisme*, où M. Hornung soutenait l'union entre l'Église et l'État.

même, tend à rendre inutiles bien des machines qui lui furent nécessaires à des époques de minorité et d'enfance relative; mais, comme vous le remarquez si justement, sommes-nous donc devenus tellement sages et tellement capables? J'ignore toujours ce qui pourra résulter d'une pleine et entière liberté laissée à tous sans contre-poids. — J'ai souvent remarqué, dans nos Académies et petites assemblées littéraires, que les hommes politiques qui s'y trouvaient avaient un grand avantage sur les lettrés purs : il leur suffit d'un reste de leur habileté et de leur rouerie parlementaire pour nous déjouer aussitôt et pour faire prévaloir leurs opinions et leurs choix, fussent-ils moins louables que les nôtres. Eh bien, là-bas (pardon du mot!), chez vous, il suffira, s'il y a table rase et liberté entière donnée aux catholiques et au parti jésuitique, de leur habitude d'organisation et de leur science de prosélytisme pour envahir aussitôt et pour prévaloir sur les essais informes des sectes et autres groupes qui s'efforceront de s'ébaucher : la partie, je le crains pour vous, ne serait pas égale. Savez-vous qu'il serait tristement piquant que, le pape un jour ou l'autre perdant Rome, le catholicisme gagnât Genève[1]? J'ai noté dans votre écrit une bien judicieuse page, entre autres, et d'une prophétie que je ne voudrais

1. On sait avec quelle vigueur, à partir de 1872, le gouvernement fédéral, le gouvernement de Genève (sous la direction de M. Carteret) et ceux d'autres cantons encore ont réagi contre les empiétements de l'ultramontanisme. M. Hornung a participé à la lutte par ses deux brochures contre les couvents, publiées, l'une en 1869 (*les Couvents et le Droit commun*), l'autre en 1871 (*Discours au Grand Conseil de Genève sur la question des corporations religieuses*).

pas voir se réaliser (la page 93)[1] ! — Laissez-moi me féliciter, monsieur, de la marque d'attention que je reçois de la part d'un homme dont je suis accoutumé depuis longtemps à apprécier les considérations supérieures ou les vues fines, et veuillez agréer, avec l'expression de ma gratitude, celle de mes sentiments les plus distingués.

CCCLXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 1er janvier 1867.

Cher monsieur,

Je suis heureux de recevoir de vos nouvelles. J'ai souvent pensé à vous et à cette peine que rien ne guérit, mais que le temps seul peut engourdir.

J'ai eu le regret de ne pouvoir recevoir madame votre amie. Les journaux m'ont fait plus dangereusement malade que je ne l'étais, et ils me font aujourd'hui plus guéri que je ne le suis. J'ai acquis une infirmité qui ne fait pas mine de battre en retraite et qui persiste.

A travers cela, je tâche de régler ce que j'appelle mes affaires testamentaires en littérature. Je m'étais arrangé, avec des extraits de vos lettres et la citation de la missive ostensible de Retz à l'abbé Charrier, pour faire une apparence d'appendice : quelques pages directes de vous, où vous résumeriez votre impression actuelle sur les quelques questions que j'ai posées, suffiraient amplement à mon but.

1. Voir à la fin du volume, en appendice, la page de M. Hornung, trop longue pour être citée ici.

Dans tous les cas, je ne demeure pas moins votre obligé pour tant de bonnes communications. Le seul conseil moral à donner dans votre situation, le conseil chrétien comme le conseil philosophique, est de se remettre le plus tôt possible à faire après ce qu'on faisait avant.

Frédéric le Grand ne disait pas autre chose à d'Alembert plongé dans l'affliction; il lui conseillait de se remettre le plus tôt possible à la géométrie; vous avez une voix plus haute et plus intime qui vous parle et qui vous dit : « Remettez-vous à faire après ce que j'aimais tant à vous voir faire avant. » Honorez votre nom par des études pacifiques et qui vous classent au-dessus des rumeurs des partis. C'est là encore la plus noble comme la plus honnête des destinées.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCLXXX.

A M. BLANCHEMAIN.

Ce 9 janvier 1867.

Monsieur,

Je reçois le très-beau volume et vous en suis reconnaissant comme bibliophile et comme poëte. Vous me paraissez un heureux mortel. Vous avez un goût délicat, élevé : vous vous y livrez avec choix, à vos heures. Vous avez un culte pour quelques vieux maîtres qui ne sont pas ceux vers qui afflue la foule : vous leur élevez une chapelle,

un petit temple à demi antique, d'une renaissance élégante. Tout cela, savez-vous bien? c'est le dilettantisme de l'art, c'est presque le sybaritisme de l'érudition. Écrire et chanter ce qu'on aime, l'envoyer à quelques-uns, éviter le grand chemin et tout ce qui rudoie, choisir les amis qui vous appellent et s'en faire de nouveaux, voilà un charmant emploi de l'esprit et de la fortune. C'est réaliser le vœu d'un Horace en l'étendant dans tous les sens : *Angulus ille... ridet.* En vous lisant, on vous envie et l'on se surprend à se dire que ce serait plaisir d'avoir aux champs, aux rives de la Creuse, un voisin comme vous.

Je suis très-fier de la Dédicace du Ronsard. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir devancé ce que d'autres ont mieux vu et plus en détail. J'ai dû paraître bien timide aux survenants. Ce fut une audace alors. En voulant bien vous en souvenir, vous comblez le vœu de celui qui, en vieillissant, revient par la pensée à ses premiers plaisirs et à ses premières adorations littéraires.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de gratitude et de dévouement.

CCCLXXXI.

A M. CHARLES BERTHOUD (DE GINGINS), A NEUCHATEL (SUISSE).

Ce 6 janvier 1867.

Monsieur,

J'ai reçu les deux volumes de la *Correspondance de Heine* et je les ai aussitôt parcourus avec plaisir. Ils me

sont parvenus dans un moment, d'ailleurs, où ce genre de lecture facile et variée est tout ce que je puis supporter, étant encore fort souffrant d'une indisposition assez grave. J'ai connu autrefois Henri Heine; il me faisait beaucoup d'amitiés à la rencontre : il m'est même arrivé de parler, il y a bien longtemps, de ses *Reisebilder* dans la *Revue des Deux Mondes* [1]. Il me disait que, comme poëte, je ressemblais un peu au poëte allemand Hœlty [2]. Depuis, nos relations qui n'avaient jamais été que fortuites se sont relâchées; il est tombé malade et n'est plus sorti de la chambre. Je crois bien n'avoir pas échappé à quelques-unes des épigrammes qu'il distribuait à la *Gazette d'Augsbourg*, aux dépens de ses connaissances de Paris. Il y a bien à dire sur ce côté peu sûr de son caractère. Mais c'était un charmant, parfois divin et souvent diabolique esprit. Il est fort à la mode en ce moment chez nous. Lui et Musset sont poussés très-haut. Nous vous devrons de le mieux connaître.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et obligés.

1. Nous n'avons pas retrouvé cet article, mais nous en avons reproduit un autre de Sainte-Beuve sur Henri Heine dans les *Premiers Lundis*, extrait du *National*, à la date du 8 août 1833.

2. « Ce Joseph Delorme de l'école poétique de Gœttingue (voir Henri Heine, *De l'Allemagne*, I) mourut jeune, mais non pas par le suicide, comme le pseudonyme français de Sainte-Beuve. La pensée de la mort, très-habituelle chez Hœlty, comme chez le poëte français, avec lequel il a, d'ailleurs, assez peu d'analogie, est sans doute ce qui avait donné à Heine l'idée de ce rapprochement curieux. » (*Note de M. Charles Berthoud.*)

CCCLXXXII.

A M. FERNAND TROUBAT.

Co 11 janvier 1867.

Cher monsieur,

On ne saurait être plus sensible que je ne le suis à votre aimable et gracieuse lettre. Remerciez-en bien monsieur votre père, dont je ne sépare pas la pensée de la vôtre. J'ai, en effet, subi depuis un mois un grave échec dans ma santé et, je le crains, un de ces échecs définitifs qui vous rangent dans la catégorie des infirmes. Si je reviens jamais à l'état normal, je vous assure que j'en jouirai doublement, et que le simple ordinaire de la santé deviendra mes délices. Votre excellent frère m'est bien indispensable en ces moments, et il le sent en se donnant tout à moi avec une affection qui m'est bien précieuse et bien chère. La manière dont vous voulez bien vous associer de loin à lui témoigne de votre cœur et d'un charmant naturel que je sais, croyez-le bien, apprécier. Veuillez, cher monsieur, agréer pour vous et pour monsieur votre père les vœux que je forme pour votre satisfaction commune, pour vos bonheurs, à vous de jeunesse, et à lui d'arrière-saison. Votre excellent frère ne me pardonnerait pas si je ne confondais sa pensée avec la mienne et avec les vôtres, puisqu'il est notre lien.

Croyez-moi, cher monsieur, tout à vous.

Et tous mes respects à monsieur votre père.

CCCLXXXIII.

A M. ZACHARIE ASTRUC [1].

Ce 16 janvier 1867.

Cher monsieur,

Je suis tout surpris cette fois de me trouver sous votre plume : le titre m'allèche et m'étonne. Je me frotte les yeux. En lisant, je me demande : « Quoi! se peut-il que j'aie touché si juste en plus d'un endroit et que les gens du métier ne me désavouent pas? » Combien je suis sensible à cette louange indirecte, imprévue! Elle est loin pourtant de m'enivrer. Ce que je sais seulement, c'est que, quand j'ai à sortir de mon domaine et à faire quelque excursion par delà mes frontières dans un art voisin, je ne me trouve jamais avoir pris assez de précautions; je recours aux bons guides; à ceux qui sont experts jurés dans la matière, et je tâche avec cela d'y joindre la vue directe des œuvres. — Ma vraie ambition dans mon genre a été celle-ci : étendre la critique littéraire à tous ceux qui ont *écrit*, peintres, architectes, naturalistes, etc. Qu'on me donne de l'écriture de ces gens-là, des essais de description, des lettres, enfin quelque chose qui me concerne, moi lettré, et là-dessus j'ose mettre un pied et insensiblement me laisser porter à l'autre partie de l'œuvre qui fait la gloire des artistes. De cette façon, on étend le champ de la critique littéraire au-

1. En réponse à un article de M. Zacharie Astruc dans *l'Étendard*, à propos de l'étude de Sainte-Beuve sur Horace Vernet.

tant que possible, on n'est fermé par aucun côté, et l'on est, par conséquent, dans le véritable esprit moderne. C'est ainsi que j'ai osé aborder et revendiquer, pour mes sujets, des naturalistes comme Ramond; des peintres comme Horace Vernet, Fromentin, etc.; des architectes comme Viollet-le-Duc. Le comble de mes vœux, avant de m'en aller, serait de faire un Delacroix, comme je l'ai vu, connu, écouté et lu bien souvent. Voilà que je m'embarque avec vous dans une espèce de confession : prenez-vous-en à vous qui me traitez tout à fait en ami et avec des surcroîts d'indulgence.

Tout à vous.

CCCLXXXIV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 18 janvier 1867.

Cher monsieur,

J'ai bien tardé à vous répondre, parce que je suis toujours un valétudinaire. Je serai heureux de recevoir tout ce que vous voudrez bien m'adresser. Je reviens au fond de votre lettre et à ce que votre confiance veut bien me dire de tout à fait particulier. Sans aucun doute, une religion politique et une religion *religieuse* (passez-moi le mot) sont à la fois deux colonnes morales pour l'honnête homme, mais elles sont aussi deux colonnes d'Hercule difficiles à franchir, deux obstacles pour l'historien. Je me ferais scrupule de vouloir rien retrancher à aucune religion chez qui que ce soit, quand j'en aurais le pouvoir;

mais, en même temps, je ne saurais assez dire à ceux qui ont le culte de la vérité historique de la tenir en quelque sorte hors du rayon et de la portée de ces autres religions intérieures. La vérité historique est souveraine en soi; elle est inaltérable, et tout au plus peut-elle être parfois adoucie dans l'expression, et en avertissant encore qu'on l'adoucit. Dans le cas présent, je ne vois pas en toute bonne foi ce que Retz peut avoir à démêler avec les hommes religieux d'aujourd'hui, pas plus que l'archevêque de Harlai, avec ses mauvaises mœurs, n'a rien à démêler avec les Affre, les Morlot, les Darboy. Vous me donnez l'avis de M. Dupanloup; je suis charmé pour lui qu'il vous l'ait donné tel. C'est un homme de beaucoup de talent et d'un zèle très-sincère; mais est-il donc une si grande autorité? Je voudrais vous voir, cher monsieur, non pas moins modeste (car c'est un charme), mais plus sûr de vous, de votre droiture et d'une science dans laquelle vous êtes plus maître qu'eux. Et maintenant une autre idée que je nourris depuis longtemps, une objection que je voudrais vous soumettre : je vous soupçonne trop sévère pour Retz d'un bout à l'autre de sa carrière, trop enclin à le faire tout mauvais, tout fourbe et sans aucun bon sentiment. L'inconvénient, au point de vue de l'art, serait que l'histoire que vous tracerez de lui, fût un procès, une accusation au criminel; mais, à part même cet inconvénient, je doute de la vérité réelle du point de vue; je crois que Retz avait de grandes parties généreuses, élevées, clairvoyantes, des parties d'une grande âme : ce que n'avait nullement le Mazarin. Je crois me souvenir d'avoir moi-même développé cet aperçu sur le caractère de Retz et sur son rôle pendant la

Fronde dans trois ou quatre articles de mes anciens *Lundis*. Mais, quoique mes idées à cet égard ne soient pas définitives et qu'elles restent subordonnées aax découvertes nouvelles, j'ai peine à me figurer qu'un esprit de cet ordre et de cet essor soit tout mauvais. Je vous soumets ce doute. Votre conscience d'honnête homme vous rend peut-être trop sévère pour un de ces grands personnages historiques dont le meilleur ne vaut rien, si on le juge au pied de la morale ordinaire.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et dévoués.

CCCLXXXV.

A M. JOUVIN.

Ce 20 janvier 1867.

Cher monsieur,

Je lis votre article sur Cousin, d'un sentiment si digne et si élevé. Vous m'y avez rencontré et traité fort amicalement pour mes propres variations sur ce grand thème, — variations qui ont été d'humeur plus encore que de jugement. — Je vous en remercie. Mais quelle singulière organisation c'était que cette personnalité qu'on appelait Cousin, et quel original unique! L'avez-vous vu et entendu quelquefois? Il est resté pour moi, et je crois bien pour nombre de ceux qui l'ont le plus connu, un problème et une énigme. — Mais, me direz-vous, quel homme n'est pas

une énigme? — Lui, c'était avec éclat que tout se produisait, avec une sincérité du moment qui ressemblait à de l'enthousiasme et qui, une fois qu'on était averti et aguerri, admettait une part de comique, mais du comique du plus haut caractère. Dans sa jeunesse, il a fait longtemps une illusion complète à ses premiers amis et disciples; il régnait sur eux, il les poussait aux grandes choses, aux grands travaux, aux nobles pensées, voire même aux conspirations généreuses. Quand je suis entré dans le monde littéraire (1825), j'avais pour maîtres quelques-uns de ces premiers amis de Cousin : c'est par eux que j'ai d'abord appris à le juger, et je dois dire qu'ils étaient déjà à demi détrompés, mais seulement à demi : et quels beaux restes d'admiration et de respect ils lui vouaient encore! En philosophie, comme vous l'avez indiqué, il oscillait un peu en ces temps-là, il embrassait plus de nuages qu'il n'en a gardé dans la suite, il ne semblait pas clair à tout le monde et ne tenait pas absolument à le paraître. Le grand lettré se voilait volontiers et se dérobait sous l'hiérophante. Il serait curieux de le voir alors jugé par ses pairs. Il l'avait été dans l'intimité par ce Maine de Biran dont vous parlez. Son *Journal* contenait primitivement nombre de jugements de lui sur Cousin, qui faisait partie de la petite réunion dont étaient Ampère, Royer-Collard, etc. Mais ces passages ont été prudemment retranchés à l'impression par l'éditeur (M. Naville), qui crut que ce serait de sa part un mauvais procédé de les publier. Nous n'avons donc vu (si j'excepte quatre ou cinq survivants) que le philosophe Cousin de la seconde époque, le Cousin plus orateur que philosophe et finalement écrivain

accompli. Sous ces dernières formes, il était bien assez fécond et inépuisable.

Nous avions été tellement liés dans un temps déjà bien ancien, que, malgré la rupture à la suite de procédés qu'il est mieux d'ensevelir, nous nous remettions irrésistiblement, à chaque rencontre, — et l'Académie les faisait fréquentes, — à causer presque comme auparavant, à discuter, à nous prendre à témoin sur des points communs : il savait mon fond d'admiration pour sa nature de talent et qu'avec lui, dans les occasions, tout en me permettant parfois de le contredire, j'observais les rangs. Enfin, cher monsieur, vous lui avez rendu un juste hommage, et c'est ainsi qu'il n'y a plus qu'une presse et un genre de critique, la bonne en regard de la mauvaise, la vraie vis-à-vis de celle qui ne l'est pas.

Croyez-moi tout à vous, mon cher confrère.

CCCLXXXVI.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 29 janvier 1867.

Cher monsieur,

Puisque vous êtes assez bon pour vous occuper de moi et de *notre* gros livre en ce qui est de Retz, vous seriez le plus aimable des hommes, si vous m'adressiez, *dès que vous serez prêt*, le mémoire par la voie *la plus directe*. Les nécessités de l'impression me commandent; il y a eu

des retards de bien des sortes; mais tous les délais que j'ai pu imaginer doivent se limiter au 1er février, où l'Appendice me sera demandé par l'imprimeur. Je crains d'abuser; mais, puisque j'ai retrouvé toute l'espérance de vous posséder dans mon cadre, j'ai hâte de vous y faire entrer, et les événements de la vie qui se précipitent m'avertissent moi-même de ne pas tarder, si je veux être sûr de finir.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCLXXXVII.

AU MÊME.

Ce 31 janvier 1867.

Cher monsieur,

Je vous reçois, je vous lis, je dévore cette quantité de choses neuves, mises en pleine lumière avec tant de droiture et d'équité. Cela est excellent, incontestable, et fera le plus grand effet. J'avise à l'instant dans ma pensée au moyen de rendre efficace et assurée l'interdiction de reproduction pour ce véritable bienfait intellectuel dont vous enrichissez mon *Port-Royal*. Je doute que l'on puisse, au sein et au cœur d'un volume dont la propriété est déjà aliénée à des éditeurs, établir l'interdiction et la réserve pour une enclave, pour un certain nombre de pages qui feraient partie du corps de l'ouvrage et qui en suivraient la pagination : mon

idée serait celle-ci : établir à la suite de l'Appendice du tome III, dans le même format, dans le même caractère, mais avec une pagination différente, un fascicule qui se joindrait au volume pour la reliure ou même pour la brochure, mais qui s'en distinguerait comme un petit tout à part, auquel s'appliquerait la clause que vous marquez.

Je m'assurerai de la possibilité de faire ainsi, et, si vous le voulez bien, nous suivrons cette marche. Je mettrais quelques lignes en tête.

Je me féliciterais et je me félicite déjà de vous avoir déterminé à écrire un peu plus tôt que vous ne l'auriez fait, un mémoire si neuf, si décisif, si honorable pour l'érudit, pour l'historien et — permettez-moi de le dire — pour celui aussi à l'intention de qui vous avez bien voulu le rédiger.

J'attendrai impatiemment la fin, qui épuisera ce sujet jusqu'ici tout équivoque et obscur, et désormais si bien éclairci.

Je me conformerai à votre désir en ne disant pas le lieu où est cette pièce, cette autre copie de lettre conforme à la vôtre, sauf un ou deux mots.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé; l'ensemble paraît peu atteint, mais j'ai depuis deux mois une grave infirmité persistante (une *rétention absolue*). Ces choses-là viennent rarement seules, et, quoique nous ayons triomphé des premières complications, je me méfie toujours. C'est pourquoi je suis si pressé, et, pardonnez-le-moi, si pressant.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

CCCLXXXVIII.

A M. ERNEST ALLARD.

Ce 4 février 1867.

J'étais, en effet, assez souffrant le jour où vous êtes venu et je l'ai bien regretté. Notre conversation a été coupée trop tôt. Vous avez été pour moi d'une extrême indulgence dans le dernier numéro de votre Revue, et je vous en suis bien reconnaissant.

Vous paraissez renoncer à y trouver un organe de vos idées, et je conçois que vous teniez à les produire. Il n'est pas de plus grand supplice intellectuel que de sentir ces enfants de notre esprit s'agiter en nous sans pouvoir les amener à la lumière. Je conçois vos ennuis. Les accès aux revues ou journaux sont difficiles.

Si pourtant vous ne dépendez pas absolument de votre plume, c'est-à-dire si, comme je le crois, la question d'argent ne domine pas, il me semble qu'il y aurait moyen de tenter quelque débouché. Si un jour, vers quatre heures, vous êtes dans mes quartiers, j'aimerais à mieux causer avec vous.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCLXXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 4 février 1867.

Cher monsieur et ami,

... Laissez-moi vous dire de vous mettre à l'aise sur le point religieux : malgré votre bienveillance pour mon livre et l'espèce d'indulgence que vous m'avez semblé accorder à ce monde dissident de Port-Royal, vous pouvez avoir des doctrines, des convictions chrétiennes opposées. Dans mon livre, je combats fort les jésuites en corps, bien que rendant toute justice aux particuliers : ne vous embarrassez pas trop de tout cela. Suivez votre pensée et vos documents, fût-ce pour me corriger ou me contredire sur quelques points. En un mot, je suis trop heureux d'être la cause occasionnelle de ce mémoire historique anticipé et vous n'avez pas à m'y faire de concessions en le rédigeant.

Agréez mes remercîments pour vos vœux d'ami et l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCXC.

A M. ÉMILE BOISSIÈRE, PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE, A MULHOUSE (HAUT-RHIN).

Ce 6 février 1867.

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir fait lire votre article sur l'Académie. Elle a assez besoin d'être soutenue pour le

quart d'heure : ce ne sont plus des épigrammes comme autrefois, on demande hardiment sa suppression. En attendant, on s'en occupe beaucoup, ce qui n'est jamais un mauvais signe. Vous avez dit des choses très-sensées. Je sais tel poëte lauréat qui, après avoir postulé et obtenu des prix d'Académie qui l'ont fait connaître, après avoir concouru et échoué hier encore, malgré toutes les sollicitations à nous adressées pour le sujet de Vercingétorix, ne trouve rien de mieux que d'insulter aujourd'hui l'Académie et de déclarer qu'il n'en veut plus. Les poëtes et même les hommes sont faits ainsi.

Si vous lisez l'article *Académie française* que j'ai écrit pour le *Guide Hugo-Ulbach*, vous verrez que nous nous sommes rencontrés en plus d'un point; mais je demande pourtant à l'Académie de se réformer un peu.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi distingués que dévoués.

CCCXCI.

A M. EMILE FAGE, A TULLE.

Ce 6 février 1867.

Monsieur,

J'ai reçu et lu vos quatre articles sur le grand satirique en vogue. Cela me paraît une très-bonne étude, bien que je trouve que la vogue ici ait été un peu exagérée. Comme vous l'avez très-bien remarqué, c'est encore le livre des *Libres penseurs* qui est le meilleur sorti de cette plume maîtresse à l'invective. La qualification de *Bonaparte* me

paraît un peu forte, et il est bien loin aussi d'être un *M. de Voltaire à l'envers*. Tout n'est pas dans le style et dans une certaine finesse acérée de raillerie. Il m'a été impossible, je l'avoue, de jamais m'appliquer à *Galvaudin*, *Trivoix* et *Fouilloux*. C'est prendre trop bas son point de mire. Les idées sont bien quelque chose; ce qui fait qu'on ne peut lire Voltaire sans revenir à lui, c'est son bon sens, sa justesse de vues, ses idées sensées de civilisation et d'humanité. Veuillot, que j'apprécie infiniment comme écrivain et comme auteur de portraits les plus malins du monde et de croquis pris sur nature, n'est pas, je lui en demande bien pardon, un esprit éclairé; il croit à des bêtises; il les préfère à des choses plus raisonnables, sous prétexte que celles-ci lui semblent bourgeoises. Artiste à sa manière, il n'est nullement philosophe dans le meilleur sens qu'on doit donner à ce mot de philosophie.

Ceci entre nous, monsieur; et puisque l'avis que vous m'envoyez m'arrache le mien, je vous donne mon opinion.

Agréez mes remercîments pour votre bienveillante sympathie et l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CCCXCII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 9 février 1867.

Cher monsieur et ami,

Je reçois et je lis cette seconde partie. Elle est, comme la première, tout à fait décisive : il n'y aura jamais trop de

citations, ces sortes de pièces étant la vraie nouveauté qui coupe court aux conjectures. Vous nous y faites voir, en effet, Retz bien misérable, et, s'il a eu de l'amour-propre et du faste en public pendant sa période révolutionnaire, il le paye amplement par ces misères d'intérieur et ces petitesses qui nous sont révélées.

Vous m'avez écrit dans le temps un mot qui me revient, que M. de Talleyrand ne serait qu'un *enfant de chœur* auprès de lui. Hélas ! M. de Talleyrand n'avait peut-être à son avantage, de plus que Retz, qu'un grand sens, une vue plus juste des situations. Quant au fond, il était peut-être pire, certainement vénal, et, de plus, malgré sa douceur apparente de mœurs et de ton, ayant si peu de scrupule pour les actes, qu'il y a trois points de sa vie qui font trois doutes presque terribles : la mort de Mirabeau, — l'affaire du duc d'Enghien, — l'affaire de Maubreuil. Je ne veux pas dire que deux ou trois doutes équivalent à une affirmation. Retz devait avoir un peu plus de générosité que lui. — Votre travail se partage bien en trois parties, trois époques : il épuisera la question non-seulement du jansénisme, mais du christianisme de Retz.

J'ignore si une édition de Retz doit paraître dans cette collection (Hachette) ; je pourrais m'informer auprès du digne et respectable M. Adolphe Regnier de l'Institut, qui la dirige, si l'on fera le *Retz* et qui en sera spécialement chargé ; on pourrait vous-même, ce me semble, pour peu que vous en eussiez l'envie, vous introduire, vous associer peut-être à ce travail.

Dans tous les cas, comment pourrait-on faire pour ne pas vous citer, pour ne pas s'appuyer de documents pro-

duits par vous?... M. Adolphe Regnier est la probité littéraire et la délicatesse en personne.

Jusqu'à nouvel ordre, je fais ceci : j'annonce dans l'*Appendice* du tome III (que j'ai déjà dû livrer à l'impression) que j'ai entre les mains l'intéressant mémoire sur Retz que j'avais promis, mais que, ne pouvant le donner en cet endroit à cause de son étendue, je le réserve pour un volume suivant, là où il sera parlé de Retz une dernière fois. Je combinerai ce prochain volume de telle sorte qu'il y ait lieu à un *Appendice* de 80 ou 100 *pages*. L'endroit que j'ai en vue répond au tome IV, p. 411, 412. Ce sera l'occasion de renvoyer à un Retz complet à l'Appendice.

Je vous remercie bien de tout ce soin si docte et si amical.

J'aspire au Retz *converti*, si tant est qu'il le fut jamais.

Merci pour vos questions sur ma santé. — L'infirmité va jusqu'ici tellement quellement, sans complication.

Tout à vous, cher monsieur et ami.

CCCXCIII.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 15 février 1867.

Cher monsieur,

Je vous avouerai que je venais de vous écrire pour vous remercier de *Mademoiselle Cachemire*, et je partais de votre Préface et Dédicace à mon ami Jules Levallois pour me livrer à toute sorte de réflexions; mais voilà que votre

article du soir a vieilli ma lettre de vingt-quatre heures ou de six mois, et m'oblige à me borner à de nouveaux remercîments pour une bonne grâce à laquelle vous m'avez dès longtemps accoutumé, et que votre agréable vivacité renouvelle.

Et je voudrais bien pourtant, *et pour vous tout seul*, vous dire quelques mots de l'anecdote que vous racontez et dont une partie (la plus plaisante) est tout à fait exacte [1]. Mais, quoique Fontaney eût le goût des panoplies et des armes du moyen âge ou de la renaissance, le pistolet dont vous parlez était bel et bien un pistolet d'arçon que Fontaney avait conquis sur un gendarme dans les journées de Juillet; car c'était peu après ces journées qu'eut lieu cette querelle, et la fièvre qui régnait alors dans l'air n'y nuisit pas. Mais là où vous auriez une légère rectification à faire et très-juste, c'est en ce qui concerne *le certain* M. Dubois. M. Dubois, créateur avec Pierre Leroux (en 1824) et fondateur du *Globe*, depuis député et directeur de l'École normale, est encore vivant, fort vert d'esprit. C'est un homme sur les seconds plans, d'un talent et d'une verve très-remarquables. Nul plus que lui ne serait à même de renseigner un jeune critique sur tout le mouvement de la critique française de 1815 à 1830. Il y a marqué par quantité d'articles, mais surtout par ses vues, son excitation, son stimulant : nul ne sait mieux que lui l'histoire littéraire sérieuse de cette pé-

1. Il s'agissait du duel si connu de Sainte-Beuve avec M. Dubois (du *Globe*). M. Claretie avait raconté que Sainte-Beuve avait ouvert son parapluie sur le terrain — parce qu'il pleuvait réellement en ce moment-là; — et, comme cela avait fait rire, il avait dit : « Je veux bien être tué, mais je ne veux pas être mouillé. » Cette anecdote est devenue légendaire.

riode de la Restauration. Il porte aujourd'hui la peine d'avoir délaissé les lettres, et, si votre article lui a passé sous les yeux, ce mot de *certain* a dû lui entrer dans le cœur comme un trait aigu. Comme il n'écrit pas et ne publie rien, il ne fournit malheureusement pas d'occasion de réparer. Mais que de beaux ouvrages je lui ai entendu ébaucher le matin au lit, après une nuit d'insomnie! que de beaux romans vendéens et chouans à la Walter Scott! que de beaux projets d'histoire du christianisme avant Renan! et tout cela s'est perdu en improvisations. Et c'est moi l'adversaire d'un jour et l'homme au pistolet qui m'en souviens encore le mieux. — Donc, écrivains, produisons tant que nous en avons la force et pendant qu'il en est temps.

Tout à vous, mon cher ami.

CCCXCIV.

A M. DEHAYE, PROFESSEUR DE SECONDE.

Ce 17 février 1867.

Je n'ai nullement oublié, monsieur, nos relations antérieures, et j'ai regretté que l'état de ma santé ne m'ait pas permis de vous voir, lorsque vous avez pris la peine de venir.

Votre projet d'écrire une vie du général Desaix est louable et ne me paraît présenter aucun inconvénient. Si vous pouvez arriver à des lettres, dépêches et documents précis, ce sera même un service rendu dans la voie historique;

c'en sera un surtout dans la voie morale. Écrire l'histoire de Desaix, c'est, comme pour celle de Drouot et à un degré supérieur, tracer le portrait de la vertu dans les camps. Un inconvénient même (si je puis l'appeler ainsi) d'un tel sujet est de n'avoir point d'ombre. Le mérite de Desaix est trop pur, trop incontestable, si j'ose dire : la mort l'a enlevé aux grandes épreuves. Ces épreuves, c'eût été l'Empire, le pouvoir d'un maître, la faveur ou peut-être même, à un moment donné, la disgrâce, le trop de dévouement ou peut-être un commencement de résistance. Qu'aurait-il fait, qu'aurait-il dit en présence de certains actes? n'aurait-il pas froncé le sourcil à voir la fortune et le changement de métier de son ancien aide de camp Savary?... Tous problèmes restés obscurs et auxquels une glorieuse mort a coupé court. Un historien digne du sujet ne trancherait pas, selon moi, ces questions : il féliciterait Desaix d'avoir pu rester fidèle jusqu'au bout à l'amitié, à la patrie, à la gloire. Mais, en même temps, le plus grand intérêt et le premier rang n'appartiennent qu'aux hommes qui ont couru toute la pleine carrière et qui ont épuisé toutes les fortunes, — qui ont donné toute leur mesure.

Ne vous inquiétez donc pas trop, monsieur, en faisant cette histoire, de plaire en haut lieu : l'histoire a des préoccupations plus sévères. Deux bons volumes sur Desaix seront un noble titre devant le public.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

CCCXCV.

A M. PROSPER MÉRIMÉE.

Ce 20 février 1867.

Mon cher ami,

J'apprends avec peine que ce doux climat ne vous traite pas mieux[1] : nous sommes ici dans un commencement et comme une velléité de printemps qui ne laisse pas d'éprouver.

J'ai été depuis plus de deux mois le plus mauvais des académiciens, car je suis devenu tout à fait infirme. J'ai toujours eu une vessie que j'appelais capricieuse; mais, le 13 décembre, elle s'est mise, sans raison appréciable, à refuser tout service. *Casti raro mingunt*, me disiez-vous : je dois être bien chaste, puisque je ne p.... plus du tout. Cela n'est pas revenu depuis. Vous jugez de l'assujettissement! et le reste.

Je commence pourtant à sortir. On m'assure que Duvergier de Hauranne n'a pas l'idée de se présenter. Je n'ai pas vu non plus que M. Jules Favre, dont on a beaucoup parlé, ait remué. Mais Léonce de Lavergne se présente résolument pour la succession Barante, et il fait des visites.

Il sera impossible de déterminer M. Troplong, je crois, pour l'héritage de Cousin : il s'est refusé, il y a un an, à toute tentative pour le fauteuil de Dupin, et, après une vi-

1. Mérimée était à Cannes.

site faite à M. Cousin qui le pressait, il ne s'est pas rendu. A plus forte raison aujourd'hui. Je ne sais quelle sera l'époque des élections. Cuvillier-Fleury ne sera reçu que dans la dernière quinzaine de mars.

Ce qui est plus fait pour occuper, c'est la pente politique où l'on s'est mis : c'est, de compte fait, depuis quatre-vingts ans, la *neuvième* tentative, en France, pour concilier la liberté et la stabilité d'un gouvernement.

1° Louis XVI, 1789-1792 : 10 août.

2° La Convention, 1793 : Robespierre.

3° Directoire, 1794 : 18 Fructidor, 18 Brumaire.

. . . . . .

4° Première Restauration, 1814 : Débarquement à Cannes.

5° Cent jours : Acte additionnel, Waterloo.

6° Deuxième Restauration, 1815 : Juillet 1830.

7° Monarchie de Louis-Philippe, 8 août 1830 : 24 février 1848.

8° République de 1848 : Présidence 2 décembre.

Ainsi c'est une neuvième épreuve que l'on commence, et dans les plus mauvaises conditions : celui qui cède paraît le faire à son corps défendant et n'ouvre la main qu'à demi : il n'ouvre même qu'à demi la bouche, et l'on ne sait pas bien précisément sa pensée de derrière.

De leur côté, les Français sont les mêmes, parlant tous à la fois, demandant tout du même coup et se plaignant qu'on ne leur laisse ni rien faire ni rien dire.

Le Sénat a déjà été saisi d'une demande d'interpellation hier, — toute chose cessante, — pour armer la flotte cuirassée de cinq cents canons (nouveau modèle) : on n'en a guère que quatre-vingts. C'est l'amiral Bouët qui demande

cela. Mais est-ce si pressé? Faut-il que le Sénat tire le premier coup de canon à la veille de l'Exposition pacifique universelle?... Pas un moment de patience.

Vous voyez, mon cher ami, que je suis sombre : il est vrai que je ne p.... pas. Je voudrais que vous vissiez plus en beau que moi, c'est que vous respireriez plus librement et à pleins poumons.

Ne ménagez pas tant ces communications, trop rares.

Je suis tout à vous.

P.-S. — Me voilà des vôtres au *Journal des Savants;* j'en suis flatté; mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'on vous met de tout, précisément quand on n'est plus en état de rien.

CCCXCVI.

A M R. CHANTELAUZE.

Ce 23 février 1867.

Cher monsieur et ami,

Enfin, je l'ai lue, cette fin si désirée! c'est fort curieux. Vous suivez avec une parfaite bonne foi les vicissitudes de cette vie et de cette âme. Vous doutez là où peut-être elle eût douté elle-même de la réalité de ses propres sentiments. La situation où vous placez le lecteur, par cet assemblage de témoignages, est celle-là même où la réflexion conduit.

Je ne savais rien du tout de cette mort équivoque [1], et voilà jusqu'au bout de l'extraordinaire et qui fait question. Vous m'imposez une trop grande responsabilité en me laissant maître de quelques suppressions dans les citations : la vérité ici consiste dans le complet. Je vais bien réfléchir sur la manière dont il pourra être fait honneur à ce beau et bon travail, lorsque nous en serons à l'Appendice, auquel j'ai dû le remettre et qui sera probablement, d'après ma nouvelle division, au tome V (le tome III étant définitivement clos). Je tâcherai surtout que le lecteur n'en perde rien. — Vous avez mille fois raison sur M. de Talleyrand; Retz avait tout autrement d'essor, et, auprès de lui, le prince-évêque n'était qu'un paresseux, mais un paresseux qui a bien su prendre ses moments.

Je vous remercie de votre bon intérêt sur ma santé. Elle n'est pas pire, mais elle n'est pas améliorée quant à l'essentiel. Contentons-nous de durer.

Je suis tout à vous, cher monsieur et ami, avec une entière gratitude et un entier dévouement.

CCCXCVII.

AU MÊME.

Ce 1er mars 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous renvoie les derniers feuillets, selon votre désir. Ne vous méfiez pas trop de votre première interprétation :

1 La mort du cardinal de Retz.

il se pourrait aussi que l'une ou l'autre des conjectures de Grouvelle fût vraie. Il y a et il y aura toujours mystère. Il n'y eut jamais, même sous la forme la plus modeste, d'oraison funèbre ou de panégyrique de Retz : si le fait est constant, c'est à noter. Je sais tout ce qui s'opposait à une solennelle oraison funèbre; mais n'y a-t-il donc eu sur lui aucun discours funéraire chrétien?

Je n'ai pas eu connaissance du texte du décret et du bref sur le livre de l'*Apologie des casuistes*, et j'en serais curieux. Entre nous, tout ce côté de mon livre laisserait fort à désirer si ç'avait été mon sujet : mais, d'autre part, il n'est pas possible, je le sais, de scinder absolument et d'extraire la morale et la littérature en la séparant de la théologie.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CCCXCVIII.

A M. HENRI HARRISSE.

Ce 3 mars 1867.

Cher monsieur,

Je lis avec bien du plaisir et sans aucun étonnement cet article sur *Littré* et sur son *Histoire de la langue française*. Vous vous y montrez tout à fait des nôtres et l'un de nous; je le savais. Vous étiez l'un des premiers à rendre

là-bas [1] à ce savant homme une justice que nous tâchions de lui rendre ici dans le même temps. Il est très-vrai que, dans sa manière un peu sombre et toujours ferme, il a de temps en temps des espèces de transpiration de sève qui verdoient tout à coup et lui donnent de fortes et justes images; il a aussi des tours heureux, neufs et vieux à la fois. Pourtant il reste vrai que le savant chez lui ne tient pas toujours compte des délicatesses de l'homme de goût : il appuie trop; maintes fois, il est rude, hérissé et presque sauvage; il y a dans ses meilleurs endroits des termes ou dictions qui détonnent, qui heurtent, et vous-même avez très-bien mis le doigt sur quelques-uns. En un mot, si quelque chose manque à cette intelligence saine, vigoureuse et même robuste, ce sont d'exquises nuances de pensée et d'expression, et ce manque de nuances se fait sentir jusque dans cette foi intellectuelle, qui me fait l'effet par moments d'une sorte de superstition et de crédulité, pour un système qui, dans ses lignes générales, ne me paraît pas si nécessairement identifié avec ce cerveau obscur et abstrus, et trop souvent malade, qui s'appelait Auguste Comte.

Je conçois que Littré tienne à l'article et je vous le renvoie exactement.

Merci et tout à vous.

1. M. H. Harrisse avait écrit un article sur M. Littré dans un journal de New-York.

CCCXCIX.

A M. J. HORNUNG PÈRE, A GENÈVE[1].

Ce 5 mars 18 7.

Monsieur,

J'ai lu avec plaisir le dialogue de *haute graisse*, comme disait Rabelais[2] : tout ce qui me remet en goût de mon bon temps helvétique et de ces années de Genève et de Lausanne, m'est cher, et vous êtes bien fait, monsieur, pour que votre nom reste joint à ce fond d'originalité, à ce goût du terroir, en ce qu'il a de meilleur. — Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

CD.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 9 mars 1867.

Cher monsieur et ami,

J'ai reçu cette fin ainsi modifiée. Le problème s'éclaircit, et il est mieux, en effet, de se défier de ces grands mystères.

1. Joseph Hornung, de Genève, peintre d'histoire et de genre, né en 1792, mort en 1870. — Voir la *Notice* publiée par ses enfants, Genève, 1872.

2. Il s'agit du dialogue en patois savoyard sur *la Création du monde*. Ce dialogue fait partie des *Gros et Menus Propos d'un peintre genevois*, par *Joseph Hornung*, peintre ; Genève, imprimerie de Jules-Guillaume Fick, 1865.

où l'imagination se loge, comme toujours, plus volontiers que la vérité. Madame de Sévigné a l'expression charmante, mais agréablement excessive, comme une étoffe bouffante : il y a place pour en rabattre un peu. — Je pousse mon impression le plus vivement possible, afin de moins retarder le moment où je pourrai vous y insérer (*amplecti*) et vous faire tout à fait mien. Il y aura à maintenir les trois divisions du Mémoire et à mettre en tête de chacune un sommaire de ce qu'elle contient. Tout cela vous passera sous les yeux en dernier ressort.

J'aime à savoir que vous avez repris ces bonnes et chères études qui sont la joie de l'esprit et qui font une consolation permise aux peines du cœur. — Je répondrai à votre bon intérêt que ma santé n'est pas pire, mais que le fait grave et permanent reste le même.

Tout à vous, cher monsieur et ami.

CDI.

A M. GUSTAVE D'HUGUES, RÉDACTEUR DU *MESSAGER DE TOULOUSE.*

Ce 9 mars 1867.

Cher monsieur,

Oh! si vous m'aviez consulté auparavant, je me serais effrayé à l'idée de votre généreux essai de réhabilitation sur tous les points, et je vous aurais dit : « Vous allez exciter une bourrasque, sinon une tempête. » Vos charmants

et distingués articles ne font que me laisser soupçonner qu'il y a eu bien des *oui* et des *non*, qui se sont entrecroisés à mon sujet autour de vous.

Aussi pourquoi vous êtes-vous avisé de séjourner pendant trois semaines[1] et d'établir votre camp sur un terrain si glissant? Il a fallu tout votre art, votre talent et, laissez-moi ajouter, toute votre amitié pour en sortir à votre honneur et au mien. Connaissant peu le lieu où vous êtes et la couleur précise du journal où vous écrivez, je me permets de croire toutefois que, s'il y a eu nombre d'objections, elles sont venues bien plutôt du côté légitimiste que de celui de mes anciens et, je dirai, de mes persistants amis M. de Rémusat, M. de Lavergne, etc. Malgré les fréquentes attaques que j'ai eu à essuyer de la gauche, c'est encore de ce côté que je suis et que je ne cesserai d'être, sinon pour les moyens, du moins par le but d'avenir et par l'esprit qui m'anime.

La plupart des hommes, d'ailleurs, n'ont pas lu ceux qu'ils jugent : ils ont une prévention première acquise par ouï-dire et on ne sait comment; ils ont lu, à travers cela, quelques pages de vous à la volée, et ils ignorent complétement l'origine littéraire et politique de l'homme, la suite de ses écrits recueillis; ils n'ont pas même eu entre les mains les principaux de ses ouvrages et ceux sur lesquels il a consumé des années.

Je suis près, en ce moment, de mener à fin une seconde et troisième édition (pour quelques parties) de mon livre de *Port-Royal*, qui est le plus approfondi et le plus person

1. M. Gustave d'Hugues avait écrit trois articles sur Sainte-Beuve dans *le Messager de Toulouse*.

nel de ceux que j'ai faits : c'est là, à y bien regarder, qu'on me trouvera tout entier lorsque je suis livré à moi-même et à mes goûts. Depuis que j'ai reçu un grave échec qui m'avertit que ma santé n'est plus la même, c'est à la révision et à la confection de cet ouvrage que je me suis mis, toute affaire cessante. Eh bien, demandez à ceux qui sont mes adversaires déclarés, s'ils en ont jamais lu une ligne, ils vous répondront certainement que *non*. Lorsque l'activité se ralentit et que le torrent de la vie diminue, on éprouve involontairement un découragement intime et profond à voir ce que sont les jugements de la plupart des hommes et le peu qu'on gagne à les vouloir réformer : si vous les redressez d'un côté, ils se rejettent de l'autre. Il y aurait, en vérité, de quoi vous rendre chrétien, si l'on n'était naturaliste.

Mais encore une fois, cher monsieur, agréez mes remercîments les mieux sentis pour votre généreux effort, mes compliments pour votre ingénieux talent, et laissez-moi espérer que je pourrai vous les renouveler de vive voix bientôt.

Tout à vous.

CDII.

A M. FEUILLET DE CONCHES.

Ce 19 mars 1867.

Monsieur,

Il est impossible, en effet, que nous ayons été dupe sans en dire quelque chose, comme excuse au moins, au public.

Je ne compte nullement, d'ailleurs, faire un résumé d'une discussion qui s'est fort étendue et au delà de ce qui me concerne. Il s'agit pour moi uniquement des lettres du début, de celle citée par vous au tome II des *Mémoires d'un curieux*, de la branche adressée à la sœur des Pays-Bas. Je suis arrivé à penser qu'elles sont fausses, qu'elles ont été fabriquées; je m'étonne moins de n'y avoir trouvé rien de bien nouveau ni qui ne fût connu, ce qui vous a paru surprendre dans le temps. Le ton seul et la coïncidence avec ce qu'on savait pouvaient paraître chose piquante.

Quand vous me produiriez des autographes de ces lettres, il me serait toujours impossible de m'expliquer comment M. d'Hunolstein croit avoir également des autographes, comment et de qui il les tient, etc.; toutes questions auxquelles je n'ai vu aucune solution dans ce que vous avez écrit ou dans ce qui a été écrit par d'autres dans votre sens. C'est là, au reste, le seul point précis sur lequel je suis tenu d'exprimer un avis. Il m'avait semblé qu'une réponse prompte et *ad hoc*, faite en temps utile, eût été convenable de votre part : vous avez beaucoup attendu. A votre place, j'eusse fait autrement. J'ai regret qu'une collection aussi considérable et aussi précieuse que la vôtre, un si riche recueil contienne un début et une mise en train de drame qui demeurent à bon droit suspects.

Agréez, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées [1].

1. Sainte-Beuve a résumé toute cette discussion avec M. Feuillet de Conches, au sujet de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette, dans quelques pages qu'il a ajoutées à la fin de ses trois articles sur *Marie-Antoinette* (*Nouveaux Lundis*, t. VIII).

CDIII.

A M. JAL[1].

Ce 24 mars 1867.

Mon cher ami,

Je laisse de côté ma santé, quoiqu'elle soit un obstacle : un homme qui ne p.... pas, vous l'avouerez, — mais qui ne p.... pas du tout, entendez-vous bien! — n'est guère propre à p.... même une demi-colonne et demie à volonté. De plus, je suis embarrassé et, tout en reconnaissant l'utilité de votre livre, mes objections abondent.

Et d'abord il s'agit de noms propres, de dates. Eh bien, les noms propres, vous les coupez arbitrairement et en dépit de la raison. Par exemple, je me trouve à *Beuve*, et Jean-Bon Saint-André se trouve à *André*.

Vous faites querelle à je ne sais qui d'avoir dit *de* Trousset Valin*court* et non *du* Trousset Valin*cour*, et d'avoir mis un *t* à Valincour ; or, dans votre même livre, ailleurs, Valincour est écrit avec un *t*.

Il s'agit de faits uniquement et de dates précises. Or, ces dates, je trouve souvent à y redire. Vous donnez l'acte de jugement de madame Roland avec sa date républicaine, mais en la traduisant dans l'ancien style, il me semble tout à côté que vous vous trompez de quantième.

1. Sur son *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, au sujet duquel il pressait Sainte-Beuve de faire un article.

Il y a une date reçue pour la naissance du peintre Bourdon. Vous jugez à propos d'en douter; vous posez un point d'interrogation et vous ne prenez pas la peine de vérifier, vous l'homme des vérifications. Or, la date exacte de la naissance de Bourdon (il suffit de s'en enquérir à Montpellier) est bien celle qu'on avait donnée généralement et que vous contestez.

A tout moment, au lieu de vous borner à des faits certains, vous donnez vos jugements et vos conjectures. Vous dites à propos de H. de Latouche qu'il a donné la *meilleure* édition d'André Chénier; puisque vous alliez sur ce terrain-là, vous aviez à dire qu'il avait donné la première et la *moins bonne* édition de ce poëte.

Quant à Jean-Bon Saint-André, je ne vous passe pas votre raisonnement, et ici il ne s'agit point d'amour-propre, vous avez mis le mien plus qu'à couvert par votre bienveillance. Il s'agit d'un point de vérité historique et d'un trait de caractère. Quoi! vous publiez vous-même les pièces probantes et officielles émanées de l'amiral sur ce représentant, et, au même moment, vous venez les infirmer par des historiettes! A quoi servent donc les pièces désormais? Vous n'y voyez que de la *courtoisie* de langage. *Courtoisie* est un singulier mot, convenez-en, à cette date de 93 et 94. Vous vous en rapportez à des propos d'officiers de marine qui ne demandaient pas mieux que de railler un *pékin*.

Je vous abandonne l'habileté nautique de Jean-Bon; mais son courage, oh! non pas. Ce courage est avéré, c'était un homme intrépide. Lisez sur lui les *Mémoires* de Beugnot, qui n'est pas suspect. Quoi! c'est cet homme qui aurait eu peur

pendant le combat? Mais il est descendu un moment, direz-vous, dans la soute. Mais est-ce qu'à un moment tout le monde n'y descend pas? L'abbé Coquereau, qui était un bon b....., et qui avait assisté à des combats de mer, me disait que, quand on donnait le signal du branle-bas, tout le monde avait envie de c...., capitaines, amiraux eux-mêmes; c'est un effet physique. On n'en est pas moins brave le moment d'après et pendant l'action. Tout votre article sur Jean-Bon est dans un esprit d'indécision qu'il est fort heureux que les montagnards et jacobins n'aient pas eu, car ils en seraient encore à délibérer à l'heure qu'il est; et par leur décision ils ont sauvé la France.

Je reproche donc à votre excellent livre de manquer à sa propre méthode; de ne pas s'en être tenu aux faits rectificatifs et positifs; et, là où vous sortez du document précis, d'introduire presque autant d'erreurs que de conjectures, qu'il faudrait dès à présent réfuter.

Excusez, mon cher Jal, la réponse d'un homme qui est souffrant et qui, tout en appréciant l'utilité de votre travail, a été tout aussitôt frappé des ombres. Je me remettrai à feuilleter, au reste, le volume dans le ferme dessein d'y voir de plus en plus le bon et le bien.

Tout à vous.

P.-S. — Article *Mariette.* Un de mes amis me fait remarquer ceci : Il paraît que vous attribuez *l'Abecedario* à un autre Mariette que celui qui en est l'auteur. Il y a eu confusion entre les Mariette. C'est qu'en effet c'est le diable sur tous ces points si particuliers d'avoir un avis quand on n'est qu'un seul homme. Pour moi, rien qu'à vous lire, je m'y perds.

CDIV.

A M. COLINCAMP.

Ce 25 mars 186

Cher monsieur et ami,

Voilà donc ce second crime que vous méditiez! Vous ne l'avez pas fait attendre. Mais j'ai à vous remercier de tout point. Je cherche quelques-unes de ces ombres ou de ces réserves que vous promettiez, et je ne les trouve pas. Je ne découvre de tous côtés que l'ami ingénieux à faire valoir ou à excuser. Vous êtes frappé comme moi de ce que perd journellement cette grande chose qu'on appelait autrefois la tradition et qui est comme une mer qui lentement se retire d'un rivage qu'elle baignait autrefois à pleins bords. C'est encore moins la parodie ou l'insulte qui m'inquiète que l'indifférence, le soin actif du présent, l'absorption et l'ardeur du lendemain. Et puis cette tradition, à force de se vouloir transformer, se détruit et se défigure. Lisez-vous cette dernière traduction qu'on a faite d'Homère et de l'*Iliade*: j'en estime l'auteur, mais l'effet le plus clair n'est-il pas de barbariser Homère, d'y faire voir tout autre chose que ce qu'y ont vu les Anciens depuis Solon jusqu'à Virgile? Nous avons quasi maintenant un Homère scandinave. La filière latine est méprisée. Ces littératures d'imitation et dites de seconde main, mais si distinguées pourtant et desquelles est la nôtre, ne sont plus prisées ni bien comprises : on veut du primitif, du populaire,

de l'original tout cru, et, par cette sorte de manie, on n'est que plus hyperbolique, on n'en est pas plus original pour cela. Que de choses, cher monsieur et ami, nous aurions à agiter et à discuter si nous étions en même lieu, à quelque École normale au bon temps des conférences et des studieux loisirs !. . . . . .

CDV.

A M. TROPLONG[1].

Ce 30 mars 1867.

Monsieur le président,

Le respect que j'ai pour vous et, laissez-moi ajouter, l'affection que m'inspire votre personne ne m'interdisent point cependant de vous faire remarquer que, lorsque, hier, M. de Ségur-d'Aguesseau a parlé d'une nomination scandaleuse, il n'a parlé et pu parler que de M. Renan, comme lui-même en est convenu aussitôt après, à moi parlant. Il n'est donc point exact de dire que personne n'avait songé à M. Renan; car il était clairement et expressément désigné. Je n'ai donc point inventé à plaisir une personnalité : elle était dans les paroles de M. de Ségur. J'aurais pu, en effet, faire semblant de ne point l'apercevoir, et cela eût été plus conforme aux habitudes et aux usages. Il est, — je le sens trop d'après l'épreuve d'hier, — il est des points sur lesquels je ne m'accoutumerai jamais

1. A l'occasion de la séance du Sénat du 29 mars 1867.

à retenir ma pensée, toutes les fois que je la croirai d'accord avec le vrai, avec le juste et aussi avec le bien de l'Empire, qui n'a nul intérêt à pencher tout d'un côté et qui, sorti de la Révolution, ne saurait renier aucune philosophie sérieuse. Nous avons fort reculé, monsieur le président, sur le Sénat du premier Empire, qui comptait parmi ses membres La Place, La Grange, Sieyès, Volney, Cabanis, Tracy... Ne serait-il donc plus permis d'être de la religion philosophique de ces hommes? Vous si éclairé, je vous en fais juge.

Agréez, monsieur le président, l'hommage de mes respects, mais je ne puis dire de mes regrets.

CDVI.

A M. ERNEST FEYDEAU.

Ce 1er avril 1867

Il est bien vrai, cher ami, que ce sont de grands hypocrites. De tous ces catholiques de salons et d'assemblées, on pourrait faire un élixir et on n'y trouverait pas assurément l'âme d'un seul bon chrétien.

Ils m'ont fait, à bon marché, un beau rôle. Ce que j'en aime surtout, ce sont les marques de sympathie cordiale que m'envoient les amis, et, parmi ces témoignages, nul ne m'est plus cher que le vôtre.

A vous de cœur.

Je présente mes hommages à madame Feydeau.

CDVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 8 avril 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous avouerai sincèrement que j'ai pensé à vous dès le lendemain de cette bourrasque. Je sais votre délicatesse de conscience et j'ai craint de vous avoir fait peine. — Je dois vous dire, au reste, que ce brave et intempestif M. de Ségur-d'Aguesseau, en descendant de la tribune, est venu me dire la même chose et m'exprimer un regret. — Je vois avec bonheur que l'impartialité et l'élévation de votre conscience en égalent la délicatesse. Il s'agit, en effet, d'un principe commun et utile à tous, et vraiment moderne. Les cardinaux, sur place, ont été plus tolérants que les maréchaux. Ce que vous me racontez du Canrobert est bien d'accord avec ce que tout le monde m'en a dit. Au reste, je vois que l'explosion a fait plus d'effet au dehors que je ne l'eusse pensé. Tout cela a été l'affaire en tout de quatre minutes, quelque chose de prompt, de brusque, d'irrésistible. Pour ceux qui ont vécu à Port-Royal, c'est chose toute simple, une bagatelle, et, comme dirait la mère Angélique, « autant vaut chasser les mouches ».

Rien ne se fera pour le Mémoire sur Retz sans vous avoir passé sous les yeux une et plusieurs fois. Cet Appendice tombe au tome V. Laissez-moi, je vous prie, vous épargner les premiers soins. L'épreuve ne vous arrivera

que disposée déjà, avec les sommaires comme je les conçois, un *en-tête* que j'y mettrai; c'est sur ce premier canevas, déjà déblayé et tout à fait préparé, que vos derniers scrupules s'exerceront.

Ma santé n'est réellement pas du tout meilleure et aucun changement ne s'est fait sentir dans la fonction essentielle : misères et honte que tout cela!

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

CDVIII.

À M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 9 avril 1867.

Cher monsieur,

Il faudrait être de loisir pour répondre à cette jolie lettre. Il n'y a rien à faire avec ce D..... P...; c'est un maniaque qui n'en finira jamais et qui mourra sur son trésor. Passez-vous de lui pour Montaigne, et ne vous gênez pas pour en parler: il n'a pas le monopole. En attendant, prenez les devants avec son cher La Boëtie.

Le savant helléniste dont vous me parlez est un peu quinteux. Il est de ceux qui s'appellent *noli tangere*. Honnête homme, d'ailleurs, et des plus sérieux. Une lettre de vous, s'en référant aux souvenirs helléniques de monsieur votre père et s'armant de mon nom même, pourrait faire son entier effet. — Un autre helléniste, bien savant, Düb-

ner, est peut-être plus accessible. Que diriez-vous de ce dernier? Je le connais fort [1].

Agréez, cher monsieur, toutes mes amitiés.

CDIX.

A M. LOUIS VIARDOT.

17 avril 1867.

Mon cher ami, j'ai lu votre *Apologie* [2], qui ne doit pas s'appeler ainsi, car le sage n'a pas à se défendre: c'est un *compte rendu* que vous faites, non pas aux autres, mais à vous-même. Il me paraît de tout point exact et rigoureux. La création serait le premier des miracles. *L'éternité du monde une fois admise, tout s'en déduit.* La fatalité des lois est une consolation pour qui réfléchit, autant et plus qu'une tristesse. On se soumet avec gravité. Cette gravité respectueuse et muette de l'homme qui pense est à sa manière une religion, un hommage rendu à la majesté de l'univers. Nos désirs, éphémères qu'ils sont et contradictoires, ne prouvent rien: ce sont des nuages qui s'entre-choquent au gré des vents; mais l'ordre sidéral plane et règne au-dessus. Vous êtes, mon cher ami, de la religion de Démocrite,

1. Il s'agissait de la révision de certains passages des *Remarques et Corrections d'Est. de La Boëtie sur le traité de Plutarque intitulé* Ερωτικος; ouvrage publié par M. Dezeimeris, et dont Dübner relisait les premières pages lorsque la mort vint le frapper (le 13 octobre 1867).

2. *Apologie d'un incrédule.*

d'Aristote, d'Épicure, de Lucrèce, de Sénèque, de Spinoza, de Buffon, de Diderot, de Gœthe, de Humboldt... C'est une assez bonne compagnie.

Agréez l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 27 avril 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous dois des comptes; mais l'imprimeur m'oblige à plus de lenteur que je ne voudrais.

Le quatrième volume est terminé, mais l'Appendice si considérable sur Retz n'a pu y entrer, et c'est en tête de l'Appendice du tome V qu'il a sa place marquée. Je vais le faire (d'ici à quelques jours) composer à l'avance.

Je le disposerai comme je l'entends, avec des sommaires. Je vous ferai les quelques observations qui me seront suggérées par une nouvelle lecture, et c'est là-dessus que votre dernier coup d'œil s'exercera. — En attendant, je suis en assez piteux état, précisément parce que le mal dure. Les chirurgiens me diront leur dernier mot la semaine prochaine.

L'une de vos dernières lettres me parlait de Mazarin. L'histoire lui a donné raison pour cette paix des Pyrénées, que pourtant Saint-Évremond, Turenne et le parti militaire auraient aimé à voir retarder. Ce parti peut-être avait rai-

son; mais la paix, après les longues luttes, est un si grand bien qu'on est toujours tenté d'en bénir les auteurs, eussent-ils été un peu pressés de la conclure.

Connaissez-vous sur Mazarin cette particularité, qu'il eut, à un moment, la prétention de passer pour général et d'avoir des vues militaires, — dans la campagne de Dunkerque et Gravelines? Il aurait bien voulu avoir un certificat de général, signé Turenne; mais celui-ci fit la sourde oreille. On voit cela à la suite des *Mémoires de Bouillon:* c'est à lire.

J'ai lu ou parcouru le discours de M. de Persigny à la *Diana,* sur les écussons de l'antique Forez. Vous y êtes. Cet homme a de l'esprit et des vues, mais elles sont un peu en l'air. Enfin, c'est ingénieux.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDXI.

AU MÊME.

Ce 10 mai 1867.

Cher monsieur et ami,

J'ai été bien sensible à votre félicitation: entre nous, elle est prématurée; les journaux mentent toujours par quelque endroit, même lorsque les notes ont été concertées à l'avance. J'avais à expliquer mon absence de l'Académie sans effrayer mes amis. La vérité est que, quoique mon

état n'ait rien de grave, il est ce qu'il y a de plus désagréable au monde. Cela ne nous empêche pas de vaquer à notre tome V. — Votre Mémoire est à l'impression. Je vous l'adresserai aussitôt qu'il sera nettoyé des fautes d'impression les plus grossières. Espérons que nous aurons la satisfaction de voir de nos yeux le navire mis à flot.

Je suis d'ailleurs bien las et bien mortifié moralement.

De cœur tout à vous.

P.-S. — Les Mémoires du maréchal duc de Bouillon, tels que je les ai vus, sont un tout petit volume publié en 1693, et ils ont été, je crois, rédigés par Langlade.

CDXII.

AU MÊME.

Ce 18 mai 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous remercie bien des bonnes paroles que vous m'adressez et dont je tâche de faire mon profit, sans pouvoir malheureusement me faire tout à fait illusion sur bien des points. L'essentiel est, pour le moment, que je vais mieux et que je puis suivre mon travail, — notre travail; car le Mémoire sur Retz est plus qu'à demi composé, et, d'ici à peu de jours, j'aurai le plaisir de vous l'envoyer à lire dans un texte tout à fait courant et sans fautes d'impression. Vous n'avez pas à vous inquiéter de l'effet : votre travail, fondé sur des textes, est hors de toute discussion.

Les lecteurs n'auront qu'à apprendre et à profiter en le lisant. Moi-même, je me persuade que cette grosse édition dernière passera sans encombre; il y a très-peu de juges, très-peu de plumes qui osent s'aventurer sur ces matières; et parmi celles qui, en si petit nombre, sont compétentes ou du moins intéressées à donner un avis, j'ai tellement donné de preuves de mon impartialité, même à travers mes sorties de polémique, que je me figure que les attaques (si attaques il y a) en seront fort amorties. Ce sont moins les adversaires théologiques qu'on a à redouter que les faux hypocrites du monde et ceux qui font semblant de se scandaliser ; or, ici, par la gravité du sujet et par la nature des questions, nous échappons à tous ces beaux messieurs, aux F... et aux M..: de la chose. Vive Veuillot! Je l'aime mieux avec ses rudesses d'en face et ses atouts.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDXIII.

AU MÊME.

Ce 30 mai 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous devez me trouver bien lent; c'est que je ne veux vous rien envoyer que de complet et sur quoi vous n'ayez qu'à vous plaire en vous lisant, comme si c'était un autre, tout couramment et sans rien qui arrête pour la pensée et pour la correction.

J'achève une révision des dix placards qui contiennent votre étude si intéressante, si neuve et rajeunie même dans les parties connues. J'espère que vous ne vous apercevrez pas même des légers raccords et rajustements qu'ont amenés les vérifications de textes, d'autorités, etc. J'ai fait tout cela comme pour moi.

Il est un petit point que je n'ai pas encore vérifié : c'est là où vous dites que, pendant le séjour que Rancé fit à Rome chez Retz, celui-ci fit tous ses efforts auprès du pape, *quoique vainement*, pour faire agréer de Sa Sainteté la réforme de la Trappe. Ce *quoique vainement* est-il exact?

Je n'ai pas sous les yeux une vie de Rancé. L'approbation de Rome ne serait donc venue que plus tard? Vous voyez comme je suis scrupuleux. Puissiez-vous, en vous lisant, dire comme tout lecteur dira : *C'est bien!...*

Je prierai qu'on garde à l'imprimerie la composition pour faire un tirage à part de cinquante ou cent (vous me direz le chiffre) exemplaires de l'Étude à l'état de petite brochure. Je pousse ardemment tout ce travail du cinquième volume, profitant du répit que me laisse ma santé et du bénéfice des longs jours.

A vous, cher monsieur et ami, de tout cœur.

P.-S. — Vous recevrez la totalité sous un pli fermé dans cinq ou six jours.

CDXIV.

AU MÊME.

Ce 3 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je savais qu'il avait paru une *Vie de Rancé*, mais je ne m'en étais pas enquis autrement, et je vois que j'ai eu tort. Soyez assez bon pour prier le libraire ou la personne qui a un exemplaire de trop de vouloir bien me le céder et m'envoyer le *plus tôt possible*, car tout cela presse et nous allons avoir à *mettre en pages*.

J'ai tiré à clair l'affaire de Rancé à Rome; il y fit deux voyages non pour la réforme de la Trappe déjà faite, mais pour solliciter la réformation de tout l'ordre de Cîteaux et comme député des pères et supérieurs de l'étroite observance, mission dans laquelle il échoua. C'est dans le second voyage, en juin 1665, qu'il vit Retz à Rome : *logea-t-il* chez lui, *dans son palais?* Veuillez vous rappeler où vous avez vu cela, car le reste des circonstances qui étaient mentionnées dans le paragraphe ne s'est pas vérifié, et ce n'est pas pour un conclave que Retz était là. Je soupçonne même qu'il n'y était allé que pour cette affaire même de Rancé, et sur le désir de la reine mère qui allait bientôt mourir.

Si vous me le permettiez, j'arrangerais dans une note attachée à votre travail ces nouveaux documents donnés par l'abbé Dubois, et je montrerais comment ils confirment le résultat auquel vous étiez déjà arrivé de votre côté.

Rancé, dès son premier voyage de Rome, avait passé par Commercy pour prendre les recommandations et instructions de Retz (septembre-octobre 1664). Ces détails sont ajoutés en note, mais avant tout c'est l'abbé Dubois qu'il me faut voir puisqu'il est si abondant.

Vous verrez que j'ai dû prendre quelques précautions pour un *portrait de Retz* par Saint-Évremond, cité par Musset-Pathay, mais qui est d'une authenticité plus que douteuse.

De même pour les citations de Musset-Pathay, il y a toute une note qui est à restituer à Grouvelle. Mais je veux vous épargner toute cette cuisine et je voudrais que vous ne fussiez plus que convive à votre propre repas.

Je me porte tout juste assez bien pour vaquer à ces soins, de mon fauteuil à ma table. Mais c'est assez (faute de mieux) que de vivre par la pensée et dans la bonne et honnête compagnie de tous ces grands hommes.

À vous de tout cœur.

CDXV.

AU MÊME.

Ce 3 juin 1

Cher monsieur et ami,

Je trouve à Paris chez Bray, rue Cassette, les deux volumes de la *Vie de Rancé* par l'abbé Dubois. Ils sont en vente. Veuillez ne pas prendre plus de soin et ne pas vous

mettre en peine de me les avoir. Je vais aussitôt en extraire l'essentiel et en faire la matière d'une note qui corroborera votre dire.

Le tout vous arrivera en épreuves dès que ce sera convenablement arrangé.

A vous de cœur.

CDXVI.

AU MÊME.

Ce 3 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous recevrez un petit mot qui a couru après le premier et qui vous dit, en effet, que j'ai trouvé le livre chez Bray : il est dans le commerce.

J'aurais tout à fait tenu à ne vous présenter l'ensemble de votre travail qu'entièrement corrigé, ajusté et tel qu'avec mon expérience du public je le concevais pour le mieux, tant pour vous que pour moi. Je vous demandais là un grand acte de confiance. J'ai tout revu moi-même *trois et quatre fois* avec un œil critique. Les textes ont été vérifiés, les erreurs inévitables (dans un si grand détail) réparées. Je vous assure que je me suis mis en votre lieu et place pour tout ce menu. J'ai dû effacer les éloges qui me concernaient. Si vous aviez pu passer une matinée avec moi, je suis persuadé que, toute explication donnée, vous m'auriez donné carte blanche.

Maintenant, à distance et recommençant de votre côté une révision non concertée avec moi, je crains de nouveaux

retards. Veuillez penser combien il importe que ce volume ne soit plus retardé. Mais c'est moins encore la promptitude qui m'importe que la perfection et l'achèvement, incompatibles avec des remaniements non concertés.

Je vous envoie les huit premiers placards revus.

Les deux autres suivront, lorsque je les aurai mis dans l'état où je les conçois. Soyez sûr que je vous les aurais rendus dignes de vous. J'avais préparé en note (et comme de vous) tout ce qu'il fallait pour le Saint-Évremond, et je désirerais que le tout restât ainsi. L'affaire de Musset-Pathay est plus obscure. On ne sait si c'est lui ou Grouvelle qui parle. Musset-Pathay est un assez mauvais auteur qui n'a fait que ramasser. J'ai vérifié dans Grouvelle même. La suite de la note n'y est pas; mais rapportez-vous-en à moi de parer à toutes ces difficultés du dernier moment. En un mot, cher monsieur et ami, il y a bien deux mois que je travaille à rendre ces épreuves dignes de vous être offertes, et je viens moins vous proposer des doutes que vous demander de vouloir bien accepter, sur ces deux ou trois points douteux, la façon dont je vous les ai combinés pour le mieux.

A vous de tout cœur.

CDXVII.

AU MÊME.

Ce 8 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je reçois les placards en même temps que vous recevrez mes derniers. Je vous remercie d'avoir bien voulu ratifier

les quelques détails. Vos modifications, à vous-même, sont toutes simples et toutes dues.

Je ferai, puisque vous le voulez bien, la note tirée de l'abbé Dubois et en citant ce que vous désirez. Je me permets de combattre votre jugement sur l'ensemble de votre Mémoire : je crois que personne ne se plaindra du développement, et il y a trop de facilité à le lire, pour qu'il y ait densité. Il ressortira de là un jugement tout à fait complet sur Retz, homme moral.

Le lecteur l'acceptera d'autant plus volontiers que vous ne le lui aurez pas donné tout fait.

J'ai lu toutes les parties qui nous intéressent de l'abbé Dubois. C'est piquant, sans rien changer au fond: Retz a eu une *saillie* pour la Trappe, comme tant d'autres saillies. L'imagination chez lui jouait un grand rôle et prenait vite le galop. Sa sincérité, celle qu'on lui désire, s'y retrouve suffisamment. Il aimait l'extraordinaire et s'y laissait vite tenter, sauf bientôt à en rabattre. C'est là ce qu'il faut dire et ce que vous montrez en action et par des exemples.

Vous aurez vu que j'ai touché et amorti un peu une phrase sur 89? Vous pensiez à moi en la mettant, et j'ai pensé à vous en l'étendant et en l'expliquant. Vous qui vous vouez à ce ministère de l'histoire, vous aurez de plus en plus à avoir du caractère contre des influences respectables, mais qui affaiblissent. Mais, en suivant droit son chemin, ces petites désapprobations contradictoires se neutralisent; elles passent, et l'estime de tous est au bout.

Tout le cinquième volume est composé. Je pousse la correction autant que mes yeux me le permettent.

La mise en pages repassera sous vos yeux.

A vous de tout cœur.

P.-S. — Je crois avoir une notion sur ce qu'était le M. de Lavau qui écrivait de Rome : ce devait être celui qui devint l'abbé de Lavau et membre de l'Académie française. Ce sera glissé en note et sans affirmation trop positive, comme une probabilité.

CDXVIII.

AU MÊME.

Ce 9 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Je reçois la totalité des épreuves. Je vous remercie. Tout sera exécuté selon vos vœux; mais laissez-moi vous faire deux ou trois remarques où nous différons sur le *style*...

Excusez, cher monsieur et ami, cette vivacité que j'ai pour les mots et que je n'ai peut-être pas pour les choses. Mais vraiment je crois que j'étais surtout fait pour être un professeur de rhétorique, tant je prends feu sur ces détails et ces misères de phrases! Il sera tenu compte (vous le verrez) de ces scrupules de diction qui vous sont venus; mais laissez-moi tâcher de concilier ce que je crois le mieux avec ce que vous croyez bien. En un mot, je prends parti pour vous en plus d'un endroit contre vous-même.

Votre résumé sur la *conversion* morale et la *conversion* chrétienne est excellent. Il y sera.

L'accusation ou l'insinuation d'empoisonnement est en

effet grave[1]. Votre scrupule à cet égard rentre dans ma pensée. Et puis, à vous parler franc, on attache trop d'importance aux phrases de cette charmante bavarde et exagératrice, madame de Sévigné. Enfin, nous touchons au terme pour ce tome V. Je vais combiner la note sur l'abbé Dubois, citer ce que vous désirez, atténuer un peu l'effet produit sur Retz, et de tout cet ensemble il ressortira le plus complet et le plus juste jugement dont on ne pourra appeler désormais.

Je vous demande encore quelques jours et vous recevrez la mise en pages, — et même auparavant vous aurez ce passage arrangé de l'abbé Dubois.

A vous de tout cœur.

CDXIX.

AU MÊME.

Ce 12 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Et à qui le dites-vous? je passe ma vie à revoir mes éditions, à corriger des *lapsus*, à remettre au courant ce qui est devenu arriéré et ce qui n'est plus exact. L'histoire est une mer sans rivage. En m'informant sur ce Passionnei, je soupçonnerais qu'il a été l'oncle de l'autre, lequel, dit-on, avait pour parent et patron, à l'origine, le *secrétaire des*

1. Le bruit avait couru, à la mort de Retz, qu'il avait été empoisonné. — C'est toujours ainsi à la mort des hommes célèbre qui ont joué un grand rôle dans la politique. On l'a dit de Mirabeau et, depuis, de deux ou trois autres.

titres. Il faudra voir seulement de quelle façon l'appeler et si le *monsignor* lui convient. L'endroit est facile à arranger.

Je me suis toujours fort vite fatigué. Mon état est le même que le premier jour, 13 décembre dernier, et probablement ne changera pas, à moins que ce ne soit en pis. Mais mes chirurgiens inclinent à croire qu'il n'y a pas *calcul*[1]. Telles sont mes misères.

Je succombe un peu sous toutes ces réimpressions, car j'en mène plusieurs de front. Vous ne recevrez que dans quelques jours ma révision dernière, étant obligé ces jours-ci de payer ma dette au *Journal des Savants*. Je pensais à cette occasion que la société, qui vous laissait fort tranquille dans votre jeunesse, s'avise à vous mettre de tout, alors que l'on commence à n'être plus en état de rien[2].

Profitez bien de vos bonnes années, pour ces grands travaux qui fondent la réputation solide.

Je suis à vous de tout cœur.

1. L'autopsie a révélé, au contraire, comme on l'a déjà dit, la présence de trois pierres. La chirurgie a prétendu alors qu'elle n'ignorait pas la véritable maladie de Sainte-Beuve, de son vivant, mais que, n'y pouvant rien, elle avait préféré la lui tenir cachée (bien qu'il se doutât de la vérité). — C'est ainsi que les oracles de Delphes avaient toujours raison. — En attendant, on laissait supposer, — on aurait même aimé à faire croire qu'il était atteint d'un cancer.

2. On ne saurait douter de la sincérité de cette pensée, car elle revient pour la seconde fois, dans cette Correspondance, sous la plume de Sainte-Beuve. C'était la crainte de ne pouvoir suffire à tant de tâches à la fois qui le faisait parler ainsi. En dépit de lui-même, et peut-être par surcroît de souffrance, son esprit tint bon jusqu'à la fin. Son dernier article, *Lettre à M. Nefftzer sur le sénatus-consulte*, est daté du 7 septembre 1869 (il allait mourir le 13 octobre).

P.-S. — Votre manuscrit vous sera aussi retourné très-exactement, et, en général, tout ce que vous désirez sera fait.

CDXX.

A M. TAINE.

Ce 16 juin 1867.

Cher ami,

Vous me demandez quelque chose de difficile, car il est toujours difficile de se mettre exactement à la place d'un autre.

En fait, *Graindorge* sera critiqué et vous sera reproché. Il se lira, il se vendra; mais vous aurez beau faire, la critique qui n'a pu s'attaquer à vos grands livres ou qui, en s'y attaquant, s'est cassé les dents, mordra sur celui-ci, qui est tout à sa portée. Si c'était tactique, elle ne serait pas mauvaise, car l'éloge refluera d'autant plus vers vos autres ouvrages.

Quant au livre en lui-même, je ne suis pas très-bon juge. Je n'aime pas ce masque de *Graindorge*, qui n'est pas un masque du tout, qui est déplaisant par sa crudité et qui n'a aucune vraisemblance; car il est impossible qu'un homme ainsi fait écrive quantité de jolies choses et très-fines, qu'il fallait tout seulement produire sous votre nom. Si vous avez connu tel homme en effet que M. *Graindorge*, rien n'était plus aisé que de le faire intervenir et de

le montrer à la rencontre, mais vous-même tenant toujours le dé.

Ce livre de notes sur Paris a nécessairement l'inconvénient de tous les jugements où vous entrez au vif dans le contemporain. C'est une façon périlleuse d'éprouver vos théories. A votre place, j'y prendrais plus garde. Il y a une infinité de manières de voir ces choses et ces hommes du jour. On n'y arrive pas du premier coup. J'ai peu vu de bals bourgeois, même à Paris, mais je ne crois pas que les femmes y aient des « pattes ». Ces crudités déplaisent. L'exquis talent d'analyse que vous montrez tout à côté en mainte page n'empêche pas cela de paraître dur. Pourquoi être si pressé de traduire des impressions en notes écrites, et ces notes elles-mêmes en lois! De plus, il n'est pas mauvais, quand on écrit l'*Histoire de la littérature anglaise*, l'*Histoire de l'art* et la *Théorie de l'idéal*, l'*Histoire et analyse de l'intelligence humaine*, d'en paraître assez occupé pour ne pas s'en distraire devant le public par des sujets qui sont le gibier des chroniqueurs. Ici, comme tactique, il y a peut-être une faute et qui compense l'avantage que je disais en commençant.

Vous voyez comme j'hésite et comme je flotte. Après tout, vous n'avez ni bien ni mal fait; vous avez obéi à votre forme et à votre allure. Vous avez été pressé de réaliser, ce qui est la tendance aujourd'hui. Vous consultez là-dessus un homme de lettres qui est à moitié l'homme d'autrefois. Qu'en dit About, l'homme d'aujourd'hui? Approuve-t-il ou blâme-t-il?

Je sais bien que de grands penseurs d'autrefois n'y regardaient pas eux-mêmes de si près. Se sentant en fonds, il

se prodiguaient à tout propos. Leibniz écrivait et imprimait sur toute sorte de sujets à la fois, et cela ne le diminue certes pas dans la perspective.

De près, il y a du pour et du contre. Je vous demande pardon d'être aussi mauvais consultant. Je relirai bien des pages du livre où M. *Graindorge* est de trop et où je ne veux que du Taine.

CDXXI.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 20 juin 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous devez me trouver bien lent après avoir été bien pressé. Mais j'ai à mener plus d'une chose de front. Je ne réponds aujourd'hui qu'à un point de votre dernière lettre.

Il n'est aucunement d'usage à l'Académie française de faire de ces sortes de lectures. Les séances n'y ont aucune espèce de publicité ni de demi-publicité, et je ne me rappelle de lecture faite par un membre étranger à l'Académie française qu'une seule de M. Biot, déjà doyen de l'Institut, et qui allait être nommé de notre Académie. Mais ce qui me paraît très-possible, c'est une lecture à l'Académie des Sciences morales qu'on arrangerait avec M. Mignet. Vous y pourriez, ce me semble, lire le travail même que nous imprimons, en développant peut-être un peu plus vos pièces de la correspondance Charrier[1] et en marquant un peu moins

1. L'abbé Charrier, l'envoyé du cardinal de Retz à Rome pour négocier l'affaire du chapeau.

l'adaptation à mon livre. Je parlerai à M. Mignet de cela la prochaine fois que je le verrai.

Par malheur, je sors peu ou plutôt je ne sors pas et je ne vais qu'à peine à nos séances. Mais il y a encore de la marge, et au besoin j'en écrirais à M. Mignet en vous prévenant, pour que vous puissiez lui écrire de votre côté. C'est une idée tout à fait juste et qui vous fera prendre date devant les juges compétents.

Vous recevrez prochainement les premiers placards en pages et les derniers placards en révision sous la même forme.

A vous de tout cœur.

CDXXII.

AU MÊME.

Ce 21 juin 1867.

C'est un bout de note oublié que j'ai omis de joindre à mon premier envoi pour explication.

J'ai *tenu compte* de toutes vos corrections, vous le verrez; mais, avec mon obstination que vous connaissez maintenant, je fais comme je ferais avec vous en conversation, je propose parfois de moyens termes. Ainsi dans un sommaire: *idée* de pénitence était un mot trop léger; mais d'un autre côté *projet sérieux* me paraît bien fort et trancher en une tête de chapitre ce que vous tranchez à peine dans votre texte développé : en conséquence, je vous propose *dessein* de pénitence, qui me semble suffisamment marqué à côté

de : *idée* de renvoi du chapeau. Il me semble que le sérieux est indiqué par une nuance : ce qui suffit en ce lieu.

La phrase citée deux fois de l'Oraison funèbre de Bossuet a été accommodée comme il convient, et la répétition y est accompagnée de ce qui est nécessaire pour la faire passer et l'autoriser.

Je vous supplie de ne pas appeler *auteurs* tout court des écrivains qui le sont si peu dans le *vrai sens*[1] que Musset-Pathay et Grouvelle : appelez-les, s'il vous plaît, *auteurs ou éditeurs*, l'un de ces mots corrige l'autre.

CDXXIII.

AU MÊME.

Ce 25 juin 1807.

Cher monsieur et ami,

Je vous envoie un commencement de mise en pages : il n'y a plus aucune difficulté. J'ai fait chercher et j'ai toutes les explications sur le Guido Passionnei, oncle fort distingué du célèbre cardinal.

Dans la vie de ce dernier par l'abbé Goujet, on trouve tous les renseignements désirables. J'ai arrangé aussi la note relative à Rancé et rendu justice au savant livre de l'abbé Dubois. Vous recevrez tout cela dans quelques jours.

1. *Auctor*, celui qui augmente le trésor des connaissances, dit M. de Maistre.

Voici la lettre de M. Cousin. Ces messieurs étaient seigneurs et maîtres à l'Académie et auraient pu y faire ce que d'autres ne peuvent pas. M. Villemain continue de régner, et on verrait, le moment donné, à obtenir ou à escamoter son agrément. La bibliothèque de l'Académie n'est pas distincte de celle de l'Institut. Ah! si vous saviez comme notre Académie est légère et indifférente!... mais, pour aujourd'hui, je ne puis que vous envoyer tous mes compliments et toutes mes amitiés.

P.-S. — Je suis obligé de vous laisser voir ce que j'ai dit de vous. J'y joins ce que j'avais annoncé dans ma Préface. (Veuillez me renvoyer celle-ci.) Vous y verrez que j'avais annoncé le Mémoire pour le tome III; à l'endroit du tome III, il y a un renvoi, en quelques mots, au tome V.

CDXXIV.

A M. GUSTAVE MERLET, RÉDACTEUR DU JOURNAL *LA FRANCE*[1].

Ce 26 juin 1867.

Cher monsieur,

Je reçois cet article charmant dont je ne sais comment vous remercier. Il n'y a que des douceurs et des finesses. Mais non! je vous fais une querelle : pas de statue, mais

1. A propos d'un article publié dans *la France*, le lendemain du jour où Sainte-Beuve venait de quitter la rédaction du *Moniteur*.

un buste, oui, un buste dans une Bibliothèque, dans celle de l'École normale, par exemple, où j'ai eu l'honneur de parler deux ou trois ans, comme maître, et où je m'inspirais de la force même de mes élèves et du souvenir de tant d'esprits et de talents distingués qui font honneur à ce noble séminaire. Vous êtes de ceux-là, cher monsieur, et le monde, avec sa politesse, a achevé en vous ce qu'une forte École avait si bien commencé.

A vous de tout cœur.

CDXXV.

A M. ALFRED DARIMON, DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF.

Ce 27 juin 1867.

Merci, mon cher ami, de cet *écho* de votre Assemblée[1]. Cette fois, ils ont écouté. Mais, la chose dite, ils sont restés muets et tout prêts à applaudir par contraste le réfutateur. Mais ce réfutateur s'est trouvé un bavard ramolli, et il les a bientôt impatientés; ils l'ont fait taire. Ce serait gai, si ce n'était bien triste.

Tout à vous.

1. M. Alfred Darimon avait cité hautement et fermement le nom de Sainte-Beuve dans une discussion du Corps législatif, sur ces questions de liberté de pensée et de presse qui revenaient du Sénat à l'autre Assemblée.

CDXXVI.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 28 juin 1867.

Mon cher ami,

Au milieu de tout ce qui m'est si agréable et si honorable dans votre article[1], j'éprouve comme vous un sentiment de tristesse de penser que ces vérités si élémentaires sont des paradoxes scandaleux pour des hommes qui représentent le pays.

A vous d'amitié.

CDXXVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 3 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Vos craintes sont vaines. Vous l'avez dû voir en recevant une épreuve; mais j'ai été dans un torrent d'affaires et de luttes, et tout cela à l'improviste. Je tâche de reprendre de mon mieux le fil du courant. J'apprécie trop bien les scrupules pour trouver à redire aux vôtres. Je vous assure que

1. Allusion à un article de M. Edmond Scherer dans *le Temps*, sur le discours prononcé par Sainte-Beuve au Sénat, le 25 juin 1867, à propos des Bibliothèques populaires.

le Mémoire, tel qu'il est, va de tout point. Quand je résiste à vos corrections, c'est que je suis sûr que vous aviez raison la première fois. Vous le verrez par les *lettres de change*. Une lettre de *crédit* n'est pas la même chose; mais c'est *en échange* que, pour éviter la répétition, j'ai dû changer. En un mot, dites-moi votre intention, j'y pourvoirai. Soyez assez bon pour excuser la brièveté de ces lettres, j'ai des quantités de réponses à faire.

Tout à vous de cœur.

CDXXVIII.

AU MÊME.

Ce 8 juillet 1867.

Cher monsieur et excellent ami,

Je vais tenir compte de vos désirs. Seulement il n'est pas possible de prendre à la fin un ton différent de celui du commencement. Soyez donc tranquille.

J'ai résisté quand vous avez voulu mettre *projet sérieux* de pénitence : sans résister maintenant en sens contraire, je vous trouve un peu prompt à ne pas accorder qu'une lubie sérieuse de pénitence n'ait point passé par cette tête à imagination vive. Je glisserai la phrase sur la conversion *morale*, tout en étant persuadé que, si Retz avait été moins vieux et mieux portant, il aurait recommencé toutes ses polissonneries.

Il ne faut pas être trop honnête homme pour juger ces

grands coquins. Vous apercevez-vous maintenant que vous avez eu tort de céder au conseil de cette dame qui ne voulait pas absolument admettre que Retz révélât les confessions et en fît des gorges chaudes?

Votre Mémoire a un caractère : il brille par la bonne foi; il n'a pas de parti pris : vos hésitations mêmes, accompagnées de pièces et de preuves positives, aident à la conviction du lecteur. Ne lui ôtez pas *in extremis* ce caractère. — Mais encore une fois je tiendrai compte de vos désirs.

Merci de l'assentiment qui de votre part a tant de prix. L'affaire d'ailleurs est grosse et bien loin d'être terminée [1].

Je suis tout à vous de cœur.

CDXXIX.

AU MÊME.

Ce 8 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Je trouverai moyen de mettre la phrase sur la conversion morale (de Retz) opposée à la conversion chrétienne; mais veuillez pourtant vous demander en quoi consisterait cette conversion morale, pour peu que Retz fût plus jeune et plus vaillant.

Elle consisterait peut-être à ne plus troubler l'État et pour cause : Louis XIV était présent. Mais, quant aux mœurs, je doute que la réflexion eût rien changé à celles de Retz, au

1. L'affaire du duel avec M. Lacaze.

moins à l'égard des femmes. Toutefois il y a une distinction à établir, et la littérature peut beaucoup de choses. Une jolie phrase crée des vraisemblances.

Excusez ces pensées qui trottent et me traversent l'esprit et sachez-moi

Bien tout à vous.

CDXXX.

A M. ALBERT COLLIGNON, AVOCAT, A METZ [1].

Ce 10 juillet 1867.

... Ces hommes ne voudraient que prendre une revanche, et il ne faut pas leur en fournir l'occasion. Il y a dans leur fait une grande inintelligence et une absolue inexpérience intellectuelle. Ils vivent dans leur cercle, fiers d'eux-mêmes, gourmés dans leur dignité, et comptant pour peu un écrivain qui leur est venu du dehors. Les races sont antipathiques. Peut-être ai-je eu tort de me laisser transporter dans un milieu où l'air renfermé donne au sang un autre cours; mais, d'un autre côté, quand je vois quel retentissement une parole, partie d'un de ces points qui sont un foyer central, produit à l'instant par toute la France, combien elle rallie de cœurs et d'esprits, je ne puis me repentir. L'avantage fait plus que compenser quelques inconvénients.

Mais mettons à la défense de la pensée tout le calme que cette pensée exige.

1. Sur le Sénat de l'Empire.

CDXXXI.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 10 juillet 1867.

Mon cher ami,

« Je suis très-heureux, et particulièrement que vous ayez saisi l'occasion de faire cette réparation à ce vigoureux esprit Dubois. Il le mérite. — Vous avez raconté l'histoire du parapluie, mais aujourd'hui il y aurait celle de ma calotte[1]. Je n'en dis pas plus, et laisse l'anecdote courir.

Tout à vous.

CDXXXII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 11 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Une question, ci-jointe, à laquelle vous voudrez bien me répondre, n'est-ce pas? poste pour poste, car nous sommes *in extremis*. — Je tiens compte de toutes vos remarques. Je

1. L'histoire de la calotte est celle-ci. On racontait que, Sainte-Beuve ayant oublié sa calotte à la tribune du Sénat, M. Charles Dupin, qui était monté après lui pour le réfuter, s'en servit à un moment pour s'essuyer le visage, aux yeux du Sénat ébahi et dont l'orateur ne comprenait pas les rires.

puis vous assurer que votre bonne foi ne nuira pas à votre sagacité. Ayez plus de confiance en vous. Dans une question aussi douteuse, la grande circonspection et l'admission (ne fût-elle que provisoire) des opinions en divers sens fait honneur à l'écrivain véridique. Je surveillerai au passage l'endroit où vous dites que Mazarin n'était pas prêtre.

Au reste, toutes ces pièces produites ne sont pas si probantes : il a pu y avoir pour le grand ministre de France des exceptions, et, si l'on veut se mettre à la merci de chaque nouveau livre qui paraît, on n'aura jamais fini d'asseoir un jugement.

Agréez mes remercîments pour vos bonnes sympathies et l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDXXXIII.

A M. HIPPOLYTE PRÉVOST [1].

Ce 12 juillet 1867.

Cher monsieur,

Depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir, les choses ont marché. Je n'ai plus rien à faire. Il me reste cependant à publier ce Discours avec quelques mots de préface et d'explication. Je ne mettrai dans ces quelques mots indispensables que la lettre écrite par moi le lendemain de la

1. Secrétaire rédacteur, chef du service des procès-verbaux et de la sténographie au Sénat.

séance du 29 mars à M. le Président. Je ne citerai rien de sa réponse. Après le Discours, viendront comme pièces les correspondances échangées. Il est donc bien entendu que je n'ai pas besoin d'approbation. Ce sera Michel Lévy qui fera la publication de cet opuscule [1].

Entre nous, je suis toujours étonné de cet isolement parfait dans une affaire, terminée sans doute, de mon côté, du moins, mais qui, dans l'état des passions du Sénat, pourrait bien avoir encore des ricochets.

Tout à vous, cher monsieur.

CDXXXIV.

A M. HAVIN, DIRECTEUR DU *SIÈCLE*.

Ce 13 juillet 1867.

Cher monsieur et ami (permettez-moi de vous donner ce nom pour le bienveillant et si essentiel appui de ces derniers jours), je ne résiste point à une demande qui m'avait déjà été faite indirectement en votre nom et que vous voulez bien réitérer. Laissez-moi vous expliquer seulement les motifs de mon hésitation.

1. *A propos des Bibliothèques populaires. Discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, du 25 juin 1867.* (Brochure in-8, Michel Lévy, 1867). Sainte-Beuve avait réuni, comme il l'annonce, dans cet opuscule, toutes les pièces relatives à la provocation en duel de M. Lacaze.—Cette brochure et les deux autres discours de Sainte-Beuve, qui marquèrent en ces années, au Sénat, ont été reproduits depuis dans le tome III des *Premiers Lundis*.

J'étais si loin de ne pas vouloir une statue à Voltaire, que, dans un article du *Constitutionnel* du lundi 14 mai 1866 (à propos d'un livre de MM. de Goncourt), j'ai écrit :

« Pour moi, je ne considérerai la moyenne des esprits comme tout à fait émancipée en France et la raison comme bien assise, même à Paris, que lorsque Voltaire aura sa statue, non pas dans le vestibule ou dans le foyer d'un théâtre, mais en pleine place publique, au soleil. Il faudra encore du temps pour cela. »

C'était affaire à vous, monsieur, et à votre puissante initiative, de hâter ce moment; mais je n'aurais pas pensé que mon nom pût ajouter à l'autorité du Comité institué par vous, si les derniers incidents ne lui avaient conféré tout d'un coup une signification que je ne prévoyais pas à ce degré.

J'ai beaucoup écrit sur Voltaire dans ma vie, et il est telle phrase sur ses procédés polémiques envers certains adversaires, il est, dis-je, telle phrase qu'on pourrait bien (je dois vous en prévenir) rappeler et m'opposer pour me mettre en contradiction apparente avec moi-même.

De plus, mon état de santé est bien réellement tel qu'il me sera impossible, très-probablement, d'assister même une seule fois aux réunions. La voiture m'est douloureuse.

C'est là, cher monsieur, ce qui me faisait hésiter. Mais, puisque vous croyez mon nom utile, je me tiendrai pour très-honoré de le voir placé à son rang de nomination avec ceux de tant d'amis illustres ou distingués et à leur suite.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

CDXXXV.

A M. ALBERT COLLIGNON.

Ce 14 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Vous n'avez pas à regretter que M. le commandant Vincendon m'ait vu. Nous avons causé de vous, et j'ai été flatté de connaître une personne de si bonne façon et qui vous touche de si près. Mais il faut une grande modération dans l'expression ferme des idées dont je vois que vous êtes un si convaincu et si valeureux champion.

Je lis la lettre que vous me communiquez et qui me paraît celle d'un catholique libéral. Nul plus que moi ne respecte cette nuance d'opinion, dont j'ai connu autrefois et dont même j'ai eu pour amis de jeunes et bien distingués représentants, alors dans toute la fleur du talent et de l'éloquence.

Je comprends très-bien la théorie sociale qui fait d'un peuple sans religion un peuple en décadence. Mais ici la question est autre : on n'est plus libre. Qu'on en gémisse ou non, la foi s'en est allée ; la science, quoi qu'on dise, la ruine ; il n'y a plus, pour les esprits vigoureux et sensés, nourris de l'histoire, armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles Bibles. Dans cette crise, il n'y a qu'une chose à faire pour ne point languir et croupir en décadence : passer vite et marcher ferme vers un ordre d'idées raisonnables, probables, enchaînées, qui donne des

convictions à défaut de croyances, et qui, tout en laissant aux restes de croyances environnantes toute liberté et sécurité, prépare chez tous les esprits neufs et robustes un point d'appui pour l'avenir. — Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même, parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance. Cessons donc le plus tôt possible, hommes et femmes, d'être des enfants: ce sera difficile à bien des femmes, direz-vous. — A bien des hommes aussi. Mais, dans l'état de société où nous sommes, le salut et la virilité d'une nation sont là et pas ailleurs. On aura à opter entre le byzantinisme et le vrai progrès.

Vous direz cela, cher monsieur, à votre ami bien mieux que je ne saurais le dire.

A vous de cœur.

CDXXXVI.

A MADEMOISELLE CAMILLE BACHELARD, A GENÈVE.

Paris, 14 juillet 1867.

Mademoiselle (car je crois que c'est ainsi qu'il faut vous appeler), je décachète moi-même mes lettres, je les lis tout seul et j'y réponds, quoique en ce moment je sois un fort mauvais correspondant, à cause d'un flot d'affaires qui m'est survenu.

Votre lettre me plaît beaucoup; les sentiments que vous exprimez ont toujours été ceux que j'aurais été le plus flatté d'inspirer aux lectrices et amies inconnues. Vous savez

(puisque vous m'avez lu) combien j'aime votre pays, combien j'ai rêvé devant vos paysages, combien j'aurais aimé, à une certaine saison de ma vie, y vivre et m'y oublier! Dans ce que vous me dites, il y a une légère méprise qui tient à l'ordre de vos lectures : j'ai d'abord admiré et aimé Lamartine autant que vous, si ce n'est plus (voir mes *Poésies*, mes premiers *Portraits contemporains*); mais avec les années Lamartine s'étant gâté, et moi peut-être aussi, j'ai été sévère, je vous permets de dire injuste; maintenant, le tour des choses achevé, je suis revenu avec lui aux respects et aux tendresses.

Il est un temps où, après une lettre comme celle-là, j'aurais désiré vous connaître; aujourd'hui, infirme avant l'heure et humilié, je ne désire plus rien, si ce n'est inspirer de pareils sentiments et les entretenir, de temps à autre, par l'expression de ma reconnaissance.

Agréez, chère mademoiselle, l'expression de mon respect.

CDXXXVII.

AUX MEMBRES DU COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES DE SAINT-ÉTIENNE.

Paris, 14 juillet 1867.

Messieurs,

La démarche que veut bien faire en ma faveur le comité des bibliothèques populaires de Saint-Étienne avant de se dissoudre est un adieu qui est fait pour me toucher, et dont je garderai toujours souvenir.

Lorsque je réimprimerai mon discours, comme je le vais faire, je réparerai en note un oubli. Le livre de M. Dargaud, *Histoire de la liberté religieuse en France*, dénoncé dans la liste des pétitionnaires, avait été couronné par l'Académie française en 1861, et avait été jugé digne de partager avec un autre ouvrage le grand prix de la fondation Gobert; le secrétaire perpétuel, M. Villemain, en avait fait l'éloge dans son rapport lu en séance publique, le 29 août de cette même année 1861.

Si quelque chose est de nature à jeter du jour sur l'esprit et l'intention qui ont inspiré les pétitionnaires de Saint-Étienne, c'est assurément la dénonciation d'un tel livre, qui est tout en l'honneur de la tolérance, et qui a pour effet de faire admirer davantage le chancelier de l'Hôpital et Henri IV. Mais l'auteur s'était placé au point de vue protestant plutôt qu'au point de vue catholique. De là le crime.

Et ce sont de tels ouvrages qu'on affecte de confondre avec ceux qui ne seraient que le produit de l'immoralité!

Quant à moi, j'ai un principe : un ouvrage élevé, sérieux, éloquent, même avec des erreurs, est bien autrement moralisant et fortifiant que tous ces bêtes de livres dits moraux qui embéguinent l'esprit et qui amollissent les cervelles.

CDXXXVIII

A M. ERNEST ALLARD.

Ce 21 juillet 1867.

Cher monsieur,

J'ai bien pris part à ce que vous m'avez dit de votre santé. La mienne n'est qu'une infirmité, ce qui ne laisse pas d'être fort attristant. Vous avez bien raison sur ce fait de travaux forcés [1]. Mais la législation, toute civilisée qu'elle se flatte d'être, est encore empreinte de restes de barbarie. Vous l'avez vu à propos de cette loi sur la contrainte par corps. La magistrature tient bon jusqu'au bout pour la routine : les Sénats de même, ils sont composés de *senibus*. Une pétition dans le sens que vous dites, amènerait l'ordre du jour : peut-être serait-il précédé de quelques observations atténuantes. La meilleure de toutes les pétitions est encore un article de journal souvent répété.

Soignez-vous.

A vous de tout cœur.

1. Il s'agissait de l'affaire Bérezowski.

CDXXXIX.

A M. DURUY.

Ce 22 juillet 1867.

Monsieur et cher ministre,

Laissez-moi vous parler, à mon tour, d'une affaire à laquelle je suis si fort intéressé et qui m'a causé un vrai chagrin. Vous avez assisté au commencement de cet orage le jour où vous étiez au Sénat, ce jour où vous avez si bien défendu votre loi d'enseignement primaire, et où j'ai subi cette avanie. Depuis lors, je ne crois pas qu'il y ait rien eu de ma faute, et cependant tout s'est passé comme si je m'étais rendu coupable de quelque méfait politique. J'ose me flatter que ce n'est pas vous qui êtes de cet avis; car au fond notre cause n'est pas si éloignée ni si distante, et je ne vais si en avant que parce que je n'ai pas la même responsabilité.

Je viens faire appel à votre esprit de justice en faveur du jeune élève Lallier, dont je puis au besoin vous montrer les lettres. Cette correspondance, entamée par lui au sujet de la loterie de bienfaisance de l'École, s'est trouvée ensuite contenir, au milieu des remercîments pour le lot que j'avais envoyé, le paragraphe dit d'*adresse* qu'on a eu le tort de publier. Tout le tort est là, pas ailleurs, comme vous le verriez par la suite même des lettres. L'autre tort retombe en entier sur M. Nisard, qui n'a pas su attendre votre arrivée

et réserver jusque-là l'état de l'École et le sort des personnes. Ce jeune élève Lallier, frappé à cause de moi, choisi d'abord entre tous ses camarades sans être plus coupable qu'aucun, mérite votre indulgence, et il n'a en rien mérité ce coup précipité que les directeurs de l'École ont pris sur eux de lui appliquer. Il est devenu mon client naturel.

Vous concevrez mieux que personne, monsieur et cher ministre, le sentiment qui m'anime dans cette requête que j'ai l'honneur de vous adresser. Vous avez sans doute écouté jusqu'ici beaucoup de sénateurs: daignez en écouter un qui paraît l'être bien peu, au cas qu'on fait de lui, mais qui tâchera de compter pour sa part et pour sa voix, et qui est du moins de vos amis.

Avec toutes mes excuses et mes respects.

CDXL.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 22 juillet 1867.

Cher monsieur et ami,

Une grande fatigue succède toujours à l'excitation, et je suis un peu dans ce cas. Notre cinquième volume est tout à fait terminé; on tire, et la mise en pages pour le petit *tirage à part*[1] suivra immédiatement. J'en suis au tome VI

1. Le tirage à part du Mémoire de M. R. Chantelauze sur le cardinal de Retz et les jansénistes dans le tome V de *Port-Royal*.

et à mes derniers soins. — Une Table des matières considérable que je ne fais pas moi-même [1] occupera une bonne partie de ce tome dernier.

Je reviens sur un mot d'une de vos dernières lettres, relatif à un ancien ami. Dans toute la première partie de ma vie, les relations littéraires et celles surtout de poésie étaient pour moi tellement essentielles et chères que je n'ai jamais compris qu'on les sacrifiât pour des dissidences politiques. Je croyais avoir noué une de ces relations intimes et supérieures à tout avec cet ancien ami, alors jeune et brillant poëte. Je m'y confiais en toute sécurité et simplicité, ne soupçonnant pas que la politique qui n'avait jamais montré le bout de l'oreille pût surgir tout d'un coup entre nous. J'ai donc été des plus surpris lorsque je me suis aperçu, à un certain jour, par toutes sortes d'allusions et de piqûres imprévues, qu'une passion politique avait altéré les dispositions sûres et établies, et qu'un passé déjà fort long me semblait devoir garantir. Dès cet instant, je me suis senti blessé, et j'ai pris sur moi de rompre. J'ai rompu tout littérairement, sans qu'il s'y mêlât ombre d'intrigue ni une parole autre que celles que j'avais livrées au public [2]. Se figurer autre chose est bien peu me connaître. Il est résulté cependant de cette rupture toute littéraire des conséquences auxquelles je suis resté parfaitement étranger : des satires

1. Cette Table, qui forme le tome VII de *Port-Royal*, est l'œuvre de M. Anatole de Montaiglon.

2. Dans l'article sur les *Questions d'art et de morale*, par M. Victor de Laprade. Ce fut l'article de début de Sainte-Beuve au *Constitutionnel*, et par conséquent celui qui ouvre la série des *Nouveaux Lundis*, t. Ier (16 septembre 1861).

injurieuses et, à quelques égards, calomnieuses[1], peu dignes d'un poëte élevé, ont essayé d'insinuer le contraire. Au lieu des Muses, on avait affaire à Némésis ou aux Euménides. J'ai en horreur ces sortes de passions et, quand elles ont éclaté, il me semble qu'il y a entre les esprits de l'irréparable. — Voilà mon histoire à l'égard de l'homme de talent que j'avais considéré pendant près de vingt ans comme un ami.

Combien j'ai hâte de revenir à mes pures études, fussent-elles même à l'état de simples *épreuves* à corriger! — Faites de même.

Veuillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

1. Les bruits calomnieux auxquels Sainte-Beuve faisait allusion s'étant réveillés en 1872, M. R. Chantelauze, ami des deux poëtes et qui n'avait pas renoncé à son idée de réconciliation même posthume, eut la bonté d'écrire à M. de Laprade, qui répondit, selon son droit, dans toute l'indépendance de son esprit, mais aussi en réfutant de la façon la plus péremptoire les infamies dont on avait essayé d'envenimer la querelle :

« Lyon, 10 novembre 1872.

» Mon cher ami,

» Je suis entièrement convaincu que Sainte-Beuve, si peu généreux qu'il se soit montré pour les adversaires de l'Empire, était incapable de solliciter ma démission. Très-susceptible, ne pardonnant pas une piqûre faite à son amour-propre, il n'eût jamais commis une bassesse. Son grand esprit aurait suffi pour le préserver d'une pareille chute. Cruellement traité par lui, je n'ai pu cesser d'être un vif admirateur de sa critique — et même de sa poésie. J'efface aujourd'hui très-volontiers les quelques mots trop durs que j'ai écrits à son sujet. Il est très-probable que, s'il vivait encore, à l'état de vaincu de la démocratie comme tous les esprits élevés et délicats, nous serions pleinement réconciliés. Dans tous les cas, je me dois à moi-même de défendre sa

CDXLI.

A M. DANTON.

Ce 23 juillet 1867.

Cher monsieur,

Au milieu de tant d'autres soins qui vous occupent et qui me préoccupent aussi, me permettrez-vous de venir m'adresser à vous en particulier pour une affaire, moins désagréable que beaucoup d'autres et dans laquelle votre bienveillance peut beaucoup? Il s'agit de la proposition de mon ami M. Champfleury pour la décoration cette année. M. Champfleury est un romancier original dans son genre : si vous preniez la peine de lire *les Souffrances du professeur Delteil*, vous auriez idée de ce genre d'observation, de raillerie, d'un réalisme qui n'exclut nullement la sensibilité. M. Champfleury n'est pas seulement un observateur fidèle et minutieux : le fond de sa pensée est honnête. Depuis quelques années, il s'est appliqué à des travaux de critique curieuse qui sont comme des vignettes de l'histoire. — Il vient de

mémoire d'une odieuse accusation. Je suis persuadé qu'il en eût fait autant pour moi,

» Mille bonnes amitiés.

» Victor de Laprade. »

Une simple observation à cette lettre si honorable et qui clôt aujourd'hui le débat. — Dans son article sur M. Victor de Laprade, on peut dire que Sainte-Beuve ne se montre nullement l'ennemi de la démocratie. Il y prend même la défense des idées modernes contre M. Victor de Laprade.

se marier, d'épouser une femme artiste recommandable, qui était des amis de l'illustre Eugène Delacroix. — Il a quarante ans bien sonnés, et il est entré dans cette seconde partie de la carrière où les marques publiques d'estime font une partie légitime de l'ambition d'un honnête homme. Si vous dites tout cela au ministre, il en tiendra certainement grand compte.

Combien je voudrais que vous fussiez toujours consulté et écouté !

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

P.-S. — M. Champfleury, dans le comité de la Société des gens de lettres, s'occupe avec zèle, depuis quelques années, de tous les projets d'utilité publique dans l'ordre de la littérature. Son avis compte pour beaucoup. Il a eu les débuts difficiles, il voudrait les aplanir aux autres.

CDXLII.

A UN JEUNE CATHOLIQUE.

Ce 25 juillet 1867.

Monsieur,

Vous vous emparez d'une phrase dans une lettre qui était destinée à répondre à un ordre particulier d'arguments, mais vous ne me la renvoyez pas telle que je l'ai écrite : je n'ai pu dire en effet et je n'ai point dit : *Nul homme sé-*

rieux et sensé ne peut croire désormais, etc. J'aurais manqué, en m'exprimant ainsi, au respect que j'ai pour les sincères croyants. J'ai dû dire qu'il était bien difficile à des esprits exacts, armés de critique et se livrant à l'examen, de croire ce qu'on croyait autrefois. Ce n'est point par lettres qu'on peut développer toute sa manière de voir à cet égard. Il suffirait, pour ne point se méprendre sur la mienne, d'avoir lu ce que je n'ai cessé d'écrire depuis quelques années : mais c'est une peine que je ne prétends infliger à personne. Il n'est jamais entré dans ma pensée de chercher à ôter ou à diminuer la foi chez qui la possède. Quant à apprécier le mouvement des croyances, la crue ou le décours de la foi, ce n'est point dans de courts espaces ni d'une génération à l'autre que cela se mesure : ces changements se marquent par siècles, et les divers états d'incrédulité et de croyance, à divers degrés, coexistent à la fois : il n'est pas toujours aisé de les bien démêler.

Le grand progrès moderne (sur lequel je ne me fais pas d'ailleurs trop d'illusion) serait de ne point recourir aux voies anciennes et de vivre l'un à côté de l'autre, de se combattre même sans se maudire. Une phrase de votre lettre m'effraye un peu : « Il y a, dites-vous, des malfaiteurs dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre social; » et vous renvoyez les premiers comme les seconds devant les juges. Il serait juste du moins que, dans ce cas-là, il y eût le jury; car autrement il est bien difficile d'éviter les jugements à la Caïphe et à la Ponce Pilate.

Vous voyez, monsieur, que, si j'avais l'espace, les réponses ne me manqueraient pas, et peut-être ce qu'il y a de tranchant en apparence et en réalité s'adoucirait un

peu. Je vous chicanerais fort sur Bossuet, Pascal, Descartes et Malebranche, que vous rangez sous les mêmes croyances. Je vous contesterais absolument Descartes; je vous ferais remarquer que je ne trouve nulle part en ce temps-ci le mode d'argumentation de Pascal et surtout sa morale chez ceux qui se disent orthodoxes; enfin vous auriez à m'expliquer pourquoi Bossuet considérait Malebranche comme le plus dangereux des novateurs et sa doctrine comme un scandale.

Mais, au lieu de s'expliquer et de se connaître, on se juge sur prévention, on se fâche, on s'enflamme, et l'humeur, comme la passion, continue trop à gouverner le monde.

Excusez-moi, monsieur, si je vous parle comme étant un peu moins jeune que vous ne devez l'être, et ne voyez en tout ceci qu'une preuve d'estime.

CDXLIII.

A M. ERNEST ALLARD.

Ce 28 juillet 1867.

Cher monsieur,

Vous m'avez envoyé une bien noble inspiration. Je ne doute pas que, si un chef d'État du cœur dont est le nôtre, consentait à écouter pendant cinq minutes la lecture faite à haute voix de cette strophe de poésie et de philosophie sociale, il ne fût touché, et peut-être s'ensuivrait-il quelque mesure réformatrice selon la justice. Mais ces cinq minutes-là, comment les avoir et les obtenir?

Et c'est ainsi que de bonnes idées pleuvent et meurent

comme la goutte de rosée qui sèche sur les rochers. De temps en temps, une idée tombe dans le bon terrain : elle germe, et c'est ce qui fait croire à quelques-uns que tout n'est pas désespéré et que le pur hasard ne gouverne pas le monde.

Tout à vous.

CDXLIV.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 4 août 1867.

Merci! Ç'a été un effet aussi rude qu'imprévu; mais ç'a été court, et je sens qu'il y faudra revenir; car la position est prise, le drapeau est planté, ma position après l'incident n'est plus la même qu'auparavant; et ce n'est pas ma faute, si l'on m'a fait soldat, d'invalide que j'étais, et que j'étais tout disposé à rester par de trop bonnes raisons que j'en ai.

Merci encore une fois de la sympathie! — J'ai lu de vous un excellent article dans *le Courrier français* [1].

CDXLV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 7 août 1867.

Cher monsieur et ami,

Voici pour ce tirage à part. Nous sommes *tirés* de notre côté. Vous verrez comment j'ai tenu compte de vos derniers

1. Sur les *Idées de madame Aubray*, d'Alexandre Dumas fils.

désirs, — quelquefois indirectement et en combinant. Vous seriez bien bon, en relisant un peu vite, de vouloir bien nous donner votre *bon à tirer*, pour qu'on puisse dégager la lettre. Vous voudrez bien dire pour ce petit tirage si vous désirez soixante ou cent.

Je ne vous ai pas encore répondu au sujet de l'ancien ami [1]. Il est toujours fâcheux qu'il y ait, entre deux hommes qui avaient été unis, de l'irréparable ou de l'ineffaçable. Cela à part, je puis bien assurer que je n'ai de ressentiment contre qui que ce soit, que je continue d'apprécier les talents dans leurs parties élevées et sincères, et que je me considère comme étant encore ici-bas, soit pour si peu de temps, soit pour si peu de rôle actif, qu'il me semble voir déjà les choses et les hommes comme un témoin glacé et désintéressé. Je ne puis faire que cet état permanent d'infirmité (bien que non grave pour le moment) n'ait profondément empreint toute ma manière de voir et de sentir. — Cela n'empêche pas que je n'aie pour mes amis de bons restes de cœur.

Et par là je suis bien à vous.

CDXLVI.

A M. D..., A ROUEN.

Ce 12 août 1867.

Monsieur,

Vous me permettrez, en retour de votre bonne confiance, de vous parler avec une entière franchise. Vous êtes bien

1. Voir ci-dessus la lettre du 22 juillet 1867 à M. R. Chantelauze.

jeune, vous avez vingt ans; vous vous êtes fait une position déjà fort honorable dans une maison de commerce; vous me dites que les voyages viendront après le travail sédentaire; que l'association même est au bout.

D'un autre côté, vous êtes assiégé par des idées, par l'éveil de l'esprit philosophique, par une sorte d'ambition intellectuelle dont vous voulez bien me produire les premiers bouillonnements et les prémices.

Presque tout le monde a connu plus ou moins ce combat. On a *deux hommes* en soi. Mon conseil serait que, sans étouffer l'un, vous ne renonciez pas du tout à l'autre. Modérez l'enthousiasme de l'esprit; gardez votre position; continuez de prendre sur vous, fût-ce pendant des années; ménagez-vous quelques heures par semaine pour de bonnes et fortes lectures; hâtez, s'il se peut, le moment où vous voyagerez : tout en faisant des affaires, vous ferez des observations; apprenez des langues étrangères, pour peu que vous en ayez besoin dans vos voyages; étudiez le commerce de manière, par vos réflexions, à vous élever au-dessus de la spécialité : de telle sorte, en dix ans, vous serez un homme très-notable dans votre partie, assez riche déjà, avec qui l'on comptera, qui pourra faire valoir ses idées, proposer ses vues d'amélioration en matière sociale, les proposer sous forme pratique, ce qui est l'essentiel, car sous la forme philosophique cela est bien vague et reste trop souvent à l'état de vœu. A votre place, je préférerais Rouen à Paris : Paris offre trop de tentations, trop de chances à l'écart et au déraillement des carrières. Le rude et ferme apprentissage que je vous propose serait mieux dans son cadre à Rouen. — En attendant, lisez, écrivez pour vous seul, apprenez à régler et à resserrer vos

idées. C'est là l'essentiel. Rappelez-vous ce vers de Boileau :

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire

Vous m'avez demandé mon avis, voilà ma consultation, mon cher monsieur. Veuillez la prendre en bonne part et agréer l'assurance de mes sentiments sympathiques.

CDXLVII.

AU VÉNÉRABLE D'UNE LOGE DE FRANCS-MAÇONS.

Ce 19 août 1867.

Monsieur,

L'approbation unanime donnée par la réunion de vos frères à mes paroles et à ma conduite est un véritable encouragement. Je n'ai l'honneur d'appartenir à aucune branche de l'institution maçonnique; mais je suis heureux qu'on veuille bien m'y considérer comme un libre soldat du dehors et un homme de bonne volonté pour la défense des principes que vous professez et des idées généreuses qui vous animent.

Veuillez agréer, monsieur le vénérable, pour vous et pour messieurs vos frères, l'assurance de mes sentiments de considération et de gratitude.

CDXLVIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 20 août 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous envie d'être dans ces beaux lieux que je n'ai fait qu'entrevoir, il y a quelques années. J'étais encore vaillant et capable de joie. — La nature n'est pas juste, et en ce moment je pense à votre spirituelle amie qui a un mal de larynx : faut-il que la privation soit toujours là d'où vient le charme, et quel plus doux charme et plus innocent qu'un entretien vif et amical en présence des plus beaux lieux?

Je ne puis arracher à l'imprimeur les dernières feuilles de l'Appendice du sixième volume. Le tirage à part, d'où ce retard dépend peut-être (à cause de la lettre engagée), doit être terminé, mais je ne l'ai pas. Dès qu'un exemplaire me sera parvenu, vous l'aurez. L'en-tête dont vous me parlez a été laissé, sauf changement de quelques mots. Je n'ai remis sur le tirage à part et je n'ai ajouté que le passage de la Préface, à cause de l'espace qui manquait.

Je vois que M. de Pommereu n'a pas déserté les beaux lieux ni la charmante bannière que j'aime toujours à saluer de loin; hélas! je ne vaux guère rien de près, et j'aime peu à parler d'une santé où il est difficile de démêler les désagréments pénibles des périls plus ou moins prochains.

Veuillez offrir mes hommages à madame Roger Des Genettes et agréer, cher monsieur et ami, mes compliments les plus affectueux.

CDXLIX.

AU POËTE ALLEMAND LUDWIG WIHL, AUTEUR DU *PAYS BLEU*.

Ce 23 août 1867.

Monsieur et cher poëte,

Vous ne m'avez pas cru ingrat. Mais, depuis que j'ai reçu votre recueil, j'ai beaucoup erré dans *le Pays bleu*. Je m'y plais, je m'étonne parfois (moi, casanier et peu hardi), je m'émerveille, je trouve avec surprise et plaisir tous ces noms modernes et nôtres, piqués par vous au gré de votre fantaisie; je note mainte strophe et maint verset que je ne saurais plus oublier. Je suis tenté d'écrire en marge de la plus belle page de mon Anthologie cette parfaite épigramme :

« Je ne suis pas méchant; mais, pareille à l'hirondelle, qui, çà et là, happe un moucheron dans son vol, ma muse saisit un insecte en chantant. »

C'est à graver sur une pierre fine.

Et le mot sur Henri Heine : « Que maints péchés soient pardonnés à Heine! etc., etc. » C'est l'épigraphe la plus vraie à mettre en tête de son œuvre.

Veuillez agréer, monsieur et cher poëte, l'assurance de ma gratitude et de mes vives sympathies.

CDL.

A M. JOSEPH HORNUNG.

Ce 26 août 1867.

Monsieur,

Votre intéressante lettre [1] est de celles qu'on relit plus d'une fois. Elle ouvre des jours trop vrais sur la situation d'une antique cité qui a bien de la peine à se démocratiser comme il convient et sans y perdre. Je faisais lire ce matin votre lettre à M. Renan. « Il paraît, me disait-il, que le beau monde de chez vous (*de Genève*) se pique d'être pour la belle littérature catholique; cela est du meilleur ton. » J'ai vu naître cette disposition, il y a quelques années, dans l'intimité subitement nouée et affichée des Falloux, des N*** et des E***. Je ne puis aujourd'hui que vous assurer du sérieux intérêt que je prends à des communications de cet ordre; j'en ferai part à plus d'un parmi ceux qui en sont dignes. Veuillez, cher monsieur, me continuer l'honneur d'une pareille confiance et agréer l'assurance de mes plus affectueux sentiments.

CDLI.

A M. PHILARÈTE CHASLES.

Ce 27 août 1867.

Mon cher ami,

J'ai déjà reçu, depuis hier, quantité de compliments. C'est comme si c'était ma fête. Savez-vous bien que me voilà

1. Sur le progrès de l'ultramontanisme à Genève.

nommé ? J'aurais bien longtemps moi-même cherché ce nom sans le trouver; je me perdais dans toutes mes variantes et mes variations successives ou simultanées : et voilà mon vieil ami qui vient mettre à tout cela son cachet avec une devise. Le vrai critique, je l'ai souvent pensé, est celui qui *nomme* les esprits et qui leur assigne juste leur caractère. — Mais, mon cher ami, que vous êtes donc aimable et large et généreux! L'autre jour, j'admirais de vous un article sur Taine, dont il était impossible de mieux parler, avec plus de supériorité, de coup d'œil et d'aisance de procédé. Il semblait qu'en jugeant un de ces jeunes et vigoureux héritiers, vous n'aviez rien à revendiquer vous-même et que vous vous contentiez de faire avec équité et libéralité la part d'autrui. Aujourd'hui, avec moi, vous vous montrez plus libéral encore. Vous me faites dire toute sorte de choses que je pense, et vous y mettez un accent *sui generis* et *shakspearien* ou *gœthien* que je n'ai jamais su atteindre à ce degré. C'est tout profit de passer par votre plume. Quant à vous, sachez bien ma pensée, quoique, en malin que vous êtes, vous sembliez dire que je ne l'aie nulle part exprimée : vous êtes un critique apparu en France vers 1826, lequel n'émanait d'aucune école française, d'aucune routine domestique, mais qui sortait tout droit du commerce de Shakspeare avec des mots à la Johnson; vous avez eu bien de la peine à vous faire reconnaître comme nôtre, car vous ne portiez aucune cocarde ni bout de cocarde. Vous étiez d'avant et d'après le romantisme, l'enjambant avec vos vues et votre lorgnon d'outre-Manche et d'outre-Rhin. Aujourd'hui, vous êtes à votre place (je ne parle pas de la place officielle), considéré

de tous comme un libre et riche esprit qui a semé plus d'idées que personne et qui n'est pas en train de s'arrêter.

Vous appartenez à la race des critiques de l'avenir et vous les avez devancés.

A vous de tout cœur.

CDLII.

A M. LE DOCTEUR EUGÈNE SÉMÉRIE[1].

Ce 31 août 1867.

Monsieur,

Je suis fort sensible à l'envoi que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je lis avec le plus sérieux intérêt cette thèse savante où vous vous appliquez à établir des lois pour ce qui en semblait le moins susceptible. Je m'efforce de bien saisir les principes d'une forte école dont j'ai le respect[2], et à laquelle je ne résiste qu'en partie, et sur quelques points. Mes objections que je ne puis vaincre porteraient principalement sur ceci :

Autre chose est d'être ce qu'on appelle *fou* dans le sens moral, — autre chose la *folie* réelle au sens médical. Que l'une de ces folies confine à l'autre et y mène ou y prédispose, c'est possible. Mais quelle différence toutefois! il y a entre elles deux la lésion physique, organique.

A propos de Pascal, dont le cas d'ailleurs vous paraît

1. En réponse à l'envoi de sa Thèse : *Des symptômes intellectuels de la folie.*

2. L'école d'Auguste Comte.

moins éclairci que d'autres, je ne saurais admettre pour décisive l'analyse fort légère et superficielle qu'a autrefois donnée M. le docteur Lélut. Ce qu'on a appelé l'*amulette* n'implique pas nécessairement une *vision*, et, du vivant de Pascal, personne n'a jamais ouï parler de cette vision qu'il aurait eue.

Je tomberai d'accord aisément que ce grand génie scientifique a manqué à sa vocation et s'en est détourné en prenant la voie théologique : ne trouvez-vous pas cependant qu'il a rendu un immortel service à la morale publique en flétrissant, comme il l'a fait, l'hypocrisie calomniatrice, le *jésuitisme*, pour l'appeler par son nom, et en le marquant de traits ineffaçables pour l'éternité? N'est-ce pas là un service aussi rendu à la raison et à la conscience humaine?

Mais ce n'est là qu'un cas particulier, et votre important travail ouvre des horizons, pose des principes, et l'épreuve de l'expérience aura désormais des points capitaux où se prendre et se mesurer.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma respectueuse estime.

CDLIII.

A MADAME AUPICK[1].

Ce 12 septembre 1867.

Madame,

Quoique trop prévu, ce coup nous frappe tous. Votre fils et notre ami était depuis longtemps dans les limbes, dans

1. Mère de Baudelaire, lequel venait de mourir.

cet entre-deux pénible et obscur qui n'est ni la vie ni la mort. Le voilà enfin entré dans la pure région de la mémoire et du poétique souvenir. Il nous sera permis de penser à lui dans cette partie de lui-même si distinguée et si fine qui composait sa physionomie morale. C'est au soin de rassembler tout ce qui peut la transmettre que doivent désormais se consacrer ses intimes amis. Il faut que son profil reste gravé dans les médaillons de ce temps.

Malade moi-même, invalide et infirme depuis plusieurs mois et sans espoir de reprendre ma vie sociale, je me vois obligé de n'assister que de loin aux derniers devoirs que lui rend l'amitié; mais j'y prends part de toute ma pensée et de tout mon cœur.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de mes douloureux et respectueux sentiments.

CDLIV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 20 septembre 1867.

Cher monsieur et ami,

Je voulais toujours vous écrire, et j'attendais pour cela que notre vaisseau fût lancé et mis à flot. Mais, comme il y a toujours du retard, je ne sais pourquoi, et que cela peut durer encore plus d'une quinzaine, je viens tout de suite vous remercier de vos aimables communications, — et de celle

de votre spirituelle amie [1], qui me donne un peu de confusion au milieu du plaisir, — et de la lettre du général Changarnier, lequel je sais être une véritable autorité littéraire. Où est le temps où je le rencontrais souvent et où je jouissais de cette conversation si diversement animée et instructive ? Je lui ai dû, lors de ma candidature à l'Académie, la voix de M. de Lacretelle qu'il a enlevée comme si c'était une redoute. Je n'ai jamais oublié ces temps agréables et qui font dans mon souvenir *comme* une autre vie antérieure et réservée. — Ne vous souciez pas de ce que disent les journaux à notre sujet; je n'ai fait aucune lecture en petit comité. Ma préface n'a que quatre pages tout au plus. Il n'y a de vrai que notre prochaine publication qui remettra tout à point et dans le vrai. Ma santé non plus n'est en rien changée ni améliorée. C'est assez qu'elle ne soit pas pire.

Agréez, cher monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDLV.

A M. FERDINAND FABRE [2].

Ce 23 septembre 1867.

Cher monsieur,

Depuis que j'ai reçu *le Chevrier*, j'ai bien des fois pensé à vous, et, si mon remercîment n'est pas allé plus tôt vous

1. Madame Roger Des Genettes.
2. En 1863, dans son étude sur M. Octave Feuillet (*Nouveaux*

trouver, c'est que ma santé me dispose souvent à remettre ce que j'aimerais le plus faire. Il faudrait toute une dissertation pour traiter avec vous les questions que soulève ce roman d'art et de style. Il y a des études doublement savantes dans votre tableau : celle du pays et des mœurs, celle du langage. Sur ce dernier point, vous avez pris, en

Lundis, t. V), Sainte-Beuve, faisant tout en tête une revue rapide et sommaire des principaux romanciers du jour, parlait « des consciencieuses et fermes études de M. Ferdinand Fabre, un fort élève de Balzac, sur les curés de village dans le Midi. » — Il s'agissait surtout ici des *Courbezon*, qui étaient encore, à cette date, l'œuvre la plus renommée de l'auteur. Quelques années après, réimprimant dans les *Nouveaux Lundis*, t. IX, son Discours sur les prix de vertu, prononcé en 1865, Sainte-Beuve a eu l'occasion de tirer du roman de M. F. Fabre un rapprochement piquant et bien naturel. Il lui était échappé de rappeler, dans son discours, à propos du respectable et charitable curé de Laviron, M. l'abbé Brandelet, un autre « bon vicaire de charitable et immortelle mémoire, » — le Vicaire de Wakefield : — « J'ai été un peu grondé, a ajouté depuis Sainte-Beuve dans une note, j'ai été un peu grondé par quelques organes de la presse catholique pour cette réminiscence du vicaire de Wakefield; que serait-ce si je m'étais laissé aller à un souvenir littéraire beaucoup plus voisin et si j'avais fait quelque allusion à un personnage d'un des meilleurs romans modernes, l'abbé Courbezon, que l'auteur, M. Ferdinand Fabre, semble avoir étudié d'après nature? L'abbé Courbezon a également la passion, — mais qu'il pousse jusqu'à la manie, — des fondations, des constructions; ce faible l'entraîne beaucoup trop loin : avec un cœur d'or il lui arrive de commettre de sublimes, mais aussi d'irréparables imprudences. C'est précisément là le sujet du roman de M. F. Fabre. J'aurais cru manquer de goût et de mesure en me permettant la moindre allusion publique à un livre dont le personnage-type n'est point suffisamment connu, et n'est pas apprécié comme il pourrait l'être; mais il n'est aucun des lecteurs du roman auquel ne soit venu en idée, en m'entendant célébrer le bon curé de Laviron, cet autre curé si touchant et si respectable, honneur et douleur de la famille des *Courbezon*; et je suis bien sûr de ne point manquer au respect que j'ai pour mon sujet, en glissant ici cette note qui satisfera les littérateurs et que comprendront les moralistes. »

quelque sorte, le taureau ou du moins le *bouc* par les cornes : en soutenant la gageure pendant un aussi long temps, vous avez fait un tour de force. Mais, selon moi, ce n'est qu'un tour de force. J'aurais mieux aimé que cet essai de langage rustique composite, à la manière de George Sand ou de Paul-Louis Courier, ne régnât point durant toute l'étendue du livre. Si vous aviez pris la parole vous-même, si de temps en temps seulement vous aviez introduit vos personnages avec le langage observé et studieusement naïf que vous leur prêtez, vous auriez sauvé quelques invraisemblances, quelques incompatibilités, et donné, ce me semble, plus de satisfaction au lecteur. Il y a un peu de contention à vous suivre, tout en goûtant de charmants passages. Je ne vous donne point ces impressions rapides pour un jugement. Il faudrait aussi écouter vos raisons, car vous en avez eu; et, dans tous les cas, vous avez fait dans cette œuvre acte d'artiste.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma haute estime.

CDLVI.

A M. DANTON.

Ce 27 septembre 1867.

Cher monsieur,

Je viens vous remercier bien vivement pour la part importante que vous avez prise à cette nomination de l'ex-élève de l'École, M. Lallier, à une classe de seconde à Sens. Tout est ici concilié, et mieux que concilié : l'indulgence vient en surcroît à la justice.

Je reçois bien souvent des demandes pour recommander

à votre bienveillance certains noms : même en y mettant toute bonne volonté, je crains d'être importun à votre égard. Aujourd'hui, au milieu de mon remercîment, permettez-moi de vous rappeler le nom d'un professeur d'histoire, l'un de mes anciens élèves à l'École, M. Ludovic Drapeyron, qui aspirerait à être rappelé de Besançon à Paris. Il me paraît avoir du mérite.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec l'expression de ma gratitude, celle de mes sentiments dévoués.

CDLVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 30 septembre 1867.

Cher monsieur et ami,

Je vous renvoie les précieuses lettres ci-jointes. Enfin, tout est tiré et au brochage. Je pense que, dans une quinzaine, vous recevrez votre exemplaire. J'espère que nos critiques tiendront grand compte de votre Appendice et que même ceux dits *cléricaux* ne vous sauront pas trop mauvais gré de l'association. Mais vous serez de toute part sommé de hâter votre publication de la correspondance Retz-Charrier.

Veuillez agréer mille bonnes amitiés.

CDLVIII.

AU MÊME.

Ce 8 octobre 1867.

Cher monsieur et ami,

Voici enfin cet ouvrage que j'ai le plaisir de vous envoyer. Je n'en ai que d'hier au soir. Il y a toujours une chose que j'ai oublié de vous demander.

Il s'est fait à Lyon un petit travail sur Rabelais, ou du moins un travail dans lequel il a été dit que Rabelais, médecin, avait quitté la ville dans une épidémie et s'en était allé à Tournon ou ailleurs, ce qui l'aurait fait rayer de la Faculté. J'aimerais bien à savoir dans quel journal ou dans quel recueil scientifique ou académique cette petite découverte a été consignée : ceci ferait le pendant de Montaigne quittant Bordeaux, où il était maire, et n'y revenant pas à cause de la peste. On peut être de grands écrivains sans être des héros [1].

1. Le motif, pour lequel Rabelais avait abandonné son poste de médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon, est resté inconnu. Les procès-verbaux des délibérations prises au sujet de sa radiation ne font aucune mention de la peste ou d'une épidémie quelconque, devant laquelle le célèbre conteur aurait fui. On ne peut qu'attribuer à son humeur vagabonde la raison de son départ, et Sainte-Beuve, mieux informé par la réponse de M. Chantelauze, avait préparé la note suivante pour ajouter à ses articles sur Rabelais, en cas de réimpression : « Il faut voir, dans le journal *le Salut public* de Lyon, la série d'articles sur Rabelais qu'y a donnés M. Philibert Soupé les 11, 28 octobre; 7, 20 novembre; 6 décembre 1858;

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

P.-S. — Je mets sur la feuille vis-à-vis une dédicace pour Port-Royal.

CDLIX.

A M. JOSEPH HORNUNG.

Ce 12 octobre 1867.

Je veux cependant vous remercier, cher monsieur, de cette lettre si instructive [1]. J'avais communiqué la précédente à M. Sauvestre [2], qui ne me l'a pas encore renvoyée. Ce sont documents précieux que ces comptes rendus

6, 15, 25 janvier et 1er février 1859. Rabelais, comme on le sait, fut médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il paraît qu'il y entra en novembre 1532. Il était assez peu assidu. Il s'absenta plus d'une fois, notamment en janvier 1535, et sans en avoir demandé la permission aux conseillers de la ville de Lyon, directeurs de l'hôpital. On sut bientôt qu'il était à Grenoble, se disposant à partir pour l'Italie. Sa place était sollicitée comme vacante. Après quelques réunions du Conseil municipal qui y mit des lenteurs et des procédés, on pourvut à son remplacement. (On a retrouvé les procès-verbaux.) »

1. Au sujet de cet orageux congrès de la paix, tenu à Genève en septembre 1867, et où l'on avait entendu la voix éloquente et passionnée de Garibaldi.

2. M. Charles Sauvestre, l'auteur des *Congrégations religieuses dévoilées*, etc.

sincères. Vous m'avez fait assister à ces scènes de Genève : il est bien difficile que beaucoup d'hommes soient assemblés, surtout d'une manière un peu tumultuaire, sans que toutes les folies sortent : et ce sont elles qui font le plus de bruit et qui étouffent la majeure partie des choses raisonnables qui auront pourtant leur lendemain. Mais le monde, tout en marchant et en avançant, ne va que d'accrocs en accrocs. Celui même dont les idées triompheront aurait peine à les reconnaître tout d'abord, tant elles arriveront, si je puis dire, l'habit déchiré. Ayons cependant confiance et tenons bon chacun sur la ligne où nous sommes en sentinelle et avec la certitude que, sur ce point-là, nous avons raison. Tout se retrouvera en fin de compte dans le résultat général à distance. J'aime du moins à l'espérer.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de dévouement.

CDLX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 15 octobre 1867.

Vous êtes mille fois bon, cher monsieur et ami, de me servir à souhait et comme par enchantement pour tout ce détail sur Rabelais. Je crois, en effet, qu'il ne faut rien exagérer. Il n'est rien tel que de voir les pièces et de les lire à l'œil net et sans lunettes, sans verres de couleur. —Vous

serez très-pressé au sujet de Retz; il n'y a pas de mal à cela. Tous ces aiguillons qui impatientent font en définitive qu'on accouche un peu plus tôt. — Je me suis remis à mon train d'articles et de réimpressions pour de menus ouvrages : tout est délivrance après ce gros paquet de *Port-Royal*. — Je ne vais ni pis ni mieux, trop heureux d'avoir des heures du matin où je puis vaquer à la pensée.

A vous de tout cœur.

CDLXI.

A M. DAMAS-HINARD.

Ce 22 octobre 1867.

Cher monsieur,

Vous m'excuserez d'une importunité : il s'agit d'une vraie bonne action. Je ne sais si vous lisez les romans contemporains, vous que les poëmes du *Cid* revendiquent et occupent si bien; mais, parmi ces romanciers du temps, il en était un, Charles Barbara, sombre, sincèrement triste, consciencieusement dramatique, qui avait marqué sa place par quelques *eaux fortes* effrayantes : je ne vous signalerai que *l'Assassinat du pont Rouge*. Eh bien, après des années d'obscurité, de lutte, de vie dure, âpre et honnête, il est mort dans la maison de santé du docteur Dubois. Il a laissé un enfant qui a aujourd'hui un peu plus de quatre ans. Le frère de Barbara, M. Gabriel Barbara, qui habite Besançon (rue Saint-Jean, 3), vient d'adresser une pétition

à la très-gracieuse Majesté dont vous êtes le secrétaire; il y dit que, s'étant chargé, depuis un an qu'est mort Barbara, de ce petit neveu, il sent que ses ressources ne suffisent pas à l'élever comme il faudrait, et il réclame pour ce jeune enfant la faveur de l'Orphelinat du prince impérial. Ce sont d'honnêtes gens. — Oh! s'il y avait moyen qu'un sourire d'en haut vînt éclairer la destinée de cet enfant, né et conçu dans les tristesses et les *sombreurs* paternelles! A vous qui savez le prix des mots, je n'emploie que celui qui est juste.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

CDLXII.

A M. PIERRE LAROUSSE.

Ce 24 octobre 1867.

Monsieur et très-bienveillant critique,

J'ai reçu des mains de notre ami le docteur (Veyne) et je lis avec grand plaisir et avec un chatouillement que vous concevrez, l'article considérable et si étudié que le *Grand Dictionnaire* veut bien consacrer à mes *Causeries*. Un auteur (fût-il le plus exigeant) ne peut, en lisant de telles pages sur son compte, éprouver d'abord qu'une sorte de confusion et beaucoup de reconnaissance. On ne saurait se juger soi-même, surtout au moment où l'on se voit jugé par

d'autres d'une façon si complexe, si multiple et toujours flatteuse et agréable. Je ne puis donc, mon cher monsieur, que vous adresser mes bien sincères remercîments. Sur un ou deux points de dates, je signale les rectifications à faire pour parfaite exactitude.

S'il m'est permis de remarquer, parmi tant de détails, celui qui m'a fait le plus de plaisir, et qui, à la réflexion, est pour moi-même d'une sensible vérité, c'est qu'en effet, comme vous le dites, presque chacun de ces articles a été pour moi comme un *voyage d'agrément* à travers mon sujet. J'ai passé successivement huit ou quinze jours chez un hôte de mon choix. Tant qu'on est chez lui, c'est bien la moindre des choses qu'on ne lui épargne aucune politesse. Il sera toujours temps, quand on se sera éloigné, et sans être pour cela ingrat ni malhonnête, de reprendre peu à peu un plus franc parler.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et dévoués.

CDLXIII.

A M. CAMILLE GUINHUT, RÉDACTEUR DE *L'ÉTENDARD.*

Ce 29 octobre 186

..... — Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet que touche votre lettre, cette question romaine. Je ne suis pas de votre avis. Il y a des iniquités historiques qui, tôt ou tard, s'expient; il y a des scandales de gouvernements

qui, tôt ou tard, s'écroulent. Les Louis XVI et les Pie IX payent pour d'autres qui ne les valaient pas. Mais c'est tout un passé qui pèse sur leur tête. Il faut que vous ne soyez jamais allé en Italie ni à Rome pour ne pas savoir ce que c'est qu'un tel gouvernement. De quelle façon ce pouvoir temporel tombera-t-il? Je l'ignore; mais il est bien certainement condamné et mort au cœur. Il n'y a plus qu'à enregistrer son décès. Il serait fâcheux pour un pays comme le nôtre de s'enchaîner à un cadavre. On peut, par respect, le soutenir un instant : on ne peut pas le porter à perpétuité.

CDLXIV.

A M. B. JOUVIN[1].

Ce 2 novembre 1867.

Cher confrère,

Vous avez des manières imprévues d'être agréable, et votre charmant éloge m'a fait sauter et m'écrier, en lisant le journal, comme quelqu'un pris au dépourvu.

Eh bien, oui, la littérature la plus paisible, si elle est sincère et juste, a son lendemain. Éclipsée et primée aujourd'hui par quelque grand événement qui obscurcit tout, elle retrouve à distance son intérêt tranquille et sûr. Je me rappelle qu'il y a plus de trente ans, le matin d'une de ces terribles émeutes qui ensanglantèrent Paris dans les pre-

1. Remerciment pour une note insérée dans *le Figaro* du 1er novembre 1867.

mières années de Louis-Philippe, mon ami Ampère me vint prendre, et nous allâmes tout émus, pour savoir des nouvelles, jusque dans la rue du Croissant, qui était alors un quartier général de journaux. Puis, tout à coup, Ampère, regardant à sa montre, me dit : « Il est deux heures et demie, je n'ai que le temps d'aller à l'École normale, où je dois faire une conférence... Et sur quoi? ajouta-t-il; imaginez que c'est sur le cavalier Marini! »

Je lui répondis : « Eh bien, vous n'aurez pas tort : il viendra un jour où l'on ne se souviendra plus de cette émeute et où on la confondra avec d'autres sans plus bien savoir de laquelle il s'agit; mais on connaîtra toujours le cavalier Marini, qui est un homme de talent, sinon un grand homme, et il aura sa page dans une histoire littéraire. » — Tâchons à notre tour, cher confrère, d'être comme le cavalier Marini, un peu plus ou un peu moins.

Encore merci, et tout à vous.

CDLXV.

A M. COLINCAMP[1].

Ce 2 novembre 1867.

Mon cher ami,

Mais vous voulez donc me réduire à ne plus trouver de paroles pour vous remercier? Sous prétexte de faire de moi un sujet d'étude, vous me présentez au public par vingt

1. Réponse à un article sur les *Lundis* dans *la Presse* du même jour.

côtés, et sous vingt aspects plus agréables les uns que les autres. Je m'éblouis moi-même en me regardant. Mais sérieusement, en tâchant de faire abstraction de la sensation singulière qui accompagne une semblable lecture et qui m'interdit de la juger, je ne puis m'empêcher de redevenir critique pour dire combien votre vue sur le *Chateaubriand et son groupe* a porté juste. En effet, c'est bien au moment où j'ai bâti ce livre dans mon cours de Liége (1848-1849) que s'est opérée en moi la crise de la seconde maturité. Mes *Lundis*, au retour, à la fin de 1849, dans *le Constitutionnel* de Véron, n'ont été que la monnaie de ce que j'avais amassé là-bas dans ma retraite d'une année et de ce que j'aurais, tôt ou tard, donné en volume ; mais il m'a été bien commode de trouver aussitôt un si facile débit. Ne pensez-vous pas que si, par la même méthode, sans plus d'art, mais avec la même impartialité, on bâtissait sur chacun de nos grands auteurs : Lamartine, Lamennais, Hugo, George Sand, etc., deux volumes (deux volumes sur chacun), ainsi farcis et composés de détails biographiques, jugements, analyses, fragments de lettres, témoignages pour et contre, anecdotes et *ana*, on aurait toute la vérité désirable, on saurait d'original et de *fond en comble* le talent, le caractère et la personne ? Ce serait tout gain pour le lecteur : la part et le mérite du collecteur disparaîtraient dans le résultat. — Merci encore une fois, mon cher ami, de tant d'attentions pénétrantes et qui m'obligent à jamais à vous par la reconnaissance du cœur et de l'esprit.

CDLXVI.

A M. TAINE.

Ce 2 novembre 1867.

Merci, mon cher ami, de votre bonne lettre[1]. — Ma santé ne va ni mieux ni pis. J'en suis à espérer que c'est une infirmité réglée. — Vous me faites une observation bien juste sur *Port-Royal*.

De ce qu'on n'est pas avec MM. les jansénistes, ce n'est pas une raison pour faire son *mea culpa* et avoir l'air d'être en faute. On a une assez belle marge, une large base dans la morale naturelle et dans la vertu selon Aristote, Cicéron, Marc Aurèle, etc. Mais je vous avouerai que ce qui a toujours gêné l'expression de ma pensée en ce sens et retenu mon adhésion, c'est que je n'ai pas de l'humanité en elle-même une idée aussi optimiste que je le vois chez la plupart de ces moralistes naturels. Je suis beaucoup plus frappé des misères, imperfections, vices, grossièretés animales dont on s'imagine trop vite triompher. Cette morale naturelle dont je désire l'avénement et qui, dans l'antiquité, a été le lot d'une élite me paraît bien peu avancée chez les modernes surtout, si l'on considère la masse. Les nations qu'on loue sur parole et qu'on célèbre sont loin de compte. Il faut être un Laboulaye pour croire que l'Amérique du Nord n'est pas corrompue. Notre Algérie périt par l'absin-

1. A propos de *Port-Royal*.

the; nos villes manufacturières du Nord également. Si la pourriture est à Rome, la grossièreté a fait invasion dans Genève. Je vois partout des animalités et des brutalités qui me découragent et qui ajournent mon espoir du triomphe de cette moralité saine et scientifique : je me borne à l'admirer et à la révérer en quelques-uns.

Tout à vous.

CDLXVII.

A M. HENRI LAVOIX.

Ce 4 novembre 1867.

Merci, très-cher collaborateur, vous parlerez mieux que moi de Jacquemont. Je l'ai vu une seule fois dans sa très-grande jeunesse. Il ne me revenait qu'à demi. Il y a un peu du genre Stendhal dans son esprit. Il s'en serait peut-être débarrassé en vieillissant; cependant ceux que Stendhal avait mordus sont restés mordus. L'éditeur-biographe Mérimée serait aussi pour moi une légère gêne: ce qu'on dirait de Jacquemont en un certain sens réfléchirait indirectement sur lui.

Vous, tout à fait frais et vif sur ce sujet, vous le verrez par ses charmants côtés et en parlerez d'autant mieux.

Tout à vous d'amitié.

CDLXVIII.

A M. DE THIER.

Paris, 7 novembre 1867.

Monsieur,

Vous avez eu bien raison de penser que rien ne pouvait m'être plus agréable ni plus flatteur que de lire le compte rendu de cette solennité qui me rappelle de vieux et toujours précieux souvenirs, et dans laquelle mon nom a reçu un public témoignage d'estime, en présence d'anciens collègues et de la part d'un des hommes les plus justement considérés de la Belgique. Et comment pourrais-je oublier mon séjour à Liége? C'est dans cette année d'université que je me suis recueilli pour ce qu'on a bien voulu appeler depuis ma seconde carrière critique; c'est là que, dans une retraite indépendante, j'ai acquis plus de force pour critiquer et juger; c'est là que j'ai essayé sous forme orale et devant mes auditeurs du lundi, ce cours de littérature que j'ai continué ailleurs en articles de journaux. Pourquoi ne suis-je resté qu'une année? Il serait trop long, monsieur, de vous le dire par lettre. Mon désir sincère eût été de vivre parmi vous plus longtemps. Ce qui est certain, c'est que, dans les motifs qui m'ont déterminé à me délier plus tôt que je n'avais cru, il n'en était aucun qui vînt de Liége même ni de l'Université, où je n'avais reçu que bon accueil, témoignages obligeants et où j'avais déjà noué des relations non-seulement d'estime mais d'affection.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-obligés et distingués.

P.-S. — J'aurai l'honneur de remercier directement M. Forgeur.

CDLXIX.

A M. FORGEUR, SÉNATEUR DE BELGIQUE.

Paris, 9 novembre 1867.

Monsieur,

C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que je rencontre mon nom si honorablement mentionné et proclamé par vous dans votre généreux discours à l'Université de Liége. Ce témoignage public venant d'un homme aussi hautement considéré que vous, monsieur, est une récompense qui compte dans ma vie. Vous l'avouerai-je? il m'avait été quelquefois pénible de me voir si complétement omis et passé sous silence pour cette année laborieuse de Liége, où je ne croyais pas avoir démérité. Les circonstances qui m'avaient ramené en France avant l'époque que j'avais prévue et que mes patrons d'alors parmi vous auraient désirée sans doute, étaient d'une nature toute particulière et qui n'affectait en rien ma reconnaissance pour la Belgique, pour l'Université notamment, et pour les excellents collègues qui m'avaient si bien accueilli. Ce que je puis vous dire, monsieur, c'est que cette saison d'étude et de

retraite a été bien fructueuse pour moi, et par le recueillement que j'y ai trouvé en une année partout ailleurs si orageuse, et par les idées littéraires de seconde maturité que j'y ai amassées, et aussi par l'intelligence que j'ai pu y prendre des conditions qui font un pays vraiment libre, et sage et solide dans sa liberté.

Veuillez donc être le bien remercié, monsieur, pour avoir consacré ce souvenir de mon trop court passage par une de ces paroles qui restent, et agréer ici l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

CDLXX.

A M. ÉMILE FAGE, A TULLE.

11 novembre 1867.

Je lis avec un sentiment de gratitude, monsieur, votre compte rendu si indulgent [1]. Je voudrais mériter tout ce que vous dites de moi. Ce qui est bien vrai, c'est que plus que jamais, à mesure que la santé se retire, je me rattache aux Lettres seules, le plus sûr des amours. Mais je n'en sépare pas ce qui en fait la force et l'honneur, je veux dire le sérieux et le vrai de la pensée.

1. M. Émile Fage avait publié un article sur le discours de Sainte-Beuve au Sénat à propos des bibliothèques populaires et sur un nouveau volume de *Lundis* qui venait de paraître.

CDLXXI.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 14 novembre 1867.

Je viens de lire, mon cher ami, cet article qui est ma récompense. Vous n'avez cessé de m'être présent à l'esprit pendant toute cette longue révision[1]. Vous satisfaire était mon ambition et mon vœu. Avec deux ou trois autres au plus, vous faisiez ma tête de public, et je me disais : Ce sont mes juges. Tout en faisant la part de l'indulgence et de l'amitié, je sens que j'ai obtenu aujourd'hui le prix de mon travail. Que je voudrais être mieux pour vous revoir un peu plus souvent! mais mon état sans changer médicalement est varié à tout instant des sensations les plus désagréables. — Je vous remercie encore du fond du cœur et vous serre la main.

P.-S. — Veuillez remercier Nefftzer de sa bonne hospitalité. Lui aussi, il est dans ma pensée des trois ou quatre juges.

1. La révision de *Port-Royal*, dont l'édition définitive venait de paraître, et qui avait été l'objet d'un article de M. Edmond Scherer dans *le Temps*.

CDLXXII.

A M. LOUIS COMBES.

Ce 17 novembre 1867.

Cher monsieur,

C'était bien le moins que cette petite querelle[1] finît ainsi. Je crois que Louis XVI avait tout simplement un *phimosis* et que, par bêtise et gaucherie, il laissait ce sourd obstacle s'éterniser. — Je désirerais que le *Port-Royal* trouvât accès par un point dans votre esprit historique. La méthode du commencement — d'un volume et demi environ — est un peu trop littéraire; il y a un peu trop de digressions, je le sens : cela tient à l'origine du livre, qui était un cours et où l'on était obligé d'intéresser des auditeurs par quelque variété. Mais, en avançant, vous trouverez réponse à toutes vos questions, et mes personnages vous agréeront au moins par le caractère, par leur admirable constance dans une persécution odieuse. Ils avaient le courage civil sous forme chrétienne. C'est à nous de leur dégager cet éloge à la moderne. On a dû envoyer aussi l'ouvrage de ma part à Frédéric Morin, esprit sévère, dogmatique, élevé, qui était fait pour des époques moins *dissolues* que les nôtres. Je l'ai toujours

1. On peut voir les éléments de cette querelle, à propos d'une prétendue infirmité de Louis XVI, dans une note sur M. Louis Combes, à qui Sainte-Beuve, mieux informé, rend toute justice. (*Nouveaux Lundis*, t. IX, article du 13 février 1865 sur *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette :* la note est la troisième de l'article.)

trouvé contraire : je ne voudrais cette fois que conquérir son estime. Que ce soit lui ou vous qui écriviez quelques lignes, je serai payé de ma peine, puisque je serai traité sérieusement.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments sympathiques.

CDLXXIII.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 18 novembre 1867.

Mon cher ami,

Je vous dois des comptes, puisque vous m'avez bien voulu faire un appel si amical *ad hominem*. Eh bien, non, je ne parlerai pas de Jacquemont et je laisserai ce soin à Lavoix ou à tout autre qui s'en tirera fort pertinemment. Pour moi, j'ai un léger pli : la première fois (et la seule à vrai dire) que j'ai vu Victor Jacquemont, c'était dans mon pays quand j'étais petit écolier à Boulogne. J'ai dîné avec les deux frères chez un de leurs cousins germains, mon camarade d'enfance. J'ai bien présente encore toute cette conversation où les jeunes Parisiens s'en donnèrent. Il y avait un mot qui faisait la *scie* à la mode en 1817 : ce mot revenait à chaque phrase. Depuis, en suivant ce jeune et libre esprit, j'ai pu d'ailleurs me convaincre qu'il avait un certain *genre*, une forme d'ironie et de moquerie à laquelle étaient sujets ceux qui avaient été mordus par Beyle. Il faudrait, pour être vrai, insister sur ce travers que M. Thiers, qui en était si loin, savait très-bien signa-

ler dans le temps, et que partageaient d'autres encore que Jacquemont. Je ne nie pas, au reste, que ce défaut ou cette qualité n'ait donné à son esprit une trempe toute particulière. Farcy a eu du rapport avec lui par la destinée qui l'a enlevé à peu près au même âge; il avait de la hauteur d'âme, mais rien de ce travers que je signale dans la formation de Jacquemont. Tout cela se serait sans doute effacé et oublié, si les grands travaux avaient continué; si le talent et la force avaient eu tout leur emploi. La lecture de Jacquemont n'en est pas moins une des plus agréables qu'on puisse faire. Je vois qu'on le compare à Henri Heine, pour les lettres de celui-ci. Je crois qu'il aurait bondi s'il s'était vu accoler à un homme de ce caractère. Mais la postérité est une grande indifférente qui prend son bien et son plaisir partout où elle le trouve, qui cueille çà et là à son gré sur les différents esprits, et qui n'a guère de compte à rendre à personne, puisque les témoins qui sont à même de raisonner et de chicaner sur les caractères s'en vont chaque jour.

Tout à vous.

CDLXXIV.

A M. DUSSIEUX.

Ce 20 novembre 1867.

Cher monsieur,

Ce qui se passe chez nous est inouï. Le gouvernement prussien, par son historiographe Preuss, publie une édition monumentale des Œuvres du grand Frédéric, ses histoires,

sa correspondance, etc., etc. Un autre tirage non monumental est en vente depuis plus de vingt ans à Berlin chez Decker. Là-dessus, on publie en France, comme si de rien n'était, les anciens Mémoires tronqués de Frédéric, en les donnant frauduleusement comme conformes au texte de l'édition de Berlin, et nous gobons cela !

Pour connaître Frédéric, il faut l'édition Decker tout entière. Vous trouverez à la date, dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans*, la phrase et le fait que j'en ai extraits [1].

Ce que je voudrais bien, c'est que, dans cette École militaire française, Frédéric le Grand fût apprécié comme il doit l'être. Prenez toutes ses admirables correspondances privées qui font partie de l'édition Preuss : comparez avec les lettres de Napoléon, aucune d'elles n'y perd, mais Frédéric s'y dessine comme le roi bon, humain, éclairé, se moquant

1. Voici la phrase et le fait dont il s'agit, cités par Sainte-Beuve dans son dernier article sur le comte de Clermont (*Nouveaux Lundis*, t. XI) : « Frédéric, le royal historien, trop peu apprécié chez nous, raconte qu'au moment le plus critique de ses affaires, après Kloster-Zeven et avant Rosbach, obligé d'avoir recours à tout, d'employer la ruse et la négociation, il envoya à Richelieu un colonel Balbi déguisé en bailli. Ce colonel connaissait le duc pour avoir fait quelque campagne en Flandre avec lui. Balbi essaya de lui insinuer des propositions pour ramener la cour de Versailles à des sentiments plus pacifiques et moins autrichiens, et, voyant que le maréchal ne se croyait pas assez d'influence à Versailles pour s'y faire négociateur, il se rabattit à lui demander qu'il voulût au moins avoir quelque ménagement pour les provinces du roi où il faisait la guerre. « En même » temps, ajoute Frédéric, on règla avec lui les contributions; et il » n'est pas douteux que les sommes qui passèrent entre les mains » du maréchal ne ralentirent dans la suite considérablement son » ardeur militaire. » — « Vérifiez, si vous voulez (met ici Sainte-Beuve en note) sur l'édition Decker de Berlin, la seule authentique. — Ne pas se fier aux éditions françaises, qui se disent exactes et fidèles, mais qui en imposent. »

un peu des hommes, mais leur faisant le moins de mal possible et leur laissant après lui le plus de bien durable. Ses œuvres authentiques doivent être le second des ouvrages essentiels dans la bibliothèque de Saint-Cyr.

Tout à vous.

CDLXXV.

A M. PAUL MEYER.

Ce 20 novembre 1867.

Monsieur,

Vous me faites un très-précieux cadeau par la réunion de ces ouvrages et opuscules, et vous répondez à l'un des vœux de mon esprit qui est de lire autant que possible tout ce que vous écrivez et d'en faire mon profit. C'est ce que je fais journellement dans la *Revue critique*, et j'y apprécie chaque fois cette rectitude pénétrante qui ne laisse rien passer et à qui rien n'échappe. Je le disais l'autre jour à M. Gaston Paris: « Il n'est pas d'auteur consciencieux et ami du vrai, qui ne vous désirât pour lecteur, pour censeur presque nécessaire; mais ce n'est pas sans une sorte de crainte qu'on passe sous vos yeux après l'impression; on aimerait que ce fût avant, afin de n'avoir pas trop à rougir de certaines fautes. » Acquérir l'estime et mériter les critiques motivées d'un esprit aussi exact et aussi bien armé que le vôtre, est une ambition qu'on ne peut s'empêcher de concevoir, bien qu'elle ait

son péril : mais la pierre de touche est certainement en vos mains. Vous me permettrez de vous offrir le moins imparfait de mes écrits, celui du moins auquel j'ai pu apporter le plus de soins réitérés et d'attention, mon livre de *Port-Royal*. J'espère que vous y verrez la trace des efforts et des instincts d'un esprit ennemi du vague et du faux, et qui, lorsqu'il le peut, cherche à serrer de près les choses. Mais la méthode nous est venue tard, si toutefois elle nous est venue.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute estime et de mon dévouement.

CDLXXVI.

A M. DE GONET, JUGE D'INSTRUCTION.

Ce 20 novembre 1867.

Monsieur,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, comme au nom qui me paraît le plus indiqué dans ces affaires judiciaires d'une vive actualité. Si je me trompe d'adresse, auriez-vous la bonté de faire transmettre à celui de messieurs vos collègues que cela regarde plus particulièrement, la supplication que je me permets de recommander?

Le prévenu[1] dont je joins ici la lettre est, je le sais, déjà

1. M. Alfred Verlière, dont l'opuscule incriminé avait pour titre : *Déisme et péril social.*

condamné pour le fait d'un écrit renfermant le catalogu et la bibliographie de livres irréligieux, la plupart de l'école de d'Holbach, auquel catalogue il a cru devoir joindre une préface. Vous pensez bien, monsieur, que je ne viens pas essayer de soutenir de semblables erreurs d'esprit, et il serait aisé à une intelligence véritablement philosophique de défendre les idées qui lui paraîtraient vraies sur l'origine et la constitution de l'univers, sans venir se heurter aux bancs de la police correctionnelle. Mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'un tel travers intellectuel mériterait la réprimande et la censure des bons esprits, plutôt que l'amende et la prison, et il est, selon moi, à regretter que la loi, en cela étroite, laisse si peu de latitude au juge.

J'ai voulu voir moi-même, monsieur, ce jeune homme. J'ai essayé de lui faire sentir que, sans renoncer à ses opinions et convictions, il y avait une voie plus élevée et plus digne à prendre; mais enfin j'ai été touché de voir en sa personne ce qu'une erreur purement intellectuelle pouvait amener de dommage dans l'existence, de souffrance physique et morale. Je vous rends mon impression sincère. Il y a certainement à retoucher, sur ce point, à la loi.

Aujourd'hui voilà ce même jeune homme épuisé, souffrant (il suffit de le voir un instant pour s'en convaincre), d'une constitution rachitique, le voilà enveloppé dans une accusation de délit politique qui, j'espère, s'évanouira à l'examen: mais, en attendant, monsieur, c'est à votre humanité seule que je voudrais faire appel pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'apporter quelque adoucissement

dans sa position. Sa lettre vous dira quels sont les points qui le font le plus souffrir.

Veuillez agréer, monsieur, avec mon excuse, l'assurance de ma haute considération. .

CDLXXVII.

A M. ERNEST HAMEL.

Ce 25 novembre 1867.

Monsieur,

Je vous remercie bien de *la Statue de Jean-Jacques* [1].

Il m'est honorable de voir mon nom introduit dans la pensée qui vous a inspiré. J'applaudis, au reste, de tout mon cœur, à cette justice que vous revendiquez.

La génération actuelle n'est pas juste pour Jean-Jacques : vous exprimez dans votre livre des sentiments que partageaient les hommes des générations antérieures, et que l'avenir, j'espère, ratifiera. Il y a éclipse pour le moment. Quand le courant des pensées politiques sera aux choses saines et généreuses, la renommée de Jean-Jacques reverdira.

1. M. Ernest Hamel venait de publier un livre plein d'à-propos, *la Statue de Jean-Jacques Rousseau*, dans un moment où il n'était question que de la statue de Voltaire. Le biographe sincère et convaincu des hommes de la Révolution avait reçu, quelque temps auparavant, ce billet de Sainte-Beuve, en réponse à l'envoi d'un volume sur *Robespierre* : « (4 juin 1867). Je ne puis écrire longuement, mais je sais apprécier le mouvement du cœur, et remercie l'honnête historien, l'écrivain intègre. »

Veuillez agréer, monsieur, avec l'expression de ma reconnaissance, celle de mes sentiments les plus distingués.

CDLXXVIII.

A M. JULES GUILLEMIN, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE, A CHALON-SUR-SAÔNE.

Ce 29 novembre 1867.

Cher monsieur,

Ce souvenir après tant d'années ne peut que m'être très-agréable. Le renseignement nouveau que vous me donnez sur Belzunce est bien d'accord avec ce qu'on savait. O misère du cœur humain ! au moment même où ce prélat faisait acte d'un dévouement si charitable, il manquait à la charité en incriminant ses adversaires de doctrine, et il faisait acte d'intolérance.

Tâchons de nous maintenir dans la voie moyenne: ni si haut ni si bas !

CDLXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 30 novembre 1867.

Cher monsieur et ami,

Je pense bien souvent à vous et je regrette presque le temps où j'avais une douce nécessité de correspondre plus souvent.

Ma santé, qui ne m'interdit pas le travail, m'interdit

toute joie et tout entrain. De là, la propension à ne rien faire que le nécessaire. Il y a eu dans les *Débats* une note développée de Renan où vous étiez nommé (15 novembre dernier). L'épaisseur du livre nous a garantis jusqu'ici de tout assaut trop particulier. Je crois que le tout ira à bon port jusqu'à un prochain tirage. — Je suis très-mal fourni en fait d'œuvres miennes. Mon édition de Poésies (format Charpentier) est en effet épuisée; mais, si vous ne tenez pas trop superstitieusement au format, j'aimerais à vous offrir (si vous ne l'avez pas) *l'édition plus complète* desdites Poésies, en deux volumes (espèce de petit in-4° ou de grand in-12) [1].

C'est un petit trésor que vous m'annoncez dans ce coin de correspondance de madame de Staël. Ce serait un grand honneur à moi d'en tirer parti. Il y aurait pour cela à mettre en lumière la figure de Camille Jordan, une de ces pures vertus, consacrée par une mort prématurée. Je crois qu'on a recueilli de lui un volume. Il doit y avoir quelque chose sur son compte dans les deux volumes de Royer-Collard, de Barante. J'ai beaucoup entendu parler de lui à Ballanche, à madame Récamier, à tous les Lyonnais. Il importerait de réunir tout ce qui peut éclairer cette figure, et alors les nuances qu'y apporterait la liaison de madame de Staël auraient tout leur prix.

Veuillez remercier M. de Gravillon [2]; s'il m'honore de sa confiance, je tâcherai de la justifier.

1. M. R. Chantelauze possède un exemplaire des Poésies de Sainte-Beuve avec cette dédicace manuscrite en tête : « *Amico R. Chantelauze. Hæc juvenilia senex, nec tamen pœnitens, Sainte-Beuve.* » (Septembre 1869).

2. M. de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan, avait fait offrir

Poursuivez *vitement* vos publications entamées, et arrivez le plus tôt possible à la grande affaire, à l'œuvre illustre, le cardinal de Retz. L'éclat en rejaillira sur votre nom.

Veuillez agréer, cher monsieur et ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CDLXXX.

A M. JULES LEVALLOIS.

Ce 5 décembre 1867.

Mon cher ami,

Vous ne pouvez douter du plaisir que j'aurais à vous être agréable. Écrire à un directeur général que je ne connais pas ne serait rien, et je passerais sur mes scrupules de réserve. J'y ai bien passé hier en recommandant ***.

Mais veuillez savoir que M. Vandal est le gendre de M. Heeckeren[1]. Vous vous rendrez alors parfaitement compte que je ne puis, à aucun prix, m'offrir dans la position de désirer être obligé envers lui.

Vous me parlez du Sénat comme si j'étais aussi en état d'y aller. Mon mal est très-sérieux et me tient sans plus

à Sainte-Beuve par son ami M. Chantelauze les lettres et papiers provenant de son grand-père. Sainte-Beuve en fit l'article intitulé *Camille Jordan et Madame de Staël*, qui parut d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* et a été recueilli, depuis, dans les *Nouveaux Lundis*, t. XII.

1. Témoin de M. Lacaze dans le célèbre duel proposé par ce dernier à Sainte-Beuve, à l'occasion de la discussion du Sénat sur la bibliothèque populaire de Saint-Étienne.

devoir me lâcher. C'est à travers cela que je tâche de sauver le matin quelques heures d'étude.

La révision de *Port-Royal* était une grosse épine. Je me suis senti bien soulagé de l'avoir hors du pied.

Je suis à vous de tout cœur.

P.-S. — Il y a dans les *Libres Études* d'Athanase Coquerel un chapitre sur *Augustin du Fossé.* Cela m'a rappelé votre ancienne visite au pasteur Paumier. Ici, nous avons une révélation complète. Vous trouveriez là peut-être un sujet à quelque méditation morale et religieuse.

CDLXXXI.

A M. LASSEAU, DE CLERMONT-FERRAND.

Ce 9 décembre 1867.

Monsieur,

Je vous remercie avant tout du témoignage de confiance que vous voulez bien m'accorder. Je fais en effet partie de la commission[1]. J'ajouterai que c'est tout honorifiquement, car l'état de ma santé est tel, que je ne crois pas être sorti deux fois de chez moi depuis cette affaire du Sénat à laquelle vous vous reportez dans votre lettre. Je ferai exécuter ponctuellement vos désirs par mon secrétaire. Je prévois seulement le cas où l'on ne voudra pas recevoir au *Siècle* une souscription de plus de cinquante centimes. Il faudrait alors distribuer le reste des trois francs sous forme de cinq anonymes.

1. La commission pour la souscription à la statue de Voltaire.

Permettez-moi de vous dire, monsieur, que je comprends et partage tout à fait le sentiment sous lequel vous agissez. Cette dernière séance a été grave en ce sens qu'on a vu des hommes, jusque-là organes des idées de civilisation (Thiers, par exemple), venir défendre sans vergogne un abus décrépit qui croule de lui-même, et qui s'affaisse de sénilité. On a vu un ministre de l'empereur dépasser assurément son mandat dans la forme et dire *jamais!* comme si tous ceux qui depuis quarante ans du haut de la tribune ont dit *jamais!* à commencer par M. de Serre, n'ont pas eu le démenti du lendemain. Tous ceux qui aiment l'Empire au même titre que moi ont dû être profondément attristés, de la déviation qu'a fait subir à la politique du chef la déclaration compromettante de l'ancien éloquent avocat de Clermont. Oh! que M. Thiers s'est mépris lorsqu'il a dit dans son discours que, si Voltaire revenait au monde, il ne ferait pas la même chose! Voltaire aurait encore à défendre le sens commun, et cette fois contre M. Thiers.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

CDLXXXII.

A M. CHAUTARD, MAIRE DE VENDOME.

Ce 11 décembre 1867.

Monsieur,

Je serais impardonnable d'avoir tant tardé à vous répondre, si l'état de ma santé qui n'est jamais bon, mais

qui est plus mauvais depuis quelques jours, n'était mon excuse. Ce même état de santé m'interdit absolument d'accepter toute part active dans un comité d'honneur ou de patronage. Veuillez remercier messieurs vos collègues et leur dire mes trop tristes raisons d'inutilité et d'abstention.

Le nom de Ronsard réveille d'ailleurs bien puissamment mes premiers souvenirs, mes premières amours littéraires. Ma pensée sincère est que, pour les poëtes, un buste est souvent préférable à une statue. La statue est le fait des hommes de guerre, des hommes d'action, des hommes de dehors qui sont en vue volontiers de pied en cap, depuis le casque jusqu'aux éperons. Quand je pense au poëte, c'est surtout sa tête et son front que j'interroge et il me suffirait d'en avoir une noble et fidèle image dans le jour calme de quelque bibliothèque publique, au milieu des livres et des objets d'étude qui sont l'encadrement le plus naturel d'une telle figure. Mais, puisqu'on est dans le siècle des statues et que le moindre traîneur de sabre a la sienne, va donc pour une statue aussi, — ne fût-ce que pour montrer qu'on n'est pas moindre; — que le poëte vendômois se dresse donc de toute sa hauteur. Mais je ne pourrai, monsieur, figurer dans le cortége que comme un humble souscripteur.

Madame Blanchecotte m'a parlé de vous, monsieur, et des titres particuliers que vous apportez à cette œuvre de piété poétique. — Je ferai remettre ma souscription à M. Thillier, principal clerc de notaire que j'ai le plaisir de connaître et qui est, je crois, le fils d'un de messieurs vos collègues.

CDLXXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 11 décembre 1867.

Cher monsieur et ami,

L'état de ma santé qui n'a jamais été plus douloureux abrége nécessairement ce que je voudrais dire. J'ai reçu donc et j'ai lu, à travers mes misères, cette pincée exquise d'autographes.

Je fais rechercher tout un dossier Camille Jordan se rapportant aux années de la Révolution; car on a négligé de recueillir ce qui eût été le plus intéressant.

Mais savez-vous que ce ne pourra être un *lundi* que cet article, et surtout un *lundi* au *Moniteur?* Le chef de la race y apparaîtrait sous un trop triste jour; mais nous en ferons un petit épisode à part, et, une fois fait, il se trouvera bien moyen de le placer.

Je ne vous en dis pas plus aujourd'hui; mais vous réitère, cher monsieur et ami, tous mes sentiments de dévouement.

CDLXXXIV.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce 13 décembre 1867.

Cher confrère,

Je souffre, depuis dix jours et plus, ce qui ne se saurait dire. Les médecins prétendent que c'est dans la règle,

mais il faut faire son devoir jusqu'à la fin. Je viens donc rappeler à vos bontés le pauvre quinze-vingt La Halle, qui a le tort de vivre encore cet hiver et qui a été oublié je ne sais comment dans les petites gratifications que Robelin avait jusqu'ici négociées pour lui. C'est donc à vous qu'il recourt comme à sa Providence. Vous ne lui manquerez pas.

Tout à vous, cher confrère.

P.-S. — J'ai à peine le temps et la force de vous remercier de vos bontés pour mon petit monde. Je ne sais, moi, quand je serai en état de causer.

Mes respectueux hommages à madame Doucet.

CDLXXXV.

A M. PIÉTRI, PRÉFET DE POLICE.

Ce 17 décembre 1867.

Monsieur le préfet,

Je sais que vous avez de la bienveillance pour moi. J'ai eu trop peu l'honneur de vous rencontrer, mais il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour reconnaître en vous l'ami des lettres et de la *bella Scuola*.

Je viens aujourd'hui me permettre tout spontanément de vous demander une faveur, une justice pour un des plus méritants employés de votre administration, M. Demarquay, commissaire aux délégations judiciaires. La croix d'honneur serait une récompense bien méritée de ses bons et déjà longs services. Je connais personnellement et beaucoup

M. Demarquay; je le connais par des antécédents bien anciens et qui le rattachent aux arts. C'est un honnête homme, droit, sûr, simple et utile.

Je ne vous demande pas, monsieur le préfet, de m'excuser, mais je vous prie de voir dans cette démarche, que je fais à l'insu même de M. Demarquay, un témoignage de confiance en votre équité et une occasion que je saisis de me dire

Votre respectueux serviteur.

CDLXXXVI.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 25 décembre 1867.

Cher monsieur et ami,

Il n'y avait pas de danger, disaient les médecins, mais la crise a été longue et pénible. Ils disent que je suis dehors; je le souhaite. Je souffre encore beaucoup, et suis incapable de rien.

J'ai dans la tête presque tout à fait classé mon monde de Camille, de madame de Staël et de Juliette [1].

Poursuivez vos doux travaux; il me revenait cette parole de Voltaire à votre propos : « Les petites affaires sont des victimes qu'il faut sacrifier aux grandes. »

Ne rien abandonner et subordonner à temps.

A vous de cœur.

1. Madame Récamier.

CDLXXXVII.

A M. RÉVILLIOUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER[1].

1867.

..... Je viens de le lire avec tout l'intérêt que m'inspire le sujet et que justifie la nouveauté des documents, aussi bien que le parti que vous en avez su tirer. Vous me permettrez bien d'en dire un mot et d'en hâter de mes vœux la publication dans le prochain article que j'ai à faire au *Journal des Savants* et qui sera le second. Me laisserez-vous bien vous faire observer que, dans votre analyse si exacte, vous me paraissez un peu sévère pour Du Bellay, qui n'a peut-être eu d'autre tort que d'être maltraité de la fortune, d'être fait intendant et homme d'affaires, tandis qu'il était poëte, et d'avoir commis cette autre faute de *se laisser mourir* jeune, avant de franchir le détroit qui le menait à sa seconde carrière?

Vauvenargues aussi, vu de près et dans sa Correspondance avec Saint-Vincens, paraît bien malheureux et même misérable. — Ces lettres que vous donnez du pauvre poëte mettent bien en lumière ses derniers ennuis; elles sont le commentaire et le corollaire des *Regrets*, et elles s'adaptent parfaitement avec la lettre qu'on avait de lui *à un sien*

1. Il s'agissait d'un Mémoire sur les *Derniers mois de Joachim Du Bellay*.

ami sur la mort du feu roy et le département de madame de Savoie. Grâce à vous, on a désormais un Du Bellay complet..

CDLXXXVIII.

A M. JOSEPH D'ARÇAY [1].

1867 ou 1868.

J'ai goûté l'esprit et admiré l'exactitude des *Souvenirs de la salle à manger du docteur Véron.* Je me suis demandé plus d'une fois qui pouvait savoir si bien ces choses et les écrire si finement. Il n'y a guère que deux ou trois personnes entre les noms desquelles j'aie pu hésiter. A propos du fameux dîner qui devait avoir lieu à la Tuilerie, le jour même où se donnait le second avertissement au *Constitutionnel*, je me rappelle, comme y ayant assisté, que Véron, qui faisait bonne mine, avait reçu dès le matin et d'heure en heure des billets de gens qui se dépriaient. Il y eut bien dès places vides; le ballon de Godard qui devait couronner la fête se gonflait devant un cercle de spectateurs très-amoindri.

Parmi les personnages officiels, *deux seuls* eurent le courage de venir et d'être simplement polis, comme il convenait à des gens du monde bien élevés. C'étaient deux militaires, le général comte de Goyon, aide de camp de l'em-

1. Auteur d'articles dans *le Figaro*, recueillis depuis en volume sous le titre *la Salle à manger du docteur Véron.*

pereur, et le général baron Renault, celui qu'on appelait *le lion d'Afrique*. Leurs noms mériteraient peut-être de trouver place dans la réimpression qui ne saurait manquer de se faire de ces spirituels articles.

CDLXXXIX.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 4 janvier 1868.

Cher monsieur et ami,

Votre excellente lettre est allée aussitôt se joindre au dossier *Camille;* mais savez-vous bien que je suis loin encore d'être en convalescence, que je suis faible, incapable de tout soin prolongé et que j'en ai encore de cet état pour des semaines peut-être? — Un détail que ceux qui ont vu peuvent seuls donner et que M. Sauzet vous dira : Camille était-il grand ou petit, ou de taille moyenne?

A vous de cœur.

CDXC.

A M. REINHOLD DEZEIMERIS.

Ce 11 janvier 1868.

Mon cher ami,

Je commence à être réellement mieux : j'en ai profité pour lire le *La Boëtie*. Vous avez retrouvé là un La Boëtie primitif, antérieur, philologue et tout à fait neuf. Je ne

parle pas de tous les détails où votre érudition ingénieuse s'est jouée. — Recevez mes plus sincères compliments, offrez mes respectueux hommages à madame votre mère, et croyez-moi bien à vous.

CDXCI.

A M. ALFRED DARIMON.

Ce 15 janvier 1868.

Mon cher ami,

J'apprends que je cours risque d'être dépouillé par vous des documents que vous m'avez bien voulu confier sur Proudhon et qui doivent être transmis à un autre investigateur. Tâchez, je vous en supplie, de m'en laisser le plus possible, je suis digne de m'en servir. Je n'attends que l'occasion où ma santé me rendra le loisir pour achever une œuvre à laquelle je tiens et où votre nom sera mêlé.

Tout à vous.

CDXCII.

A MADEMOISELLE COURIARD, DE GENÈVE.

Ce 24 janvier 1868.

Chère mademoiselle,

J'ai été heureux de votre souvenir. Le mien va quelquefois vous chercher un peu au hasard. Je vois que vous êtes toujours fidèle à votre Léman. Êtes-vous à la même campagne au bord du lac? J'ai reçu votre volume et je

vous en remercie. Mais laissez-moi vous dire : pourquoi donc me prêchez-vous? qu'ai-je fait pour cela? Et laissez-moi vous soumettre une singularité qui me frappe.

J'ai à Boulogne-sur-Mer une cousine, une vieille cousine de beaucoup d'esprit, qui s'était mise, il y a deux ans, à rentrer avec moi en commerce de lettres, renouant ainsi avec mes souvenirs d'enfance. Et puis, tout d'un coup, un jour, elle m'a proposé de me recommander aux prières de tout un couvent, dont la supérieure, disait-elle, était une de nos parentes. En un mot, elle a fait preuve à mon égard du zèle catholique et monastique le plus intempestif et le plus déplacé. Je le lui ai dit.

Or, comment se fait-il aujourd'hui qu'il m'arrive de Genève, et d'un côté non catholique, la même insinuation, la même tentative de prédication? Il y a de quoi faire réfléchir un philosophe.

Je sais bien la différence : vos vœux sont d'une âme tout individuelle, et il n'y a pas de communauté derrière. Mais, enfin, je vous aime mieux sans cette complication qui me paraît une chose un peu acquise et qui ne se produisait pas aussi à nu dans nos précédentes relations. Soyez vous-même, telle que je vous ai connue, avec ce sentiment religieux qui convient à votre nature, mais qui peut-être ne convient pas à toutes au même degré. Je ne voudrais rien diminuer chez ceux qui croient; mais pourquoi cette ingérence, — tant de ma cousine de Boulogne-sur-Mer ultra-catholique et ultramontaine,—que de ma douce et intérieure amie, calviniste ou *pauliste*, de Genève? Voilà ma vengeance, elle est dans ce rapprochement.

A vous bien respectueusement.

CDXCIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 24 janvier 1868.

Cher monsieur et ami,

J'ai reçu avec bien du plaisir la brochure sur le baron de Staël, et me voilà tranquille aujourd'hui sur la taille de Camille Jordan. C'est qu'en fait de taille on n'est pas Thiers ou Beugnot impunément. Je vous remercie de tout et je suis maintenant en mesure; je ne demanderai rien de plus à M. de Gérando, car il y a de petites réserves de la part même de madame de Staël sur le père, brave et excellent philanthrope que j'ai d'ailleurs connu...

Je ne vous dis rien de ma santé, allant mieux réellement; mais veuillez songer que ce mieux et cette convalescence ne sont que relatifs, j'en reste toujours à ma précédente et pénible infirmité. Ce n'est que la complication qui est en convalescence. — J'ai reçu un témoignage d'intérêt auquel j'ai été bien sensible de la part de votre spirituelle amie, madame Roger Des Genettes.

Travaillez ferme, cher monsieur et ami, tandis que Minerve vous sourit, et agréez l'assurance bien sincère de mes sentiments dévoués.

CDXCIV.

AU MÊME.

Ce 4 février 1868.

Cher monsieur et ami,

J'ai commencé à me mettre au travail. C'est, à vrai dire, Camille Jordan que j'étudie; madame de Staël ne vient qu'après... Je ne crois pas qu'il faille chercher sa trace dans aucun livre de madame de Staël. Madame Récamier m'a autrefois conté les éléments d'*Oswald*. M. de Barante y est pour quelque chose. Elle ne m'a jamais nommé Camille... Le tout n'en est pas moins infiniment curieux, et je vous le dois.

A propos, il était de taille plutôt élevée que moyenne. Voyez l'incertitude des souvenirs!

Amitiés de tout cœur.

P.-S. — Non guéri, mais je suis mieux, peut-être aussi bien que je serai jamais.

CDXCV.

AU MÊME.

Ce 6 février 1868.

Cher monsieur et ami,

Je vois qu'il est fort parlé, dans les Notices et dans les Lettres, des *Essais* de Camille sur *Klopstock*. Ils ont été lus

à l'Académie de Lyon en 1809 ou 1810. Ils n'ont jamais été recueillis. Ne seraient-ils pas, en tout ou en partie, dans les Mémoires de cette Académie? En tout cas, il en doit être fait mention dans les procès-verbaux des séances.

Voilà encore une indication et un service que je viens réclamer de votre inépuisable obligeance. On n'a pas ici ces Mémoires de l'Académie de Lyon au complet.

A vous de tout cœur.

P.-S. — Les gros livres vont lentement : j'ignore à quand un second tirage.

CDXCVI.

AU MÊME.

Ce 10 février 1868.

Mon cher ami,

Je reçois vos excellentes communications, mais n'en faites pas trop : vous êtes trop bon. J'ai moi-même l'analyse de cette Étude sur *Klopstock*. Ce que vous me dites des travaux de Camille en 1810 m'est utile. Vous pourriez me dire encore s'il n'a rien lu, cette année-là, à la séance *publique* qui avait lieu, je crois... à quelle date du mois de mai ? Votre extrait me donne un aperçu des séances du 27 mars, 3 avril, 17 avril et 15 mai. Il semble qu'il y ait eu une séance publique dans l'intervalle du 17 avril au 15 mai.

Tout cela n'a qu'un but, éclaircir un passage de lettre

de madame de Staël; mais je ne dois pas trop m'étendre, et, Camille une fois dessiné en pied, c'est à sa correspondante que je dois laisser la parole, me bornant au rôle d'encadreur.

Mille et mille gratitudes encore et amitiés.

CDXCVII.

AU MÊME.

Ce 14 février 1868.

Mon cher ami,

Vous m'envoyez de vrais trésors dont je profiterai seulement quand je réimprimerai en volume et par d'utiles appendices. Le grand article qui tire à sa fin doit être plus allégé.

Le Moniteur étant impossible à cause de la tendance antinapoléonienne inévitable; — le *Journal des Savants* étant trop savant et trop éloigné des échos un peu trop vifs et trop voisins, j'ai dû penser à la *Revue des Deux Mondes*...

Vous m'avez déjà dit et je voudrais que vous me redissiez ce qu'était le frère de Camille Jordan, à qui tout le monde fait des compliments et qu'on cite comme plein d'obligeance. N'était-il pas banquier? Vous voyez que j'en suis venu, de question en question, aux infiniment petits.

Travaillez ferme. J'ai trop remis à vous dire que je connais M. Faugère et que je ne doute pas qu'il ne soit moins dragon que le sanglier X...

Mille amitiés.

P.-S.—Tous mes remercîments et compliments à Soulary.

CDXCVIII.

AU MÊME.

Ce 14 février 1868.

Cher ami,

En relisant de plus près la lettre de madame Récamier, je m'aperçois qu'au lieu de *Resonat*, il faut lire *Revoual*, lequel nom n'est autre chose que celui du peintre *Revoil* mal écrit. Ainsi rayez vite ce point de la recherche que je vous ai imposée. J'use et abuse bien assez de vous.

Tout à vous.

En toute hâte.

CDXCIX.

AU MÊME.

Ce 17 février 1868.

Merci, mon cher ami, pour tout ce surcroît de peines et de soins... — J'ai terminé le travail, et, pour l'époque de la Restauration, j'ai dû me borner à un résumé. L'*Histoire parlementaire* de Duvergier de Hauranne est une bonne source à consulter. — Sur la maladie qui a enlevé Camille Jordan, je dis que c'était un mal de *poitrine*, et je ne puis me rappeler si j'y ai été autorisé par quelque témoignage

direct ou si c'est seulement de souvenir ou par induction que j'ai ainsi déterminé sa maladie. Ce point est le seul sur lequel j'aie désormais à vous demander une réponse[1]. — En lisant l'article, vous verrez bien s'il y a quelque point secondaire à rectifier ou à compléter; et ce sera pour la réimpression; mais la maladie de poitrine est un fait à vérifier dès à présent. Ces diables de biographes ont eu la plupart jusqu'ici la manie de rester dans les termes généraux. Ils trouvent que c'est plus noble...

Je vais mieux, mais non guéri.

D.

AU MÊME.

Ce 18 février 1868.

Mon cher ami,

L'article est déjà imprimé, mais mon siége n'est jamais fait. J'ai le premier des opuscules, mais pas le second, c'est-à-dire la *session de 1817*. Je serais curieux de la lire. La seule chose qui m'importe immédiatement pour l'article, c'est l'affection de *poitrine*... Tout cela ira à merveille.

Tout à vous.

Je ne vous remercie plus.

1. Il mourut d'une fistule à l'anus.

DI.

AU MÊME.

Ce 20 février 1808.

Mon cher ami,

Je reçois de nouveaux trésors; mais, cette fois, mon siége est fait au moins pour la première édition. Je désire le tout en toute hâte et me borne à asperger de deux ou trois notes le travail déjà fait.

Je puis aussi, grâce à ces mêmes nouvelles lettres, préciser une ou deux dates des anciennes.

Le fragment de lettre de madame de Staël est de 1812, époque où elle lut *l'Autobiographie* de Gœthe. — La personne qui la consolerait de tout à cette date, si elle pouvait la revoir, est Matthieu de Montmorency. Camille n'était pas si intime; mais son rôle, même en le circonscrivant, est assez beau, et, comme je le dirai, ces lettres de madame de Staël sont une couronne sur sa tombe. C'est à vous qu'il la devra, car je n'ai fait que fournir le fil. Lors d'une réimpression, j'ajouterai quelque chose au Camille Jordan de la Restauration; mais, dans un article, il faut l'unité. — Tout sera rendu bien exactement à M. de Gravillon, que je vous prie de bien remercier de ma part.

Tout à vous.

DII.

AU MÊME.

Ce 21 février 1868.

Mon cher ami,

Je vous remercie de la brochure. Elle a pour moi de l'intérêt plutôt comme étude que pour l'usage... — Barbier, fort exact, a réfuté l'idée que Camille ait étudié au grand séminaire. Il était au petit séminaire, c'est-à-dire au pensionnat tenu par les Sulpiciens. Je ne vois pas trace de cette brochure, lancée *au retour d'Égypte*. La brochure en question est celle qu'il fit sur *le Consulat à vie*. — Mais nous savons tout cela par les pièces mêmes; ce qui est plus sûr que de vagues souvenirs. — Pour le moment, la barrière est close. Cinquante-deux pages de la *Revue des Deux Mondes* me paraissent un morceau suffisant. A la réimpression, je ferai un très-léger choix dans le dernier paquet pour quelques lettres les moins connues, ou se rapportant à la dernière période politique de Camille. — Puissé-je avoir dignement et gravement profité de cette occasion de couronner une mémoire intéressante d'orateur homme de bien!

Tout à vous.

DIII.

AU MÊME.

Ce 28 février 1868.

Mon cher ami,

C'est bien le 1er que je parais, que nous paraissons. De tous les lieux (et ils ne sont pas nombreux) où je pouvais insérer le morceau, la *Revue des Deux Mondes* était le plus indiqué, et cela y allait comme de cire. Mais cette *Revue* est assez absolue dans ses habitudes : nous y paraissons, et voilà tout. Je n'ai ni exemplaires, ni tirage à part, ni bonnes feuilles. La *Revue* est partout : tout le monde peut la lire. Quant à reproduire *in extenso* l'article, cela me paraît un peu fort, car il appartient *pour un temps* qui n'est pas déterminé, il est vrai, au directeur de la *Revue:* ce qui n'empêche pas, à mon sens, qu'on n'en puisse citer des extraits tant qu'on voudra, et le morceau est assez long pour qu'on choisisse.

Ce n'est que lorsque j'aurai recueilli, dans un volume *à moi*, ce premier essai, en l'accompagnant d'un petit appendice sur le Camille Jordan de la Restauration, (dans lequel j'userai de votre dernier envoi de lettres), ce n'est qu'alors que je pourrai envoyer à M. de Gravillon et aux personnes qu'il me désignera le tome des *Nouveaux Lundis* que sa bienveillance aura tant contribué à enrichir. Veuillez vous faire mon interprète auprès de M. de

Gravillon et aussi auprès de M. Lenormant, lequel, en homme habitué à la presse, saura bien ce qu'il peut faire et comment tailler en présence de ce gros morceau.

A vous de tout cœur.

DIV.

A M. BULOZ.

Ce 4 mars 1868.

Mon cher Buloz,

Je suis un peu étonné de ce que vous me dites. J'étais à cent lieues de croire avoir manqué à la mémoire de madame de Staël. Et puisque cette question revient, laissez-moi vous dire comment les choses se sont passées, il y a plus de trente ans.

Je m'occupais avec passion, avec culte, de rechercher sur madame de Staël tout ce qui pouvait contribuer à la faire connaître d'une manière plus attachante à nos jeunes générations. Madame Récamier me fit lire sa correspondance. M. Hochet m'offrit la sienne: mais, dans l'intervalle, avec l'indiscrétion qui était habituelle à ce grand monsieur, il en avait parlé à la duchesse de Broglie. Elle désirait me voir, me dit-il. Il m'y conduisit. Je la trouvai au ministère des affaires étrangères, seule avec une de ses filles. Elle commença ainsi la conversation: « Pourquoi voulez-vous vous occuper de ma mère? Est-ce que ce qu'on a écrit sur elle ne suffit pas? » Je répondis avec toute sorte

de respects — (comme en inspirait cette aimable et sévère personne) — que j'étais à un autre point de vue que la famille, que j'étais du monde extérieur et de la postérité déjà; que tout ce que m'avait communiqué madame Récamier n'était qu'honorable autant qu'agréable; que madame Récamier ne m'avait parlé d'aucune interdiction, etc., etc.

Quelques jours après, un soir, — dans la *prima sera*, — j'étais chez madame Récamier: elle était seule; on annonça la duchesse de Broglie, qui était encore avec une de ses filles. J'assistai à une conversation qui fut à peu près en ces termes: « Madame, vous avez montré des lettres de ma mère à M. Sainte-Beuve. L'intention de ma mère, en mourant, a été que toutes ses lettres fussent détruites et non communiquées. — Madame, répondit madame Récamier, j'ai vu madame votre mère jusqu'à ses derniers moments; elle ne m'a jamais rien dit de cette défense. Est-ce à vous qu'elle en a parlé ? — Non, c'est à mademoiselle Randall qu'elle a signifié cette dernière volonté. — J'étais bien aussi liée avec madame votre mère que mademoiselle Randall, et elle ne m'a jamais rien dit à ce sujet. Je ne détruirai point ses lettres, mais je les laisserai après moi en mains sûres. »

Et maintenant, qu'ai-je fait de mon côté? Je n'ai cessé d'honorer la mémoire de madame de Staël. J'y suis revenu à maintes reprises: à travers les variations de la politique, j'ai maintenu mes premiers jugements, en les fortifiant loin de les affaiblir (voir ma *Nouvelle Galerie de Femmes célèbres*). Lorsque j'ai donné la biographie de Fauriel, j'y ai mêlé quelques lettres de madame de Staël, non sans omettre celles qui n'étaient pas à publier. Aujourd'hui,

chargé par la famille de Camille Jordan du soin de rajeunir son image, j'ai pensé que la meilleure des couronnes était celle qu'on pouvait tresser avec les lettres de madame de Staël, en y mêlant deux ou trois fleurs de violette de madame Récamier. Dans ce que j'ai donné, tout est à l'honneur de madame de Staël, non-seulement ses indignations libérales et indépendantes, mais aussi ses effusions de bonté et d'affection. C'est un grand esprit, c'est une grande âme, et c'est une bonne femme: telle ici elle se montre. Si les petits-fils de madame de Staël ne sont pas contents, c'est qu'ils ont une manière étroite de l'aimer, qui n'est pas celle de la postérité et qui n'est pas non plus celle qu'elle-même aurait voulue. Que ces esprits estimables, mais par trop craintifs, daignent se dire qu'en présence du flot démocratique qui monte et qui s'avance, il faut sans cesse rappeler les anciennes mémoires, les rafraîchir, les renouveler, leur rendre de la vie, redonner de l'accent à ces voix déjà lointaines et qui s'éteignent, ou qui du moins vont s'affaiblissant. Tel lecteur de l'avenir, sur lequel les grands écrits de madame de Staël n'auront fait que peu d'impression, sera à jamais conquis à elle par quelque lettre familière d'une cordialité entraînante. J'en sais déjà des exemples. — Je ne demande certes aucun remercîment: ce que je fais, je le fais par pur amour pour un des dieux de notre jeunesse; mais je concevrais très-peu, je vous l'avoue, des reproches et des récriminations.

Tout à vous, mon cher Buloz.

DV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 4 mars 1868.

Mon cher ami,

Je suis heureux de votre contentement et c'est ma meilleure récompense. M. de Gravillon m'a écrit une lettre fort aimable, mais je n'ai point son adresse au juste pour lui répondre. J'ai à vous renvoyer tous ces autographes. Faut-il employer la poste? Je crois que c'est le plus sûr. Donnez-moi vos ordres là-dessus. Je parle seulement du premier paquet, les lettres de madame de Staël et de madame Récamier. Quant au second paquet, celui de la dernière razzia, je vous demanderai de me le laisser quelque temps encore pour en tirer des extraits. Quand vous aurez reçu ces autographes, vous serez bien bon de voir, à mes points d'interrogation, si vous n'avez pas quelque meilleure leçon à me proposer.

L'article ne sera réimprimé que dans le onzième volume de mes *Nouveaux Lundis*[1], vers la fin de cette année.

J'ai manqué le moment de *pourtraire* les orateurs. J'étais près de faire M. Berryer en 1851 ; mais les événements ont marché plus vite que ma plume. Je ne possède pas ce sujet oratoire autant que mes sujets littéraires: j'ai moins suivi

1. Il l'a été dans le tome XII.

les Chambres que l'Académie ou que la cheminée de certains salons.

Je n'ai guère connu ces grands orateurs qu'au moment où ils mettaient pied à terre et au débotté. Pour en bien parler, il faudrait avoir vécu avec eux au jour le jour et avoir assisté à leurs exploits. Voyez Cicéron dans le *De oratore*. Autrement, on est vague et l'on répète ce que disent les autres.

Savez-vous que *les petites affaires qui sont des victimes à sacrifier aux grandes*, ce mot qui est dans les Lettres de Voltaire, appartient primitivement à votre ami le cardinal de Retz?

Tout à vous.

DVI.

AU MÊME.

Ce 6 mars 1868.

Mon cher ami,

Tout est pour le mieux. Contentons-nous d'être exact et ne nous laissons pas trop faire par les familles, qui, en somme, doivent être contentes et qui, d'ailleurs, à ces degrés éloignés, ne sont plus souveraines... Toutes ces familles ont leur point de vue opposé à celui de la littérature, à celui du public et de la postérité. M. de Gravillon, au contraire, a été charmant de confiance et d'ouverture. Je vais lui renvoyer directement les autographes... Les Le-

normant (Récamier), au contraire des..., ont été charmés. Madame Lenormant m'a envoyé copie d'une lettre de Camille annonçant son mariage à madame Récamier. La lettre, pour toute date, porte : « Ventôse ». Ce doit être 1804. Voudriez-vous vous assurer de cette date exacte du mariage?

A vous de tout cœur.

DVII.

A MADAME BECK-BERNARD.

Ce 6 mars 1868.

Madame,

Je suis bien touché d'une attention aussi bienveillante. Elle ne sera point perdue, et, lorsque je réimprimerai cet article, je ferai de votre aimable communication le sujet d'une note. Il est bien difficile de faire revivre au vrai ces physionomies éteintes, lorsqu'on ne les a pas vues soi-même autrefois ou qu'on n'a pas le souffle direct de la tradition. Chaque cercle de société est un petit monde à part. Tant qu'on y vit, on en sait tout et on croit que tous doivent savoir les mêmes choses; et puis dix ans, vingt ans, trente ans écoulés, le cercle s'est brisé ou évanoui : plus un témoin ne reste, rien n'est écrit, et l'on en est réduit à tout deviner, à rapprendre tout sur de vagues ouï-dire et par des échos affaiblis. Un entier oubli enveloppe ce qui avait été si vivant, si animé, si bruyant, si plein de rires

et de jeux et de mouvement, si confiant et si sûr de soi. Vous m'aiderez, madame, par votre agréable page si précise, à lever un coin du voile à jamais tombé sur une de ces aimables sociétés du passé.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon affectueux respect.

DVIII.

A M. HENRI BRISSON[1].

Ce 8 mars 1868.

Je suis en effet bien atteint, monsieur et cher confrère : et très-sérieusement la vraie critique littéraire devient impossible du coup dans les journaux et les recueils périodiques. Apparemment que l'on trouvait que notre pauvre pays était déjà trop monté en esprit : il fallait raser toutes ces têtes insolentes de pavots. C'est honteux, c'est misérable! Cette loi ne peut plus décemment se voter. Cet amendement Guilloutet en particulier méconnaît et tend à altérer le tempérament même de la France.

Bien à vous.

1. Remercîment pour son article du journal *le Temps*, du 8 mars 1868, qui commençait de la façon la plus spirituelle et la plus originale, en annonçant la *mort* du grand critique, *tué* (comme on va le voir) par l'amendement Guilloutet.

DIX.

A UN ÉDITEUR.

Ce 10 mars 1868.

Toutes ces choses ne sont que pour la *forme*. Buloz a reçu de M. Albert de Broglie une lettre dans le même sens. Je joins ici une lettre que moi-même j'ai écrite à Buloz et dont copie a été délivrée aux de Broglie. A *moi directement* il n'a été *rien* dit ni écrit. C'est une prétention de cette famille, prétention née originairement chez madame de Broglie de la crainte de voir paraître des lettres d'amour et de passion de sa mère. Elle a ainsi détruit les lettres d'elle à Benjamin Constant... Je suis persuadé que madame de Staël n'a rien ordonné. La défense a été imaginée après coup. Il me semble que M. de ***, sans entrer dans la discussion du droit, sans le nier ni sans l'admettre, n'a qu'à se retrancher, comme je l'ai fait, dans ce qu'il y a de naturel, d'honorable pour tout le monde, et de parfaitement simple dans ce qu'il a fait. Comme il n'a plus rien d'ailleurs à publier de madame de Staël, on n'a qu'à être tranquille. Les tribunaux sont de mauvais juges en ces matières, et on a beau jeu sur le mur de la vie privée. C'est un beau thème à l'avocat général. Pour nous, faisons entrer nos troupes dans la place une à une, soldat à soldat, sans tambour ni trompette.

L'article, d'ailleurs, a réussi dans le monde même des

de Broglie. Rémusat, qui avait épousé en premières noces une fille d'Augustin Perier, est venu dimanche me témoigner toute sa satisfaction...

...Il est à remarquer qu'il y a cinquante et un ans que madame de Staël est morte, terme auquel sont limitées toutes les prétentions de propriété littéraire; mais le mieux est de ne pas s'aventurer sur le terrain de la légalité et de rester dans le sens commun et le droit commun.

DX.

A M. LE COMTE DE C***.

Ce 13 mars 1868.

Cher monsieur,

Vos lettres sont toujours des encouragements. Croirez-vous que cet article sur Camille Jordan a causé une vive contrariété aux Broglie, à tel point que c'est tout au plus si la *Revue*, qui l'a publié, et M. de Gravillon, qui m'en a donné les matériaux, échappent à un procès? Cette famille prétend, comme droit, à la perpétuité de propriété de toutes les lettres ou billets échappés à la plume facile et courante de madame de Staël. Et cela s'appelle du libéralisme! Qu'en dites-vous?

DXI.

A UN ÉDITEUR.

Ce 15 mars 1868.

Me voici cependant dans une singulière situation : le public est content, les anciens amis de Camille Jordan me

félicitent, et les deux familles de Broglie et.... veulent m'arracher l'une mes cheveux noirs et l'autre mes cheveux gris. — Laissez-moi, maintenant que tout cela est tiré à dix-huit mille exemplaires au moins (car tel est le chiffre de la *Revue des Deux Mondes*), laissez-moi en agir sous ma responsabilité...

Enfin tous ces ennuis, toutes ces chicanes, ces prétentions exorbitantes des Broglie à une perpétuité de propriété de lettres et billets dispersés à travers le monde, me pousseront, si je vis, à faire un livre que je ferai imprimer par delà la frontière et en Belgique, qui aura pour titre : *Madame de Staël et son groupe littéraire;* ce sera le pendant de mon *Chateaubriand.* Et vogue la galère!...

Nous avons été dans le vrai; mais on n'aime pas le vrai, surtout le vrai qui est vivant, particularisé, qui porte les signes individuels; nous autres, peintres à la plume, c'est ce que nous aimons. La seule manière de me remercier est qu'on ne me châtre pas. Mais, encore une fois, *j'attendrai,* comme disait l'abbé de Bernis au cardinal de Fleury. On ferait un petit proverbe à la Théodore Leclercq de toutes ces misères de vanité... — Vous voyez, mon cher ami, que tout cela m'émoustille un peu. Quand j'ai mis sur la copie de ma lettre à Buloz *confidentielle*, cela ne veut pas dire que vous ne puissiez la faire lire à M***.

O vérité! vérité! que tu as de peine à naître! Et, à peine née, que tu as de peine à ne pas mourir! Joignez-y l'amendement *Guilloutet* pour relever le tout.

A vous de tout cœur.

DXII.

A MADAME LACÈNE [1].

Paris, ce 16 mars 1868.

Madame,

Je viens me confesser à vous et vous offrir, avec mes hommages, tous mes regrets d'avoir pu vous déplaire : car c'est bien moi qui suis le coupable. Je voudrais pouvoir avoir l'honneur de vous expliquer, en causant avec vous, ce que c'est qu'un littérateur : c'est un curieux, madame, et qui ne songe (s'il n'y prend garde) qu'à ses lecteurs. M'occupant de Camille Jordan, je voulais ne pas m'en tenir à son rôle public et le faire revivre tel que ses amis l'ont connu dans l'habitude de chaque jour. Imaginez un portrait où, à côté du personnage principal, on veut mettre quelque chose de ce qui l'entoure. J'ai interrogé, coup sur coup, mon ami M. Chantelauze; car j'ai eu bien peu l'honneur de correspondre avec M. de Gravillon. M. Chantelauze me répondait, ne me faisait aucune défense, et j'allais toujours. Je puis vous assurer que ces détails n'ont point déplu à nos lecteurs d'ici, qui y ont vu le côté aimable et naturel d'un homme supérieur. Mais l'idée de vous avoir contrariée, madame, quand je savais si bien, par ce qu'on m'en avait écrit, les distinctions de votre esprit et de votre

1. Belle-sœur de Camille Jordan.

personne, est faite pour empoisonner mon bien modeste contentement. Je ne me consolerais pas d'avoir fait passer le moindre nuage à l'horizon de ce gracieux vallon d'Écully. Veuillez me faire dire, madame, non-seulement que vous n'en voulez à aucun autre (car mon ami Chantelauze lui-même est bien innocent), mais encore que vous ne m'en voulez pas trop à moi-même. Je voudrais être moins assujetti par des misères de santé qui me sont survenues, sans quoi je me proposerais, dans quelque voyage, en passant à Lyon, d'aller solliciter de vive voix mon pardon pour avoir été indiscret sans mauvaise intention assurément.

Veuillez agréer, madame, mon respectueux hommage.

DXIII.

A M. VICTOR FOURNEL.

Ce 17 mars 1868.

Cher monsieur,

Enfin je suis libre de vous remercier sans interrompre le cours des articles et sans paraître vouloir influencer mon juge. Je ne saurais assez vous dire combien je vous sais gré de cette étude si bienveillante et si attentive, et surtout dans le lieu où elle a paru [1]. Vous y avez fait preuve deux fois d'impartialité; car vos objections mêmes sont presque toutes de nature à se faire accepter de l'au-

1. *La Gazette de France*, n^os^ des 3 et 17 mars 1868.

teur; et le polémiste a pris soin d'émousser la pointe toutes les fois qu'il l'a fait sentir. Votre connaissance approfondie du XVIIe siècle s'étend, on le voit, à ce coin même de Port-Royal; vous avez de ces traits fins et justes pour caractériser plus d'une figure, et je ne sais pas pour Du Guet de meilleure définition que « ce *demi-Fénelon* éteint et attristé par le jansénisme ». Il est tout entier dans ce mot comme Térence dans le « *demi-Ménandre* ».

Votre analyse de l'auteur dans le premier article et l'explication psychologique que vous donnez m'ont frappé par leur vérité, autant que mes souvenirs sur cet ancien moi-même peuvent être fidèles. Sur un point vous avez peut-être trop accordé à l'influence de Carrel. En l'appréciant beaucoup comme caractère, je ne crois pas avoir jamais été *entraîné* par lui; je me suis prêté au *National* par une surface; mais que vous dirai-je? Pendant ce temps-là, j'écrivais *Volupté*. Quelle infidélité plus grande! quel apparté!

Il est trop vrai que l'esprit dans lequel le livre a été conçu et exécuté a subi, comme vous le remarquez, des variations assez sensibles. Les deux derniers volumes publiés en 1858 diffèrent, à cet égard, des trois premiers; et, enfin, les additions que j'ai faites dans cette dernière édition de 1867 ont aussi leur nuance marquée et encore plus distante de l'origine. Qu'y faire? Les explications que vous voulez bien trouver à ces différences sont, à bien peu de chose près, celles mêmes que je proposerais.

Vous avez, pour l'histoire du monastère, de ces mots heureux, comme vous en avez eu pour le signalement des physionomies dans les portraits individuels : je vous envie ce jugement sur la catastrophe finale présidée par le lieute-

nant de police d'Argenson : « La journée *in exitu* a été digne de la journée du *guichet*. »

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma profonde gratitude et de mes sentiments dévoués.

DXIV.

A M. GUSTAVE MERLET.

Ce 19 mars 1868.

Cher monsieur,

Me trompé-je en me souvenant que vous avez écrit un article que j'avais remarqué sur le *César* d'Ampère? Je ne le trouve point dans un de vos volumes que j'ai sous la main. L'avez-vous recueilli? ou bien dans quel journal ou quel recueil se trouve-t-il? Vous serez bien aimable de me le dire.

Veuillez agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DXV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 22 mars 1868.

Mon cher ami,

Je reçois une lettre parfaitement aimable de madame Lacène. Il n'y a plus de trace de mécontentement. Ainsi

j'espère que tout est réparé du côté de M. de Gravillon et même du vôtre, mon cher interprète et souffleur. Je suis un peu las aujourd'hui et ne peux que vous annoncer ce bon résultat.

Tout à vous.

P.-S. — Voir dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile* des lettres de madame de Staël à une princesse de Prusse; une de ces lettres de 1814 est du Tacite à l'état d'ébullition.

DXVI.

A M. LE BARON DE GÉRANDO[1].

Ce 24 mars 1868.

Monsieur,

La lettre de madame de Staël qui amène votre rectification a été l'une de celles que je ne venais pas à bout

1. M. le baron de Gérando, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy, avait écrit à Sainte-Beuve pour réclamer contre la prétendue application au nom de son père du passage d'une lettre de madame de Staël, citée dans l'article sur *Camille Jordan*. M. le baron de Gérando fils donnait en même temps une autre explication tout à fait naturelle et vraisemblable de ce passage où il est dit: « Le *baron* a fait des sociétés du dimanche de Genève la *cour* (ou le *cœur* ou la *copie*) de Paris; » — car la discussion portait aussi, comme on va le voir, sur un mot illisible de la lettre de madame de Staël. — Mais ce qui suit ne pouvait laisser aucun doute dans la pensée de M. le baron de Gérando, bien informé par les écrits mêmes de son père, et s'appli-

d'éclaircir. MM. Chantelauze et de Gravillon sont hors de cause. M. Chantelauze croit seulement qu'il faut lire le *cœur* de Paris. Votre leçon de la *copie* serait bien préférable, mais je ne crois pas que le texte s'y prête. Je ne l'ai plus sous les yeux, ayant renvoyé les autographes.

Quant à l'application du mot *baron*, je l'avais crue indiquée par d'autres circonstances et autorisée notamment par une des lettres suivantes où il y a trace et marque d'un refroidissement. Je conviendrai avec vous que votre explication, monsieur, me satisfait entièrement, et tout ce passage sera refondu dans le sens que vous désirez et qui me paraît le vrai, lors de la réimpression en volume. Je n'ai cherché en tout ceci qu'à être exact et vrai sans manquer à personne, mais en laissant subsister toutes les nuances et variations de sentiments.

J'ai trouvé qu'en 1802 ou 1803, Camille Jordan était à Meudon avec un ami *philosophe* ou *savant*, à qui il est fait

quait, selon lui, parfaitement au baron de Voght, principal créateur de l'Institut des pauvres de Hambourg, et qui avait dû surtout son illustration à cette œuvre de bienfaisance. Madame de Staël continue en effet ainsi sur le compte de ce même baron qu'elle ne désigne pas autrement : « Il met trop de *philanthropie* dans l'amitié, et l'on a peur d'être traitée par lui comme un pauvre. » Rien ne pouvait ressembler moins, sous sa plume rapide, au baron de Gérando, avec qui elle était très-liée d'amitié et qu'elle ne désigne jamais, d'ailleurs, dans aucune de ses lettres, par la sèche dénomination de *baron*. Sainte-Beuve avait reconnu la justesse de cette rectification et promis, dans la réponse qu'on va lire, d'y faire droit, quand il réimprimerait son article en volume. C'est donc à tort, et par un oubli bien involontaire, que l'éditeur posthume, chargé de recueillir les dernières œuvres de Sainte-Beuve, a laissé subsister en note, dans le tome XII des *Nouveaux Lundis*, page 321, le nom du baron de Gérando, comme se rapportant au passage en question.

allusion dans des lettres écrites de chez la duchesse de Devonshire. Il était de plus question dans les mêmes lettres de madame de Gérando, alors enceinte et souffrante. Cet ami qui était à Meudon avec Camille n'était-il pas monsieur votre père?

Je serai d'ailleurs flatté d'avoir l'honneur de vous voir, monsieur. Ma santé m'interdit à peu près toute sortie. Je n'ai pas eu nouvelle de la visite de M. Boulatignier.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

DXVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 26 mars 1868.

Mon cher ami,

Autre réclamation, et celle-ci juste et fondée. Elle est de M. de Gérando, qui, par parenthèse, est en ce moment à Paris. Il réclame à propos de la lettre où il est question du *baron*. Ce *baron*, me dit-il, n'est pas son père, mais le baron de Voght, lequel avait établi des colonies de *pauvres* à Hambourg. La lettre serait de 1811 plutôt que de 1810. Tout ceci me paraît très-acceptable; et, de plus, pour les sociétés des *dimanches*, il propose pour leçon la *copie* de Paris. C'est ingénieux, mais bien hardi. C'est à vous qui avez sous les yeux l'autographe de voir s'il y a trace ou indice de la queue du *p*.

Je me suis remis au travail sur un autre Lyonnais ou quasi-Lyonnais, J.-J. Ampère, le savant critique; mais ici nous avons tous les renseignements, ou à peu près; il a été pendant des années mon ami intime.

Compliments affectueux à M. de Gravillon.

Tout à vous.

P.-S. — Et pourtant... J.-J. Ampère doit être né à Lyon en août 1800. Y aurait-il moyen de savoir la date précise?

Et puis un revenez-y : Madame *Julie*, dans les lettres de madame de Staël, cela veut-il bien dire madame Camille Jordan; car, ce me semble, elle ne s'appelle point *Julie* dans l'acte de naissance?

DXVIII.

A M. S. LÉOTARD, SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE, A MONTPELLIER [1].

Ce 31 mars 1868.

Mon cher monsieur,

Je reçois avec bien de la reconnaissance le résultat de vos recherches. Les moindres billets eux-mêmes ont leur intérêt : cela donne le ton de ces hautes intimités et de ces

1. M. Léotard avait envoyé à Sainte-Beuve des copies de lettres de madame de Staël ou relatives à elle, extraites du fonds du peintre Fabre et provenant de la succession d'Alfieri et de la comtesse d'Albany, dont la ville de Montpellier a hérité à son tour par le legs de Fabre.

agréables flatteries de société. Le passage de la lettre de M. de Rocca sur la maladie de madame de Staël et sur cette fausse convalescence est curieux; il indique le genre de maladie auquel elle a succombé. Le petit passage de l'autre lettre où l'on voit la différence de sensation produite par la mort de madame de Staël et par celle de Suard, n'est pas moins curieux. C'est ainsi que les choses se passent. Madame de Staël aurait mérité d'avoir des funérailles comme Mirabeau : on en fit de magnifiques à Suard, mais le lendemain on ne pensait plus à lui. — Êtes-vous sûr des noms propres copiés? Je sais que l'écriture de madame de Staël doit se lire avec l'esprit encore plus qu'avec les yeux : vous avez les yeux et l'esprit; mais, pour les noms propres, à quoi sert l'esprit?

Veuillez agréer encore une fois, cher monsieur, l'expression de ma gratitude et de mes sentiments dévoués.

DXIX.

A M. PAUL ROUSSELOT [1].

Ce 17 avril 1868.

Monsieur,

Vous pouvez penser avec quel intérêt j'ai lu l'importante étude que vous avez bien voulu consacrer à mon gros livre. On est heureux de sentir qu'on a des juges à la fois de

1. Remerciment de son article sur *Port-Royal*, dans la *Revue contemporaine* du 15 avril 1868.

cette sympathie et de cette compétence. Je sais, malgré tous les soins que j'y ai donnés, tout ce qui manque encore à mon ouvrage et les taches qu'on y pourrait relever : on ne s'en douterait pas en vous lisant et vous avez mieux aimé me présenter au public par les aspects principaux et sous les points de vue où je parais le plus à mon avantage. C'est une grande bienveillance de la part d'un critique, maître du sujet comme vous l'êtes. Vous avez tout à fait raison sur Corneille. *Polyeucte* n'est qu'un synchronisme moral, mais Corneille lui-même, ami des jésuites, est, comme vous le dites très-bien, un *moliniste de génie*. C'est là un de ces mots définitifs qu'on regrette de n'avoir pas trouvé soi-même.

Votre conclusion est celle à laquelle mon ambition d'écrivain, dans un tel sujet, avait aspiré le plus : ne pas seulement comprendre, mais sentir, mais aimer jusqu'à un certain point et par le fond rester libre toutefois et être souverainement détaché de croire.

Veuillez agréer, monsieur et cher critique, l'assurance de ma gratitude et de mon dévouement.

DXX.

A M. GUSTAVE MERLET.

Ce 17 avril 1868.

Cher monsieur,

Voici le bilan de ma propriété littéraire : Les *Causeries du lundi* et les *Nouveaux Lundis* ne m'appartiennent pas ;

ils sont vendus en toute propriété, les premières à MM. Garnier, les seconds à Michel Lévy. Je ne parle que de ces deux ouvrages, car pour les autres j'aurais moi-même une recherche à faire dans mes papiers.

Vous êtes parfaitement libre et maître quant aux Poésies.

Et quant à des extraits des *anciens* ou des *nouveaux Lundis*, il me semble qu'en voulant bien indiquer, *par une note* au bas de la page, que le morceau est tiré de telle ou telle collection, en y ajoutant le nom des libraires Garnier pour les *Causeries*, et de Michel Lévy pour les *Nouveaux Lundis*, vous auriez satisfait à tout, ces messieurs s'étant toujours tenus pour satisfaits jusqu'ici de ce mode de reproduction partielle avec référence à leur propriété.

J'en parlerai d'ailleurs à M. Michel Lévy la prochaine fois que je le verrai.

Votre dévoué.

P.-S. — Je ne vous ai pas remercié de l'article sur *Ampère* que vous m'avez si obligeamment envoyé.

DXXI.

A M. ERNEST FIGUREY.

Paris, ce 18 avril 1868.

Monsieur,

Je vous suis infiniment obligé de m'avoir envoyé le texte même traduit du discours de l'honorable professeur vien-

nois [1]. Je l'avais remarqué en extrait dans le *Journal des Débats* du 4 avril dernier, et je compte bien faire entendre ce nom autorisé, lorsque je prononcerai mon discours. Quand la science s'émancipe en Autriche, il serait trop singulier qu'on voulût, en France, la faire retomber en quenouille.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma gratitude et de mes sentiments les plus distingués.

DXXII.

A M. AUGUSTE VILLEMOT [2].

Ce 19 avril 1868.

Mon cher ami,

Il faut convenir que le bon sens relevé d'esprit et de gaieté soulage un peu de bien des bêtises. C'est l'effet que vous produisez souvent, et je vous remercie d'avoir bien voulu dépenser à mon occasion un peu de votre bonne monnaie courante.

En définitive, il faut se féliciter, se demander ce qui serait arrivé il y a deux siècles aux six malheureux amis qui ont eu l'idée de causer un jour à dîner, tel vendredi plutôt que tel autre. Il y a l'histoire d'un certain vendredi dans Bussy-Rabutin : on appela cela la débauche de Roissy. Tous

1. M. Rokitanski.

2. Remerciment d'un article dans *le Figaro* du 19 avril 1868 sur le fameux dîner du vendredi saint.

ceux qui y furent ou qui furent censés y avoir été en pâtirent. Ici, de notre temps, il n'y a pas eu du tout débauche, mais simplement conversation d'honnêtes gens. On n'en est pas moins dénoncé, mais on s'en moque. Il n'est pas mal qu'il y ait des jalons pour marquer, de temps en temps, le retrait des religions en décours. Notre innocent vendredi sera un de ces petits jalons.

Tout à vous.

DXXIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 19 avril 1868.

Mon cher ami,

Merci de la note sur Camille (Jordan) : tout cela se complète à merveille. — Vous recevrez sans doute la nouvelle édition que M. de Gérando vient de donner de ses *Souvenirs* paternels et maternels sur madame de Staël et madame Récamier. Il a profité de nous; nous profiterons de lui à notre tour. Il y a certaine lettre du baron de Voght qu'il m'a communiquée, mais qu'il n'a donnée qu'en l'émondant. — J'ai reçu l'Étude sur Ampère de M. Potton. Je vous en remercie beaucoup. J'en avais eu connaissance par M. de Loménie. Je ne puis me livrer à ce travail avec la suite que je voudrais, car j'ai à prononcer une plaidoirie au Sénat qui ne laisse pas d'être une grosse affaire. — J'ai connu intimement Ampère, et c'est surtout par ses origines que

je le prendrai. Il a, selon moi, tout à fait dévié à partir d'un certain moment, et, en se croyant indépendant, il a été sans cesse à la merci des influences. A mon sens, les hommes doivent traverser les femmes, mais ils ne doivent pas en dépendre et s'y confire. Or, Ampère en a toujours dépendu et s'y est confit dès vingt ans jusqu'à soixante; il n'avait fait, sur la fin, que changer de confiture et de bocal. — Je verrai avec bien du plaisir M. de Gravillon. — La Table de *Port-Royal* marche, je le crains, lentement à cause des nombreuses occupations de M. de Montaiglon. J'espère toutefois que l'année en verra la fin. — Je me suis mal expliqué, si mon opinion de fond sur M. Sauzet vous a fait penser que je ne lirais pas *avec beaucoup d'intérêt* la brochure sur monsieur votre oncle. Je suis accoutumé à remettre sans cesse mes jugements en question et à soumettre mes opinions à la refonte, dès que je les soupçonne de n'avoir pas le poids. — Ma santé reste la même, invalidité et fatigue; allons tant que nous irons.

Tout à vous d'amitié.

P.-S. — Il y a eu dans un journal *le Foyer*, en 1835, des lettres publiées de madame de Staël à Talma. Dans l'une de ces lettres, datée de Lyon (5 juillet), il est question des succès que Talma a eus à Lyon même. Il y est question de Camille. Sauriez-vous l'année de cet événement dramatique lyonnais? — J'ai bien des choses à rendre à M. de Gravillon; je les lui rendrai de la main à la main.

DXXIV.

A M. MARC DUFRAISSE.

Paris, ce 20 avril 1868.

Monsieur et cher absent,

Permettez-moi de vous appeler ainsi et de vous remercier directement des témoignages d'attention que j'ai reçus de vous. J'ai sous les yeux la seconde édition de votre *Histoire du droit de paix et de guerre;* de ce livre à la fois substantiel et spirituel, généreux d'inspiration, positif de recherche, et composé, comme on le faisait autrefois, avec l'imprévu du talent. Vous avez bien voulu tenir compte d'une question de détail qu'on vous avait adressée, et la réponse est victorieuse en même temps que l'anecdote reste piquante. Il en a été à peu près de Ravaillac comme de Louvel, — ce dernier *personnellement* insulté par le duc de Berry et se vengeant. Je conçois et comprends, croyez-le, le sentiment fondamental, cette sorte de rancune patriotique qui respire dans votre œuvre et qui en fait la séve amère : ceux mêmes qui sont placés à un point de vue tout différent et que les circonstances avaient jetés dans d'autres voies, se retrouvent, après des années, d'accord avec vous sur certains points essentiels; et celui qui fait l'objet de votre livre n'est pas le moindre. Oh! combien il serait à souhaiter que ce pays de France, à force d'épreuves, de mécomptes, d'essais de toute sorte, mûrît enfin pour la pratique de la liberté et

d'une raisonnable conduite de lui-même! Bien des choses qui se passent à la surface, — à la seule surface, je l'espère, — seraient de nature à en faire douter; et pourtant il y a un progrès lent et profond qui, ce semble, doit se faire jour et prendre le dessus. C'est notre vœu commun.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie.

P.-S. — Je présente mes compliments à M. Rambert.

DXXV.

A M. BERGMANN.

Paris, ce 22 avril 1868.

Mon cher doyen,

J'ai à écrire sur Ampère. Il est un des premiers chez nous qui se soient souciés de la littérature du Nord et de la Scandinavie. Il en avait, ce me semble, reconnu les rivages comme un navigateur qui passe vite et qui ne fait qu'effleurer les côtes. Que vous semble de ce qu'il a écrit de l'Edda? Je crois que sa note, bien que rapide, était juste. Voudriez-vous me dire en deux mots ce que vous en pensez, si tant est que vous y ayez pris garde?

Mais, quant au fond même de cette littérature *norrique*, il ne l'avait pas creusée et il en était resté à la première écorce, n'est-ce pas?

Je suis à vous de tout cœur.

DXXVI.

A M. TROPLONG.

Ce 23 avril 1868.

Monsieur le président,

Je reçois, par un canal amical, votre avis bienveillant.

Je vous avoue que je ne m'étais pas figuré qu'il fût besoin d'entrer dans des explications sur un fait en soi des plus innocents, des plus insignifiants, et tout à fait intime, de la plus stricte intimité[1]. — La badauderie d'abord, encore plus que la méchanceté, avait pu broder là-dessus ; mais, après les premières exagérations, cela se réduit et tombe de soi-même.

Habitué que je suis à la presse, la presse sait qu'elle peut et pourra toujours tout se permettre à mon égard sans que j'invoque les lois, ni même que je recoure au droit de répondre directement. Ma vieille expérience m'a appris que c'était le plus sûr moyen de la laisser revenir à une plus juste appréciation des faits et de mettre les malveillants dans leur tort.

Vous me verrez, monsieur le président, si la parole m'est accordée, parler contre l'amendement introduit dans la loi par M. de Guilloutet, tout comme si l'incident dernier n'avait pas eu lieu.

Mais qu'il fût besoin pour reparaître devant le Sénat de donner des explications à ce sujet, je vous le répète, monsieur le président, cela me confond, et je ne pouvais sup-

1. Le dîner du vendredi-saint.

poser chez aucun de messieurs les sénateurs une crédulité qui serait vraiment attristante.

Si la parole m'est donnée comme vous avez daigné m'en assurer, je me rendrai, le jour dit, à la séance; j'y parlerai en toute modération, selon mon devoir et ma conscience; si (ce que je ne puis admettre) quelque interpellation outrageuse m'était adressée, je me refuserais à y répondre; et, si votre équitable bienveillance ne parvenait point à me faire écouter, je rentrerais chez moi une demi-heure plus tôt pour ne retourner de nouveau au Sénat que le jour où s'ouvrirait la discussion sur le rapport de M. Chaix d'Est-Ange, où je me sens appelé en vertu de mes convictions les plus profondes.

J'y renouvellerais le même effort et je ferais en sorte de concilier deux devoirs : celui de me mettre en avant pour défendre les vérités politiques que je crois utile de faire entendre, et aussi le devoir qu'a tout honnête homme qui a déjà un pied dans la vieillesse, et dont la santé est ébranlée, de ne pas venir se faire insulter et menacer au delà du nécessaire.

Je dis *menacer* et *insulter*, monsieur le président, car veuillez vous souvenir de ce qui s'est passé et du rôle qui m'a été fait de la part de quelques sénateurs. Je n'ai nominalement de près ni de loin attaqué personne: le principe de toutes ces colères vient de ce que, entendant une déclamation extra-politique, j'ai défendu un ami, un noble écrivain absent[1]: Objet moi-même d'attaques et d'apostrophes sans exemple dans une telle assemblée, je n'ai répondu dans la

1. M. Ernest Renan.

suite qu'à une seule de ces attaques, la plus arrogante de toutes. Là-dessus, j'ai été personnellement provoqué à un combat par les armes; et l'homme qui a été choisi comme porteur de la provocation avait déjà fait ses preuves au su et vu du soleil. C'est par de telles voies de conciliation qu'on a prétendu me faire reculer et m'amener à résipiscence. Si ce n'est pas là de l'*intimidation*, je ne m'y connais pas.

Je me suis tu, je me suis abstenu de tout ce qui n'était pas strictement nécessaire au maintien de mon honneur dans cette affaire affligeante. Je crois m'être comporté plus véritablement en sénateur que ceux qui agissaient comme s'ils avaient été membres, non pas d'un sénat, mais d'un cercle.

Aujourd'hui, après avoir laissé dire, avoir continué dans ma modeste vie à suivre, autant que je l'ai pu, mes études et mon travail, ne dois-je pas m'étonner que, par cela seul que j'ai à parler sur une ou deux questions pour lesquelles je me crois moins incompétent, je ne sois sûr de pouvoir le faire qu'après des explications sur un fait étranger, dénaturé, intime, et sur lequel d'ailleurs un excellent collègue, M. de la Guéronnière, à qui j'en sais tout le gré que je dois, a fait donner dans le journal qu'il dirige les éclaircissements (faut-il qu'on en soit là, bon Dieu!) les plus voisins de la vérité?

En vous écrivant cette lettre, monsieur le président, je ne vous demande point le secret, et en vérité je voudrais qu'elle pût être lue en comité secret devant tout le Sénat. Je ne puis penser qu'à défaut de la bienveillance, elle ne rencontrât du moins un sentiment général d'équité.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de ma gratitude et de mon respect.

DXXVII.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 23 avril 1868.

Vous avez bien raison, mon cher ami, de trouver que la situation devient intolérable. Je voyais hier, en effet, qu'on vous avait refusé cette autorisation de conférence[1], et je me demandais pourquoi ce pauvre ministre battu en brèche craint évidemment de se faire de nouvelles affaires. Une telle situation précaire n'est pas digne du pouvoir, et cependant, si l'on pense à ce qui pourrait venir après, on se sent forcé de ménager le blâme. Je compte certes parler au Sénat, si toutefois la parole m'est accordée et maintenue. Je retiendrai difficilement un cri qui ne sera que l'écho de bien des âmes étouffées sous cette tartuferie d'un nouveau genre. Le XVIIIe siècle est à l'index et le XIXe aussi. Je ne doute pas cependant qu'en insistant un peu et après nouvelles réflexions, cette autorisation ne vous soit accordée. Vous devriez demander une audience au ministre même, ou à son secrétaire général, M. Charles Robert; ce n'est pas votre cause que vous plaidez, c'est celle des lettres.

Votre dévoué.

1. A la suite d'une conférence sur Béranger.

DXXVIII.

A M. ***[1]

Co, 23 avril 1868.

Cher monsieur,

Je vous remercie de l'indication précise. Vous ne vous étonnerez pas que je sois bien moins précis en répondant à la question que vous me faites sur les relations de Benjamin Constant avec madame de Charrière. Si vous me demandez mon impression, je ne doute pas que tout d'abord, entre le tout jeune homme et la femme mûre, il n'y ait eu la cérémonie d'initiation. On attache en général, par le respect humain qu'on s'impose en écrivant, beaucoup trop d'importance à cette chose qui est bien plus fréquente et plus aisée qu'on ne le croit. Quelle raison aurait pu empêcher Benjamin Constant et madame de Charrière, libres qu'ils étaient de tout lien et de tout préjugé, de se donner ce plaisir ou de faire cette petite expérience? Mais, à un second voyage, quand Benjamin fut malade, il y avait alors des raisons pour que cela ne se renouvelât pas.— Excusez ma légèreté, mais veuillez observer que cela ne diminue en rien l'estime que je fais de madame de Charrière. — — J'en dirai autant pour madame de Staël, également facile sur ce point.

1. La minute de cette lettre ne porte pas de suscription.

Je vous exhorte bien à faire ce Recueil qui appartient à l'histoire littéraire des deux pays.

Votre dévoué.

DXXIX.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 23 avril 1868.

Me voilà défendu comme il faut, mon cher ami[1], par un esprit honnête et sobre, de la part de qui toute approbation compte ainsi que toute censure. Remerciez bien Nefftzer pour moi.

Tout à vous.

DXXX.

A M. BERGMANN.

Ce 27 avril 1868.

Mon cher doyen,

Je vous remercie de votre excellent document. Il entrera dans mon appréciation de l'aimable et brillant littérateur, qui ne fit de voyage en Scandinavie que dans l'année 1827 et qui a publié le volume de *Mélanges*, dont vous avez

1. A propos du dîner du vendredi saint.

bien voulu prendre connaissance, en 1833. Il n'est pas revenu depuis (que je sache) sur ces Études : de là sa négligence à votre égard, qu'il ne faudrait point, je crois, attribuer à une cause morale. Le principal défaut d'Ampère a été de trop voyager et voltiger en sa vie. — Je ferai mettre demain à la poste—en chargeant le paquet —toute une partie des lettres de Proudhon. Je garde la fin à partir du numéro 29.

Les affaires du Sénat terminées, je me remettrai à cette ample et belle étude d'un grand honnête homme pour la mener à fin. Ce sera une vive satisfaction pour moi.

Je vois que tout ce tapage pour *l'omelette au lard* est allé jusqu'à vous. Il faut avouer, comme dit Voltaire, que nos Welches ont bien peu de chose dans l'esprit et sous la dent pour s'occuper de ces niaiseries : un peu d'odieux s'y est mêlé. L'infamie ecclésiastique a fait son métier, comme toujours. Tâchons de suivre notre ligne sérieuse à travers ces brouhahas et ces sottises.

A vous de cœur.

DXXXI

A UN CATHOLIQUE LIBÉRAL ET TOLÉRANT.

Ce 28 avril 1868.

Puisque le bruit de ce dîner est allé jusqu'à vous, il est bon que vous sachiez pourtant qu'à part le fait d'avoir eu six amis à huis clos ce jour-là, il n'y a pas eu un mot de vrai

dans tout ce qu'on a raconté. C'est le journal *la France* qui a le mieux réduit le fait à sa simple expression. Quant à Veuillot, il a fait son métier, malheureux métier pour un homme d'esprit! Mais, sans compter qu'il est peu éclairé, il a l'imagination naturellement ignoble, ordurière et crapuleuse, et, dès qu'il est ému et que cela se secoue, il en sort ce qui est dedans, et ce dedans n'est pas beau. On rougirait d'être obligé de se justifier d'avoir reçu dans la plus étroite intimité, au fond d'un faubourg, sans bruit et sans éclat, six amis auxquels le jour était indifférent et dont l'un, le plus considérable, devant quitter Paris, avait choisi d'abord à tout hasard ce vendredi-là : et, à la réflexion, il n'y avait aucun motif (ceux qui devaient être du dîner étant ce qu'ils sont) de rejeter le jour et de le vouloir remettre.

Mais la badauderie d'abord, qui en a eu vent, a donné l'idée à la calomnie et à l'invective d'attrouper les gens à scrupules. C'est peut-être triste, mais pour d'autres que moi. — Je tâcherai d'user de votre bon conseil; la modération ne gâte jamais rien. Cependant il est des cas où la fermeté doit prendre le dessus, coûte que coûte, et où il ne faut faire aucune de ces concessions de principes qui affaiblissent les causes. Mais vous avez raison dans votre conseil, et encore une fois merci.

A vous de tout cœur.

DXXXII.

A M. LE COMTE ALBERGHOTTI, A ROME.

Ce 1er mai 1868.

Monsieur le comte,

J'ai reçu, par les soins de mon ami M. Hébert, la copie des intéressantes lettres que vous avez bien voulu faire faire à mon intention et prendre vous-même le soin de collationner avec lui. Ma gratitude pour ce procédé libéral s'augmente en lisant ces lettres et en voyant l'intérêt qu'elles offrent pour la biographie et l'histoire littéraire. La lettre à Monti, si extraordinaire en apparence, ne l'était point pour madame de Staël, chez qui les amitiés, même les plus passionnées, avaient leur principe dans l'admiration poétique et intellectuelle. Les lettres adressées à monsieur votre père sont d'un genre plus tempéré, mais non pas moins aimable. Elles donnent une idée charmante de celui qui inspirait cet affectueux sentiment à madame de Staël. Je tâcherai, monsieur le comte, de tirer le meilleur parti de ces communications généreuses dans une publication qui se fera vers la fin de cette année ou aux premiers mois de l'année prochaine. Vous en serez informé aussitôt, et je n'aurai garde d'y omettre le remercîment public que je vous devrai et que la littérature vous devra aussi.

Veuillez agréer, monsieur le comte, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

DXXXIII.

A M. ERNEST D'HERVILLY.

Ce 5 mai 1868.

Monsieur,

J'aurais bien du regret si j'étais pour quelque chose dans ce refus d'autorisation. Je ne suis pas assez sot pour ne pas sentir un ami sous cette gaie licence rabelaisienne où s'est joué un vigoureux crayon [1]. Votre notice aurait d'ailleurs achevé, s'il en avait été besoin, de me marquer l'intention bienveillante de tout le numéro. Dans cette notice, j'ai été surtout très-touché, et à l'endroit chatouilleux, de l'attention accordée par vous au poëte, au romancier d'autrefois, à ces parties moins en vue, un peu oubliées et auxquelles l'amour-propre de l'auteur tient d'autant plus chèrement. Mais vous-même vous êtes poëte, et voilà le secret de cette pénétration *sous-cutanée* et de cette sympathie.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

1. La vente d'un numéro de *l'Éclipse* avait été interdite, à cause d'une caricature allégorique de Gill, relative au dîner du vendredi saint.

DXXXIV.

A M. TROPLONG.

Ce 7 mai 1868.

Monsieur et cher président,

Pardon! c'est encore moi. Je crains bien, si je ne parle aujourd'hui, qu'on n'en vienne à la clôture. Laissez-moi insister encore : hier, le général de la Rue me faisait part de quelques appréhensions dont il n'était, m'a-t-il semblé, que le messager ; je ne crois réellement pas qu'il y ait lieu à aucune crainte d'opposition trop vive pour ce discours[1] : je parle d'après tout ce que j'ai entendu des autres orateurs qui n'ont pas été eux-mêmes sans soulever des contradictions. Mon discours, débité un peu vite, ne durera guère qu'une demi-heure. Il me serait tout à fait égal de n'avoir la parole que *tout à la fin* de la séance, et fût-il déjà cinq heures passées. Il y a encore trois orateurs, si je sais bien mon compte, à parler avant moi : avec le développement que s'accordent quelques-uns des discoureurs, il semble qu'il y en ait pour plus d'une séance. Si l'on venait à demander la clôture avant mon tour, je demanderais à dire quelques mots contre la clôture ; mais, comme, en pareil cas, l'opinion

1. Le discours sur la loi de la presse. — Sainte-Beuve avait raison de prendre des précautions, car ce discours, prononcé le même jour, fut accueilli tout le temps par des murmures, — conséquence de la légende qui circulait alors sur le dîner du vendredi saint.

d'un président tel que vous, cher monsieur, est pour beaucoup dans les solutions d'une assemblée, surtout quand une discussion comme celle-ci est à son terme, j'ai cru devoir, une fois de plus, venir invoquer et importuner votre bienveillance.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur et cher président, l'hommage de mon respect et vous épargner la peine d'une réponse.

DXXXV.

A M. ÉMILE DE GIRARDIN [1].

Ce 9 mai 1868.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre jugement si favorable et rendu en des termes qui marquent l'estime. J'ai, en effet, tâché dans ce discours de résumer le plus possible de choses justes. Mon jury, qui n'est pas un jury spécial, mais un jury *quelconque*, indifférent et le plus souvent incompétent à ses propres yeux, mène à l'absolution pour tous les prétendus délits d'idées, et en décourageant l'accusation, en la rendant de moins en moins fréquente, prépare par la désuétude le résultat que votre coup d'œil supérieur a assigné comme extrême limite et comme but dernier dans un état de civilisation pacifique : l'impunité en matière d'idées et d'opinions.

A vous de cœur.

1. Sur le jury en matière de délits de presse.

DXXXVI.

A M. ALFRED DARIMON, DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF

Ce 9 mai 1868.

Mon cher ami,

Votre ligne d'encouragement me va au cœur. Il n'est pas agréable d'aller se faire battre à coup sûr. Mais, si l'opinion et l'estime vous en tiennent compte, on a bien son dédommagement.

Tout à vous.

DXXXVII.

A M. MARCELLIN PELLET, ÉTUDIANT EN DROIT, A PARIS[1].

Ce 10 mai 1868.

Monsieur,

Je suis vivement touché de ce que vous m'écrivez tant en votre nom qu'en celui de vos camarades. Je n'ai dit que ce que je crois strictement vrai, sans prétendre rechercher aucune popularité; mais je n'en suis que plus sensible aux

1. Actuellement député du Gard à la Chambre des députés.

témoignages d'estime me venant de la jeunesse sérieuse qui arrive sur la scène, et qui va nous remplacer. Un de mes amis me le disait hier d'une manière très-vive : « Ce qui *pousse* est pour nous, et il nous faut travailler pour les bourgeons, non pour les branches déjà gâtées ou sèches. »

Continuez, chers messieurs, par l'étude et par la rectitude de la conscience, à préparer l'avenir du pays.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments tout sympathiques.

DXXXVIII.

A M. GUSTAVE DELANGRE [1].

Ce 12 mai 1868.

Cher monsieur,

Rien ne peut être plus agréable, quand on est déjà sur la pente où l'on s'en va, que de recevoir des témoignages d'intérêt et d'affection de la part de ceux qui viennent. Je vois que vous êtes au terme de vos études classiques et que dans deux mois vous ne serez plus un élève. Vous possédez tous les éléments qui font le jugement juste et sûr : il ne manque plus que l'expérience, et cette expérience, la droiture naturelle à la jeunesse la compense bien souvent et fait même mieux que de la compenser. Car avec le trop d'expérience arrivent le dégoût et moins d'amour pour la

1. Alors élève à Sainte-Barbe.

vérité et pour le bien. C'est sur la jeunesse studieuse qu'on a bien besoin de compter maintenant; les générations qui précèdent n'ont pas tenu et n'ont pas été à même de tenir tout ce qu'on en pouvait attendre. Vous avez donc une grande tâche et une grande responsabilité déjà, car vous aurez en entrant en scène à remplir des vides et à réparer des défaillances. Je vois avec plaisir que vous êtes de ceux qui y sont tout préparés.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

DXXXIX.

RÉPONSE A UNE LETTRE SUR LE DINER DU VENDREDI SAINT.

Ce 12 mai 1868.

Monsieur,

J'ai avant tout à vous remercier de l'intention bienveillante du sentiment de charité qui a inspiré votre lettre. Nous sommes peu accoutumés ici à de tels procédés de la part des coryphées du parti clérical, que je n'ai garde d'ailleurs de confondre avec les vrais chrétiens.

Mais, monsieur, puisque vous me faites l'honneur de me lire et d'être en rapport avec moi par mes écrits, comment avez-vous pu croire que j'aie réellement voulu faire une *démonstration* le vendredi saint? Je ne parle pas de mes anciens ouvrages, mais, pour m'en tenir aux derniers en

date, veuillez ouvrir mes neuf volumes des *Nouveaux Lundis* à tous les endroits où il est question de religion, de christianisme, et voyez dans quels termes je me suis exprimé!

J'ai depuis six mois environ donné une nouvelle édition revue, augmentée, de mon livre de *Port-Royal*, six volumes qui portent à chaque page la marque du respect pour le christianisme, et de l'intelligence que je crois en avoir par le côté historique et aussi par le sentiment moral. Je serais tenté vraiment, pour vous punir de vos jugements téméraires, de vous en infliger la lecture.

Si j'avais l'honneur de causer avec vous, monsieur, je vous édifierais en deux mots sur ce dîner, qui n'est devenu un *banquet* que dans l'imagination des chroniqueurs. Tous les détails qu'on a prétendu donner et auxquels vous semblez ajouter foi sont controuvés et inventés. N'auriez-vous point, monsieur, vous si réellement chrétien, quelques petites observations à adresser à vos bons amis les catholiques qui font usage de telles armes, si eux-mêmes ne les ont pas forgées?

De quel droit me qualifiez-vous du titre d'*athée?* C'est une accusation mobile que les orthodoxes de tous les temps se sont plu à promener successivement et à faire planer sur toutes les têtes qui les gênaient. Lisez encore une fois mes écrits, vous y trouverez plus de doutes que d'affirmations sur les choses que je ne sais pas. Car ne croit pas à la révélation qui veut.

Vous-même, monsieur, qui vous montrez si aisément crédule pour la ridicule légende d'hier qui me concerne, comment voulez-vous que j'admette que vous ayez porté un

esprit d'examen bien sévère et réellement critique dans la vérification des obscures et inextricables légendes d'autrefois?

Vous êtes heureux à votre manière; je respecte votre bonheur, et j'admire le mouvement de sympathie morale qui vous porte à m'y convier. Mais encore une fois votre lettre présuppose quantité de faits tant matériels que moraux dont vous n'êtes nullement informé, elle n'atteint pas le fond de ma pensée, et elle ne me laisse qu'une reconnaissance bien sincère pour la bonté toute gratuite dont elle m'est un précieux témoignage.

DXL.

A M. TROPLONG.

Ce 15 mai 1868.

Monsieur et cher président,

Je suis confus vraiment de toute la peine que je vous donne. Feu M. de Boissy n'était rien auprès de moi. Mais je viens insister encore pour un bon tour d'inscription, lors de la discussion prochaine sur la pétition Giraud. Votre lettre m'a bien voulu garantir ce tour d'inscription, mais veuillez vous rappeler que la même précaution que j'avais prise pour la loi de la presse s'est trouvée insuffisante et qu'en définitive j'avais été inscrit le vingt-sixième et dernier! C'est grâce à l'obligeance de M. Quentin Bauchart que je me suis trouvé arriver le treizième, et vous savez

dans quelles circonstances! J'aime encore à penser que, si ce discours était arrivé à son rang, dans une assemblée non saturée de tout ce qu'elle avait entendu, un peu de curiosité aidant, on l'aurait écouté, sauf peut-être quelques murmures. Je ne puis croire que ce discours en lui-même renfermât rien qui pût froisser le Sénat, et que j'y aie manqué à aucune convenance. Le résultat cependant a été, je ne me le dissimule point, d'envenimer la situation. Je me refuse à admettre, malgré tout, que cela puisse devenir un article additionnel du règlement, de me traiter autrement que tout autre sénateur, de m'interdire la parole chaque fois que je la demanderai ou de l'étouffer quand elle me sera accordée; en un mot, de me déclarer personnellement indigne d'être écouté. Ce serait une nouveauté dans le Sénat et qui simplifierait les situations.

Je me demande comment une assemblée, composée individuellement de personnages si polis, peut devenir tout à coup, lorsqu'elle agit en gros et en masse, si peu polie, si peu humaine même; car peu de personnes dans le Sénat ignorent que je prends sur ma santé en y assistant. Mais ce n'est point là une considération; je ne demande point grâce à des collègues qui le sont si peu : je réclame un droit sur le pied d'égalité.

Ma conclusion est que, si vous voulez bien, monsieur le président, maintenir mon inscription en tête de la discussion, on m'écoutera d'abord, ne fût-ce que par curiosité, et ce sera à moi d'éviter dans mon discours ce qui donnerait prise à un rappel à l'ordre et de maintenir les principes sans blesser les personnes.

Veuillez agréer, monsieur et cher président, avec mes

nouvelles excuses, avec mes sincères remercîments, l'hommage de mon respect.

DXLI.

A M. ERNEST HAVET.

Ce 21 mai 1868.

Merci! Je crois qu'en effet ces choses[1] n'avaient jamais été dites en pareil lieu. Mais nous prêchons dans le désert. — Et quant à cette question de liberté, lisez dans *le Moniteur* le discours, d'ailleurs très-logique, de M. de Bonnechose : liberté aux catholiques d'une part, et de l'autre surveillance spiritualiste sur l'Université. C'est donc là ce que vous voulez, et, si vous ne le vouliez pas, c'est ce que vous auriez, ô Français! toujours dupes des mots! imprudents et généreux!

Tout à vous.

1. Le discours sur la liberté de l'enseignement, à propos de la pétition Giraud, dans lequel Sainte-Beuve proclama le grand diocèse de la libre pensée (19 mai 1868).

DXLII.

A M. ERNEST LEGOUVÉ.

Ce 21 mai 1868.

Cher confrère,

Merci de votre approbation. Je suis heureux des coïncidences. — Quant à la liberté, je vous conçois; mais le vote prochain sera *pour* ou *contre* M. Duruy : c'est là le vrai sens du vote. Ce serait donner dans un panneau que de s'y méprendre. Lisez dans *le Moniteur* d'aujourd'hui le discours fort conséquent de M. de Bonnechose : d'une part, une Université catholique, — d'autre part, une Université d'État bridée et surveillée par le spiritualisme. Je vous admire avec la comparaison du *chassepot* et des *fusils ordinaires*. Vous êtes des démocrates et des hommes de la France moderne, mais vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à la noblesse imprudente et généreuse qui se faisait battre à Poitiers et à Azincourt. Toujours le faux point d'honneur!

Vous en ferez tant, que le centre de la suprématie intellectuelle sera transféré à Bonn et à Berlin. Nous l'aurons bien mérité. Nous aurons et nous serons une bavure de l'Espagne, jusqu'en deçà de la Loire.

Sur ce, je vous serre cordialement la main.

DXLIII.

A M. EUGÈNE YUNG.

Ce 22 mai 1868.

Cher monsieur,

Je lis de vous un bien bon article ce matin[1]. Je vous en remercie en ce qui me concerne. Il y a un point surtout qui m'importe et que vous avez bien marqué. Plusieurs personnes, même de mes amis, m'ont reproché d'avoir voté pour l'*ordre du jour* et de n'avoir pas fait appel à la *liberté d'enseignement*. Mais cette pétition est une machine de guerre : c'est un brûlot contre M. Duruy. Convient-il, par égard pour une abstraction, de voter *illico* contre M. Duruy, et de donner dans le panneau tendu par les adversaires? J'ai peine à comprendre cette naïveté ou ce rigorisme de principes de plusieurs de nos amis. M. le cardinal de Bonnechose a, d'ailleurs, parfaitement défini la liberté réclamée par les catholiques : une Université exprès pour eux, et la surveillance de notre Université à nous au nom de leurs prétendus principes de morale sociale. Quant à MM. les libres penseurs, ils seraient bien bons de croire qu'on leur laissât la liberté d'un enseignement tout à fait à leur gré et avec l'extension qui les mettrait sur un pied d'égalité. Vous dites très-vrai : le jour où le clergé ne touchera plus

1. Dans le *Journal des Débats*.

quarante-quatre millions sur le budget; le jour où on ne sera pas sénateur de par le droit du chapeau; le jour où tout le monde sera également sur le pavé et où tous les esprits croyants et fidèles d'un côté, — convaincus et scientifiques de l'autre, — se mesureront, bras nus et chemise retroussée, enseignes de doctrines déployées sous le soleil, oh! ce jour-là, vive la pleine liberté! mais autrement, et avec toutes les chausse-trapes qui nous entourent, ne jouons pas imprudents et crânes Français, et par pur faux point d'honneur, le métier de niais et de dupes.

Tout à vous.

DXLIV.

A M. DARIMON.

Ce 24 mai 1868.

Mon cher ami,

Je suis heureux de votre appréciation. Je voudrais pourtant vous dire un mot de cette prétendue liberté d'enseignement que vous mettez en avant et qui, dans notre système politique, serait une fausse enseigne. En vain vous l'écririez dans les lois, elle serait toute au profit de l'Église dominante. Croyez-vous donc qu'on eût laissé Renan professer, même sous une loi soi-disant de libre enseignement? Mais, si le cours avait eu tout le retentissement qu'il devait avoir, si Renan avait réussi à remplir un amphithéâtre libre, est-ce que vous croyez qu'un jour ou l'autre

on ne serait pas intervenu au nom de la sûreté publique, de la moralé publique, et je ne sais sous quel autre prétexte? Croyez-vous que, sous une loi de prétendue liberté d'enseignement, faite dans les conditions présentes, il serait possible à un médecin positiviste de tirer en public, devant mille ou douze cents auditeurs, les conséquences qu'il croit vraies, de l'examen du corps humain et des organes? Le *matérialisme* et l'*athéisme*, ces accusations vagues et mobiles, qu'on a promenées de tout temps et fait peser successivement sur toutes les têtes pensantes qui gênaient, restent en dehors du droit commun (lisez jusqu'au bout la discussion du Sénat) et sont toujours hors la loi.

Tout à vous.

DXLV.

A M. CHARLES RITTER[1].

Ce 24 mai 1868.

Monsieur,

Votre lettre me révèle un ami ancien, et ajoute par là au prix du suffrage que vous voulez bien m'accorder. Il faut obéir aux différents âges et tâcher de donner son fruit en chaque saison. Le goût nous le conseillerait, quand la

1. M. Charles Ritter, professeur à Morges, ami et disciple de Strauss, dont il a traduit et publié un volume d'*Essais d'histoire religieuse* et de *Mélanges littéraires*, précédés d'une introduction par M. Ernest Renan (un vol. in-8°, chez Michel Lévy, 1872).

conscience ne nous le commanderait pas. — Nous aurons terriblement à faire, et je sens avec peine que, par mon état de santé, je ne pourrai toujours être là pour veiller aux questions et rappeler les principes. Et puis on ne devient pas orateur à mon âge, et ce n'est qu'à force d'escarmoucher souvent qu'on se trouve prêt les jours des grandes batailles.

Mais enfin on fera ce qu'on pourra, afin de ne point manquer à la charge qui nous incombe et à l'estime des honnêtes gens.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

DXLVI.

A M. ROBERT HALT.

Ce 25 mai 1868.

Cher monsieur,

Vous n'êtes pas de ceux qu'on remercie avant de les avoir lus. Je suis tout près d'achever la lecture de votre beau roman [1], et je puis vous dire que c'est un des livres les mieux étudiés, les mieux observés, d'un intérêt profond et suivi comme j'en ai peu vu en France, et qui sort tout à fait de cette atmosphère parisienne du bois et du lac, dont on nous abreuve. Cela est sain, ferme et va au fond.

1. *Madame Frainex.*

Asseline a dit là-dessus de bien bonnes choses. Je compte vous achever ce soir et savoir le dernier mot de la destinée de cette brave madame Frainex. Mais que de caractères, chemin faisant, qui vivent, qu'on reconnaît et qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes ! Voilà la bonne et vraie voie du roman moderne.

Tout à vous.

DXLVII.

A MADAME VEUVE JOUBERT, FILLE DE CABANIS.

Ce 26 mai 1868.

Madame,

Je ne saurais vous rendre l'impression que je ressens de votre belle et bonne lettre. J'avais bien souvent entendu parler de vous par mon vénéré maître et ami, M. Fauriel. La plus douce des récompenses pour moi est un témoignage comme le vôtre : je le garderai précieusement, madame, à titre de disciple bien faible sans doute, bien éloigné, mais non pas indigne, de cette illustre société d'Auteuil à laquelle mon âge ne m'a point permis d'être initié, mais dont pourtant la tradition fidèle m'a été transmise directement dès mon enfance par M. Daunou d'abord, et plus tard par Fauriel.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon respect.

DXLVIII.

A M. A.-S. MORIN.

Ce 27 mai 1868.

Cher monsieur,

Vous avez bien raison de les appeler des *sycophantes*. Ils ne font que calomnier et ils le font avec ténacité, par instinct, comme par devoir, comme le chien chasse de race. On a beau les prendre la main dans le sac, ils répondent : « Oui, je me suis trompé cette fois, mais ce que j'ai dit n'en est que plus vrai pour toutes les autres fois. » Ils ont tant fait qu'ils ont porté l'émotion et le trouble dans une École studieuse : mais ils ne prévaudront point; ils en seront pour leurs frais, j'espère, et ils n'auront contribué qu'à donner plus de fermeté à toutes les consciences qui repoussent leur odieuse ingérence et qu'indigne leur tortuosité.

Veuillez agréer, cher monsieur, tous mes compliments et mes remercîments pour votre dernier ouvrage[1] qui ne laisse rien passer, et l'assurance de ma haute estime.

1. *De la Séparation du spirituel et du temporel.*

DXLIX.

A M. CAMILLE DELTHIL.

Ce 27 mai 1868.

Monsieur,

Me voilà saisi, et au vif, et je ne m'en défends pas. Je me demande bien un peu (tout bas) comment je suis tout cela, comment on peut me voir si en beau, et si l'éloignement ne prête pas à l'illusion. Je ne suis point étonné d'ailleurs de ce que je fais, et je ne me trouve point du tout hardi : ce n'est du moins qu'une hardiesse bien relative. Sachez, cher monsieur, que, lorsque, il y a juste quarante ans, en 1828, je publiai mon premier ouvrage où je soutenais que Ronsard n'était pas du tout le mauvais et ridicule poëte que prétendaient les classiques, je faisais un bien autre acte d'audace et que je risquais bien plus de me faire lapider. Aujourd'hui, le nombre est pour nous et nous avons, de notre côté, les gros bataillons des esprits.

Veuillez agréer, avec mes remercîments, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

DL.

A M. ÉMILE ZOLA.

Ce 10 juin 1868.

Cher monsieur,

Je ne sais si je vous enverrai cette lettre, car je ne me sens aucun droit de critique privée sur *Thérèse Raquin*, et il me faudra bien une troisième sommation pour que je vous obéisse.

Votre œuvre est remarquable, consciencieuse, et, à certains égards même, elle peut faire époque dans l'histoire du roman contemporain.

Selon moi, cependant, elle dépasse les limites, elle sort des conditions de l'art à quelque point de vue qu'on l'envisage; et, en réduisant l'art à n'être que la seule et simple vérité, elle me paraît hors de cette vérité.

Et tout d'abord, vous prenez une épigraphe que rien ne justifie dans le roman. Si le vice et la vertu ne sont que des produits comme le vitriol et le sucre, il s'ensuivrait qu'un crime expliqué et motivé comme celui que vous exposez n'est pas chose si miraculeuse et si monstrueuse, et on se demande dès lors pourquoi tout cet appareil de remords qui n'est qu'une transformation et une transposition du remords moral ordinaire, du remords chrétien, et une sorte d'enfer retourné.

Dès les premières pages, vous décrivez le passage du Pont-

Neuf : je connais ce passage autant que personne et par toutes les raisons qu'un jeune homme a pu avoir d'y rôder. Eh bien, ce n'est pas vrai, c'est fantastique de description : c'est comme la rue Soli, de Balzac. Le passage est plat, banal, laid, surtout étroit, mais il n'a pas toute cette noirceur profonde et ces teintes à la Rembrandt que vous lui prêtez. C'est là une manière aussi d'être infidèle.

Vos personnages d'ailleurs, si vous les avez faits exprès plats et vulgaires (excepté la jeune femme qui a quelque chose d'algérien), sont ressemblants, bien présentés, analysés en conscience, copiés avec probité. A vrai dire, si peu idéaliste que je sois, je me demande bien si le crayon ou la plume ont nécessairement pour objet de choisir des sujets vulgaires, sans nul agrément (je me le suis même demandé déjà au sujet de *Germinie Lacerteux* de mes amis les Goncourt); je suis persuadé qu'un peu d'agréable, un peu de touchant, n'est point entièrement inutile, ne fût-ce qué sur un point où deux, dans un tableau même qu'on veut faire parfaitement triste et terne. Mais enfin je passe. Il y a un endroit où je trouve particulièrement du talent, au sens de l'invention : c'est dans la hardiesse des rendez-vous : la page *sur le chat*, sur ce qu'il pourrait dire, est charmante et cela ne rentre plus dans la copie pure et simple.

Je trouve encore un grand talent d'analyse et de vraisemblance (le genre admis) dans les scènes préparatoires de la noyade, et dans celles qui suivent immédiatement.

Mais là je m'arrête, et le roman me semble faire fausse route. Je prétends qu'ici vous manquez à l'observation ou à la divination. C'est fait de tête et non d'après nature. Et, en effet, les passions sont féroces. Une fois déchaînées, tant

qu'elles ne sont pas assouvies, elles n'ont pas de cesse. Elles vont droit au fait et au but, fût-ce sur un cadavre. Si Clytemnestre et Égisthe, s'aimant à la fureur, n'avaient pu se posséder complétement qu'à côté du cadavre tout chaud et saignant d'Agamemnon, le cadavre d'Agamemnon ne les aurait pas gênés, au moins pour les premières nuits. Aussi je ne comprends rien à vos amants, à leurs remords et à leur refroidissement subit, avant d'être arrivés à leurs fins. Ah! plus tard, je ne dis pas. Quand la passion principale est satisfaite, on réfléchit, on voit les inconvénients : le chapitre des remords commence...

Vous voyez mes objections, cher monsieur. Ce qui ne m'aveugle pas sur le mérite technique et d'exécution de bien des pages. Je désirerais seulement que le mot de *vautrer* se rencontrât moins souvent, et que cet autre mot *brutal*, qui reparaît sans cesse, ne vînt pas accuser la note dominante, qui n'a nullement besoin de ce rappel pour ne pas se laisser oublier.

Vous avez fait un acte hardi : vous avez bravé dans cette œuvre et le public et aussi la critique. Ne vous étonnez pas de certaines colères; le combat est engagé; votre nom y est signalé : de tels conflits se terminent, quand un auteur de talent le veut bien, par un autre ouvrage, également hardi, mais un peu détendu, où le public et la critique croient voir une concession à leur gré, et tout finit par un de ces traités de paix qui consacrent une réputation de plus.

Tout à vous.

P.-S. — Voici un aphorisme moral qui, selon moi, atteint votre roman par le milieu : « Une passion, une

fois déchaînée, ne s'éteint point, ne se coupe point brusquement par le remords, comme la fièvre par le quinine, avant de s'être assouvie. »

DLI.

A M. DE GAZEAU.

Ce 11 juin 1868.

Monsieur,

Je vous remercie de votre marque d'attention. Je lirai avec curiosité votre écrit, mais vous me permettrez de ne pas entrer dans la discussion à laquelle vous me conviez. Il y a deux classes ou deux catégories d'esprits : ceux qui croient au surnaturel, et ceux qui n'admettent pas que le surnaturel soit possible. Ces esprits pourraient disputer pendant une éternité sans se convaincre. Pour mon compte, je me ferais scrupule de m'efforcer de convertir et de débaucher à la philosophie une seule âme croyante : je n'y mets pas tant de prosélytisme. Que chacun reste chez soi et suive sa ligne de développement. C'est quand on nous attaque, monsieur, que nous devenons intraitables et féroces.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

DLII.

SUR MADAME DE STAËL.

15 juin 1868.

..... Le procédé des Broglie m'a piqué d'honneur : vous verrez de nouvelles lettres, — et surtout une, — bien curieuse de madame de Staël, qui aurait aimé à dire à un autre encore que Camille qu'elle était sa *sœur* : décidément c'était sa forme de déclaration intellectuelle et sentimentale. — D'autres disent bien : « Je serais votre *mère.* » Pourquoi n'aurait-elle pas dit : « Laissez-moi être votre sœur » !

DLIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 15 juin 1868.

Mon cher ami,

Vous me dites des choses très-justes sur cet état des esprits et sur l'influence de la religion sur la société : mais bien des choses acceptables et vraies en temps de paix cessent de l'être dès que la guerre est déclarée, et cette guerre est ouverte depuis quelque temps : j'y ai fait allusion, et, si vous vous en souvenez, en plus d'un passage de *Port-*

Royal : et l'inconvénient des guerres, c'est de ne point permettre à la sagesse individuelle d'avoir tout son cours et tout son espace : il y a deux camps tracés, et le bon sens qui supprime souvent les nuances vous porte, si vous avez en même temps un certain sentiment de l'action, là où est le point stratégique et le danger.

Je félicite le bénédictin d'avoir terminé sa grande histoire provinciale et locale[1]. Je lui conteste le droit de se reposer longtemps. Vite Marie Stuart, puisque cette belle scélérate n'est pas encore coulée à fond[2]! et vite ensuite à notre aimable coquin le cardinal de Retz, sur lequel vous avez tant à dire!

Tout à vous de cœur.

DLIV.

AU MÊME.

Ce 23 juin 1868.

Mon cher ami,

... Je me suis occupé, dans *le Moniteur* du lundi 8

1. *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par J.-M. de La Mure, historiographe de Louis XIV, publiée pour la première fois par M. R. Chantelauze et plusieurs érudits. M. Chantelauze a obtenu pendant trois ans le second prix Gobert, de l'Académie des Inscriptions, pour les annotations et les monographies qu'il a ajoutées à cet ouvrage, qui forme trois volumes grand in-4°.

2. Depuis, M. R. Chantelauze a publié son travail sur la reine d'Écosse, intitulé : *Marie Stuart, son procès et son exécution* (un volume in-8°), et a obtenu pour cet ouvrage le prix Bordin, de l'Académie française.

juin, d'un Lyonnais, le général Franceschi-Delonne[1]. Je n'ai pu qu'indiquer vaguement son année de naissance (1767). C'est un Lyonnais illustre et qui méritait de l'être. Ne pourrait-on pas savoir exactement son état civil et acte de naissance? Voilà comment je remercie des services, en en demandant d'autres.

Ce bel été m'a rendu souffrant : c'est un abonnement prévu désormais et dont je ne m'affranchis pas. Été, hiver, il y a de tout côté un motif à souffrance. Heureux celui qui respire le bien-être et qui étudie!

Tout à vous, mon cher ami.

DLV.

À M. CAMILLE DOUCET.

Ce 24 juin 1868.

Cher et aimable confrère,

On vous remercie de toutes vos bontés. Molière a fait grand plaisir... Je suis toujours hors d'état d'aller jusqu'à l'Académie, et depuis trois jours mes souffrances m'ont repris. C'est mon lot désormais, tantôt l'été parce que c'est l'été et qu'il fait chaud, — tantôt l'hiver parce que c'est l'hiver. Au milieu de cela, je travaille peu et j'ai le dégoût profond, que je dissimule tant qu'il fait jour. Mais la fin des journées est bien bête.

1. L'article a été recueilli depuis dans le tome XI des *Nouveaux Lundis*.

Je suis tout à vous, cher et aimable confrère, et j'envoie mes respects auprès de vous.

DLVI.

A M. LOUIS ULBACH.

Ce 29 juin 1868.

Cher confrère,

J'ai reçu *la Cocarde blanche*. Je la lirai ou me la ferai lire selon mon habitude, non pas au Sénat, où ma souffrance recommençante m'empêche d'aller (quand même j'en serais tenté), mais dans mes heures d'après-midi. Cette manière de lire est un peu lente, mais elle est aussi agréable que sûre. Je ne manquerai pas de vous remercier et de vous dire mon impression après lecture.

J'ai lu le *Contre-Rapport*[1]; il est juste, et Sacy n'a que ce qu'il mérite. Il était l'homme le moins qualifié pour un tel travail, n'ayant jamais lu un livre moderne et étant confit à satiété dans ses Sévigné, ses Nicole et ses Massillon. Il n'est bien que quand il ressasse avec une sorte de verve ces vieilleries et ces admirations convenues qui, chez lui, sont des plus sincères et dont il a plein la bouche. Je vous dirai qu'il y avait eu pour ces Rapports un premier

1. Se reporter, pour l'explication de ce qui suit, à la lettre ci-dessus, du 9 décembre 1865, adressée à M. Duruy, à propos d'un Rapport sur l'état des Lettres qui devait être fait à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867.

plan dont j'étais. Ce plan, presque convenu d'abord avec M. Duruy, avait beaucoup d'étendue et, je crois, une sorte d'originalité par les divisions du travail et par le choix même des rapporteurs. Ce n'eût été qu'une vaste description. Mais elle eût été complète, et par là même (car il ne s'agissait pas d'apporter un bilan de faillite), elle eût contenu bien des germes d'espérances. Mais le ministre a cru devoir consulter Cousin et Mérimée. Le premier, qui ne concevait rien que par l'Institut et solennellement, a rejeté le plan d'emblée, et Mérimée, qui craint avant tout le ridicule et qui abhorre la rhétorique jusqu'à retrancher tout développement, a démoli l'idée en haut lieu. Le ministre alors a dû se rabattre à un plan réduit, dont nous voyons les résultats. C'est chose avortée. Vous le démontrez avec vigueur en ce qui est de Sacy, avec une indulgente ironie à l'égard des autres.

Tout à vous, mon cher confrère.

DLVII.

AU MÊME.

Ce 17 juillet 1868.

Cher confrère,

J'ai lu *la Cocarde blanche*, et j'y ai retrouvé avec un indicible plaisir des impressions de ma propre enfance. C'est bien ainsi qu'on était en ces années 1812, 13 et 14. Votre roman n'en est pas un : c'est une page intime arrachée de

l'histoire, et ce qui s'est passé à Troyes a eu sa répétition ailleurs. Ce qui ajoutait à mon plaisir, c'est que je connais Troyes et que j'y ai vécu autrefois solitaire, toute une quinzaine, y travaillant à la Bibliothèque, errant dans les rues et les faubourgs le reste de la journée. Je suis un dévot à Grosley.

Vos scènes de l'empereur à Maizières, à Brienne, la première entrée à Troyes, la seconde si différente, ce sont là des tableaux qui, dans leur cadre resserré, appartiennent à l'histoire épisodique. Horace Vernet y a son pendant et sa contre-partie. Je voudrais que, dans une seconde édition, toutes les pièces justificatives fussent rejetées à la fin du volume, pour ne pas nuire à l'illusion naturelle du récit. Il m'a paru aussi qu'il y a peut-être un peu de longueur aux deux tiers environ, un peu avant la fin, avant l'acte dernier qui compromet M. Gouault. Je ne sais (c'est peut-être de ma part faute de mémoire) si vous avez suffisamment expliqué comment ce garçon de vingt ans n'a pas été pris déjà par les conscriptions de 1812 et de 1813. — M. de Mesgrigny n'était qu'un simple écuyer : c'est, je crois, Caulaincourt qui était *grand écuyer*. — Vous voyez que je tiens à ce que cette œuvre si vive, si vraie, si dramatique devienne de tout point un petit chef-d'œuvre.

Croyez-moi, tout à vous.

DLVIII.

A M. DANTON.

Ce 19 juillet 1868.

Cher monsieur,

Je vous remercie bien de l'attention prêtée par vous à cette réclamation venue des frontières de notre Numidie. Je n'avais d'autre dessein que de vous tenir informé, et aussi de ménager au besoin un appui à ce brave M. G..., que je ne connais pas autrement, mais qui, après l'exaltation politique, me paraît être rentré dans les voies d'une profession sérieuse. Ces sortes d'antécédents, qui impliquent de l'égarement sans doute, supposent aussi une certaine générosité qui, en se modérant ensuite et en s'appliquant, peut devenir une séve utile. Comme vous êtes de ceux qui sentent ces vérités morales et qu'il y a dans les rangs administratifs trop de personnes qui n'en tiennent compte, ou qui même sont toujours prêtes à se prévaloir du passé contre les individus revenus à la discipline, j'ai doublement aimé à vous tenir au fait; car, de la nature dont je suis, rien ne me peine comme les injustices individuelles : et l'on est heureux d'avoir affaire en haut lieu à des hommes qui, sans faiblesse et sans fausse complaisance, sont intègres et justes.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

DLIX.

A M. J. DURANDEAU.

Ce 19 juillet 1868.

Cher monsieur,

J'ai eu un vif regret. J'étais, en effet, et je suis encore dans un état d'abattement et de souffrance, que n'explique pas seule la chaleur.

Vous me rappelez une date qui aurait dû m'être présente, comme celle du 14 juillet. Tout se tient et, ici, le rapport est étroit. Le 11 juillet précède le 14 juillet et en est l'une des causes.

Ce sont ces abus et ces orgies de la force, qui devaient amener tôt ou tard la vengeance et la délivrance par la force.

Vous me résumez dans votre lettre cette scène affreuse de la destruction de Port-Royal des Champs avec le sentiment de la réalité et aussi avec la vue de l'esprit. Vous dites vrai sur Duvergier de Hauranne. Quelles que soient les faiblesses de mon livre et les défectuosités que je sens encore (car je n'en suis pas aussi content que vous), j'ai une satisfaction, celle d'avoir le premier remis en honneur cette grande figure morale de l'abbé de Saint-Cyran.

Deux juges éminents, M. Royer-Collard et M. Vinet, en furent frappés quand le premier volume parut.

Tâchons chacun de faire quelque chose qu'un autre n'ait pas fait avant nous.

Dès que je serai mieux, je vous prierai de me dédommager. Tout à vous.

DLX.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 21 juillet 1868.

Mon cher ami,

Je reçois *la Libre Parole*. J'y lis avec bien de l'intérêt plus d'un morceau de vous que je ne connaissais pas et où votre critique fait acte de vigueur et d'agrandissement. Je m'y retrouve moi-même dans le plus agréable portrait, augmenté et je puis dire encore embelli. Ceci est l'affaire de votre amitié. Je ne doute pas que ce volume varié et si vif n'achève de vous établir parmi les juges comme parmi les combattants.

Tout à vous.

DLXI.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 29 juillet 1868.

Mon cher ami,

L'autre matin, vers midi et demi, j'étais dans cette heure de demi-somnolence et de digestion laborieuse qui suit le déjeuner (j'ai transporté mon principal repas à cette heure), lorsqu'on m'a annoncé M. de Gravillon. On l'a fait immé-

diatement monter, et l'accoutrement dans lequel j'étais a dû lui montrer que je le traitais d'emblée en ami et en intime. Nous avons causé très-cordialement. Il a refusé d'emporter le paquet de lettres complémentaire. Je lui ai dit mes projets de légères corrections pour la réimpression; mais je l'ai engagé lui-même à faire tout un volume sur son aïeul; il y recueillerait les pièces devenues rares ou introuvables, il y imprimerait quelques-unes de celles qui sont restées manuscrites. Il ne craindrait pas de s'étendre sur la vie politique et de revenir même sur les dissentiments lyonnais que les panégyristes de Camille ont cru devoir étouffer au lendemain de sa mort: enfin, il ferait œuvre pieuse de petit-fils et un volume très-digne d'être mis à côté de ceux de Royer-Collard par Barante. Ce serait une œuvre historique. — Nous nous sommes quittés cordialement. J'étais et je suis dans un état de souffrance locale qui ne m'aurait pas permis de l'avoir à dîner, même s'il était resté un ou deux jours de plus. Serai-je donc toujours ainsi?

Nous avons parlé de vous. — Soignez-vous, passez à Retz et entrez dans la Fronde, flamberge au vent.

Tout à vous.

DLXII.

AU MÊME.

Ce 1er août 1808.

Mon cher ami,

... Suivez votre ligne de bons et solides travaux; que l'astre de Marie Stuart ou que celui du bon cardinal vienne

bientôt y apporter leur rayon. J'espère que Paris vous verra un jour ou l'autre, et j'espère bien aussi que cela tombera dans une huitaine où je ne serai pas assez souffrant pour ne pas en profiter.

Veuillez agréer, mon cher ami, l'assurance de mon dévouement.

DLXIII.

A M. DE LESCURE.

Ce 11 août 1868.

Mon cher ami,

Vous êtes près du ministre le plus influent et le plus fait pour l'être[1]: Je ne sors pas, je ne bouge pas de ma chambre, mais je vois, j'entends et j'observe. Dites bien à votre ministre que, si l'on n'y prend garde et au plus tôt, les choses s'en vont, se dissolvent et que tout sera ensuite à la merci du premier événement. Ne branlez point la tête, ne souriez pas et ne faites pas le rassuré: tous les pouvoirs qui sont tombés ont fait ainsi, jusqu'à la veille et au matin même de leur chute. L'Empire est bien malade! Comme je l'aime et que je suis dedans, vous pouvez croire que je ne suis pas des derniers à en souffrir. Comment en est-on venu à gaspiller la plus belle situation du monde et à être à la veille de perdre la plus magnifique partie?... Comment

1. M. Rouher

après tant de gloire est-on entré dans la période du mépris?... Mais croyez-moi et dites-le à la grande intelligence qui a moins de pouvoir qu'il ne faudrait. Si l'on ne fait quelque chose de très-marqué et au plus tôt, la désaffection marchera à pas rapides. Pourquoi ne pas déclarer franchement un ministère constitutionnel? Certes, je ne l'eusse pas conseillé il y a quelques années, mais, au point où en sont les choses, ce peut être une voie de salut. Et avec cela qu'on renouvelle vite une Chambre usée, et qui n'a plus que par de vagues soubresauts le sentiment du courant de l'opinion publique. En un mot, faire et agir, cela est important au dernier degré. De quoi me mêlé-je? Je dis bien faiblement à mes amis ce que je pense et sens du plus profond de mon cœur.

Silence d'ailleurs à tous, excepté pour une seule personne.

Tout à vous.

DLXIV.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 3 septembre 1868

Mon cher ami,

Je suis bien reconnaissant de cette prompte et si complète réponse. Notré Fránceschi ne sera plus désormais un anonyme de naissance. Il est curieux de voir qu'il n'a pas produit à son mariage son véritable acte, mais celui d'un de ses frères né postérieurement, soit qu'il ait voulu se

rajeunir un peu aux yeux de sa jeune femme, soit plutôt qu'il ait voulu éviter toutes ces qualifications de *plâtrier* et de *carrier* qui abondaient dans le premier acte : légère faiblesse d'un héros.

Je ne négligerai, croyez-le, aucune occasion de parler de votre grand travail comme il convient. Ne sortant pas, je n'ai pas chance de rencontrer au dehors le ministre, mais j'aurai soin de ne manquer aucune occasion prochaine.

Ce serait à des académies maintenant de faire plus et d'attacher à cette publication une marque publique d'honneur.

Tout à vous.

DLXV.

A M. E. DE MONTLAUR.

Paris, ce 4 septembre 1868.

Cher monsieur,

J'ai été bien contrarié l'autre jour, en m'éveillant, de savoir que vous étiez venu et qu'on ne me l'avait pas dit. Ma sieste eût fini un peu plus tôt et très-agréablement. Vous avez été toujours pour moi le correspondant le plus aimable [1], l'amateur de poésie (poëte lui-même) tel que les poëtes de profession peuvent le plus en désirer de sembla-

1. Voir, dans le tome I, la lettre à M. de Montlaur (page 126, année 1844).

bles à titre d'alliés et de correspondants libres. La vie pratique avec ses sévérités, ses peines, ses douleurs et ses occupations, ne saurait effacer ces impressions de la poésie première dans les âmes délicates : elle ne fait que les enfoncer plus avant et les mieux graver.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

DLXVI.

A MADAME ÉLISE OLIVIER.

Ce 7 septembre 1868.

Madame,

J'ai bien des excuses à vous faire et je n'y avais pas mis tant d'intention. En rendant à la personne qui se présentait de votre part le cahier de *Pensées* que votre confiance m'avait permis de lire, je n'ai cru faire que ce que vous désiriez. L'état de ma santé, qui ne me permet guère d'être sûr d'une heure à l'avance, fait que je me prive volontiers des visites autres que celles de mes amis particuliers. Je ne puis qu'être honoré du sentiment de curiosité affectueuse que vous exprimez à mon égard. Si un dimanche, vers quatre heures, vous vous sentez libre et assez courageuse pour entreprendre ce long voyage [1], je ne pourrai qu'être très-flatté, madame, d'avoir l'occasion de vous réitérer de vive voix l'expression de mon respectueux hommage.

1. De la rue du Rocher à la rue du Mont-Parnasse.

DLXVII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 8 septembre 1868.

Mon cher ami,

Je réponds à la question.

Je crois que c'est à l'Académie des Inscriptions qu'il faut adresser votre ouvrage. Il me semble que les formalités seraient remplies si, adressant l'ouvrage à l'Académie en la personne de son secrétaire perpétuel, M. Guigniaut, vous preniez soin d'adresser à M. Guigniaut une lettre dans laquelle vous exposeriez avec précision votre cas d'Histoire érudite et littéraire, soumettant le livre au jugement de l'Académie et aspirant, si elle l'en trouve digne, à l'un des encouragements dont elle dispose. Vous pourriez ajouter que c'est sur mon conseil que vous faites cela; M. Guigniaut est un de mes amis.

En hâte et tout à vous.

DLXVIII.

AU MÊME

Ce 18 septembre 1868.

Mon cher ami,

Aussitôt votre lettre et votre préface reçues, j'ai écrit moi-même un petit mot à M. Guigniaut, pour lui dire que j'avais

suggéré votre démarche. Je ne sais quels sont les usages des secrétaires perpétuels, naturellement fort circonspects, mais nous aurons très-probablement, vous et moi, un mot de réponse qui vous fixera sur le genre de concours et d'examen auquel sera admis l'ouvrage si important.

Je ne me doutais pas de mon spinozisme; vous m'avez fait relire ma page[1]; mais savez-vous que le spinozisme est quelque chose de beaucoup trop beau pour moi et de beaucoup trop artificiellement compliqué? J'ai habituellement de l'homme de moins grandes idées, et je ne le vois que comme un des innombrables accidents dans les variétés de la vie, un résultat bien fugitif et transitoire, une apparition d'un instant (cet instant fût-il composé de quelques millions d'années), et ce que Pindare a appelé le songe d'une ombre.

Tout à vous.

DLXIX.

A M. ÉMILE GONTIER[2].

Ce 14 octobre 1868.

Comment assez vous remercier, mon cher monsieur, de cette surprise, de cette preuve vivante de souvenir, de mé-

1. La fin d'un article où Sainte-Beuve réfutait les « rêveries néoplatoniciennes » de M. Camille Flammarion (*Nouveaux Lundis*, tome X)

2. M. Émile Gontier, gardien au musée du Louvre, est auteur d'un buste de Sainte-Beuve qui a été exposé au Salon de 1876. Ce buste avait été fait à l'insu de Sainte-Beuve, qui en remercia l'auteur dans la lettre suivante.

moire de cœur et d'imagination? On ne se connaît pas soi-même, mais il me semble qu'il y a beaucoup de moi dans cette figure, dans ce front, dans cette attitude. Mes amis, à qui je le montrerai, en jugeront certainement de même, et, quand ils sauront comme moi les conditions dans lesquelles cet ouvrage a été exécuté, ils éprouveront pour l'homme quelque chose de ce que j'éprouve au plus haut degré et que m'inspirent cet effort et cet instinct d'artiste déployés à mon intention.

Veuillez agréer, mon cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DLXX.

A M. ROUHER.

Ce 28 octobre 1868.

Monsieur et cher ministre,

Je voudrais que vous fussiez tout d'abord bien persuadé qu'il n'y a de ma part aucune question d'amour-propre en tout ceci. J'ai fort regretté, je vous l'avoue, de n'avoir pas été à même de dire mon avis — un avis tout pratique — sur *le Moniteur* avant les derniers arrangements. J'ai vu tout ce qui s'y est passé depuis 1852 jusqu'en 1860. C'était une époque difficile, et une bonne information n'eût pas été, je crois, inutile. Une personne qui eût pu être consultée encore plus utilement que moi, c'est M. Pelletier, qui, sous M. Fould, avait réellement dirigé, et d'une manière

d'autant plus sage que, pour nous littérateurs, elle était comme insensible. Aujourd'hui, les choses sont faites. Je me suis lié, il y a deux ans, par un traité très-avantageux pour moi, avec M. Dalloz. Je sais ce qu'on peut dire juridiquement sur ce traité; mais, à mes yeux, il compte; le traité, à son moment, a été un excellent procédé à mon égard, et il faudrait des circonstances extrêmes pour dégager ma délicatesse. Je ne me considère réellement pas comme libre. J'ai dit tout cela à M. Norbert-Billiart dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui. Il me serait fort pénible de manquer en quoi que ce soit à ce que je sens devoir au gouvernement de l'empereur. Aussi, l'état de ma santé étant ce qu'il est, il ne me sera pas difficile, si l'ancien *Moniteur* suivait une ligne qui fût par trop en contradiction avec ma pensée, de m'abstenir et de rester dans ma chambre. J'ai bien du regret de ne pouvoir supporter à aucun degré la voiture : sans quoi, j'irais pour avoir l'honneur de vous remercier, et pour vous exposer de vive voix, d'une manière plus complète, mes raisons et mes excuses.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

DLXXI.

A M. BERGMANN.

Ce 2 novembre 1863.

Cher doyen,

Pardon du retard! J'ai été, comme on l'est si souvent ici, surchargé d'affaires et obéré. J'aurais aimé à voir l'un

des MM. Garnier plutôt que de leur écrire : mais je ne puis sortir ou du moins aller loin, car je ne supporte pas la voiture, et je suis obligé d'attendre qu'on vienne à moi. Or, le plus avenant de ces deux, messieurs est en voyage. — J'ai l'autre jour causé à fond de vous avec Renan. Je me suis plaint des procédés de son Académie à votre égard. J'ai dit ce qu'il fallait. Renan m'a paru tout conquis et désirer qu'on ne prolonge pas envers vous une de ces injustices et de ces négligences dont on a ensuite à rougir.

Tout à vous de cœur.

DLXXII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 9 novembre 1868.

Mon cher ami,

J'ai de grandes intermittences qui tiennent à des veines de travail ou de fatigue ou de harcèlement. Ces éclipses ne signifient rien.

Je n'ai *jamais* reçu, savez-vous, le portrait lithographié du général Franceschi. Ce n'est pas la première fois que je m'aperçois que la poste est assez inexacte pour les paquets.

La lettre de M. Guigniaut ne demandait pas de réponse. Je suis bien d'avis que votre *Retz* paraisse à part et avec toute la distinction qui s'attache à une découverte inédite aussi intéressante.

La *Marie Stuart* est un sujet éternellement attachant

et il suffira qu'il soit rajeuni par un coin et arrosé d'un peu d'inédit, suivant le goût du jour.

Le volume du poëte Loyson auquel avait pris intérêt votre amie, madame Roger Des Genettes, va bientôt paraître sous les auspices de ses neveux, l'abbé Loyson et le père Hyacinthe. Ce que vous pouvez dire à la dame ultramontaine, c'est que le premier de ces deux messieurs m'a fait l'honneur de me venir voir plus d'une fois à l'occasion de cette édition, sur laquelle je compte pouvoir mettre un article au *Moniteur*[1]. — Je ne resterai pourtant point au nouveau *Moniteur* gouvernemental. Je suis un peu mauvaise tête, même avec mes amis.

Veuillez agréer, cher collaborateur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

P.-S. — Je compte que notre Table de *Port-Royal* sera prête vers le mois de janvier. Ce sera assez long encore à imprimer. J'en prendrai occasion pour quelques *errata* nécessaires et même quelques additions.

DLXXIII.

A M. GUSTAVE MERLET.

Ce 11 novembre 1868.

Cher monsieur,

Je viens de prendre connaissance de votre excellent recueil[2]. Comment vous exprimer ma gratitude pour la

1. Cet article, qui a paru en effet dans *le Moniteur*, a été recueilli, depuis, dans les *Nouveaux Lundis*, tome XI.

2. Il s'agissait d'un recueil d'*Extraits classiques*, où M. Gustave

belle place que vous m'y avez faite, pour la part que vous trouvez moyen de m'y ménager en plus de vingt endroits, et pour la notice dont vous avez fait précéder des morceaux si bien adaptés à l'objet du livre? Je suis bien un peu étonné de me voir, grâce à cette nouvelle et soudaine extension d'enceinte, rangé et annexé au nombre des classiques; mais c'est à vous de répondre de votre coup d'État, et je ne puis que m'en tenir très-flatté et honoré.

DLXXIV.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 3 décembre 1868.

Mon cher ami,

Votre lettre est bien faite pour me toucher. Ces souvenirs de notre vieux lycée me revenant après tant d'années sous une forme si cordiale et si flatteuse, au nom de mes anciens et de mes plus jeunes camarades, sont quelque chose assurément qui remue à la fois et qui réconforte, en cette saison de la vie où l'on aime à regarder en arrière et à ressaisir ce qu'il y a de meilleur dans le passé. Mais ne savez-vous donc pas comment je suis en réalité dans mon triste et presque humiliant état de santé? Toute sortie en voiture m'est interdite; je n'en puis supporter le mouve-

Merlet donnait pour la première fois l'hospitalité aux grands contemporains du XIXe siècle.

ment à aucun degré. Depuis deux ans, toute ma vie sociale, ma vie extérieure d'amitié et de camaraderie a dû cesser. Je n'ai dîné nulle part ni même fait aucune visite (hormis ces deux fois où l'on m'a vu au Sénat). J'entrerais si j'osais dans plus de détails, pour vous convaincre de mon impossibilité physique à répondre à cette sympathique invitation qui m'eût bien un peu confondu et embarrassé même en pleine santé, mais à laquelle je ne me serais point senti la force de résister.

Veuillez agréer et transmettre, mon cher ami, mes respectueuses excuses, et croyez-moi bien à vous.

DLXXV.

A M. A.-S. MORIN.

Ce 12 décembre 1868.

Cher monsieur,

Je vous remercie de l'envoi de ces numéros du *Rationaliste*, où j'ai pu voir des preuves nouvelles de votre saine et vigoureuse logique. Pour répondre à l'obligeante communication que vous m'avez faite au nom de vos amis de Genève, je vous redirai presque la même chose que la dernière fois où j'ai eu l'honneur de vous voir.

J'ai beaucoup — beaucoup trop écrit — et je crains toujours, tout en obéissant à ce que je crois la vérité au moment où je parle, — je crains de me mettre en opposition trop ouverte avec le moi-même d'autrefois.

Lorsque le prince Napoléon voulut bien me proposer d'être membre du Comité pour la *Correspondance de Napoléon Ier*, je lui fis observer que j'avais autrefois écrit bien des choses sur Napoléon, et même de très-sévères. Dans sa largeur d'esprit, il me dit que cela n'y faisait rien, et je fus du Comité.

De même en ceci. Si l'on prenait nombre de mes écrits d'autrefois, de mes vers de poëte (quand j'étais poëte), les premiers tomes de mon livre de *Port-Royal*, et bien d'autres pages, on ferait de moi un très-mauvais rationaliste, et vous-même tout le premier, vous auriez beau jeu à me combattre.

Malgré tout cela, je suis certes un sceptique résolu, et, par sceptique, j'entends examinateur autant que douteur; j'ai toujours été, même à mes heures de religiosité poétique, très-opposé à la superstition romaine, et les années n'ont fait que développer en moi le côté sensé et philosophique: après avoir beaucoup rêvé et m'être joué par l'imagination, je me suis rabattu à la pensée et à la stricte vérité, autant que l'homme peut la saisir. Et c'est ainsi qu'après avoir commencé par être d'accord avec notre vieil ami Sellèque [1], revenu que je suis de toutes les fredaines poétiques et de toutes les caravanes romantiques que j'ai pu faire dans l'intervalle, je vous rejoins à l'autre extrémité et me trouve d'accord avec vous.

Cette espèce de confession faite et ces explications données en vue de la sincérité, si vous et vos amis vous voulez

1. Ancien condisciple de Sainte-Beuve, à la pension Landry, ami et compatriote de M. A.-S. Morin. (On a déjà publié, dans le tome I, des lettres adressées à M. Sellèque.)

bien de moi comme d'un *rationaliste honoraire*, je ne puis qu'être honoré en effet de votre indulgence.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués et dévoués.

DLXXVI.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 16 décembre 1868.

Mon cher ami,

Croyez que je ne négligerai rien; mais j'ai peu d'occasions (ne sortant pas) de rencontrer des membres de l'Académie. Il faut que le poisson vienne de lui-même dans mon filet ou à portée de ma ligne.

J'en sais de bons qui y viennent, et ceux-là je ne manquerai pas de leur jeter l'hameçon: d'autant plus que c'est trois fois juste!

A vous de tout cœur.

DLXXVII.

A M. HIPPOLYTE VALMORE.

Ce 20 décembre 1868.

Mon cher ami,

Je vais réimprimer, dans les *Portraits contemporains*, les deux articles de 1833 et de 1839 sur votre chère mère.

N'auriez-vous pas quelque lettre, quelque particularité *inédite* qui pourrait ajouter à sa physionomie si poétique et si touchante? Ne pourriez-vous me donner vous-même quelque récit tout simple de ses derniers jours, de sa fin, en y mettant la date qui clôt fatalement toutes les biographies? En demandant cela à votre piété filiale, je ne crains pas de lui imposer un devoir pénible, car cette piété est de tous les instants.

Mille compliments affectueux à monsieur votre père, et tout à vous, mon cher ami.

DLXXVIII.

A MADEMOISELLE FAVART, DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE[1].

Ce 22 décembre 1868.

Qui me l'aurait jamais dit, madame, que quelque chose de moi passerait par vos lèvres! que j'aurais la joie et la douceur de vous avoir pour interprète, et que le Théâtre-Français applaudirait des vers anciens écrits dans la solitude et pour l'intimité! Mais non, ce n'est pas moi, c'est vous, c'est votre accent, ce sont vos pleurs dans la voix, c'est cet attendrissement de l'âme et cette touchante mélodie

1. Mademoiselle Favart avait déclamé des vers de Sainte-Beuve *les Larmes de Racine*, au Théâtre-Français, le jour anniversaire de la naissance du grand poëte, le 21 décembre 1868.

qui vous viennent de Champmeslé et d'Adrienne Lecouvreur, c'est tout cela qu'on a applaudi hier : et je viens me joindre avec une toute particulière reconnaissance au public entier pour vous saluer et vous remercier.

Si je n'étais pas empêché dans mes sorties par une santé qui ne supporte pas le mouvement de la voiture, ce ne serait point par un billet, c'est de vive voix que je courrais vous porter mon hommage. Je charge un de nos bons amis, Mathieu-Meusnier, d'être mon messager et de vous prier d'agréer mes excuses.

Votre obligé à jamais et respectueux.

DLXXIX.

A M. ÉDOUARD THIERRY, ADMINISTRATEUR DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Ce 22 décembre 1868.

Mon cher ami,

Je savais déjà par mes amis qui ont assisté à la représentation, tout ce que je devais à mademoiselle Favart et à vous. Il y a des façons de dire si pénétrantes et des voix si mélodieuses qu'elles feraient tout passer. L'autre jour, à propos de la mort de Rossini, on disait de l'Alboni qu'elle était la dernière grande voix *rossinienne:* eh bien, mademoiselle Favart, elle, est une voix toute *racinienne.* Et voilà comment s'expliquent les vrais succès. Je n'ai garde d'oublier, pour le parfait accord qu'il y a eu hier dans

cette représentation et cette cérémonie touchante, les vers d'introduction, le prologue et l'épilogue qui ont fait le cadre et enchâssé aux yeux du public des stances si peu dramatiques. Je crois bien que c'est à vous, poëte et directeur, que je dois ce charmant secours, et je vous serai bien reconnaissant de me faire lire au plus tôt ce récitatif si agréable et qui me rajeunit à mon plus grand étonnement.

J'écris à mademoiselle Favart, et je vous prie, mon cher ami, de recevoir mes plus sincères remercîments pour une idée si flatteuse et qui ne pouvait réussir que grâce à vous.

A vous de tout cœur.

DLXXX.

A M. PAUL DALLOZ.

Ce 30 décembre 1868.

Cher ami,

Je réfléchis encore, vous parti : quel que soit l'avis du Conseil, la situation est fausse et resterait fausse. Ainsi *décidément* je me retire. Au diable les fanatiques! Ceci à l'adresse de qui de droit [1]!

Tout à vous.

1. On a déjà raconté, dans les *Souvenirs et Indiscrétions*, (au chapitre intitulé *Dernières Années*), les raisons qui avaient déterminé Sainte-Beuve à quitter *le Moniteur* et à envoyer au *Temps* son article sur le cours de poésie, par M. Paul Albert.

DLXXXI.

AU MÊME.

Ce 31 décembre 1868.

Mon cher ami,

J'apprends le conflit: il était imprévu pour moi ; j'ai cru que *le Moniteur universel*, non *officiel*, allait être plus libre et plus vif; qu'en reprenant son titre de *Gazette nationale de 89*, et la tradition des Encyclopédistes, il ne subirait aucun joug. Je me suis trompé. Je ne veux pas vous susciter d'ennui. Je retire l'article, je me retire en même temps. Je me réserve d'expliquer au public ce qui m'importe, comment et pourquoi, ayant refusé d'être du nouveau *Moniteur officiel*, je me retire forcément dès le premier jour du nouveau *Moniteur universel*.

Rien de cela n'affecte notre bonne amitié.

Tout à vous.

DLXXXII.

NOTE ENVOYÉE A M. KAEMPFEN, RÉDACTEUR DU *TEMPS*.

Ce 1er janvier 1869.

Un incident piquant vient s'ajouter à tous ceux qui, depuis plusieurs jours, défrayent la curiosité publique au

sujet des deux *Moniteurs*. Parmi les rédacteurs de l'ancien *Moniteur*, M. Sainte-Beuve, à peu près seul, était resté fidèle à M. Dalloz. En effet, pressé, au nom du ministre d'État, pour entrer dans le nouveau journal officiel, il avait opposé un traité fait avec M. Dalloz, et par lequel, nonobstant toutes objections, il se croyait délicatement lié. En conséquence, il s'apprêta à faire son entrée dans le nouveau *Moniteur universel*, devenu libre et soi-disant émancipé. Il choisit pour premier article un livre de M. Paul Albert, *la Poésie*, qui avait inauguré à la Sorbonne l'enseignement secondaire des jeunes filles, institué par M. Duruy.

L'article était fait et déjà imprimé; mais, comme il revendiquait un peu vivement cet enseignement laïque, récemment incriminé par l'évêque de Montpellier approuvé du pape, l'article n'a pu passer. Le nouveau *Moniteur universel*, qui se prétend la continuation de la *Gazette nationale de 1789*, a estimé l'article trop indépendant à l'égard de l'épiscopat et du saint-siége. L'opposition a été soulevée par M. Pointel, nouvel associé de M. Dalloz, et qui, dès le premier jour, paraît maître au logis. M. Sainte-Beuve, informé au dernier moment, a immédiatement retiré son article et s'est retiré lui-même. Il va probablement chercher asile pour sa littérature dans un des journaux de l'opposition.

DLXXXIII.

A M. PAUL ALBERT.

Ce 1er janvier 1869.

Cher monsieur,

J'avais, à quelques égards, devancé votre désir. Nos pensées du moins se sont croisées. Vous verrez dans *le Temps* de dimanche soir un article sur votre livre. — Quant à l'Académie, ah! ce sera une grave affaire, et je crains bien qu'au lieu de vous aider, je ne vous nuise. Cette Académie est infectée d'un prélat qui a commis une mauvaise action académique au sujet de Littré et qui n'est pas d'humeur à en rester là, car mauvaise action oblige : — elle est infectée de ce triste Gratry, médiocre esprit qui poursuit depuis vingt ans son duel contre Vacherot, et qui n'est entré à l'Académie, pour s'asseoir dans le prétendu fauteuil de Voltaire, qu'en insultant à Voltaire, et il ne s'est trouvé personne pour l'avertir ou pour protester contre cet acte d'insigne mauvais goût! Il faudra pour les vaincre une lutte directe et corps à corps. Si je suis de force, quand le jour viendra, j'irai et leur dirai leur fait ; mais tout cela entraînera-t-il une masse inerte, polie et molle qui passe sa vie (quels que soient les sentiments) à se faire des mamours et des concessions entre soi?

Tout à vous.

DLXXXIV.

A M. R... B...

Ce 3 janvier 1869.

Cher monsieur,

Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'affectueux. Mais, de grâce, laissez-moi vous le dire de mon côté, pourquoi m'adressez-vous un sermon? Est-ce que je me permettrais de vous en adresser un, à vous? et pourquoi les choses ne seraient-elles pas égales entre nous? Vous avez pitié de moi et de mon malheur. Je vous en remercie; mais vous ai-je donc parlé de mon malheur; et qui vous a dit que j'étais si à plaindre? Prenez garde que l'amour-propre, qui a tant de replis, n'aille se glisser aussi dans cette prétention à être plus heureux qu'un autre jusque dans ses malheurs mêmes. Je ne vous plains pas pour les consolations que peut vous donner la foi: laissez-moi celles que la philosophie peut me donner. Vous me souhaitez d'en venir à comprendre le christianisme. Qui vous a dit que je ne le comprenais pas? Ce ne serait pas du moins faute d'étude. Avez-vous jeté les yeux seulement sur mes six volumes de *Port-Royal*, où le christianisme est continuellement étudié, remué de fond en comble, et où certes toute justice lui est rendue? Il est vrai que vous confondez absolument le christianisme avec le catholicisme romain, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et puis enfin comprendre le christianisme ne suffit pas: il faut encore y croire, et c'est

là le *hic!* — Tout ceci est pour vous dire d'avoir de l'amitié l'un pour l'autre, sans que l'un de nous deux s'imagine de se donner vis-à-vis de l'autre de ces airs de protection morale et de prêcherie.

Je ne sais pourquoi vous signez cela « le petit-fils d'*Oberman?* » Avez-vous *Oberman* bien présent à ce moment?

Tout à vous.

P.-S. — Montrez cela à votre confesseur, je vous en prie, et demandez lui son avis. J'avais toujours cru jusqu'ici, que, selon le vrai christianisme, les prières, pour être efficaces, n'avaient pas besoin d'être signifiées à celui pour lequel on les faisait et qu'il suffisait qu'on les répandît, en secret et les yeux fermés, dans le sein de Dieu. Consultez là-dessus vos docteurs.

DLXXXV.

A M. DE LESCURE.

Ce 6 janvier 1869.

Mon cher ami,

Je dicte pour être plus lisible, c'est une plume fidèle qui vous écrit. — J'ai eu le contre-coup de l'irritation, et le contre-coup le plus direct, par une visite de la Princesse, qui, m'ayant fait l'honneur de venir dimanche et, ayant été charmante pendant une heure, est revenue lundi pour se montrer mécontente et courroucée pendant une demi-heure. Tout cela passera. J'ai écrit, pour me satisfaire, une petite

note où je donne ou indique mes raisons avec fierté [1]. J'aime mieux n'en pas faire usage. Votre éminent ministre disait déjà de moi, auparavant, que j'étais un homme « avec qui l'on ne pouvait pas vivre ». Il doit le dire bien davantage aujourd'hui. J'ai peu l'honneur d'être connu de lui. Il ne se rend pas non plus très-bien compte, malgré sa supériorité de talent, de ce que c'est qu'un *homme de lettres* et qui veut l'être après comme avant, chez qui la dignité de sénateur (puisque dignité il y a) n'est qu'un accident, accident très-noble et très-utile, très-essentiel au moment où cela est venu (car j'étais à bout), mais enfin quelque chose qui n'atteint en rien le principe et le nerf vital. Le *Journal officiel*, tel qu'il est reconstitué, peut convenir à d'autres: dès le premier jour, je m'étais dit de n'y entrer jamais. Mes raisons, en partie rétrospectives, seraient désagréables à dire : glissons. J'ai des opinions, des convictions, et, sur quelques points, elles sont vives et profondes. Je suis pour la gauche de l'Empire, et je suis presque seul. C'est à tel point que l'article où je défendais une mesure d'un ministre de l'empereur, et où je la défendais à ma manière et par mes raisons, n'a pu être inséré que dans un journal d'opposition, mais en même temps d'une extrême liberté philosophique. Qu'on me laisse faire! Là où je serai, je puis rendre un jour ou l'autre des services que je ne rendrais pas en me gênant et en me rangeant à la suite des satisfaits ou des complaisants. Si votre ministre devient un jour ou l'autre le premier ministre parlemen-

1. Cette note a été publiée dans les *Souvenirs et Indiscrétions* (*Dernière année*, V. 274.)

taire de la seconde période de l'Empire, il n'y aura pas de cœur plus réjoui que moi, surtout si la chose se fait à temps et à de bonnes conditions, car encore faut-il la manière à tout et l'à-propos.

Je vous remercie, mon cher ami, de vos avis et conseils si pleins d'affection. —Je me permets de présenter mes hommages et vœux en ce commencement d'année à madame de Lescure.

Et je suis à vous de cœur.

DLXXXVI.

AU MÊME.

9 janvier 1869.

Mon cher ami,

Ce que j'ai à vous dire est si simple que je le dicte. Pas de réponse aux insultes, c'est ma suprême loi, et je recommande à mes amis d'en faire autant[1]. Ma seule réponse sera donc mes très-prochains articles qui ressembleront à ceux du passé, avec un peu plus de coudées franches seulement.

A vous de cœur.

1. Sainte-Beuve avait été gravement insulté par des journaux tels que *le Pays*, à cause de son entrée récente au *Temps*.

DLXXXVII.

A M. DANTON.

Ce 13 janvier 1869,

Cher monsieur,

Je vous remercie de vos souhaits *motivés* de bonne année. J'apprends ce qui s'est passé aux deux dernières leçons de M. Paul Albert. Combien je serais affligé que ce cours éprouvât quelque accident! Dites-le bien à notre ministre. Une chose si bien commencée doit se poursuivre, et tout ce qui ressemblerait à une concession à l'égard des personnes, et notamment pour le professeur chef de file et coryphée de la mise en œuvre, serait un échec pour l'idée. Toute la prudence viendra d'autant plus à cet esprit ferme et à ce cœur fier qu'il se sentira plus confiant et plus garanti dans la juste liberté de son enseignement.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et dévoués.

DLXXXVIII.

A M. DONNÉ.

Ce 16 janvier 1869.

Cher monsieur,

Vous m'avez envoyé des étrennes. Je ne saurais vous dire combien cette bonne amitié d'esprit et l'affection qui

en résulte est de nature à me toucher et à m'obliger envers vous et envers madame Donné. Vos preuves *à l'appui* pour Biot sont précieuses: elles rentrent bien dans tout ce que je savais de l'homme. Vous avez bien parlé de Flourens. Il y avait aussi pour ce dernier un arrière-fond curieux, et je puis dire un point d'amour-propre malade, susceptible, et qui, dans le secret, allait presque jusqu'à une monomanie d'orgueil. Avait-il du génie, oui ou non? C'était là pour lui le point le plus chatouilleux et douloureux.

Le bonhomme Delécluze est aussi estimable qu'amusant sous votre plume. On voudrait pouvoir compléter tout aussitôt par de semblables traits les esquisses qu'on a tracées autrefois et si rapidement. Mais il faut encore attendre l'heure des réimpressions et des libraires.

Et, en attendant, nous passons nous-mêmes, nous vieillissons, nous tâchons de donner jusqu'au bout quelque signe de présence, et on en est bien payé quand il y a réponse et témoignage de sympathie de la part d'amis éloignés tels que vous.

Je présente mes respectueux hommages à madame Donné, qui est restée fixée dans mon esprit telle que je l'ai rencontrée une dernière fois, la toute dernière, rue de Condé (qu'elle me pardonne ce souvenir!), et je vous prie, cher monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués,

DLXXXIX.

A MADAME ÉLISE OLIVIER.

Ce 17 janvier 1869.

Chère madame,

Vous m'envoyez là de bien agréables étrennes. Je ne les accepte que comme l'on fait d'un portrait très-flatté, d'une miniature adoucie par un pinceau de femme et d'amie. J'ai été et je suis en ce moment si accablé d'occupations et même d'affaires, que j'hésite à indiquer un jour où je pourrais avoir l'honneur de vous voir un peu à l'aise et sans être dérangé! J'y tiens pourtant, et ce mois-ci, qui est un mois torrentiel, une fois passé, je vous demanderai une heure d'une après-midi de dimanche. — Je pense qu'il y aurait moyen de faire quelque chose de vos Maximes. Cela pourrait s'imprimer et former ce qu'on appelle une petite *plaquette*. On n'y mettrait que les excellentes, pas de vers, selon moi; mais ce genre de publication ne trouve guère d'éditeur proprement dit; et il faut que l'auteur en fasse les frais. C'est du moins ce que je conclus du peu d'expérience que j'ai. — Ce serait au reste plutôt matière à conversation qu'à lettre et nous en causerons, s'il vous plaît.

Veuillez agréer, chère madame, avec l'expression bien vive de ma gratitude, mes hommages d'affectueux respect.

P.-S. — Je présente tous mes compliments à M. Olivier.

Excusez si je ne recopie pas. Combien je compte sur de l'indulgence!

DXC.

A M. L'ABBÉ LÉONCE COUTURE[1].

Ce 20 janvier 1869.

Monsieur,

Je vous avouerai que je désirais fort sur le *Port-Royal* un article de la *Revue critique*[2], et je le redoutais en même temps. Vous autres, messieurs de l'examen précis et positif, on aimerait à vous faire lire un ouvrage la veille de la publication, pour profiter de vos bons avis, de vos rectifications et remarques; mais, le lendemain et devant le public, on a lieu d'être effrayé de tout ce que vous pouvez trouver à dire et à reprendre. Vous avez été très-indulgent. Il y a quantité de vraies fautes, erreurs et inadvertances que j'ai encore laissées, malgré tous mes soins, dans ce texte, dont les différentes parties sont d'un âge si inégal: j'attends avec impatience la confection de la table des matières, afin d'y réparer de mon mieux ces manques et

1. Professeur de philosophie au petit séminaire d'Auch, l'un des rédacteurs de la *Revue critique*. (On peut voir dans le tome I, à la date du 27 octobre 1856, une lettre relative au cardinal d'Ossat, adressée à M. l'abbé Léonce Couture.)

2. L'article de M. l'abbé Couture avait dans la *Revue critique*, le 16 janvier 1869. « Cette lettre, nous écrit la personne qui a bien voulu nous la communiquer, M. Lian, professeur au petit séminaire d'Auch, cette lettre qui accepte sans restrictions les appréciations de M. l'abbé Couture, bienveillantes, il est vrai, dans l'ensemble, mais parfois un peu sévères dans les détails, surtout dans les questions de doctrine, démontre avec quelle loyauté M. Sainte-Beuve savait accepter une critique sérieuse et impartiale.

défaillances d'attention, et de faire un dernier *mea culpa*. En admirant combien vous aviez ce gros livre présent à la pensée jusque dans ses moindres parties, j'ai reconnu la justesse de vos observations, et je ne vois guère sur quoi je pourrais avoir à présenter quelque dissentiment. Vos éloges m'ont d'autant plus touché : et de tous les articles dont mon livre a été l'objet, le vôtre est certainement celui qui me paraît le plus à prendre en considération pour la valeur positive des remarques critiques.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus obligés et distingués.

DXCI.

A M. LE DOCTEUR ALBERT REGNARD.

Ce 28 janvier 1869.

Cher monsieur,

Votre lettre est bien touchante, et c'est pour moi un honneur de l'avoir méritée de vous en un pareil moment. Que dire et comment savoir consoler ceux qui n'ont de culte que celui du vrai, et dont les convictions ne sont pas errantes au gré de leurs désirs ? Je saurais encore comment consoler de la perte d'un homme et d'un ami : j'ai vu dans Strauss deux très-beaux discours funéraires, l'un sur la mort d'un frère, l'autre sur la mort d'un médecin de ses amis. Il les

consacre avec un mélange d'émotion et de stoïcisme « dans ce sanctuaire du souvenir où sont déjà entrées tant de chères figures ». Mais une femme, mais une amie et une compagne de la première jeunesse, il semble que le souvenir ne soit point assez, et que la vie qui nous reste à vivre ne puisse faire à cette chère absente une place durable assez unique, assez étendue, assez perpétuellement vivante. Votre cœur saura trouver la réponse au tendre et douloureux problème, sans que votre raison fléchisse, et vous garderez en vous, dans un deuil inviolable et que le temps devra seulement adoucir, le témoin secret et fidèle de vos travaux, de vos joies, de vos luttes généreuses : c'est ainsi que celle qui aura été à la peine, sera aussi à la récompense. La pensée est tout pour le sage, tant qu'il est dans cette lice humaine.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'hommage de ma cordiale sympathie.

DXCII.

A M. DORÉ D'AUTUN.

Paris, 7 février 1869.

Mon cher camarade,

Je t'avoue que j'avais entièrement oublié ces vers d'écolier [1] dont tu me parles; il serait ridicule à moi d'y atta-

1. C'étaient des vers à propos d'une *Crémaillère*, pendue à la pension Landry.— M. Jules Claretie les a publiés, depuis la mort de Sainte-Beuve, dans *l'Indépendance belge*.

cher aucune importance, Cependant, comme on imprime tout aujourd'hui et que les vieilleries deviennent des primeurs, je t'avoue encore qu'il me serait peu agréable que mes vers si juvéniles, qui se sont altérés de copie en copie, et auxquels il m'est impossible de retoucher, m'arrivassent un matin imprimés comme une nouveauté. Après cela, tu feras comme il te plaira, mais ce que je te dis là, je le dirais à Claretie lui-même en lui en envoyant au besoin une copie.

Tout à toi, mon vieux camarade.

DXCIII.

A M. GEORGE FRANCIS ARMSTRONG.

Paris, 26 février 1869.

Cher monsieur,

Je commence par vous prier de m'excuser. Ma santé, qui n'est pas rétablie, me retarde en tout, et, de plus, je ne lis que lentement la poésie anglaise. Mais je ne puis plus remettre de vous dire combien ce que j'ai lu de votre recueil me donne une haute idée du poëte en vous, — d'un poëte d'une sensibilité vive et grave, presque austère et avec des accents de tendresse. Vous avez bien en effet revêtu l'armure d'un mort chéri [1], et vous le remplacez vaillamment dans le combat de la vie. Ce poëme lyrique qui s'appelle *un Déchirement d'amitié* a remué en moi bien

1. Il s'agissait de la mort d'un frère.

des fibres. Que de pensées! que de nuances! que de vers saisissants par le naturel, poétiques à la fois par l'image et par la vérité des détails!

The shadow crossing o'er the gravel walk
Will draw thee to thy window...

Et de beaux vers simples qui s'élancent :

Thou wilt not gladden with the dawn of spring!

Vous avez des accents qui font tressaillir jusqu'à la vieillesse et qui lui arrachent des soupirs.

Veuillez agréer, monsieur et cher poëte, l'hommage de mes sympathies les plus affectueuses.

DXCIV.

A M. ÉMILE OLLIVIER [1].

Ce 16 mars 1869.

Cher monsieur,

Je lis ces intéressantes révélations qui nous montrent à quel point l'Empire n'a plus de gouvernement et quelle anarchie politique il règne entre ses agents les plus élevés et les plus immédiats. Jamais en aucun temps en France il n'y a eu pareille anarchie dans les hautes régions du pouvoir. Si l'on remonte jusqu'à Louis XV, il y avait au moins alors un premier ministre réel, que ce fût Choiseul ou

1. Sur son livre du *19 janvier*.

d'Aiguillon. Quelque chose peut-être de pareil s'est vu sous Louis XVI, — anarchie entre les Maurepas et les Turgot. Mais, sous un jeune empire, j'avoue que cela ne se conçoit pas, et pourtant vous montrez la plaie à nu. Pour vous, laissez passer les commentaires: vous avez eu une belle pensée d'union, d'oubli généreux et de prévoyance; malgré les noms que vous citez, vous n'avez consulté que vous-même dans votre inspiration vraiment patriotique et désintéressée; votre tentative a son originalité, je dirai unique et parfaitement honnête. Vous nous la racontez et vous nous l'exposez en bien des endroits avec éloquence. Votre conclusion est des plus élevées.

Combien je me suis senti fier que mon nom se fût rencontré sous votre plume, et dans de pareils termes, au moment où vous abordiez une des plus hautes et des plus délicates questions qui pèsent sur notre avenir!

Tout à vous de gratitude et de cœur.

DXCV

A MADAME ***

Ce 18 mars 1869.

Madame,

J'ai besoin avant tout de m'excuser en vous priant de considérer que je suis un invalide, que la voiture m'est interdite, que je ne vais qu'à pied et à pas lents, que par conséquent je ne fais *aucune visite* et que je ne puis cher-

cher les occasions de voir les gens. Voilà comment je n'ai pu prendre en main l'affaire de votre article auprès d'une *Revue* à laquelle d'ailleurs j'appartiens si peu.

Si je vois M. Buloz et s'il me vient trouver, je lui rappellerai qu'il doit avoir de vous un article.

J'ai reçu, en effet, le programme du nouveau journal et de cette *Émancipation chrétienne;* mais, tout en la saluant de mes vœux, permettez-moi de n'imiter ni M. Edgar Quinet ni les autres adhérents. En effet, je hais les paroles à double entente. Or, si la critique et le premier usage qu'on en fera amènent les esprits à ne pas admettre la divinité du Christ, ni son rôle surnaturel, comment faire qu'on appartienne sinon à une Église et à une communion, du moins à une réunion chrétienne, d'inspiration nouvelle? Il y a dans toutes ces entreprises un sous-entendu qui me paraît faire quiproquo. Les croyants supposent toujours qu'on restera plus ou moins chrétien à leur sens et qu'on gardera assez de sentiment religieux, de vénération religieuse, pour ne pas en venir d'emblée au pur rationalisme ou au pur empirisme. Pour moi, je respecte et j'honore ces tentatives; mais je me considère comme n'ayant aucune qualité pour les encourager.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect.

P.-S. — Je vois par le *Journal de Genève* un plus ample développement des idées en question : je ne puis que persister dans mon abstention d'avis en présence de tant d'expressions générales et de termes vagues, qui me paraissent détournés de leur sens le plus naturel. Qui dit *religion* dit *religion* et ne dit pas *philosophie*. Qui dit *chrétien*

dit quelque chose qui n'est pas la simple nature ni le résumé de l'observation naturelle. Le mot d'*idéal* est un manteau flottant qui couvre bien des choses et dont les plis cachent bien des creux.

DXCVI.

NOTE ENVOYÉE A M. KAEMPFEN ET PUBLIÉE PAR LE JOURNAL *LE TEMPS*.

Mercredi, 24 mars 1869.

Nos chers et spirituels confrères de la presse font souvent preuve d'imagination : ils l'ont prouvé tout dernièrement en enterrant sans façon M. Mérimée. Mais quelquefois aussi on dirait qu'ils sont à sec : ils se répètent. Il y a un certain dîner de M. Sainte-Beuve qui, avec force enjolivements, ne cesse de défrayer les baguenaudiers et qui fait son tour de France. Les meilleures plaisanteries devraient quelquefois prendre fin. M. Sainte-Beuve aurait peut-être le droit de dîner à huis clos comme il lui plairait. Mais la vérité est que, très-souffrant depuis plusieurs mois et tout à fait hors d'état d'assister, soit aux séances du Sénat, soit aux séances de l'Académie, il n'est guère d'humeur à se gaudir et à festiner. Il occupe le plus possible ses matinées au travail, et il semble que le public, à qui il en fait part assez régulièrement, ne devrait pas lui demander autre chose.

DXCVII.

A MADEMOISELLE LOUISA SIEFERT [1].

Ce 28 mars 1869.

Mademoiselle, — et j'ai bien envie de dire tout de suite, cher Poëte, — je vous remercie du nouveau Recueil [2]. Vous avez fait comme Ovide, mais d'une voix plus mâle, et d'un accent plus patriotique, les *Fastes* de l'année. C'est tout un cortége qui défile devant nous, chaque mois fraternel portant son idée et son signe au front. La nature vous a inspirée, et un éclair de notre grandiose histoire illumine au passage les dates consacrées. C'est le vers d'André Chénier fêtant les dieux de Marie-Joseph.

Veuillez me croire votre reconnaissant et obligé.

P.-S. Savez-vous que M. Guillaume Guizot vous a citée et lue l'autre jour dans son cours de Poésie française au Collége de France?

1. Le poëte tant regretté et tant pleuré à Lyon, mademoiselle Louisa Siefert, auteur des *Rayons perdus* et d'un autre poëme intitulé *Calendrier républicain*. Elle est morte à Pau le 21 octobre 1877, dans sa trente-troisième année, laissant des parents et un mari inconsolables.

2. Sainte-Beuve répondait, dans cette lettre, à l'envoi du *Calendrier républicain*.

DXCVIII.

A M. JULES CLARETIE.

Ce 7 avril 1869.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre aimable témoignage d'attention. Je n'ai pas connu ces lettres à la duchesse de Courlande, qui, je crois, avait été la maîtresse de Talleyrand et qui était mère de madame de Dino. Je suis à l'avance persuadé que tout ce qu'on trouvera de lettres et d'écrits de Talleyrand donnera de lui une favorable idée. Des gens d'esprit comme lui ne mettent jamais le pire de leur pensée ou de leur vie dans des papiers écrits. L'essai de sir Henry Bulwer est précisément fait dans votre sens, et c'est pour cela que je n'ai pas dû y insister. J'accepte en général les jugements de l'auteur anglais, mais je les complète, et j'y mêle le grain de poivre que la politesse avait toujours, chez nous, empêché d'y mettre. Il est bien certain qu'à un moment de l'Empire, Talleyrand a pensé que c'en était assez comme cela de guerres et de conquêtes. Il a dit un certain jour ce mot qui doit lui être compté : *Je ne veux pas* ou *je ne peux plus être le bourreau de l'Europe.* Quant à M. Villemain, je conçois très-bien, par les sentiments et les passions quasi légitimes qui régnaient alors dans toute une partie de la société et de la nation, qu'il ait fait son fameux compliment à l'empereur Alexandre. Il n'y a pas de quoi lui en faire un crime, car cela s'explique très-bien ; mais

pourtant ce n'est pas là un honneur ni un bonheur dans sa vie.

Comment pourrait-on admettre que Louis-Philippe eût dit à Talleyrand ce mot au lit de mort : « ...comme un damné! — Déjà! » Ce sont nos pasquinades à la française. — La visite de Louis-Philippe avait plusieurs témoins, et sir Henry Bulwer donne le récit d'un de ces témoins mêmes.

J'ai, du reste, écrit ces articles[1] sans aucun parti pris; je comptais d'abord n'en faire qu'un ou deux : le sujet m'a porté. Je ne hais ni n'aime Talleyrand; je l'étudie et l'analyse, et je ne m'interdis pas les réflexions qui me viennent chemin faisant : voilà tout.

J'aurais bien envie de connaître cette correspondance dont vous me citez des mots intéressants. Où est-elle? où l'avez-vous lue?

Merci encore et tout à vous, mon cher ami.

DXCIX.

A M. GUSTAVE MERLET.

Ce 8 avril 1869.

Mon cher ami,

Votre bonne grâce est parfaite. L'édition des *Poésies* n'est pas aussi introuvable que vous le pensiez. Voici les deux volumes que je vous prie d'accepter, et plus complets qu'ils

1. Les articles du *Temps* sur Talleyrand, recueillis depuis dans le tome XII des *Nouveaux Lundis*.

n'ont jamais été donnés. — Si je vis, je les ferai plus complets encore. — Mais rien ne me sera jamais plus agréable que cette entrée au port sous pavillon classique, — dont vous avez été le pilote habile et indulgent [1].

Tout à vous.

DC.

A M. PAUL CHÉRON.

Ce mardi matin 18 mai 1869.

Mon cher ami,

Nous comptons sur vous aujourd'hui à dîner.

Il y aurait une trouvaille à faire, pour moi du moins, à la Bibliothèque. Jomini a fait imprimer en 1865 à *petit nombre* deux volumes intitulés *Précis des Campagnes de 1812, 1813, 1814.* — Un *très-petit* nombre d'exemplaires, donnés d'abord à des amis, ont été retirés. Rien n'est dans le commerce. L'ouvrage ne doit plus paraître que dix ans après sa mort, et encore sera-t-il très-certainement modifié en quelques points pour l'expression des jugements. Si l'ouvrage a été imprimé à Paris, il doit avoir été déposé. Et voilà le problème intéressant pour moi à résoudre. — Dans ces conditions, il l'est même pour d'autres.

Tout à vous; à bientôt, cher ami.

1. M. Gustave Merlet préparait une Anthologie classique qui a été publiée depuis, et dans laquelle il a fait entrer des vers de Sainte-Beuve.

P.-S. — La Bibliothèque impériale posséderait-elle aussi, en anglais, *la Relation de la Campagne de 1813*, par le général sir Robert Wilson? — Tout cela à loisir.

DCI.

A M. CAMILLE DOUCET.

Ce dimanche, 23 mai 1869.

Cher confrère,

J'ai une ambition. Voici la fièvre politique, qui atteint plus ou moins les plus paisibles, terminée ou à la veille de l'être. Je voudrais bien vous avoir à dîner un jour et vous demander les noms d'un ou deux convives. Ce serait un peu moins en famille qu'à l'ordinaire. Madame Sass voudrait bien, dans ce retour qui, j'espère, n'est pas tout à fait de passage, comme on le dit, nous chanter quelque air qui me referait du nombre des vivants et qui remplirait mon petit salon de soleil. Voudriez-vous d'Arsène Houssaye? qui préféreriez-vous? Vous fixeriez le jour, pourvu que ce fût un mardi ou un jeudi. Voilà, mon cher ami, comment je vous remercie, en exigeant encore.

A vous.

P.-S. — Qu'y a-t-il de vrai dans ces rapports *tendus* de l'Académie avec le cabinet des Tuileries?

Permettez-moi d'offrir mes respectueux hommages à mesdames Doucet.

DCII.

A M. LOUIS BACHELARD AINÉ, A GENÈVE.

Paris, ce 12 juin 1809.

Monsieur,

Vous me donnez la plus touchante marque d'amitié, vous et mademoiselle Anna Bachelard, en me considérant comme vous faites, si atteint moi-même par la cruelle perte qui vient de vous frapper. J'étais inquiet depuis quelque temps du silence de mademoiselle Camille; je n'osais l'interroger le premier : les dernières lettres que j'avais eues d'elle témoignaient sans doute d'une certaine exaltation morale ou plutôt intellectuelle : elle était de ces esprits qui se consument eux-mêmes par leur trop de flamme, une de ces âmes dont on a dit que « elles se portent, d'une étonnante ardeur de sentiments, vers un objet incertain et ignoré, qui aspirent au bonheur d'aimer sans bornes et sans mesure »; chez elle, l'étude apportait, ce me semble, autant de trouble et d'inquiétude que de douceur; je me disais qu'il aurait fallu à cette belle et passionnée intelligence un déversoir en quelque sorte, un cours régulier d'application.

Plus jeune, ou plutôt moins vieux et moins immobilisé par mes misères de santé, j'eusse mis au nombre de mes vœux et de mes espérances d'aller, à l'une des prochaines saisons d'été, visiter de nouveau votre cher lac, et, là, l'y voir, l'y connaître personnellement, causer avec elle de vive voix de ces choses infinies que la plume ne peut qu'effleu-

rer. Mais, sans pouvoir me flatter de rien de semblable, combien j'étais loin de prévoir à cette jeune et charmante destinée une fin si amère! Votre croyance et la sienne aussi sont faites pour accompagner de consolations ce triste passage. Pour moi, j'en veux garder tout ce qui afflige, pour m'apprendre à contenir moi-même ma plainte si j'étais tenté jamais de me plaindre du sort. Jeunesse, esprit, imagination, pureté et grâce, tout cela ravi dans sa fleur! et nous, arrivés au terme, nous trouverions encore à rien désirer, à rien regretter!

Pardonnez-moi, cher monsieur, chère et aimable sœur de mademoiselle Camille, de vous exprimer à ma manière mon deuil et ma peine : je garderai tant que je vivrai un vif et présent souvenir de cette jeune et si affectionnée amie qui ne m'est apparue que par les plus délicates communications de la pensée et du cœur, et qui revêt pour moi désormais la forme impalpable et lumineuse, souriante à travers une larme!

Veuillez, cher monsieur et chère mademoiselle, me conserver vous-mêmes un souvenir affectueux et une place à sa suite dans vos fidèles pensées.

DCIII.

A M. PAUL STAPPFER.

Paris, ce 15 juin 1869.

Monsieur,

J'ai reçu vos *Causeries* de Guernesey et je vous remercie de me les avoir fait lire. Oui, votre livre a une valeur [1], et

1. Les *Causeries guernesiaises*.

l'auteur surtout me paraît en avoir une fort réelle et qui ne demande qu'à entrer en circulation. Votre première publication avait été trop compliquée et trop subtile de forme pour réussir, quoiqu'elle fût d'un fonds très-nourri. Cette seconde publication se dégage beaucoup mieux, quoiqu'elle soit encore empreinte d'un *particularisme* un peu singulier pour Paris. Ce n'est peut-être pas à moi qu'il appartiendrait de vous faire cette remarque, puisque j'ai moi-même, en mon temps, cherché des apartés et des *isoloirs* pareils à Lausanne et à Liége. Vous avez eu à Guernesey le grand mérite et la force de vivre à deux pas de la haute montagne d'aimant et de n'y avoir point aussitôt et fixement adhéré. Revenez vite en France, monsieur, gardez vos richesses de littérature comparée, et faites-nous-en part sous forme facile, directe et sans tant de couvercles et d'enveloppes. Vous êtes assez fort pour n'avoir point à craindre ici la corruption, et vous y aurez vite acquis le courant et le coulant, la mesure, ce qui est nécessaire à tout écrivain français, un agrément non exotique. Permettez-moi de vous dire que ce titre seul de *Guernesiaises* est malheureux : à votre place, j'aurais fait le barbarisme et j'aurais mis *Guernesiennes*. Vous serez parfaitement libre en France de dire et de professer tout ce que vous pensez, et vous penserez beaucoup et bien. — Je parlerai de votre livre aux personnes qui viendront chez moi (car je ne sors plus). J'en ai hier parlé à M. Buloz, qui l'a vu sur ma table. Scherer pourrait rendre compte du livre plus convenablement que moi : je suis usé ou muet désormais sur Musset, Hugo et *tutti quanti*. J'ai abusé, à leur égard, du droit que peut avoir un critique dans sa longue vie de dire, redire et se contredire. J'en ai assez d'eux, et eux, ils en ont assez de

moi pour l'éternité. Nous sommes soûls les uns des autres. Mais d'autres heureusement sont plus frais et plus neufs, et vous êtes de ces jeunes qui recommencent.

Tout à vous.

DCIV.

A MADAME VICTOR HUGO[1].

Ce 21 juin 1869.

Chère madame,

Au milieu de toutes les félicitations qui vous arrivent, la mienne ne peut manquer : voilà une éclatante consécration des admirations et des amours de notre jeunesse. C'est ainsi que le génie a son heure, et qu'il est de toutes les heures : il a plus d'un plein midi. Un de mes amers regrets, cloué comme je suis à mon fauteuil, est de n'avoir pu assister, ne fût-ce que par une visite au foyer, à cette fête, à ce *jubilé* de la poésie, entendre de près ces applaudissements sympathiques qui réveillent en nos cœurs tant d'échos, et marquer que je tiens à ne pas perdre mon rang parmi les vétérans d'*Hernani*.

1. Après le succès de la reprise d'*Hernani*.

DCV.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 25 juin 1869.

Mon cher ami,

Que vous avez été aimable pour ce vieux roman que ces témoignages ont comme rajeuni ! N'est-ce pas que George Sand est, par instants, un grand critique sans le savoir? Et La Tour du Pin donc, c'est un véritable esthéticien [1].

Je vous enverrai dans peu de jours ces deux premiers volumes réimprimés de *Portraits contemporains* [2]. On pourra y découper aussi quelques témoignages inédits, — une lettre de Hugo notamment de 1832 [3].

1. Sainte-Beuve venait de publier une édition définitive de *Volupté*, chez Charpentier, et il y avait joint des témoignages et jugements en appendice (ce qui distingue cette édition des précédentes).

2. Chez Michel Lévy. — Les deux premiers volumes, seuls, ont paru du vivant de Sainte-Beuve.

3. On connaît cette lettre, datée du 12 juin 1832, et où le grand poëte, entrevoyant l'avenir, s'exprimait ainsi : « Nous aurons un jour une république, et, quand elle viendra, elle sera bonne... La république proclamée par la France en Europe, ce sera la couronne de nos cheveux blancs... » (*Portraits contemporains*, édition de 1869, tome Ier, page 466.)

DCVI.

A M. FRANCIS MAGNARD.

Ce 1er juillet 1869.

Cher monsieur,

J'ai toute sorte de remercîments à vous faire pour vos attentions si obligeantes et si fréquemment accordées. J'ai beaucoup lu de *l'Abbé Jérôme* [1]. Cela m'intéresse d'autant plus que j'ai moi-même autrefois essayé de faire parler un prêtre. Mais votre donnée est autre, et le milieu, comme dit Taine, est différent. — L'abbé Jérôme n'est plus de l'époque rêveuse et un peu subtilement mélancolique : il est vicaire d'une paroisse et desservant. Il a affaire à une réalité qui le serre de plus près et qui lui permet moins le rêve. Il n'a pas le temps d'être idéal et mystique à son loisir. De là bien des observations et des portraits qui sont pris au vif dans ces dernières années.

Les critiques que je réimprime sur nos premiers contemporains vous montrent à quel point nous avions alors le loisir et le goût de raisonner et de rêver même quand il s'agissait de juger. — N'oubliez pas cela vous-même en nous jugeant. — Dans ce que j'ajoute, je cherche à faire, à bâtons rompus, quelques chapitres de Mémoires littéraires, et pour cela il faut bien que je me reporte au temps où

1. Un roman de M. Francis Magnard, qui venait de paraître.

nous étions jeunes et où nous sentions en jeunes gens. Si je ne donnais pas ces pages de mon vivant, elles courraient grand risque de ne se publier jamais : il faut donc bien absolument se mettre en scène, au risque de faire sourire par le contraste inévitable du présent au passé. Je ne sais pas le moyen d'éviter ce sourire du lecteur. Je vous remercie de l'avoir pour moi si bienveillant.

Tout à vous.

DCVII.

A M. ARMAND GOUZIEN[1].

Ce 5 juillet 1869.

Cher monsieur,

. . . . . .

Cette lettre de Victor Hugo[2] est, en effet, bien curieuse, n'est-ce pas?

Elle ne l'est pas seulement par les restrictions qu'il apporte à son idée de république[3], mais encore et surtout par cette idée même qui lui vient si naturellement et si peu d'années après sa sortie du parti royaliste pur, car il était

1. Réponse à un article du *Gaulois*.

2. La lettre citée par Sainte-Beuve dans les *Portraits contemporains*, et dont il vient d'être question à l'une des pages précédentes.

3. « 93 est un triste asticot, lit-on dans cette lettre. Parlons un peu moins de Robespierre et un peu plus de Washington... » C'est là une de ces restrictions très-favorables encore à l'idée républicaine.

d'abord ce qu'on appelle un *cavalier*. Il y a donc, indépendamment des accidents, des irritations personnelles et de tout le *casuel* de la vie, une part de conviction préexistante, et je suis heureux d'en avoir trouvé la preuve la plus incontestable, parce qu'elle est tout intime et imprévue.

Mais je me surprends à causer.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

DCVIII.

A M. EDMOND SCHERER.

Ce 7 juillet 1869.

Cher ami,

Je ne trouve réellement plus d'expressions pour vous remercier de tant de délicates attentions et d'avoir pris soin de monter ces notes décousues dans le texte de vos propres remarques si fines en même temps que si bienveillantes, qui les font valoir en les complétant ou en les rectifiant[1]. Quel ennui d'être retenu, comme je le suis et de plus en plus par des gênes et des incommodités croissantes! J'aimerais tant à échanger des pensées, à causer de mille choses, à vous questionner sur tant de points qui appellent l'in-

1. Il s'agissait d'un article de M. Scherer dans *le Temps* du 6 juillet 1869, intitulé *le Portefeuille de M. Sainte-Beuve*, à propos de la nouvelle édition des *Portraits contemporains*.

terrogation entre nous ! Je vois que Nefftzer est de retour. Dites-lui toutes mes amitiés, je vous prie, et agréez, cher ami, toutes mes assurances dévouées et reconnaissantes.

DCIX.

A MADAME JULIE BACHELARD.

Paris 14 juillet 1869.

Madame,

Combien j'ai à m'excuser de n'avoir pas répondu plus tôt à une lettre comme la vôtre, que j'ai relue plus d'une fois et qui exprime une douleur si vraie, si sensible, en même temps que si soumise et acceptée ! Je voulais aussi dire à M. Bachelard le triste plaisir que m'a fait l'épanchement plaintif et modulé de son affliction. Ma seule excuse est que, après un travail un peu long que vous aurez pu voir dans *le Temps* (puisque vous recevez *le Temps*), j'ai été pris, sous l'influence de la chaleur qui règne ici, de souffrances plus vives accompagnées d'abattement.

Veuillez bien croire, cher monsieur et chère madame, au souvenir profond que je garde de votre chère absente et au lien de sympathie qu'elle a établi entre nous.

Votre respectueusement dévoué.

DCX.

A MADAME CHAMPSEIX (ANDRÉ LÉO).

Ce 24 juillet 1869.

Non, madame, ce n'est point par aucune complaisance, mais par un sentiment de haute estime que je me suis permis cet envoi que vous voulez bien accepter. La question qui s'est comme personnifiée en vous, que vous embrassez et traitez sous toutes ses formes, m'a plus préoccupé moi-même qu'il ne le semblerait d'après mes écrits. J'ai beaucoup vu, observé de près, à tous les degrés, à tous les étages, et j'ai été vivement saisi par le côté de justice et d'humanité. Il y a une misère constituée qui ne peut durer. Comment en sortir? Ce n'est certes pas en dissimulant le mal ni en se payant des vains palliatifs si chers à notre belle société. Vous exposez la plaie au vif : vous réclamez le remède sans aucun diminutif, à l'état complet d'égalité. C'est à de telles vaillances appuyées de raisons qu'ont été dues jusqu'à présent toutes les conquêtes de la moralité et de la civilisation.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon affectueux respect.

DCXI.

A M. ALBERT COLLIGNON, A METZ.

Ce 29 juillet 1869.

A travers plus d'une fatigue et plus d'un empêchement, je viens de lire votre volume[1]. Je supprime les remercîments en ce qui me concerne. Voilà un livre parfaitement conçu et exécuté selon les principes de la critique littéraire naturelle. Tout y est : l'homme est connu, approfondi, décrit, placé à son vrai point pour la supériorité. Il n'y aurait à faire quelques réserves que pour certains points de détail que la conversation seule pourrait réduire à leur juste degré. Beyle était très-véridique, cependant l'homme d'esprit avait certaines façons de dire qu'il ne faut pas prendre absolument à la lettre ; il s'amusait.

Si j'ai le plaisir de vous voir un jour ici à Paris, je vous montrerai un petit guide-âne qu'il m'avait donné pour un voyage d'Italie en 1839. — J'ai particulièrement connu une charmante femme, madame Jules Gautier, femme d'un percepteur des finances à Saint-Denis, une des trois aimables filles du préfet champenois La Bergerie, — celle que Beyle a tant aimée et qui le lui rendait par une affection douce, égale et touchante. Combien je regrette de n'avoir pas senti tout cela alors et quand je la rencontrais si fami-

1. *L'Art et la Vie de Stendhal.*

lièrement chez la comtesse de Tascher, son amie intime, vers 1835 et dans les années suivantes ! Mais on était jeune, distrait, dédaigneux, et Beyle, que j'appréciais tant, dont les moindres mots me semblaient à recueillir et une riche matière à réflexion, ne me paraissait pourtant pas (je vous le confesse ingénument) devoir devenir un si grand homme. Et pourtant vous avez raison. J'avais pour lui la plus grande déférence ; il m'imposait ; je ne l'ai pas rencontré très-souvent, mais j'ai eu l'heur insigne de passer chez Mérimée une soirée entière avec lui (vers 1829 ou 1830), avec Victor Hugo, qu'il rencontrait pour la première fois. Il n'y avait d'étranger en sus, s'il m'en souvient, que Horace de Viel-Castel, un viveur spirituel. Quelle singulière soirée! Hugo et Stendhal, chacun comme deux chats sauvages, de deux gouttières opposées, sur la défensive, les poils hérissés et ne se faisant la patte de velours qu'avec des précautions infinies : Hugo, je l'avouerai, plus franc, plus large, ne craignant rien, sachant qu'il avait affaire dans Stendhal à un ennemi des vers et de l'idéal et du *lyrique ;* Stendhal plus pointu, plus gêné et (vous le dirai-je ?) moins grande nature en cela. Mérimée, qui avait ménagé le rendez-vous, ne le rendait peut-être pas plus facile, et il n'aidait pas à rompre la glace ; elle ne fut jamais brisée ce soir-là, et je ne sais pas même s'ils se revirent. L'impression de Hugo ne fut pas très-favorable.

Votre impression, à vous jeunes gens, dépasse de beaucoup celle que Beyle laissait à ses contemporains, même les plus favorablement disposés pour sa distinction d'esprit. Il était un peu gêné, un peu sur ses gardes, un peu préoccupé de la disposition, à son égard, de ses interlocuteurs.

De là un désaccord entre le cran élevé où vous le placez décidément et celui où le voient, même sans aucune prévention hostile et sans aucune défaveur, ceux qui l'ont rencontré et connu. Vous parlez de M. de Tracy : mais il ne faut pas le mettre à côté des Mérimée, des Jacquemont, des Duvergier de Hauranne et autres amis de Stendhal. M. de Tracy était alors un vieillard antique et vénérable, aux doctrines duquel Beyle se ralliait; mais Beyle allait à lui comme à un antique, sans que lui fît beaucoup de mouvement vers Beyle. Si nous avions le plaisir de causer, je vous donnerais tout ce sentiment de société et de nuances, mais plutôt comme information et sans prétendre rien diminuer de votre estime pour Beyle, que nul, en effet, n'a estimé et compté dans ses moindres mots plus que moi.

Je suis tout à vous, mon cher ami.

DCXII.

A M. HUSSON, DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Ce 12 août 1869.

Monsieur,

J'ai pour voisin un pauvre vieil homme, Anne-André Berton, âgé de soixante-treize ans accomplis, ancien ouvrier menuisier, presque entièrement paralysé des jambes, indigent, qui demeure rue du Mont-Parnasse, 40. Il aspire à une place dans l'asile de Bicêtre. Il a fait sa demande dès les premiers jours de mai dernier, et ses papiers ont été

déposés dans les bureaux de l'Assistance publique; il est muni de tous les certificats requis. — N'ayant eu aucune réponse, il me demande de venir appuyer son instante requête, et je le fais, monsieur, par un sentiment d'humanité et sans trop espérer, je l'avoue, que mon humble recommandation soit de quelque poids. Mais, si l'Assistance publique est fondée en vue de la véritable indigence, nul homme n'a plus de titres pour y être admis, et avec la triste perspective d'y être à charge le moins longtemps possible.

Veuillez agréer, monsieur, l'hommage de ma considération respectueuse.

DCXIII.

A M. LE COLONEL FÉDÉRAL FERDINAND LECOMTE, A LAUSANNE.

Paris, 14 août 1869.

Colonel,

Je croyais vous l'avoir dit, vous avez carte blanche; et, en réimprimant moi-même ici, je tiendrai grand compte de vos modifications [1]...

1. Il s'agissait des articles du *Temps* sur Jomini, qui ont été recueillis depuis dans le tome XIII et dernier des *Nouveaux Lundis*. — On y lit (page 54) cette note: « La source principale, et même jusqu'ici unique, pour la biographie du général Jomini est un excellent écrit du major fédéral (aujourd'hui colonel) Ferdinand Lecomte, publié en 1861 (Tanera, éditeur). Cette ample notice a été évidemment rédigée d'après les conversations du général, et elle peut être considérée comme une sorte d'autobiographie indirecte. »

En ce qui est de moi dans cette appréciation, voici mes explications et mes excuses. J'ai été admis et initié à Lausanne par le groupe politique dont était M. Monnard, par MM. Ruchet, Gindroz, Espérandieu, Forel, etc. J'ai été tenu très au fait, mais *seulement par eux*, des détails de leur chute et de la révolution dont M. Druey (que je connaissais lui-même) a été le chef. S'il m'est permis de revenir en arrière à ces lointains souvenirs, j'avais donné tort au conseil d'État de Lausanne pour son attitude trop doctrinaire dans cette question de jésuites; cependant je savais que ses scrupules tenaient à toute sorte d'honorables qualités; de là ce qui a pu se glisser de partial dans mes impressions, à moi contemporain à Lausanne de l'influence Vinet, Forel, Monnard, etc. Excusez si je mêle tous ces noms. Pour moi, cette fois-ci, Monnard a été comme un représentant de l'idée que je tenais à rendre claire aux yeux des Français.

Laissez-moi vous dire encore quelle délicatesse morale j'ai rencontrée en lui sur une question d'amour-propre que vous êtes fait pour apprécier, quoiqu'elle ne soit que purement littéraire. Quand je fus nommé à l'Académie de Lausanne, M. Monnard y était professeur de littérature française; je venais donc, moi Parisien, chasser sur ses terres, traiter en partie les mêmes sujets que lui et (je puis le dire) l'éclipser, du moins par la nouveauté, dans les premiers temps: eh bien, ce cœur droit et tout à fait honnête n'eut pas même l'idée d'en prendre le moindre ombrage; nul dans l'Académie ne m'accueillit avec plus de simplicité, de cordialité que lui. J'ai vu et pratiqué bien des littérateurs, colonel, je vous avoue qu'il est peut-être le seul à ma con-

naissance qui eût senti et agi de la sorte, tout simplement, bonnement et sans croire faire le moins du monde de la générosité. Il serait même étonné de ce que je vous dis là, s'il le savait et s'il vivait.

Veuillez excuser ce bavardage. — Madame de Jomini a désiré que je fisse un imprimé à part et une petite brochure de ces articles. Je le ferai d'ici à quelques semaines, mais j'aurai eu le temps de profiter du texte relu par vous.

Agréez mes vœux pour votre parfaite santé, colonel, et recevez l'hommage de mon respectueux dévouement.

P.-S. — Je n'ai pas reçu d'accusé de réception pour le volume rendu à la Bibliothèque cantonale; mais il me semble qu'il suffit que vous vous soyez assuré de la réintégration.

DCXLV.

A M. ARTHUR RANC.

Ce 5 septembre 1869.

Cher monsieur,

Je n'ai voulu vous répondre qu'après avoir pris connaissance de votre roman [1]. Vous m'avez tout à fait intéressé. L'entrée en matière m'a saisi au vif : on voit Poitiers; je le reconnaîtrais sans y être allé; j'en sais la physiono-

1. *Le Roman d'une conspiration.*

mie, et vos personnages sont également gravés et reconnaissables. Mes objections ne seraient que dans le trop grand enchevêtrement du roman avec l'histoire, dans ce foyer de conspirations si singulièrement choisi à cette distance. Je crois bien qu'en réalité il y a eu je ne sais quelle vague conspiration de maréchaux fin de 1813. Le docteur Lerminier, oncle du professeur, était curieux à entendre là-dessus, mais cela a-t-il pris corps à ce point? avez-vous d'autres données que votre propre imagination? En tout cas, il y a des caractères, des situations; vous y avez mis bien des traits poignants et de l'expérience, et, si l'artiste en vous n'est pas tout à fait satisfait, l'homme doit l'être.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

DCXV.

A M. GUSTAVE D'HUGUES[1].

Ce 13 septembre 1869.

Cher monsieur,

Que voulez-vous! je juge les choses comme je les vois, et je ne les vois pas ainsi d'hier; mais ce qui s'est passé depuis plus d'une année a complétement changé la situation, et la preuve, c'est que ce que l'on accordait naguère encore

1. Remercîment à un article du *Messager de Toulouse*, sur la lettre à M. Nefftzer à propos du sénatus-consulte, publiée dans *le Temps* (7 septembre 1869) et recueillie depuis dans les *Premiers Lundis*, tome III.

bénévolement, on n'a pas été libre de ne le pas faire aujourd'hui. Le fond de ma pensée et qui, je crois, est celle de bien du monde et des moins ennemis de l'Empire, c'est que l'Empire lui-même est malade. Pourquoi? comment?... Raisonnez et cherchez, mais le fait existe, il frappe les yeux. Ai-je eu tort d'avoir laissé percer quelque chose de mon grave souci? est-ce un effet de susceptibilité littéraire trop vive que ce que je ressens? transporté-je dans la politique un peu du rhumatisme littéraire de Vigny? Je voudrais que vous eussiez raison, mais je puis vous assurer que toute préoccupation personnelle est bien éloignée et bien absente de mon esprit lorsque j'entre dans cet ordre de jugements. Je suis moins littérateur pur que je ne le dis par politesse et que vous ne le supposez : et c'est bien politiquement que je juge que jamais situation ne fut plus grave, plus précaire, et ne laissant que le temps à peine d'y pourvoir. Voilà le vrai; il n'est pas gai.

Tout à vous.

DCXVI.

A M. DE LA PONTERIE [1].

Ce 15 septembre 1869.

Monsieur,

Votre bienveillance même m'encourage à une explication. Croyez bien qu'en choisissant, comme exemple du peu de

1. En réponse à son article du journal *Paris*.

politique dont on a fait preuve, la seule branche littéraire, celle que j'avais en quelque sorte sous la main, je n'ai voulu que donner un échantillon très-léger des fautes commises. Si le maniement, le ménagement des hommes est jamais entré dans l'art de gouverner, nul gouvernement ne s'est moins soucié de cet art que celui qui s'est cru si fort. Comment les hautes intentions morales du chef se sont-elles trouvées si isolées, si cernées d'un cercle infranchissable et si mal servies! Un génie a manqué. — On dira que dans ces conditions il devait manquer.

DCXVII.

A MADAME ÉLISE OLIVIER.

Ce 15 septembre 1869.

Chère madame,

J'attendais toujours pour vous répondre que j'eusse à dire quelque chose de bon, mais décidément je ne veux pas guérir. Mon mal persiste et avec une intensité qu'il n'avait pas encore eue.

Il m'est revenu des marques de votre intérêt du côté de la Bibliothèque impériale. Je voudrais pouvoir vous assigner un jour où je fusse sûr d'un quart d'heure, mais cela est hors de ma portée. Vous devez croire qu'il se joint un grand découragement à mes maux et il est trop justifié par l'inutilité où je me sens être dans les plus agréables et les plus simples relations de la vie.

Veuillez agréer, chère madame, l'hommage de mon respectueux dévouement.

P.-S. — Je présente mes compliments à M. Olivier.

DCXVIII.

A M. R. CHANTELAUZE.

Ce 19 septembre 1869.

Mon cher ami,

J'attendais avec impatience de vos nouvelles : je les espérais heureuses. Combien celles que vous me donnez me contristent! Quoi donc! la modération et la sagesse courent les mêmes risques que la cupidité et l'aventure!.. Votre loisir, vos travaux, notre Marie Stuart, notre cardinal, qui nous les rendra? Et voilà ce qu'il faut qu'on nous rende.

Je suis bien contristé. Je ne vous en dis pas plus aujourd'hui, étant depuis quelques jours ballotté de crise en crise. Je ne serai un peu content que quand vous m'aurez dit que vous voyez jour au rétablissement de votre vie de tant d'étude et de mérite.

Troubat se joint à moi en tout.

Tout à vous.

DCXIX.

A M. DUFER[1], A BRUXELLES.

Paris, ce 22 septembre 1869.

Mon cher monsieur,

L'état de souffrance où je suis continuellement est ma seule excuse. De même que le corps refuse les meilleurs aliments, l'esprit rebute les meilleures lectures. Je me suis fait lire grande partie de votre livre. Il y a certes une vocation marquée pour l'observation. Les portraits que vous tracez doivent être pris sur nature et ressemblants. J'aimerais que le cadre m'en fût un peu plus défini. En général, votre ouvrage me paraît vérifier ce que dit Charles : « Il y a du vrai dans tout cela, mais où ça nous mène-t-il? — A causer tout simplement. »

Je ne m'oriente pas toujours à travers ce chassé croisé de conversations. Je serais tenté, pour m'en éclaircir, de m'y mêler moi-même. Si je vous tenais, je vous adresserais plus d'une question, — même sur vos jugements littéraires. Vous dites, par exemple, que, « dans l'ordre poétique, c'est *l'observation* qui a fait Hugo » : oui, certes, l'observation; mais convenez que c'est une observation doublée et quadruplée d'imagination. — A un endroit, je ne distingue pas bien la nuance

1. Auteur d'un livre intitulé : *Voyage du cœur au cerveau* (à la Librairie internationale.)

quand vous dites : « La religion est mieux qu'un *appui*, c'est un *soutien*... » Vous voyez, cher monsieur, que de choses nous aurions à traiter en causant. Je vous prie d'excuser l'incohérence de cette lettre, que je ne puis faire comme je le voudrais, et d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

DCXX.

A M. R. CHANTELAUZE [1].

Ce 5 octobre 1869.

Mon cher ami,

Je n'ose vous signaler du mieux, et ces trois mots écrits depuis deux ou trois jours vous diront mieux mon hésitation. Mais le maître qui a reçu hier votre paquet confidentiel en a écouté avec attention et avec sensibilité la lecture. Il y est revenu depuis deux ou trois fois par des propos courts, disant : « Si nous pouvions demander au ministère de l'instruction publique ! mais il n'y a pas en ce moment de bibliothèque vacante... » Enfin, vous occupez dans son esprit et dans son cœur une place où vous saviez bien être déjà, et qui reste chaleureuse à travers la souffrance et la maladie, qui sont atroces. Je vous écris ce matin à la hâte, et debout,

1. La dernière lettre adressée du cabinet de Sainte-Beuve à M. R. Chantelauze, et qui clôt cette longue amitié, est la suivante. Nous la donnons à titre de document intéressant sur les derniers jours de Sainte-Beuve.

sans le lui dire, profitant d'un moment de sommeil, pour ne pas vous laisser dans l'incertitude anxieuse sur l'arrivée de vos lettres. Je vous les renverrai, aussitôt qu'il me l'aura dit, car je ne doute pas qu'au premier moment de répit, il ne veuille vous répondre. S'il ne le fait pas maintenant et s'il ne l'a pas fait hier, c'est que réellement il est bien malade. Mais les médecins disent qu'il est plus souffrant que malade. C'est un abcès à la prostate qui l'a affaibli et ne lui permet pas de quitter le lit. Voilà son état local; les médecins déclarent que l'état général ne présente aucun danger. Je n'ose me prononcer comme eux; il faut être de la science soi-même pour séparer ainsi la souffrance de la maladie.

L'intérêt qu'il prend à vos préoccupations le préoccupe lui-même au point que je vous disais tout à l'heure.—Nous sommes bien malheureux en ce moment, croyez-le, mon cher ami, vous là-bas, nous ici!

Votre bien dévoué,

JULES TROUBAT.

P.-S. (7 octobre 1869.) — Vous voyez que je mets deux jours à vous écrire un petit mot. Je suis plus prompt que cela quand je ne suis pas indécis. Mais mes journées se passent dans l'inquiétude. Cependant j'ose encore me flatter de l'espoir d'un hiver meilleur et même d'une petite campagne au *Temps*.

DCXXI.

A M. CARO [1].

Ce 11 octobre 1869.

Monsieur,

M. Sainte-Beuve, dans ses souffrances, prétend que nous venons de trouver un nouvel agent agréable et d'une esthétique toute pratique et délicieuse.

Le malade est à bas d'esprit : il ne peut rien entendre, rien supporter; mais tout à coup on apporte un certain extrait de Caro et goutte à goutte on commence...

Quelle douceur ! quel apaisement ! que de vérités tamisées qui se font jour, non sans quelques petits remords !...

Mon cher Caro, vous êtes bien aimable.

1. Réponse à son article de *la France* du 5 octobre 1869. — Sainte-Beuve était mourant quand il dicta ce billet; il n'avait plus trois jours à vivre (il mourut le 13).

APPENDICE.

Voici la page de M. Joseph Hornung, extraite de sa brochure *Genève et le Séparatisme*, et à laquelle Sainte-Beuve fait allusion ci-dessus, dans sa lettre du 28 décembre 1866 (page 117) :

« La multitude des pauvres, des faibles, des ignorants, ne peut rien par elle-même dans l'ordre spirituel. Si les hommes instruits sont le plus souvent les esclaves de la tradition, à bien plus forte raison les petits. Partout ils acceptent ce qu'on leur donne, et sont ce qu'on les fait. Dans les pays catholiques, ils sont à la merci du prêtre : dans nos heureuses contrées, ils sont au bénéfice d'une culture nationale, qui se communique à eux par les établissements officiels : ils se trouvent sous une tutelle vraiment intelligente et surtout vraiment désintéressée. — Supposez,

au contraire, qu'on détruise ce qui existe et que chacun ait à se pourvoir. Croyez-vous que la multitude puisse choisir en connaissance de cause! Ce choix n'est pas même à la portée de la grande majorité des gens instruits, à plus forte raison il est impossible aux petits. Encore une fois ils sont à la merci de ce qu'on leur offre dans un lieu et dans un moment donnés. Il y a partout un certain nombre d'hommes qui mènent les autres, sans compter que les femmes ont presque toutes besoin de tutelle.

» Dès lors, si vous supprimez les établissements officiels où se conserve la tradition nationale, au profit de tous, vous empirez immédiatement la condition des faibles. Vous leur imposez un choix qu'ils sont incapables de faire. Vous les livrez à des influences qui ne seront pas toutes éclairées ni désintéressées. Ils appartiendront le plus, souvent au plus habile. Tant que les habitudes prises dureront, ils pourront encore discerner jusqu'à un certain point le vrai du faux. Mais, quand les traces d'un passé meilleur seront effacées, on verra se produire le phénomène qui caractérise les États-Unis : la concurrence des sectes, les prédications en plein vent, les *réveils*[1] et tout l'arsenal de la réclame ecclésiastique. Les âmes, étant vacantes, seront occupées par le plus diligent. Ainsi tout sera possible : les plus tristes

1. « On entend par *réveil*, dans la langue de la piété protestante, un mouvement religieux qui pousse des âmes jusqu'alors mondaines et *endormies* à la recherche des choses célestes et à la préoccupation des intérêts spirituels. » — « Ces *réveils*, ajoute la personne qui veut bien nous communiquer cette note, sont des manifestations en général très-sincères, quoique cette forme de la piété ait quelque chose de singulièrement enfantin, barbare, grossier et matériel. » (Voir les histoires de *Revivals* en Amérique.)

aberrations se produiront. Ce qui sauve encore les États-Unis de la barbarie, c'est l'école publique. Supprimez-la et il ne restera plus que la mêlée des sectes... »

FIN DU TOME DEUXIÈME [1].

1. Pendant l'impression du premier et du deuxième volume de la *Correspondance de Sainte-Beuve*, les éditeurs ont reçu de nouvelles lettres qui sont arrivées trop tard pour trouver place à leur date. On les a réservées pour un volume supplémentaire en préparation. — Les éditeurs profitent de cette circonstance pour faire un nouvel appel aux personnes qui posséderaient des lettres de l'illustre écrivain. Ils les prient de vouloir bien les leur communiquer à l'adresse de MM. Calmann-Lévy, rue Auber, 3. Les documents autographes et originaux seront très-exactement rendus.

TABLE.

1865

			Pages.
CCLXXXIX.	A de jeunes étudiants boulonnais.	*mai.* . .	1
CCXC.	A M. le maire de Boulogne . .	*4* — . .	2
CCXCI.	A M. Émile Délerot	*5* — . .	3
CCXCII.	A M. le pasteur Napoléon Peyrat.	— . .	4
CCXCIII.	A M. Camille Doucet.	*15* — . .	4
CCXCIV.	Au même	. . . . .	5
CCXCV.	A M. l'abbé Constantin Roussel.	*21* — . .	6
CCXCVI.	Au général Jomini	*26* — . .	7
CCXCVII.	A M. Fernand Troubat.	*21 juin* . . .	8
CCXCVIII.	A M. Fernand Desnoyers. . . .	*11 juillet* . .	8
CCXCIX.	A M. Camille Doucet.	*12* — . .	10
CCC.	A M. Siméon Pécontal.	*15* — . .	11
CCCI.	A M. le ministre d'État	. . — . .	12
CCCII.	A M. le marquis de Chennevières	*13 août* . . .	15
CCCIII.	A M. Bergmann	*26* — . .	15
CCCIV.	A M. Dubner	*1er septembre*	16
CCCV.	A M. Edmond Scherer.	*2* — . .	18
CCCVI.	A M. Feuillet de Conches. . . .	. — . .	20
CCCVII.	A M. le docteur Donné	*4* — . .	22
CCCVIII.	A Charles Baudelaire	*4 septembre.*	23
CCCIX.	A M. G. Pauthier	*12* — . .	24
CCCX.	A M. Duchâtel.	*17* — . .	26
CCCXI.	A M. Poulet-Malassis.	*1er octobre* .	27
CCCXII.	A M. Alfred Darimon	*24* — . .	29
CCCXIII.	A M. Tilloy	*30* — . .	30

			Pages.
CCCXIV.	A M. Albert Lacroix,.	*5 novembre.*	31
CCCXV.	A M. le maire de Moreuil' . . .	*9* — Paris	32
CCCXVI.	Au même	*13* — . .	34
CCCXVII.	A M. Pasteur	*20* — . .	35
CCCXVIII.	A M. Bergmann	*21* — . .	37
CCCXIX.	A Timothée Trimm	*3 décembre.*	38
CCCXX.	A Madame T***	*8* — . .	38
CCCXXI.	A M. Duruy.	*9* — . .	40
CCCXXII.	A M. Boittelle	*17* — . .	43
CCCXXIII.	A M. George Francis Armstrong.	— . .	44
CCCXXIV.	A M. Tilloy	*21* — . .	45
CCCXXV.	A M. le docteur Gérard Piogey.	*28* — . .	46
CCCXXVI.	A M. Jules Claretie	*31* — . .	46

1866

CCCXXVII.	A Charles Baudelaire.	*5 janvier* .	47
CCCXXVIII.	A M. Pierre Denis.	*8* — . .	50
CCCXXIX.	A M. le docteur Gérard Piogey.	*12* — . .	52
CCCXXX.	Au même	*13* — . .	53
CCCXXXI.	A M. Troplong.	*22* — . .	53
CCCXXXII.	A M. Alphonse Lemerre	*24* — . .	54
CCCXXXIII.	A M. R. Chantelauze.	*2 février.* .	55
CCCXXXIV.	A Charles Baudelaire.	*15* — . .	56
CCCXXXV.	A M. R. Chantelauze.	*18* — . .	57
CCCXXXVI.	Au même	*23* — . .	58
CCCXXXVII.	Au même	*1er mars.* .	60
CCCXXXVIII.	A M. Chéruel	*2* — . .	61
CCCXXXIX.	Fragment d'une lettre à M. Bergmann	*3* — . .	63
CCCXL.	A M. Ernest Feydeau.	*4* — . .	64
CCCXLI.	A M. Jules Claretie	*5* — . .	64
CCCXLII.	A M. Ravaisson.	*12* — . .	65
CCCXLIII.	Note sur M. Bergmann.	— . .	68
CCCXLIV.	A M. le docteur Gérard Piogey.	*13* — . .	69
CCCXLV.	A M. Siméon Pécontal	*30* — . .	70
CCCXLVI.	A M. Jules Claretie	*11 avril.* . .	71
CCCXLVII.	A M. Bergmann	Paris.	71
CCCXLVIII.	A M. Guizot.	*17 mai* . . .	73
CCCXLIX.	A M. Bergmann	*25* — . .	73

			Pages.
CCCL.	A M. Baroche	*7 juin* . . .	74
CCCLI.	A M. Pensa	*16* — . .	75
CCCLII.	A M. R. Chantelauze.	*25* — . .	77
CCCLIII.	A M. Ernest Allard	*29* — . .	79
CCCLIV.	A M. Désiré Laverdant.	*9 juillet* . .	79
CCCLV.	A M. R. Chantelauze.	*12* — . .	81
CCCLVI.	A M. Albert Geffroy	*17* — . .	83
CCCLVII.	A M. Charles de Mazade	*19* — . .	84
CCCLVIII.	A M. R. Chantelauze.	*5 août*. . .	85
CCCLIX.	Au même	7 — . .	86
CCCLX.	A M. Danton.	*19* — . .	89
CCCLXI.	A M. Henry Harisse	*29* — . .	90
CCCLXII.	A M. R. Chantelauze.	*3 septembre.*	91
CCCLXIII.	A M. le baron Haussmann . . .	7 — . .	92
CCCLXIV.	A M. Jouvin.	*15* — . .	93
CCCLXV.	A M. Pierre Jannet	*24* — . .	95
CCCLXVI.	A M. Louis Ratisbonne.	27 — . .	95
CCCLXVII.	A M. R. Chantelauze.	*10 octobre.* .	99
CCCLXVIII.	A madame Roger Desgenettes. .	*15* — . .	100
CCCLIX.	A M. R. Chantelauze.	*21* — . .	101
CCCLXX.	A M. le docteur Veyne.	*22* — . .	101
CCCLXXI.	A M. Gabriel de Chénier. . . .	*15 novembre.*	103
CCCLXXII.	A M. Ernest Allard.	*26* — . .	104
CCCLXXIII.	A madame Lenormant	*4 décembre.*	105
CCCLXXIV.	A M. Ernest Bersot	— . .	106
CCCLXXV.	A M. Paul Verlaine	*10* — . .	111
CCCLXXVI.	A M. François Coppée	*13* — . .	112
CCCLXXVII.	A M. Jules Levallois.	*22* — . .	114
CCCLXXVIII.	A M. Joseph Hornung	*28* — . .	115

1867

CCCLXXIX.	A M. R. Chantelauze.	*1er janvier.*	117
CCCLXXX.	A M. Blanchemain	*6* — . .	118
CCCLXXXI.	A M. Charles Berthoud.	— . .	119
CCCLXXXII.	A M. Fernand Troubat.	*11* — . .	121
CCCLXXXIII.	A M. Zacharie Astruc.	*16* — . .	122
CCCLXXXIV.	A M. R. Chantelauze.	*18* — . .	123
CCCLXXXV.	A M. Jouvin.	*20* — . .	125
CCCLXXXVI.	A M. R. Chantelauze.	*29* — . .	127

			Pages.
CCCLXXXVII.	A M. R. Chantelauze.	*31 janvier.* .	128
CCCLXXXVIII.	A M. Ernest Allard	*4 février.* .	130
CCCLXXXIX.	A M. R. Chantelauze.	— . .	131
CCCXC.	A M. Émile Boissière	*6* — . .	131
CCCXCI.	A M. Émile Fage	— . .	132
CCCXCII.	A M. R. Chantelauze.	*9* — .	133
CCCXCIII.	A M. Jules Claretie	*15* — . .	135
CCCXCIV.	A M. Dehaye	*17* — . .	137
CCCXCV.	A M. Prosper Mérimée.	*20* — . .	139
CCCXCVI.	A M. R. Chantelauze.	*23* — . .	141
CCCXCVII.	Au même	*1er mars* . .	142
CCCXCVIII.	A M. Henry Harisse	*5* — . .	143
CCCXCIX.	A M. Hornung.	*5* — . .	145
CD.	A M. R. Chantelauze.	*9* — . .	145
CDI.	A M. Gustave d'Hugues.	— . .	146
CDII.	A M. Feuillet de Conches . . .	*19* — . .	148
CDIII.	A M. Jal	*24* — . .	150
CDIV.	A M. Colincamp	*25* — . .	153
CDV.	A M. Troplong.	*30* — . .	154
CDVI.	A M. Ernest Feydeau.	*1er avril.* .	155
CDVII.	A M. R. Chantelauze.	*8* — . .	156
CDVIII.	A M. Reinhold Dezeimeris . . .	*9* — . .	157
CDIX.	A M. Louis Viardot	*17* — . .	158
CDX.	A M. R. Chantelauze.	*27* — . .	159
CDXI.	Au même	*10 mai* . . .	160
CDXII.	Au même	*18* — . .	161
CDXIII.	Au même	*30* — . .	162
CDXIV.	Au même	*3 juin* . . .	164
CDXV.	Au même	— . .	165
CDXVI.	Au même	*5* — . .	166
CDXVII.	Au même	*8* — . .	167
CDXVIII.	Au même	*9* — . .	169
CDXIX.	Au même	*12* — . .	170
CDXX.	A M. Taine	*16* — . .	172
CDXXI.	A M. R. Chantelauze.	*20* — . .	174
CDXXII.	Au même	*21* — . .	175
CDXXIII.	Au même	*25* — . .	176
CDXXIV.	A M. Gustave Merlet	*26* — . .	177
CDXXV.	A M. Alfred Darimon.	*27* — . .	178

			Pages.
CDXXVI.	A M. Edmond Scherer	*28 juin* . .	179
CDXXVII.	A M. R. Chantelauze.	*3 juillet* . .	179
CDXXVIII.	Au même	*8* — . .	180
CDXXIX.	Au même	— .	181
CDXXX.	A M. Albert Collignon	*10* — . .	182
CDXXXI.	A M. Jules Clarètie	— . .	183
CDXXXII.	A M. R Chantelauze.	*11* — . .	183
CDXXXIII.	A M. Hippolyte Prévost	*12* — . .	184
CDXXXIV.	A M. Havin	*13* — . .	185
CDXXXV.	A M. Albert Collignon	*14* — . .	187
CDXXXVI.	A mademoiselle Camille Bachelard . . .	Paris.	188
CDXXXVII.	Aux membres du Comité des bibliothèques populaires de Saint-Étienne		189
CDXXXVIII.	A M. Ernest Allard	*21* — . .	191
CDXXXIX.	A M. Duruy	*22* — . .	192
CDXL.	A M. R. Chantelauze.	— . .	193
CDXLI.	A M. Danton.	*23* — .	196
CDXLII.	A un jeune catholique	*25* — . .	197
CDXLIII.	A M. Ernest Allard.	*28* — . .	199
CDXLIV.	A M. Jules Claretie	*4 août* . .	200
CDXLV.	A M. R. Chantelauze.	*7* — . .	200
CDXLVI.	A M. D*** à Rouen	*12* — . .	201
CDXLVII.	Au vénérable d'une loge de francs-maçons	*19* — . .	203
CDXLVIII.	A M. R. Chantelauze.	*20* — . .	204
CDXLIX.	Au poëte allemand Ludwig Wihl.	*23* — . .	205
CDL.	A M. Joseph Hornung.	*26* — . .	206
CDLI.	A M. Philarète Chasles.	*27* — . .	206
CDLII.	A M. le docteur Eugène Sémérie.	*31* — . .	208
CDLIII.	A madame Aupick.	*12 septembre.*	209
CDLIV.	A M. R. Chantelauze.	*20* — . .	210
CDLV.	A M. Ferdinand Fabre	*23* — . .	211
CDLVI.	A M. Danton.	*27* — . .	213
CDLVII.	A M. R. Chantelauze.	*30* — . .	214
CDLVIII.	Au même	*8 octobre.* .	215
CDLIX.	A M. Joseph Hornung	*12* — .	216
CDLX.	A M. R. Chantelauze.	*15* — . .	217
CDLXI.	A M. Damas-Hinard	*22* — . .	218
CDLXII.	A M. Pierre Larousse.	*24* — . .	219

			Pages.
CDLXIII.	A M. Camille Guinhut	*29 octobre.*	220
CDLXIV.	A M. B. Jouvin	*2 novembre.*	221
CDLXV.	A M. Colincamp	—	222
CDLXVI.	A M. Taine	—	224
CDLXVII.	A M. Henri Lavoix.	*4* —	225
CDLXVIII.	A M. de Thier.	*7* — Paris.	226
CDLXIX.	A M. Forgeur	*9* —	227
CDLXX.	A M. Émile Fage	*11* —	228
CDLXXI.	A M. Edmond Scherer.	*14* —	229
CDLXXII.	A M. Louis Combes	*17* —	230
CDLXXIII.	A M. Jules Claretie	*18* —	231
CDLXXIV.	A M. Dussieux.	*20* —	232
CDLXXV.	A M. Paul Meyer	—	234
CDLXXVI.	A M. de Gonet.	—	235
CDLXXVII.	A M. Ernest Hamel	*25* —	237
CDLXXVIII.	A M. Jules Guillemin	*29* —	238
CDLXXIX.	A M. R. Chantelauze.	*30* —	238
CDLXXX.	A M. Jules Levallois.	*5 décembre.*	240
CDLXXXI.	A M. Lasseau	*9* —	241
CDLXXXII.	A M. Chautard.	*11* —	242
CDLXXXIII.	A M. R. Chantelauze.	—	244
CDLXXXIV.	A M. Camille Doucet.	*15* —	244
CDLXXXV.	A M. Pietri, préfet de police . .	*17* —	245
CDLXXXVI.	A M. R. Chantelauze.	*25* —	246
DLXXXVII.	A M. Révilliout		247

1868

CDLXXXVIII.	A M. Joseph d'Arçay.		248
CDLXXXIX.	A M. R. Chantelauze.	*4 janvier.*	249
CDXC.	A M. Reinhold Dezeimeris. . .	*11* —	249
CDXCI.	A M. Alfred Darimon.	*15* —	250
CDXCII.	A mademoiselle C...	*24* —	250
CDXCIII.	A M. R. Chantelauze.	—	252
CDXCIV.	Au même	*4 février.*	253
CDXCV.	Au même	*6* —	253
CDXCVI.	Au même	*10* —	254
CDXCVII.	Au même	*14* —	255
CDXCVIII.	Au même		256
CDXCIX.	Au même	*17* —	256

			Pages.
D.	A M. R. Chantelauze	*18 février.*	257
DI.	Au même	*20* —	258
DII.	Au même	*21* —	259
DIII.	Au même	*28* —	260
DIV.	A M. Buloz	*4 mars*	261
DV.	A M. R. Chantelauze.	*4* —	264
DVI.	Au même	*6* —	265
DVII.	A madame Beck-Bernard		266
DVIII.	A M. Henri Brisson	*8* —	267
DIX.	A un éditeur	*10* —	268
DX.	A M. le comte de C***.	*13* —	269
DXI.	A un éditeur	*15* —	269
DXII.	A madame Lacène	*16* —Paris.	271
DXIII.	A M. Victor Fournel	*17* —	272
DXIV	A M. Gustave Merlet.	*19* —	274
DXV.	A M. R. Chantelauze.	*22* —	274
DXVI.	A M. le baron de Gérando. . .	*24* —	275
DXVII.	A M. R. Chantelauze.	*26* —	277
DXVIII.	A M. S. Léotard.	*31* —	278
DXIX.	A M. Paul Rousselot	*17 avril.*	279
DXX.	A M. Gustave Merlet.		280
DXXI.	A M. Ernest Figurey.	*18* —Paris.	281
DXXII.	A M. Auguste Villemot.	*19* —	282
DXXIII.	A M. R. Chantelauze.		283
DXXIV.	A M. Marc Dufraisse	*20* —Paris.	285
DXXV.	A M. Bergmann	*22* —	286
DXXVI.	A M. Troplong.	*23* —	287
DXXVII.	A M. Jules Claretie	*23* —	290
DXXVIII.	A M***		291
DXXIX.	A M. Edmond Scherer.		292
DXXX.	A M. Bergmann	27 —	292
DXXXI.	A un catholique libéral et tolérant	*28* —	293
DXXXII.	A M. le comte Albevghotti . . .	*1er mai*	295
DXXXIII.	A M. Ernest d'Hervilly.	*5* —	296
DXXXIV.	A M. Troplong	*7* —	297
DXXXV.	A M. Émile de Girardin	*9* —	298
DXXXVI.	A M. Alfred Darimon		299
DXXXVII.	A M. Marcellin Pellet	*10* —	299
DXXXVIII.	A M. Gustave Delangre.	*12* —	300

		Pages.
DXXXIX.	Réponse à une lettre sur le dîner du vendredi saint	301
DXL.	A M. Troplong. . . . . *15 mai* . . .	303
DXLI.	A M. Ernest Havet. . . . . *21* — . .	305
DXLII.	A M. Ernest Legouvé	306
DXLIII.	A M. Eugène Yung. . . . . *22* — . .	307
DXLIV.	A M. Alfred Darimon . . . . . *24* — . .	308
DXLV.	A M. Charles Ritter	309
DXLVI.	A M. Robert Halt . . . . . *25* — . .	310
DXLVII.	A madame veuve Joubert. . . . *26* — . .	311
DXLVIII.	A M. A. S. Morin. . . . . *27* — . .	312
DXLIX.	A M. Camille Delthil.	313
DL.	A M. Émile Zola. . . . . *10 juin* . . .	314
DLI.	A M. de Gazeau. . . . . *11* — . .	317
DLII.	Sur madame de Staël . . . . . *15* — . .	318
DLIII.	A M. R. Chantelauze	318
DLIV.	Au même . . . . . *23* — . .	319
DLV.	A M. Camille Doucet. . . . . *24* — . .	320
DLVI.	A M. Louis Ulbach. . . . . *29* — . .	321
DLVII.	Au même . . . . . *17 juillet* . .	322
DLVIII.	A M. Danton . . . . . *19* — . .	324
DLIX.	A M. Durandeau.	325
DLX.	A M. Jules Claretie . . . . . *21* — . .	326
DLXI.	A M. R. Chantelauze . . . . . *29* — . .	326
DLXII.	Au même . . . . . *1er août.* . .	327
DLXIII.	A M. de Lescure. . . . . *11* — . .	328
DLXIV.	A M. R. Chantelauze . . . . . *3 septembre.*	329
DLXV.	A M. E. de Montlaur. . . . . *4* —Paris.	330
DLXVI.	A madame Élise Olivier . . . . *7* —. . .	331
DLXVII.	A M. R. Chantelauze. . . . . *8* — . .	332
DLXVIII.	Au même . . . . . *18* — . .	332
DLXIX.	A M. Émile Gontier . . . . . *14 octobre.* .	333
DLXX.	A M. Rouher . . . . . *28* — . .	334
DLXXI.	A M. Bergmann. . . . . *2 novembre.*	335
DLXXII.	A M. R. Chantelauze . . . . . *9* — . .	336
DLXXIII.	A M. Gustave Merlet. . . . . *11* — . .	337
DLXXIV.	A M. Jules Claretie . . . . . *3 décembre.*	338
DLXXV.	A M. A. S. Morin. . . . . *12* — . .	339
DLXXVI.	A M. R. Chantelauze . . . . . *16* — . .	341
DLXXVII.	A M. Hippolyte Valmore. . . . *20* — . .	341

		Pages.
DLXXVIII.	A mademoiselle Favart . . . . . *22 décembre.*	342
DLXXIX.	A M. Édouard Thierry	343
DLXXX.	A M. Paul Dalloz . . . . . *30* —	344
DLXXXI.	Au même . . . . . *31* —	345
	1869	
DLXXXII.	Note envoyée à M. Kaempfen. . *1er janvier.*	345
DLXXXIII.	A M. Paul Albert	347
DLXXXIV.	A M. R. B . . . . . *3* —	348
DLXXXV.	A M. de Lescure. . . . . *6* —	349
DLXXXVI.	Au même . . . . . *9* —	351
DLXXXVII.	A M. Danton . . . . . *13* —	352
DLXXXVIII.	A M. Donné. . . . . *16* —	352
DLXXXIX.	A madame Élise Onvier . . . . *17* —	354
DXC.	A M. l'abbé Léonce Couture . . *20* —	355
DXCI.	A M. le docteur Albert Regnard *28* —	356
DXCII.	A M. Doré d'Autun . . . . . *7 février*	357
DXCIII.	A M. George Francis Armstrong *26* —	358
DXCIV.	A M. Émile Ollivier . . . . . *16 mars.*	359
DXCV.	A madame ***. . . . . *18* —	360
DXCVI.	Note envoyée à M. Kaempfen. . *24* —	362
DXCVII.	A mademoiselle Louisa Siefert . *28* —	363
DXCVIII.	A M. Jules Claretie . . . . . *7 avril.*	364
DXCIX.	A M. Gustave Merlet. . . . . *8* —	365
DC.	A M. Paul Chéron . . . . . *18 mai*	366
DCI.	A M. Camille Doucet. . . . . *23* —	367
DCII.	A M. Louis Bachelard. . . . . *12 juin*	368
DCIII.	A M. Paul Stapfer . . . . . *15* —	369
DCIV.	A madame Victor Hugo . . . . *21* —	371
DCV.	A M. Edmond Scherer. . . . . *25* —	372
DCVI.	A M. Francis Magnard. . . . . *1er juillet*	373
DCVII.	A M. Armand Gouzien. . . . . *5* —	374
DCVIII.	A M. Edmond Scherer. . . . . *7* —	375
DCIX.	A madame Julie Bachelard. . . *14* —	376
DCX.	A madame Champseix . . . . . *24* —	377
DCXI.	A M. Albert Collignon. . . . . *29* —	378
DCXII.	A M. Husson . . . . . *12 août.*	380
DCXIII.	A M. le colonel fédéral Ferdinand Lecomte. . . . . *14* —	381

			Pages
DCXIV.	A M. Arthur Rane.	*5 septembre.*	383
DCXV.	A M. Gustave d'Hugues.	*13* —	384
DCXVI.	A M. de la Ponterie	*15* —	385
DCXVII.	A madame Élise Olivier		386
DCXVIII.	A M. R. Chantelauze	*19* —	387
DCXIX.	A M. Dufer	*22* —	388
DCXX.	A M. R. Chantelauze	*5 octobre*	389
DCXXI.	A M. Caro	*11* —	391
	APPENDICE		392

FIN

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER . — A. CHAIX ET Cie,
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1260-8.

00023037

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018